



**HAL**  
open science

# Le Système de Glasgow : le placement en institution des 'filles perdues' entre 1851 et 1901.

Fanette Pradon

## ► To cite this version:

Fanette Pradon. Le Système de Glasgow : le placement en institution des 'filles perdues' entre 1851 et 1901.. Littératures. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2023. Français. NNT : 2023GRALL016 . tel-04412749

**HAL Id: tel-04412749**

**<https://theses.hal.science/tel-04412749>**

Submitted on 23 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**

École doctorale : LLSH- Langues, Littératures et Sciences Humaines

Spécialité : Etudes anglophones

Unité de recherche : Institut des Langues et des Cultures d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie et d'Australie

**Le Système de Glasgow: le placement en institution des 'filles perdues' entre 1851 et 1901.**

**The Glasgow System: institutionnalisation of 'fallen women' between 1851 and 1901.**

Présentée par :

**Fanette PRADON**

Direction de thèse :

**Véronique MOLINARI**  
PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Grenoble Alpes

Directrice de thèse

Rapporteurs :

**Neil DAVIE**  
PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université Lyon 2 A&L Lumière

**Michel PRUM**  
PROFESSEUR DES UNIVERSITES EMERITE, Université Paris Cité

Thèse soutenue publiquement le **1 décembre 2023**, devant le jury composé de :

**Véronique MOLINARI** Directrice de thèse  
PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Grenoble Alpes

**Neil DAVIE** Rapporteur  
PROFESSEUR DES UNIVERSITES, Université Lyon 2 A&L Lumière

**Michel PRUM** Rapporteur  
PROFESSEUR DES UNIVERSITES EMERITE, Université Paris Cité

**Nathalie DUCLOS** Présidente  
PROFESSEURE DES UNIVERSITES, Université Toulouse 2 Jean Jaurès

**Marion AMBLARD** Examinatrice  
MAITRESSE DE CONFERENCES, Université Grenoble Alpes

**Pierre-Alexandre BEYLIER** Examineur  
autre, Université Grenoble Alpes





*À mes élèves, à mes cancrés, à mes enfants perdus.*



## Remerciements

Je souhaite premièrement remercier ma directrice de thèse, Madame la Professeure Véronique Molinari, qui m'a accompagnée et guidée tout au long de cette aventure. Je la remercie tout particulièrement pour son soutien, ses conseils avisés, ses remarques constructives et ses relectures, qui ont permis d'améliorer mes méthodes et la qualité de mon travail.

J'adresse tous mes remerciements à MM. les Professeurs Michel Prum et Neil Davie, Mme la Professeure Nathalie Duclos, Mme Marion Amblard et enfin Mr. Pierre-Alexandre Beylier, tous deux maîtres de conférence, pour avoir bien voulu faire partie de mon jury et pour le temps qu'ils ont passé à me lire.

Je remercie les membres de mon comité de suivi de thèse, Mme la Professeure Suzanne Berthier-Foglar et M. le Professeur Michael Stewart Foley, pour m'avoir encouragée et suivie durant cette expérience. Merci aux membres de l'école doctorale LLSH de l'Université de Grenoble et aux membres du laboratoire ILCEA4 pour le soutien académique et financier qu'ils m'ont apporté au cours de l'élaboration de cette thèse.

Je remercie également le personnel de la Mitchell Library à Glasgow pour leur bienveillance et pour leur appui documentaire lors de mes explorations dans le dédale des archives municipales. Merci à M. Alastair Dinsmor, conservateur du *Glasgow Police Museum*, pour avoir partagé son savoir à distance et pour m'avoir fait parvenir des sources primaires majeures, alors que la pandémie de Covid-19 interdisait tout déplacement. Merci à Mme Linda Mahood, historienne canadienne pionnière dans la recherche sur le Système de Glasgow, pour m'avoir accordé l'honneur d'échanger avec elle sur les résultats de ses propres recherches et sur l'orientation que je souhaitais donner aux miennes. Merci à Mme Lesley Fairley, fille de l'une des pensionnaires de la *Glasgow Magdalene Institution* de 1953 à 1959. Son témoignage et nos nombreuses discussions m'ont apporté un nouveau regard sur le passé de l'institution glasvégienne, mais surtout sur le vécu des jeunes femmes internées. Merci à M. Yves Salvy et à Mme Laëtitia Robinintsoa pour leurs relectures attentives.

J'exprime toute ma gratitude à Mme Isabelle Brasme et à M. Jean-Louis Brunel, Professeurs à l'Université de Nîmes, pour m'avoir transmis la passion pour la civilisation lors des toutes premières années de mon cursus universitaire et pour m'avoir permis de développer mon sens critique et de l'analyse. Enfin, mes derniers remerciements vont à ma famille, un soutien moral infaillible, sans lequel cette thèse n'aurait jamais été écrite.



## Sommaire

Introduction générale.....	15
1. De la perception de l'adolescence à l'enfermement.....	19
A. Féminité, puberté et marginalité.....	19
A.1. Vers une conceptualisation de l'adolescence.....	19
A.2. La puberté : un outil administratif.....	21
A.3. Femme pubère, femme déviante.....	22
A.4. La fille perdue : une déviante aux mille visages.....	24
A.5. La fille perdue dans la littérature religieuse : Eve ou Marie-Madeleine ?.....	27
B. Glasgow : le berceau des filles perdues.....	30
B.1. Grandeur et décadence.....	30
B.2. Le Système de Glasgow:vers une éradication du grand « Mal social » ?.....	32
B. 3. Le placement en institution : un secret de polichinelle .....	34
3. Les filles perdues dans le Système de Glasgow : un puzzle historiographique .....	35
A. Un puzzle incomplet.....	36
B. Archives : des pièces complémentaires.....	40
4. Hypothèses de travail .....	43
Partie I. Les filles perdues au lendemain du recensement de 1851 : genèse d'une minorité dangereuse.....	47
Chapitre 1 : La construction identitaire de la fille perdue.....	53
A. Approche du concept de fille perdue à l'époque victorienne .....	54
A.1. La fille perdue à la frontière de l'espace privé et de l'espace public.....	55
A.1.1. Filles perdues contre femmes respectables.....	56
A.1.2. Soumission féminine : l'étendard d'une nouvelle virilité .....	59
A.2. Pluralité des groupes au sein de la catégorie sociale des filles perdues.....	62
A.2.1. L'émergence d'une catégorie sociale.....	62
A.2.2. Des victimes consentantes et des imposteurs.....	63
A.2.3. Filles-mères, filles perdues .....	65
A.2.4. Filles perdues, bourreaux d'enfants.....	67
A.2.5. Le visage du « grand Mal social ».....	70
B. Déviance féminine : entre perception et réalité.....	72
B.1. Immigration, recensement et enfermement.....	73
B.1.1. Des délinquantes, des intempérantes et des aliénées.....	74
B.1.2. Des déviantes sexuelles et des syphilitiques.....	77
B.2. Filles d'Ulster et filles des Hautes Terres d'Écosse : entre préjugés et intégration sociale.....	79
B. 2.1. Les préjugés à l'encontre des Irlandaises.....	80
B.2.2. Les « Highlands Teutchers ».....	86
Conclusion : déconstruire et (re)construire l'identité des filles perdues .....	88
Chapitre 2 : L'environnement social : terreau des filles perdues.....	91
A. La déviance féminine aux frontières de l'urbanisation .....	93
A.1. Misère sociale : l'écueil de la respectabilité.....	95
A.1.1. De la promiscuité à la déchéance.....	95
A.1.2. Filles perdues, filles des rues .....	99
A.2. La peur du Pauvre.....	100
A.2.1. Brigandage et survie.....	101
A.2.2. Mendiants et sans-abris.....	102
A.2.3. La classe dangereuse.....	104
A.3. La prostitution à Glasgow 1851-1861 : corollaire de la misère sociale ? .....	106



A.3.1. Prostitution clandestine ou indépendance féminine ?.....	107
A.3.2. Maisons closes, maisons pièges.....	108
A.3.3. Le commerce de la prostitution : un danger bénéfique ?.....	111
B. Industrialisation : quand l'exploitation ouvrière redéfinit la féminité.....	113
B. 1. Filles perdues, femmes-machines.....	115
B.1.1. Innovation technologique : l'émergence de la vertu mécanique.....	115
B.1.2. Les sorcières de l'industrie textile.....	118
B.1.3. Hégémonie masculine, déchéance féminine.....	119
B.1.4. Le harcèlement sexuel au travail.....	120
B. 2. Servantes et filles faciles.....	121
B.2.1. Du travail dans la domesticité à la déviance féminine.....	122
B.2.2. La fille perdue dans le sanctuaire familial .....	124
B.2.3. La domestique pauvre : une vocation de délinquante.....	125
B.2.4. Des maîtres, des Would be's et des filles perdues.....	127
Conclusion : les filles perdues : les emblèmes d'un monde en mutation.....	130
Chapitre 3 : La personnification des filles perdues : construire les stéréotypes.....	131
.....	131
A. Démons, sorcières et filles perdues dans le courant de pensée moraliste .....	133
A.1. L'émergence d'une créature infernale.....	134
A.1.1. Aux origines de l'Enfer féminin.....	134
A.1.2. Tentation et mœurs légères.....	135
A. 2. Jacob Wakefield MacGill et l'expansion d'une chasse aux sorcières.....	137
A.2.1. La multiplication des condamnations.....	137
A.2.2. Des filles perdues et des religieuses .....	138
A.2.3. Vers un renforcement des stéréotypes.....	140
B. Filles perdues : victimes ou fer de lance de l'utopie sociale de Robert Owen ? .....	141
B.1. Construction de l'adolescente « victime ».....	142
B.1.1. De l'utopisme à l'environnementalisme : redéfinir la féminité .....	142
B.1.2. L'éducation : un antidote à la fille perdue ?.....	144
B.2. Conformisme et controverses.....	146
B.2.1. Des communautés Célestes à la chute de la nouvelle Eve.....	146
B.2.2. L'ancrage d'un personnage : la victime.....	148
C. Les filles perdues : les marionnettes de William E. Gladstone ?.....	150
C.1. Les filles perdues dans la politique de William Ewart Gladstone.....	151
C.1.1. La prostituée ou le fardeau de W. E. Gladstone.....	151
C.1.2. Des poupées sans voix et un ventriloque éloquent.....	153
C.2. La fille perdue : un instrument politique à double tranchant.....	155
C.2.1. Hommes politiques et réformateurs sociaux : alliés de circonstance.....	155
C.2.2. Déviance féminine et scandales politiques.....	156
Conclusion : la fille perdue : entre culpabilité et innocence .....	158
Partie II. Le Système de Glasgow : l'émergence d'un nouveau système de contrôle social.....	160
Chapitre 4 : la création du Système de Glasgow : une escalade de la répression 1860-1870....	165
A. La répression des femmes : une réaction à la modernisation.....	168
A.1. L'ancien monde : aux origines de la désillusion.....	169
A.1.1. Une régulation inefficace de la déviance féminine.....	169
A.1.2. Les filles perdues et la théorie du mensonge .....	173
A.2. Science et théorisation de la féminité.....	175
A.2.1. La femme féconde ou le poison de la sélection naturelle.....	175
A.2.2. Domestiquer la nature, dompter la féminité.....	178
B. Législation, identité urbaine et filles perdues : les liaisons dangereuses.....	181

B.1. La loi : un nouveau moyen d'oppression.....	182
B.1.1. L'émergence d'une nouvelle catégorie juridique : la prostituée.....	182
B.1.2. La loi locale : vers le renforcement de la persécution des filles perdues.....	186
B.1.3. Le Glasgow Police Act, 1866 : de la prévention à la répression.....	188
B.2. Le Système de Glasgow : la quête de l'identité glasvégienne.....	190
B.2.1. Le Système de Glasgow face aux Contagious Diseases Acts .....	190
B.2.2. Contribution citoyenne et « tradition » policière : le ciment de la communauté	194
Conclusion : le Système de Glasgow : un système hétérogène et équivoque.....	197
Chapitre 5 : Le placement des filles perdues en institution : inculquer le conformisme .....	200
A. L'Institution Magdalene : la clef de voûte du Système de Glasgow.....	202
A.1. Organisation interne : des dominants et des dominées.....	203
A.1.1. Un système hiérarchique complexe pour une efficacité redoublée.....	203
A.1.2. Trier et compartimenter la déviance.....	206
A.2. L'éducation morale : un outil de reconditionnement social.....	209
A.2.1. Des Ladies et des élèves déviantes .....	209
A.2.2. L'intériorisation des valeurs normatives .....	213
A.3. De la repentance des filles perdues à leur exploitation professionnelle .....	215
A.3.1. Former des travailleuses aptes et adaptées.....	215
A.3.2. Des filles perdues au service du capitalisme.....	218
B. Le Lock Hospital : l'outil curatif et social du système de Glasgow.....	221
B.1. Le Lock Hospital : entre apparence et réalité .....	223
B.1.1. Un hôpital destiné aux prostituées et aux femmes pauvres ?.....	223
B.1.2. Des chiffres révélateurs ? .....	224
B.1.3. Internement forcé ou volontariat ?.....	226
B.2. La médecine au service du Système de Glasgow.....	227
B.2.1. Science et moralité : une association prolifère.....	227
B.2.2. De l'humiliation à la douleur dans les pratiques médicales.....	229
B.2.3. Soigner la déviance par l'empoisonnement : de la belladone au mercure.....	232
Conclusion : De l'enfermement à la réintégration : des filles perdues dans une société du mérite.....	235
Chapitre 6 : Contrôler les désirs et les distractions des filles perdues hors les murs des institutions.....	238
A. Les lieux de divertissements : les repaires des filles perdues ?.....	240
A. 1. Des adolescentes et des divertissements.....	241
A.1.1. Les nouvelles formes de divertissement entre 1860 et 1870.....	241
A.1.2. Des divertissements aux nombreux attraits.....	242
A. 2. Déviance féminine et divertissements : entre perceptions et faits.....	244
A.2.1. Les divertissements : un outil de corruption morale? .....	244
A.2.2. Les lieux de divertissement : les foyers de la délinquance ? .....	247
B. Le contrôle des divertissements.....	249
B.1. Le contrôle des divertissements : une mise en place difficile .....	250
B.1.1. Les prémices : la croisade moraliste de l'Institution Magdalene.....	250
B.1.2. Ententes et désaccords .....	253
B.2. Prohiber les divertissements et soumettre les filles perdues.....	255
B.2.1. La mise en place de la prohibition.....	255
B.2.2. Imposer une nouvelle façon de se divertir et contrôler la déviance féminine.....	257
Conclusion : Quand le contrôle de la déviance féminine au sein de l'espace public révèle les limites de la répression .....	258
Partie III : L'effondrement du Système de Glasgow.....	260
Chapitre 7 : L'efficacité du Lock Hospital et des services de police au cœur des débats.....	266

A. Les enquêtes parlementaires : la naissance de la controverse.....	267
A.1. La diminution de la déviance féminine à Glasgow selon Alexander McCall.....	269
A.1.1. Légitimer la coercition : efficacité et singularités du Système de Glasgow.....	269
A.1.2. La prostitution : une diminution remise en question.....	271
A.2. La propagation des maladies vénériennes à Glasgow selon Alexander Patterson....	275
A.2.1. Un bilan médical entre régression et atténuation .....	275
A.2.2. A. Patterson : un acteur engagé en faveur de la coercition .....	277
A.2.3. Un compte-rendu d'enquête et des avis partagés.....	280
B. Idéalisme et controverse : quand le Système de Glasgow alimente les polémiques.....	281
B.1. La prostitution : un argument politique des débats publics.....	283
B.1.1. Entre crédulité et manipulation .....	283
B.1.2. Des orateurs « bien intentionnés ».....	286
B.2. La coercition : contrôle ou respect des libertés individuelles ?.....	288
B.2.1. Réprimer la prostitution : l'initiative du peuple? .....	288
B.2.2. L'implication citoyenne : un concept idéalisé.....	291
B.2.3. Des prostituées sous contrainte et des patientes volontaires.....	293
B.2.4. Le Système de Glasgow : un système discriminatoire envers les femmes .....	298
Conclusion : L'effondrement des deux premiers piliers du Système de Glasgow : la police et le Lock Hospital.....	300
Chapitre 8 : De la restructuration et de la multiplication des établissements correctionnels, sociaux et scolaires à l'effacement de l'Institution Magdalene.....	303
A. L'Institution Magdalene face à la multiplication et à la restructuration des établissements correctionnels.....	307
A.1. Centraliser et décentraliser les méthodes de gestion de la déviance des mineurs : de l'hégémonie de l'Institution Magdalene à sa chute.....	307
A.1.1. Le Reformatories and Industrial Schools Act (1866) : le succès à court terme de l'Institution Magdalene .....	308
A.1.2. La création du Glasgow Juvenile Delinquency Board (1878) ou le début de l'effacement de l'Institution Magdalene .....	311
A.2. Les établissements coercitifs : source de l'évincement de l'Institution Magdalene....	313
A.2.1. Les écoles industrielles : des établissements plus conformes aux idéologies du moment ?.....	313
A.2.2. Les maisons de correction : les nouveaux établissements publics.....	317
B. Des nouveaux foyers sociaux pour pallier les lacunes de l'Institution Magdalene .....	319
B.1. Prendre en charge les filles perdues non admises dans les centres correctionnels....	319
B.2. Les nouvelles pensionnaires de la Glasgow Poorhouse.....	320
B.3. La création de la Glasgow Home for Desterted Mothers (1873).....	321
C. L'expansion du réseau d'établissements scolaires à Glasgow.....	323
C.1. L'éducation : le soubassement d'une nation disciplinée et productive.....	324
C.1.1. L'absence d'éducation : les premiers pas vers la déviance.....	324
C.1.2. Absentéisme scolaire et déviance juvénile à Glasgow .....	325
C.1.3. Education (Scotland) Act (1872) : vers la création de citoyens conformes et non déviantes.....	328
C.2. L'éducation des filles : un frein à la déviance des adolescentes ?.....	329
C.3. Prévenir l'absentéisme scolaire et la déviance.....	331
Conclusion : l'effacement de la clef de voûte du Système de Glasgow.....	332
Chapitre 9 : Vers de nouvelles perceptions des filles perdues (1880-1900) .....	335
A. Les adolescentes : une population vulnérable.....	337
A.1. Des journalistes, des réformateurs sociaux et des adolescentes abusées .....	338
A.1.1. La « traite des Blanches » : une prise de conscience à l'échelle européenne.....	338

A.1.2. William. T. Stead et l'innocence des filles perdues : un scandale médiatique ..	340
A.1.3. La prostitution juvénile à Glasgow : en marge de la médiatisation ? .....	341
A.1.4. Les cafés-glacières italiens : source de la « traite des Blanches » à Glasgow ?...	344
A.2. La déviance durant la puberté et l'adolescence dans le discours médical.....	346
A.2.1. Les filles pubères et les adolescentes : des victimes de la métamorphose de leur corps ? .....	346
A.2.2. Les déviances féminines durant la puberté et l'adolescence : un mal irrémédiable ? .....	349
B. La justice au service de la protection des femmes mineures .....	351
B.1. L'évolution des lois britanniques sur la protection des mineurs .....	352
B.1.1. Enrayer la prostitution juvénile par la promulgation du Criminal Law Amendment Act (1885) .....	352
B.1.2. Prévenir la déviance juvénile : de la condamnation de la maltraitance à l'absolutisme de l'État .....	355
B.2. L'application des premières lois sur la protection des mineurs : vers un nouveau rôle de la police à Glasgow? .....	359
B.2.1. Des nouvelles méthodes de contrôle de la prostitution ?.....	359
B.2.2. Des femmes mineures maltraitées et des policiers .....	362
Conclusion : la nouvelle identité des filles perdues au lendemain de l'effondrement du Système de Glasgow : entre réalité et effet d'annonce.....	365
Conclusion Générale.....	368
BIBLIOGRPAHIE.....	382
ANNEXES.....	410



## Liste des figures :

- Figure 1** : Fonctionnement du Système de Glasgow .....p. 165
- Figure 2** : Organisation interne de l'Institution *Magdalene* de 1864 à 1882.....p. 200
- Figure 3** : Chronogramme des lois et des différents établissements qui prennent en charge les filles perdues à Glasgow entre 1850 et 1900.....p. 305
- Figure 4** : Évolution du nombre de pensionnaires de l'Institution *Magdalene* de 1860 à 1900.....p. 311



## Liste chronologique des lois évoquées dans cette thèse

- **Lois britanniques :**

1754 : *Marriage Act*

1823 : *Masters and Servants Act*

1824 : *Vagrancy Act*

1851 : *Apprentices and Masters Act*

1854 : *Youthful Offenders Act*

1857 : *Industrial Schools Act*

1864, 1866, 1869 : *Contagious Diseases Acts*

1866 : *Reformatory and Industrial Schools Act*

1870 : *Forster Act*

1870 : *Married Women's Property*

1871 : *Bank Holidays Act*

1875 : *Offences Against the Person Act*

1885 : *Criminal Law Amendment Act*

1889 : *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act*, ou *Children's Charter*

1891 : *Prevention of Cruelty to Children Amendment Act*

1933 : *Children and Young Person Act*

- **Lois seulement appliquées en Écosse et/ou à Glasgow**

1843 : *Glasgow Police Act*

1845 : *Poor Law (Scotland) Act*

1850 : *Police of Towns (Scotland) Act*

1853 : *Forbes MacKenzie Act*

1862 : *Police Improvement Act* ou *Burgh Police Act* ou *Lindsay's Act*

1866 : *Glasgow Police Act*

1872 : *Education (Scotland) Act*

1878 : *Juvenile Delinquency Prevention and Repression Act*

1891 : *City of Glasgow Act*





# **Introduction générale**



*I am a child of many  
born into this city  
I am Pict, I am Celt  
I am Irish, Scottish, and Glaswegian  
a city born, tenement-bred lassie fae the Gorbals  
raised up in housing scheme-slums  
an Irish Catholic, Scottish Protestant, non-believer  
spawn of violence, poverty and alcohol  
social services, children's homes, foster care*

Ruby McCann, *Home Grown in Glasgow*, (2018)<sup>1</sup>

Pour la société écossaise contemporaine, l'adolescence des jeunes femmes dans les ghettos de Glasgow résonne comme une ode à l'histoire de la ville, à la fois tumultueuse et glorieuse. L'extrait ci-dessus du poème écrit par Ruby McCann à l'occasion de la Journée internationale de la Femme met parfaitement en lumière l'aspect ambivalent de ce passé. Cette ambivalence se retrouve dans la fierté qu'éprouvent les Glasvégiennes du XXI<sup>e</sup> siècle pour leurs identités à la fois riches et variées. Ces identités sont forgées, notamment, par deux siècles de croissance économique et de bouleversements sociaux, qui ont encouragé et encouragent encore Glasgow à se réinventer. En effet, désignée comme la « seconde ville de l'Empire Britannique » dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle arbore aujourd'hui le titre de Capitale Européenne de la Culture. Pourtant, derrière ces titres élogieux demeure une réalité sous-jacente, un passé douloureux qui, à travers le temps, a laissé son empreinte sur la réputation dévoyée des jeunes femmes au sein des ghettos de Glasgow.

Glasgow a longtemps été vue comme la ville de la prostitution et de la malveillance, de l'enfance volée et de la délinquance, ou tel que l'explique Michael Meighan, comme un « aimant à personnes démunies »<sup>2</sup>. Cette représentation émerge durant la seconde phase d'industrialisation (1840-1900)<sup>3</sup>, durant laquelle la ville subit une croissance démographique sans précédent et dont les conséquences négatives –surpopulation, épidémies, chômage– modifient durablement le paysage urbain et le mode de vie des habitants. Plongée dans la misère et la précarité, une grande partie de la population, notamment la jeunesse, porte un nouveau regard sur les pratiques illégales et/ou immorales qui conditionnent leur survie dans les taudis de la ville. S'ajoute à cela l'apparition des gangs, moteurs du crime et de la prostitution qui se développent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et continuent de sévir encore aujourd'hui<sup>4</sup>. Cette réputation sulfureuse, dont les Glasvégiens peinent à

---

1 CANN, Ruby, *Home Grown in Glasgow*, poème écrit et récompensé en 2018, à l'occasion de la journée de la femme. [En ligne : <https://www.glasgowwestend.co.uk/home-grown-glasgow-poem-international-womens-day-ruby-mccann/>]. Consulté le 12 janvier 2022. Voir annexes : doc. 30.

2 « *magnet for the dispossessed* ». MEIGHAN, Michael, *Glasgow: A History*, Stroud : Amberley, 2013, p. 76.

3 PATON, Kirsteen, *Gentrification: A Working-Class Perspective*, New-York : Routledge, 2016, p. 58.

4 Voir à ce propos l'ouvrage d'Alastair Gray, *A History of Scotland*, Oxford : OUP, 1999.

se défaire, est désormais ancrée dans la mémoire collective<sup>5</sup>. Elle est à l'origine des protestations contre l'adoption du nouveau slogan publicitaire de la ville en 2013 : « Les Glasvégiens font Glasgow » (*People make Glasgow*)<sup>6</sup>. Dans un article publié dans *The Guardian*, le journaliste Kevin McKenna suggère que ce slogan n'est pas représentatif du pouvoir décisionnaire des habitants, puisque peu d'entre eux se seraient prononcés sur son adoption<sup>7</sup>. Nous pensons toutefois que ce slogan témoigne parfaitement de l'évolution historique de la ville, dans laquelle les Glasvégiens reflètent à la fois la grandeur de Glasgow et sa décadence.

C'est de cette polarité qu'émergent et s'affirment, dans la seconde moitié du XIXe siècle, des nouvelles perceptions de la féminité. Le concept d'adolescence n'existant pas encore, les jeunes femmes doivent posséder les caractéristiques que la société britannique victorienne associe à la féminité : l'ignorance, la fragilité, la docilité et la loyauté. À l'inverse, les jeunes femmes qui ne correspondent pas à cet idéal sont désignées comme des filles perdues, dangereuses pour la santé morale des Glasvégiens et néfastes pour la réputation de la ville. Identifiées et marginalisées, ces adolescentes se retrouvent dès lors au cœur d'un nouveau système de contrôle social. Surnommé le Système de Glasgow, ce dernier les enferme et les éloigne du regard de la société. Étouffées par les murs opaques des institutions et presque absentes de l'historiographie, les voix de ces jeunes femmes résonnent pourtant dans la mémoire collective. Ainsi, l'objectif de cette thèse est avant tout d'apporter un éclairage sur l'identité de ces jeunes femmes, sur les motivations des acteurs du Système de Glasgow, ainsi que sur la façon dont le contexte économique, social et juridique a influencé la mise en place de ce nouveau système.

L'introduction de cette étude a pour ambition de mettre en lumière les lignes directrices de notre travail de recherche. Dans une première partie, nous allons donc définir et placer dans leur contexte les termes du sujet. Cela va nous permettre notamment d'apporter un éclairage sur l'origine et l'évolution du terme fille perdue. Dans une seconde partie, nous expliquerons ensuite de quelle façon l'étude des travaux d'historiens et sociologues, ainsi que l'analyse des documents d'archive, représentent des processus complémentaires dans l'élaboration de cette thèse. Enfin, la troisième partie de cette introduction vise à mettre en lumière nos hypothèses sur l'évolution du traitement institutionnel des filles perdues à Glasgow entre 1851 et 1901.

---

5 MEIGHAN, Michael, *op. cit.*, p. 9.

6 Ce Slogan fait écho sous ses dimensions rhétorique et sémantique au proverbe local « *The Clyde made Glasgow, and Glasgow made the Clyde* ». PATON, Kirsteen, *op. cit.*, p. 58.

7 MCKENNA, Kevin, « A slogan for Glasgow? I have a few choice words », *The Guardian*, 29 juin 2013. [En ligne : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/jun/29/people-make-glasgow-slogan-marketing>]. Consulté le 12 décembre 2021.

## 1. De la perception de l'adolescence à l'enfermement

Questionner le placement des adolescentes déviantes en institution à Glasgow entre 1851 et 1901 ne va pas de soi. Pour mieux comprendre ce questionnement, il convient d'exposer les notions qui y sont rattachées –traitement institutionnel, déviance, adolescence, filles perdues–, de les définir et de les replacer dans le contexte historique. Cette première partie s'inscrit donc dans une démarche de structuration, qui vise à mettre en lumière le cadre conceptuel de notre étude, mais aussi à en marquer les bornes spatiales et temporelles. Dans un premier temps, il est essentiel de définir la place qu'occupe l'adolescence dans la société victorienne de Glasgow, puisque ce concept constitue le fil conducteur de notre analyse. En outre, aborder cette période du développement de l'être humain –l'adolescence– sous une perspective genrée va permettre à la fois de mettre en relation les notions de puberté et de déviance féminine, mais aussi de donner corps et sens au terme fille perdue. Dans un second temps, nous allons porter notre attention sur la définition du placement en institution. Exposer la façon dont le développement économique et social de la ville de Glasgow influence le processus d'enfermement des adolescentes désignées comme filles perdues va permettre, *in fine*, de mettre en lumière un fait historique encore peu étudié : le Système de Glasgow.

### A. Féminité, puberté et marginalité

#### A.1. Vers une conceptualisation de l'adolescence

Dans nos sociétés contemporaines, le parcours de vie d'un individu se compose généralement de six étapes distinctes, à savoir la naissance, l'enfance, l'adolescence, la vie adulte, la vieillesse et la mort<sup>8</sup>. Toutefois, cette conception est un paradigme qui fluctue selon les époques, selon les sociétés et selon l'origine sociale des individus. Le concept d'adolescence, tel que nous le voyons aujourd'hui, c'est-à-dire une étape entre l'enfance et la vie adulte, est un concept qui n'apparaît pas avant le début du XXe siècle. Jusque dans les années 1890, l'adolescente n'est pas encore considérée comme telle. Elle possède le statut de femme adulte et se prépare donc à sa future vie d'épouse et de mère. Si elle est issue d'un milieu ouvrier, elle occupe également un emploi. Ce n'est qu'en 1904 que le philosophe et psychologue américain G. Stanley Hall conceptualise pour la première fois le terme adolescence. Grâce à la publication et à la diffusion de ses travaux de

---

8 DUANE, F., Alwin, « Commentary: It takes more than one to tango: life course epidemiology and related approaches », *International Journal of Epidemiology*, vol. 45, n°4, 2016, pp. 988-993. [En ligne : <https://doi.org/10.1093/ije/dyw108> ]. Consulté le 7 décembre 2021.

recherche, ce terme devient un objet d'étude scientifique<sup>9</sup>. Son origine prend alors tout son sens puisqu'il possède une racine latine, *adolescere*, qui signifie grandir, croître<sup>10</sup>. Dans la pensée collective cette période constitue dès lors une étape distincte dans le processus d'évolution physique et psychique de l'être humain. Cette étape, qui dure plus ou moins longtemps selon les individus, s'étend entre l'enfance et la vie adulte.

Par ailleurs, G. S. Hall suggère que l'apparition de cette étape résulte de l'évolution sociétale qui se produit en Amérique dans la seconde moitié du XIXe siècle. Au cours de cette période, la société américaine prend peu à peu conscience des besoins spécifiques de l'enfant, à savoir son développement moral et physique, ainsi que le besoin de sécurité et de protection. Le législateur, en particulier, adopte un comportement paternaliste en réglementant le travail des enfants, mais aussi en imposant officiellement un cadre éducatif<sup>11</sup>. La jeunesse ouvrière, jusqu'alors contrainte de participer à l'effort collectif, acquiert progressivement l'opportunité d'occuper les bancs des établissements scolaires, et cela, de plus en plus tardivement dans la vie. Toutefois, si G. S. Hall applique cette théorie à l'histoire américaine, nous pensons qu'elle est également applicable à l'histoire écossaise.

À partir de 1819, la promulgation d'une série de lois, appelées lois des Fabriques (*Factory Acts*), favorise l'émergence d'une nouvelle perception de l'enfance, en retardant l'entrée des plus jeunes sur le marché du travail (annexes : doc. 31)<sup>12</sup>. S'ajoute à cela la loi de 1872 sur l'éducation (*Education Act*) qui rend la scolarité obligatoire pour les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans, et cela, quelle que soit leur origine sociale<sup>13</sup>. En dessous de ce seuil, les enfants ne sont donc, légalement, plus employables. Par conséquent, ces derniers sont de moins en moins considérés par la société écossaise comme des « adultes en devenir et en réduction »<sup>14</sup>. La délimitation de la période de l'enfance, durant la seconde moitié du XIXe siècle, marque ainsi le point de départ d'une évolution vers la création et l'adoption du concept d'adolescence. En effet, au tournant du XXe siècle, l'enfant possède son propre statut et la jeune femme n'incarne plus la femme adulte, mais l'adolescente. Dans cette étude, nous utiliserons donc les termes « jeune femme » et « adolescente » pour désigner cette population. En outre, bien que le concept d'adolescence ne soit reconnu qu'en 1904, nous pensons que la population féminine âgée de douze à dix-huit ans durant la seconde moitié du XIXe

---

9 MAZLISH, Bruce, *James and John Stuart Mill: Father and Son in the Nineteenth Century*, New-York : Routledge, 2017, p. 177.

10 LEROY Arthur, *Imaginaire de l'adolescence*, Paris : ESF, 2018, p. 67.

11 Voir à ce propos l'ouvrage de Chaim ROSENBERG, *Child Labor in America : A History*, Jefferson : McFarland & Company, 2013.

12 OYSTON, Derek, CARLAW, Margaret, *Working Children*, Kelso : Baillieknowe Publishing, 2003, p. 14.

13 Cette loi diffère de la loi anglaise *Forster Act* de 1870 qui n'a jamais été appliquée en Écosse.

14 LAMOINE, Georges, « La loi et les âges de la vie », Presses Sorbonne Nouvelle, 1995, pp. 67-76. [En ligne : <http://www.openedition.org/6540>]. Consulté le 12 mai 2020.

siècle mérite toute notre attention, puisqu'elle est l'élément central qui régit les mécanismes d'une construction sociale –l'adolescence– très peu explorée en ce qui concerne l'Écosse.

### A.2. La puberté : un outil administratif

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, la communauté scientifique britannique s'intéresse, non pas à l'adolescence, mais à ce qu'elle nomme communément la « puberté »<sup>15</sup>. Pour la société victorienne, la puberté représente une simple frontière entre le monde de l'enfant et le monde de l'adulte. En 1841, le médecin britannique Michael Ryan<sup>16</sup> suggère que la puberté survient à l'âge de douze ans chez les filles et quatorze ans chez les garçons, puis se termine vers seize ans<sup>17</sup>. Cette conception de l'âge de la puberté perdure durant toute la seconde moitié du XIXe siècle. Toutefois, bien que les jeunes femmes atteignent la majorité civile à 21 ans, il est important de souligner ici que le principe majorité/minorité n'est pas clairement défini dans les textes officiels<sup>18</sup>.

Nous constatons en revanche que l'âge de la puberté permet la catégorisation des individus dans les documents officiels des institutions publiques. En effet, le système judiciaire établit une majorité pénale à douze ans, lors de l'apparition supposée de la puberté chez les jeunes femmes. Lorsque ces dernières sont âgées de plus de douze ans et se retrouvent impliquées dans des affaires de délinquance, de violence, de prostitution ou de crime, elles encourrent des peines similaires à celles encourues par les femmes adultes<sup>19</sup>. En outre, la majorité matrimoniale est officiellement à seize ans. Dès cet âge, en Écosse, les jeunes femmes sont donc autorisées à se marier sans consentement parental<sup>20</sup>. Enfin, dans les rapports de recensements de la seconde moitié du XIXe siècle, l'âge de la puberté détermine également le statut des jeunes femmes. L'obligation de faire figurer les naissances, les décès et les mariages aux registres d'état civil n'étant instituée qu'en 1855 en Écosse, les âges des individus dans les rapports de 1851 et 1861 sont peu fiables. Un grand nombre d'individus n'ont pas connaissance de leur année exacte de naissance. En 1861, la limite entre les enfants (*infants*) et les adultes est donc arrondie à quinze ans. Cette limite est abaissée à

15 RYAN, Michael, *A Manual of Midwifery, or compendium of gynæcology and paidonosology, comprising a new nomenclature of obstetric medicine, with a concise account of the symptoms and treatment of the most important diseases of women and children*, Londres : Michael Ryan, 1841, pp. 58-63.

16 Les historiens pensent que M. Ryan était irlandais. Si le doute persiste sur sa nationalité d'origine, il est prouvé qu'il a étudié la médecine à l'Université d'Édimbourg.

17 Les médecins de l'époque victorienne pensent communément que l'âge de la puberté varie selon les situations géographiques et selon les milieux sociaux. Ainsi, dans les lieux où règne une forte chaleur, tels que les pays tropicaux ou les usines des pays du nord, les adolescents, et particulièrement les jeunes femmes, se développeraient précocement. Les données ci-dessus correspondent donc aux villes industrielles d'Écosse. RYAN, Michael, *loc. cit.*

18 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2: Boundaries, Behaviours and Bodies*, Farnham : Ashgate Publishing, 2014, pp. 86-87.

19 MACDONALD, Athol, John, *A Practical Treatise on the Criminal Law of Scotland*, Édimbourg : William Patterson, 1866, p. 14.

20 SULLIVAN, Margaret, *The Jane Austen Handbook: Proper Life Skills from Regency England*, Philadelphie : Quirk Books Editions, 2011, p. 134.



treize ans la décennie suivante, puisque la majorité des enfants quittent l'école vers douze ans. Ce seuil demeure le même durant les trois décennies suivantes. Ainsi, la notion de puberté donne le ton aux documents officiels et met en lumière l'invisibilité de cette période qu'est l'adolescence.

Jusqu'à la fin du siècle, l'âge de la puberté, tel qu'estimé par M. Ryan, permet également de catégoriser les populations internées dans des institutions sociales ou disciplinaires, notamment dans les orphelinats, les maisons de redressement mais aussi dans les établissements carcéraux et les hôpitaux. En analysant les registres des prisons de Glasgow, nous observons que la limite d'âge entre les délinquants juvéniles et les adultes se situe à seize ans, bien que les adolescents atteignent la majorité pénale dès douze ans<sup>21</sup>. Dans les orphelinats des paroisses, les enfants sont accueillis jusqu'à l'âge de douze ans, en moyenne, puis intègrent le milieu professionnel. Entre 1851 et 1859, le *Magdalene Asylum*, établissement spécialisé dans l'accueil des déviantes sexuelles, ne prend pas en charge les « filles » (*girls*), mais uniquement les jeunes femmes de plus de dix ans, c'est-à-dire les jeunes femme pubères<sup>22</sup>. À partir de 1864, l'établissement est rebaptisé l'Institution *Magdalene* (*Magdalene Institution*) et accueille séparément les filles non pubères et les jeunes femmes pubères<sup>23</sup>. Ainsi, bien que le terme « adolescente » soit étranger aux Glasvégiens à l'époque victorienne, nous pensons qu'il est essentiel de mettre en lumière l'existence de ces jeunes femmes.

### A.3. Femme pubère, femme déviante

La population adolescente est d'autant plus intéressante à étudier lorsque nous portons notre attention sur la perception erronée de la communauté scientifique à l'égard de la puberté. En effet, les médecins attachent beaucoup d'importance aux transformations physiques et psychiques qui se produisent dans le corps des adolescentes. Toutefois, au début de la seconde moitié du XIXe siècle, l'étude de ces transformations n'en est qu'à ses balbutiements. Le cas de la maternité, par exemple, est tout à fait révélateur des connaissances limitées que possèdent les médecins sur le corps des jeunes femmes et sur son fonctionnement hormonal. Dans ses écrits, M. Ryan affirme que l'ovulation n'est pas systématiquement nécessaire à la reproduction. Il suggère alors que les jeunes femmes, pour ne pas dire les enfants, peuvent entamer une grossesse avant leur premier cycle menstruel<sup>24</sup>. En outre, selon Martha Voght et Vern Bullough, les résultats des recherches scientifiques menées sur la puberté au milieu de l'époque victorienne sont bien souvent biaisés par les convictions idéologiques des hommes du corps médical<sup>25</sup>. En effet, la société victorienne est une

21 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, p. 87.

22 BRYCE, J. D., *The Glasgow Magdalene Asylum, Its Past and Present: with relative facts and suggestions*, Glasgow : David Bryce, 1859. Glasgow : archives de la Mitchell Library, GL 364. 720941443BRY.

23 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge, 1990, p. 148-150.

24 RYAN, Michael, *op. cit.*, p. 61.

25 BULLOUGH, Vern, VOGHT, Martha, « Women, Menstruation and Nineteenth-Century Medicine », *Bulletin of the*

société patriarcale, dans laquelle les femmes, dépossédées de tous pouvoirs juridiques et décisionnels, sont subordonnées à la figure masculine du père ou de l'époux. La connaissance du corps des jeunes femmes apparaît alors comme l'apanage des hommes.

L'étude de la puberté s'inscrit dans un processus social, désignée par Nicole-Claude Mathieu en 1985, comme la « domestication de la reproduction »<sup>26</sup>. En prenant position de façon subjective, certains médecins s'approprient le corps des adolescentes et s'assurent que leurs comptes-rendus de recherche servent un intérêt idéologique : le conditionnement de la jeune femme à son rôle de reproductrice. En effet, astreintes à leurs rôles de futures mères et de futures femmes au foyer, les adolescentes doivent rester vierges, avant de s'abandonner aux hommes par les liens du mariage. En tant que symbole de la maturité sexuelle, la puberté joue donc un rôle essentiel dans le maintien de la suprématie masculine. Contrôler la puberté, c'est s'assurer de garantir la virginité des jeunes femmes à leurs futurs époux. Afin de domestiquer la « reproductrice », certains médecins associent donc la puberté à une maladie<sup>27</sup>. M. Ryan la qualifie notamment de fièvre de la puberté, dont la fièvre n'en serait en réalité qu'un des nombreux symptômes<sup>28</sup>. Il écrit :

Le visage et d'autres parties du corps sont souvent recouverts de multiples éruptions. Il y a aussi une fièvre éphémère, quelquefois des maux de tête, des signes d'hystérie, des désordres dans les organes respiratoires, de la toux, une respiration difficile, des palpitations et un rythme cardiaque élevé<sup>29</sup>.

Ces différents symptômes mettent en exergue deux conséquences majeures de la puberté que de nombreux médecins associent fermement à l'infériorité du sexe féminin : le développement de la passion et la déraison. En effet, l'augmentation de la température corporelle, induite notamment par la fièvre, mais aussi l'augmentation du rythme cardiaque seraient les signes indubitables du développement de pulsions sexuelles immorales<sup>30</sup>. Cette « passion » provoquée par l'apparition de la puberté engendrerait à son tour l'aliénation, ou comme la qualifie le médecin français Ernest E. Rousseau en 1857, « l'hystérie »<sup>31</sup>. Pour d'autres, la déraison des jeunes femmes serait engendrée plus particulièrement par les contractions nerveuses qui se produisent dans leur appareil reproductif

---

*History of Medicine*, vol. 47, n°1, 1973, p. 66. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/44447512>]. Consulté le 2 octobre 2021.

26 JAULIN, Dolores, « L'arrondissement des femmes : essais en anthropologie des sexes [compte-rendu] », *Langage et Société*, vol. 24, 1985, pp. 101-106. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/lsoc\\_0181-4095\\_1985\\_num\\_34\\_1\\_2041](https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1985_num_34_1_2041)]. Consulté le 12 décembre 2021.

27 BULLOUGH, Vern, VOGHT, Martha, *loc. cit.*, p. 67.

28 RYAN, Michael, *op. cit.*, pp. 60-64.

29 « *The face and other part of the body are often covered with various eruptions. There is also an ephemeral fever, sometimes headach, hysteria, derangements of the respiratory organs, cough, laborious breathing, palpitation and inordinate action of the heart [...].* » *Ibid.*, p. 60.

30 MAZLISH, Bruce, *op. cit.*, p. 176.

31 ROUSSEAU, Ernest, Émile, *De la folie à l'époque de la puberté*, (1857), Charleston, Nabu Press, 2011, pp. 7-8.

lors des menstruations<sup>32</sup>. Ainsi pour les médecins du milieu du XIXe siècle, les désordres structurels du corps des jeunes femmes, qui conduisent à l'état passionnel ou à l'état hystérique, sont intimement liés. Qu'il s'agisse de passion ou de déraison, que ces comportements résultent d'expériences médicales vérifiables ou d'hypothèses erronées, la société les juge immoraux et qualifie leurs autrices de jeunes femmes déviantes.

#### A.4. *La fille perdue : une déviante aux mille visages*

La déviance se définit au sens commun par la conduite transgressive d'un individu ou d'un groupe aux normes sociales en vigueur dans une société donnée, à une époque donnée<sup>33</sup>. Toutefois, Howard Becker nous met en garde contre le simplisme de cette définition que nous retrouvons couramment dans les dictionnaires contemporains. Selon le sociologue, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs variables. Considérer la situation dans laquelle est émis le jugement de déviance, analyser le processus nécessaire à son aboutissement, mais également identifier la personne ou le groupe qui émet ce jugement, permet de définir la déviance de manière plus complète<sup>34</sup>. Dans le cadre de cette étude, il nous est donc essentiel, sinon primordial, de prendre en compte les variables des phénomènes de déviance, telles qu'énoncées par H. Becker. Cela va nous permettre en effet de mettre en lumière l'origine mais aussi les raisons du développement des jugements moraux que porte la société glasvégienne à l'encontre d'un groupe spécifique d'adolescentes : les filles perdues.

Au sein de la société victorienne à Glasgow, les normes encadrant la féminité sont fondées sur une vision idéalisée connue aujourd'hui sous l'expression l'« Ange du foyer »<sup>35</sup>. Le terme foyer renvoi d'une part à l'idée que la place des femmes et des jeunes femmes est, et doit demeurer, dans la sphère privée et familiale. D'autre part, si la figure féminine incarne un ange, c'est avant tout parce qu'elle se doit d'en posséder les qualités, à savoir la docilité, l'innocence, la soumission et le dévouement aux hommes. Elle incarne un être pur, sain de corps et d'esprit. Dans cette conception de la féminité, toute femme ou jeune femme dont le comportement et les qualités correspondent à l'idéal victorien est considérée comme respectable. À l'inverse, celles qui transgressent ces normes se voient désignées comme déviantes. En outre, lorsque le nom fille perdue est attribué à une femme, cela signifie symboliquement qu'elle a perdu son caractère angélique. Elle est donc

32 BULLOUGH, Vern, VOGHT, Martha, *op. cit.*, pp. 66-67.

33 Dictionnaire Hachette, Paris : Hachette livre, 2006.

34 BECKER, Howard, *Outsiders*, (première édition en 1985) Paris : éd. Métailié, 2012, pp. 28-34.

35 L'expression « l'Ange du foyer » est extraite d'un poème de Coventry Patmore, publié en 1854 et intitulé *The Angel in the House*. Dans ce poème, l'auteur met en avant sa vision idéalisée de la femme parfaite, soumise à son mari, docile, mais qui conserve toutefois un caractère angélique. Cette expression est aujourd'hui couramment utilisée pour faire référence au statut de la femme à l'époque victorienne. WAUGH, Joanne, DESAUTELS, Peggy, *Feminists Doing Ethics*. Boston : Rowan and Littlefield Publishers, 2001, p. 123.

considérée comme un être impur, un ange déchu. Ainsi, nous pensons que dans la seconde moitié du XIXe siècle, la déviance féminine et la fille perdue sont des notions sémantiquement analogiques.

Dans l'inconscient collectif, la fille perdue est communément associée à la prostituée. C'est également la définition officialisée par les dictionnaires contemporains. Pour la société victorienne, la fille perdue qui se prostitue est en ce sens considérée comme une déviante sexuelle, au même titre que les jeunes femmes qui, à la puberté, présentent une sexualité jugée débridée. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que les Glasvégiens qualifient de filles perdues seulement les prostituées. En effet, nous pensons que leurs perceptions de la déviance féminine dépassent de loin le cadre linguistique, car la déviance sexuelle n'est pas l'unique forme de déviance opposée à l'idéal victorien de la féminité. Les filles perdues possèdent des identités différentes et variées, à l'image de la pluralité des formes que revêt la déviance féminine. Une délinquante ou une criminelle est ainsi qualifiée de déviante par le système judiciaire. Qu'elle ait été appréhendée suite à un acte de mendicité, qu'elle ait commis un vol, un crime ou encore un infanticide, la jeune femme est dès lors considérée comme dépossédée de son caractère angélique. Tel est le cas également de celles atteintes de maladies ou victimes d'un handicap, qui altèrent leurs sens et leurs capacités à s'occuper des tâches domestiques dévolues aux femmes et aux jeunes femmes. Enfin, les femmes célibataires ou encore les filles-mères sont déviantes, quant à elles, puisqu'elles évoluent indépendamment de la figure masculine.

Ainsi, la transgression des jeunes femmes aux normes de la féminité, telles qu'édictées par la société victorienne, constitue le soubassement de la déviance féminine. En outre, leur stigmatisation constitue également une première étape vers le rejet social. Dans cette étude, nous évoquons donc le terme fille perdue sous son aspect idéologique –la déviante sexuelle– mais aussi sociologique – l'ensemble des jeunes femmes socialement exclues–. Non pas que la définition littéraire soit à écarter, mais il est essentiel de prendre en compte l'ensemble des perceptions de la féminité et leurs évolutions respectives afin de traiter de façon complète la question des jeunes femmes déviantes à Glasgow.

Tandis que l'idéal féminin victorien est largement diffusé au sein de la société glasvégienne dès les années 1850, son appropriation individuelle est un processus qui diffère au sein des classes sociales<sup>36</sup>. Ce modèle de féminité est tout d'abord prôné par les classes dirigeantes. En effet, les femmes et les jeunes femmes des milieux aisés ne sont pas contraintes au travail, puisque leurs maris ou leurs pères subviennent à leurs besoins. La place de ces dernières est donc considérée, de

---

36 Dans cette étude, nous différencieront les classes sociales telles que définies par la pensée marxiste. Nous parlerons donc de la « classe aisée » pour désigner les élites, à savoir l'aristocratie et le patronat. Nous emploierons le terme « classe moyenne » pour désigner la petite bourgeoisie industrielle. Enfin, nous désignerons de « classes populaires » les classes qui n'appartiennent pas à la classe moyenne ou aisée. C'est notamment parmi ces dernières que se situent la « classe ouvrière » et les pauvres.

façon connexe, comme se situant dans la sphère privée et familiale. En outre, il incombe aux filles des grands propriétaires d'industries, des hommes politiques ou encore des banquiers, le devoir de garantir la succession du patrimoine familial, notamment par la contraction d'unions maritales arrangeantes<sup>37</sup>. Afin de remplir ce devoir, elles doivent donc conserver leur pureté. Toute jeune femme qui ne fait pas montre d'une réputation sans tâche est dès lors perçue comme déviante. La classe moyenne glasvégienne, enrichie grâce au développement du commerce et de l'industrie lors des décennies précédentes, adopte peu à peu à son tour cette conception de la féminité et de la déviance. Désireux de s'élever toujours plus dans la hiérarchie sociale, ouvriers qualifiés, contremaîtres ou encore petits commerçants imitent les comportements des individus des classes plus aisées. Par conséquent, ils renient fermement leur appartenance passée aux classes populaires, en condamnant la déviance féminine, qui constitue une entrave à leur élévation sociale. À travers leur regard, l'Ouvrière devient l'incarnation de l'immoralité, comme ses activités l'obligent à négliger les besoins de son mari ou de sa famille<sup>38</sup>. En outre, le travail en usine exercerait une influence néfaste sur le développement physique et mental des jeunes femmes, puisqu'il accélérerait l'arrivée de la puberté et en amplifierait les symptômes<sup>39</sup>.

*A contrario*, il demeure difficile pour les classes ouvrières de Glasgow de concilier cet idéal féminin avec la réalité de leurs conditions de vie et de travail. Bien que tout au long du siècle elles tendent à adhérer à ce modèle de féminité, elles ne peuvent que partiellement le mettre en pratique. En effet, les ouvrières se doivent non seulement de contribuer aux revenus de la famille, mais également de répondre à ses besoins, en effectuant les tâches domestiques. En outre, malgré leurs obligations professionnelles, leurs maris ou leurs pères attendent d'elles qu'elles ne possèdent, sinon la pureté, du moins la loyauté et la docilité de la figure angélique. À défaut, celles-ci sont désignées, sans aucune retenue, comme des filles perdues. Ainsi, si l'idéal victorien de la féminité n'est pas unanimement adopté au sein des différentes classes sociales, les jeunes femmes divergentes sont, quant à elles, largement objectivées et marginalisées.

#### *A.5. La fille perdue dans la littérature religieuse : Eve ou Marie-Madeleine ?*

La religion exerce une grande influence sur le mode de vie des Glasvégiens durant toute l'ère industrielle. Du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin de la période victorienne, la ville voit naître des mouvements de Réveils spirituels portés par le protestantisme évangélique. Ces mouvements, dont les instigateurs prônent une vision engagée du rôle de la religion, se concentrent

---

37 TOSH, John, *A Man's Place: Masculinity and the Middle-Class Home in Victorian England*. New Haven : Yale University Press, 1999, p. 17.

38 CAINE, Barbara, SUGA, Glenda, *Gendering European History: 1780-1920*, Londres : A&C Black, 2002, pp. 57-58.

39 RYAN, Michael, *op. cit.*, p. 64.

principalement au sein de la *Central Belt* (annexes : doc. 3)<sup>40</sup>. L'engagement de l'Église évangélique se manifeste notamment par une implication prononcée dans la gestion des problèmes sociaux liés à l'industrialisation. Le corps religieux s'investit alors dans l'assistance aux pauvres et la lutte contre l'intempérance et la prostitution. En outre, la période durant laquelle agissent ces Réveils coïncide étroitement avec la diffusion du terme fille perdue. Si ce lien est aisément perceptible, c'est notamment parce que ce terme puise indéniablement ses origines dans les textes saints de la Bible.

Le terme fille perdue fait tout particulièrement écho au Livre de la Genèse, lequel contient l'épisode de la Chute d'Adam et d'Eve du Paradis céleste, appelé Jardin d'Éden. Dans ce récit biblique de la création du monde, Eve succombe non seulement à la tentation de croquer le fruit défendu de l'« Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal », mais elle corrompt aussi Adam<sup>41</sup>. En punition, Dieu expulse du Paradis les deux premiers individus qu'il a créés. Dès lors, ces derniers perdent leur caractère divin et deviennent le premier couple humain sur Terre. La Chute symbolise donc leur déchéance. Ils perdent également leur innocence puisqu'ils découvrent la connaissance du bien et du mal, notamment par la reconnaissance de leur nudité<sup>42</sup>. La Bible reconnaît là le tout premier péché humain dont l'origine incombe, à l'évidence, au personnage féminin. Cet épisode biblique donne alors tout son sens à l'expression « *fallen woman* », que nous traduisons en français par « fille perdue ». En effet, l'adjectif *fallen* signifie littéralement tombée, déchu. Cela fait écho à la Chute d'Eve, qui incarne à la fois la première femme déchu et la femme qui a perdu son innocence. Le terme innocence faisant référence à la virginité dans la société victorienne, il est donc aisément compréhensible que cette dernière désigne par *fallen woman* les prostituées, les filles-mères ou les jeunes femmes victimes de viol, en référence à la condition morale post-lapsaire du personnage d'Eve. En français, nous préférons toutefois utiliser l'adjectif « perdue ». Cela renvoie non seulement à la perte de l'innocence et à la perte du caractère angélique de l'idéal de « l'Ange du foyer », mais aussi et surtout au rejet social des jeunes femmes insoumises ou victimes de la figure masculine. Ainsi, l'emploi de l'adjectif « perdue », au lieu de l'adjectif « déchu », permet de désigner non pas uniquement les déviantes sexuelles, mais l'ensemble des jeunes femmes concernées par cette stigmatisation.

Par ailleurs, nous choisissons de traduire le nom « *woman* » par « fille » et non par « femme », bien que la traduction littérale suggère le contraire. Il s'agit tout d'abord de comprendre à quelle population le terme anglais *woman* fait référence. Bien que les adolescentes soient considérées comme des femmes à la période victorienne, le nom *fallen woman* est attribué aussi bien aux jeunes femmes qu'aux femmes adultes. Dans le cadre de cette étude, utiliser toutefois le

---

40 DITCHFIELD, G., M., *The Evangelical Revival*, Londres: UCL Press, 1998.

41 La Bible, Ancien Testament, Genèse, chapitre 3.

42 *Ibid.*

terme femme pour désigner l'adolescente constituerait une maladresse linguistique qui pourrait induire le lecteur en erreur. En outre, l'orientation de ce choix de traduction s'explique par la construction sémantique du terme fille dans la langue française. En effet, ce terme est communément associé au statut de l'enfant, ainsi qu'à celui de la femme célibataire, tel que le désigne l'expression « vieille fille »<sup>43</sup>. Mais ce terme peut également être employé de façon péjorative et c'est ce qui nous intéresse ici tout particulièrement. Le français utilise les expressions « fille de joie », « fille publique », « fille des rues », pour désigner vulgairement la femme ou la jeune femme qui se prostitue<sup>44</sup>. Ainsi, il nous semble plus à propos de traduire *fallen woman* par fille perdue.

Par ailleurs, tandis que le terme fille perdue incarne la métaphore d'Eve lors de sa Chute du Jardin d'Éden, elle doit en grande partie sa diffusion à un autre personnage biblique, à savoir Marie-Madeleine. Cette dernière a été, et demeure, l'une des figures bibliques les plus controversées. Parfois dite sainte, parfois dite pécheresse, elle représente un personnage ambigu, qui influence depuis 2000 ans l'évolution des perceptions de la féminité en Occident. C'est tout particulièrement le cas en Grande-Bretagne, où durant l'ère industrielle s'épanouissent les foyers pour filles perdues qui portent son nom, les *Magdalene Asylums* (couvents de la Madeleine)<sup>45</sup>. Le premier d'entre eux est fondé à Dublin en 1767. À Glasgow, un foyer ouvre ses portes en 1812, sur *Parliamentary Road*<sup>46</sup>. À l'évidence, les pensionnaires de ces institutions religieuses ne sont pas associées à des saintes, mais plutôt à des pécheresses. Au XIXe siècle, le terme *Magdalene* devient synonyme de prostituée. Les filles perdues internées dans ces foyers sont dès lors désignées comme des déviantes sexuelles.

Cet euphémisme puise ses origines dans les différentes interprétations des textes bibliques. Marie-Madeleine apparaît dans les Évangiles canoniques du Nouveau Testament, à savoir les Évangiles selon Saint Marc, Saint Mathieu, Saint Luc et Saint Jean<sup>47</sup>. Ces textes relatent la vie de Jésus de Nazareth. Toutefois, les rôles que jouent les femmes dans les récits de la crucifixion et de la résurrection du Christ diffèrent d'un Évangile à l'autre. Cela a pour conséquence des représentations divergentes de l'identité de Marie-Madeleine. C'est notamment au Moyen Âge que cette dernière est reconnue par l'Église comme une pécheresse. En effet, dans une homélie

---

43 Dictionnaire Hachette 2006, *op. cit.*

44 *Ibid.*

45 Rebecca Lea McCarthy retrouve la trace de ces établissements dans le reste de l'Europe dès le XIIIe siècle, particulièrement en Italie, mais ce ne sera qu'au XVIIIe siècle que ceux-ci apparaissent au Royaume-Uni. MCCARTHY, Lea, Rebecca, *Origins of the Magdalene Laundries: An Analytical History*, Jefferson : Mcfarland, 2010, pp. 9-11.

46 Cette voie reliait jusqu'en 1865 le centre de la ville aux quartiers de l'est (*East End*). Démolisi lors des *Slum Clearances*, les bâtiments du *Magdalene Asylum* se situeraient aujourd'hui à proximité de la gare routière *Buchanan*.

47 Marie-Madeleine apparaît aussi dans l'Ancien Testament. MCCARTHY, Lea, Rebecca, *loc. cit.*, p. 27.

prononcée en 591, le Pape Grégoire Ier confond plusieurs personnages féminins nommés Marie<sup>48</sup>. Selon lui, il n'existe que deux femmes portant ce nom, à savoir la Vierge Marie et Marie-Madeleine. Il associe notamment Marie-Madeleine à la prostituée anonyme de l'Évangile selon Saint Luc, qui effectue le sacrement de l'Onction pour Jésus. Cette dernière, dont les cheveux lâchés trahissent sa nature déviante<sup>49</sup>, lave de ses larmes les pieds du Christ qui, en retour, lui accorde la rédemption pour ses péchés<sup>50</sup>. Cette représentation médiévale du personnage de Marie-Madeleine va perdurer jusqu'au XIXe siècle pour devenir la clef de voûte de la création des *Magdalene Homes*. D'une part, cette représentation justifie la nécessité pour les institutions de faire travailler les pensionnaires. À l'image de Marie Madeleine effectuant le rituel de l'Onction, celles-ci s'attellent aux travaux de blanchisserie pour se repentir de leurs péchés. Cependant, cette activité professionnelle ne revêt pas qu'un aspect symbolique. Le travail que fournissent les pensionnaires constitue également un apport financier essentiel au fonctionnement des institutions. D'autre part, cette représentation médiévale est à l'origine de l'association du terme fille perdue à la prostitution.

Nous pourrions penser que la *Magdalene*, en tant que prostituée, est une construction du patriarcat, comme le laissent entendre les féministes<sup>51</sup>. C'est en partie le cas. Selon l'historienne Lucetta Scaraffia, manipuler l'image de Marie-Madeleine sert en effet un but précis : « contrer la figure de la femme obéissante avec celle de la femme libre et pécheresse<sup>52</sup> ». À la période victorienne, l'opposition entre ces deux figures féminines prend tout son sens. La femme respectable, dont les traits sont définis par l'idéal de « l'Ange du foyer », est en l'occurrence une représentation de la vierge Marie. Ce modèle de pureté, dont le principal rôle est d'enfanter, s'oppose en tout point à la fille perdue qui, elle, est une représentation de Marie-Madeleine. Associer ces jeunes femmes à un personnage biblique déviant ou saint permet alors d'ancrer traditionnellement dans l'inconscient collectif la perception patriarcale de la féminité. Toutefois, la réappropriation par les institutions religieuses de la figure de Marie-Madeleine résulte également d'un contexte marqué par les changements socio-économiques liés à l'industrialisation<sup>53</sup>. Au XIXe siècle et plus particulièrement entre 1851 et 1880 à Glasgow, la progression de la misère sociale et de la déchéance urbaine confère aux *Magdalene Asylums* un rôle fondamental. Les institutions accueillent le repentir et assurent la rédemption de celles que la société considère comme étant à

---

48 PETITFILS, Jean-Christian, *Dictionnaire amoureux de Jésus*, Paris : éd. Perrin, 2017, pp. 396-397.

49 Durant le Moyen Age, il est admis que seules les femmes de « mauvaise vie » portent les cheveux dénoués et visibles. REYNIER, Chantal, *Marie de Magdala*, Paris : Les éditions du Cerf, 2022, pp. 24-36.

50 *Ibid.*

51 Voir à ce propos l'interview de l'historienne et féministe italienne Lucetta Scaraffia, publié dans le journal en ligne *La Croix*, le 30 juin 2018. [En ligne : <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Monde/Transformer-Marie-Madeleine-pecheresse-bloque-place-femmes-LEglise-2018-03-08-1200919185>]. Consulté le 12 février 2022.

52 *Ibid.*

53 SERVAIS, Jean-Jacques, LAUREND, Jean-Pierre, *Histoire et dossier de la prostitution*, Paris : CAL, 1965, p. 26.



l'origine de tous les problèmes sociaux, à savoir les jeunes femmes socialement déviantes, les filles perdues. C'est donc principalement en raison de l'adoption du nom de Marie-Madeleine par les *Magdalene Homes* que les filles perdues deviennent linguistiquement associées à des prostituées.

## **B. Glasgow : le berceau des filles perdues**

### *B.1. Grandeur et décadence.*

Étudier le cas de Glasgow entre 1851 et 1901 présente un intérêt majeur. En effet, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la ville de Glasgow n'a rien à jalouser aux grandes métropoles industrielles européennes. Alors que Londres est surnommée la « Capitale du Monde » et la « Reine des citées » de par sa domination économique et financière sur le marché international<sup>54</sup>, Glasgow est désignée comme la « seconde ville de l'Empire Britannique »<sup>55</sup>. Elle doit cette position à trois principaux facteurs de croissance, à savoir le développement de ses industries, induit par les ressources locales disponibles –eau, charbon, fer–, l'afflux de main-d'œuvre que ces dernières attirent, mais aussi l'amélioration des voies de transport des marchandises vers les principales villes industrielles de Grande-Bretagne et du monde. Si la ville connaît plusieurs phases d'expansion économique durant la période industrielle, aucune ne favorise plus son émergence que celle qui se produit durant la seconde moitié du XIXe siècle.

Suite à l'Acte d'Union de 1707, qui lui concède l'accès au marché international, la ville impose tout d'abord sa domination dans l'industrie du sucre, mais surtout dans l'industrie du tabac. À la fin du XVIIIe siècle, Glasgow devient donc la ville des *Tobacco Lords*<sup>56</sup>. Ces riches marchands importent la matière brute des États-Unis, puis la transforment dans les manufactures glasvégiennes, avant de l'exporter vers l'Europe et notamment vers la France. C'est également à cette période-là que la municipalité entame les travaux d'approfondissement du fleuve Clyde pour permettre l'accès des navires marchands. S'ajoute à cela le début de l'expansion des voies ferrées. Dans les années 1800, ces industries cèdent le pas à l'industrie textile, qui se développe grâce à l'importation, en grande quantité, de coton récolté dans les plantations du Nouveau-Monde<sup>57</sup>. Ce secteur nous intéresse tout particulièrement, puisqu'il constitue le premier employeur des adolescentes jusque dans les années 1870, période où il est devancé par le secteur du service<sup>58</sup>. Parallèlement au règne du coton se

---

54 NAVAILLES, Jean-Pierre, *Londres victorien : un monde cloisonné*, Seyssel : Champ Vallon éd., 1996, p. 14.

55 MEIGHAN, Michael, *Glasgow: A Story*, Stroud : Amberley, 2013, p. 50.

56 *Ibid.*, p. 25.

57 NISBET, Stuart, « The making of Scotland first industrial region: the early cotton industry in Renfrewshire », *Journal of Scottish Historical Studies*, vol. 29, n°1, 2009, pp. 1-28.

58 La crise du coton à Glasgow est engendrée notamment par une pénurie qui fait suite à la Guerre Civile américaine (1861-1865). En outre, l'industrie textile de la ville est détrônée par la concurrence sur le marché international. La

développent la métallurgie et les chantiers navals qui, eux, emploient une population masculine. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, Glasgow devient l'entrepôt de l'Europe et s'impose comme leader mondial de la construction navale et de la construction de locomotives. Située au cœur du bassin industriel de la *Central Belt*, Glasgow occupe alors la position de première ville industrielle d'Écosse.

Toutefois, bien que l'expansion industrielle de la ville engendre une croissance économique sans précédent, elle entraîne avec elle des bouleversements sociaux majeurs, particulièrement perceptibles dans la seconde moitié du XIXe siècle. Une croissance démographique exponentielle représente la plus importante des ces transformations sociales. En effet, entre 1851 et 1901, Glasgow voit sa population multipliée par deux. En 1851, la ville dépasse en nombre d'habitants la capitale de l'Écosse, Édimbourg<sup>59</sup>. En 1901, sa population atteint presque les 762 000 habitants (annexes : doc. 1)<sup>60</sup>. Cet accroissement démographique est dû à l'attractivité des industries. Au milieu du siècle, nombre d'Irlandais fuient la Grande Famine et viennent en masse s'établir dans la ville. En 1851, la population irlandaise ne représente pas moins de 30% de la population totale glasvégienne<sup>61</sup>. S'ajoute à cela l'exode rural en Écosse. Les Highlands et les Îles connaissent un dépeuplement au profit du dynamisme économique de la *Central Belt*. Cet afflux important de main-d'œuvre métamorphose dès lors non seulement le paysage urbain et industriel de Glasgow, mais également le mode de vie de ses habitants.

Face à la rapidité de l'accroissement démographique, la municipalité ne dispose pas d'assez de temps pour se doter des logements nécessaires à l'accueil d'une population si nombreuse. La ville est surpeuplée. Les nouveaux arrivants sont entassés à la hâte dans des appartements exigus au sein de quartiers insalubres. Étouffés par les fumées des usines avoisinantes, soumis au manque d'hygiène et à la propagation des maladies, les habitants de ces nouveaux taudis évoluent dans un climat délétère. Bien que les industries proposent des opportunités d'emploi, s'ajoutent à cela des salaires peu élevés, qui conduisent les habitants vers la pauvreté et la précarité. À l'image de nombreuses villes industrielles, Glasgow n'échappe donc pas à l'explosion de la misère sociale. Selon Michael Meighan, spécialiste de l'histoire de Glasgow au XIXe siècle, cette reconfiguration sociale est en outre responsable d'une augmentation de la criminalité, de l'alcoolisme, de la délinquance et de la prostitution<sup>62</sup>. La ville est dès lors considérée comme l'une des villes les plus

---

main-d'œuvre féminine est toutefois demandée dans le secteur de la domesticité qui connaît une forte expansion. En effet, les niveaux de vie s'améliorent ce qui permet à un plus grand nombre d'accéder aux services de domestiques.

59 LYNCH, Michael, *The Oxford Companion to Scottish History*, Oxford : Oxford University Press, 2001, p. 266.

60 *Ibid.*

61 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation: 1700-2000*, Londres : Penguin Books, 1999, p. 493.

62 MEIGHAN, Michael, *op. cit.*, p. 77.

malfamées d'Europe<sup>63</sup>. Dès les années 1850, Glasgow incarne le repaire du vice et de l'immoralité, mais aussi et surtout, de la déviance féminine. Durant les dix années suivantes, la société glasvégienne s'obstine à identifier non pas les origines de cette déviance, mais ses actrices. Ces dernières apparaissent dans ce que les hommes redoutent le plus, à savoir l'insoumission féminine à la figure masculine et aux normes sociales en vigueur. Identifiées comme une catégorie sociale à part entière, ces prostituées, ces jeunes femmes violées, ces mendiante, ces délinquantes, ces simples d'esprit ou encore ces filles-mères constituent une menace pour la stabilité sociale. Glasgow représente en ce sens le berceau des filles perdues. Par conséquent, choisir comme cas d'étude la ville de Glasgow pour analyser la question du traitement de la déviance chez les adolescentes nous apparaît comme une évidence.

### B.2. Le Système de Glasgow: vers une éradication du grand « Mal social » ?

Les années 1860 constituent un tournant décisif pour les jeunes femmes déviantes. La société glasvégienne les considère comme un problème social qu'il faut contrôler et résoudre à tout prix. Entre 1866 et les années 1880, la municipalité élabore et met en application un système de contrôle de la population féminine unique en son genre, connu sous le nom de Système de Glasgow (*Glasgow System*)<sup>64</sup>.

Le Système de Glasgow émerge tout d'abord d'une volonté de contrer la menace d'un désastre social et économique en contrôlant le comportement des individus désignés comme déviants. En 1862, le *Police Improvement Act ou Burgh Police Act* est voté et appliqué à l'échelle nationale<sup>65</sup>. Cette loi renforce le pouvoir des forces de police dans le maintien de l'ordre au sein des villes. Cette loi donne lieu à des mesures restrictives à l'égard, notamment, des débits de boissons. Les heures d'ouverture des pubs, qui pour la plupart proposent aussi bien la vente de boissons alcoolisées que les services de prostituées, sont alors réduites et régulées<sup>66</sup>. Dès lors, les membres de la municipalité de Glasgow attendent de l'application de ces mesures un recul significatif des comportements déviants et de la prostitution. Toutefois, les résultats de ces mesures déçoivent leurs espérances. Les débits de boissons illégaux prospèrent au sein de la ville, de même que la

---

63 WATSON, Roderick, *Litterature of Scotland: The Middle Ages to the Nineteenth Century*, New-York : Palgrave Macmillan, 2007, p. 250.

64 FORREST, Anna, « The Glasgow System: Class, Gender, Poverty, Prostitution and the Policing of Veneral Disease in Victorian Glasgow », *Scottish Justice Matters*, vol. 2, n°3, novembre 2014, pp. 31-32.

65 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth Century Scotland, Volume 1: Magistrates, Media and the Masses*, Londres : Routledge, 2014, p. 397.

66 Un maison publique se définit à l'origine comme tout endroit où est vendu et consommé de l'alcool.

prostitution dite clandestine<sup>67</sup> augmente<sup>68</sup>. L'échec du *Burgh Police Act* ouvre dès lors la voie à des actions plus ciblées et plus radicales.

En 1866, le parlement de Grande-Bretagne promulgue une loi spécifique à Glasgow : le *Glasgow Police Act*. L'objectif de cette loi est de donner cette fois-ci les pleins pouvoirs aux autorités policières et judiciaires locales en matière de contrôle et de gestion de la prostitution. Selon les classes dirigeantes, la prostitution, qu'ils nomment communément le grand « Mal social » (*social Evil*) progresse au sein des quartiers défavorisés<sup>69</sup>. Ce « Mal », qui gangrène la société tout entière, ne représente pas seulement l'acte répréhensible de prostitution, il incarne le symbole de la déviance morale des classes populaires de Glasgow, dont les femmes sont les vecteurs. Celles présumées prostituées sont dès lors accusées de corruption morale et sont blâmées pour la propagation de la syphilis, non seulement au sein de la population ouvrière, mais également et surtout au sein des milieux plus aisés. Afin de dissuader à la fois les patrons des établissements de prostitution, les clients et les prostituées elles-mêmes, les services de police effectuent des rondes, infligent des amendes et contrôlent sans relâche la population féminine des quartiers populaires. Toute femme ou jeune femme qui ne peut justifier de sa dépendance financière à l'égard d'une figure masculine est alors appréhendée<sup>70</sup>. Par conséquent, ces dernières sont aussi bien des prostituées que des mendiantes, des femmes célibataires, des jeunes chômeuses, ou encore des ouvrières saisonnières. Sans la preuve tangible d'une affiliation à un homme, elles sont désignées comme filles perdues et arrêtées.

Afin de juger la véracité de leurs déclarations, ces dernières sont soumises à un interrogatoire et à un examen médical obligatoire qui scellent définitivement leur sort<sup>71</sup>. Lorsque les jeunes femmes sont accusées de racolage, elles sont condamnées à payer une amende de 40 shillings. Si elles n'en possèdent pas les moyens, et c'est souvent le cas, elles sont incarcérées durant quatorze jours à la prison pour femmes *Duke Street*. Par ailleurs, lorsque l'examen médical révèle les signes d'une maladie vénérienne, les jeunes femmes sont présumées prostituées et cela, quel que soit le contexte dans lequel la maladie a été contractée. Elles sont par conséquent désignées comme filles perdues et envoyées au *Lock Hospital*. Elles y sont internées pour une durée minimum de 42

---

67 La prostitution clandestine se définit comme un type de prostitution qui se pratique dans l'ombre des autorités policières et en dehors des lieux prévus à cet effet, tels que les maisons closes.

68 WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982.

69 AUER, Christian, « 'The Glasgow System' : Glasgow et la lutte contre la prostitution à l'époque victorienne », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017, pp. 159-175.

70 FOREST, Anna, *op. cit.*

71 Cette pratique n'est pas sans rappeler que les femmes suspectées d'être des prostituées sont également soumises à un interrogatoire et à un examen médical sous les *Contagious Diseases Acts*, des lois que nous aborderons plus tard dans cette introduction.

jours, qui se prolonge en fonction de l'évolution de leur maladie<sup>72</sup>. Toutefois, lorsque certaines d'entre elles s'opposent à l'internement, la police et les médecins se réservent le droit de refuser leur admission lors de requêtes ultérieures. Cela encourage alors les jeunes femmes à accepter l'internement. En outre, entre 1870 et 1880, une partie importante des patientes sont internées au sein de l'hôpital suite à leur arrestation par la police ou à la suite de leur séjour au sein de l'Institution *Magdalene*<sup>73</sup>. Jusque dans les années 1880, cette institution accueille trois catégories de jeunes femmes : les jeunes patientes du *Lock Hospital* considérées comme guéries, les jeunes prostituées qui ont purgé leur peine à la prison *Duke Street* et, enfin, les jeunes femmes appréhendées par la police et dont l'examen médical ne montre pas de signe d'infection par des maladies vénériennes. Cette dernière catégorie témoigne particulièrement de la dureté du Système de Glasgow. Pour la société et les dirigeants du système, peu importe que les jeunes femmes soient ou ne soient pas des prostituées. Si elles sont arrêtées, elles sont condamnées à être placées en institution.

### B. 3. Le placement en institution : un secret de polichinelle

Dans cette étude, nous évoquons la notion d'enfermement en référence à la façon dont les jeunes femmes sont traitées sous le Système de Glasgow. Qu'elles soient incarcérées ou internées, leur existence est dissimulée par les murs opaques des institutions disciplinaires et médicales. Ces institutions composent le Système de Glasgow et interagissent entre-elles, mais chacune d'elles possède toutefois une mission officielle, et des missions officieuses. Les membres de l'Institution *Magdalene* réforment officiellement l'âme des déviantes, en leur inculquant les principes de la bienséance et la valeur de la virginité<sup>74</sup>. En réalité, nous pensons que l'institution les forme aussi à devenir une force de travail pour les deux secteurs demandeurs de main-d'œuvre féminine, à savoir l'industrie textile et la domesticité. Les médecins du *Lock Hospital* traitent, quant à eux, les symptômes physiques de la déviance féminine, en accueillant les syphilitiques. Mais l'internement des femmes et des jeunes femmes malades possède aussi un caractère stratégique : éliminer ou à défaut contenir la propagation des maladies vénériennes, afin d'améliorer la santé générale de la société glasvégienne. En effet, assainir le foyer de contagion –les quartiers pauvres– permettrait de maintenir une main-d'œuvre en bonne santé et donc plus productive. Cela profiterait également aux individus issus des milieux plus aisés, pour qui la syphilis menace non seulement la vie, mais également la réputation, puisque la transmission de cette dernière est communément associée à la

---

72 *Ibid.*

73 PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882.

74 AUER, Christian, *op. cit.*, p. 159.

prostitution. Enfin, le rôle de la justice est de condamner et de corriger les actes délictueux ou criminels. Dans ce contexte, l'incarcération des prostituées permet au pouvoir judiciaire, non seulement d'écarter des rues de Glasgow les actrices du grand « Mal social », mais également d'affirmer son autorité sur cette populace indisciplinée que constituent, pour les classes moyennes et aisées, les classes populaires. Le placement des filles perdues en institution est donc au cœur de ce consensus.

### **3. Les filles perdues dans le Système de Glasgow : un puzzle historiographique**

Le Système de Glasgow est un phénomène encore trop peu connu aujourd'hui. Non pas que les historiens ignorent qu'il ait existé, mais son fondement repose sur un rapport oralisé, dont les traces sont aujourd'hui difficiles à discerner dans le dédale de l'histoire glasvégienne. Afin de mettre en lumière ce système de contrôle social et ses victimes, il est nécessaire de procéder à une reconstruction historiographique exhaustive. En effet, nombreux sont les historiens qui abordent les thèmes de la condition féminine, de l'industrialisation et de l'urbanisation, de la délinquance et de la misère sociale dans le contexte de la période victorienne à Glasgow. Cependant, peu d'entre eux associent ces thèmes au placement des filles perdues en institution durant la seconde moitié du XIXe siècle. L'histoire du Système de Glasgow se retrouve alors noyée dans un flot de ressources qu'il s'agit ici d'étudier attentivement. L'analyse des travaux de recherche des auteurs contemporains permet de discerner les contextes, idéologique, social et économique à l'origine de la naissance, du développement et de la chute de ce système de contrôle social. En outre, cette analyse apporte également un cadre conceptuel essentiel à notre travail. Toutefois, il est nécessaire de la compléter par l'étude des documents d'archives, qui fournissent des indications précieuses sur le fonctionnement du Système de Glasgow, mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse ici plus particulièrement, sur l'identité des jeunes femmes internées.

Cette partie propose donc de présenter tout d'abord les différents auteurs et les ouvrages qui vont contribuer à élaborer le soubassement théorique de cette étude. Ensuite, nous expliquerons dans quelle mesure les documents d'archives apportent un éclairage concret à notre recherche.

#### **A. Un puzzle incomplet**

Le Système de Glasgow est un phénomène peu présent dans l'historiographie. Il est abordé pour la toute première fois depuis presque un siècle par l'historienne Linda Mahood qui lui consacre, en 1987, une place importante dans son mémoire de master<sup>75</sup>. En 1990 est publié son

---

<sup>75</sup> MAHOOD, Linda, *The Magdalene's Friends: The Control of Prostitutes in Glasgow, 1840-1890*, Université de

premier ouvrage, intitulé *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*<sup>76</sup>. Tel que le titre l'indique, ses recherches portent principalement sur le contrôle de la prostitution, notamment à Édimbourg et à Glasgow durant la période victorienne. Elle accorde donc un intérêt particulier à l'évolution des perceptions de la sexualité féminine dans la société écossaise. En outre, elle met également en lumière le fonctionnement du *Magdalene Asylum* et l'identité de ses administrateurs. Toutefois, bien que l'ouvrage de L. Mahood fournisse des informations précieuses sur les institutions du Système de Glasgow, il ne donne qu'un aperçu de l'identité des jeunes femmes internées, ce que l'auteure déplore elle-même.

Afin d'éclairer ce point obscur de l'histoire, la bibliothécaire glasvégienne Anna Forrest entreprend quatre années plus tard des recherches qui vont la mener à une découverte étonnante. Si l'existence de l'Institution *Magdalene* de Glasgow est reconnue, celle du *Lock Hospital* est un tabou. Dans une interview pour le journal *The Herald*, cette dernière déclare : « Lorsque j'ai commencé les recherches, on m'a dit que l'hôpital n'avait jamais existé. Découvrir ce qui était arrivé à ces femmes et à ces jeunes filles et en informer le public devint une mission<sup>77</sup>. » En 2014 et 2015, A. Forrest publie alors deux articles dans la revue écossaise *Scottish Justice Matters*. Le premier article traite plus généralement de l'histoire du Système de Glasgow<sup>78</sup>. Le second, quant à lui, discute de la prostitution infantile et du traitement des plus jeunes au *Lock Hospital*<sup>79</sup>. Son compte-rendu de recherche, conservé aux archives de la *Mitchell Library* à Glasgow, donne de plus amples indications sur l'état de santé des pensionnaires de l'hôpital et sur leur âge. Il présente également certains traitements utilisés par les médecins pour soigner la syphilis<sup>80</sup>. Bien qu'elles soient une avancée significative dans la reconnaissance du Système de Glasgow, les recherches de A. Forrest mettent cependant en évidence d'autres zones d'ombres, telles que le nombre de jeunes femmes placées en institution. Toutefois, nous ne pouvons nier le rôle que jouent ses recherches dans la vulgarisation de ce phénomène presque oublié de l'histoire de Glasgow.

Le travail de A. Forrest et de A. Mahood influence à leur tour Christian Auer, qui publie en 2017 et 2020 des articles condensés sur l'histoire du Système de Glasgow et sur l'Institution

---

Glasgow : mémoire de master (Sciences Sociales).

76 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes*, op. cit.

77 « *When I first started looking, I was told that the hospital never existed. It became a mission to find out more and let the public know what happened to these women and young girls.* » *The Herald*, « Dark secrets of hospital that city pretended didn't exist », 30 août 1999. [En ligne : <https://www.heraldsotland.com/news/12266312.dark-secrets-of-hospital-that-city-pretended-didnt-exist/>]. Consulté le 16 octobre 2021.

78 FORREST, Anna, « The Glasgow System: Class, Gender, Poverty, Prostitution and the Policing of Veneral Disease in Victorian Glasgow », *Scottish Justice Matters*, vol. 2, n°3, novembre 2014, pp. 31-32.

79 FORREST, Anna, « The 'abominable superstition' and the 'curer' of sexually transmitted disease », *Scottish Justice Matters*, vol. 3, n°1, mars 2015, pp. 28-29.

80 FORREST, Anna, « Notes: Glasgow's Best Kept Secret », Glasgow : archives de la Mitchell Library, Ref :P6C362 11094143F6R.

*Magdalene*<sup>81</sup>. Là encore, les identités des femmes placées demeurent floues. Selon les conclusions de C. Auer, ces dernières appartiennent de loin ou de près au milieu de la prostitution. En abordant l'histoire de ce phénomène dans leurs publications, ces trois auteurs –L. Mahood, A. Forrest, C. Auer– ont ainsi contribué au choix du thème de cette étude.

Si les productions scientifiques sur le thème du Système de Glasgow sont peu nombreuses, l'engouement des historiens pour l'enfermement des femmes en Grande-Bretagne est toutefois présent. C'est tout particulièrement le cas pour les *Magdalene Asylums* qui, depuis les scandales des années 1999 et 2000 en Irlande, sont projetés sur le devant de la scène médiatique<sup>82</sup>. En effet, suite à ces événements, l'horreur de ces établissements est rendue publique et les langues des victimes se délient. Cela attire notamment l'attention de Nathalie Sebanne, qui publie en 2017 un article frappant sur l'histoire des *Magdalene Laundries* (blanchisseries *Magdalene*)<sup>83</sup>. Bien que l'historienne française se concentre sur le cas de l'Irlande, elle met toutefois en lumière un point important de notre recherche, à savoir la façon dont ces institutions assujettissent les femmes en contrôlant leurs corps et leur sexualité.

Cet article vient compléter un ouvrage moins récent mais tout aussi pertinent. Il s'agit de l'ouvrage de Rebecca Lea McCarthy qui, en 1966, écrit déjà sur l'origine de ces institutions et sur leur expansion<sup>84</sup>. Elle est la première historienne à suggérer un lien entre les contextes socio-économiques des nations britanniques et la création des *Magdalene Asylums*. Elle explique que cet enfermement forcé résulte d'une volonté des nouvelles nations d'améliorer leur image, suite à leur intégration au sein du Royaume-Uni de Grande-Bretagne en 1707 et 1800. Dès lors, l'enfermement et la stigmatisation des jeunes femmes émerge comme la conséquence, non pas d'un pouvoir religieux hégémonique, mais d'un désir politique. Bien que ces auteurs portent leur attention principalement sur le cas de l'Irlande, leurs productions permettent toutefois de mesurer l'influence des *Magdalene Asylums* dans la société britannique victorienne, dans la mesure où elles apportent un éclairage sur les origines, les méthodes et les objectifs de ces institutions.

Considérés à l'origine comme des refuges pour les jeunes femmes pauvres, orphelines ou filles-mères, les *Magdalene Asylums* se transforment au XIXe siècle en institutions de type totalitaire. Le concept d'institution totalitaire est créé par le sociologue canadien Erving Goffman en

---

81 AUER, Christian, « From exclusion to Intrusion: the Glasgow Magdalene Institution, an Instrument of Social Control in the Nineteenth Century », *Revue de Civilisation Britannique*, vol. XXIV, n°4, 2019. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfcb/5129>]. Consulté le 7 avril 2020 ; AUER, Christian, « 'The Glasgow System' : Glasgow et la lutte contre la prostitution à l'époque victorienne », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017.

82 Voir à ce propos SEBBANE, Nathalie, « Corps de femmes, corps dociles : le cas *Magdalen Laundries* », *Études Irlandaises*, Vol. 42, n°1, 2017, pp. 17-30. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/etudesirlandaises.5082> ]. Consulté le 8 mars 2021

83 *Ibid.*

84 MCCARTHY, Lea, Rebecca, *op.cit.*



1961<sup>85</sup>. Il décrit ces établissements comme des « lieux de résidence et de travail », dans lesquels les individus sont coupés du monde extérieur et soumis à une réglementation stricte<sup>86</sup>. Dans le cadre de cette étude, ce concept donne corps à la rigidité des institutions du Système de Glasgow. En effet, selon E. Goffman, les institutions totalitaires peuvent être des établissements médicaux, tels que le *Lock Hospital*, des établissements sociaux, tel que le *Magdalene Asylum* et plus tard l'Institution *Magdalene*, ou des établissements carcéraux. En outre, la théorie de E. Goffman met en lumière le caractère répressif de ces institutions, qui transforment leurs résidents, soumis à la maltraitance institutionnelle, en marginaux. Il est donc important d'intégrer les théories et les concepts des sociologues à cette recherche, puisqu'ils permettent de comprendre l'origine des processus sociaux qui amènent à la mise en place et au développement du Système de Glasgow. Les ouvrages de Michel Foucault sont en ce sens tout à fait pertinents<sup>87</sup>. En effet, c'est en étudiant attentivement ses théories sur l'évolution des perceptions de la sexualité au XVIIIe et au XIXe siècle que le sort des jeunes femmes au sein des institutions totalitaires glasvégiennes nous apparaît soudainement évident. Dans un climat largement marqué par l'accroissement de la misère sociale, l'augmentation du crime, de la délinquance et la propagation des maladies vénériennes, le contrôle de la sexualité féminine par l'internement des jeunes femmes incarne alors une tentative politique de résoudre ces problèmes sociaux.

Par ailleurs de nombreux auteurs abordent le thème de la pauvreté féminine à l'époque victorienne à Glasgow. Néanmoins, la relation entre la pauvreté des femmes, leur âge et leur statut de fille perdue est peu souvent représentée. Christopher Allan Whatley analyse la structure de la pauvreté urbaine dans la ville, mais il ne laisse apparaître aucune distinction entre les jeunes femmes et le reste de la population<sup>88</sup>. L'historien écossais Thomas Devine aborde, quant à lui, la question de la pauvreté féminine sous un angle démographique, ce qui permet d'obtenir un aperçu de l'importance du célibat, des naissances illégitimes et des décès<sup>89</sup>. Claude Fohlen et François Bédarida suggèrent un lien entre les notions de pauvreté féminine et de criminalité dans les villes industrielles britanniques. Toutefois, ces derniers ne font pas non plus référence à la marginalisation des jeunes femmes<sup>90</sup>. Ainsi, le travail de ces auteurs s'inscrit, plus largement, dans une réflexion sur

---

85 GOFFMAN, Erving, *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New-York : Anchor Books, 1961.

86 SPENLEHAUER, Claude, « Institutions totalitaires (d'après Erving Goffman) », *Encyclopédie des Fabriques*, novembre 2017. [En ligne : <https://encyclopedie.fabriquesdesociologie.net/institutions-totalitaires-dapres-erving-goffman/>]. Consulté le 20 décembre 2020.

87 FOUCAULT, Michel, *The History of Sexuality: An Introduction*, Londres : Penguin Vintage Editions, 1990 ; FOUCAULT, Michel, *Discipline and Punish: the Birth of the Prison*, Londres : Penguin Vintage Editions, 1995.

88 WHATLEY, Christopher, A., *Scottish Society: Beyond Jacobitism, towards Industrialisation*, Manchester : Manchester University Press, 2000.

89 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation: 1700-2000*, Londres : Penguin Books, 1999.

90 FOHLEN, Claude, BEDARIDA, François, *Histoire générale du travail*, Tome III, Paris : Nouvelle Librairie de France, 1959.

les rôles sociaux et économiques des femmes dans la société victorienne de Glasgow.

Dans de nombreux ouvrages, le lien entre l'environnement social, dans lequel évoluent les jeunes femmes à Glasgow, et leur marginalisation ne se résume bien souvent qu'à un simple paragraphe. Certains historiens ont toutefois étudié la façon dont les conditions de vie et de travail, ainsi que l'âge et le genre, contribuent à définir la pauvreté féminine à l'époque victorienne. Leurs ouvrages, plus ou moins récents, ont sans nul doute permis de faire évoluer notre réflexion sur la responsabilité de l'environnement social dans le traitement institutionnel des filles perdues à Glasgow. En 2013, l'historien Peter Kirby publie une étude sur les effets du travail en usine sur le corps des enfants et des adolescents<sup>91</sup>. D'après ses conclusions, le travail des adolescentes dans le milieu industriel peut engendrer leur rejet social. En effet, dans la mesure où la place des femmes est contestée dans cet environnement réservé aux hommes, les jeunes femmes se retrouvent vulnérables face à la violence masculine et aux abus en tous genres. Elles sont en outre sujettes à la critique qui ne leur laisse que peu d'opportunités d'obtenir gain de cause lors de conflits. Selon P. Kirby, qu'elles soient sexuellement abusées ou accusées à tort de provocation sexuelle, leur vie reste à tout jamais marquée par la stigmatisation.

À l'inverse, l'historienne Joyce Burnett propose une tout autre vision des ouvrières de la fin du XIXe siècle<sup>92</sup>. Alors que P. Kirby associe les jeunes travailleuses à des victimes des hommes et du monde de l'usine, J. Burnett suggère au contraire que le travail des femmes durant l'époque victorienne est une démonstration de leur pouvoir, puisqu'elles contribuent activement à l'essor industriel des grandes villes du Royaume-Uni. Sans écarter l'importance de l'idéologie victorienne, J. Burnett nous donne donc l'opportunité de voir la fille perdue sous une nouvelle perspective, cette fois-ci économique. De la même façon, les ouvrages plus anciens des historiennes féministes Judith Walkowitz<sup>93</sup> et Joan Wallach Scott<sup>94</sup> questionnent la relation entre les genres, les classes et le pouvoir à la fin de la période victorienne. Ces études nous permettent non seulement de percevoir les jeunes femmes comme à la fois victimes et actrices de leur devenir, mais également de constater l'évolution de la condition féminine dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Enfin, certains ouvrages ont également alimenté notre réflexion sur les différentes formes que peut prendre la déviance féminine dans la société victorienne de Glasgow. En 2014, David G. Barrie et Susan Broomhall publient deux volumes sur l'évolution de la délinquance et de la

---

91 KIRBY, Peter, *Child Workers and Industrial Health in Britain, 1780-1850*, Woodbridge : The Boydell Press, 2013.

92 BURNETT, Joyce, *Gender, Work and Wages in Industrial Revolution Britain*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008.

93 WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982.

94 SCOTT, Joan, Wallach, *Gender and the Politics of History*, New-York : Columbia University Press, 1999.

criminalité en Écosse, notamment à Glasgow<sup>95</sup>. Ces deux ouvrages abordent le thème de la délinquance chez les adolescentes, ce qui nous intéresse tout particulièrement. En outre ils mettent en évidence le rôle des médias dans la diffusion journalistique des affaires judiciaires. Enfin, l'analyse des historiens sur l'évolution du pouvoir des autorités policières en matière de contrôle civil est tout à fait pertinente dans le cadre de cette recherche. Cela nous permet de mettre en évidence une construction identitaire du groupe des filles perdues plus complexe que la seule interprétation de la déviance sexuelle. S'ajoute à cela l'ouvrage de Lynne Wilson, *A Grim Almanac of Glasgow*, publié en 2012, qui présente quelques-uns des plus sombres faits divers glasvégiens à la période victorienne<sup>96</sup>. L'exploration de ces 366 affaires justifie sans nul doute notre choix de placer l'adolescente au centre de notre analyse. Pourtant, l'adolescence à Glasgow durant la période victorienne est un sujet presque oublié de l'historiographie. Afin de mettre en lumière cette étape de la vie des jeunes Glasvégiennes déviantes, il faut donc s'intéresser à des études plus générales sur le Royaume-Uni. Publié en 2008, l'ouvrage de Suzanne Ginger Frost, *Victorian Childhoods*, constitue ainsi le point de départ de notre analyse sur l'origine de la déviance féminine chez les adolescentes<sup>97</sup>.

## **B. Archives : des pièces complémentaires**

L'année 1851 est une année charnière pour Glasgow. Elle marque le début d'une société nouvelle mise en lumière par le développement de la presse et des publications. Après un siècle d'industrialisation et de transformations sociales et économiques radicales, la tendance est au bilan et à l'introspection. Cela se traduit notamment par une réforme administrative des organismes sociaux, des pouvoirs judiciaires, du corps religieux et du corps médical. Conservés pour la plupart dans les archives de Glasgow et d'Édimbourg, les documents historiques qui émanent de cette réforme constituent donc des pièces complémentaires à notre recherche.

Les rapports décennaux de recensement de la population écossaise sont en ce sens particulièrement importants<sup>98</sup>. Ils permettent tout d'abord d'affirmer la prédominance de la population féminine à Glasgow entre 1851 et 1901. En outre, nous constatons que cette population se caractérise par sa jeunesse durant ces cinquante années. Bien que le pourcentage de femmes âgées de vingt à trente ans soit le plus important, le pourcentage d'adolescentes occupe toutefois la

---

95 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth Century Scotland, Volume 1: Magistrates, Media and the Masses*, Londres : Routledge, 2014 ;BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2: Boundaries, Behaviours and Bodies*, Farnham : Ashgate Publishing, 2014.

96 WILSON, Lynne, *A Grim Almanac of Glasgow*, Stroud : The History Press, 2012.

97 FROST, Suzanne, Ginger, *Victorian Childhoods*, Westport : Praeger eds, 2008.

98 Ces rapports sont conservés aux archives d'État à Édimbourg, *National Records of Scotland*.

seconde place dans les statistiques, ce qui justifie d'autant plus l'intérêt que nous leur portons. Analyser ces données n'est pourtant pas une tâche aisée, puisque la forme et le contenu des rapports de recensements évoluent tout au long du siècle. Le premier recensement officiel de la population écossaise est mis en œuvre dès 1801 et se poursuit ensuite toutes les décennies. Ces premiers rapports ne peuvent constituer une base réellement solide à la recherche, puisqu'ils ne donnent qu'un simple aperçu de l'accroissement de la population en Écosse. Suite à l'exode rural qui frappe les campagnes et aux vagues d'immigrations irlandaises induites par la Grande Famine, il devient toutefois nécessaire de dresser un bilan plus détaillé de la population écossaise. Le rapport de recensement de 1851 vise donc à mettre en lumière, non seulement le nombre d'individus demeurant dans les trente-quatre<sup>99</sup> comtés d'Écosse, mais également leur adresse, leur nom, leur lieu de naissance, leur profession, leur âge et leur relation vis-à-vis du chef de famille. Dans ce rapport figure également, pour la première fois, le nom des individus infirmes, défini comme la surdit , la c cit  et le mutisme. Bien qu'il soit mis en œuvre avant la cr ation des registres d' tat civil en 1855, le rapport de recensement de 1851 constitue toutefois un point de d part int ressant   une analyse de la population f minine   Glasgow.

Des am liorations statistiques vont ensuite appara tre de fa on progressive dans les rapports de recensement qui lui succ dent. En 1861 sont ajout es des donn es sur la scolarisation des enfants et des adolescents  g s de cinq   quinze ans, ainsi que des renseignements sur la qualit  des foyers o  vivent les familles, notamment le nombre de pi ces par habitation et le nombre de fen tres par pi ce. S'ajoute   cela le recensement des ch meurs, des simples d'esprit et des malades mentaux en 1871. En 1881, le rapport doit stipuler en outre si les m nages r sident au sein d'une maison ou d'un appartement. Les individus doivent  galement indiquer leur langue maternelle,   savoir le ga lique ou l'anglais. En 1891 et 1901, peu de changements interviennent si ce n'est la r organisation du traitement des donn es. L'am lioration des m thodes de recueil des statistiques atteste donc de l'int r t croissant que porte l' tat   la question d mographique, ainsi qu'aux conditions sanitaires au sein des espaces urbains.

Bien que ces documents administratifs constituent des outils essentiels   l' tablissement du cadre temporel et g ographique de notre  tude, ils ne sont toutefois pas assez pr cis pour dresser un portrait des filles perdues plac es en institution   Glasgow. Afin d'obtenir un r el aper u du nombre de ces jeunes femmes et de leur identit , il est n cessaire de se pencher sur d'autres documents statistiques. La seconde moiti  du XIXe si cle marque l'av nement du recensement institutionnel. Secr taires, membres des comit s de directions, membres de la municipalit , m decins,

---

<sup>99</sup> Suite   l'agrandissement des zones urbaines, certains comt s sont int gr s aux conurbations. Leur nombre s' l ve   33 en 1890.

réformateurs sociaux et journalistes sont à l'origine de nombreuses publications qui décrivent, quantitativement et qualitativement, les populations internées. J. D. Bryce, membre influent du comité de direction du *Magdalene Asylum*, rédige en 1859 un compte-rendu statistique détaillé sur les jeunes femmes internées dans l'institution entre 1851 et 1859<sup>100</sup>. Il y fait mention, non seulement de leur âge et de leur origine, mais aussi de leur ancienne profession. En outre, certaines jeunes femmes sont reconnues comme étant orphelines, issues de familles monoparentales ou encore alcooliques. Enfin, ce compte-rendu indique si ces jeunes femmes ont purgé une peine de prison ou si elles ont été internées au sein du *Lock Hospital* avant d'intégrer le *Magdalene Asylum*. Au sein de l'institution, les jeunes femmes sont divisées en deux catégories, à savoir la catégorie des « déchués » (*fallen from virtue*) et la catégorie des « non déchués » (*not fallen*), en d'autres termes celles dont la virginité est intacte. À l'ouverture de l'Institution *Magdalene* en 1859, les membres du comité de direction conservent cette méthode de recensement. Ils publient alors des rapports annuels intitulés *Minute Books*<sup>101</sup>.

En outre, certaines de ces données sont rendues publiques annuellement dans le *Glasgow Herald*<sup>102</sup>. Nous nous devons toutefois de considérer ce dernier point avec attention. L. Mahood prête aux administrateurs de l'institution une intention dévoyée dans cette récolte de données et leur publication. Afin de lever les fonds nécessaires au développement de l'institution, les administrateurs transformeraient ces données en un outil médiatique, qui attesterait de l'efficacité de l'internement des jeunes femmes<sup>103</sup>. Cette théorie est pertinente, mais nous pensons que les données statistiques recueillies, ainsi que leur méthode de publication, démontrent également autre chose, à savoir la peur des classes dirigeantes face à cette nouvelle société émergente, marquée du sceau du changement social, économique et religieux, mais aussi de l'infamie qui en résulte.

Cette hypothèse s'applique de la même façon au *Lock Hospital*. En effet, les médecins de l'hôpital tiennent également des registres qu'ils publient, chaque année, sous forme de rapports, dont certaines données sont ensuite publiées dans la presse. À l'inverse, les données des registres des établissements carcéraux de Glasgow ne sont pas publiés annuellement dans des rapports individuels. Ils sont incorporés aux rapports municipaux<sup>104</sup>. Ces derniers fournissent alors des indications précieuses sur le sexe, l'âge et l'origine des détenus. À partir de 1861, ils fournissent également les données statistiques relatives à la scolarisation des enfants et à l'illettrisme au sein de

---

100 BRYCE, J. D., *The Glasgow Magdalene Asylum, Its Past and Present: with relative facts and suggestions*, Glasgow : David Bryce, 1859. Glasgow : archives de la Mitchell Library, GL 364. 720941443BRY.

101 Ces rapports sont conservés par la Mitchell Library à Glasgow et à l'Université de Glasgow. Les rapports de 1859 à 1865 ont également été publiés dans un ouvrage commun : GENERAL BOARD, 1859-1865. Réf. T01577/2/1.

102 Les articles de ce journal sont disponibles à la Mitchell Library. Beaucoup sont également accessibles en ligne sur le site : *The British Newspaper Archive*.

103 MAHOOD, Linda, *The Magdalene's Friends*, *op.cit.*, p. 14.

104 *Ibid.*

la population glasvégienne. Alors que ces rapports municipaux ne sont pas publiés dans la presse, les affaires de délinquance, de crime, de violence domestique et d'agression remplissent continuellement les colonnes des faits divers<sup>105</sup>. Ainsi, qu'il s'agisse d'articles de presse ou de rapports statistiques, la diffusion de ces informations convainc les lecteurs de la nécessité de réformer la société. À cela s'ajoute l'influence des réformateurs sociaux et des religieux qui, soucieux de mettre en évidence l'évolution des problèmes sociaux au sein des quartiers défavorisés de la ville, publient leurs observations.

Par ailleurs, la presse, en plein développement dans la seconde moitié du XIXe siècle, représente l'un des seuls témoins de l'existence du Système de Glasgow. En effet, le nom de ce système de contrôle social apparaît pour la première fois en 1884, dans un article publié par le journal anglais féministe *The Shield*. Rédigé par l'une des premières femmes médecins américaines, Elizabeth Blackwell, l'article déclame l'abolition du Système de Glasgow et met en évidence l'aspect dévoyé de l'enfermement de femmes dites volontaires<sup>106</sup>. *A contrario*, entre 1870 et 1890, le Dr Alexander Patterson, directeur du *Lock Hospital*, et Alexander McCall, chef de la police de Glasgow, défendent dans la presse les avantages de la coopération entre les trois institutions du Système de Glasgow. En effet, leurs rapports et leurs communications publiques vantent, à tort, l'efficacité de l'enfermement des femmes. Par ailleurs, étant donné le parti-pris évident, leurs affirmations sont peu fiables. Toutefois, si la diffusion de ces informations permet avant tout de mettre en lumière le fonctionnement de ce système, cela permet également de redonner une place à ses victimes, les filles perdues, dans l'histoire de Glasgow.

#### 4. Hypothèses de travail

Le Système de Glasgow est sans nul doute singulier dans son fonctionnement. Pourtant, nous pensons qu'il n'est pas un phénomène isolé dans l'histoire de l'Écosse. En effet, il n'est pas sans rappeler le contrôle social exercé sur la population féminine lors des grandes Chasses aux sorcières qui frappent l'Europe à la fin du Moyen Age. Dans ces sociétés marquées par une crise généralisée, le corps des femmes sert d'exutoire aux tensions religieuses, politiques et économiques<sup>107</sup>. Identifiées, contrôlées et stigmatisées, ces femmes condamnées au bûcher incarnent, sous le nom de sorcière, les « victimes émissaires » d'une Europe tiraillée entre le

---

105 Ces faits divers sont publiés régulièrement dans le *Glasgow Herald* mais aussi dans le *Morning Chronicle* et le *Glasgow Chronicle*.

106 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes*, op. cit., p. 190.

107 FEDERICI, Silvia, *Caliban and the Witch: Women, the Body and Primitive Accumulation*, Williamsberg : Autonomedia, 2014.

système féodal et la naissance du monde moderne<sup>108</sup>. Nous supposons que l'enfermement des filles perdues à Glasgow est un processus qui s'apparente à une chasse aux sorcières. Le système de Glasgow se situe au confluent de la première Révolution Industrielle finissante et de l'ère édouardienne approchante. Face aux bouleversements économiques, politiques, démographiques et religieux, une profonde instabilité s'installe et conduit à une remise en question du système des normes et des valeurs. Tandis que l'industrialisation fait la prospérité de la ville et de la nation, elle entraîne avec elle la paupérisation du peuple. Les modes de vie et les habitudes se transforment. Les normes imposées par les classes dirigeantes sont dès lors ébranlées et transgressées par des classes populaires en manque de stabilité et de repères. Aux discours réformistes d'hommes et de femmes tournés vers l'avenir s'opposent alors les discours des conservateurs et des hommes de confession évangélique, désireux de maintenir l'ordre établi. Dans cette thèse, nous entendons donc montrer, tout d'abord, de quelle façon l'élite glasvégienne impose, dans un contexte de transition et d'instabilité, un nouveau système de contrôle social destiné à orienter l'attention de cette vague contestataire vers une « victime émissaire »: la fille perdue.

Dans la pensée collective des Victoriens de Glasgow, la fille perdue incarne un seul et même personnage. Alors que le grand « Mal social » est au cœur des préoccupations des mondes religieux, politique et médical, elle apparaît sous l'identité d'une prostituée, vecteur de la syphilis et du déclin moral de la société. La fille perdue a pourtant de multiples visages. Elle apparaît tantôt comme une prostituée, tantôt comme une femme abusée, une fille-mère, une femme qui a avorté, une femme hystérique, une femme syphilitique, une femme handicapée, une femme pauvre, une mendicante, une délinquante ou encore une mère infanticide. À l'évidence, la marque de la marginalité et du rejet social est apposée sur les jeunes femmes que la société victorienne de Glasgow considère comme dangereuses ou dérangeantes. Le second objectif de cette thèse est donc de mettre en lumière l'utilisation dévoyée du terme fille perdue, afin de redonner si ce n'est une voix, du moins, une identité aux jeunes femmes victimes du Système de Glasgow.

En outre, s'il est communément admis par les historiens que le genre féminin est la caractéristique constitutive des victimes de ce nouveau système de contrôle social, nous pensons que l'âge l'est tout autant. En effet, au sein d'une population majoritairement féminine et jeune, les adolescentes glasvégiennes sont de loin les plus touchées par ces nouvelles mesures. La prédominance de la population féminine influe sur le nombre de jeunes femmes internées dans les institutions et les adolescentes incarnent une nouvelle génération de femmes qui portent en elles l'avenir de la ville et de la nation. Pour les classes dirigeantes, contrôler la jeunesse des classes populaires apparaît alors comme le moyen de garantir à Glasgow un avenir stable et productif. En

---

108 GIRARD, René, *The Scapegoat*, Baltimore : John Hopkins University Press, 1986.

ce sens, les futures mères sont donc soignées et préparées, par la discipline morale et le travail, au rôle de « reproductrice de la main-d'œuvre <sup>109</sup> ». Tandis que le contrôle de la population féminine atteint son paroxysme dans les années 1870, la ville n'échappe toutefois pas au vent de la réforme qui annonce aux pays britanniques l'arrivée d'une nouvelle ère. L'ouvrier de demain n'est plus seulement discipliné et en bonne santé, il est également éduqué. L'enjeu principal de cette thèse est alors de démontrer de quelle façon s'opère, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la mutation de la fille perdue dangereuse et dérangeante, en adolescente.

Notre plan retrace l'évolution du placement des filles perdues en institution entre 1851 et 1901. Il prend la forme de trois parties linéaires dans lesquelles sont incorporés des chapitres thématiques qui mettent en évidence cette mutation. La première partie démontre la façon dont la société glasvégienne objective les filles perdues, entre 1851 et 1862, comme une catégorie sociale dangereuse qu'il convient d'isoler du reste de la société. Le premier chapitre porte sur la construction identitaire de la fille perdue. Afin de mettre en lumière la façon dont se construit cette identité, nous proposons d'analyser les différentes perceptions de la féminité et de les confronter aux données statistiques des différentes institutions qui les recensent. Cela va permettre notamment d'affirmer que la fille perdue émerge des perceptions de la réalité et non de la réalité elle-même. Le deuxième chapitre vise, quant à lui, à mettre en évidence l'influence de l'environnement social des jeunes femmes, à savoir leurs conditions de vie et de travail, sur leur stigmatisation et leur entrée dans la déviance. Enfin, dans un troisième chapitre, nous porterons notre attention sur la façon dont l'appropriation du terme fille perdue, par les hommes de pouvoir, transforme la question de la déviance féminine en problème public. En effet, alors que le personnage de la fille perdue représente un thème central des débats politiques, religieux, scientifiques et économiques, sa mauvaise réputation laisse apparaître la nécessité croissante d'une prise de mesures de la part de la municipalité.

La deuxième partie de cette étude se concentre sur la mise en œuvre et sur le développement du Système de Glasgow entre 1862 et 1880, en tant qu'instrument de contrôle social de la population féminine adolescente des quartiers pauvres de la ville. Le chapitre quatre expose la création de ce projet social et son adoption. Il met en évidence les acteurs à l'origine de la décision d'une association entre le *Lock Hospital*, l'institution *Magdalene* et les autorités de police. Ce chapitre expose également le fonctionnement du Système de Glasgow et ses objectifs. Les fonctionnements internes des institutions dont est composé le Système de Glasgow sont quant à eux mis en lumière dans le chapitre cinq, ce qui va nous permettre de porter notre attention sur l'aspect

---

109 CHOLLET, Mona, *Sorcières*, Paris : eds. La Découverte, 2018.



totalitaire de ces institutions, mais aussi sur le calvaire que vivent quotidiennement les pensionnaires et les patientes. Le chapitre six vise, quant à lui, à montrer les actions des membres du Système de Glasgow dans l'espace public. Analyser la façon dont ces derniers entendent exercer un contrôle sur les divertissements et les loisirs des classes ouvrières va nous permettre de mettre en évidence l'importance du système, ainsi que l'austérité qu'il impose aux jeunes femmes et à l'ensemble des individus issus des quartiers défavorisés de la ville.

Si le Système de Glasgow est populaire auprès de certaines personnalités politiques, religieuses et médicales, il n'est toutefois pas soutenu unanimement par la société glasvégienne et le reste de la population britannique. Ainsi, la dernière partie de cette étude porte sur la chute du Système de Glasgow à la veille de l'ère édouardienne. Dans un septième chapitre, nous confronterons les différents discours des féministes, des membres du gouvernement britannique et des défenseurs du Système de Glasgow, avec la réalité des faits, afin de mettre en évidence leur dissonance. Le chapitre huit a pour ambition de démontrer de quelle façon l'expansion du système a engendré sa chute, notamment par l'émergence d'un système éducatif plus étendu, ainsi que par la multiplication des établissements qui prennent en charge les adolescentes déviantes et qui sont responsables de l'effacement de l'Institution *Magdalene*. Enfin, dans un dernier chapitre, nous analyserons les nouvelles mesures législatives adoptées par la municipalité et, dans une plus large mesure par le gouvernement britannique, afin de favoriser une meilleure gestion de la déviance féminine. Cela va ainsi nous permettre de montrer, *in fine*, la façon dont les évolutions législatives modifient à la fois les perceptions qu'ont les Glasvégiens des adolescentes réfractaires et de leur traitement institutionnel.

**Partie I. Les filles perdues au lendemain du  
recensement de 1851 : genèse d'une minorité  
dangereuse**



Au milieu du XIXe siècle, la ville de Glasgow subit de profondes mutations politiques, économiques et sociales. L'essor de ses industries, ainsi que le fort afflux d'immigrants que ces dernières attirent, modifient profondément le paysage urbain et le mode de vie des habitants. Soucieux d'assurer la prospérité de Glasgow, réformateurs sociaux et hommes politiques s'attardent à identifier les problèmes sociaux qui ternissent sa réputation de « seconde ville de l'Empire Britannique ». Au cœur de cette nouvelle société, la question de la déviance féminine attire dès lors leur attention. Ainsi, cette partie s'intéresse à cette attention. Elle a pour ambition de démontrer la façon dont ceux-ci identifient la déviance féminine chez les adolescentes et l'associent à une menace, à un problème social, durant la décennie précédant la mise en place du Système de Glasgow, soit dans les années 1850.

Afin de mettre en lumière la perception de la société glasvégienne à l'égard de la dangerosité des filles perdues, nous allons dans un premier chapitre orienter notre attention sur l'identité de ces jeunes femmes. Dans la société victorienne de Glasgow, les filles perdues sont généralement qualifiées comme telles à cause de leur approche dévoyée de la sexualité. Toutefois, le premier chapitre démontrera que la déviance sexuelle n'est pas l'unique forme de déviance responsable de la marginalisation des jeunes femmes. Qu'elles soient prostituées, victimes de viol, mendiante ou délinquante, ces dernières ont toutes en commun la particularité de ne pas correspondre aux critères sociaux de bienséance édictés par une société largement dominée par le patriarcat et le puritanisme<sup>1</sup>. Elles sont donc désignées comme *déviantes*. Dès la puberté, les jeunes femmes victorienne sont préparées à leur futur rôle d'épouse, de maîtresse de maison et de mère. Ce statut de femme au foyer, plus connu aujourd'hui sous l'expression « l'Ange du foyer » (*The Angel in the House*)<sup>2</sup> et mis en exergue par le concept des « sphères séparées » (*separate spheres*), ne laisse aucune place aux jeunes femmes dont le comportement s'écarte des normes et des valeurs de la société victorienne de Glasgow<sup>3</sup>. Béatrice Bijon souligne l'importance de cette organisation sociale: « de façon connexe, le foyer n'est plus un espace de confinement mais est considéré comme l'institution la plus importante du pays, le socle stable dont dépend l'équilibre de la nation <sup>4</sup> ». Ainsi, les jeunes femmes qui ne suivent pas les règles de conduite ou qui ne correspondent pas aux critères imposés par la société victorienne se voient socialement exclues et sont, par conséquent, qualifiées de filles perdues. Ce chapitre vise également à montrer le clivage entre la perception qu'a la société

---

1 WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982, p. 31.

2 PATMORE, Coventry, *The Angel in the House*, Londres : John Parker & Son, 1854.

3 WAUGH, Joanne, DESAUTELS, Peggy, *Feminists Doing Ethics*, Boston : Rowan and Littlefield Publishers, 2001, p. 123.

4 BIJON, Béatrice, *Suffragistes et suffragettes : la conquête du droit de vote des femmes au Royaume-Uni et aux États-Unis*, Lyon : ENS, 2017, p. 179.

de la dangerosité des filles perdues et la réalité des données statistiques. Les informations contenues dans les registres des institutions et des hôpitaux qui prennent en charge les jeunes femmes déviantes vont enfin permettre de déterminer leur appartenance sociale, leur nombre et leur origine.

Le deuxième chapitre de cette partie va ensuite nous permettre de présenter la façon dont l'environnement social favorise la stigmatisation des jeunes femmes déviantes. Pour comprendre l'inquiétude grandissante de la classe moyenne à l'égard de la présence des filles perdues, il est important ici de prendre en compte les conditions de vie au sein des quartiers pauvres de Glasgow, ainsi que les conditions de travail que les jeunes femmes subissent dans le secteur industriel et dans la domesticité. Un grand nombre d'entre elles sont issues des classes populaires ou de l'immigration irlandaise et des autres régions d'Écosse qui se produit à cette période<sup>5</sup>. Par nécessité, certaines intègrent la population active de la ville, ce qui contredit l'image idéalisée de la femme au foyer. En travaillant, elles s'exposent alors aux dangers de l'usine et des maisonnées. D'autres tombent, quant à elles, dans la délinquance et la prostitution. Par ailleurs, lorsque commence la seconde phase d'industrialisation, la classe moyenne qui s'est développée à Glasgow, dans le cadre de l'expansion du commerce et de l'industrie, devient de plus en plus influente. Portées par une volonté de faire progresser la qualité de vie des Glasvégiens et d'établir une certaine stabilité sociale, les classes moyennes et aisées portent alors un regard méprisant sur la misère prédominante dans les taudis de la ville. Jugée responsable des crimes, des violences, de la propagation d'épidémies et de maladies vénériennes, la misère des classes populaires affecte toutes les couches sociales<sup>6</sup>. Par conséquent, si la jeune femme respectable symbolise la grandeur de Glasgow, la fille perdue est *a contrario* révélatrice de sa décadence, dont la prostitution, alors nommée le « grand Mal social » (*the Great Social Evil*)<sup>7</sup>, n'est qu'un symptôme.

Dans un troisième chapitre, il conviendra de mettre en lumière la façon dont l'identité et la nature dangereuse des filles perdues se cristallise à travers le discours et les actions des partisans des deux grands courants de pensée qui s'opposent à cette période : les Environnementalistes, qui considèrent la déviance féminine comme le corollaire de la misère sociale et les Moralistes qui, eux, condamnent le caractère naturel de la déviance chez les jeunes femmes. L'application de la théorie de Michel Foucault sur la personnification des déviants sexuels au cas des filles perdues de Glasgow nous laisse à penser, qu'au milieu du XIXe siècle, ces dernières sont peu à peu transformées par l'opinion publique en stéréotypes. Elles ne sont dès lors plus considérées comme des individus, mais plutôt comme des personnages à part entière, à la fois coupables et victimes des

---

5 BELCHEIM, John, *Industrialisation and the Working Class*, Aldershot : Scholar Press, 1990, p. 22.

6 TROESKEN, Werner, *The Great Lead Water Pipe Disaster*, Cambridge : MIT Press, 2006, p. 176.

7 MACGILL, Wakefield, Jacob, *The Omnipotence of Loving-Kindness: Being a Narrative of the Results of a Lady's Seven Months Work Among the Fallen in Glasgow*, Londres : James Nisbet & Co, 1861, p. 7.

problèmes sociaux émanant de l'industrialisation de Glasgow<sup>8</sup>. Ainsi, à travers leurs actions et leurs discours, ces hommes et femmes des classes dirigeantes posent les jalons de ce qu'allait être, quinze années plus tard, le nouveau système de contrôle social de la population féminine à Glasgow : le système de Glasgow (*the Glasgow System*).

---

8 FOUCAULT, Michel, *The History of Sexuality: an Introduction*, Londres : Penguin Vintage Editions, 1990, p. 43.



## Chapitre 1 : La construction identitaire de la fille perdue

---

Dans les années 1850, à Glasgow, les filles perdues possèdent plusieurs visages dont les traits sont aussi dissociables que nombreux. Il est donc important de distinguer les différentes particularités de ces dernières afin de procéder à une analyse authentique de leur construction identitaire. Par l'utilisation de l'adjectif « authentique », nous entendons ici nous écarter des stéréotypes que la société victorienne véhicule à leur égard.

L'évolution de l'image féminine durant la période victorienne est un processus complexe qui met en relation le monde religieux, les genres, et la réalité des bouleversements socio-économiques induits par l'industrialisation. Le modèle social victorien, qui cloître les femmes dans la sphère privée et qui octroie aux hommes l'accès à la sphère publique, n'est toutefois pas un modèle figé, ni un modèle unique<sup>9</sup>. En effet, ce modèle social est beaucoup plus complexe que ce qu'il ne paraît<sup>10</sup>. La catégorie des filles perdues est caractérisée par une forte diversité sociale. Le mode de vie de certaines d'entre elles, notamment celles issues des classes populaires, ne correspond pas à l'idéologie victorienne, ce qui rend d'autant plus difficile la définition identitaire de ces jeunes femmes. Toutefois, des éléments convergent et engagent à une distinction plus généralisée de la fille perdue.

La construction identitaire des filles perdues puise ses origines dans la vision idéologique de la classe moyenne. Cette vision repose sur les valeurs de chasteté et de soumission féminine. À Glasgow, les individus issus de la classe moyenne militent activement pour les faire respecter, notamment à travers le contrôle de la sexualité féminine au sein des classes moyennes, mais aussi au sein des classes populaires<sup>11</sup>. Selon T. Halbmeyer, le caractère miséreux du mode de vie de ces classes est fortement perçu comme un « Autre » dangereux<sup>12</sup>. Les comportements des filles perdues, jugés indécents et cristallisés par la pauvreté, incarnent effectivement une menace, tant pour les hommes que pour les femmes de la classe moyenne.

Afin de contrer la dangerosité des jeunes femmes déviantes au sein de la ville de Glasgow, les réformateurs sociaux portent leur attention, dès les années 1850, sur l'importance de l'utilisation

---

9 VICKERY, Amanda, « Golden Age to Separate Spheres? A Review of the Categories and Chronology of English Women's History », *The Historical Journal*, vol. 36, n° 2, Cambridge : Cambridge University Press, 1993, p. 386.

10 BURNETT, Joyce, *Gender, Work and Wages in Industrial Revolution Britain*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, pp. 6-7.

11 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge, 1990, p. 3.

12 HALBEMEYER, Tabea, *The Fallen Woman. Representations in Dominant Victorian Discourses: an Analysis with Focus on the Female Prostitute*, Munich : Grin Verlag, 2013, p. 4.



des structures de confinement présentes dans la ville (hôpitaux, orphelinats, prisons et pensionnats pour femmes)<sup>13</sup>. A ce jour, les informations contenues dans les archives de ces structures sont les seuls éléments nous permettant d'avoir une idée sinon du nombre, du moins de l'identité de ces jeunes femmes.

L'analyse suivante va donc dans un premier temps présenter le processus de construction identitaire des filles perdues à travers l'évolution des idéaux féminins dans la société glasvégienne, avant d'examiner les différents groupes de filles perdues et leur rapport aux normes et aux valeurs imposées par la société. Une étude quantitative, basée sur diverses sources premières dont le rapport de recensement de 1851, les registres municipaux de la ville de Glasgow de 1851 et 1861, les rapports annuels du *Magdalene Asylum* et du *Lunatic Asylum* mais aussi les données des registres du *Lock Hospital* et des établissements pénitentiaires pour mineurs va permettre également de donner une estimation réelle du nombre de filles perdues présentes à Glasgow au milieu du XIXe siècle. Ce chapitre vise donc à démontrer que l'intérêt porté par la société glasvégienne, à l'existence des jeunes femmes déviantes, ne réside pas dans l'importance du nombre de déviantes, mais dans la perception de leur image.

## **A. Approche du concept de fille perdue à l'époque victorienne**

Au milieu du XIXe siècle, l'évolution de la condition féminine en Écosse, comme dans le reste de la Grande-Bretagne, coïncide avec les changements économiques, politiques et sociaux induits par la révolution industrielle. Françoise Basch, spécialiste du féminisme en Grande-Bretagne et en France affirme en 1972 que l'avènement du monde capitaliste modifie le rôle social attribué aux femmes dans la société victorienne<sup>14</sup>. En effet, dans les années 1850 à Glasgow, le contraste entre la prospérité des classes moyennes et la pauvreté des classes populaires modifie la perception de l'identité sociale des jeunes femmes, quelle que soit leur classe. Qu'elles soient considérées comme filles perdues ou comme jeunes femmes respectables, leur image est conditionnée principalement par l'idéologie patriarcale. Cette idéologie ne prend pas en compte la diversité des typologies au sein du groupe des filles perdues mais possède, néanmoins, une influence évidente sur leur catégorisation sociale.

---

13 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 29.

14 BASCH Françoise, *La femme victorienne, roman et société, 1837-1867*, thèse de doctorat : Université de Lille III, 1972, p. 265.

## A.1. La fille perdue à la frontière de l'espace privé et de l'espace public

Dans les années 1850, l'image de la fille perdue est le résultat du processus de transformation sociale consécutif à la première phase d'industrialisation. Cette période marque le début de l'apparition d'une nouvelle image des jeunes femmes déviantes et du danger qu'elles représentent.

Jusqu'alors, l'image de la fille perdue, de même que celle de la jeune femme modèle, est conditionnée principalement par la suprématie masculine des classes dirigeantes. L'idéologie victorienne impose une séparation théorique entre la sphère privée, dans laquelle les jeunes femmes se doivent de conserver une image d'innocence et de soumission, et la sphère publique, dont l'accès est réservé aux hommes et qui regroupe l'ensemble des affaires extérieures à la cellule familiale, notamment les activités liées au monde professionnel<sup>15</sup>. Cette idéologie, très répandue au sein de la classe moyenne et de la bourgeoisie, ne reflète pas la réalité des jeunes femmes de l'époque, mais elle influence toutefois la stigmatisation des filles perdues. En effet, ces dernières sont, dans l'ensemble, caractérisées par un comportement qui déroge aux normes sociales imposées par les classes dirigeantes. Selon Richard Price, le concept des sphères séparées est représentatif de la société victorienne mais il n'est toutefois pas révélateur des comportements des hommes et des femmes à cette période<sup>16</sup>. Christian Auer, Armel Dubois-Nayt et Nathalie Duclos affirment, quant à eux, qu'il serait incorrect de considérer que le rôle des femmes se limite à la cellule familiale<sup>17</sup>. Nous pensons qu'il existe en effet des situations dans lesquelles ces dernières interagissent entre les deux sphères. C'est notamment le cas des jeunes femmes ouvrières ou de celles qui travaillent dans la domesticité. Étant donné la misère sociale qui règne dans les taudis de Glasgow, dans les années 1850, il paraît évident que les jeunes femmes issues de la classe ouvrière sont contraintes de participer à l'effort industriel pour compléter le revenu de la famille<sup>18</sup>. Par conséquent, bien que largement répandue à cette époque, cette conception de porosité sphère privée/sphère publique n'est toutefois pas en accord avec la différence des niveaux de vie entre les classes populaires et les classes plus aisées<sup>19</sup>.

Dans son ouvrage dédié à la naissance des suffragettes en Écosse au XIXe siècle, l'historienne écossaise Leah Leneman pointe du doigt un facteur majeur de l'évolution de la

---

15 PRICE, Richard, *British Society 1680-1880: Dynamism, Containment and Change*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999, p. 205.

16 *Ibid.*

17 AUER, Christian, DUBOIS-NAYT, Armel, DUCLOS, Nathalie, *Femmes, pouvoir et nation en Écosse : du XVIe siècle à aujourd'hui*, Villeneuve d'Ascq : Presse Universitaire du Septentrion, 2012, p. 71.

18 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 6.

19 THOMPSON, James, « Des histoires contestées : l'histoire sociale de la Grande-Bretagne du XIXe siècle », n°37, *Revue d'Histoire du XIXe Siècle*, 2008, pp. 15-35. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/rh19.3506>]. Consulté le 3 mars 2018.

condition féminine. Dans les années 1850, l'influence de l'idéologie des sphères séparées, jusqu'alors dévolue à la classe moyenne, s'étend de plus en plus aux classes dites « inférieures » (*lower*)<sup>20</sup>. Malgré l'extrême pauvreté d'une partie de la population de Glasgow, la qualité de vie des classes populaires s'améliore peu à peu, résultant d'une volonté exacerbée d'ascension sociale<sup>21</sup>. D'après Thomas Devine, spécialiste de l'évolution économique et sociale de l'Écosse durant la période industrielle, les attentes des travailleurs quant au rôle social des jeunes femmes rejoignent alors celles des « chefs de famille » de la classe moyenne<sup>22</sup>. Ainsi, l'expansion de cette idéologie à l'ensemble des classes de la société glasgévienne exerce une profonde incidence sur la considération des filles perdues. Les jeunes femmes qui ne respectent pas les normes et les valeurs de la société ne sont plus seulement reprouvées par les hommes des classes dirigeantes, mais elles le sont par l'ensemble des hommes et cela quel que soit leur milieu social.

### *A.1.1. Filles perdues contre femmes respectables*

Dans les années 1850 à Glasgow, la condition sociale des jeunes femmes est fondée sur leur capacité à répondre aux attentes de la société. La caractérisation de la fille perdue se définit alors, principalement, par la présence de son opposé, l'idéal féminin de « l'Ange du foyer »<sup>23</sup>. Cette opposition identitaire accentue d'autant plus le rôle des filles perdues au sein de la société. En effet, à l'époque victorienne, la jeune femme idéale est considérée comme un être angélique qui doit, par conséquent, répondre à des critères spécifiques. Parmi ceux-ci, la pureté constitue le soubassement moral de cet idéal. Le rapport des jeunes femmes à la sexualité est exclusivement contrôlé par les pères, les frères, ou à défaut, si la jeune femme ne possède aucune famille, les tuteurs<sup>24</sup>. Jacqueline Fromonot décrit les attentes de la société à l'égard des femmes comme tel : « Dans un monde de décence et de retenue, on attend des femmes qu'elles résistent au désir de l'homme, tout comme à leurs propres pulsions »<sup>25</sup>. À cette époque, la bienséance des femmes est au cœur de la représentation populaire de la sexualité. À l'inverse, l'indécence des hommes est représentée par leur incapacité à contrôler leurs pulsions sexuelles<sup>26</sup>. Le rôle des femmes, à défaut de celui des

---

20 LENEMAN, Leah, *The Scottish Suffragettes, Édimbourg* : NMS Publishing, 2000, p. 18.

21 VIVIER, Nadine, *Élites et progrès agricoles : XVIe-XXe siècle*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes, 2019, p. 160.

22 DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation: 1700-2000*, Londres : Penguin Books, 1999, p. 532.

23 FURNEAUX, Holly, « Victorian Sexualities », *The British Library*, 15 mai 2014. [En ligne : [bl.uk/romantics-and-victorians/article/victorian-sexualities](http://bl.uk/romantics-and-victorians/article/victorian-sexualities)]. Consulté le 20 avril 2018.

24 GREEN, Stephanie, JOHNSTON, Judith, FRASER, Hilary, *Gender and the Victorian Periodical*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003, pp. 132-133.

25 FROMONOT, Jacqueline, « Portraits de Résistantes (1847-1875): la Femme Face au Système Patriarcal dans Quelques Romans Victoriens », *Cahiers Victoriens et Edouardiens*, n°75, Université Montpellier III, 2012, pp. 69-80.

26 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 4.

hommes, est alors de garantir ce respect des normes sociales et religieuses.

La société victorienne condamne la notion de plaisir féminin dans les rapports sexuels, ceux-ci étant considérés comme une fonction de reproduction nécessaire mais immorale<sup>27</sup>. Dans son étude sur la sexualité à l'époque victorienne, Kathryn Kelley décrit la femme victorienne idéale comme étant « désintéressée par la sexualité »<sup>28</sup>. En effet, pour pouvoir prétendre au statut de femme respectable, les jeunes femmes doivent correspondre au critère d'asexualité caractéristique de l'image de « l'Ange du foyer ». Les propos de Claire Sorin confirment, en ce sens, la définition de K. Kelley, selon laquelle la femme idéale doit être « libérée de l'emprise de la chair » afin de demeurer moralement supérieure aux hommes<sup>29</sup>. La notion d'asexualité fait, ici, référence à l'image de la femme au foyer, mais en aucun cas elle ne peut définir la réalité des comportements féminins durant cette période. K. Kelley ajoute à cela : « Une minorité de femmes, sexuellement actives (les déviantes), étaient perçues comme des aberrations sexuelles et biologiques »<sup>30</sup>. Ces jeunes femmes, dont le rapport à la sexualité est considéré comme anormal, ne correspondent pas au critère de chasteté attribué à la femme respectable et sont, par conséquent, désignées comme filles perdues. Par ailleurs, compte-tenu de la pudeur entourant le sujet dans les années 1850, il est difficile de définir si ce groupe de jeunes femmes constitue une majorité, ou une minorité.

Dans les années 1850, la sexualité n'apparaît pas comme un sujet tabou, mais fait l'objet d'une vigilance masculine importante. Selon Michel Foucault, l'intérêt des hommes pour ce sujet est motivé par une volonté d'améliorer leurs connaissances scientifiques, ainsi que par le désir de renforcer le contrôle social de la population féminine, afin de garantir la hiérarchisation des sexes<sup>31</sup>. En effet, une grande majorité des individus de l'époque possède des connaissances limitées sur la sexualité, notamment, dans les milieux aisés<sup>32</sup>. Au sein des classes moyennes et de la bourgeoisie, la découverte des rapports charnels survient généralement le jour des noces. Au sein des classes populaires, les jeunes femmes sont, quant à elles, confrontées à la sexualité bien plus tôt, étant donné l'environnement social dans lequel elles évoluent<sup>33</sup>. Selon Geir Uvsløkk, il existe deux manières différentes de caractériser la sexualité à l'époque victorienne. Celle-ci est dite soit « licite », soit « perverse »<sup>34</sup>. Ces deux notions font référence au fait que la sexualité hors mariage,

27 KELLEY, Kathryn, *Females, Males and Sexuality: Theories and Research*, New-York : University of New-York Press, 1987, p. 142.

28 *Ibid.*

29 SORIN, Claire, « Fragile et pur? Visions médicales du corps féminin dans l'Amérique du dix-neuvième siècle », n° 5.1, octobre 2009, p. 140. [En ligne : [graat.fr/sorin.pf](http://graat.fr/sorin.pf)]. Consulté le 16 janvier 2020.

30 « *It was thought that the minority of women (the bad ones) who were interested in sex and responded sexually were moral and biological anomalies.* » KELLEY, Kathryn, *loc. cit.*, p. 142.

31 FOUCAULT, Michel, *op. cit.*, p. 19.

32 SMOUT, Thomas, Christopher, *A Century of the Scottish People: 1830-1950*, Londres, Fontana Press, 1987, p. 159.

33 MOLINARI, Véronique, CORVISY, Catherine-Emilie, *Les femmes dans l'Angleterre victorienne et édouardienne : entre sphère privée et sphère publique*, Paris : l'Harmattan, 2018, pp. 23-23.

34 UVSLOKK, Geir, *Jean Genet : une écriture des perversions*, Amsterdam : Rodopi B. V., 2011, p. 94.

chez les jeunes femmes, est perçue comme une aberration. Ainsi, à travers l'union maritale d'un homme et d'une femme, la sexualité est normalisée et devient licite. En dehors de ce contexte, ce type de relation est considéré comme immoral et c'est celui qui nous intéresse ici.

Dans les années 1850, la société victorienne destine les jeunes femmes au mariage, quelle que soit leur classe sociale. À cette époque, les lois écossaises relatives au mariage se distinguent des lois anglaises, notamment par leur tolérance. En effet, afin de contrôler le nombre de mariages irréguliers en Angleterre et au pays de Galles, la loi de 1754 (*Marriage Act*), prévoit l'interdiction de toute union avant l'âge de 21 ans sans consentement parental. Toutefois, cette loi ne s'applique pas à l'Écosse. À l'inverse, la loi écossaise permet aux jeunes personnes de se marier dès l'âge de 12 ans, pour les filles et 14 ans pour les garçons<sup>35</sup>. Malgré la précocité de ces âges, il est impossible d'affirmer que la tolérance législative a une incidence sur la moyenne d'âge des femmes, lors de leur première union. En effet, T. Divine et Sally Mitchell affirment que durant toute la seconde moitié du XIXe siècle, cet âge se maintient plus ou moins à 25 ans<sup>36</sup>.

Par ailleurs, à cette période, l'irrégularité des mariages n'est pas un phénomène courant en Écosse. Plusieurs raisons l'expliquent. Tout d'abord, il n'est pas obligatoire de célébrer l'union au sein d'un établissement religieux pour qu'elle soit considérée comme légale. De même, la publication des bans n'est pas une formalité systématique. Enfin, le mariage peut être validé par un consentement mutuel ou par la présentation d'une simple promesse écrite<sup>37</sup>. À cette époque, la conception du mariage diffère, toutefois, au sein des différentes classes sociales. Le système écossais est avantageux, notamment pour la classe ouvrière, étant donné que les coûts peuvent être significativement réduits selon les modalités de célébration choisies. Les attentes varient également dans le choix de l'épouse. Les hommes de la classe ouvrière recherchent avant tout une jeune femme

---

35 SULLIVAN, Margaret, *The Jane Austen Handbook: Proper Life Skills from Regency England*, Philadelphie : Quirk Books Editions, 2011, p. 134.

36 DEVINE, Thomas, M., *op. cit.* p. 526 ; MITCHELL, Sally, *Daily Life in Victorian England*, Westport : Greenwood Press, 1996, p. 142.

37 Le cas de Maria-Theresa Longworth et du Major Ylverton est particulièrement révélateur de ce type de phénomène. En effet, le couple écossais prononce ses vœux, à trois reprises. Cela se passe pour la première fois devant des témoins officieux, lors d'un voyage en ferry reliant la France à l'Angleterre. Quelques mois plus tard, ils se marient par consentement mutuel, à Édimbourg, lors d'une cérémonie informelle. Une cérémonie religieuse est par la suite organisée à Rostrevor, en Irlande. Puis, las de sa vie maritale, le Major Ylverton décide finalement de prendre une autre femme pour épouse. Pour concrétiser ce projet, il essaye dès lors de faire valoir l'illégitimité de son mariage. Après un combat de plusieurs années auprès du tribunal du divorce d'Écosse et une première invalidation, le statut marital de Mme Longworth Ylverton lui est finalement restitué. Dans le témoignage suivant, extrait d'un recueil de 1863 recensant divers cas similaires, cette dernière exprime son amertume face au laxisme de la loi écossaise : « Il est triste de penser qu'au XIXe siècle, la loi du mariage en Écosse est tellement négligée que la preuve de la relation la plus importante dans la vie, est, quelquefois, fondée sur le vague souvenir de témoins, sur des conversations si souvent incomprises ou rappelées de manière imparfaite, et quelquefois sur le sens d'une expression galante, citée dans une lettre passionnée ». YLVERTON, Maria-Theresa, *Cases Decided in the Court of Session*, Édimbourg : T&T Clark, 1863, p. 225. British Library, 5175, F37 ; Parliamentary Papers, « A Collection of the Public General Statutes Passed in the Nineteenth and Twentieth Years of the Reign of Her Majesty Queen Victoria: Being the First Session of the Nineteenth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland ». (1856), Londres : Forgotten Books, 2018, p. 421.

capable de remplir le double rôle de femme au foyer et de femme active, contrairement aux hommes des classes plus aisées, dont les futures épouses doivent occuper un rang social égal au leur, et cela afin de maintenir la prospérité et la réputation de la famille. De plus, ces jeunes femmes doivent également, correspondre avec exactitude, à l'image de « l'Ange du foyer ». La chasteté apparaît donc comme un critère de choix essentiel.

Au sein des familles aisées, la règle de conduite impose la surveillance des jeunes femmes pour protéger leur vertu. Le rôle de chaperonne est souvent attribué à un membre de la famille, telle qu'une tante ou une sœur mariée. Celles-ci ont alors pour tâche de s'assurer que les jeunes femmes n'aient pas de relations sexuelles avant leur mariage<sup>38</sup>. À l'évidence, les familles issues des milieux populaires sont souvent dans l'incapacité financière de recourir aux services d'une chaperonne et portent donc moins d'attention à la chasteté des futures épouses<sup>39</sup>. Par ailleurs, en Écosse, contrairement à l'Angleterre, la conception d'un enfant avant la prononciation des vœux n'empêche pas la légitimation du mariage<sup>40</sup>. T. C. Smout explique que la loi écossaise autorise la légitimation d'un « bâtard », alors que la loi anglaise l'interdit<sup>41</sup>. Néanmoins, les opportunités d'être choisies par un homme sont significativement réduites pour les jeunes femmes non vertueuses. Sans le soutien financier et juridique que peut assurer le statut marital, leur avenir devient dès lors incertain. Par conséquent, un grand nombre d'entre elles se retrouvent exposées à la misère et à la précarité. La notion de pureté constitue donc un facteur déterminant de la position sociale de la jeune femme : le respect de cette valeur atteste de leur niveau de respectabilité au sein de la société et pose ainsi la frontière entre les jeunes femmes respectables et les filles perdues.

#### *A.1.2. Soumission féminine : l'étendard d'une nouvelle virilité*

Dans la société glasvégienne des années 1850, comme dans le reste du Royaume-uni, les femmes sont réduites au statut de « citoyennes de deuxième ordre » (*second class citizens*), du fait de leur absence théorique dans la sphère politique et juridique<sup>42</sup>. Jusqu'en 1870, la personnalité juridique de la femme, de même que son autonomie financière, sont absorbées par le statut de l'homme qui occupe la position de tuteur<sup>43</sup>. Ainsi, lorsqu'elle n'est pas encore mariée, ses biens ou

---

38 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 160.

39 FROST, Ginger, *The Victorian World: Facts and Fictions*, Westport : Greenwood Press, 2018, p. 13.

40 HOUSTON, Robert, Allan, *Scotland: a very Short Introduction*, Oxford : Oxford University Press, 2018, p. 75.

41 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 168.

42 SHIMAN, Lillian, Lewis, *Women and Leadership in Nineteenth Century England*, Londres : Palgrave Macmillan, 1992, p. 5.

43 En 1870, la promulgation de la loi *Married Women's Property* par le Parlement britannique permet aux femmes mariées de devenir propriétaires de leurs biens. Cette première loi marque le début d'une série de textes législatifs améliorant la condition des femmes mariées. DEGUILHEM, Randi, TALAHITE, Fatiha, *Femmes et droits de propriété*, Paris : éditions l'Harmattan, 2017, p. 25.

ses revenus appartiennent à son père, son frère ou son tuteur. Lorsqu'elle se marie, les deux époux deviennent une entité unique et les biens, les revenus et le corps même de l'épouse reviennent à son mari<sup>44</sup>. Par définition, la fille, mais aussi l'épouse, sont soumises au statut de « femme couverte » (*feme covert*). La femme mariée constitue par ailleurs la propriété légale de son mari et ne dispose d'aucun droit<sup>45</sup>. Dès lors, on attend des adolescentes et des épouses qu'elles se soumettent à la figure masculine dont elles dépendent.

La notion de soumission représente un autre trait important de l'idéal féminin. Plusieurs caractéristiques féminines sont attribuées à cette notion, dont notamment l'innocence, la fragilité, l'impuissance, l'ignorance du monde et un pouvoir de parole restreint<sup>46</sup>. Selon Katie Barclay et Rosalind Carr, les jeunes marginales qui s'opposent à cet idéal jouent un rôle déterminant dans l'élaboration du statut social des hommes<sup>47</sup>. Les historiennes expliquent que le contrôle de la sexualité féminine et la soumission des jeunes femmes puisent leurs origines dans la crainte des hommes de perdre leur identité masculine, définie, elle-même, par une réputation familiale sans tâche et le succès matériel. Pour maintenir sa réputation de chef de famille, l'homme doit donc, non seulement montrer qu'il contrôle l'aspect matériel au sein de son foyer, mais aussi l'aspect moral, en garantissant la respectabilité de sa femme et de ses filles. Par conséquent, tout comportement féminin s'élevant contre la domination masculine est perçu comme une menace pour la stabilité du système patriarcal. Afin de conserver leur position de supériorité, les hommes projettent alors leurs angoisses sur leurs subordonnées<sup>48</sup>. Ce comportement est particulièrement perceptible au sein de la classe ouvrière, dans laquelle le fort désir d'ascension sociale des hommes les conduit à considérer les filles perdues comme non seulement indécentes, mais surtout dangereuses<sup>49</sup>. Pour les hommes de la classe moyenne, les enjeux sont différents puisque la dégradation de leur réputation signifie la perte de privilèges durement acquis<sup>50</sup>. Bien que les jeunes femmes soient dépourvues de tout pouvoir décisionnaire dans le modèle social victorien, elles occupent, néanmoins, une place

---

44 DIEUDONNE, Jean, *Sur la condition juridique des femmes en Europe Occidentale du XIe au XIXe siècle*, Paris : Dactylo-Sorbonne, 1989, p. 16.

45 Ce statut particulier est formulé par William Blackstone dans *Commentaries of the Laws of England*, mentionné dans MOLINARI, Véronique, CORVISY, Catherine-Emilie, *op. cit.*, p. 35 ; ZIMPFER, Nathalie, *Mary Wollstonecraft : aux origines du féminisme politique et social en Angleterre*, Lyon : ENS, 2015, p. 34 ;

46 NEFF, Wanda. *Victorian Working Women: an Historical and Literary Study of Women in British Industries and Professions, 1832-1850*. New-York : Columbia University Press, 1929, p. 202.

47 « *Women whose economic and social lives took them outwith the confines of the household were often seen as deviant and defined as criminal.* » BARCLAY, Katie, CARR, Rosalind, « *Rewriting the Scottish Canon: the Contribution of Women's and Gender History to a Redefinition of Social Classes* », *Études Écossaises*, n°16, Grenoble : Université Stendhal, 2013, pp. 11-28.

48 MACKENZIE, John, *The Victorian Vision: Inventing New Britain*, Londres : V&A Publishing, 2001, p. 118.

49 BARCLAY, Katie, CARR, Rosalind, *op. cit.*, p. 11.

50 TOSH, John, *A Man's Place: Masculinity and the Middle-Class Home in Victorian England*, New Haven : Yale University Press, 1999, p. 17.

importante en tant que témoins, mais aussi garantes de l'identité masculine<sup>51</sup>.

La construction identitaire de la fille perdue repose donc sur une structure complexe, dans laquelle se mêlent idéologie et réalité socio-économique. Les filles perdues, dont les comportements déviants bousculent le modèle social établi, reflètent sans nul doute les difficultés de la société glasvégienne à faire face aux changements relatifs à l'ère industrielle. La forte présence de l'idéologie, dans ce contexte, influence les mentalités et impose une vision idéalisée, mais néanmoins peu réaliste, de la place sociale que doivent occuper les jeunes femmes au sein de cette nouvelle société urbaine. Kristin Kobez-du-Mez souligne à ce propos le caractère contradictoire de cette représentation et l'importance de la perception masculine à l'égard des filles perdues :

Les femmes qui, par choix ou par circonstance, échouaient à atteindre l'idéal de la « vraie féminité » portaient le poids des attentes culturelles impossibles à atteindre. Ces « filles perdues » semblaient être tout ce que les « vraies femmes » n'étaient pas : grossières et indépendantes plutôt que délicates et soumises, sensuelles et corrompues plutôt qu'innocentes et pures. [...] Les « filles perdues » représentaient donc le péché humain, l'anormalité féminine et un retour aux pratiques primitives. En fait, pour de nombreux hommes à l'époque victorienne, elles étaient à peine des femmes<sup>52</sup>.

Le statut de la fille perdue est étroitement lié aux notions de sexualité et d'indépendance. Par conséquent, les jeunes femmes dites impures, de même que celles dites insoumises sont systématiquement rabaissées au rang de filles perdues, afin de garantir le maintien d'une suprématie masculine et d'éviter le déclassement social des femmes de la classe moyenne. Toutefois, il serait réducteur de penser que la stigmatisation de ces dernières n'émane que de leurs comportements sexuels dévoyés, puisque la déviance féminine apparaît sous de nombreux autres aspects.

## **A.2. Pluralité des groupes au sein de la catégorie sociale des filles perdues**

### *A.2.1. L'émergence d'une catégorie sociale*

A partir des années 1850, les jeunes femmes déviantes occupent une position sociale spécifique au sein de la société glasvégienne. Bien que les comportements liés à leur identité soient en partie assimilés à une transgression des normes et des valeurs victoriennes, il paraît évident que

51 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 6.

52 « *Women who by choice or circumstance failed to attain the ideal of "true womanhood" felt the weight of the cultural expectations they were unable to meet. Such "fallen women" seemed to be everything that the "true woman" was not : coarse and assertive rather than delicate and self-sacrificing, sensual and tainted rather than innocent and pure. [...] "Fallen women" thus represented human sinfulness, abnormal femininity, and a reversion to primitive practices. In fact, to many Victorians, they were hardly women at all.* » KOBES-DU-MEZ, Kristin, *A New Gospel for Women: Katharine Bushnell and the Challenge of Christian Feminism*, Oxford : Oxford University Press, 2015, p. 49.



leur rôle dépasse les frontières d'un concept purement idéologique. Quelle que soit leur appartenance sociale et leur origine, elles constituent désormais une catégorie sociale à part entière. Toutefois, l'assimilation des filles perdues au concept de catégorisation sociale est un phénomène récent. Les réformateurs sociaux du XIXe siècle concentrent leur attention sur une marginalisation globale de ces jeunes femmes, sans prendre en compte leur diversité<sup>53</sup>. Comme le suggère Nora Karbach, le caractère stéréotypé assujéti à l'image des filles perdues est aujourd'hui mis en lumière et analysé par les sociologues, qui utilisent la notion de catégorie sociale pour faire référence aux jeunes femmes dites déviantes<sup>54</sup>.

L'assimilation des filles perdues à une catégorie sociale définie modifie profondément leur image au sein de la société, dans la mesure où il résulte de ce processus la perception d'une identité unique. En effet, les valeurs et les caractéristiques personnelles de ces jeunes femmes se retrouvent absorbées et remplacées par les valeurs de la catégorie à laquelle elles appartiennent<sup>55</sup>. Afin de définir l'identité des filles perdues, il est donc nécessaire de discerner, au travers des stéréotypes, leurs différentes personnalités. Nous pensons que la catégorisation sociale de ces jeunes femmes doit être abordée sous deux dimensions ou, pour reprendre le concept d'Édith Sales-Wuillemin, sous les dimensions « idéologique » et « réaliste »<sup>56</sup>. La dimension idéologique expose la manière dont les filles perdues sont perçues dans la société. À l'inverse, la dimension réaliste révèle la complexité de leur identité. Il convient alors d'exposer d'un côté leurs traits communs et d'un autre leurs différences. Non pas qu'il existe une liste exhaustive des types d'individus au sein de cette catégorie, mais plutôt qu'il est possible de définir les principaux groupes qui la composent. Susan Mumm classe les filles perdues en différents groupes distincts comprenant les filles-mères, les jeunes femmes victimes de viol ou dont la sexualité est jugée exacerbée, mais aussi les criminelles et les jeunes femmes simples d'esprit<sup>57</sup>. Nous pouvons ajouter à cette liste les mendiantes et les délinquantes. En effet, au sein même de cette catégorie sociale sont regroupées des jeunes femmes dont les caractéristiques sont aussi variées que les motifs responsables de leur statut. Ainsi, la somme de leurs identités ne constitue pas une identité unique, mais une identité plurielle.

---

53 KUNZEL, Regina, G., *Fallen Women, Problem Girls: Unmarried Mothers and the Professionalization of Social Work*, New-Haven : Yale University Press, 2009, p. 151.

54 KARBACH, Nora, *Female Stereotypes in 19<sup>th</sup>-century British Book Illustration*, thèse de doctorat : Université de Aix-la-Chapelle, 2017, p. 48.

55 MALTON, Sara, *Forgery in Nineteenth-Century Literature and Culture: Fictions of Finance from Dickens to Wilde*, Londres : Palgrave Macmillan, 2009, p. 57.

56 WUILLEMIN-SALES, Édith, *Catégorisation et représentations sociales*, Paris : Presses Universitaire de France, 2007, pp. 7-9.

57 MUMM, Susan, « Not Worse than Other Girls: The Covent-Based Rehabilitation of Fallen Women in Victorian Britain », *Journal of Social History*, vol. 3, n°29, 1996, p. 527. [En ligne:<http://www.jstor.org/stable/378894> 4]. Consulté le 16 mai 2020.

### A.2.2. Des victimes consentantes et des imposteurs

L'identité des filles perdues, nous l'avons vu, est très souvent associée à la sexualité. Les réformateurs sociaux considèrent les jeunes femmes célibataires et sexuellement actives comme une source de « dangerosité sexuelle perverse », notamment durant la puberté<sup>58</sup>. Cette étape du développement représente en effet une transition importante dans la vie des jeunes femmes à l'époque victorienne et fait l'objet d'une surveillance stricte. Pour emprunter les mots de Deborah Gorham : « La puberté, qui donne aux hommes la connaissance de leur toute-puissance, donne aux femmes la conviction de leur dépendance »<sup>59</sup>. En effet, l'éveil à la sexualité est un moment déterminant dans le développement physique et psychique des adolescentes, puisqu'il symbolise le passage entre l'enfance et la vie adulte. Le corps se transforme et le désir apparaît. Les règles de conduites relatives à la sexualité sont alors inculquées et mises en pratique, afin que les jeunes femmes soient préparées à leur futur rôle d'épouse et de mère<sup>60</sup>. Or, durant la période victorienne, l'éveil de la sexualité apparaît comme une menace envers l'idéal féminin de la femme au foyer<sup>61</sup>. La manière dont les jeunes femmes abordent la sexualité révèle alors leur caractère vertueux ou immoral. Ainsi, la déviance féminine issue d'une sexualité extravertie défie non seulement le modèle social victorien, mais ce comportement constitue, avant tout, un trait commun à une grande partie des jeunes femmes assimilées à la catégorie des filles perdues.

La déviance des jeunes femmes est souvent associée aux comportements abusifs des hommes et se fonde sur la notion de consentement lors des relations sexuelles<sup>62</sup>. Les propos de Robert Bontine Cunninghame Graham, homme politique et écrivain britannique de la période victorienne, sont révélateurs de la dominance masculine sur les jeunes femmes non mariées :

Notre immoralité sexuelle et le fort taux d'illégitimité, nous l'expliquons ainsi : aucun homme économe n'achèterait une bête infertile. Par conséquent, étant donné que nous ne pouvons pas acheter nos femmes, ni les vendre si elles s'avèrent peu profitables, l'idéal est de les essayer avant<sup>63</sup>.

R. B. C. Graham privilégie ici la garantie d'un mariage productif, en dépit de l'assentiment des jeunes femmes à ces relations sexuelles. Ce cas ne constitue pas un exemple isolé. En effet,

58 LESOURD, Serge, *La construction adolescente*, Toulouse : Éditions ERES, 2005, p. 12.

59 « *Puberty, which gives man the knowledge of greater power, gives to woman the conviction of her dependance.* » GORHAM, Deborah, *The Victorian Girl and the Feminine Ideal*, New-York : Routledge, 1982, p. 82.

60 LESOURD, Serge, *loc. cit.*, p. 12.

61 SUGAR, Max, *Female Adolescent Development*, Londres : Routledge, 2017, p. 126.

62 WALKER, John, *The Scottish Sketches of R. B. Cunninghame Graham*, Édimbourg : Scottish Academic Press, 1982, p. 59.

63 « *Our sexual immorality, and the high rate of illegitimacy, we explain thus. No thrifty man would buy a barren beast. Therefore, as we cannot buy our wives and sell them if they prove unprofitable, 'tis well to try them in advance.* » *Ibid.*

T.C. Smout remarque également la généralisation de cette conception de la sexualité, dans les années 1850. Selon lui, l'impureté féminine résulte du comportement de « ruffians », abusant des jeunes femmes sans intention de les épouser, ou retardant le jour du mariage, par commodité, si celles-ci sont enceintes<sup>64</sup>. Par ailleurs, la notion du consentement féminin et des abus commis lors de ces relations sexuelles demeurent, sans conteste, un sujet peu abordé par les historiens<sup>65</sup>. Selon Victoria Grady, en l'absence de sources historiques, ces derniers s'attachent principalement à mettre en lumière la violence domestique et les féminicides, mais négligent les viols et les abus sexuels subis par les adolescentes<sup>66</sup>. Le consentement sexuel est pourtant une notion constitutive du statut social de la fille perdue. En effet, il est accordé aux jeunes femmes le statut de victime dès lors qu'une preuve de leur innocence est exposée devant la cour. À l'inverse, les jeunes femmes désignées comme étant consentantes sont qualifiées de déviantes sexuelles<sup>67</sup>.

Lorsqu'un viol est officiellement attesté, les auteurs du délit encourrent la peine capitale, c'est-à-dire la pendaison. Dans les faits, les juges favorisent la déportation des condamnés vers l'Amérique et l'Australie, ou encore l'emprisonnement à perpétuité. En effet, aucune exécution pour délit de viol n'a été recensée, en Écosse, après l'année 1835. Le constat est le même sur les 110 cas de viol recensés entre 1850 et 1865, 21 accusés sont acquittés, 26 autres sont condamnés à la déportation et 53 sont emprisonnés à perpétuité<sup>68</sup>. L'origine de cette clémence législative, bien que la peine puisse paraître somme toute sévère pour le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle, provient du désir de la nation écossaise d'apparaître stable et florissante aux yeux du monde. Selon M. Hunter, rien de sexuel n'est officiellement mentionné, ni sanctionné, durant la période victorienne<sup>69</sup>. Par conséquent, au regard du manque de considération judiciaire et des conséquences sociales engendrées par le viol et les abus sexuels, peu de jeunes femmes disposent d'un droit de parole, autrement dit du droit légitime de dénoncer quelque atteinte à leur corps<sup>70</sup>.

En effet, la société victorienne, en Écosse, ne prend pas systématiquement en considération les plaintes pour viol<sup>71</sup>. Dans une étude sur l'histoire de la criminologie à Glasgow, l'historien écossais Malcolm Archibald rapporte l'un des rares cas de viol publiquement reconnu et révélateur de l'importance de la hiérarchisation des classes au sein de la société glasvégienne. Il s'agit d'une

---

64 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 168.

65 BROOMHALL, Susan, BARRIE, David, G., *Police Courts in Nineteenth Century Scotland Volume 1: Magistrates, Media and the Masses*, Londres : Routledge, 2014, p. 10.

66 GRADY, Victoria, *Forcibly and against her Will: Mid Nineteenth Century Scottish Rape Law and Proceedings*, thèse de doctorat : Université de Valdosta, 2016, p. 14.

67 MCCARTHY, Lea, Rebecca, *Origins of the Magdalene Laundries: an Analytical History*, Jefferson : Mcfarland, 2010, p. 69.

68 GRADY, Victoria, *op. cit.*, pp. 47-56.

69 HUNTER, Mic, *Child Survivors and Perpetrators of Sexual Abuse: Treatment Innovations*, New-York : SAGE Publications, 1995, p. 94.

70 MCCARTHY, Léa, Rebecca, *op. cit.*, p. 251.

71 GRADY, Victoria, *op. cit.*, p. 13.

agression sexuelle commise dans le quartier défavorisé de Govan, par un homme nommé Michael McGlinchey, sur une adolescente nommée Margaret Addie. Malgré la reconnaissance du viol, le juge ne condamne pas M. McGlinchey à la pendaison, mais le magistrat le condamne à une peine d'emprisonnement à perpétuité<sup>72</sup>. D'après M. Archibald, le fait que la victime et l'auteur du viol aient appartenu à des classes sociales différentes aurait influencé la divulgation publique de cette affaire. En effet, la jeune Margaret Addie est issue de la bourgeoisie glasvégienne et l'auteur du crime est un ouvrier issu de l'immigration irlandaise<sup>73</sup>. Cette affaire, parce qu'elle a lieu à une période où la lutte contre la misère sociale occupe une place importante à Glasgow, vient alors soutenir le discours des réformateurs sociaux sur la nécessité d'éliminer le vice et la pauvreté au sein des quartiers pauvres de la ville<sup>74</sup>. Par sa divulgation, ce cas revêt un caractère exceptionnel et n'est nullement représentatif de la manière dont le viol affecte les jeunes femmes à cette période. En étudiant les données des registres de police de Glasgow, Victoria Grady note que ces abus sexuels sont majoritairement commis sur la population féminine âgée de moins de 20 ans<sup>75</sup>. Au regard de l'importance des violences sexuelles perpétrées sur les jeunes mineures, il apparaît évident que les comportements masculins jouent un rôle déterminant dans la catégorisation des filles perdues. Ainsi, durant la puberté, les jeunes femmes victimes de viol, de même que les jeunes femmes dont la sexualité est jugée extravertie, sont généralement désignée comme étant des filles perdues.

### A.2.3. Filles-mères, filles perdues

Qu'il s'agisse d'un viol ou d'un acte consenti, la question des relations sexuelles, en dehors du contexte marital, soulève également le problème de la grossesse illégitime. Ces jeunes femmes, mères célibataires et connues sous le nom de filles-mères, représentent une proportion importante au sein de la catégorie des filles perdues. Bien que la souplesse des lois écossaises tolère la consommation du mariage avant que les vœux ne soient prononcés, les jeunes femmes n'ont pas toujours la possibilité de légitimer leur grossesse ou leur maternité. En l'absence de reconnaissance paternelle, celles-ci se retrouvent alors confrontées à une situation hasardeuse et délicate. Dans une étude sociale consacrée à l'Écosse victorienne, Roy Hutchison Campbell relève l'importance de ce phénomène, et plus particulièrement dans les quartiers pauvres de la ville<sup>76</sup>. En effet, ces quartiers dans lesquelles la misère et l'intempérance prédominent abritent un grand nombre d'enfants illégitimes. Cependant, il serait excessif d'affirmer que l'existence des filles-mère est uniquement

---

72 ARCHIBALD, Malcolm, *Glasgow: the Real Mean City: True Crime and Punishment in the Second City of the Empire*, Édimbourg : Black & White Publishings, 2013, pp.180-183.

73 *Ibid.*, p. 182.

74 GRADY, Victoria, *op. cit.*, p. 8.

75 *Ibid.*, p. 71.

76 CAMPBELL, R. H., *Source Book of Scottish Economic and Social History*, Oxford : Blackwell, 1968, p. 225.

liée aux conditions de vie des classes populaires. Ces jeunes célibataires, dont la maternité est jugée immorale par l'Église et indécente par la société, sont en réalité présentes au sein de toutes les classes sociales<sup>77</sup>.

En revanche, nous remarquons que les enjeux relatifs à la situation des filles-mères varient en fonction de l'appartenance sociale des jeunes femmes. Au sein des classes ouvrières, les jeunes mères qui n'ont pas l'opportunité de légitimer leur grossesse sont bien souvent destinées à faire face à la précarité. Les enfants des filles-mères sont rarement reconnus par leur père. De plus, les conséquences de l'absence ou de la perte d'un travail, induites par la maternité, peuvent s'avérer dramatiques pour ces jeunes femmes issues des quartiers pauvres de la ville<sup>78</sup>. Dans le monde professionnel, les inconvénients liés à la prise en charge du nourrisson ou de l'enfant, de même que la honte et l'immoralité associées à la maternité hors mariage, freinent l'embauche des jeunes mères<sup>79</sup>. En l'absence d'un revenu, beaucoup de ces jeunes femmes se tournent vers le crime, la prostitution ou la mendicité et sont marginalisées<sup>80</sup>.

La critique de la maternité hors mariage diffère assez peu au sein des classes moyenne et de la bourgeoisie. En effet, pour les jeunes femmes de bonnes familles, le statut de fille-mère fait l'objet de fortes critiques. La manière dont le phénomène est traité dans les milieux aisés se distingue toutefois en certains points, tout particulièrement dans la prise en charge de la mère et de son enfant. Lorsque les circonstances le permettent, un mariage arrangé permet généralement de protéger la réputation familiale. Dans le cas contraire, tout comme les jeunes femmes issues de la classe ouvrière, les filles-mères des milieux aisés sont quelquefois placées dans des institutions de réhabilitation, telles que le *Magdalene Asylum*<sup>81</sup>. Jusqu'en 1859, la majorité des jeunes femmes prises en charge par l'institution de Glasgow sont originaires des quartiers défavorisés de la ville. La plupart d'entre elles sont dites être des prostituées souhaitant se repentir de leur mauvaise vie<sup>82</sup>. Cependant, force est de constater qu'à cette période, le terme prostituée est employé de manière très large, en référence à des femmes dont le comportement ou le mode de vie jugés inappropriés représentent une menace à l'ordre public. Ainsi, il n'est pas rare que des jeunes femmes venant

---

77 STONE, Pamela, SANDERS, Shapiro, Lise, *Bodies and Lives in Victorian England: Science, Sexuality and the Affliction of being Female*, Londres : Routledge, 2020, p. 21.

78 SHANLEY, LINDON, Mary, *Feminism, Marriage and the Law in the Victorian England:1850-1895*, Princeton : Princeton University Press, 1993, p. 87.

79 RICHARDSON, Ruth, « Foundlings Orphans and Unmarried Mothers », *The British Library*, 15 mai 2014, [En ligne: [bl.uk/romantics-and-victorians/article/foundling-orphans-and-unmarried-mothers](http://bl.uk/romantics-and-victorians/article/foundling-orphans-and-unmarried-mothers)]. Consulté le 20 décembre 2020.

80 « *The women, if unmarried, invariably bore the burden of responsibility, both legally, and in the eyes of society.* » STONE, Pamela, SANDERS, Shapiro, Lise, *op .cit.*, p. 21.

81 MAHOOD, Linda, *op .cit.*, p. 45.

82 AUER, Christian, « From exclusion to Intrusion: the Glasgow Magdalene Institution, an Instrument of Social Control in the Nineteenth Century », *Revue de Civilisation Britannique*, vol. XXIV, n°4, 2019. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfcb/5129>]. Consulté le 7 avril 2020.

d'horizons différents se côtoient entre les murs du *Magdalene Asylum*.

Certaines femmes se soumettent à l'adoption inter-familiale ou extra-familiale de leur enfant, afin de se préparer à une vie plus décente auprès d'un futur époux. Elles s'éloignent ainsi de la stigmatisation associée au statut de fille perdue<sup>83</sup>. Les jeunes femmes de la classe ouvrière, dont les familles ne peuvent pas subvenir aux besoins de l'enfant ou qui ne possèdent aucune famille, n'ont quant à elles pas d'autre choix. Elles doivent recourir aux services d'une personne extérieure afin de procéder à l'adoption ou à la prise en charge de l'enfant, et cela, bien souvent, en échange d'un paiement<sup>84</sup>. Certaines filles-mères font alors appel à des « éleveurs » ou « éleveuses »<sup>85</sup> d'enfants, selon l'expression d'Émile Zola, grâce à la publication d'annonces dans les journaux locaux<sup>86</sup>. Ces pouponnières, connues sous le nom de *baby-farms* en anglais, sont légalisées, malgré la réprobation générale de la société glasvégienne à l'encontre de ces établissements. Selon Annie Harrower-Gray, le recours à ce type de services est perçu comme une pratique outrageuse. Au delà du caractère immoral d'un abandon, il est reconnu que les enfants confiés à ces « éleveurs » subissent souvent le comportement négligeant et quelques fois mortel, de leurs nouveaux tuteurs<sup>87</sup>. Bien que considérée comme immorale, cette pratique est toutefois largement répandue dans les années 1850.

#### A.2.4. Filles perdues, bourreaux d'enfants

Afin de garantir leur survie économique et sociale, les filles-mères des classes ouvrières sont bien souvent amenées à envisager une séparation maternelle. Cette séparation ne se traduit pas exclusivement par la pratique du *baby-farming*. Elle se traduit également par des actes criminels, tels que les infanticides<sup>88</sup>. Lorsqu'une jeune femme commet un tel acte, son statut de criminelle se dilue alors dans son statut de fille perdue. Selon les lois écossaises, le crime d'infanticide commis par une jeune femme relève en théorie de la peine capitale, à l'image du délit de meurtre<sup>89</sup>. Dans les faits, les juges font souvent preuve d'indulgence. La peine encourue pour celles ayant commis une tentative d'infanticide ou un infanticide, quel que soit leur statut social, se traduit par quelques mois

---

83 HAYTHORNTHWAITE, Jo, A., WILSON, Nicholas, C., BATHO, Vivienne, A., *Scotland in the Nineteenth Century: an Analytical Bibliography of Material Relating to Scotland in Parliamentary Papers, 1800-1900*, Londres : Scolar Press, 1993, p. 159.

84 FROST, Nick, *Child Welfare, Child Placement and Children Away from Home*, New-York : Routledge, 2005, p. 133.

85 ZOLA, Émile, *Les Quatre Évangiles : Fécondité (1899)*, Paris : Hachette, 2012, p. 134.

86 HARROWER-GRAY, Annie, *Scotland's Hidden Harlots and Heroines: Women's Role in Scottish Society from 1690 to 1969*, Barnsley : Pen & Sword Books, 2014, p. 123.

87 *Ibid.*

88 FINEMAN, Stephen, *The Blame Business: the Uses and Misuses of Accountability*, Londres : Reaktion Books, 2015, p. 19.

89 SAUER, R., « Infanticide and Abortion in Nineteenth Century Britain », *Population Studies*, vol. 32, n°1, 1978, pp. 81-93. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/2173842>]. Consulté le 10 avril 2020.

d'emprisonnement ou, à défaut, par un internement en institution<sup>90</sup>. Un cas en particulier est présenté dans les recherches de Malcom Archibald. Cet exemple expose le cas de la Glasvégienne Lydia Dodds qui, suite à des violences conjugales, tente d'assassiner son nourrisson âgé de six mois par ingestion de laudanum. À l'issue du procès, le juge estime que le souvenir de son acte constitue une « punition suffisamment terrible » et ne condamne cette dernière qu'à six mois d'emprisonnement<sup>91</sup>. Le cas de Lydia Dodds ne constitue pas un fait divers isolé. De même, la méthode employée lors de cet infanticide est commune à une grande partie des affaires de ce type. En effet, le laudanum est couramment prescrit comme antidouleur. Son ingestion est reconnue comme pouvant entraîner la mort, à forte dose. Cette méthode est donc utilisée de manière fréquente par les filles-mères et les « éleveurs » d'enfants peu scrupuleux<sup>92</sup>. Par ailleurs, l'indulgence du juge envers Lydia Dodds reflète parfaitement les effets de l'idéologie sur les comportements féminins à cette période. En effet, comme le font remarquer Lita L. Schwartz et Nathalie Isser, l'infanticide est plus souvent associé à la notion d'immoralité qu'à la notion de criminalité. La perception des jeunes femmes comme des êtres vulnérables et nécessitant une protection masculine en dehors de la sphère privée, est à l'origine de cette indulgence. Dans cette vision idéologique, les raisons d'un infanticide reposeraient donc sur la « nature du genre féminin » et la « destinée biologique » des jeunes femmes<sup>93</sup>.

En réalité, les raisons qui conduisent les jeunes femmes à commettre un infanticide sont multiples au sein du groupe des filles-mères. Cette pratique, fréquente à Glasgow, permet aux jeunes femmes des classes aisées de limiter les conséquences de la marginalisation que provoque une naissance illégitime. Ces dernières pensent ainsi éviter un déclassement social. De la même façon, le recours à l'infanticide permet aux filles-mères des classes populaires d'assurer leur survie économique en garantissant l'accès à une situation professionnelle<sup>94</sup>. Ainsi, quelle que soit la classe sociale dont sont issues ces jeunes mères, l'infanticide et l'adoption tempèrent, de façon relative, le blâme de la société<sup>95</sup>.

Dans la mesure où les filles-mères sont bien souvent stigmatisées pour leur déclin moral et mises au banc de la société, certaines d'entre elles n'ont d'autre choix que de se séparer de leur enfant après la naissance. D'autres jeunes femmes prennent néanmoins l'initiative de terminer leur grossesse avant terme. À Glasgow et dans le reste de l'Europe, l'avortement est une pratique

---

90 MARLAND, Hilary, *Dangerous Motherhood: Insanity and Childbirth in Victorian Britain*, Londres : Palgrave Macmillan, 2004, p. 169.

91 « *dreadful enough punishment* ». ARCHIBALD, Malcolm, *op. cit.*, p. 191.

92 SCHWARTZ, Lita, ISSER, Nathalie, *Child Homicide: Parents Who Kill*, Boca Raton : CRC Press, 2006, p. 39.

93 *Ibid.*

94 KILDAY, Anne-Marie, *Women and Violent Crime in Enlightenment Scotland*, Londres : RHS, 2015, p. 76.

95 FINEMAN, Stephen, *op. cit.*, p. 39.

courante dans les années 1850<sup>96</sup>. À une période où la contraception est limitée et peu représentative, les grossesses non-désirées sont fréquentes chez les jeunes femmes. L'avortement apparaît alors comme une solution dans de nombreuses situations. En 1857, le médecin britannique, Lord William Acton, affirme que l'avortement est peu répandu parmi les populations les plus pauvres. Ce dernier estime que cette pratique doit être ajoutée, sans égard, à la liste des crimes d'infanticide<sup>97</sup>. Des études plus récentes révèlent cependant que l'avortement est en réalité une pratique fréquente dans les rangs des classes moyennes et de la bourgeoisie, mais également au sein des classes populaires, où il constitue une méthode silencieuse et illégale de contrôle des naissances<sup>98</sup>. Héritage traditionnel des populations rurales, cette pratique se transmet et se transporte alors dans l'environnement urbanisé des villes industrielles<sup>99</sup>.

Il est important de noter ici que, durant cette période, l'avortement ne relève pas systématiquement du crime. Pratiquer un avortement constitue un acte répréhensible, mais la preuve de son existence est à la fois complexe à établir et susceptible d'être contredite. En effet, selon D. Walker, les médecins de l'époque distinguent difficilement la frontière entre les avortements criminels, produits d'actes délibérés, et les avortements spontanés ou fausses-couches, engendrés par la faiblesse du corps ou la maladie. De plus, la loi écossaise tolère l'avortement lorsque celui-ci survient avant les premiers mouvements de l'embryon<sup>100</sup>. Les poursuites judiciaires envers les jeunes femmes qui mettent fin à leur grossesse sont ainsi peu fréquentes<sup>101</sup>.

Le corps médical s'oppose toutefois fermement à cette pratique qu'il juge dangereuse pour la santé de la mère, notamment lorsque les soins sont prodigués par des individus non-qualifiés<sup>102</sup>. Selon Sam Rowlands, la remise en question de ce type d'interventions par les médecins résulte de l'observation des méthodes utilisées lors des avortements clandestins. L'usage de plantes réputées abortives, telles que la sabine, le seigle, le genévrier ou la menthe pouliot est traditionnellement favorisé<sup>103</sup>. De nombreux objets du quotidien, assez pointus, tels que les aiguilles à tricoter, les stylets ou encore les tringles à rideaux constituent, quant à eux, une méthode alternative et également dangereuse<sup>104</sup>. Il n'est pas rare que des complications de santé surgissent à la suite d'un

---

96 CALLAHAN, Daniel, *Abortion: Law, Choice and Morality*, Londres : Collier Macmillan, 1972, p. 178.

97 POTTS, Malcolm, PEEL, Diggory, *Abortion*, Cambridge : Cambridge University Press, 1977, p. 157.

98 SCHWARTZ, Linze, Lita, ISSER, Nathalie, *op.cit.*, p. 176.

99 PURVIS, Junes, *Women's History: Britain, 1850-1945: an Introduction*, New-York : Routledge, 2007, p. 146.

100 MOLINARI, Véronique, ROBERT, Manon, « La dévolution de l'avortement au Parlement écossais : spécificités juridiques, raisons politiques et aspirations nationalistes », dans BEYLIER, Pierre-Alexandre, LOUVET, Marie-Violaine, MARTINEZ, Michel, MOLINARI, Véronique, *Les nationalismes au tournant du XXIe siècle : regards croisés Amérique/Europe*, Toulouse : Presses de l'Université de Toulouse, 2023, pp. 129-153.

101 WALKER, David, *A Legal History of Scotland Volume VI: The Nineteenth Century*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2001, p. 417.

102 DAVIES, Christie, *The Strange Death of Moral Britain*, New-York : Routledge, 2006, p. 181.

103 ROWLANDS, Sam, *Abortion Care*, Oxford : Oxford University Press, 2014, p. 7.

104 TARDIEU Ambroise, *Étude médico-légale sur l'avortement* (1902), Paris : Hachette, 2019, pp. 122-124.



avortement, induisant dans certains cas le décès de la mère et de son enfant. Ainsi, par crainte de la maternité et de ses conséquences, de nombreuses jeunes femmes se soumettent à l'avortement, malgré les risques qu'un tel acte comporte.

Considérée comme un péché par les hommes d'Église et comme un danger par les médecins, la pratique de l'avortement perdure ainsi de manière silencieuse au sein de la société glasvégienne. L'acte est souvent dissimulé aux hommes de la cellule familiale<sup>105</sup>. Perpétué de génération en génération au sein de la population féminine, l'arrêt d'une grossesse représente donc, s'il n'est pas suivi de complications, un moyen discret d'éviter la maternité. Néanmoins, pour les jeunes femmes, la perte de leur virginité s'oppose aux valeurs idéologiques et religieuses que véhicule l'idéal féminin victorien. Par conséquent, l'avortement n'exempte les jeunes femmes du statut de filles perdues qu'à travers la promesse du statut marital.

#### A.2.5. *Le visage du « grand Mal social »*

Parallèlement aux groupes des filles-mères, des criminelles et des jeunes femmes victimes de viol apparaît le groupe des prostituées, dont la nature est emblématique de la catégorie des filles perdues. Dans la société glasvégienne des années 1850, la prostituée incarne, à tout point de vue, l'archétype de la déviante sexuelle. À travers son comportement et son mode de vie, cette dernière représente le contre-exemple de l'idéal de « l'Ange du foyer » et s'oppose alors fermement aux valeurs et normes établies par la société. Les préoccupations de la classe moyenne à l'égard du « grand Mal social » s'intensifient, à mesure que la misère sociale atteint son apogée à Glasgow. Ainsi, associées à la pauvreté et aux mauvaises conditions de vie de la classe ouvrière, les prostituées représentent la clef de voûte de la catégorie sociale des filles perdues<sup>106</sup>.

Selon Linda Mahood, la prostitution résulte d'une décision rationnelle, en réponse à un environnement qui ne répond pas aux besoins économiques des jeunes femmes, et non d'une déviance sexuelle ou d'une pathologie<sup>107</sup>. Or, si la société condamne l'immoralité de la débauche, l'idée qu'une jeune femme puisse choisir sa condition est d'autant moins tolérée que cela s'oppose au concept de la séparation des sphères sociales. En effet, l'indépendance des prostituées constitue une offense aux codes moraux, aux normes sociales et aux valeurs religieuses. Lynda Nead explique : « Tout type d'indépendance était perçu comme contre-nature et associé à la déviance sexuelle<sup>108</sup>. » La relation entre la déviance sexuelle et l'indépendance des prostituées repose alors sur la peur des

---

105 PURVIS, June, *op. cit.*, p. 146.

106 MCGREGOR, Iona, KIDD, Dorothy, *Bairns: Scottish Children in Photographs*, Édimbourg : National Museum of Scotland, 1995, p. 85.

107 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 6.

108 « *Independence of whichever kind was seen as unnatural and signified sexual deviancy.* » NEAD, Lynda, *Myths of Sexuality: Representations of Women in Victorian Britain*, Oxford : Blackwell Editions, 1988, p. 29.

hommes face à l'intrusion féminine dans la sphère publique. Il existe, de fait, un fort contraste entre la dangerosité de l'indépendance des jeunes femmes et l'impuissance induite par leur vulnérabilité que mettent en avant les réformateurs sociaux<sup>109</sup>. En effet, ces derniers qualifient les prostituées d'« exclues misérables », mais également de femmes « ravagées par le sentiment de remords et de honte »<sup>110</sup>. Tel est le caractère stéréotypé de l'image de la prostituée, largement diffusée au sein de la société glasvégienne. Par conséquent, afin de limiter le pouvoir des prostituées dans la sphère publique, leur indépendance économique est contenue par leur victimisation et leur classification en tant que filles perdues.

La classification des différents groupes de filles perdues, telle que définie par S. Mum, aide à clarifier leur identité et la place sociale que ces jeunes femmes occupent dans les années 1850 à Glasgow. Dans cette approche généraliste, la déviance sexuelle apparaît comme un trait commun à toutes. Le terme fille perdue ne désigne en effet pas uniquement les prostituées, mais aussi les jeunes femmes victimes des comportements sexuels abusifs des hommes<sup>111</sup>. Néanmoins, M. Foucault, dans *Surveiller et punir, la naissance de la prison*, publié en 1975, met en lumière un autre aspect associé à cette expression, puisque selon lui, la sexualité féminine représente la limite entre la « raison » et la « déraison »<sup>112</sup>. L'aspect pathologique de la déviance sexuelle ajoute à l'identité des filles perdues une caractéristique psychologique qui ne saurait se soustraire à leur marginalisation. Ainsi, l'ensemble des jeunes femmes indépendantes ou aliénées, criminelles ou prostituées, abusées ou sexuellement actives, sont assimilées sans réelle distinction à cette catégorie sociale.

## **B. Déviance féminine : entre perception et réalité**

Au lendemain du recensement décennal de 1851, la ville de Glasgow est marquée par une croissance démographique et par un dynamisme économique sans précédent. L'essor de ses industries attire une main-d'œuvre nombreuse et diversifiée, ce qui lui confère une identité propre en tant que ville ouvrière, mais aussi en tant que ville où règne la diversité culturelle. Au sein de ce nouveau paysage, l'immigration et les changements socio-économiques transforment le schéma urbain. À l'évidence, la coprésence d'individus issus de cultures et de classes sociales différentes, au sein d'un même corps social, engendre des tensions et des conflits qui agissent sur l'ensemble de

---

109 WEBB, Jessica, « Why Women Fell: Representing the Sexual Lapse in Mid-Victorian Art (1850-1865) », p. 1. [En ligne: [gla.ac.uk/media/Media\\_4122\\_smx.pdf](http://gla.ac.uk/media/Media_4122_smx.pdf)]. Consulté le 10 septembre 2020.

110 « *wretched outcast* », « *ravaged by feelings of remorse and shame* ». MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 7.

111 MAXWELL, Catherine, « Exhibition Review : The Fallen Woman », *The Foundling Museum*, 2015, [En ligne : <http://journals.openedition.org/miranda/813>]. Consulté le 12 novembre 2020.

112 SEBBANE, Nathalie, « Corps de femmes, corps dociles : le cas *Magdalenes Laundries* », *Études Irlandaises*, juin 2017, p. 21. [En ligne : <http://www.researchgate.net/publication/31801781>]. Consulté le 14 novembre 2020.

la société glasvégienne. Ce climat conflictuel s'alimente à la fois de l'opposition des origines géographiques des populations urbaines et rurales, mais également des différences culturelles des trois principales communautés présentes dans la ville : la communauté irlandaise, la communauté glasvégienne, et la communauté des Highlanders<sup>113</sup>.

Toutefois, il serait réducteur d'observer la diversité culturelle à Glasgow sous les seuls aspects antagoniques des acteurs qui le composent, de même qu'il serait difficile, *a contrario*, d'affirmer qu'il y a une intégration sociale complète des nouvelles populations. En théorie, pour chacun des groupes présents la cohabitation propose des avantages. En effet, les individus issus de l'immigration placent leurs espoirs dans l'idée d'obtenir un travail à Glasgow et de jouir d'une meilleure qualité de vie. Le patronat des grandes industries dispose, quant à lui, d'une main-d'œuvre abondante et peu onéreuse. La réalité prouve cependant que la théorie s'apparente à une illusion.

Bien que la régénérescence démographique participe activement à la croissance économique de Glasgow, les inégalités sociales se creusent et ces dernières font naître chez les individus le besoin de s'identifier à un groupe social spécifique. Conséquence des difficultés du présent, des comportements ségrégationnistes apparaissent. Dès lors, les Écossais pointent du doigt l'incivilité des Irlandais, de même que les classes dirigeantes émettent de vives critiques à l'égard du manque d'éducation et des mœurs légères des filles de la population rurale. La communauté des Highlanders peine, quant à elle, à affirmer son identité dans la construction de ce nouvel espace social. À l'évidence, les problèmes sociaux tels que l'intempérance, la criminalité ou encore la prostitution apparaissent, à travers la perception de l'opinion publique, comme le résultat de l'existence de communautés allogènes, subalternes ou supérieures.

L'analyse suivante propose de mettre en lumière l'existence d'un lien entre l'identification des filles perdues et les difficultés de cohabitation des différentes communautés. Afin de mieux comprendre le processus de marginalisation des jeunes femmes, à Glasgow, il est nécessaire avant tout d'étudier les données des rapports de recensements et des registres des institutions qui les prennent en charge. En effet, déterminer leur nombre au sein de la population, mais aussi leur âge, ainsi que les motifs de leur internement, va permettre de confronter la fausse perception de la société à leur égard et la réalité des faits. Une comparaison, entre cette étude quantitative et les difficultés d'intégration auxquelles font face les nouvelles populations va nous amener, quant à elle, à définir de façon pragmatique l'identité sociale et culturelle des filles perdues à Glasgow.

---

113 Les autres vagues d'immigration -italiennes, polonaises, juives- sont encore peu nombreuses au milieu du XIXe siècle à Glasgow et ne sont donc pas abordées dans cette partie.

## B.1. Immigration, recensement et enfermement

Presque chaque pavé que nous foulons sur ce trottoir étroit est entaché de sang, et les murs noirs qui nous entourent, des témoins muets de crimes non enregistrés.<sup>114</sup>

Écrite en 1856, cette remarque est celle du journaliste glasvégien Alexander Brown. Elle présente une vision négative de Glasgow qui tend à exagérer sa dangerosité ainsi que l'immoralité de ses habitants. Tel que lui-même et bien d'autres observateurs la perçoivent, la ville incarne l'image d'un repaire de débauchées et de criminels<sup>115</sup>. En outre, au sein de ce repaire, la population féminine et la population immigrée sont considérées comme les plus à risque de développer des comportements inadaptés à la vie en société. Afin de déterminer si cette perception de la réalité est légitime, il est nécessaire d'évaluer l'importance des différents types de déviations au sein de la population féminine de Glasgow. Une telle évaluation relève toutefois du défi. Un certain nombre de vols, de viols, de violences, d'actes de prostitution, d'homicides, d'infanticides et tant d'autres, gardent secrète l'identité de leurs auteurs ou de leurs victimes. Ces actes ne laissent donc que peu de traces dans les registres officiels. Toutefois, l'analyse de ces documents administratifs nous permet, sinon de produire une étude quantitative exhaustive de la déviance à Glasgow, du moins d'en déduire une estimation et d'en identifier les auteurs, leur âge, leur genre ainsi que leurs origines sociales.

Au milieu du XIXe siècle, trois types d'institutions recensent les jeunes femmes aux comportements déviants, à Glasgow : les établissements pénitentiaires, le *Magdalene Asylum* et les hôpitaux. Dans les deux prisons de la ville –la prison *Bridewell*, surnommée *The North Prison* et la *Burgh Prison*, surnommée *The Southern Prison*– sont incarcérés les délinquants, les prostituées et les criminels<sup>116</sup>. Au sein du *Magdalene Asylum* sont internées les jeunes femmes âgées de moins de 25 ans que la société considère comme « égarées du droit chemin »<sup>117</sup>. Les individus accueillis au *Lock Hospital* sont, quant à eux, traités pour des maladies vénériennes, notamment la syphilis. Enfin, les patients et patientes internés à l'hôpital psychiatrique, le *Glasgow Royal Lunatic Asylum*, présentent des troubles mentaux et des troubles du comportement. Ainsi, les registres de ces institutions constituent les fondements sur lesquels repose cette étude quantitative.

D'après les registres municipaux de la ville, le nombre d'individus arrêtés, incarcérés ou

---

114 « *Nearly every stone of the narrow pavement on which we tread is stained with blood, and the black walls on either side of us silent witnesses to unrecorded crime.* » BROWN, Alexander, *Midnight Scenes and Social Photographs: Sketches of Life in the Streets, Wynds, and Dens of the City [of Glasgow]*, première édition en 1858, New-York : The Classics, 2013, p. 113.

115 PACIONE, Michael, *Glasgow: the Socio-Spatial Development of the City*, Londres : Routledge, 2021, p. 63.

116 WILSON, Lynne, *A Grim Almanac of Glasgow*, Stroud : The History Press, 2012, p. 12.

117 LOGAN, William, *The Moral Statistics of Glasgow*, Glasgow : Scottish Temperance League, 1849, p. 49.

internés pour conduite immorale varie peu entre 1851 et 1861 (annexes : doc. 22)<sup>118</sup>. Un élément retient toutefois notre attention. Le taux de déviance est fort chez la population âgée de 10 à 25 ans. En effet, cette classe d'âge est la plus nombreuse au sein des institutions, à l'exception du *Glasgow Royal Lunatic Asylum*. Ce dernier recense des individus principalement âgés de 20 à 35 ans. Cela s'explique notamment par le fait que la proportion de la jeunesse est élevée parmi la population de Glasgow (annexes : doc. 1)<sup>119</sup>. La population féminine y est par ailleurs majoritaire. Cette proportion observée encourage l'opinion publique à considérer le genre féminin comme l'un des principaux facteurs déclencheurs de la déviance parmi la jeunesse glasvégienne<sup>120</sup>. En outre, l'immoralité des jeunes femmes résiderait uniquement dans leur inconduite sexuelle, alors que les jeunes hommes seraient plus enclins à la délinquance et à l'alcoolisme<sup>121</sup>. Nous pensons toutefois que ce raisonnement n'est pas révélateur de la situation à Glasgow. En effet, les jeunes femmes ne sont pas majoritaires en nombre dans toutes les institutions, de même que leur déviance n'est pas uniquement liée à leur sexualité.

### *B.1.1. Des délinquantes, des intempérantes et des aliénées*

En 1861, dans l'ensemble de la population glasvégienne, 79 705 individus sont âgés de 10 à 18 ans. Dans les prisons de Glasgow, 1529 adolescents sont recensés et parmi eux, seulement 30% de ces détenus en moyenne sont de sexe féminin<sup>122</sup>. Ce pourcentage ne varie que légèrement par rapport à l'année 1851 durant laquelle 66% des jeunes détenus sont de sexe masculin et 34% sont de sexe féminin<sup>123</sup>. Sans l'ombre d'un doute, nous pouvons donc affirmer que les adolescentes sont présentes, bien que non majoritaires en nombre, dans le recensement des délinquants juvéniles. Leur marginalisation ne résulte donc pas uniquement de conduites sexuelles déviantes, mais aussi d'actes de délinquance notamment le vol, la mendicité et dans de nombreux cas, l'intempérance.

Contrairement aux idées reçues, le « vice ruineux et désastreux » que constitue l'intempérance n'est pas seulement observé chez les hommes adultes des classes laborieuses<sup>124</sup>. En effet, l'alcoolisme, considéré comme le principal défaut<sup>125</sup> de la population glasvégienne, affecte

---

118 STRANG, John, *Municipal Report on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the year 1851*, Glasgow : James MacNab, 1851, p. 34, Mitchell Library, MDCCCLXII ; STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862*, Glasgow : James MacNab, 1862, pp. 17-23, Mitchell Library, DTC14.2.34.

119 STRANG, John, 1862, *ibid.*, p. 22.

120 CORNWALLIS, Frances, *Two Prize Essay on Juvenile Delinquency*, Londres : Smith, Olde & Co, 1853, pp. 24-25.

121 *Ibid.*

122 STRANG, John, 1862, *op. cit.*, p. 18.

123 STRANG, John, 1851, *op. cit.*, p. 34.

124 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 52.

125 *The Dublin Quarterly Journal of Medical Science*, « Insanity and Hospitals for the Insane », vol.12, Glasgow : David Chambers, 1851, pp. 409-410.

également les jeunes hommes et les jeunes femmes. En 1842, George Scott, aumônier des prisons de Glasgow, remarque déjà une forte consommation d'alcool chez les enfants. Cette habitude adoptée dès le plus jeune âge favoriserait le développement à peine plus tardif d'une dépendance, à l'origine des comportements déviants<sup>126</sup>. Dix ans plus tard, le juge (*sheriff*) John C. Steele dit constater que l'intempérance engendre très souvent la déchéance morale et la délinquance chez les adolescents<sup>127</sup>.

Les autorités policières ne sont toutefois pas les seules à condamner les effets négatifs de l'alcoolisme sur l'attitude de la jeunesse glasvégienne et notamment sur les jeunes femmes. En effet, les médecins du *Glasgow Royal Lunatic Asylum* soutiennent fermement l'idée selon laquelle l'intempérance constitue un facteur déterminant dans l'apparition de troubles mentaux au sein de la population féminine. Selon le psychiatre William Hutcheson, membre de la direction de ce même hôpital et médecin-chef, l'alcoolisme des femmes représente l'une des principales conséquences de la misère des classes populaires qui noient leur désespoir dans la consommation abusive de boissons. Cette consommation aurait contribué chaque année à augmenter le nombre de patientes atteintes de dépression et de prisonnières inculpées pour délinquance ou prostitution. Ces classes, que W. Hutcheson qualifie « d'abjectes », « d'insouciantes » et de « dépravées », seraient selon lui responsables de la prolifération d'actes incestueux et de mariages intrafamiliaux. Les enfants issus de ces actes, présentant des troubles mentaux et jugés simples d'esprits, seraient traités au sein de son service psychiatrique<sup>128</sup>.

Les registres de l'hôpital révèlent cependant que ce vice, qui affecte la raison des femmes au point qu'elles commettent des avortements, des infanticides, qu'elles se prostituent ou encore qu'elles s'unissent aux membres de leur propre famille, n'affecte pas la majorité des patientes<sup>129</sup>. Bien que les données des rapports annuels soient retranscrites avec exhaustivité, il est en réalité difficile de discerner les causes réelles de leur internement. Au regard de la méconnaissance des maladies psychiatriques et de leur diversité au milieu de la période victorienne, les patientes sont simplement classées en trois catégories : les aliénées, les dépressives et les simples d'esprit<sup>130</sup>. Entre 1851 et 1860, la première catégorie est de loin la plus importante. Au sein de cette catégorie, en moyenne cinq à six femmes sur dix sont traitées pour des déviances sexuelles liées à leur

---

126 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 52.

127 Dans le système judiciaire écossais, les affaires civiles et les affaires criminelles qui ne relèvent pas du viol, de meurtre ou de trahison sont jugées directement au tribunal de police (*sheriff court*) par un shérif, souvent le chef de gendarmerie. *Ibid.*, p. 51.

128 Parliamentary Papers, « Reports from Commissioners: Poor Law Inquiry Commission for Scotland », vol. XXIII, n°4, Édinburgh : Murray and Gibbs, 1844, pp. 481-482. Copie disponible à l'Université de Inverness, SL941.1POO.

129 *The Dublin Quarterly Journal of Medical Science*, *op. cit.*, pp. 409-410.

130 Glasgow Annual report, 1851, Glasgow : Archives de l'Université de Glasgow, HB13/2/38 ; Glasgow Annual Report, 1860, Glasgow : Archives de l'Université de Glasgow, HB13/2/47.

comportement hystérique<sup>131</sup>. Seulement 7 % des femmes de la seconde catégorie sont internées à la suite de comportements dangereux et inappropriés, provoqués par une forte consommation d'alcool. En outre, les jeunes femmes simples d'esprit ne représentent qu'un très faible pourcentage dans l'ensemble des patientes. Si ces dernières sont assez jeunes, qu'elles ne présentent pas de signes de violence et que leur handicap n'influe pas sur leurs capacités de travail, elles sont envoyées au *Magdalene Asylum*<sup>132</sup>. Ainsi, qu'elles soient victimes de troubles du comportement ou de troubles mentaux, les jeunes femmes sont marginalisées et placées en institution.

Malgré le manque d'informations relatives aux pathologies des patientes dans les registres, nous pouvons tout de même confirmer l'existence de filles perdues au sein du *Glasgow Royal Lunatic Hospital*. Au milieu du XIXe siècle, la ville de Glasgow ne recense qu'un taux peu élevé de déviance féminine liée à des pathologies<sup>133</sup>. À l'inverse, le comté de Lanarkshire en recense une majorité<sup>134</sup>. En effet, 46% des individus internés sont des femmes, parmi lesquelles 9% seulement sont des adolescentes. Ce pourcentage demeure le même pour les jeunes femmes suivies en extérieur ou placées dans des familles d'accueil<sup>135</sup>. Toutefois, lors de la relocalisation de l'hôpital en 1843 dans le quartier de Gartnavel, les administrateurs prévoient, durant la conception des nouveaux aménagements, un nombre plus important de lits pour les femmes que pour les hommes<sup>136</sup>. Si les motivations exactes de cette démarche ne sont pas clairement énoncées, il est évident que les administrateurs de l'hôpital surestiment dès les années 1840 l'importance de la déviance féminine pathologique. Ainsi, durant les deux décennies suivantes, les 20% d'excédent de lits générés par la restructuration du bâtiment devront être réattribués à des hommes.

L'étude des registres de ces institutions mixtes ne peut révéler à elle seule l'importance de la déviance féminine à Glasgow. Afin d'obtenir une vision plus large du phénomène, il est primordial d'étudier également les registres des deux institutions spécialisées dans l'accueil et le traitement des femmes et des jeunes femmes déviantes : le *Magdalene Asylum* et le *Lock Hospital*.

### B.1.2. Des déviantes sexuelles et des syphilitiques

À l'inverse des données des institutions précédemment traitées, nous pouvons observer que la population internée au sein du *Magdalene Asylum* est strictement féminine. Selon les rapports annuels de 1851 à 1859, en moyenne 500 pensionnaires sont admises chaque année. La majorité de

131 *The Dublin Quarterly Journal of Medical Science*, op. cit., p. 409.

132 Parliamentary Papers, « Scottish Lunacy Commission Report for Scotland », Édimbourg : Thomas Constable, 1857, p. 25. National Records of Scotland, MC1/1/1.

133 *The Dublin Quarterly Journal of Medical Science*, op. cit., p. 410.

134 General Board of Commissioners in Lunacy, *Annual Report of the General Board of Commissioners in Lunacy (1859)*, Édimbourg : Murray and Gibbs, 1859, p. XX, National Records of Scotland, GMC1/3/1/2.

135 STRANG, John, 1851, op. cit., pp.75-77.

136 Parliamentary Papers, « Poor Law Inquiry Commission for Scotland », op. cit., p. 480.

ces pensionnaires sont âgées de quatorze à dix-neuf ans<sup>137</sup>. J. D. Bryce, secrétaire de la division des *Magdalenes* affirme que les jeunes femmes prises en charge sont des déviantes sexuelles<sup>138</sup>. Plus de la moitié d'entre elles auraient été séduites par des hommes<sup>139</sup>. Néanmoins, ces faits étant rapportés par la direction de l'établissement, rien ne permet d'affirmer qu'avant leur admission, ces dernières aient été victimes de viol, aient eu des relations sexuelles consenties, se soient prostituées ou encore qu'elles aient simplement été jugées comme ayant une sexualité exacerbée. Par ailleurs, certaines pensionnaires du *Magdalene Asylum* sont également des jeunes femmes considérées comme simples d'esprit<sup>140</sup>. Entre 1851 et 1859, seize d'entre elles sont admises au sein de l'institution ; 244 jeunes femmes sont internées suite à des comportements violents liés à leur dépendance à l'alcool, 120 autres sont d'anciennes patientes du *Lock Hospital* et 145 sont d'anciennes délinquantes juvéniles<sup>141</sup>. Ainsi, la lecture des registres laisse à penser que dans l'univers du *Magdalene Asylum*, le terme fille perdue possède une portée beaucoup plus large que ce que laissent entendre les administrateurs de l'institution, puisqu'il ne désigne pas uniquement les déviantes sexuelles.

Définir le type de population internée au sein du *Lock Hospital* se révèle être une démarche plus complexe encore, compte tenu du peu d'informations disponibles dans les archives pour la période 1851-1861. Dans un article pour la revue médicale *Glasgow Medical Journal*, le médecin Alexander Patterson fournit toutefois de nombreuses indications sur le nombre de patientes, le type de maladies pour lesquelles elles sont traitées, ainsi que leur profession<sup>142</sup>. S'appuyant sur les rapports statistiques annuels, il certifie que le nombre d'individus admis entre 1851 et 1860 s'élève à 3344 et que la quasi-totalité d'entre eux sont des femmes. Par ailleurs, le missionnaire glasvégien William Logan remarque, lors de sa visite au sein de l'établissement en 1850, que la grande majorité des patients sont des jeunes femmes âgées de quinze à vingt et un ans<sup>143</sup>. Dans l'article de A. Patterson, l'emploi régulier du mot « filles » (*girls*) pour désigner les patientes corrobore les observations de W. Logan. En outre, la publication expose certains cas de jeunes femmes prises en charge et âgées de moins de quinze ans. Tout porte donc à penser qu'au milieu du XIXe siècle, le *Lock Hospital* accueille une population majoritairement féminine et jeune.

Depuis sa création en 1805, l'établissement est spécialisé dans le traitement des maladies

---

137 BRYCE, J. D., *The Glasgow Magdalene Asylum, Its Past and Present: with relative facts and suggestions*, Glasgow : David Bryce, 1859., pp. 9-18. Glasgow : archives de la Mitchell Library, GL 364. 720941443BRY.

138 *Ibid.*

139 *Ibid.*

140 General Board of Commissioners in Lunacy, *Annual Report*, 1857, *op. cit.*, p. XXV.

141 BRYCE, J., D., *op. cit.* p. 20.

142 PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882, p. 31.

143 AUTEUR INCONNU, *Voices From Prisons and Penitentiaries: Respectfully addressed to the Patrons and Teacher of Sabbath Schools*, Londres : John Cassel, 1850, p. 11.



vénériennes et en particulier de la syphilis<sup>144</sup>. Cette maladie, incurable au XIXe siècle, est communément associée à la prostitution et reconnue pour être transmise de prostituées à clients. Cette infection suscite dès lors l'attention des médecins et des réformateurs sociaux qui craignent que sa propagation n'engendre le déclin physique et moral de la population. Toutefois, les médecins avouent ne pas connaître les conditions réelles de contraction de la maladie. Lors de leur admission, les patientes déclinent leur identité et leur profession. De la domestique à la vendeuse d'allumettes, une diversité importante d'emplois est inscrite au registre. A. Patterson estime que les patientes dissimuleraient leur réelle occupation – la prostitution – sous des fausses déclarations, afin d'éviter la stigmatisation<sup>145</sup>. Il ne s'agit là que d'une opinion et rien ne prouve que les jeunes femmes aient réellement été des prostituées. Par ailleurs, cette estimation s'oppose aux connaissances du corps médical qui considère, à tort, la syphilis comme une maladie héréditaire. En effet, les mères syphilitiques ne donnent pas naissance à des enfants contaminés, mais ceux-ci présentent souvent des anomalies congénitales. Bien que la réputation du *Lock Hospital* en tant qu'institution médicale pour les déviantes sexuelles soit largement officialisée dans les années 1850, il est évident que les patientes ne peuvent être uniquement associées à la prostitution. La définition du pourcentage de jeunes femmes violées, abandonnées suite à une promesse de mariage non honorée ou encore victimes d'inceste, demeure une question sans réponse.

Au milieu du XIXe siècle, le taux de jeunes femmes internées au sein de ces trois types d'institutions est faible, en comparaison de la perception que la société en a. En effet, entre 1851 et 1860 ces dernières représentent environ 3,2% de la population adolescente féminine et seulement 0,9% de la population totale de Glasgow<sup>146</sup>. Au regard des résultats de cette étude quantitative, nous estimons que les filles perdues internées à Glasgow constituent un groupe minoritaire. À l'évidence, ces résultats fournissent cependant une estimation incomplète de l'importance des comportements jugés inappropriés chez les adolescentes. Au sein des quartiers pauvres de la ville, il existe aussi une déviance fantôme, impossible à quantifier : actes de délinquance dont les auteurs ne sont pas identifiés, prostitution clandestine, jeunes femmes syphilitiques ou aliénées, qui ne fréquentent pas les hôpitaux. Selon certains observateurs, ce type de déviance serait l'apanage des classes populaires. Pour d'autres, la population immigrée serait la principale responsable des maux de la société. Afin de compléter cette étude, il est donc essentiel de définir les identités nationales et sociales des filles perdues au sein de la ville de Glasgow.

---

144 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 32.

145 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 22.

146 Ce taux est calculé à partir des chiffres des rapports de recensement de la population de Glasgow et les registres des institutions disponibles, sur les huit années, de 1851 à 1859.

## B.2. Filles d'Ulster et filles des Hautes Terres d'Écosse : entre préjugés et intégration sociale

Au milieu du XIXe siècle, parler de l'immoralité comme produit de l'immigration est un lieu commun à Glasgow. Entre 1846 et 1851, des vagues innombrables de populations quittent l'Irlande et les zones rurales de l'Écosse à la recherche d'un asile qui puisse leur apporter la sécurité et la prospérité. Les Irlandais fuient la Grande Famine, mais également la récession économique induite par le déclin des industries textiles d'Ulster (annexes : docs. 5 et 6)<sup>147</sup>. Les habitants des Hautes Terres d'Écosse et des îles continuent, quant à eux, de quitter les zones rurales, suite au processus d'épuration des Highlands (*Highlands Clearances*)<sup>148</sup>. S'ajoutent à cela les conséquences de la Grande Famine en Écosse qui, bien que moins meurtrière qu'en Irlande, amène toutefois les populations issues des zones rurales concernées à se réfugier dans les villes<sup>149</sup>. Pour certains, le choix de la destination se porte sur le bassin industriel des Lowlands, qui semble assurer des opportunités d'emplois ou à défaut, un moyen de subsistance grâce au soutien mis en place par l'assistance publique.

Ce choix revêt également un caractère stratégique. L'immigration irlandaise n'est pas un phénomène nouveau à Glasgow. Bien avant la Grande Famine la ville entretenait déjà des liens commerciaux avec Belfast, ce qui favorise l'arrivée, entre 1846 et 1851, d'un flux considérable de population venant des régions d'Ulster et de Derry/Londonderry<sup>150</sup>. Par ailleurs, au milieu du XIXe siècle, beaucoup d'immigrés irlandais et écossais partagent le désir commun d'atteindre le port de départ vers les États-Unis, le Canada ou encore l'Australie. Quelle que soit la destination envisagée, le prix du voyage se révèle être trop élevé pour un grand nombre d'entre eux<sup>151</sup>. Par conséquent, ces populations se sédentarisent et viennent grossir les rangs de la main-d'œuvre des industries glasvégiennes, mais aussi ceux des victimes de la misère sociale<sup>152</sup>.

### B. 2.1. Les préjugés à l'encontre des Irlandaises

Au XIXe siècle, la ville de Glasgow connaît plusieurs cycles d'immigration<sup>153</sup>. Toutefois,

---

147 Le déclin des industries textiles de l'Ulster est dû notamment à la compétitivité des marchés anglais et écossais. SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 22 ; DEVINE, Thomas, *op. cit.*, p. 503 ; JONES, Catherine, *Immigration and Social Policy in Britain*, Londres : Routledge, 2015, p. 45.

148 ROSE, Iain, MCLEAN, Donald, *Children of Coal and Iron*, Londres : Wayland Publishers, 1996, p. 21.

149 Voir à ce propos : DEVINE, Thomas, *The Great Highland Famine: Hunger, Emigration and the Scottish Highlands in the Nineteenth Century*, Édinburgh : Birlinn Limited, 2004, p. 197.

150 JONES, Catherine, *op. cit.*, p. 46.

151 Le prix d'un voyage sur la compagnie *The Anchor Line* en 1848, de loin la plus populaire, coûte en moyenne 800£ actuels soit 13£ et 13 shillings à l'époque, alors qu'un travailleur gagne en moyenne 10 à 20 shillings par semaine. *National Museum of Scotland*.

152 DEVINE, *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 492.

153 MOINDROT, Claude, « Les Vagues d'immigration en Grande-Bretagne », *Population*, 20ème année, n°4, 1965, p.

aucun ne modifie aussi profondément son fonctionnement social que le cycle d'immigration irlandaise qui se produit au milieu du XIXe siècle<sup>154</sup>. Lors des décennies précédant la Grande Famine, ce flux migratoire déplace saisonnièrement une population masculine et qualifiée, perçue comme un avantage à la fois par les classes dirigeantes et par le patronat des usines et des mines du comté<sup>155</sup>. Cependant, la population nouvellement arrivée n'est plus majoritairement constituée de travailleurs isolés. Elle comprend désormais des hommes non qualifiés, des « chefs de famille », leurs épouses et leurs enfants, ainsi que des femmes célibataires. Dès lors, nous ne remarquons plus une perception commune de la société à l'égard de ces étrangers arrivant sur le sol glasvégien, mais différentes visions. En effet, une grande partie du patronat considère toujours les Irlandais comme des ouvriers nécessaires au maintien économique de leurs industries. En revanche, les ouvriers écossais craignent d'être remplacés au profit d'une main-d'œuvre disponible en masse, moins qualifiée et plus exploitable<sup>156</sup>. L'élite glasvégienne s'inquiète, quant à elle, de la surpopulation et de ses conséquences : l'augmentation du chômage, l'accroissement de la misère sociale, la propagation d'épidémies, le développement de la délinquance, du crime et de la prostitution. Par conséquent, la question irlandaise se retrouve au cœur des débats publics, parallèlement à la question de l'immoralité des classes ouvrières.

Il n'est donc pas étonnant que le nombre d'Irlandais arrivant au port de Glasgow soit relayé hebdomadairement par la presse et notamment par le *Glasgow Herald*. Mais il est difficile de définir avec exactitude la proportion régulière de citoyens irlandais arrivant durant cette période, puisque tous n'empruntent pas les voies maritimes. En effet, certains d'entre eux transitent par l'Angleterre avant de se rendre en Écosse. Dans ses conclusions de recherches, John Burrowes suggère que le mouvement migratoire atteint son paroxysme durant l'été 1847, lorsque 33 000 d'entre eux accostent dans le port de Glasgow. Puis, ce mouvement s'essouffle au milieu des années 1850<sup>157</sup>. Selon les rapports de recensement de l'année 1851, 30% des habitants de la ville sont d'origine irlandaise<sup>158</sup>. Ces derniers ne représentent pas moins de 44% de leur effectif total sur l'ensemble du territoire<sup>159</sup>. Parmi eux, 51,5% sont des filles, des adolescentes et des femmes<sup>160</sup>. Le déferlement d'immigrés irlandais, ainsi que la diversité des genres et des âges des individus qui le

---

637. [En ligne : [www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1965\\_num\\_20\\_4\\_12853](http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1965_num_20_4_12853)]. Consulté le 14 avril 2021.

154 *Ibid.*

155 DEVINE, *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 505.

156 *Ibid.*, p. 503.

157 BURROWES, John, *Irish: the Remarkable Saga of a Nation and a City*, Édimbourg : Mainstream Publishing, 2004, pp. 15-17.

158 ROSE, Iain, MCLEAN, Donald, *op. cit.*, p. 23 ; DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 493.

159 TURNBULL, Jean, POOLEY, Collin, *Migration and Mobility in Britain Since the Eighteenth Century*, Londres : UCL Press, 1998, p. 3.

160 STRANG, John, 1851, *op. cit.*, p. 71.

composent, attise alors la méfiance de la population locale, d'autant plus que cette population apporte avec elle ses traditions, sa culture, mais aussi la religion catholique<sup>161</sup>.

Il est important de souligner ici qu'au milieu du XIXe siècle, les Glasvégiens sont principalement de confession protestante. *A contrario*, environ 75% des Irlandais arrivant à Glasgow sont de confession catholique. En opposition et en réaction à ce déferlement menaçant d'étrangers papistes<sup>162</sup>, certains groupuscules religieux développent des comportements sectaires à l'origine de l'augmentation du racisme anti-irlandais. À leur arrivée au sein de la ville, les Irlandais subissent alors des conditions d'accueil et d'intégration affligeantes : violence, racisme, discrimination<sup>163</sup>. L'anti-catholicisme existe, comme le montre la présence des partisans de l'Ordre d'Orange (*Orange Order*) qui revendiquent et alimentent le conflit religieux d'Ulster sur le sol écossais<sup>164</sup>. Certains syndicats protestants pratiquent également la discrimination religieuse. Cependant, cela ne constitue généralement qu'un moyen de garantir à la population locale des opportunités d'emploi<sup>165</sup>. Les classes dirigeantes portent, quant à elles, un regard désapprobateur sur ces conflits religieux qui menacent l'équilibre économique et social de la société glasvégienne. Afin de maintenir l'ordre public, les autorités surveillent et contrôlent respectivement les actions menées par les deux communautés. Les marches catholiques, notamment lors de la fête de Saint-Patrick, sont encadrées par les forces de police. Les manifestations des groupes anti-catholiques sont limitées<sup>166</sup>. Toute démonstration irlandaise perçue comme menaçante, tels que les chants nationalistes, est publiquement prohibée<sup>167</sup>. De cette façon, la municipalité entend garantir la sécurité des habitants et l'épanouissement social de la ville.

Malgré ces mesures, Glasgow n'est pas un modèle infaillible d'harmonie religieuse et d'équilibre social. À la suite des fortes vagues d'immigration du milieu du XIXe siècle, la misère sociale s'accroît, la déviance persiste et les tensions religieuses se renforcent, ce qui entache profondément la réputation de la ville au sein des frontières écossaises et au-delà<sup>168</sup>. Tandis que le journal écossais *The Scotsman* appelle les citoyens de Glasgow à la tolérance religieuse<sup>169</sup>, le magazine protestant et anti-catholique londonien *Bulwark* les appelle, à l'inverse, à l'insurrection.

161 DONALDSON, Gordon, *Scotland: The Shaping of a Nation*, Nairn : Redwood Press, 1993, p. 219.

162 BURROWES, John, *op. cit.*, p. 15.

163 WATSON, William, HALUS, Eugene, Jr, *Irish Americans: The History and Culture of a People*, Santa-Barbara : ABC-Clio, 2014, pp. 168-170.

164 La population féminine contribue quelquefois, aux actions de L'Ordre d'Orange à Glasgow. BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2: Boundaries, Behaviours and Bodies*, Farnham : Ashgate Publishing, 2014, p. 65.

165 Certains syndicats intègrent également dans leurs rangs des femmes écossaises, qui à leur tour interdisent l'accès à l'emploi aux jeunes femmes irlandaises. BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 247.

166 DEVINE, *The Scottish Nation, 1700-2000, op. cit.*, p. 505.

167 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, p. 64.

168 SWIFT, Roger, GILLEY, Sheridan, *The Irish in the Victorian City*, Londres : Routledge, 2021, p. 191-195.

169 COOGAN, Tim, Pat, *Wherever Green is Worn: The Story of the Irish Diaspora*, New-York : Martin's Griffin, 2002, p. 232.

En effet, lors de sa première publication à Glasgow en 1851, certains de ces journalistes fustigent les glasvégiens pour leur paganisme et pour leur manque d'investissement dans la cause protestante, face à la montée de ladite menace papiste<sup>170</sup>. Selon eux, la ville s'apparente à Babylone, cité biblique dont les habitants, tournant le dos à Dieu, plongent dans l'immoralité. Dans cette conception religieuse, les Irlandais incarneraient des ivrognes et leurs filles et épouses des prostituées<sup>171</sup>.

Or, la population féminine irlandaise n'est pas représentative des déviantes sexuelles à Glasgow, malgré son effectif important dans le recensement décennal. En effet, sur les 14,8% d'adolescentes et de femmes irlandaises résidant à Glasgow<sup>172</sup>, seulement six jeunes femmes sont admises au *Magdalene Asylum* en 1851<sup>173</sup>. Les années suivantes, l'institution accueille en moyenne le même effectif de jeunes femmes, à l'exception des années 1856 à 1858, durant lesquelles leur nombre est multiplié par deux. À l'évidence, un événement particulier est responsable de cette augmentation. En étudiant les archives de la presse glasvégienne, nous remarquons que ces années coïncident avec une période de crise dans les fabriques de mousseline. De nombreuses Irlandaises travaillent dans ces manufactures, dont l'économie repose, en majorité, sur une main-d'œuvre féminine, jeune et peu qualifiée. Le 27 octobre 1857, le *Morning Chronicle* publie une courte note exposant le souhait du conseil paroissial de la ville (*City Parochial Board*) et du conseil municipal d'organiser une réunion, afin de proposer des solutions au chômage des jeunes femmes victimes de la réduction du personnel au sein de ces manufactures<sup>174</sup>. M. Perry, président du conseil paroissial, souligne qu'un grand nombre d'entre elles sont issues de familles monoparentales et que, jusqu'à présent, elles subvenaient, grâce à leurs salaires d'ouvrières, aux besoins de leur mère et de leurs frères et sœurs les plus jeunes. Le maire, Andrew Orr, interpelle dès lors les ecclésiastes sur la nécessité de les prendre en charge, ainsi que leur famille :

Il serait également nécessaire, au sein de vos paroisses, d'attirer l'attention des familles sur l'importance de fournir un emploi temporaire à ces femmes, dont nous savons qu'elles en ont le besoin, ou sur l'investissement de certaines dans le travail de blanchisserie, pour lequel beaucoup d'entre elles sont très qualifiées<sup>175</sup>.

---

170 BULWARK, « Nunneries », vol. 1, 1851, p. 147-152. [En ligne : <https://archive.org/details/a633820701scotuoft/page/n9/mode/2up>]. Consulté le 12 novembre 2021.

171 RICHELOT, Gustave, *The Greatest of our Social Evils: Prostitution, as it now exists in London, Liverpool, Manchester, Glasgow, Edinburgh and Dublin*, Londres : H. Bailliere, 1857, p. 239.

172 STRANG, John, 1851, *op. cit.*, p. 75.

173 BRYCE, J., D., *op. cit.*, p. 24.

174 *Morning Chronicle*, « The Unemployed Warehouse Girls of Glasgow », 27 octobre 1857. Mitchell Library, BC3207252160.

175 « *It might be of use also to direct the attention of families in your church to the importance of supplying temporary employment to those females known to them to be requiring it, or to the engaging some of them in laundry work, for which many of them are well qualified.* » *Ibid.*

Au regard des registres du *Magdalene Asylum* pour la période 1857-1858, nous pensons que les suggestions du maire ont été mises en pratique par le corps paroissial, notamment par les administrateurs de l'institution. En effet, sur l'ensemble des jeunes femmes nouvellement admises lors de ces deux années, 23 sont d'origine irlandaise et 11 autres sont d'origine écossaise. En outre, au moment de leur internement, 30 d'entre elles sont dites vertueuses, parmi lesquelles 24 sont dans « l'errance » (*led astray*) depuis moins de six mois<sup>176</sup>. Cet événement est donc révélateur, non seulement de l'identité des pensionnaires du *Magdalene Asylum*, mais aussi des motifs de leur internement.

Néanmoins, si la hausse du chômage des jeunes femmes lors de la crise des manufactures de mousseline ne révèle pas particulièrement de caractère déviant de leur part, elle révèle leur vulnérabilité face aux fluctuations du marché du travail. En outre, les rapports de recensement démontrent que durant cette période particulière, et durant toute la décennie, les jeunes Irlandaises sont plus affectées par le chômage que les jeunes Écossaises<sup>177</sup>. Toutefois, associer pleinement leur inactivité au racisme anti-irlandais nous pousserait à ignorer d'autres facteurs en cause. Plusieurs constantes entrent en effet en jeu dans l'évaluation de leur employabilité. Tout d'abord, il est important de souligner que beaucoup de ces jeunes femmes sont originaires de milieux ruraux. Ces dernières sont donc confrontées à un nouveau mode de vie<sup>178</sup>. À l'évidence, elles ne sont donc pas familières des codes de conduite imposés aux femmes dans le milieu urbain. En outre, puisqu'un grand nombre d'entre elles parlent le gaélique, elles éprouvent des difficultés de compréhension et de pratique de la langue anglaise<sup>179</sup>. Par conséquent, cela limite leurs opportunités de trouver un emploi, notamment dans la domesticité. Il n'est donc pas étonnant que la majorité des jeunes femmes irlandaises actives soient employées, lorsque le marché du travail est favorable, par les usines textiles. Nous remarquons également que les adolescentes irlandaises âgées de 13 à 15 ans, fréquentent très peu les écoles, contrairement aux adolescentes écossaises<sup>180</sup>. Dans les années 1850, l'enseignement est dispensé par les membres des églises paroissiales. Bien que la ville soit dotée d'un réseau scolaire important, les écoles catholiques sont encore peu nombreuses<sup>181</sup>. En 1974, Gordon Donaldson évoque dans ses recherches l'attitude ségrégationniste des enseignants écossais<sup>182</sup>. En 2017, Roy Hattersley affirme, quant à lui, que cette attitude n'est pas aussi répandue au sein du système scolaire glasvégien, puisqu'il est courant qu'en cas de nécessité, les paroisses

---

176 BRYCE, J., D., *op. cit.*, p. 12.

177 Rapport de Recensement, 1851, Édimbourg : NRS Archives.

178 COOGAN, Tim, Pat, *op. cit.*, p. 233.

179 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 22.

180 Rapports de Recensement, 1851, *op. cit.*

181 HATTERSLEY, Roy, *The Catholics*, Londres : Chatto & Windus, 2017, p. 426.

182 DONALDSON, Gordon, *op. cit.*, p. 219.

protestantes accueillent des élèves catholiques<sup>183</sup>. Toutes ne sont pourtant pas présentes dans les registres de recensement scolaires.

Ni écolières, ni ouvrières, une partie d'entre elles trouvent dans la mendicité une alternative au chômage et à une scolarité non rémunératrice, afin de contribuer au revenu familial. À Glasgow, la mendicité est largement reconnue pour être une activité pratiquée par les familles irlandaises catholiques<sup>184</sup>. Ce mouvement puise ses origines quelques décennies auparavant, dans l'éviction des populations rurales d'Irlande, par les propriétaires terriens<sup>185</sup>. Craignant que ne s'accroisse le nombre de miséreux dans le centre urbain de Belfast, les autorités irlandaises soutiennent alors leur passage vers la Grande-Bretagne. En outre, si le prix de la traversée en ferry est dérisoire afin d'encourager l'arrivée d'une main-d'œuvre peu onéreuse à Glasgow<sup>186</sup>, cela permet aussi aux plus pauvres de quitter l'Irlande. Dès lors, les rues du centre-ville, de High Street à Trongate, s'emplissent de mendiants et de vagabonds que la municipalité de Glasgow tente d'orienter en dehors de ses frontières, notamment vers l'Angleterre (annexes : doc. 24)<sup>187</sup>. En 1851, 36% des individus arrêtés pour vagabondage et mendicité sont d'origine irlandaise<sup>188</sup>. En outre, S. Broomhall et D. G. Barrie affirment que sur les 50 mendiants arrêtés en moyenne, hebdomadairement, la plupart sont des jeunes femmes<sup>189</sup>. Ces dernières, rejetées par la société, sont alors marginalisées et accusées de propager les « graines de l'infection » du typhus au sein des quartiers de la ville<sup>190</sup>. Ainsi, dans ce pays étranger, elles ne sont pas des adolescentes déviantes à proprement parler, mais elles portent les stigmates de leur origine, de leur religion et plus encore de leur pauvreté.

En revanche, bien que la pauvreté et le manque d'instruction soient généralement reconnus pour engendrer la délinquance dans la population adolescente, les jeunes femmes irlandaises ne montrent pas de tendance particulière à ce type de comportements. En outre, dans les registres des prisons, l'âge des détenues n'est pas associé à leur origine nationale. Néanmoins, nous constatons que sur 3931 individus incarcérés dans les prisons de Glasgow en 1851, plus de la moitié sont des femmes dont 415 sont d'origine irlandaise. Leur nombre croît lentement durant les années suivantes. En 1861, sur 1684 femmes incarcérées, 484 sont d'origine irlandaise, soit 28% (annexes : doc. 23)<sup>191</sup>. Cette proportion est assez faible en comparaison du nombre d'hommes irlandais incarcérés pour violence, crime et alcoolisme. En effet, en moyenne 35% de la population masculine

---

183 HATTERSLEY, Roy, *op. cit.*, p. 425.

184 *The Athenaeum Journal of Literature, Science and the Fine Arts*, « Travels in Scotland », Londres : John Francis, 1844, pp. 353-354.

185 COOGAN, Tim, Pat, *op. cit.*, p. 233.

186 JONES, Catherine, *op. cit.*, p. 46.

187 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, pp. 231-232.

188 *Ibid.*, pp. 236-237.

189 *Ibid.*

190 *Ibid.*, p. 232.

191 STRANG, John, 1862, *op. cit.*, p. 71.

incarcérée entre 1851 et 1861 est d'origine irlandaise<sup>192</sup>. Contrairement aux années 1830, la réputation des Irlandais se dégrade au milieu du XIXe siècle, en raison notamment de l'engagement de certains dans la cause nationaliste et des actions menées en son nom, mais aussi en raison de leur pauvreté. T. C. Smout affirme en outre que les Irlandais, marins et ouvriers, constituent très souvent les clients de la prostitution à Glasgow<sup>193</sup>. Cette réputation dégradée, bien qu'elle ne soit vérifiable, n'affecte pas uniquement les hommes, mais l'ensemble de la communauté irlandaise. Le poids de l'opinion publique défavorable contribue par conséquent aux difficultés d'intégration des jeunes femmes.

Le manque de qualification des « chefs de famille » est l'un des principaux facteurs de l'exclusion sociale de leurs filles. Dans le monde du travail, les Irlandais catholiques sont généralement moins qualifiés que les Écossais et les Irlandais protestants<sup>194</sup>. En effet, au milieu des années 1850, les immigrés catholiques sont en grande majorité issus des zones rurales. Formés à travailler la terre, ces derniers sont écartés des postes à responsabilités, au profit des ouvriers des usines textiles de Belfast qui, eux, sont généralement de confession protestante, mais sont surtout qualifiés<sup>195</sup>. Par conséquent, les ouvriers catholiques non-qualifiés ne perçoivent pas un salaire assez important pour subvenir aux besoins de leur famille. Leurs filles sont donc forcées de contribuer au revenu du foyer, par le travail ou par la mendicité. Dès lors, l'ombre de la marginalité plane au-dessus des jeunes femmes, vulnérables à la fois aux dangers de la rue et à l'immoralité de l'usine.

Dans les années 1850, la population irlandaise catholique tout entière est prise dans les mécanismes de l'exclusion sociale. En réponse aux difficultés d'intégration rencontrées – langue différente, manque de qualifications professionnelles, pauvreté, religion – les Irlandais fondent une communauté nouvelle dans le quartier de Calton<sup>196</sup>, que Kevin O'Connor qualifie de colonie, en référence au nombre élevé de ses membres et à leur origine étrangère<sup>197</sup>. Ce terme traduit l'isolement social des Irlandais catholiques. Au sein de cette communauté hermétique, réputée « barbare » et « incontrôlable », les choix de partenaires pour les jeunes femmes se limitent donc à leurs pairs irlandais et catholiques<sup>198</sup>. Ainsi, leurs chances de s'élever dans la hiérarchie sociale se heurtent à la mauvaise réputation de la communauté.

---

192 *Ibid.*

193 *Ibid.*, p. 163.

194 DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 502.

195 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 100.

196 WILSON, Lynne, *op. cit.*, p. 60.

197 O'CONNOR, Kevin, *The Irish in Britain*, Londres : Pan MacMillan, 1972.

198 « *barbarous* », « *irrepressible* ». *Ibid.*



### B.2.2. Les « Highlands Teutchers »

Il serait faux de penser qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle les adolescentes irlandaises sont davantage victimes de discrimination et plus contraintes à adopter des comportements déviants que les adolescentes immigrées issues des régions isolées de l'Écosse. Dans le bassin des Lowlands et particulièrement à Glasgow, les Écossais originaires des zones rurales sont qualifiés de « *Highlands Teutchers* »<sup>199</sup>. Traduire cette expression en français serait réducteur, compte tenu de la multiplicité des interprétations du mot « *teutcher* ». Nous retiendrons donc son étymologie gaélique, *tuath*, qui signifie à la fois paysan et laïque<sup>200</sup>. Employée par les citoyens de Glasgow, cette expression revêt un caractère péjoratif. Dans les années 1850, les préjugés sur la ruralité persistent et s'ancrent profondément dans la pensée collective. Dès lors, ces préjugés font naître des stéréotypes : les Highlanders sont des mauvais travailleurs<sup>201</sup> et leurs filles sont des débauchées<sup>202</sup>.

Si la majorité des Irlandais à Glasgow sont issus du monde rural, la quasi-totalité des immigrés écossais sont originaires des Highlands, mais aussi des campagnes plus proches de Glasgow. Leur nombre reste toutefois difficilement calculable dans la mesure où la plupart des registres ne mentionnent que leur nationalité et non leur lieu de naissance. D'origine écossaise, ces derniers se fondent alors dans la population glasvégienne. Selon T. Devine, ces immigrés sont principalement des anciens agriculteurs, éloignés des terres qu'ils cultivaient par la famine et les *Highlands Clearances*, ainsi que d'anciens artisans, forcés d'abandonner leurs activités face à la compétitivité des grands centres industriels<sup>203</sup>. Par ailleurs, une grande partie d'entre eux sont motivés par le désir d'entreprendre la grande traversée onéreuse vers le Nouveau-Monde, et plus particulièrement vers le Canada, ce qui nous laisse à penser que les Highlanders mettent tout en œuvre pour atteindre leurs objectifs. Cela passe notamment par leur propre intégration et par celle de leur famille à la société glasvégienne. Ainsi, ils laissent de côté leurs différents dialectes au profit de la langue anglaise, officielle au Canada, et leurs enfants sont intégrés au système scolaire glasvégien<sup>204</sup>.

Toutefois, la population des Highlanders à Glasgow n'est pas uniquement composée de familles. Une tendance croissante a été remarquée chez les jeunes femmes célibataires, dans les

---

199 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 22.

200 Dictionnaire anglais/gaélique.

[Enligne :<https://learngaelic.scot/dictionary/index.jspabait=tuath&slang=both&wholeword=false>].

201 DIXON, William, *Evidence of the Select Committee on the State of the Irish Poor in Great Britain, Appendix G*, p. 114, dans CAMPBELL, R., H., DOW, J., B., A., *Source Book of Scottish Economic and Social History*, Oxford : Blackwell, 1968, p. 8.

202 RICHELLOT, Gustave, *op. cit.* pp. 237-239.

203 *Ibid.*

204 WITHERS, W., J., *op. cit.*, pp. 73-76.

années 1850, à quitter la campagne pour venir s'installer dans les villes des Lowlands<sup>205</sup>. Selon J. Walkowitz, ces dernières seraient très présentes dans le milieu de la prostitution<sup>206</sup>. Gustave Richelot suggère toutefois, en 1857, que les prostituées issues des zones rurales seraient moins nombreuses à Glasgow qu'à Édimbourg, puisque les industries glasvégiennes procureraient plus d'opportunités d'emploi<sup>207</sup>. L'absence d'informations relatives à leur comté d'origine au sein des registres de police et des institutions ne nous permet par ailleurs pas d'évaluer leur nombre. Une analyse des comportements sexuels et des traditions au sein de la communauté des Highlanders peut fournir néanmoins quelques indications précieuses sur l'origine de la déviance féminine. En effet, les codes de la séduction dans le monde rural diffèrent grandement de ceux du monde urbain. Cette différence influence la vision des citoyens glasvégiens, et plus particulièrement de la classe moyenne, à l'égard de la sexualité des jeunes femmes. Tout d'abord, il est important de souligner l'isolement des communautés en campagne et leurs faibles interactions sociales avec les individus extérieurs. À leur arrivée à Glasgow, les jeunes femmes issues du monde rural, à l'image des jeunes femmes d'Usalter, sont alors confrontées à un nouveau mode de vie urbain, dans lequel les codes de la séduction leur sont étrangers<sup>208</sup>. La méconnaissance de cette société nouvelle exacerbe donc leur vulnérabilité face aux hommes. Alors que la bourgeoisie urbaine prône la chasteté comme une garantie de la respectabilité des futures épouses, la société rurale ne stigmatise pas la sexualité hors mariage. Les filles-mères ne sont donc pas marginalisées et l'identité des pères est généralement connue<sup>209</sup>. Si ces derniers ne reconnaissent pas leurs enfants, les familles des jeunes femmes ou la communauté les prennent en charge<sup>210</sup>. À Glasgow, en revanche, les filles-mères sont rejetées par la société et sont soit internées au *Magdalene Asylum*, soit forcées de se tourner vers la prostitution ou la délinquance pour survivre, quel que soit leur milieu d'origine.

Outre la perception par les habitants des Highlands de la sexualité féminine, il est important également d'évoquer leurs traditions. T. C. Smout évoque à ce propos deux traditions particulièrement parlantes. Dans le monde rural, et particulièrement dans les campagnes du sud, il est de coutume que les jeunes agriculteurs célibataires qui s'installent à leur compte embauchent quelques jeunes employées, avec qui ils entretiennent des relations sexuelles. Choisir la première d'entre elles qui portera leur enfant permet alors aux jeunes hommes de garantir un mariage fructueux et d'assurer la succession de leur exploitation<sup>211</sup>. Plus au nord, autoriser les jeunes couples

---

205 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 16.

206 *Ibid.*, p. 15.

207 RICHELLOT, Gustave, *op. cit.* pp. 284-286.

208 KIRBY, Peter, *Child Workers and Industrial Health in Britain, 1780-1850*, Woodbidge : The Boydell Press, 2013, p. 36.

209 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 172.

210 *Ibid.*, pp. 166-167.

211 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, pp. 167-168.

à dormir ensemble avant le mariage relève de la tradition. À l'intérieur d'un foyer ou dehors, séparés par une planche et couvert par des draps différents, ils font connaissance l'un et l'autre avant de se jurer fidélité<sup>212</sup>. À l'évidence, ces codes de séduction sont étrangers à la société urbaine de Glasgow, qui considère la sexualité hors-mariage comme une anomalie. Au regard de ces traditions, nous pensons que l'inconduite sexuelle des jeunes immigrées, si tant est qu'elle existe, résulte de la différence entre leurs attentes et celles de leurs partenaires. Ainsi, bien qu'il soit impossible de confirmer le nombre de prostituées originaires des zones rurales à Glasgow, il apparaît évident que les filles perdues originaires des Highlands ne sont pas toutes des prostituées, mais aussi des jeunes femmes abandonnées par des partenaires sans scrupules.

### **Conclusion : déconstruire et (re)construire l'identité des filles perdues**

Au milieu du XIXe siècle, le statut des jeunes femmes déviantes est conditionné par leur non-respect des valeurs religieuses entourant la sexualité et par leur non-conformité aux normes sociales édictées par la classe moyenne émergente. Désireuse de se distinguer en tout point de la précarité et de l'immoralité des classes populaires, cette dernière développe un schéma social établi sur un code moral rigoureux dans lequel l'humilité, la décence et la soumission sont les valeurs fondamentales de la féminité<sup>213</sup>. Afin d'asseoir son autorité, la classe moyenne exerce une surveillance stricte sur la sexualité féminine, identifiant et condamnant ainsi les comportements jugés à risques, déviantes ou *dérangeants*. Le statut de fille perdue, jusqu'alors dévolu aux prostituées, est désormais attribué sans réelle distinction à l'ensemble des jeunes femmes dont la sexualité s'écarte des normes en vigueur. Désireuses d'accéder aux mêmes privilèges que les classes aisées, les classes ouvrières développent également ce schéma de pensée. Bien qu'incompatible avec le mode de vie des ouvrières, l'idéal de « l'Ange du foyer » renforce donc, par sa diffusion, la marginalisation et la persécution des jeunes femmes déviantes.

Par ailleurs, si les filles perdues sont reconnues comme des déviantes sexuelles, la définition de leur identité est cependant évolutive. Face au renforcement de la marginalisation sociale et du discours idéologique dans les années 1850, le statut de fille perdue est également attribué aux délinquantes, aux criminelles et aux mendiante des quartiers pauvres de Glasgow. S'ajoute à cela la stigmatisation des jeunes Irlandaises, victimes des préjugés qui visent leurs pères et qui viennent se confondre avec les difficultés d'adaptation des jeunes femmes originaires des Hautes Terres, dans le milieu urbain. Au regard du tableau que l'on peut dresser sur la base des informations contenues

---

212 *Ibid.*, p. 170.

213 CAINE, Barbara, SUGA, Glenda, *Gendering European History: 1780-1920*, Londres : A&C Black, 2002, pp. 57-58.

dans le dédale des registres des institutions, il serait vain de donner raison à l'idéologie et aux perceptions de la société glasvégienne. La réalité s'éloigne des stéréotypes. Identifiées, stigmatisées et internées, les jeunes femmes de la catégorie sociale des filles perdues de Glasgow ne sont pas uniquement celles que les réformateurs sociaux pointent du doigt. En réalité, cette nouvelle catégorie sociale est constituée principalement d'adolescentes dérangeantes, dont la nature menace la stabilité d'une société alors en plein essor. Cette conception de la déviance féminine marque ainsi le point de départ d'une évolution progressive de la persécution des jeunes femmes désignées comme filles perdues.



## Chapitre 2 : L'environnement social : terreau des filles perdues

---

De manière générale, le terme fille perdue est souvent abordé sous un angle idéologique<sup>214</sup>. Outre sa complexité identitaire, la fille perdue apparaît comme une jeune femme marginale, dangereuse et catégorisée, par la société victorienne, comme l'antithèse absolue de la féminité. Néanmoins, il semble évident que les origines de la déviance féminine sont beaucoup plus diverses que ce que les mœurs et valeurs victorienne laissent paraître. Afin de comprendre les facteurs responsables de l'existence des filles perdues, il est nécessaire d'apporter une perspective socio-économique complémentaire à l'analyse idéologique de ces comportements jugés déviants. En ce sens, ce chapitre vise à montrer de quelle façon l'environnement social, dans lequel les jeunes femmes évoluent, qu'il s'agisse de la sphère privée ou de la sphère professionnelle, constitue un facteur déterminant du processus de marginalisation.

Dans leur étude consacrée à la déviance culturelle en milieu urbain, Henry MacKay et Clifford Shaw, affirment en 1969, que le cadre de vie des individus dans les milieux défavorisés augmente le risque de comportements déviants<sup>215</sup>. Selon les sociologues, le niveau de vie des individus, la mobilité et l'hétérogénéité sociale et culturelle constituent les éléments responsables de l'apparition de ce qu'ils nomment «la désorganisation sociale»<sup>216</sup>. Dans le cas de Glasgow, nous constatons que ces trois éléments sont intrinsèquement liés aux bouleversements socio-économiques induits par l'industrialisation<sup>217</sup>. Dans les années 1850, la ville est touchée par une croissance démographique sans précédent, qui transforme les modes de vie de ses habitants et l'espace urbain<sup>218</sup>. Dans le centre de la ville, où s'étendent les quartiers les plus pauvres, viennent s'amasser artisans, ouvriers et chômeurs, mais aussi immigrants irlandais et écossais, en quête d'opportunités professionnelles. C'est au cœur de cette « masse indistincte d'êtres humains » que se développe, en

---

214 THIERCE, Agnès, « La pauvreté laborieuse au XIXème siècle vue par Julie-Victoire Daubié », introduction de Delphine GARDEY, *Travail, Genre et Société*, Vol. 1, 1999, p. 119. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-1999-1-page-119.htm>]. Consulté le 9 mars 2021.

L'analyse idéologique de ce terme renvoie à de nombreuses interrogations, dont notamment celle du rôle de l'environnement social dans la création de la catégorie des « filles perdues », question soulevée que tardivement, comme le suggère Agnès Thiercé, par des historiennes telles que Linda Mahood, Judith Walkowitz, Joan Scott Wallach ou encore, Wendy Gordon.

215 MACKAY Henry, CLIFFORD, Shaw, *Juvenile Delinquency and Urban Areas: A Study of Rates of Delinquency in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, Chicago University Press, 1969, pp.140-169.

216 *Ibid.* p. 147.

217 REVEST, Didier, « Rue et marginalité, le cas de Londres au XIXe siècle », *Revue Française de Civilisation Britannique*, XII-3, 2003. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfcb/1599>]. Consulté le 13 août 2020.

218 DRIVER, Félix, GILBERT, David, *Imperial Cities: Landscape, Display and Identity*, Manchester : Manchester University Press, 2003, p. 217.

réponse à des besoins non satisfaits par la société, la délinquance et la criminalité, mais également la déviance féminine<sup>219</sup>.

Dans ce contexte, l'existence des filles perdues apparaît comme le corollaire immédiat de la précarité et de la misère sociale qui prédominent au sein des quartiers défavorisés<sup>220</sup>. Selon Delphine Gardey, l'existence de ces « jeunes déchues » résulte d'un processus de paupérisation, qu'elle décrit ainsi : « du travail faiblement rémunéré aux périodes de chômages répétées ; du chômage à l'indigence, de l'indigence à la rue ; de la rue à la prostitution et à la délinquance »<sup>221</sup>. Ainsi, orphelines, vagabondes, mendiantes, délinquantes, prostituées, filles-mères ou encore jeunes femmes isolées sont autant de victimes que conditionne, d'une part, l'environnement délétère des milieux défavorisés. D'autre part, la pauvreté féminine est aussi laborieuse<sup>222</sup>. Bien que la déviance féminine soit liée aux conditions de vie difficiles des jeunes femmes au sein de l'espace urbanisé de Glasgow, le monde professionnel apporte également son lot de difficultés. Tout d'abord, il est important de souligner que le travail féminin se définit par une forte division sexuelle entre les hommes et les femmes<sup>223</sup>. Dès lors, la notion de genre apparaît comme un critère essentiel à prendre en compte si l'on veut évaluer l'influence du milieu professionnel sur la déviance féminine. Embauchées en masse dans la domesticité et les manufactures, les jeunes femmes occupent des emplois précaires, sous-qualifiés et elles subissent l'infériorité salariale vis-à-vis de la population masculine<sup>224</sup>. La subordination des jeunes femmes aux hommes sur le lieu de travail constitue donc une des causes explicatives de la déviance féminine. Vulnérables et privées de parole, elles sont exposées à la violence et au harcèlement sexuel<sup>225</sup>.

La discrimination de la population féminine dans le cadre professionnel résulte en grande partie du contexte industriel et d'une nouvelle organisation du travail<sup>226</sup>. Glasgow, durant la seconde moitié du XIXe siècle, voit s'épanouir la métallurgie lourde et le déclin de l'industrie textile. L'exclusion des jeunes femmes de certains métiers et leur manque de qualifications freinent l'accès à l'emploi et à un salaire confortable. Les jeunes femmes, de plus en plus nombreuses à Glasgow suite à l'accroissement démographique, doivent alors faire face à la compétitivité, à la précarité et aux fins de mois difficiles. Par conséquent, pour de nombreuses jeunes femmes, la prostitution reste sans conteste une alternative à un faible revenu. Main-d'œuvre peu onéreuse et inépuisable,

---

219 REVEST, Didier, *op. cit.*

220 *Ibid.*

221 THIERCE, Agnès, *op. cit.*, p. 119.

222 *Ibid.*

223 SCOTT, Joan, Wallach, *Gender and the Politics of History*, New-York : Columbia University Press, 1999, p. 73.

224 BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 4.

225 GORDON, Wendy, *Mill Girls and Strangers: Single Women's Independent Migration in England, Scotland, and the United States, 1850 1880*, New-York : New-York University, 2002, p. 200.

226 DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation, op. cit.*, p. 534.

l'ouvrière incarne, comme le soulignent L. Mahood et J. Walkowitz, le « symbole de l'exploitation industrielle »<sup>227</sup>.

L'environnement social est responsable de la formation de deux types de filles perdues : les indigentes et les ouvrières<sup>228</sup>. Afin de mettre en lumière le rôle que joue la pauvreté féminine dans la naissance des filles perdues à Glasgow, il convient de démontrer l'influence délétère des conditions de vie des jeunes femmes au sein de leur foyer, ainsi que dans l'espace urbain. La question de la déviance féminine dans le milieu professionnel sera ensuite abordée à travers l'analyse des conditions de travail des jeunes femmes dans le secteur de l'industrie, puis dans la domesticité.

## A. La déviance féminine aux frontières de l'urbanisation

À l'image de nombreuses villes industrielles, Glasgow n'échappe pas au fléau de la misère sociale, qui ternit intensément sa réputation de « seconde ville de l'Empire Britannique »<sup>229</sup>. Touchée de plein fouet par la surpopulation, qui résulte en grande partie de l'immigration et de l'exode rural, la ville subit le développement des quartiers pauvres (annexes : docs. 24 à 27). Le long de la rivière Clyde surgissent des taudis, nombreux et exigus, dans lesquels s'entassent hommes, femmes et enfants. Il s'agit de logements construits à la hâte et dans lesquels manquent les commodités les plus fondamentales à la dignité humaine. Dans ces quartiers, la promiscuité, la violence, la criminalité et la débauche s'agrègent pour constituer le lieu où se concentrent des communautés d'indigents<sup>230</sup>.

Dans ce contexte de changements économiques et sociaux, la misère sociale préoccupe de plus en plus les classes moyennes qui développent à la fois une aversion et une fascination pour le danger que représentent la déviance et la criminalité au sein des taudis de la ville<sup>231</sup>. Ce paradoxe engendre une marginalisation des individus les plus démunis, alors perçus comme des individus dangereux<sup>232</sup>. Dès lors, la marginalisation de la fille perdue devient plus manifeste, notamment dans la phraséologie journalistique. En effet, quotidiennement dans la presse, les mendiante, les filles des rues, les délinquantes et les prostituées sont autant de jeunes femmes qui noircissent, sous la plume de journalistes avides et accusateurs, les rubriques de faits divers<sup>233</sup>.

227 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 6.

228 DAMER, Sean, *From Moorepark to "Wine Alley": The Rise and Fall of a Glasgow Housing Scheme*, Édinburgh : Edinburgh University Press, 1989, p. 20.

229 FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017, p. 136.

230 SCOTT, Allen, *The Cultural Economy of Cities*, Newbury Park : Sage Publications, 2000, p. 174.

231 DARBY, Nell, « Desolation Row: Victorian Britain's Sensational Slums », *History Today*, 18 octobre 2017. [En ligne : <https://www.historytoday.com/miscellanies/desolation-row-victorian-britains-sensational-slums>]. Consulté le 12 décembre 2020.

232 BELLARD, Corinne, *L'émancipation des femmes à l'épreuve de la philanthropie*, Paris : L'Harmattan, 2009, p. 29.

233 HEWITT, Daniel, G., « Grim Realities of Life in London's 19<sup>th</sup> Century Slums », *History Collection*, 6 avril 2019.



La phraséologie journalistique constitue un atout essentiel dans l'analyse des causes de la déviance féminine, car elle permet de rendre compte, au-delà de sa nature souvent archétypale et subjective, de l'attention portée par la société victorienne à la dangerosité des filles perdues issues des quartiers sensibles de Glasgow. En 1848, la journaliste américaine, Margaret Fuller, fournit l'un des premiers témoignages féminins sur l'indigence des femmes à Glasgow<sup>234</sup>:

J'ai vu des gens, ici, à Glasgow, notamment des femmes, vêtues de guenilles si sales et si misérables, que ce fut pire que si elles ne portaient rien, avec une expression inattendue d'indifférence et de tristesse sur leurs visages, bien plus tragique que l'inscription sur la porte de l'*Enfer* de Dante<sup>235</sup>.

En 1858, le journaliste et réformateur social, Alexander Brown, entreprend également une investigation au sein des taudis de la ville, fondée sur l'étude du réalisme économique et social des modes de vie des habitants. Dans ses écrits périodiques intitulés *Midnigt Scenes*, A. Brown fournit alors, sous le pseudonyme *The Shadow*, des indications sur les habitudes de vie des hommes, des femmes et des enfants, durant une période hebdomadaire<sup>236</sup>. Le journaliste expose tout particulièrement les difficultés qu'éprouvent les jeunes femmes face à la misère et à la précarité<sup>237</sup>. Ainsi, dans un univers journalistique où extrapolation et réalité se mélangent, les lieux de résidence des pauvres deviennent une seule et même tanière, dans laquelle l'immoralité des jeunes femmes est exacerbée par l'anxiété générale au regard des changements sociétaux<sup>238</sup>.

### A.1. Misère sociale : l'écueil de la respectabilité

Dans les années 1850, Glasgow acquiert en effet la réputation de faire partie des villes industrielles européennes souffrant le plus du fléau de la misère sociale<sup>239</sup>. Durant cette même période, ce qui est désigné comme une déviance féminine atteint son paroxysme au sein des quartiers défavorisés. Cette déviance est exacerbée par la pauvreté, l'exiguïté des logements et l'appréhension toujours croissante des classes dirigeantes envers le développement du

---

[En ligne : <https://historycollection.com/grim-realities-of-life-in-londons-19th-century-slums/>]. Consulté le 24 avril 2021.

234 MATTESON, John, *The Lives of Margaret Fuller: A Biography*, New-York : W.W. Norton and Company, 2012, p. 491.

235 « *I saw here, in Glasgow persons, especially women, dressed in dirty, wretched tatters, worse than none, and with an expression of listless, unexpected woe upon their faces, far more tragic than the inscription over the gate of Dante's Inferno.* » FULLER, OSSOLI, Margaret, *Women in the Nineteenth Century: and Kindred Papers related to the sphere, Conditions and Duties, of Woman*, Londres : Athur, B., Fuller, 1856, p. 159-160.

236 BROWN, Alexander, *op. cit.*, p. 12.

237 FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *op. cit.*, p. 139.

238 SIMONTON, Deborah, *The Routledge History of Women in Europe since 1700*, Londres : Routledge, 2006, p. 4.

239 ARCHIBALD Malcolm, *op. cit.*, pp. 3,7.

paupérisme<sup>240</sup>. Les modes de vie de cette population urbanisée font dès lors émerger la question de la promiscuité. Les dangers moraux de la promiscuité dans l'habitat pauvre constituent un élément formateur de l'opinion publique. En effet, la misère sociale, la déviance féminine et la promiscuité sont intimement liées. Avant toute chose, l'étroitesse des logements représente une source de privation d'intimité. Cette intimité empêchée contribue à la construction d'une perception dévoyée de la nudité du corps et de la sexualité. Par conséquent, la promiscuité à l'intérieur des foyers induit une aliénation croissante des classes populaires par les classes moyennes et attise d'autant plus les critiques à l'égard de la sexualité des pauvres. Dans les années 1850, à Glasgow, ces deux notions – indigence et déviance féminine – jouent un rôle prépondérant dans la déconsidération morale et dans l'exclusion sociale des jeunes femmes.

### *A.1.1. De la promiscuité à la déchéance*

La pauvreté au sein de la population de Glasgow est un facteur incontestable de l'émergence des filles perdues. Cela apparaît évident au regard des modes de vie des jeunes femmes qui logent dans les foyers exigus et insalubres des rues de Calton, au sud, de High Street, Trongate et Saltmarket, au centre ville, et pour finir, à Govan et les Gorbals, sur les bords de la Clyde (annexes : doc. 4)<sup>241</sup>. Suite à l'avènement du monde industriel et aux fortes vagues d'immigration qui frappent Glasgow à la fin des années 1840, les quartiers pauvres sont surpeuplés. Cet afflux de population vers Glasgow bouleverse profondément, à la fois le paysage urbain de la ville et les conditions de vie de ses habitants<sup>242</sup>. La question du logement se pose alors pour les réformateurs sociaux et les membres de la municipalité, ou comme les nomme William Findlay, les « pères de la ville »<sup>243</sup>. En effet, la ville n'est pas prête à accueillir un si grand nombre d'individus. Par conséquent, ce manque d'espace et d'aménagements oblige des familles entières à se loger dans des appartements insalubres, construits à la hâte et pour la plupart constitués d'une seule pièce dans laquelle la promiscuité brise les frontières de l'intimité<sup>244</sup>.

Dans ses observations sur les conditions de vie des pauvres à Glasgow, le journaliste A. Brown constate la particularité de l'état de promiscuité entre les individus à l'intérieur des foyers<sup>245</sup>. Lors d'une visite dans un appartement de Saltmarket, il remarque que six personnes, de sexes féminin et masculin, logent dans une seule pièce, d'environ huit mètres carrés. L'appartement est

---

240 MACLAREN, Allan, *Social Class in Scotland : Past and Present*, Édimbourg : John Donald Publishers, 1976, p. 17.

241 ARCHIBALD, Malcolm, *op. cit.*, p. 7.

242 FARR, William, RATCLIFFE, Henry, *Mortality in Mid 19th Century Britain*, Farnborough : Gregg, 1974, p. 572.

243 FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *op. cit.*, p. 158.

244 LEES, Andrew, *Cities and the Making of Modern Europe*, Cambridge : Cambridge University Press, 2007, p. 52.

245 BROWN, Alexander, *op. cit.*, p. 67.

insalubre, mal ventilé et éclairé à la simple lueur d'une bougie. Dans un coin de la pièce, un « seau crasseux » (*filthy pail*) fait office d'urinoir :

Lorsque nous entrons, nous sommes abasourdis par l'incroyable apparence du domicile et par un groupe de personnes, des deux sexes, à moitié nus, rassemblés autour de la cheminée. Devant nous, se tient un homme, au physique peu commun, fortement marqué par les signes d'un âge avancé ; il est assis sur une malle, partiellement nu.[...] Il y a, sur le sol, à une distance accommodante, deux lits, dans l'un desquels se trouve une jeune femme<sup>246</sup>.

Cet exemple est révélateur de la promiscuité et du manque de pudeur qui peut exister au sein des foyers pauvres de la ville. Dans ces espaces restreints, l'âge et le sexe des individus se confondent et la nudité du corps se normalise<sup>247</sup>.

Par ailleurs, ce manque d'espace compromet également l'intimité des relations conjugales, qui se produisent inévitablement sous le regard des enfants<sup>248</sup>. Par conséquent, ces derniers découvrent dès leur plus jeune âge ce que sont les relations sexuelles. Leur espace de vie, partagé avec celui de leurs parents, de leurs frères ou de leurs sœurs, ne constitue pas un espace privé, mais un espace où la sexualité est mise au jour<sup>249</sup>. Ces comportements engendrent critiques et indignation au sein des classes plus aisées, qui considèrent la nudité et l'intimité du couple comme exclusivement réservées au contexte marital. John Lawrence et Pat Starkey remarquent en effet, que selon l'opinion publique, la promiscuité au sein du cadre familial induirait, particulièrement chez les jeunes femmes, le développement d'un tempérament pervers<sup>250</sup>. Ces dernières seraient dès lors plus enclines à se tourner vers le vice et la prostitution<sup>251</sup>. Ainsi, la promiscuité au sein des logements pauvres de la ville apparaît comme un facteur déterminant de la déviance morale des filles perdues.

L'exiguïté des logements expose les jeunes femmes à d'autres comportements à caractère immoral. En effet, le manque d'intimité et la promiscuité entre des individus des deux sexes incitent également les individus à commettre des abus sexuels<sup>252</sup>. Dans une société où l'union du mariage est sacralisée, ces abus sexuels représentent une infraction au code de la morale. Réprouvé par l'opinion

---

246 « *As we enter, we are forcibly struck with the remarkable appearance of the domicile, and a group of half-dressed people of both sexes collected around the fire-place. Before us is a singular looking man, strongly tattooed by the wrinkles of advanced age ; he is sitting upon a trunk, in a state of partial nudity.[...] On the floor, at a convenient distance are two beds, in one of which is a young woman.* » *Ibid.*

247 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 52.

248 KNIBIEHLER, Yvonne, « Anne-Marie SOHN, Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe-XXe siècles) », *Histoire, femmes et sociétés*, 1999. [En ligne : <http://journals.openedition.org/cli/309>] Consulté le 16 janvier 2021; DEVINE, Thomas, *op. cit.*, p. 342.

249 HUGHES, Kathryn, « Gender roles in the 19<sup>th</sup> Century », *The British Library*, 15 mai 2014, [En ligne : <https://www.bl.uk/romantics-and-victorians/articles/gender-roles-in-the-19th-century>]. Consulté le 9 mai 2021.

250 LAWRENCE, John, STARKEY, Pat, *Child Welfare and Social Action from the Nineteenth and Twentieth Century*, Liverpool : Liverpool University Press, 1991, p. 157.

251 *Ibid.*

252 KUPER, Adam, *Incest and Influence: the Private Life of Bourgeois England*, Cambridge : Harvard University Press, 2009, p. 54.

publique, le viol demeure donc un sujet peu abordé en société. Il est néanmoins aisé de mettre en évidence ses conséquences sur la vie des victimes. En effet, si la chasteté des futures épouses caractérise leur niveau de respectabilité, il est évident qu'un abus sexuel reconnu engendre dès lors la stigmatisation des jeunes femmes. Souillées et quelque fois enceintes d'un enfant illégitime, ces dernières désertent parfois le logement familial, où se produisent ces actes, et se retrouvent sans ressources. Les jeunes femmes abusées sexuellement craignent l'humiliation<sup>253</sup>. Par peur d'être marginalisées et socialement exclues, elles gardent donc le silence. De même, les autorités judiciaires interfèrent peu, considérant que ce type d'abus n'est que le corollaire de la misère sociale et se produit au sein de l'espace sacré de la sphère privée<sup>254</sup>. Par conséquent, dans la plupart des cas le viol demeure un secret de famille, de même qu'un tabou social<sup>255</sup>.

Le mutisme des jeunes femmes est également perceptible lors des cas de violence observés au sein des foyers exigus des quartiers pauvres de la ville<sup>256</sup>. Dans les années 1850, les violences domestiques sont sujettes à débat en Angleterre, notamment suite au développement du mouvement pour la « moralisation des classes pauvres » mené par les réformateurs sociaux<sup>257</sup>. Rejetée en faveur du dialogue, la violence apparaît dès lors comme une manière peu civilisée de résoudre les conflits domestiques<sup>258</sup>. Or, ce schéma de pensée n'est pas, selon A. Hughes, encore adopté de l'autre côté de la frontière<sup>259</sup>. En effet, à cette période, la société écossaise possède une vision différente de la violence faite aux femmes et aux jeunes femmes. Afin de justifier ce type de comportements, celle-ci accuserait sans relâche la nature provocatrice de ces dernières<sup>260</sup>. Les hommes violents envers leur femme ou leurs filles, sont ainsi considérés comme non-responsables, puisque victimes de la nature pernicieuse du sexe féminin<sup>261</sup>. Comme nous l'avons vu, par absence d'arguments recevables, les autorités judiciaires engagent peu souvent des poursuites suite aux plaintes des jeunes femmes. En outre, la justice hésite à prononcer une sanction à l'encontre d'un chef de famille, sans lequel son épouse et ses enfants éprouveraient des difficultés financières. Ces familles, temporairement monoparentales, alimenteraient alors le fléau de la misère sociale<sup>262</sup>. Ainsi, dans de nombreuses situations, les rôles se retrouvent inversés. La victime endosse insidieusement le rôle d'agresseur.

---

253 KILDAY, Anne-Marie, *op. cit.*, p. 27.

254 *Ibid.*

255 GIULANI, Fabienne, « Inceste. La construction d'un tabou », *L'Histoire*, n°486 bis, juillet 2021. [En ligne : <https://www.lhistoire.fr/inceste-la-construction-dun-tabou>]. Consulté le 4 septembre 2021.

256 HUGHES, Annmarie, « The 'Non-criminal'Class: Wife-beating in Scotland (1800-1949) » *Crime Histories et Société*, vol. 14, n°2, 2010. [En ligne : <https://journals.openedition.org/chs/1187>]. Consulté le 11 novembre 2020.

257 LENOIR, Rémi, « Famille et sexualité chez Michel Foucault », *Société et Représentation*, vol. 2, n°22, 2006, pp. 198-214. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2-page-189.htm>]. Consulté le 12 décembre 2020.

258 *Ibid.*

259 HUGHES, Annmarie, *op. cit.*

260 *Ibid.*

261 *Ibid.*

262 *Ibid.*

Afin d'expliquer les violences au sein des foyers, le manque de compétences domestiques des jeunes femmes et l'état d'ébriété des agresseurs sont des mobiles qui s'ajouteraient généralement au mobile principal : la provocation féminine<sup>263</sup>. La consommation d'alcool étant une habitude largement répandue dans les milieux populaires et ouvriers, sa mise en avant dans certaines affaires est parfois légalement reconnue comme une circonstance atténuante<sup>264</sup>. À l'intérieur des foyers exigus de la ville, l'alcoolisme représente une source de conflits et engendre tensions et violence. Face à ce type de situations, certaines jeunes femmes choisissent de fuir le domicile familial. Durant sa semaine d'observation, A. Brown rencontre, à deux heures et demi du matin, un mardi soir, trois adolescentes errant dans une rue du centre ville. En réponse à ses interrogations, l'une d'entre elles, vendeuse ambulante, exprime sa peur de rentrer chez elle et de se faire battre par ses parents, souvent ivres. Une autre mentionne plus simplement le manque de commodités au sein du foyer familial. Lorsque le journaliste les questionne sur le déroulement de leur nuit, celles-ci répondent : « On ne peut que s'asseoir là ou s'allonger sur une marche, pour passer la nuit ». A. Brown ajoute à cela qu'il pense ces trois adolescentes être des voleuses ou des prostituées<sup>265</sup>. Ce type de maltraitance et ses conséquences –fuite de l'insécurité du foyer familial, errance et exposition au danger– constituent une source de marginalisation sociale pour les jeunes femmes. Elles ne sont alors plus perçues comme victimes de mauvais traitements au sein de leur foyer, mais comme des individus provocateurs et déviants et par conséquent, comme des filles perdues.

### A.1.2. Filles perdues, filles des rues

Au cours de cette période, il existe peu de moyens mis en œuvre pour soutenir les jeunes femmes victimes de maltraitance ou d'abus sexuels. En effet, le *Magdalene Asylum* constitue l'unique établissement institutionnel à prendre en charge ce type de filles perdues, à condition toutefois qu'elles soient considérées comme « déchues depuis peu » (*newly fallen*)<sup>266</sup>. Victimes des conséquences de l'urbanisation croissante et de conditions de vie dégradantes, elles se retrouvent régulièrement écartées des systèmes mis en place par l'État pour subvenir aux besoins des plus

---

263 HUGHES, Annmarie, « Representation and Counter-representations of Domestic Violence on Clydeside », *Labour History Review*, vol. 69, n°12, 2004, p.172. [En ligne : <http://eprints.gla.ac.uk/6499/>]. Consulté le 18 mai 2021.

264 Le cas du meurtrier, James Jack, en est un exemple particulièrement révélateur. Au début du mois de septembre 1851, sous l'influence de l'alcool, le Glasvégien tue sa jeune épouse dans son appartement à Trongate. Lors d'une dispute durant laquelle la jeune femme s'oppose verbalement à son mari, J. Jack ne maîtrise pas ses gestes. La jeune femme décède sous ses coups. Dès lors, le fait que le jeune Glasvégien se trouvait en état d'ébriété au moment du meurtre conduit la justice à conclure qu'il s'agit d'un acte ni prémédité, ni souhaité. Par conséquent, même si J. Jack est jugé coupable d'homicide et encourt la peine capitale, suite à des circonstances atténuantes - l'état d'ébriété et la provocation féminine -, sa peine est réduite à deux années d'emprisonnement. ARCHIBALD, Malcolm, *op. cit.*, p. 95.

265 « *We must just sit here, or lie on a stair all night* ». BROWN, Alexander, *op. cit.*, p. 50.

266 MAHOOD, Linda, *op. cit.* pp.76-77.

démunis. Pourtant, dès 1845, le gouvernement écossais durcit l'accès à l'assistance publique en réformant les lois des pauvres (*Poor Laws*), et cela afin d'enrayer le processus de paupérisation qui se développe au cœur des villes industrielles telles que Glasgow<sup>267</sup>. Ces mesures font l'objet d'un vaste débat au sein de la société écossaise<sup>268</sup>. Selon les Moralistes, cette réforme possède un caractère libéral et ne vise en réalité qu'à limiter le recours abusif des pauvres à ce système. *A contrario*, les contribuables jugent ce système ruineux et soulignent qu'il entretient de façon continue la paupérisation<sup>269</sup>. Cette réforme, comme l'explique Antony Kitts, reflète l'idée des classes dirigeantes qu'une polarité existe entre « indigents volontaires » et « pauvres méritants »<sup>270</sup>. La fille perdue étant perçue par la société victorienne de Glasgow comme responsable de sa condition, elle ne peut prétendre au statut de « pauvre méritante »<sup>271</sup>. Elle est donc reléguée au rang d'« indigente volontaire ».

Cette réforme est désavantageuse pour la population féminine<sup>272</sup>. L'accès au soutien à domicile (*outdoor relief*) ou l'accès à l'accueil dans les maisons de pauvres (*poorhouses, workhouses*)( *indoor relief*) apparaissent comme des systèmes très sélectifs dont seuls les individus malades, handicapés ou jugés déments peuvent bénéficier<sup>273</sup>. Ce système exclut par conséquent les filles-mères, les mendiante et vagabondes, ou encore les jeunes femmes isolées et sans ressources. Rosie Findlay ajoute à ce constat une dimension économique qu'il ne faut pas ici négliger. Ces jeunes femmes mineures sont très rarement prises en charge par l'assistance publique, et cela, dans l'unique but de réduire les dépenses des paroisses en favorisant l'obligation paternelle de subvenir aux besoins de la famille<sup>274</sup>. Ainsi, sans le soutien matériel nécessaire, les jeunes femmes dans l'obligation de fuir et sans ressources, sont forcées de trouver un emploi ou de se tourner vers les activités illégales de la rue. Lorsque les jeunes femmes quittent le domicile familial, elles se retrouvent donc bien souvent livrées à elles-même et, en l'absence de structures disponibles à leur accueil, voient en la mendicité, la délinquance ou la prostitution, un ultime moyen de survie<sup>275</sup>.

---

267 ADSHEAD, N., *The Poor Law Magazine for Scotland*, Vol. 6, (1864), Los Angeles : Hardpress, 2015, p. 122.

268 ANDREW, Lees, *op. cit.*, p. 65.

269 MACDONALD, Helen, J., « Boarding out and the Scottish Poor Law, 1845 », *The Scottish Historical Review*, vol.75, n°200, octobre 1996, p. 197. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/42745566>]. Consulté le 9 avril 2021.

270 KITTTS Antony, « Mendicité, vagabondage et contrôle social du moyen-âge au XIXe siècle : état des recherches », *Revue d'Histoire de la Protection Sociale*, vol. 1, n°1, 2008, pp. 37-56. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-protection-sociale-2008-1-page-37.htm>]. Consulté le 5 juillet 2021.

271 HUGHES, Annmarie, « The 'Non-criminal'Class: Wife-beating in Scotland (1800-1949) », *op. cit.*

272 *Ibid.*

273 MACDONALD, Helen, J., *op. cit.*, p. 197.

274 FINDLAY, Rosie, « Saving the Weans: Cinderella in the 'dark Dungeons' of Scottish Slumlands », extrait de *Towns and Town Life*, *op. cit.*, p. 196.

275 GRIFFITHS, Trevor, MORTON, Graeme, *A History of Everyday Life in Scotland, 1800 to 1900*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2010, p. 16.

## A.2. La peur du Pauvre

Au cours de cette période, la mendicité, la délinquance et la criminalité au sein de la population féminine sont des phénomènes très courants à Glasgow. En outre, l'infortune et l'immoralité des pauvres affectent le quotidien des individus résidant dans les quartiers adjacents, plus aisés<sup>276</sup>. La mendicité, la délinquance, le crime et l'intempérance se retrouvent alors aux portes des quartiers les plus riches, ce qui accentue la dichotomie sociale entre la classe moyenne et les classes populaires<sup>277</sup>. A. Lees affirme également qu'il n'existe aucune autre période durant laquelle ces deux classes se comprennent aussi mal<sup>278</sup>. La conséquence est à l'avenant. L'indigence et la misère sociale alimentent le processus d'aliénation des classes populaires par les classes dirigeantes. Dans le cas de Glasgow, la proximité des quartiers défavorisés et des quartiers aisés accentue la marginalisation et la stigmatisation des miséreux<sup>279</sup>. Au cœur de la ville s'étendent et s'entre-mêlent deux mondes opposés, dans lesquels indigence et bonne société coexistent. En ce sens, les conclusions de A. Brown mettent parfaitement en lumière la méconnaissance réciproque de l'une envers l'autre, mais surtout la méconnaissance de la pauvreté, dont sont issues les filles perdues. Dans un chapitre dédié au travail de A. Brown, William Findlay explique cette méconnaissance ainsi :

Dans une ville si compacte, telle que Glasgow, les gens ne réalisaient simplement pas qu'il s'était développée en-dessous de la masse visible des pauvres de la ville, une race étrangère, des habitants d'un demi-monde, qui inversaient l'ordre de la société civilisée et s'animaient lorsque la part d'hommes respectables dormait<sup>280</sup>.

A. Brown met ici en exergue la différence entre le monde des hommes respectables, et celui des indigents, de la « race étrangère », des habitants du « demi-monde »<sup>281</sup>. Dans les années 1850, cette dichotomie éveille la réflexion de la classe moyenne sur la question des déviances sociales présentes dans la ville. Celle-ci considère alors la déviance comme une conséquence du paupérisme qui, lui-même, révèle les bas instincts d'une société peu civilisée<sup>282</sup>. Au sein de cette société, la fille

276 MOINE, Fabienne, *Poèmes et Vie d'Ellen Johnston, 'factory girl' à Glasgow : de la Détresse Industrielle à la Poétisation de la Condition Ouvrière*, extrait de *Towns and Town Life*, op. cit., pp. 55-69.

277 Ibid.

278 LEES, Andrew, op. cit., p. 63.

279 KNOX, William, Walter, MCKINLAY, Alan, « Crime, Protest and Policing in Nineteenth-Century Scotland », dans GRIFFITHS, Trevor, MORTON, Graeme, *A History of Everyday Life in Scotland, 1800-1900*, Édinburgh : Edinburgh University Press, 2010, p. 196-224.

280 « *In such a compact town as Glasgow people were simply unaware that there had grown up, beneath the visible mass of the city's poor, an alien race, denizens of a half world who reversed the order of civilized society and came alive when the respectable portion of mankind were asleep.* » FINDLAY, William, « Glasgow's Oppressive Nightmare: midnight scenes from the "metropolis of puritanism" », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses universitaires François-Rabelais, 2005, pp. 135-158.

281 Ibid.

282 HUGHES, Annmarie, « The 'Non-criminal' Class: Wife-beating in Scotland (1800-1949) », op. cit.

perdue joue alors un rôle prépondérant, en tant qu'incarnation de l'animalité des pauvres<sup>283</sup>.

### A.2.1. Brigandage et survie

Actrices du crime et de la délinquance, les jeunes femmes sont le plus souvent impliquées dans la mendicité, la prostitution, ainsi que dans les délits mineurs et tout particulièrement le vol<sup>284</sup>. Ce dernier constitue le délit le plus courant, en réponse à une extrême pauvreté. Le vol, notamment le vol de biens matériels ou d'argent, permet généralement de pallier les difficultés financières de certains ménages ou individus, qui peuvent ainsi se procurer des biens élémentaires, tels que la nourriture ou les vêtements<sup>285</sup>. Il est, par conséquent, bien souvent commis par des individus dans le besoin, à l'encontre d'individus issus de milieux plus aisés<sup>286</sup>. En effet, les poursuites judiciaires pour vol de biens appartenant à des individus issus des classes moyennes et aisées augmentent de 30%, entre 1810 et 1850. Ces poursuites judiciaires ne représentent pas moins de 80 % des délits mineurs traités par la justice en 1850<sup>287</sup>. Par ailleurs, bien qu'aucun genre ne soit officiellement attribué à cette catégorie de délinquants, il semble que la population féminine soit de plus en plus impliquée dans ce type d'affaires<sup>288</sup>. En outre, les jeunes femmes privilégient certaines méthodes, plus adaptées à leurs caractéristiques physiques<sup>289</sup>.

Tel est le cas de la méthode du *child stripping*, qui consiste à détrousser un enfant afin de lui dérober ses vêtements ou ses chaussures, puis les revendre<sup>290</sup>. Méthode longtemps attribuée aux vieilles femmes et aux enfants, notamment dans les romans de Charles Dickens, l'historiographie moderne lui confère une dimension plus réaliste<sup>291</sup>. En effet, les conclusions de Franck Neal et Donald MacRaild, basées sur l'analyse d'archives judiciaires et journalistiques, mettent au jour une nouvelle perspective. Cette méthode serait majoritairement pratiquée par des adolescentes, à l'encontre des filles d'un plus jeune âge et d'une constitution physique moins robuste<sup>292</sup>. À l'inverse, lorsqu'un vol est commis à l'encontre d'un homme, l'implication des jeunes femmes apparaît

---

283 BROWN, Alexander, *op. cit.*, p. 93.

284 GIFFITHS Trevor, MORTON, Graeme, *op. cit.*, p. 94.

285 JONES, David, *Crime, Protest, Community and Police in Nineteenth-Century Britain*, Londres : Routledge, 2015, p. 5.

286 MACRAILD, Donald, NEAL, Franck, « Child stripping in the Victorian City », *Urban History*, vol. 3, n°39, 2012, pp. 431-452. [En ligne : <https://nrl.northumbria.ac.uk/id/eprint/8080/>]. Consulté le 12 mai 2021.

287 DONNACHIE, Ian, « 'The Darker Side': A Speculative Survey of Scottish Crime during the First Half of the Nineteenth Century », *Scottish Economic & Social History*, vol.15, n°1, 1995, p. 17. [En ligne : <https://doi.org/10.3366/ssh.1995.15.15.5>]. Consulté le 18 juillet 2021.

288 JONES, David, *op. cit.*, p. 5.

289 *Ibid.*, p. 96.

290 BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 31.

291 Il est question plus particulièrement d'une scène extraite du roman de Charles Dickens, *Dombey and Sons* (1848), dans laquelle le personnage de Florence est dépouillé de ses vêtements par une vieille femme nommée Good Mrs Brown.

292 MACRAILD, Donald, NEAL, Franck, *op. cit.*, p. 438.



quelques fois plus insidieuse. La méthode de la *garrotte* par exemple, très répandue au XIX<sup>e</sup> siècle à Glasgow ainsi qu'à Londres et à Paris, est fortement révélatrice du rôle attribué aux jeunes femmes lors de ces délits<sup>293</sup>. En effet, cette méthode nécessite plusieurs complices. L'un entoure le cou de la victime alors qu'un second le détousse. Dans ce type de situation, les jeunes femmes usent bien souvent de leur charme, afin d'attirer la victime dans une ruelle ou dans un lieu à l'abri des regards, où leurs complices ou elles-même peuvent alors déposséder la victime de ses biens matériels<sup>294</sup>.

### A.2.2. *Mendiantes et sans-abris*

La présence féminine est importante également dans la pratique de la mendicité. Au cours de cette période, l'Écosse ne considère pas la mendicité comme un délit. Tandis qu'en 1824, l'Angleterre et le pays de Galles promulguent le *Vagrancy Act*, qui vise à réguler tout acte de mendicité ou de vagabondage sur le territoire<sup>295</sup>, l'Écosse n'adopte cette loi qu'en 1871, préférant jusqu'alors conserver le système d'attribution d'insignes aux mendiants, mis en place au XV<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne et en Irlande<sup>296</sup>. L'attribution de ces insignes, censée restreindre le déplacement des sans-abris à l'intérieur des zones paroissiales dans lesquelles ils sont autorisés à vagabonder, devient toutefois désuète à Glasgow dans les années 1850<sup>297</sup>. En effet, l'industrialisation et les bouleversements économiques, sociaux et démographiques qu'elle induit entraînent l'augmentation du nombre de nécessiteux. Face au nombre croissant de mendiants, le contrôle de leur régularité s'exerce de manière moins fréquente<sup>298</sup>. La mendicité est pratiquée par un grand nombre de jeunes femmes, notamment celles issues de familles défavorisées et victimes du chômage, mais aussi les jeunes femmes isolées ou évincées du domicile familial<sup>299</sup>. L'exemple ci-dessous, extrait de *Midnight Scenes*, met en lumière la situation d'une adolescente en train de faire la manche sur Agyle Street :

---

293 WILSON, Lynne, *op. cit.*, pp. 62-63.

294 En 1851, cette pratique fait l'objet d'un fait divers sur Tontine Close, au centre ville. Une adolescente du nom d'Helen McGuire séduit William Marshall, un jeune employé de bureau et elle l'invite chez elle un instant. Lorsque ce dernier sort de l'appartement, les deux complices d'Helen McGuire l'agressent et l'immobilisent afin de lui dérober la somme de 54 livres sterling. Cet exemple décrit le rôle particulier que peuvent endosser les jeunes femmes lors des délits de vol. Bien qu'Helen McGuire ne soit probablement pas pourvue de capacités physiques assez développées pour immobiliser un homme adulte, elle participe toutefois au délit. ARCHIBALD, Malcolm, *op. cit.*, p. 95 ; SINDALL, Rob, *Street Violence in the Nineteenth Century: Media, Panic or Real Danger?*, Leicester : Leicester University Press, 1990, p. 83.

295 DEVINE, Thomas, M., *op. cit.*, p. 194.

296 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth-Century Scotland, Volume 1, op. cit.*, pp. 226-228.

297 SMOUT, Thomas, Christopher, *Search for Wealth and Stability: Essays in Honour of Michael W. Flinn*, Londres : Macmillan, 1979, p. 208.

298 KITTS, Antony, *op. cit.*, p. 39.

299 LEES, Andrew, *op. cit.*, p. 65.

En se hâtant, nous rencontrons « une autre malheureuse ». La dénutrition et le vice ont commis des ravages sur son allure pâle et exténuée.[...] « Allez au diable! » s'exclame le bon Samaritain. « Filez de là ! » crie maintenant le policier, qui suit ses mouvements depuis quelques minutes. Et alors la pauvre créature, comme un chien, est chassée vers une ruelle, marmonnant sur ses pas des mots de reproche à l'encontre d'un monde, dans lequel elle est abandonnée, lésée et punie<sup>300</sup>.

Cet exemple ne constitue pas un cas isolé. Néanmoins, l'apparition de la criminologie en tant que science, dans les années 1820, amène les scientifiques et les réformateurs sociaux à en analyser les origines<sup>301</sup>. L'idée selon laquelle il existe une relation entre l'augmentation de la déviance et l'infortune des classes populaires commence à émerger au sein de la communauté scientifique<sup>302</sup>. En effet, il est important de souligner que, dès les années 1840, l'augmentation de la délinquance et de la mendicité coïncide avec le début d'une forte instabilité économique. Cette instabilité engendre, en 1857, l'effondrement de la Western Bank, qui plonge dès lors de nombreux ménages et individus isolés dans la précarité et la misère<sup>303</sup>. En revanche, pour d'autres, notamment au sein de la classe moyenne, la délinquance chez les adolescents des quartiers défavorisés est due à la négligence parentale émanant à la fois de l'environnement socio-culturel et de l'héritage génétique. Leurs parents leur transmettraient alors une tendance héréditaire à la criminalité<sup>304</sup>.

La délinquance juvénile fait l'objet de grandes préoccupations au sein des classes dirigeantes<sup>305</sup>. Par conséquent, dès les années 1820 se développe une nouvelle approche de la délinquance, considérant à la fois l'environnement familial et le milieu social des adolescents. Afin d'éviter la déviance chez les plus jeunes, des services sociaux sont mis en place<sup>306</sup>. Une fois retirés à leurs parents ou tuteurs, les enfants sont placés dans des pensionnats et des maisons de correction. Ces établissements se situent souvent loin des villes d'origine, afin d'éloigner géographiquement les enfants à problème de l'environnement délétère des quartiers surpeuplés et de l'influence négative de leur famille<sup>307</sup>. Ce procédé est à l'origine de la devise du philanthrope édimbourgeois, Thomas

---

300 « *Hurrying along, «one more unfortunate» is met. Hunger and vice have committed ravages upon her pale, haggard countenance.[...] «To the devil with you !» exclaims the good Samaritans. «Be off with you !» now shouts a policeman, who has been watching her movements the last few minutes. And so the poor creature, like a dog, is driven away into a side street, muttering as she goes words of just reproach against a world in which she has been alike neglected, wronged, and punished.* » BROWN, Alexander, *op. cit.*, p. 33.

301 KNOX, William, Walter, MCKINLEY, Alan, *op. cit.*, p. 196.

302 THE STAIR SOCIETY, *An Introduction to Scottish Legal History*, Édimbourg : The Stair Society, 1958, p. 456.

303 HUGHES, J., R., T., *The Commercial Crisis of 1857*, Oxford : Oxford University Press, 1956, p. 201.

304 DUDGEON, Piers, *Our Glasgow: Memories of Life in Disappearing Britain*, Londres : Headline Publishing Group, 2010, p. 211.

305 KELLY, Christine, « Reforming Juvenile Justice in Nineteenth-Century Scotland : The Subversion of the Scottish Day Industrial School Movement », *Crime, Histoire & Société*, vol.20, n°2, 2016. [En ligne : <https://journals.openedition.org/chs/1670>]. Consulté le 16 février 2021.

306 *Ibid.*

307 MACDONALD, Helen, J., *op. cit.*, p. 198.

Guthrie, « Mieux vaut prévenir, que guérir », qui se répand largement dans les grandes villes, notamment à Glasgow<sup>308</sup>. En revanche, il n'existe aucune protection pour les adolescents. Lorsque les mineurs atteignent l'âge d'occuper un emploi en usine ou dans la domesticité, les parents ont le droit d'en reprendre la garde<sup>309</sup>. Par conséquent, celles-ci sont dans l'obligation d'intégrer le monde du travail. À défaut, les jeunes femmes se retrouvent écartées de la société et marginalisées<sup>310</sup>.

### A.2.3. *La classe dangereuse*

En dépit des statistiques et du travail de A. Brown, le crime et la déviance à Glasgow ne constituent pas un phénomène aussi important qu'il n'y paraît<sup>311</sup>. L'ampleur du phénomène est alimentée par la peur des classes moyennes, vivant à proximité des taudis de Glasgow, de voir se répandre le désordre social. Selon A. Lees, il n'y a pas plus de crimes à Glasgow que dans les autres villes du Royaume-Uni<sup>312</sup>. Toutefois, le taux de délits mineurs et de mendicité chez les jeunes femmes induits par des conditions de vie difficiles reste important<sup>313</sup>. En réaction à l'afflux de population vers le centre de la ville et afin, également, de fuir les conséquences de la surpopulation, les classes moyennes abandonnent peu à peu leurs logements en faveur de conditions de vie plus saines, en périphérie. Dès lors, cela laisse place au développement de quartiers pauvres, structurés par des communautés<sup>314</sup>. Ces communautés se créent à partir du milieu socio-culturel et de l'origine des individus qui les composent. Ainsi, les quartiers de Govan, de Partick et des Gorbals abritent les immigrés irlandais<sup>315</sup>. Le quartier de Govan, proche des usines de métallurgie est un quartier ouvrier, tout comme Bridgeton, plus à l'Est. Le centre ville, où règne une pauvreté extrême, abrite une communauté plus hétéroclite, constituée principalement d'immigrés écossais et de Glasvégiens<sup>316</sup>.

C'est notamment au sein de cette communauté qu'apparaissent les individus perçus comme les plus déviants, ceux que la classe moyenne nomme communément les « classes dangereuses »<sup>317</sup>. Exclus et marginalisés, ces indigents, et notamment les filles perdues, se situent aux antipodes des valeurs bourgeoises<sup>318</sup>. En effet, les comportements et les caractéristiques de ces jeunes femmes

---

308 *Ibid.*

309 *Ibid.*

310 KELLY, Christine, *op. cit.*

311 LAWRENCE, John, STARKEY, Pat, *op. cit.*, p. 158.

312 LEES, Andrew, *op. cit.*, p. 63.

313 FRY, Michael, *A New Race of Men: Scotland 1815-1914*, Édimbourg : Birlinn, 2013, p. 322.

314 LEES, Andrew, *op. cit.*, p. 65.

315 DRIVER, Felix, GILBERT, David, *op. cit.*, p. 220.

316 BROWN, Alexander, *op. cit.*, pp. 19,43.

317 « *dangerous classes* ». BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, pp. 226-228.

318 LAWRENCE, John, STARKEY, Pat, *op. cit.*, p. 157.

s'opposent à toutes les qualités idéales des hommes et femmes respectables de la société victorienne<sup>319</sup>. W. Knox et J. McKinlay expliquent que cette catégorie d'individus est une « construction socio-juridique », distincte de la majorité des classes populaires<sup>320</sup>. Socialement exclue, mais intérieurement structurée, cette classe de criminels adopte des valeurs communes et un code de conduite qui lui est propre<sup>321</sup>. En 1851, James Smart, chef de la police de Glasgow, constate cet esprit communautaire, lors d'une inspection dans un bâtiment de Calton dans le centre de la ville. Surnommé le *Carpet Factory Land*, cet immeuble de trois étages se compose de trente-neuf logements, abritant 167 femmes, 76 hommes et 86 enfants. J. Smart, affirme que lors de son arrivée, prostituées et criminels en tous genres se regroupèrent à l'extérieur du bâtiment, dans une cohue générale, par peur d'être arrêtés<sup>322</sup>. Cet exemple illustre particulièrement l'adoption d'un comportement commun par cette communauté. Ainsi, la marginalisation de ces individus favorise l'émergence de valeurs et d'une identité commune, qui attisent autant la curiosité que la crainte de la classe moyenne<sup>323</sup>. Qu'elles soient délinquantes, criminelles ou mendiantes, les filles perdues incarnent la déviance féminine au sein des classes dangereuses. Elles se situent au cœur du cercle vicieux de la pauvreté, dans lequel la marginalisation des miséreux renforce la conscience de leur identité et entretient leur existence<sup>324</sup>. Or, si les filles perdues peuplent les rangs des voleurs, des mendiants et des criminels des classes dangereuses, elles incarnent, également, le « grand Mal social » qui gangrène les quartiers malfamés de Glasgow, à savoir la prostitution.

### **A.3. La prostitution à Glasgow 1851-1861 : corollaire de la misère sociale ?**

Qu'il s'agisse de jeunes femmes qui entament librement leur vie dans la prostitution, ou de jeunes femmes qui, lorsqu'elles sont rejetées par les pilleurs sans cœur de leur vertu, se rejoignent dans la rue, elles deviennent toutes le fléau moral de la communauté<sup>325</sup>.

Le « grand Mal social » ou le « fléau moral », comme le nomme ci-dessus le réformateur social glasvégien Ralph Wardlaw, telle est l'image qu'incarnent les prostituées au milieu du XIXe

---

319 *Ibid.*

320 KNOX, William, Walter, MCKINLAY, Alan, *op. cit.*, p. 196.

321 *Ibid.*

322 ARCHIBALD, Malcolm, *op. cit.*, p. 90.

323 ZEHR, Howard, *Crime and the Development of Modern Society: Patterns of Criminality in Nineteenth-century Germany and France*, Londres : Routledge, 2019, p. 9.

324 GALLEZ, Paul, « Analyse d'un cercle vicieux microéconomique de la misère », *L'actualité Économique*, vol. 46, n°3, 1970, pp. 435-465. [En ligne: <https://www.erudit.org/en/journals/ae/1970-v46-n3-ae1806445/1003914ar>]. Consulté le 12 mars 2021.

325 « *Whether from the first entering spontaneously on a life of prostitution, or throwing themselves on the town when cast off by the heartless despoilers of their virtue, they become, moral pests of the community.* » WARDLAW, Ralph, *Lectures on Female Prostitution: Its Nature, Extent, Effects, Guilt, Causes and Remedy*, Glasgow : J. MacLehose, 1842, p. 62.

siècle à Glasgow. Néanmoins, il serait réducteur d'expliquer la prostitution par une simple dualité entre, d'une part, le volontariat des jeunes femmes et, d'autre part, leur abandon par des hommes peu scrupuleux, tel que le suggère R. Wardlaw. En effet, la prostitution se situe au cœur d'un débat social majeur qui met en exergue des problèmes sociétaux complexes<sup>326</sup>. Plusieurs constantes entrent en jeu dans l'analyse de ce phénomène, dont notamment l'évolution des mœurs et la transformation de la séduction, mais également la composition de la structure sociale au sein de la ville de Glasgow<sup>327</sup>.

Tout au long du XIXe siècle en Grande-Bretagne ainsi que dans le reste de l'Europe, la prostitution suscite l'intérêt des réformateurs sociaux. Dès les années 1840, la curiosité de ces protagonistes pour la condition des « filles publiques » apparaît dans plusieurs études sur les causes et les conséquences de leur présence<sup>328</sup>. Le chirurgien William Tait met en évidence le lien entre l'augmentation de la prostitution à Édimbourg et les changements socio-économiques qui s'accomplissent dans les villes du bassin de la *Central Belt*<sup>329</sup>. Deux années plus tard est publié le travail de Ralph Wardlaw sur la nature des prostituées et les conséquences du commerce du sexe sur la société bourgeoise de Glasgow<sup>330</sup>. Influencés par l'étude du médecin français, Alexandre Parent-Duchâtelet<sup>331</sup> sur la prostitution à Paris, en 1836, ces observateurs ouvrent ainsi, la voie à une prise de conscience collective des enjeux de cette pratique et de son importance au sein de la ville.

À cette période, la société victorienne discerne peu la corrélation entre la pauvreté et la prostitution<sup>332</sup>. Dans ses conclusions, W. Tait suggère que l'opinion publique considère la prostitution des jeunes femmes comme résultant d'une décision personnelle, appuyée par leur caractère vaniteux et cupide et encouragée par leur penchant pour le luxe et leur appétit « indécent et pervers » pour les plaisirs de la chair<sup>333</sup>. Initiées, dès la puberté, par des tenancières et des prostituées professionnelles, ces jeunes femmes auraient envisagé la possibilité de gagner beaucoup d'argent, en peu de temps<sup>334</sup>. Cette description illustre particulièrement les courtisanes, qui proposent principalement leurs services au sein des hautes sphères de la société glasvégienne, en choisissant leurs clients parmi les hommes fortunés ou influents. Dans leurs tenues d'apparat, ces femmes miment le comportement des dames issues de la bourgeoisie afin d'intégrer, en apparence,

---

326 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 51.

327 WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, pp. 14-15.

328 AUER, Christian, « The Glasgow System : Glasgow et la lutte contre la prostitution à l'époque victorienne », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, *op. cit.*, p. 159.

329 TAIT, William, *Magdalenism : An Inquiry into the Extent, Causes and Consequences of Prostitution in Edinburgh*, Volume 1, *Édimbourg* : P. Richards, 1840.

330 WARDLAW, Ralph, *op. cit.*, p. 62.

331 PARENT-DUCHATELET, Alexandre, Jean-Baptiste, *De la prostitution dans la ville de Paris*, (première édition en 1836), Los Angeles : Hardpress Publishing, 2019.

332 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, pp. 69-70 ; AUER, Christian, *op. cit.*, p. 159.

333 TAIT, William, *op. cit.*, p. 19.

334 MAHOOD, Linda, *op. cit.*

le milieu aisé et d'accéder ainsi à un train de vie confortable<sup>335</sup>. Les courtisanes demeurent toutefois vulnérables, dans la mesure où la pérennité de leur position n'est assurée que par leur capacité de séduction et d'adaptation à ce milieu social<sup>336</sup>. Ce type de prostitution est proche de l'image stéréotypée que véhiculent les classes dirigeantes<sup>337</sup>. En revanche, le mode de vie des courtisanes traduit peu la diversité des expériences que vit l'ensemble des jeunes femmes dans le milieu de la prostitution. En effet, dans les années 1850, la diversité socio-culturelle au sein de la catégorie des prostituées est aussi importante que la prostitution en elle-même<sup>338</sup>. La prostituée possède de multiples visages, mais il est possible toutefois de les distinguer selon les contextes dans lesquels ces jeunes femmes exercent.

### *A.3.1. Prostitution clandestine ou indépendance féminine ?*

A l'origine des préoccupations des classes dirigeantes se trouvent les prostituées dites « clandestines »<sup>339</sup>. Elles sont généralement des jeunes travailleuses, bien intégrées en société et exerçant la prostitution occasionnellement et de façon indépendante. Cette prostitution occasionnelle est pratiquée lorsque l'opportunité se présente ou lorsque les fins de mois s'avèrent difficiles<sup>340</sup>. Ce type de prostitution est peu visible et par ailleurs peu définissable. En effet, il est difficile d'établir de façon exhaustive le poids de ce phénomène au sein de la société glasvégienne. Ces échanges charnels se produisent dans l'ombre, à l'abri des regards réprobateurs des employeurs ou de la famille et des autorités de police<sup>341</sup>. Bien souvent, la prostitution clandestine ne se révèle qu'à travers les accusations d'individus se déclarant importunés ou se désignant comme victimes des jeunes femmes qu'ils accusent. Ces derniers se disent victimes, par exemple, de la transmission de maladies vénériennes<sup>342</sup>. En outre, dans ce type d'affaires, les inspecteurs possèdent peu de moyens pour mener à bien une enquête sans compromettre la réputation d'un employeur ou d'une famille respectable<sup>343</sup>. Ainsi, la clandestinité de ces jeunes femmes est inscrite dans le comportement prude des Victoriens de Glasgow, face à la honte et la réprobation publique<sup>344</sup>.

---

335 TAIT, William, *op. cit.*, pp. 64-65.

336 BELL, Neil, R., A., BOND, Trevor, CLARKE, Kate, OLDRIDGE, M., W., *The A-Z of Victorian Crime*, Stroud : Amberley Publishing, 2013, p. 220.

337 SPONGBERG, Mary, *Feminizing Venereal disease: the Body of the Prostitute of the Nineteenth Century Medical Discourse*, Hampshire : Macmillan Press Ltd, 1997, p. 51.

338 CORBIN, Alain, *Les filles de noce : misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle*, Paris : Flammarion, 2015, p. p. 39.

339 GONON, Lætitia, *Le fait divers criminel dans la presse quotidienne française au XIXe siècle*, Paris : Presses Sorbonnes Nouvelles, 2012, p. 280.

340 WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, pp. 14-15.

341 SETTLE, Louise, *Sex for Sale in Scotland*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2016, p. 157.

342 *Ibid.*

343 *Ibid.*

344 FRY, Michael, « Different attitudes over brothels », *The Scotsman*, 25 octobre 2013. [En ligne :

### A.3.2. Maisons closes, maisons pièges

A l'inverse des courtisanes et des clandestines, les « filles de bordel » dépendent de tenancières, aussi appelées « maquerelles » (*Madams*)<sup>345</sup>. Logées dans des établissements de prostitution telles que les maisons closes, les jeunes femmes offrent leurs charmes aux hommes en échange d'un faible salaire, duquel sont déduits des frais imposants d'hébergement et de couvert<sup>346</sup>. Les débuts dans le métier sont difficiles et constituent un réel apprentissage<sup>347</sup>. Les jeunes femmes doivent apprendre la séduction et la docilité, mais elles doivent également adopter un code de conduite propre à la profession afin d'être pleinement intégrées à la « confrérie du Milieu », pour reprendre la dénomination de J. Alexandre du milieu de la prostitution en France et en Grande-Bretagne<sup>348</sup>. Afin de parvenir à ce résultat, les jeunes prostituées prennent exemple sur des femmes plus expérimentées et reproduisent leur façon de se comporter et de s'exprimer<sup>349</sup>.

Si l'on en croit la description de W. Tait, les prostituées des maisons publiques ne revêtent pas toutes l'apparence de miséreuses, dont l'accoutrement et le langage grossier refléteraient les origines sociales et le statut, contrairement à l'image sombre que véhiculent les personnages romancés des œuvres de Charles Dickens ou de Victor Hugo<sup>350</sup>. En effet, W. Tait attribue ces caractéristiques aux prostituées dont l'âge, plus avancé, limite leur pouvoir de séduction et les plonge conséquemment dans la misère<sup>351</sup>. Selon le réformateur social, les jeunes prostituées sont en apparence peu distinguables des jeunes femmes respectables, bien que leur façon de s'exprimer, souvent grossière, trahisse leur condition<sup>352</sup>. Dès lors, l'apparence soignée de ces dernières attise la critique des classes moyennes et aisées, qui considèrent ce type de confusion comme une corruption de l'esprit, touchant les hommes, mais surtout les jeunes hommes inexpérimentés<sup>353</sup>. Dans son étude sur la prostitution au XIXe siècle, A. Corbin constate ainsi le lien qu'établissent, psychologiquement, les jeunes hommes entre les prostituées et les femmes respectables: « Toute

---

<https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/michael-fry-different-attitudes-over-brothels-1556859>].

Consulté le 24 mai 2021.

345 A Sabbath School Teacher, *The Moral Statistics of Glasgow Practically Applied*, (1863), Londres : Forgotten Books, 2018, p. 155.

346 TAIT, William, *op. cit.*, pp. 48-49.

347 *Ibid.*

348 ALEXANDRE, Jean, *L'argot de la prostitution : du XIXe siècle à nos jours*, Etoile-sur-Rhône : éditions Nigel Gauvin, 1987, p. 12.

349 CORBIN, Alain, *op. cit.*, p. 199.

350 SERY, Macha, « La prostitution à travers les arts : la littérature (chapitre 5) », *Le Monde*, 3 décembre 2013. [En ligne : <https://www.lemonde.fr/livres/article/2013/12/03/la-prostitution-a-travers-les-arts-la-litterature-chapitre-53524765-3260.html>]. Consulté le 28 novembre 2022. Mme. Séry fait ici référence au personnage de Fantine, dans le roman de Victor Hugo *Les Misérables* (1862), ainsi qu'au personnage de Nancy, dans le roman *Oliver Twist* (1838), de Charles Dickens.

351 TAIT, William, *op. cit.*, p. 74.

352 *Ibid.*, p. 45.

353 CORBIN, Alain, *op. cit.*, p. 272.

posture illégitime, tout ébat un peu vif, peut faire se dresser, dans l'âme du craintif jeune homme, l'image de la putain<sup>354</sup>. »

Qu'elles soient issues du milieu urbain de Glasgow ou de la campagne, ces dernières seraient, selon les forces de l'ordre glasvégienne, quelquefois attirées dans le cercle vicieux de la prostitution par l'idéalisation d'un milieu paraissant plus épanouissant<sup>355</sup>. Telle est l'observation d'un inspecteur de police, lors d'une ronde au marché agricole de Glasgow, en 1862 :

Une femme vêtue comme une dame, mais qui, il savait, était tenancière à Trongate, accosta l'une des jeunes campagnardes. La maquerelle était, semble t-il, à la recherche d'un stock frais et ne voulait non pas une, mais plusieurs servantes, puisque quelques instants après, la fille à qui elle s'était en premier adressée s'écarta et parla à trois autres. Elles s'avancèrent vers cette dame et le résultat fut que les quatre jeunes campagnardes l'accompagnèrent dans une maison publique, afin d'entendre parler de la bonne situation qu'elle pouvait leur offrir, quelques kilomètres plus loin<sup>356</sup>.

L'observation de cet inspecteur de police atteste des méthodes utilisées par les tenancières, afin de convaincre les jeunes femmes des avantages de la prostitution. Toutefois, il est important de souligner ici que l'observateur affirme se sentir mal à l'aise face à la scène à laquelle il assiste<sup>357</sup>. Pour cause, il est difficile d'établir le nombre de jeunes femmes qui décèdent chaque année des suites de la contraction de maladies vénériennes, de violences ou d'avortements mal pratiqués et souvent imposés par les tenancières. Toutefois, leur espérance de vie est indéniablement écourtée<sup>358</sup>. De plus, lorsqu'une jeune femme souhaite quitter l'établissement dont elle est tributaire sans l'accord de la tenancière, elle se retrouve généralement bannie du milieu de la prostitution et ne peut plus intégrer un autre établissement de la ville<sup>359</sup>. J. Walkowitz évoque également le peu de mobilité sociale des prostituées des maisons closes<sup>360</sup>. La majorité d'entre elles continuent d'évoluer au sein de leur milieu social d'origine<sup>361</sup>. Ainsi, les jeunes femmes des maisons closes se retrouvent bien souvent prises au piège dans les rouages d'un système qui les marginalise et les prive d'une possible réintégration sociale. Les prostituées clandestines et les indépendantes subissent, elles, moins souvent la stigmatisation, du fait de la discrétion de leurs relations.

Dans les années 1850, la prostitution à Glasgow est présente au sein de toutes les classes

---

354 *Ibid.*

355 A Sabbath School Teacher, *op. cit.*, p. 157.

356 « *A woman dressed like a lady, but whom he knew to be a brothel keeper in Trongate, accosted one of the country girls. The bawd seemingly was in search of a fresh stock, and wanted not one but several servants ; for in a few minutes, the girl she had first addressed stepped aside, and spoke to other three. They came forward to the lady and the result was that the four country girls accompanied her into a public-house, to hear about the fine situation she had for them a few miles out of town* ». *Ibid.*

357 *Ibid.*

358 *Ibid.*

359 TAIT, William, *op. cit.*, p. 48.

360 WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, p. 14.

361 *Ibid.*



sociales<sup>362</sup>. Le caractère hétérogène de la population de la ville, de par son ouverture sur le monde et l'esprit entrepreneurial de ses habitants, offre une large diversité de clients<sup>363</sup>. Des hommes de toutes origines et de toutes professions viennent alors assouvir leurs désirs dans des établissements, aussi variés que nombreux. La règle impose, toutefois, que ces hommes fréquentent des établissements selon leurs moyens et, par conséquent, selon leur rang social. W. Tait classe ces « maisons de mauvaise réputation » (*houses of ill fame*) en quatre degrés distincts<sup>364</sup> : les ouvriers non-qualifiés et les autres individus issus des classes populaires fréquentent les maisons closes dites malfamées, les bars illégaux appelés « *shebeens* » ainsi que les « *common lodgings* », qui proposent ponctuellement aux individus les plus démunis, des chambres au caractère mixte et élémentaire ; les maisons closes de troisième ordre accueillent les ouvriers qualifiés ; la classe moyenne fréquente, quant à elle, des établissements plus raffinés, incluant les maisons closes assez chics, mais aussi les tavernes et les pubs autorisés. Enfin, les logements privés et les établissements luxueux sont réservés à une clientèle fortunée<sup>365</sup>.

### A.3.3. Le commerce de la prostitution : un danger bénéfique ?

Officiellement, les établissements de prostitution occupent une position importante dans l'économie de la ville, dans la mesure où l'ensemble de leurs recettes atteindraient en moyenne 500.000 livres par an<sup>366</sup>. En réalité, s'ajoutent à cela les recettes de la prostitution clandestine et les profits que raflent les policiers corrompus et les maîtres chanteurs en tous genres auprès des prostituées<sup>367</sup>. En outre, les établissements de prostitution jouent également un rôle essentiel dans le contrôle social des prostituées au sein de la ville<sup>368</sup>. En effet, bien que la prostitution ne soit pas prohibée en Écosse, elle obéit néanmoins à deux règles : tout service doit s'exercer à l'abri des regards et au sein de lieux prévus à cet effet. Ainsi, ces établissements sont lucratifs et ils dissimulent aux yeux du monde respectable, l'immoralité qui émane de celles que l'opinion publique désigne comme la lie de la société<sup>369</sup>.

La prostitution apparente au centre de la ville incommode de plus en plus les classes

---

362 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 5.

363 SEAMAN, John, T., Jr, SEAMAN, John, *A Citizen of the World: The Life of James Bryce*, Londres : Tauris Academic Studies, 2006, p. 19.

364 HAROWER-GRAY, Annie, *op. cit.*, p. 97.

365 TAIT, William, *op. cit.*, pp. 22-23.

366 FRY, Michael, *op. cit.*, p. 259.

367 ARCHIBALD, Malcolm, *op. cit.*, p. 85.

368 JEANNEL, Julien-François, *De la prostitution dans les grandes villes au XIXe siècle et de l'extinction des maladies vénériennes*, Charleston : Nabu Press, 2010, p. 143.

369 RIPA, Yannick, « La prostitution (XIXe-XXe siècles). De la traite des Blanches à la traite des êtres humains », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, 22 juin 2020. [en ligne: <https://ehne.fr/fr/node/12445>]. Consulté le 20 mars 2021.

moyennes et aisées, qui voient en ces jeunes racoleuses la source d'un pervertissement de la société<sup>370</sup>. Plusieurs raisons expliquent en réalité l'appréhension croissante de la société victorienne de Glasgow à l'égard de la prostitution. Avant toute chose se pose la question des conséquences de l'adultère des hommes sur la santé publique. Au milieu du XIXe siècle, les classes dirigeantes s'inquiètent fortement de la propagation de maladies vénériennes au sein des ménages respectables<sup>371</sup>. En effet, les progrès médicaux permettent pour la première fois de distinguer la syphilis des autres maladies vénériennes plus communes et mettent également en lumière sa dangerosité<sup>372</sup>. Il apparaît alors que la moitié des hommes souffrant de la syphilis sont des hommes mariés<sup>373</sup>. Par conséquent, ces hommes transmettent la maladie à leurs épouses, qui la transmettent à leur tour à leurs enfants, lors de la grossesse. Cette prise de conscience sur la gravité de la syphilis émerge suite à un grand nombre de déclarations de la maladie au sein de la population des enfants et des adolescents âgés de dix à seize ans<sup>374</sup>. La syphilis, ou comme la nomment les Écossais, « *the grandgore* », littéralement le « grand Mal », fait donc l'objet d'une surveillance médicale stricte chez les enfants et les femmes mariées<sup>375</sup>. En effet, il est important de souligner, ici, que les femmes bourgeoises sont les premières à bénéficier de soins médicaux et ils sont, qui plus est, administrés à domicile<sup>376</sup>. À l'inverse, le *Lock Hospital*, gratuit et spécialisé dans le traitement des syphilitiques, reçoit les jeunes femmes désignées comme prostituées<sup>377</sup>. La dénomination même de cet hôpital est source de marginalisation pour ses patientes<sup>378</sup>. En effet, emprunté au lexique médiéval français, le mot « loque » ferait référence, à l'origine, aux linges utilisés lors des soins apportés aux individus souffrant de la lèpre<sup>379</sup>. Cela amène notamment J. Walkowitz à conclure que les prostituées sont perçues comme « les lépreuses du XIXe siècle »<sup>380</sup>. À l'image de ces malades, elles sont alors stigmatisées et socialement exclues.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, l'association de la prostitution à la propagation de la syphilis laisse apparaître un double enjeu idéologique et social. En effet, la prostitution est perçue idéologiquement comme un « Mal nécessaire <sup>381</sup> ». Sa fonction se résume à l'épanouissement de la sexualité masculine en dehors de la sphère conjugale, afin d'assurer le

370 HAROWER-GRAY, Annie, *op. cit.*, pp. 97-99.

371 SPONGBERG, Mary, *op. cit.*, p. 149.

372 CONNELLY, Mark, Thomas, *The Response to Prostitution in the Progressive Era*, Chapel Hill : UNC Press, 1980, p. 67.

373 A Sabbath School Teacher, *op. cit.*, p. 157.

374 SPONGBERG, Mary, *op. cit.*, p. 127.

375 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 20.

376 *Ibid.*, p. 27.

377 *Ibid.*, p. 32.

378 BURTON, Antoinette, M., *Burdens of History: British Feminists, Indian Women and Imperial Culture, 1865-1915*, Chapel Hill : UNC Press, 1994, p. 248.

379 ZAMBACO, Démétrius, Alexandre, *La lèpre à travers les siècles et les contrées*, Paris : Hachette, 2013, p. 361.

380 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 29.

381 « *necessary evil* ». RIPA Yannick, *op. cit.*

maintien de la pureté des épouses. On reconnaît également les compétences pédagogiques des prostituées en matière d'éducation sexuelle des futurs époux<sup>382</sup>. Toutefois, cette « vaste armée de prostituées », telles que les désigne M. Hewitt, ne constitue plus seulement un exutoire aux désirs des hommes<sup>383</sup>. Outre les conséquences désastreuses de la syphilis sur le corps des hommes, des femmes et des enfants, la contamination d'un des deux époux constitue également la preuve d'un adultère qui représente un argument de poids lors de procédures de divorce<sup>384</sup>. Dès lors, la prostituée apparaît comme un être dangereux, menaçant l'équilibre de la cellule familiale tout entière, pierre angulaire du schéma social victorien.<sup>385</sup> Ainsi, la crainte des classes dirigeantes à l'égard de la prostitution puise ses origines au confluent de leurs désirs moralisateurs et des réalités environnementales.

## **B. Industrialisation : quand l'exploitation ouvrière redéfinit la féminité**

De tout temps, la population féminine a contribué activement au développement économique de l'Écosse<sup>386</sup>. Forcée par les cycles conjoncturels et les changements idéologiques, l'histoire du travail des femmes et des enfants connaît néanmoins de profonds bouleversements durant l'ère victorienne. L'avènement de l'industrialisation, qui entraîne le basculement rapide d'une société majoritairement rurale vers une société de la machine, transforme la nature et l'organisation du marché du travail<sup>387</sup>. La révolution technique se met en marche et le travail à l'usine, connu en anglais sous le nom de *factory system*, évince peu à peu le travail domestique.

Au milieu du XIXe siècle, le bassin de la *Central Belt* bénéficie d'un afflux conséquent de main-d'œuvre. En effet, face à la puissance économique des grandes industries émergentes, artisans et petits paysans se retrouvent démunis et forcés d'abandonner leurs activités indépendantes. Afin de survivre, ils se rendent en masse au cœur des zones industrielles à la recherche d'un emploi et des avantages que propose le mode de vie urbain. Ce dernier offrirait la possibilité d'acquérir un niveau de vie plus décent et d'obtenir un accès aux loisirs et à la consommation. Or, l'ouvrier de l'industrie n'a rien à envier à l'ouvrier agricole ou à l'artisan. Bien qu'impressionnant de prouesses techniques, l'univers de l'usine est régi par des règles strictes, qui imposent à l'ouvrier des conditions de travail

---

382 SPONGBERG, Mary, *op. cit.*, p. 105.

383 HEWITT, Martin, *The Victorian World*, New-York : Routledge, 2012, p. 286.

384 LENEMAN, Lea, « Veneral disease in eighteenth-century Scotland: evidence from the divorce courts », *Department of Economic and Social History, University of Edinburgh*, 1997, p. 245. [En ligne : <https://www.rcpe.ac.uk/sites/default/files/16.pdf>]. Consulté le 2 juillet 2021.

385 HEWITT, Martin, *op. cit.*, p. 286.

386 EWAN, Elizabeth, PIPES, Rose, REYNOLDS, Sian, RENDALL, Jane, *The New Biographical Dictionary of Scottish Women*, Édimbourg : EUP, 2018.

387 GORDON, Eleanor, J., *Women and the Labour Movement in Scotland, 1850-1914*, thèse de doctorat : Université de Glasgow, 1985, p. 21.

éprouvantes. Produire davantage et produire plus vite constitue le schéma de pensée et la ligne d'action du patronat. Pour satisfaire à la demande d'une société en plein essor, le bien-être des ouvriers et des ouvrières est alors sacrifié. Le sublime de l'usine se transforme en carcan. Les journées de travail sont longues et les salaires sont bas. Pour maintenir la survie du ménage, femmes et enfants se joignent à l'effort collectif. Par conséquent, la famille tout entière se retrouve entraînée dans le cercle de la contrainte des besoins matériels<sup>388</sup>.

Dans les années 1840, les industries lourdes se développent considérablement à Glasgow, grâce à l'abondance de ressources naturelles locales, à la main-d'œuvre disponible et à l'implication croissante de la ville dans les échanges internationaux<sup>389</sup>. La métallurgie devient dès lors la pierre angulaire de l'économie glasvégienne. Considérées comme physiquement inaptes à exercer ce type de métiers, les femmes se retrouvent peu à peu écartées du secteur industriel<sup>390</sup>. La population féminine active représente toutefois un tiers de l'effectif salarial en 1851<sup>391</sup>. Suite au recul progressif de l'emploi des enfants sur le marché du travail, les adolescentes et les femmes deviennent les nouvelles petites mains de l'industrie textile et des ateliers de confection<sup>392</sup>. En outre, afin de réduire les coûts salariaux, les employeurs privilégient l'embauche des adolescentes et des femmes célibataires peu qualifiées et moins onéreuses. En 1851 à Glasgow, elles représentent 83,2 % du total des femmes employées<sup>393</sup>. Ces dernières sont également plus disponibles que les femmes mariées et les mères de famille. En effet, l'âge moyen des femmes sur le marché du travail est déterminé par leur cycle de vie. Elles occupent souvent des emplois de façon temporaire, lorsqu'elles ne sont pas encore mariées, qu'elles n'ont pas encore d'enfants, ou lorsque le revenu du ménage ou de la famille n'est pas suffisant<sup>394</sup>. Ce sont donc les « chefs de famille » qui possèdent le salaire principal et leurs filles le salaire complémentaire.

Outre les facteurs économiques et biologiques, il est important de souligner que l'idéologie joue également un rôle central dans l'histoire du travail des femmes. Selon les observateurs de l'époque, l'activité salariale éloignerait l'ouvrière adulte de ses obligations familiales, à savoir l'entretien du foyer et la garde des enfants. Par manque de temps, l'adolescente travailleuse ne

---

388 BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 24.

389 BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline, « Glasgow », *L'information Géographique*, vol. 24, n°5, 1960, p. 186. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/ingeo\\_0020-0093\\_1960\\_num\\_24\\_5\\_2021](https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1960_num_24_5_2021)]. Consulté le 10 mai 2019.

390 BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 22.

391 GORDON, Eleanor, J., *loc. cit.*, p. 33.

392 Au regard de la fiabilité contestable des méthodes de recensement de l'année 1851, les chiffres utilisés ici sont une estimation fondée sur les analyses du rapport de recensement de 1851, mais également sur les recherches d'Edward Higgs, de Joyce Burnett et d'Eleanor Gordon. BURNETT, Joyce, *op. cit.*, pp. 18-24 ; GORDON, Eleanor, J., *op. cit.*, pp. 37-38 ; HIGGS, Edward, *Domestic Service and Household Production*, dans BURNETT, Joyce, *op. cit.*, pp. 18-20.

393 GORDON, Eleanor, J., *op. cit.*, p. 37.

394 BELCHEIM, John, *op. cit.*, pp. 18-19.

pourrait, quant à elle, se préparer déceimment à sa future vie d'épouse et de mère<sup>395</sup>. Ainsi, la place des jeunes femmes doit demeurer dans la sphère familiale, ou à défaut, dans les métiers liés à la domesticité<sup>396</sup>. De toute évidence, l'idéologie exerce une influence sur la discrimination des jeunes femmes dans le monde du travail. Néanmoins, Joyce Burnett nous met en garde sur l'importance de cette influence<sup>397</sup>. L'idéologie n'est pas la seule cause explicative de la discrimination des femmes sur leur lieu de travail. En effet, il est essentiel de considérer le contexte économique de la période pour tenter d'expliquer l'origine de la discrimination des femmes au travail, ainsi que ses conséquences.

L'analyse suivante propose donc de mettre en lumière le lien entre la déviance féminine, l'idéologie victorienne et la dureté des conditions de travail dans les deux principaux secteurs d'embauche de la population féminine, à savoir l'industrie textile et la domesticité.

### **B. 1. Filles perdues, femmes-machines**

Au milieu du XIXe siècle, le secteur de l'industrie prédomine à Glasgow et contribue considérablement à l'essor économique de la ville<sup>398</sup>. Dans ce nouveau paysage industriel, les usines de textile et les ateliers de confection, premiers employeurs des femmes et des adolescentes, dominent le marché du travail, derrière les industries du fer et de l'acier. D'après les rapports de recensement, en 1851, 45% de la main-d'œuvre féminine se concentrent dans les usines textiles et 27% dans les ateliers de confection. En 1861, ces ouvrières ne représentent pas moins de 77 % de la population féminine active de Glasgow<sup>399</sup>. Employées comme opératrices dans les filatures de Bridgeton et les usines de tissage d'Anderston et de Calton, les jeunes femmes s'affairent à la préparation –effilochage, cardage étalage du coton, bobinage et canetage– ainsi qu'à la surveillance des machines légères<sup>400</sup>. Dans les ateliers de teinturerie, tels que les *Lead and Colour Works* d'Alexander Fergusson et les *Kelvindale Calico Works* à Marhyill, elles s'occupent des bains, de l'apprêt et du séchage des étoffes<sup>401</sup>. Dans les usines Singer, à Bridgeton, les jeunes femmes assemblent à la chaîne les pièces des machines à coudre. Les couturières confectionnent, quant à elles, les pièces de tissus destinées à une production de masse<sup>402</sup>. Accomplissant des tâches

---

395 KIRBY, Peter, *op. cit.*, p. 54.

396 ABBOTT, Pamela, TYLER, Melissa, WALLACE, Claire, *An introduction to Sociology: Feminist Perspectives*, Londres : Routledge, 2005, p. 236.

397 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, pp. 2-15.

398 MITCHELL, R., Ian, *Walking through Glasgow's Industrial Past*, Édimbourg : Luath Press Limited, 2015, pp. 15-20.

399 Rapports de recensement, 1851 et 1861, *op. cit.*

400 BENOIST, Charles, « Le travail dans la grande industrie : la fileuse et le tissage », *Revue Des Deux Mondes*, vol. 22, n°3, 1904. [En ligne: <https://www.jstor.org/stable/44799758>]. Consulté le 21 juillet 2021.

401 MITCHELL, R., Ian, *op. cit.*, p. 122.

402 *Ibid*, pp. 69-70.

rudimentaires mais essentielles, ces petites mains jouent donc un rôle primordial dans l'expansion de l'industrie textile à Glasgow. Néanmoins, la présence féminine au sein de ce secteur est largement remise en question par les défenseurs de l'idéal de « l'Ange du foyer ». Dans ce nouvel univers de la machine, la place des jeunes femmes se situe sous l'autorité de la figure masculine<sup>403</sup>. Soumises à une forte ségrégation des genres, à des conditions de travail éprouvantes et à des salaires bas, certaines d'entre elles dépassent les frontières de la bienséance bourgeoise et sombrent dans l'immoralité.

### *B.1.1. Innovation technologique : l'émergence de la vertu mécanique*

L'intégration de la population féminine à la production et à la transformation des matières textiles n'est pas un phénomène inédit. Au cours de la période préindustrielle, le *domestic system* permettait aux filles et aux épouses d'effectuer le filage et le tissage à domicile, avec l'aide et sous la supervision du chef de famille<sup>404</sup>. Or, le déplacement de ces activités dans des usines et des manufactures, allié à la mécanisation des outils de production, transforme la nature de leur travail et accentue la division sexuelle. L'utilisation de la *mule jenny* par exemple, ou machine à filer automatique, réduit le nombre d'ouvrières nécessaires à la production du fil de coton. Là où le rouet ne permet de filer qu'un fil à la fois, la *mule jenny* permet d'en produire jusqu'à mille. En outre, les jeunes femmes ne s'occupent plus du filage à proprement parler, puisque l'opération est mécanisée<sup>405</sup>. Grâce à leur habileté, elles rattachent les mèches de fil rompues, chargent les bobines de coton cardé dans les bancs à broches et remplacent les canettes. Ainsi, le travail de préparation est essentiellement pratiqué par la population féminine et requiert de l'adresse et de la minutie, mais néanmoins peu d'efforts physiques<sup>406</sup>.

Dans les ateliers de tissage, l'introduction des métiers à tisser automatiques réduit également la force physique nécessaire à leur fonctionnement. Toutefois, les jeunes femmes se retrouvent assignées au bobinage et au canetage. Les autres spécialités du métier de tisserand, notamment le tissage et le peignage, évoluent et se complexifient. Jusqu'alors accessibles à la population féminine dans le format familial, ces spécialités requièrent désormais la technicité des ouvriers qualifiés<sup>407</sup>.

*A contrario*, l'introduction des machines à coudre Singer dans les ateliers de confection (Maryhill) constitue une avancée majeure pour les couturières, qui peuvent alors produire des pièces

---

403 Selon J. Belcheim la ségrégation des genres est plus forte au sein de l'industrie textile que dans les autres secteurs.

BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 23.

404 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 39.

405 BENOIST, Charles, *op.cit.*

406 *Ibid.*

407 *Ibid.*

huit fois plus rapidement qu'à la main. Elles effectuent les travaux de préparation et de surfilage. Les tailleurs s'occupent, quant à eux, du travail de finition. Dans cet horizon d'abondance, chaque machine effectue le travail d'environ huit ouvrières, entraînant un accroissement significatif de la productivité. En mars 1858, John Strang écrit dans un article de presse que la ville est dotée de 900 machines à coudre<sup>408</sup>. Bien qu'il n'y ait que peu de sources disponibles et fiables pour vérifier cette information, elle laisse à penser que le marché du textile et de l'habillement est en pleine expansion dans les années 1850. Ainsi, le progrès technique transforme la nature du travail des jeunes femmes dans l'industrie textile. Néanmoins, ces évolutions technologiques ne permettent pas aux jeunes femmes d'occuper une position égale à celle des hommes<sup>409</sup>. Au contraire, ces avancées donnent lieu à de nouveaux débats et querelles de natures idéologique et économique.

L'union de la femme et de la machine agit à la fois comme un instrument d'accroissement de la productivité, mais aussi comme un déclencheur de la déviance féminine<sup>410</sup>. Qu'il s'agisse de la *mule jenny* ou de la machine à coudre Singer, les machines imposent leurs propres rythmes de production auxquels les jeunes femmes doivent s'adapter. Leurs corps suivent la cadence et reproduisent instinctivement les mêmes mouvements<sup>411</sup>. La froideur et la dureté du métal, associées à ces gestes répétés et mécanisés, font naître une « communauté d'automates<sup>412</sup> ». En outre, bien que pour l'ouvrier les outils manuels incarnent « le prolongement du corps » et la machine « des éléments d'étrangeté organique », l'ouvrière et la machine se confondent et ne forment qu'une entité<sup>413</sup>. Dès lors, ces femmes-machines sont craintes et stigmatisées. En effet, la population masculine, soucieuse de voir se dissoudre la féminité dans les rouages de la technologie, conteste ardemment la présence des jeunes femmes au sein du monde industriel<sup>414</sup>.

Plusieurs hypothèses démontrant les effets négatifs de l'association des femmes et des machines font soudain surface. Dans l'argumentaire, la déviance féminine occupe une place centrale. En effet, d'après la communauté scientifique, la répétition d'un même mouvement favoriserait le développement de pulsions érotiques et provoquerait l'hystérie. D'après les

---

408 STRANG, John, « The Sewing Machine in Glasgow, and its Effects on Production, Prices, and Wages », *Journal of the Statistical Society of Glasgow*, vol. 21, 1858, pp. 464-467.

409 VICKERY, Amanda, « Golden Age to Separate Spheres ? », *The Historical Journal*, vol. 36, n°2, 1993, pp. 391-392. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/2639654>]. Consulté le 12 décembre 2020.

410 PERROT, Michelle, « Femmes et machines au XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, n°41, 1983. [En ligne : <https://doi.org/10.3406/roman.1983.4651>]. Consulté le 6 février 2021.

411 FOHLEN, Claude, BEDARIDA, François, *Histoire générale du travail*, Tome III, Paris : Nouvelle Librairie de France, 1959, p. 154.

412 « *community of automata* ». KIRBY, Peter, *op. cit.*, p. 15.

413 JARRIGE, François, « La question des machines, le travail et les savoirs au XIX<sup>e</sup> siècle », *ARTEFACT: Techniques Histoire et Sciences Humaines*, vol.13, 2020, pp. 281-315. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/artefact.6841>]. Consulté le 14 juillet 2021.

414 WOSK, Julie, *Women and the Machine: Representations from the Spinning Wheel to the Electronic Age*, Baltimore : John Hopkins University Press, 2003, p. 15.

conclusions de Michelle Perrot, le cas des couturières est un exemple particulièrement parlant<sup>415</sup>. Le perpétuel mouvement des jambes et du pied sur la pédale provoquerait, selon les médecins, une « excitation génitale » pouvant nécessiter l'application de « lotions d'eau froide »<sup>416</sup>. La machine à coudre transforme dès lors la couturière en hystérique et l'hystérie symbolise la déviance d'où naissent les filles perdues<sup>417</sup>. Par ailleurs, l'environnement industriel lui-même constituerait une source de développement sexuel précoce, notamment chez les plus jeunes<sup>418</sup>. Ils attribuent à l'effectif important d'ouvriers et d'ouvrières dans un espace confiné, ainsi qu'au manque de commodités, le développement d'une promiscuité immorale. En effet, le côtoiement d'hommes de tous âges dans les ateliers, de même que le peu d'intimité dans les vestiaires mal isolés confrontent les adolescentes aux comportements et aux corps masculins<sup>419</sup>. Familiarisées avec le monde de l'adulte, elles sont alors perçues comme sensiblement enclines à la découverte des plaisirs de la chair, découverte proscrite par leur statut de jeunes célibataires et de futures épouses<sup>420</sup>. En outre, l'exacerbation de la passion serait induite par la chaleur que dégagent les chaufferies au charbon et la température élevée des bains, dans lesquels les opératrices trempent les matières textiles. S'ajoute à cela l'humidité ambiante provoquée par le manque de ventilation<sup>421</sup>. La « délinquance morale »<sup>422</sup> résulterait alors de l'incompatibilité de la féminité et de l'environnement industriel. Bien qu'au regard du citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle ces hypothèses puissent paraître ineptes, elles reflètent à l'évidence la perception de la dangerosité des femmes-machines dans le monde industriel victorien.

### *B.1.2. Les sorcières de l'industrie textile*

Dans les années 1850, la peur de l'ouvrière résulte aussi de la difficulté des hommes à faire face aux changements sociétaux induits par l'avancée technologique. La démesure des usines et de leurs composantes mécaniques fait naître dans l'esprit des ouvriers la crainte de voir s'affaiblir leur pouvoir sur la qualité de la production, mais aussi leur rôle de chef de famille. En effet, là où l'artisan exerçait un contrôle sur les tâches effectuées par son épouse et par ses filles, l'ouvrier doit s'en remettre à la machine. En outre, dans les activités telles que le tissage ou le filage, qui opposaient la force physique à l'adresse et à l'agilité, l'ouvrier et l'ouvrière se retrouvent désormais sur un pied d'égalité. L'aliénation de la machine est donc intrinsèquement liée à la dangerosité de

415 PERROT, Michelle, *op. cit.*

416 *Ibid.*

417 *Ibid.*

418 BOLIN-HORT, Per, *Work Family and the State : Child Labour and the Organization of Production in the British Cotton Industry, 1780-1920*, Lund : Studentlitteratur, 1990, p. 60.

419 KIRBY, Peter, *op. cit.*, pp. 53-55.

420 THOMSON, Edward, Palmer, *The Making of the English Working Class*, New-York : Vintage, 1966, p. 327.

421 BENOIST, Charles, *op. cit.*

422 KIRBY, Peter, *op. cit.*, pp. 55-56.



l'autonomisation des femmes.

Pour la société victorienne, la jeune femme devrait incarner la vulnérabilité, la docilité et la faiblesse physique et d'esprit. Elle est à l'image du personnage d'Eve qui, dans la Bible, cède en premier à la tentation du péché et entraîne sa propre chute du jardin d'Éden, ainsi que celle d'Adam<sup>423</sup>. Par conséquent, dans le souci de garantir la discipline sur le lieu de travail, le patronat soutient la division sexuelle et met en place une surveillance accrue des ouvrières. Sous l'autorité des contremaîtres, les jeunes femmes sont encadrées et surveillées. Leur temps de travail est régulé, leurs gestes mesurés et leurs paroles contrôlées<sup>424</sup>. Selon Andréas Huyssen, c'est en exerçant leur domination sur les ouvrières que les hommes expurgent leur peur de la machine. Il écrit : « La sorcière peut être condamnée au bûcher et par voie de conséquence, la technologie peut être purgée de ses aspects menaçants<sup>425</sup>. » La machine, alors mythifiée et personnifiée, est désormais maîtrisée par l'ouvrier<sup>426</sup>. En outre, la « sorcière », métaphore de l'ouvrière corrompue par la machine et donc de la fille perdue, est ici forte de sens, puisqu'elle met en exergue la perception de la dangerosité des jeunes femmes dans l'univers de l'usine. Les hommes tels des inquisiteurs ; la machine tel le bûcher ; l'ouvrière est ainsi psychologiquement condamnée à la mort, par subordination.

### *B.1.3. Hégémonie masculine, déchéance féminine*

La soumission de l'ouvrière à l'autorité masculine puise donc ses origines dans une dimension idéologique certaine, mais également dans une dimension économique plus pragmatique. Selon J. Burnett, ces deux dimensions interagissent dans le monde du travail et constituent, ensemble, les principales causes de la discrimination de la population des femmes actives<sup>427</sup>. En effet, soutenir la division sexuelle au travail, c'est garantir aux hommes le monopole des machines et privilégier, par conséquent, leur accès aux emplois qualifiés et mieux rémunérés<sup>428</sup>. D'après les données statistiques, les femmes et les adolescentes perçoivent en moyenne entre un tiers et la moitié du salaire des hommes<sup>429</sup>. Cette infériorité s'explique par différents facteurs. Tout d'abord, il

---

423 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 82.

424 Voir à ce propos l'article sur la naissance de la profession de contremaître et prenant pour exemple le cas des usines textiles française : JARRIGE, François, CHALMIN, Cécile, « L'Émergence du Contremaître. L'ambivalence d'une autorité en construction dans l'industrie textile française (1800-1860) », *Le Mouvement Social*, vol.3, n°224, 2008, pp. 47-60. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2008-3-page-47.htm>]. Consulté le 11 juillet 2021.

425 « *The witch can be burnt at the stake and by implication, technology can be purged of its threatening aspect.* » HUYSSSEN, Andreas, *After the Great Divide: Modernism, Mass Culture, Post Modernism*, Bloomington : Indiana University Press, 1987, p. 80.

426 PERROT, Michelle, *op. cit.*

427 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 6.

428 TABET, Paola, « Les Mains, les outils, les armes », *L'Homme*, tome 19, n°3-4, 1979, pp. 5-61. [En ligne : <https://doi.org/10.3406/hom.1979.367998>]. Consulté le 16 septembre 2021.

429 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, pp. 72-79.

est important de noter que la valeur du salaire se calcule d'après la quotité de travail, mais aussi d'après le niveau de qualification. Prédiées au mariage et à la maternité, les jeunes femmes ont un accès limité à la formation professionnelle. Elles se retrouvent alors contraintes d'occuper des postes non-qualifiés et sans responsabilité<sup>430</sup>. S'ajoute à cela l'idée selon laquelle les femmes sont dépourvues de l'imagination nécessaire aux tâches créatives et aux travaux de finition<sup>431</sup>. Une fois encore, ces tâches complexes et mieux rémunérées sont réservées aux ouvriers qualifiés. En outre, leur jeunesse traduit un manque de compétences. N'étant qu'au début de leur carrière, elles ne peuvent maîtriser les savoirs-faire que l'ouvrière acquiert après de longues années de labeur. Enfin, les évolutions législatives relatives au travail des femmes et des enfants dans l'industrie textile agissent également sur leur niveau de rémunération.

En 1842, la sécurisation des machines sur lesquelles travaillent les femmes et les enfants devient obligatoire afin de prévenir les accidents. Par conséquent, les jeunes femmes sont écartées des machines les plus dangereuses, les plus complexes, mais aussi les plus productives<sup>432</sup>. Consécutivement, les *Lois sur les Fabriques (Factory Acts)* réduisent le temps de travail des individus âgés de 9 à 18 ans à douze heures par jour, alors qu'un ouvrier adulte travaille quinze heures par jour (annexes : doc. 31)<sup>433</sup>. Dès lors, malgré le caractère paternaliste de ces lois, la rémunération des jeunes femmes baisse. Ainsi dépendent-elles du chef de famille pour subvenir à leurs besoins.

Dans ce système salarial hiérarchisé et discriminatoire, les difficultés financières des jeunes femmes familialement isolées ne sont pas prises en compte. Face à des salaires trop bas, les orphelines et les jeunes femmes issues de familles monoparentales intègrent l'économie informelle. Elles entretiennent des activités complémentaires non déclarées et très souvent liées aux tâches domestiques, à savoir la garde d'enfants ou la couture<sup>434</sup>. La présence de ces jeunes ouvrières est également observée dans le milieu de la prostitution. En effet, victimes des circonstances, ces jeunes femmes se retrouvent forcées, de façon régulière ou occasionnelle, de vendre l'unique bien qu'elles possèdent : leur corps<sup>435</sup>. La question de la prostitution des *factory girls* suscite le débat parmi les historiens. Selon J. Walkowitz, affirmer que les ouvrières disposent d'assez de temps pour se prostituer est un leurre<sup>436</sup>. En effet, la journée de travail d'une ouvrière, âgée de 12 à 18 ans, s'étend en moyenne sur douze heures. A l'inverse, W. W. J. Knox confirme l'existence évidente de la

---

430 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 534.

431 PERROT, Michelle, *op. cit.*

432 BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 22.

433 OYSTON, Derek, CARLAW, Margaret, *Working Children*, Kelso : Baillieknove Publishing, 2003, p. 14.

434 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 59.

435 MCCORMICK, Ian, *Sexual Outcasts: 1750-1850*, Londres : Routledge, 2000, pp. 132, 173.

436 WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, pp. 14-15.

prostitution au sein du milieu ouvrier<sup>437</sup>. Ces deux visions sont pertinentes. Dès 1844, William Taylor Cooke dénonce l'augmentation de la prostitution ouvrière au sein des grandes villes industrielles<sup>438</sup>. En outre, les comptes-rendus du *Magdalene Asylum* de Glasgow démontrent, pour la période 1851-1859, l'enfermement d'une proportion importante d'ouvrières<sup>439</sup>. Néanmoins, ces sources sont les seules à indiquer la profession des filles perdues. Dans la mesure où ces résultats n'associent pas directement le contexte de leur déviance à leur profession, il est difficile d'affirmer avec conviction que les ouvrières se prostituent sur leur lieu de travail. À l'évidence, les hypothèses défendues par J. Walkowitz et W. W. J. Knox sont complémentaires. Elles amènent cependant à mettre en perspective un autre élément d'analyse, à savoir, la question de la distinction entre la prostitution et le harcèlement sexuel au travail.

#### *B.1.4. Le harcèlement sexuel au travail*

Au sein des usines, le harcèlement sexuel n'est pas reconnu et ne fait donc l'objet d'aucune mesure judiciaire<sup>440</sup>. Cela explique notamment l'absence de sources pour le définir et le quantifier. En effet, l'immoralité des jeunes femmes est attribuée à leur manque d'éducation et à leur nature féminine provocatrice. En aucun cas l'intégrité des hommes, auxquels les ouvrières sont subordonnées, n'est mise en doute<sup>441</sup>. Pourtant, C. Fohlen et F. Bédarida constatent que la dépravation des mœurs dans les usines textiles de Grande-Bretagne et de France à l'époque victorienne réside dans l'incapacité des hommes à contrôler leurs plus bas instincts<sup>442</sup>. En 1846, cette déviance masculine est révélée et cristallisée dans l'œuvre de Jules Michelet, *Le peuple* :

C'est justement parce que la manufacture est un monde de fer, où l'homme ne sent partout que la dureté et le froid du métal, qu'il se rapproche d'autant plus de la femme, dans ses moments de liberté. L'atelier mécanique, c'est le règne de la nécessité, de la fatalité. Tout ce qui y entre de vivant, c'est la sévérité du contre-maître; on y punit souvent, on n'y récompense jamais.[...] Malheureusement, l'ennui, la monotonie à laquelle ces captifs éprouvent le besoin d'échapper, les rendent, dans ce que leur vie a de libre, incapables de fixité, amis du changement. L'amour, changeant toujours d'objet, n'est plus l'amour, ce n'est plus que débauche. Le remède est pire que le mal<sup>443</sup>.

---

437 KNOX, William, Walter, *Women and Scottish Society 1700-2000*, Londres : Taylor & Francis, 2021, p. 208.

438 COOKE, William, Taylor, *Factories and the Factory System*, (première édition en 1844), Oxford : Andesite Press, 2015, p. 79.

439 BRYCE, David, *op. cit.*, pp. 32-33.

440 CHANDRA Giti, ERLINGS DOTIR, Irma, *The Routledge Handbook of the Politics of the MEE TOO Movement*, New-York : Routledge, 2021, p. 182.

441 JOHNSTON, Ellen, *Autobiography, Poems and Songs of Ellen Johnston, the 'Factory girl'*, Londres : Gale and the British Library, 1867 ; MOINE, Fabienne, « Voices in the Machine: Class, Subjectivity and Desire in Victorian Women's Factory Poems », *56ème Congrès de la SAES, 2018*. [En ligne: <https://doi.org/10.4000/cve.3550>]. Consulté le 21 février 2021.

442 FOHLEN, Claude, BEDARIDA, François, *op. cit.*, pp. 41-42.

443 MICHELET, Jules, *Le peuple*, (première édition en 1846), Paris : Flammarion, 1992, pp. 115-116.

Dans les années 1850, le patronat est conscient des effets délétères des conditions de travail des hommes, sur les ouvrières. Néanmoins, afin d'éviter des dépenses élevées liées à une amélioration du bien-être ouvrier et de protéger la respectabilité du sexe dominant, le harcèlement sexuel reste en marge de leurs préoccupations<sup>444</sup>. Absent des témoignages et des données statistiques officielles, ces actes demeurent un secret de polichinelle. Mesurer l'importance du harcèlement sexuel ou de la prostitution au sein des usines textiles de Glasgow demeure, *in fine*, une tâche difficile à concrétiser. L'ambiguïté de ces deux notions et le manque de sources nous poussent donc à estimer que l'immoralité des ouvrières résulte à la fois du système salarial qui soumet la figure féminine à l'autorité masculine et de l'infériorité des salaires qui pousse les ouvrières isolées à se prostituer.

## B. 2. Servantes et filles faciles

Au cours des deux derniers siècles, la domesticité s'est imposée dans l'inconscient collectif comme le métier de femme par excellence<sup>445</sup>. Du personnage romancé de l'œuvre de Charlotte Brontë, *Jane Eyre*<sup>446</sup> au roman autobiographique de Margaret Powell, *Below Stairs*<sup>447</sup>, le personnage de la domestique revêt les qualités spécifiques de l'idéal féminin de l'époque victorienne : la loyauté, la sensibilité, la docilité, mais surtout la soumission à l'autorité masculine. De cette mémoire populaire émerge dès lors l'image conditionnée des domestiques des grandes maisons, pour qui le dévouement n'a d'égal que la dépendance vis-à-vis des hommes. En outre, la linguistique façonne elle-même cette image. Le titre de « servante » renvoie à la notion de servilité et celui de « domestique » au rôle de la femme dans la sphère privée<sup>448</sup>. Toutefois, l'image de la domestique diffusée par les romans s'éloigne grandement de la réalité historique. La partie suivante a donc pour ambition de mettre en lumière les conditions de travail réelles des jeunes femmes employées dans la

---

444 FOHLEN, Claude, BEDARIDA, François, *op. cit.*, pp. 41-42.

445 ANGELOFF, Tania, « Emplois de service : nouvelle domesticité ou gisement d'emplois ? », *Idées Économiques et Sociales*, n°153, 2008. [En ligne : <https://doi.org/10.3917/idee.153.0020>]. Consulté le 21 septembre 2021.

446 Publié pour la première fois en 1847, le roman met en scène la biographie de l'héroïne orpheline, Jane Eyre. Éduquée en pensionnat durant son adolescence, elle devient gouvernante, au château de Thornfield-Hall et tombe amoureuse de son employeur, M. Rochester. Durant de nombreuses années, Jane reste loyale envers l'épouse de ce dernier. A la mort de sa maîtresse, elle se marie avec son employeur et s'anoblit. Ainsi, tout au long de sa vie, le personnage de Jane reste soumis à la figure masculine et conserve les qualités de l'idéal victorien l'« Ange du foyer ». BRONTE, Charlotte, *Jane Eyre*, Paris : Le livre de poche, 2012.

447 La vie de Margaret Powell, publié en 1968 dans son roman autobiographique, est un exemple frappant de la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes, à la période de l'entre-deux-guerres, en Angleterre. En effet, elle entame sa carrière dans la domesticité à l'âge de 13 ans. Elle occupe successivement les postes de blanchisseuse, femme de ménage et aide-cuisinière. Enfin, Margaret évolue dans la hiérarchie des domestiques et devient chef cuisinière. Elle se marie et devient femme au foyer. Lorsque ses trois enfants grandissent, elle n'a d'autre choix que de reprendre un emploi de femme de ménage. POWELL, Margaret, *Below Stairs*, Paris : éditions Pan, 2011.

448 ANGELOFF, Tania, *op. cit.*

domesticité, afin de montrer de quelle façon ces conditions influencent la désignation de certaines d'entre elles comme filles perdues.

### *B.2.1. Du travail dans la domesticité à la déviance féminine*

Si le concept de travail genré est aujourd'hui remis en question par des historiennes telles que Joyce Burnett, il demeure applicable à la domesticité en Écosse dans la seconde moitié du XIXe siècle, où le secteur des services est un secteur largement féminisé<sup>449</sup>. En moyenne, 40% des femmes actives y sont employées<sup>450</sup>. Conséquence des changements socio-économiques induits par l'essor industriel, la domesticité se développe au sein des grandes villes d'Écosse et de la Grande-Bretagne. En effet, l'ascension de la bourgeoisie urbaine entraîne un accroissement des besoins en personnel de service. En réponse à cette forte demande, un afflux important de jeunes immigrées célibataires issues d'Irlande et des zones rurales d'Écosse<sup>451</sup> vient alors renforcer les rangs des femmes de chambre, des bonnes, des blanchisseuses, des filles de cuisine, mais aussi des filles perdues<sup>452</sup>.

Bien que cette tendance soit largement répandue sur le territoire britannique, elle ne reflète en rien le cas de Glasgow. Au milieu du XIXe siècle, la bourgeoisie s'y enrichit plus lentement qu'à Londres ou à Édimbourg et le secteur de l'industrie textile reste le premier employeur de la population féminine<sup>453</sup>. En effet, la classe dirigeante de Glasgow représente seulement 4,53% des habitants de la ville alors qu'à Édimbourg, 13,34% des habitants sont issus de milieux aisés<sup>454</sup>. Malgré une population nombreuse et en plein accroissement, la domesticité est donc un secteur d'embauche moins présent à Glasgow. En effet, en 1841, 31,6% de la main-d'œuvre féminine occupe des emplois dans la domesticité alors que ce pourcentage s'élève à 70% au sein de la capitale écossaise<sup>455</sup>. Entre 1851 et 1861, les domestiques représentent 13,8% de la main-d'œuvre féminine de Glasgow<sup>456</sup>. En 1861, 12 856 d'entre elles occuperaient un emploi de domestique à demeure<sup>457</sup>. Glasgow compte alors, en moyenne, une domestique pour 36 familles<sup>458</sup>. Dans les quartiers moins fortunés, tels que le quartier de Calton, seulement un ménage sur 96 peut se vanter

---

449 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, pp. 60-61.

450 *Ibid.*, p. 19 ; DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation, op. cit.*, pp. 533-534.

451 DEVINE, Thomas, M., *The Great Highland Famine, op. cit.*, p. 291.

452 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 58.

453 Rapports de recensement, 1851, *op. cit.*

454 DEVINE, Thomas, M., GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *Glasgow. Volume 2: 1830 to 1912*, Manchester : Manchester University Press, 1995, p. 412.

455 *Ibid.*

456 Rapports de recensement, 1851 et 1861, *op. cit.*

457 Cet ouvrage ayant été publié en 1864, nous ne connaissons pas l'origine exacte des données statistiques énoncées par ses auteurs. Nous ne pouvons donc qu'estimer leur véracité. SABBATH SCHOOL TEACHER, *op. cit.*, p. 73.

458 DEVINE, Thomas, Martin, GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *op. cit.*, p. 412.

de bénéficier des services d'un personnel domestique<sup>459</sup>. Ainsi, la place de la domesticité sur le marché du travail glasvégien dépend de l'évolution de la conjoncture socio-économique.

Dans les années 1850, une grande partie des maîtres de maison sont issus de la petite bourgeoisie glasvégienne<sup>460</sup>. Ces ouvriers qualifiés, petits commerçants et artisans parviennent à s'élever dans la hiérarchie sociale, grâce notamment à l'industrialisation et à l'urbanisation. Dès lors, ces deniers aspirent à atteindre un niveau de respectabilité au moins égal à celui de la classe moyenne supérieure, si ce n'est à celui de la classe aisée. Afin de se forger une réputation enviable, ils sont encouragés à employer une domestique, même s'ils sont peu nombreux à le faire au regard des statistiques<sup>461</sup>. Cette ascension sociale n'est pas sans conséquence. Bien que peu de ménages emploient des domestiques, cette ascension influence le comportement des employeurs vis-à-vis de leurs employées. En 1861, la critique des membres du groupuscule *Sabbath School Teacher* à l'encontre de ceux qu'ils désignent comme les nouveaux riches, illustre de manière frappante la perception qu'ont ces derniers de la position sociale de leurs employées de maison:

Les gens ont oublié le sens originel du mot "respectable". Il fut un temps où il se définissait par la possession de valeurs *intellectuelles* ou par des qualités qui suscitaient le respect. Aujourd'hui, il signifie porter sur le dos des vêtements chers, achetés ou non –du mobilier élégant payé à crédit– et garder en poste une servante à moitié affamée ! [...] Une femme, lorsque son époux possédait le monde entier pour domaine, pouvait vivre sans servante ; mais désormais, des femmes dont les époux ne possèdent nullement de domaine, ne peuvent vivre sans servante<sup>462</sup>.

Cette critique met en lumière l'une des conséquences négatives de la transition socio-économique de Glasgow, à savoir, la réification de la travailleuse. K. Marx observe très tôt que les systèmes de production du capitalisme moderne –l'utilisation des machines, la division des tâches et la production en grande quantité– transforment les rapports sociaux et la perception du sens des valeurs humaines et matérielles au sein des sociétés industrielles<sup>463</sup>. La qualité du produit fini ne résulte plus du savoir-faire de l'ouvrier, mais du perfectionnement de la machine. Par conséquent, le

---

459 WHATLEY, Christopher, A., *Scottish Society: Beyond Jacobitism, towards Industrialisation*, Manchester : Manchester University Press, 2000, p. 281.

460 Nous employons, ici, le terme « petite bourgeoisie » de façon neutre et non péjorative, tel qu'employé dans l'approche marxiste pour distinguer la classe ouvrière supérieure (artisans, petits commerçants, ouvriers qualifiés), de la classe moyenne (contremaîtres, commerçants et patronat). ANDREWS, Brian, ELWELL, Franck, W., HICKS, Kenneth, *Karl Marx: A Reference Guide to his Life and Works*, Lanham : Rowman & Littlefield Publishers, 2020, p. 182.

461 MCINTYRE, Victoria, *A Sad Tale of Domestic Life: Identifying 'Separates Spheres' in Violent Crimes, By and Against Domestic Servants in Dundee, ca. 186-1910*, thèse de doctorat : Utrecht University, 2017, pp. 25, 29.

462 « *The public have lost the original meaning of the word "respectable". At one time it was defined to be possessing the mental worth or qualities which deserve respect. It now means expensive clothes on the back, whether paid for or not -elegant furniture got on credit- and keeping a half-starved servant! [...]* A woman, when her husband had the whole world for his estate, could do without a servant ; but now, women whose husbands have no estate at all, cannot do without one. » SABBATH SCHOOL TEACHER, *op. cit.*, p. 74.

463 GORI, Roland, *De Quoi le Psychanalyse est-elle le nom ? Démocratie et Subjectivité*, Paris : Éditions Denoël, 2012, p. 122.

produit fini perd sa singularité et il devient accessible au plus grand nombre. L'ouvrier, quant à lui, perd de sa valeur professionnelle et augmente sa consommation de biens. En effet, dès lors que se confondent les valeurs humaines et les valeurs matérielles, le niveau de respectabilité d'un individu ne se mesure plus par ses compétences, mais par ses possessions<sup>464</sup>. Dans cette conception économique et sociale, l'emploi d'une domestique apparaît donc comme un marqueur d'élévation sociale et d'enrichissement, à l'image de « vêtements chers » ou de « mobilier élégant ». Par conséquent, une domestique compétente doit être dotée des qualités similaires à celles d'un bien de consommation –l'attrait et la fonctionnalité–, qui s'opposent aux comportements des adolescentes réfractaires.

### B.2.2. *La fille perdue dans le sanctuaire familial*

La mission principale d'une domestique est en effet de satisfaire les besoins de la famille qui l'emploie quels que soient les services demandés. Elle est soumise aux exigences des maîtres de maison, à qui elle doit obéissance et loyauté. Garante de leur réputation, elle doit également veiller à revêtir une apparence soignée et à adopter un comportement irréprochable au sein de la sphère privée, ainsi qu'en dehors, lors de ses apparitions dans la sphère publique. Les devoirs des domestiques sont édictés par la loi de 1823 *Masters and Servants Act*, à laquelle s'ajoute en 1851 la loi *Apprentices and Masters Act* qui impose aux employeurs l'obligation de garantir la protection et la sécurité de leurs employées, sur le lieu de travail<sup>465</sup>. Théoriquement, ces lois régissent et régulent les relations entre le maître de maison et ses domestiques. Lors de conflits, elles constituent également le soubassement des recours juridiques pour les deux parties. Les réformateurs sociaux soutiennent avec ferveur l'application de ces lois qui, selon eux, contribuent à améliorer les conditions de travail des jeunes femmes dans la domesticité. En effet, exercer dans un environnement régulé, au sein de la sphère privée, les préparerait au mieux à leur futur rôle d'épouse<sup>466</sup>. Ce type de travail apparaît dès lors, comme particulièrement adapté aux jeunes femmes issues des milieux défavorisés, perçues comme les plus à risque de s'écarter des normes et des valeurs victoriennes. Ainsi, le lieu de travail prend la forme d'un foyer ou d'un sanctuaire, dont l'équilibre doit prévenir la déviance féminine<sup>467</sup>.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, ces lois sont toutefois sujettes à la critique au

---

464 *Ibid.*

465 BARCLAY, Hugh, *A Digest of the Law of Scotland with Special Reference to the Office and Duties of a Justice of the Peace*, Édimbourg : Morrison and Gibb, 1880, pp. 597-598.

466 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 59.

467 PLECK, H. Elizabeth, « Two Worlds in One: Work and Family », *Journal of Social History*, Vol. 10, n°2, 1976, pp. 178-195. [En ligne : <https://doi.org/10.1353/jsh/10.2.178>]. Consulté le 17 mars 2021.

sein du milieu ouvrier. Selon les revendications, les intérêts du patronat seraient défendus aux dépens des conditions de travail des salariés. Analyser exhaustivement les conditions de travail des domestiques à l'époque victorienne s'avère être une tâche malaisée. À l'évidence, les informations disponibles sont limitées par l'imperméabilité de la sphère privée. En effet, le contrat de travail d'une domestique est élaboré selon les exigences du maître de maison, de même que la domestique est tenue au secret professionnel. L'étude des textes législatifs, des données statistiques et des nombreux faits-divers publiés régulièrement dans les journaux locaux permettent cependant d'affirmer que le « sanctuaire » ne remplit pas son rôle. Au sein de la domesticité, les filles perdues sont très présentes sous de multiples formes : voleuses et prostituées, femmes violées et femmes violentées, alcooliques, filles-mères, meurtrières ou encore femmes suicidaires<sup>468</sup>.

### B.2.3. *La domestique pauvre : une vocation de délinquante*

Selon l'opinion publique, la déviance féminine dans la domesticité naît tout d'abord de l'origine sociale des jeunes femmes. Dans les années 1850, elles sont en grande majorité issues de l'immigration irlandaise et de milieux ruraux de l'Écosse<sup>469</sup>. Face à la forte demande en service, certaines domestiques sont également sélectionnées parmi la population urbaine défavorisée et les jeunes femmes pensionnaires des *workhouses*. Lucy Wallis remarque : « Certaines orphelines pauvres et dans le dénuement étaient 'sauvées' d'une vie dans le caniveau, éduquées et envoyées comme servantes, dans la domesticité<sup>470</sup> ». La bourgeoisie glasvégienne considère donc que l'origine sociale des jeunes femmes les rend peu habituées aux convenances et aux usages de la société mondaine<sup>471</sup>. En outre, lorsque les domestiques s'adaptent aux exigences sociales imposées sur leur lieu de travail, elles conservent la plupart du temps un lien avec leur milieu d'origine. En effet, durant leur temps libre, il est fréquent que les domestiques aient des échanges avec leurs proches ou avec des individus de leur classe. Par ailleurs, elles sont les rares employées à interagir, tant dans la sphère privée des employeurs, que dans la sphère publique. Elles partagent l'intimité des foyers, de même qu'il leur arrive de se rendre dans des lieux publics, tels que le marché ou les commerces, lorsque le maître de maison le leur ordonne. Ainsi, la domestique évolue à la fois dans les milieux aisés et dans les milieux populaires.

Source de crainte pour la sécurité des employeurs et de leur patrimoine, cette liberté de

---

468 FLANDERS, Judith, *The Victorian House: Domestic Life from Childbirth to Deathbed*, New-York : Happercollins New Ed., 2004, p. 101.

469 DEVINE, Thomas, M., *The Great Highland Famine, op. cit.* pp. 112, 291.

470« *Poor and destitute orphans were "rescued" from a life in the gutter, educated and sent to work as servants.* » WALLIS, Lucy, « Servants: A life below stairs », *BBC News*, 22 septembre 2012. [En ligne : <https://www.bbc.com/news/magazine-19544309>]. Consulté le 2 juin 2020.

471 MCINTYRE, Victoria, *op. cit.*, pp. 36-39.



mobilité est souvent mise en cause dans les affaires de cambriolage et de vol. Selon la loi, les biens et le matériel mis à disposition de la domestique dans le cadre de son travail, comme son uniforme ou encore le linge de maison, demeure la propriété exclusive de l'employeur<sup>472</sup>. Aussi la loi stipule t-elle :

Lorsque le linge de maison est confié à la femme de chambre, il n'y a pas de transfert de propriété. La soustraction de l'article par la personne à qui il a été confié est un vol.[...] Il est également reconnu que si un domestique soustrait du maïs pour le donner au cheval de son maître, c'est un vol, tout particulièrement si son propre travail est conséquemment déprécié<sup>473</sup>.

Par conséquent, dans le cas où une domestique est reconnue coupable d'un vol, elle est congédiée et peut *a fortiori* être condamnée, suivant l'importance du délit, à une peine d'emprisonnement ou à la déportation<sup>474</sup>. Dans les années 1850, le vol constitue l'un des délits les plus fréquemment commis par les domestiques<sup>475</sup>. Il s'agit bien souvent de vols de denrées alimentaires ou de biens de valeurs, que les domestiques revendent aux prêteurs sur gage afin d'arrondir leurs fins de mois difficiles<sup>476</sup>. La nourriture, l'alcool et les biens personnels des membres de la famille sont donc généralement gardés sous clefs<sup>477</sup>. S'ajoutent à cela les affaires de cambriolage impliquant le personnel de maison et leurs contacts extérieurs. Pour garantir la protection du patrimoine et de l'intimité des familles, la loi prohibe donc l'accès du foyer aux personnes n'ayant pas d'autorisation d'entrée<sup>478</sup>.

Cette loi puise également ses origines, et c'est ce qui nous intéresse ici tout particulièrement, dans la crainte de relations sexuelles hors mariage entre les domestiques et les hommes extérieurs

---

472 BAIRD, Thomas, *A Treatise on the Law of Scotland Relative to Master and Servant, and Master and Apprentice*, Édimbourg : Thomas Clark, 1840, p. 69.

473 « *When linen is entrusted to the chambermaid, the property is not transferred. The abstraction of the article by the person so entrusted, is theft. [...] And it has also been held, that if a servant's abstracting corn to give his master's horse, is theft, especially if his own labour be thereby diminished.* » *Ibid.*

474 *Ibid.*

475 L'affaire concernant la jeune Kirsty White est un exemple particulièrement révélateur de l'influence des échanges sociaux entre les domestiques et les milieux pauvres de Glasgow. L'article, paru le 30 avril 1847, décrit l'histoire d'une jeune villageoise orpheline, âgée de quinze ans, venue à Glasgow pour occuper un poste de domestique dans une famille bourgeoise. Après trois semaines de travail, l'adolescente fait la connaissance d'une blanchisseuse, nommée Kirsty White. Cette dernière lui demande alors de dérober plusieurs biens appartenant au maître de maison, tels que du whisky, du sucre, du savon, du thé, des vêtements mais aussi de l'argenterie. Lorsque K. White se rend chez le prêteur sur gage pour revendre les articles, elle est appréhendée par la police et condamnée à une peine de vingt jours de travail forcé, à la prison Bridewell. La domestique, quant à elle, est immédiatement démise de ses fonctions. Il est important de noter ici que cet exemple n'est pas un cas à part. De nombreux autres affaires de ce type ont été recensées à Glasgow tout au long du XIXe siècle, et particulièrement au milieu du XIXe siècle. WILSON, Lynne, *op. cit.* p. 76.

476 Le salaire dans la domesticité reste relativement bas sur la période. En outre, M. Higgs remarque que les hommes postulant pour un emploi de domestique exigent généralement un salaire trois fois supérieur à celui des femmes. HIGGS, Michelle, *Servant's Stories: Life Below Stairs In Their Own Words, 1800-1950*, Barnsley : Pen & Sword Military, 2015, p. 3.

477 MCINTYRE, Victoria, *op. cit.*, p. 39.

478 BAIRD, Thomas, *op. cit.* p. 69.

au foyer. Dans les cas où ces relations engendrent une grossesse illégitime, l'employeur n'est pas tenu d'en accepter les frais et les contraintes. Les filles-mères sont presque toujours congédiées et se retrouvent sans ressources. En retour, l'employeur bénéficie d'une compensation financière, bien que peu élevée, de la part de la domestique<sup>479</sup>. Outre cette dimension économique, les conséquences d'une grossesse illégitime sont socialement désastreuses pour le maître de maison, puisque la moralité de ses employées détermine son niveau de respectabilité. L'interaction des domestiques avec le monde extérieur apparaît donc économiquement et socialement préjudiciable pour les familles. En conséquence, la déviance féminine apparaît comme le corollaire à la fois des origines sociales modestes des domestiques et de leur mobilité entre la sphère privée et la sphère publique.

#### B.2.4. *Des maîtres, des Would be's et des filles perdues*

Toutefois, dans la domesticité, la déviance féminine ne résulte pas uniquement de l'immoralité de la population défavorisée des quartiers pauvres de Glasgow, comme le laisse entendre la presse. En effet, au sein de la sphère privée, les jeunes travailleuses sont témoins des tensions et des conflits domestiques entre les membres de la famille, mais également entre les membres du personnel<sup>480</sup>. S'ajoutent à cela les abus qu'elles subissent de la part de leurs employeurs, à savoir les violences<sup>481</sup> et le harcèlement sexuel<sup>482</sup>. Bien que punis par la loi, ces délits sont fréquents au sein des maisonnées<sup>483</sup>. L. Mahood observe qu'au moins la moitié des anciennes domestiques internées au *Magdalene Asylum* de Glasgow disent avoir été séduites par leurs employeurs<sup>484</sup>. Par ailleurs, la jeunesse, l'isolement familial et le manque d'intimité des jeunes femmes constituent les principaux facteurs de leur vulnérabilité. En effet, les domestiques entament généralement leur carrière autour de leur treizième ou de leur quatorzième année<sup>485</sup>. Les journées sont longues –en moyenne seize heures par jour<sup>486</sup>– et elles ne bénéficient très souvent que d'un seul jour de congés par semaine<sup>487</sup>. Par conséquent, la distance et le manque de temps ne laissent aux

---

479 *Ibid.*

480 Dans ses mémoires, l'écrivaine Janet Maughan affirme que les relations entre ses domestiques sont souvent conflictuelles. Elle décrit notamment l'altercation qui se produit dans sa propre demeure, en 1860, entre la chef-cuisinière et la bonne. Suite à un désaccord, la chef-cuisinière traîne et assomme cette dernière, la menaçant d'un couteau. Elle est néanmoins sauvée, *in extremis*, par l'intervention de l'intendante. GORING, Rosemary, *Scotland: Her Story: The Nation's History by the Women Who Lived it*, Édimbourg : Birlinn Limited, 2018, p. 167.

481 Certaines violences entraînent parfois la mort des domestiques. Le 26 octobre 1857, Duncan McGregor, veuf et demeurant rue Bothwell, reçoit une amende de 2£, 2s pour avoir poignardé au front sa domestique, Margaret Reid, avec une paire de ciseaux. Lors des faits, l'homme était en état d'ébriété. WILSON, Lynne, *op. cit.*, p. 155.

482 BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 58.

483 BARCLAY, Hugh, *op. cit.*, p. 602 ; KNOX, W. W., *op. cit.*, pp. 172-173.

484 MAHOOD, *op. cit.*, p. 59.

485 BURNETT, John, *Useful Toil: Autobiographies of Working People from the 1820s to the 1920s*, Londres : Routledge, 1994, p. 138.

486 HORN, *The Rise and Fall of the Victorian Servant*, Stroud : Sutton Publishing New Ed., 1990, pp. 49-51.

487 Le temps de travail des domestiques n'est pas imposé par la loi. Il est déterminé au préalable, par un contrat de

jeunes femmes issues des zones éloignées que peu d'opportunités d'entretenir un lien physique avec leurs proches. De la même façon, les domestiques originaires de Glasgow et dont les familles y résident ne disposent que de leur jour de congé pour leur rendre visite. Ces jeunes femmes passent donc la majeure partie de leur temps sur leur lieu de travail et dans l'intimité des foyers de leurs employeurs. Ainsi, leurs conditions de travail exacerbent leur vulnérabilité face à l'autorité masculine.

Une relation charnelle ou conflictuelle entre une domestique et un maître de maison engendre également des tensions, qui se répercutent sur l'ensemble des membres de la maisonnée. Lorsque les affaires de violence, de viol ou de harcèlement sexuel sont amenées devant la justice, la respectabilité de l'employeur est mise en doute et la domestique perd généralement son emploi. Par ailleurs, bien que les jeunes femmes soient disculpées lorsque leur innocence est avérée, elles ne parlent que rarement de leurs expériences<sup>488</sup>. Par conséquent, qu'elles se comportent de façon incongrue ou qu'elles soient victimes d'abus de pouvoir, elles subissent les remontrances de leur hiérarchie. Au sein des maisonnées les plus grandes, les jeunes domestiques sont surveillées et réprimandées par l'intendante ou le chef de cuisine, à l'autorité desquels elles sont soumises<sup>489</sup>. Lorsque l'employeur est marié, ces conflits domestiques se traduisent quelquefois par le développement d'un sentiment d'animosité ou de concurrence féminine, chez la maîtresse de maison. En conséquence, il est fréquent que cette dernière adopte un comportement abusif envers ses employées<sup>490</sup>.

C'est tout particulièrement le cas au sein des foyers les moins aisés qui n'emploient qu'une seule domestique. En effet, Victoria McIntyre remarque des similitudes entre l'éducation que reçoivent les femmes issues de la classe ouvrière, enrichies par un mariage fructueux, et les filles d'ouvriers employées comme domestiques<sup>491</sup>. Les deux possèdent les mêmes compétences domestiques et se retrouvent dès lors en compétition. En outre, bien qu'elles occupent des positions sociales différentes, elles partagent néanmoins les mêmes codes sociaux, au sein d'un même foyer. Soucieuse d'asseoir son autorité et de prouver la légitimité de son rang, la maîtresse de maison exerce alors une gouvernance stricte sur ses employées. Dans certaines situations, cette sévérité prend la forme d'intimidations, de harcèlement moral, voire de violences physiques<sup>492</sup>. Dans la

---

travail, et dépend des besoins propres de l'employeur. BARCLAY, Hugh, *op. cit.*, p. 603.

488 WALLIS, Lucy, *op. cit.*

489 MCINTYRE, Victoria, *op. cit.*, p. 37.

490 WILSON, Lynne, *op. cit.*, p. 155.

491 *Ibid.*

492 L'affaire *Sandyford*, première affaire de meurtre prise en charge par la brigade criminelle de Glasgow, met en lumière le conflit entre une maîtresse de maison, Mrs McLonnan, et sa domestique Jessie McPherson. L'affaire n'est réellement résolue que plusieurs décennies après, lorsque Mme McLonnan avoue le meurtre, sur son lit de mort. En 1862, une autre de ses domestiques, Jessie McLachlan, avait été accusée du crime et condamnée à la déportation. WILSON, Lynne, *op. cit.*, p 107-109.

société écossaise des années 1850, ces maîtresses de maison sont communément surnommées les « *would be's* » ou « *would be a lady* »<sup>493</sup>. Cette expression péjorative fait référence à leur ascension sociale et à leur difficulté à intégrer les valeurs et les codes sociaux de la bourgeoisie<sup>494</sup>. Au sein des foyers les moins aisés de Glasgow, le respect des conditions de travail des domestiques est donc occulté par la nécessité de sauvegarder les apparences. Dans ce type de maisonnées, la déviance féminine apparaît ainsi comme le corollaire logique de l'enrichissement des classes ouvrières.

Nous constatons donc que la dérive des comportements féminins dans la domesticité à Glasgow découle de différents facteurs sociaux-économiques. Tout d'abord, les conditions de travail au sein des foyers accentuent la vulnérabilité des jeunes femmes. Soumises à l'autorité hiérarchique, ces dernières peinent à imposer leur identité individuelle dans un secteur largement marqué par l'avènement du capitalisme. Condamnées à demeurer la propriété de l'employeur, les domestiques disposent de peu de libertés personnelles. Leurs interactions avec la sphère publique sont régulées et limitées, ce qui diminue considérablement la perspective d'un mariage heureux et fructueux<sup>495</sup>. En outre, leurs voix, si faiblement entendues, témoignent des abus psychiques –intimidation, dévalorisation, isolement– et physiques –harcèlement sexuel, viols, violences– qu'exercent les détenteurs du pouvoir décisionnel sur le lieu de travail. Par ailleurs, à l'égard des comportements délictueux, nous observons que l'origine sociale des jeunes domestiques n'a d'égal que leurs faibles salaires et leur instabilité professionnelle. À l'évidence, les jeunes femmes tombent dans la délinquance par nécessité, afin de combler les lacunes d'un système de rémunération lésineux<sup>496</sup>. Le vol ou la prostitution constituent donc des solutions alternatives à un mode de vie précaire. L'existence des filles perdues au sein des maisonnées glasvégiennes repose sur l'équilibre fragile des relations sociales au sein de la sphère privée, mais également sur les contraintes imposées par la conjoncture économique. Isolées de la société par leurs conditions de travail, dévalorisées par leurs employeurs et punies par les lois, ces jeunes femmes incarnent ainsi les filles perdues de la domesticité.

---

493 MCINTYRE, Victoria, *op. cit.*, p. 32.

494 Le 11 octobre 1850, une domestique issue du quartier des Gorbals et nommée Sutherland est soupçonnée du meurtre d'un nourrisson par ingestion d'opium. La domestique avait proposé son aide à la famille, nouvellement riche, et dont l'enfant souffrait. C'est par manque d'éducation que la maîtresse de maison fit appel à une domestique et non aux services d'un médecin. WILSON, Lynne, *op. cit.*, p. 150.

495 Lorsqu'une domestique se marie et que son époux ne souhaite plus qu'elle travaille, il doit payer des indemnités de césure de contrat à l'employeur, ce qui dissuade d'autant plus les jeunes femmes de se marier. BARCLAY, Hugh, *op. cit.*, p. 592.

496 HIGGS, Michelle, *op. cit.* p. 3.

## Conclusion : les filles perdues : les emblèmes d'un monde en mutation

Le mode de vie des jeunes femmes au sein des quartiers pauvres de Glasgow fait figure de réponse aux maux de la société : délinquance, criminalité, prostitution, propagation des maladies vénériennes. La crise du logement pulvérise les frontières de l'intimité et entraîne l'exposition précoce des jeunes femmes à la sexualité. Lorsque pour survivre, la mendicité, la délinquance et la criminalité ne suffisent pas, elles voient en la prostitution une ultime échappatoire. Par conséquent, leur vulnérabilité se traduit par une nécessité de survivre qui dépasse les frontières des normes sociales et des valeurs morales<sup>497</sup>. Victimes de la perniciosité de la rue, de l'immoralité et de la violence au sein du foyer, mais aussi de l'exclusion sociale, elles grandissent en dehors d'un cadre familial structuré et socialisant<sup>498</sup>. Ainsi, la déviance féminine résulte bien souvent, non pas d'une volonté, mais d'un choix rationnel guidé par la rudesse des conditions de vie dans les quartiers défavorisés de la ville<sup>499</sup>.

Les filles perdues incarnent également les figures emblématiques d'une organisation du travail en mutation. L'innovation technologique, alors dans ses débuts, modifie profondément la nature du travail des jeunes femmes. L'élévation sociale des classes ouvrières engendre, par voie de conséquence, une augmentation de la demande dans le service et redéfinit l'image, plus négative, de la domestique. Malmenées par les contremaîtres et les maîtres de maison, perçues comme source de dépravation par la société, rejetées par les syndicats mais néanmoins considérées comme un « mal nécessaire » par le patronat, les jeunes femmes peinent à légitimer leur présence dans ce monde masculin<sup>500</sup>. Afin de survivre, les ouvrières viennent remplir les rangs de la prostitution clandestine. Les domestiques, quant à elles, ouvrent les portes des maisonnées aux inconnus et aux voleurs et subissent viols et violences en tous genres. Elles sont « les filles non qualifiées des classes non qualifiées »<sup>501</sup>. Elles demeurent les victimes de la réalité économique, elle-même exacerbée par la prééminence de l'idéologie victorienne. Ainsi, les filles perdues apparaissent dans ce que les hommes redoutent : l'indépendance féminine et le règne de la machine, au détriment de la domination de l'artisan et de ses petites mains.

---

497 MCCORMICK, Ian, *op. cit.*, p.133.

498 FISHER, Kate, *The Routledge History of Sex and the Body*, New-York : Routledge, 2013, p. 411.

499 WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, p. 14.

500 BELCHEIM, John, *op. cit.*, p. 23 ; BURNETT, Joyce, *op. cit.*, p. 2.

501 GODFREY, Barry, LAWRENCE, Paul, *Crime and Justice: 1750-1950*, Londres : Taylor & Francis, 2013, p. 145 ; WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, p. 14.

### Chapitre 3 : La personnification des filles perdues : construire les stéréotypes

---

Dans les années 1850, la question de la déviance féminine se retrouve au cœur des débats publics. Associé à la misère sociale et à l'immoralité des classes ouvrières, le terme fille perdue est largement employé pour dénoncer les conséquences de l'industrialisation sur le fonctionnement social de la ville. Nous pensons que différents acteurs sont à l'origine, à la fois de la diffusion de ce terme dans les discours et de son ancrage dans la pensée collective. Ce chapitre a pour ambition de montrer la façon dont s'opère la mutation de l'adolescente déviante en personnage, en stéréotype. Tel que l'affirme le philosophe et écrivain français Michel Foucault, dans les sociétés modernes les individus qui créent le discours sont ceux-là mêmes qui contrôlent le pouvoir et notamment le pouvoir politique<sup>502</sup>. Toutefois, il serait réducteur d'évoquer l'identification des déviantes féminines comme un processus résultant uniquement de l'influence des acteurs politiques. Dans son étude sur la création des discours durant la Révolution industrielle, David John Smail met en lumière une hypothèse pertinente qui s'applique sans conteste au cas de Glasgow. Il suggère que s'il est courant d'observer l'hégémonie d'un discours dominant au sein d'une société, son influence peut dans certaines situations être défiée par le discours d'un autre groupe subordonné<sup>503</sup>. Il serait donc plus juste de dire que l'acceptation publique de la notion de fille perdue au sein de la société glasvégienne est également influencée par plusieurs groupes, qu'il s'agisse des réformateurs sociaux, des membres du conseil municipal, des hommes d'Église ou des citoyens. Par conséquent, nous pensons qu'au milieu du XIXe siècle, il n'existe pas un discours unique sur la question de la déviance féminine mais un discours polymorphe.

En effet, nous remarquons que l'image de la fille perdue en tant que personnage est relayée par deux courants de pensée dominants à Glasgow : le moralisme et l'environnementalisme<sup>504</sup>. Les Moralistes s'appuient sur la dimension religieuse de la déviance féminine. Selon ces hommes d'Église et ces fervents citoyens religieux, le caractère naturellement débridé de la sexualité des femmes, ainsi que leur faiblesse morale, seraient à l'origine de leurs comportements immoraux. Ils pensent également que ces comportements émanent de l'absence d'un contrôle social efficace au sein de la société. Afin de pallier lesdites lacunes du système social glasvégien, ces derniers

---

502 SHERIDAN, Allan, *Discours, sexualité et pouvoir : initiation à Michel Foucault*, Bruxelles : Éditions Pierre Madraga, 1980, p. 196.

503 SMAIL, John, « New Languages for Labour and Capital: the Transformation of Discourse in the Early Years of the Industrial Revolution », *Social History*, vol.12, 1987, p.52.

504 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 11.

s'engagent à inculquer aux filles perdues les valeurs religieuses qu'ils pensent nécessaires à leur réhabilitation. Les méthodes moralistes s'appuient alors sur la diffusion d'un discours religieux à travers des conférences publiques et la distribution de prospectus, mais aussi par la promotion d'actions menées au sein même des quartiers pauvres de la ville. L'influence de ce courant de pensée est importante dans les années 1850 à Glasgow et constitue les prémices de la mise en place, la décennie suivante, du renforcement du contrôle des filles perdues.

À l'inverse du courant de pensée moraliste, l'environnementalisme repose sur l'identification de l'environnement social et économique comme cause de la déviance féminine. Selon cette conception, la déviance est principalement induite par des modes de vie dégradants et des conditions de travail éprouvantes. Selon les partisans de ce courant de pensée, ces circonstances engendrent des difficultés pécuniaires, à l'origine de comportements inappropriés et illicites qui revêtent plusieurs formes, dont notamment l'intempérance et la délinquance. Ainsi, dans le discours des Environnementalistes, les filles perdues apparaissent comme les victimes des bouleversements socio-économiques induits par l'industrialisation et non comme des coupables de leur nature dite *immorale*. Bien qu'au début des années 1850 ce courant de pensée semble peu influent, il est toutefois avant-gardiste et persiste, se développe et donne naissance à une gestion plus humaine du problème de la déviance féminine.

Si la déviance féminine est présente au sein des discours du pouvoir politique, nous remarquons cependant que la prise de position de ses membres est confuse à ce sujet. Oscillant entre la pensée moraliste et la pensée environnementaliste, la municipalité peine à imposer une vision unanime sur la question des filles perdues, à l'image de la coalition entre le Parti Libéral et le Parti Conservateur. Contrairement à ce que nous pourrions penser, si l'absence d'une opinion tranchée sur le problème de la déviance féminine permet au plus grand nombre d'adhérer facilement aux messages politiques, cela laisse place également à un renforcement de l'opposition et à la multiplication des débats publics. Tel est le cas à Glasgow où la société oscille entre moralisme et environnementalisme, à l'image d'une figure politique influente auprès des habitants : William Ewart Gladstone.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons donc à la façon dont les Moralistes et les Environnementalistes identifient les jeunes femmes déviantes et les transforment, par leurs discours et leurs actions, en stéréotypes. Nous nous appuyons notamment sur la théorie de la personnification développée par Michel Foucault en 1990 dans son œuvre *L'histoire de la sexualité*, qui s'applique parfaitement, à notre sens, aux filles perdues de Glasgow<sup>505</sup>. Dans ce raisonnement, la société nomme et catégorise certains groupes d'individus, puis les transforme en objet du discours. D'une

---

505 FOUCAULT, Michel, *The History of Sexuality: an Introduction*, Londres : Penguin Vintage Editions, 1990

façon rhétorique, une jeune femme qui commet un acte de prostitution devient une prostituée. Une jeune femme qui commet un vol devient une délinquante. Dans une plus large mesure, une jeune femme déviante n'est plus une jeune femme dont le comportement s'écarte des normes sociales. Elle devient une fille perdue.

## **A. Démons, sorcières et filles perdues dans le courant de pensée moraliste**

Déviante sexuelle et responsabilité sont deux notions bien éloignées sémantiquement, mais qui pourtant n'en forment qu'une dans l'esprit des Moralistes. L'association de ces deux notions définit ce qu'ils appellent communément une fille perdue. Dès lors, la déviance féminine se confond avec la déviance sexuelle. Prompts à l'amalgame, les Moralistes s'attachent à mettre en avant l'immoralité naturelle et la faiblesse de caractère des jeunes femmes au travers de discours engagés qui donnent naissance à des sociétés et des organisations religieuses influentes<sup>506</sup>. Toutefois, les acteurs du mouvement moraliste à Glasgow s'attardent à anéantir les conséquences d'un mal dont ils ignorent consciemment les origines. En effet, considérer la déviance féminine, ou à défaut la déviance sexuelle, comme le corollaire de la misère sociale est un concept qui s'éloigne de leurs croyances religieuses. Par conséquent, leurs discours et leurs actions se bornent à la réhabilitation morale des filles perdues et écartent la possibilité d'une réhabilitation par une amélioration des conditions et du niveau de vie des jeunes femmes. Cela engendre la diffusion d'une image stéréotypée de ces dernières qui, en dépit de leurs positions d'actrices ou de témoins passifs, sont victimes des conséquences négatives de l'industrialisation.

### **A.1. L'émergence d'une créature infernale**

#### *A.1.1. Aux origines de l'Enfer féminin*

Le courant de pensée moraliste puise ses origines dans le protestantisme et plus particulièrement dans le christianisme évangélique<sup>507</sup>. En 1850, son influence grandit au sein de la ville par la légitimation du pouvoir d'hommes d'Églises et de scientifiques, les élevant au rang de personnalités publiques. Leur renommée émane tout d'abord de l'évolution du contexte religieux en Écosse. En effet, dans la première moitié du XIXe siècle, la religion protestante subit d'importantes transformations, qui modifient profondément le climat religieux au sein de la ville de Glasgow. En

---

506 DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation*, op. cit., p. 365.

507 MAHOOD, Linda, op. cit., p. 61.



1843, le désaccord sur l'intervention des autorités civiles dans la nomination des ministres du culte provoque un schisme de l'Église d'Écosse (*Church of Scotland*), qui se scinde alors en deux camps opposés<sup>508</sup>. Plus de 151 ministres évangéliques quittent l'Église d'Écosse pour fonder l'Église Libre d'Écosse (*Free Church of Scotland*), sous la bannière du théologien, philosophe et homme politique, Thomas Chalmers<sup>509</sup>. La loi sur l'intervention des autorités civiles dans les affaires de l'Église est abrogée en 1874. Cependant, les deux Églises ne se réunifieront pas avant le siècle suivant<sup>510</sup>.

S'il est difficile de déterminer la part de chrétiens évangéliques au sein des congrégations de Glasgow, il est important de souligner que dans les années 1850, le protestantisme constitue la religion d'État et est considéré comme un élément de l'identité nationale<sup>511</sup>. Selon le recensement religieux de 1851, la majorité des habitants de Glasgow sont de confession protestante. D'après les chiffres, 68% d'entre eux assisteraient régulièrement aux offices évangéliques<sup>512</sup>. Compte-tenu du fait que ce taux est calculé sur la base de la fréquentation des lieux de culte le jour du 30 mars 1851, il s'agit là d'une estimation. En effet, la fréquentation de ces lieux varie considérablement d'un jour à l'autre<sup>513</sup>. Par ailleurs, bien que des améliorations aient été apportées à la qualité des statistiques lors de l'établissement du recensement de 1851, nous ne connaissons pas avec précision l'origine nationale des chrétiens évangéliques. En effet, le rapport de recensement mentionne uniquement le nombre d'individus assistant aux offices et non leur identité ou leur pays d'origine. Néanmoins, il semblerait qu'un grand nombre d'entre eux soient écossais et que d'autres, moins nombreux, soient irlandais. Selon Géraldine Vaughan, un tiers des Irlandais arrivés dans le port de Glasgow à la suite de la Grande Famine sont de confession protestante<sup>514</sup>. Parmi eux, le taux d'individus adhérant au courant de pensée moraliste reste toutefois une question sans réponse.

Ces hommes d'Église portent tous une attention particulière à la question des filles perdues, qu'ils traitent régulièrement dans leurs prêches. Dès lors, ils diffusent l'idée selon laquelle la réforme de la société glasvégienne passe, en premier lieu, par la réforme de l'individu et ensuite seulement par l'assistance aux pauvres. Ils possèdent donc une forte volonté de transformer chaque jeune femme en renforçant sa foi pour qu'elle atteigne le « trône de la Grâce » (*throne of Grace*)<sup>515</sup>.

---

508 BULLOCH, James, DRUMMOND, Andrew, Landale, *The Church in Victorian Scotland: 1843/1874*, Édinburgh : Saint Andrew Press, 1975, p. 4.

509 MEIGHAN, Michael, *op. cit.*, pp. 176-177.

510 DONALDSON, Gordon, *op. cit.*, p. 196.

511 DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation, op. cit.*, pp. 365-390.

512 MORTON, Graham, *Religious Worship and Education Report for Scotland*, 1851, p. 26. Archives d'Édimbourg : NRS.

513 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 201.

514 VAUGHAN, Géraldine, « Irish Protestants in the West of Scotland, 1851-1914: An 'Invisible Community?' », *Études Irlandaises*, vol. 1, n°30, 2005, pp. 180-181.

515 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 186.

Selon Linda Mahood, cette réforme de l'âme est fondée sur l'identification des individus déviants<sup>516</sup>. Nous remarquons en effet que ces populations « dangereuses »<sup>517</sup> sont de plus en plus mentionnées dans les discours religieux. Dès le début des années 1840, la publication de rapports portant sur la propagation du crime et de la prostitution au sein des taudis de la ville se multiplie.

### A.1.2. Tentation et mœurs légères

Le premier auteur à aborder la déviance féminine est le pasteur et écrivain glasvégien Ralph Wardlaw. En 1840, ce dernier pose la pierre angulaire de ce qu'allait être le long mouvement anti-prostitution de la seconde moitié du XIXe siècle. Cette année là, il organise quatre conférences religieuses portant sur le thème de la prostitution. Le maire de la ville nouvellement élu, Sir James Campbell, de confession chrétienne évangélique et secrétaire générale de la *Philanthropic Society* de Glasgow, est présent, ainsi que les membres du conseil municipal. Devant une audience composée de 11 000 citoyens et 38 ministres du culte évangélique, il dénonce les dangers de la prostitution en citant la Bible<sup>518</sup>:

Que votre cœur ne se laisse pas entraîner par une telle femme. Ne vous égarez pas dans ses sentiers car nombreuses sont ses victimes blessées à mort. Oui, et ceux qu'elle a fait périr comptent parmi les plus robustes. Sa demeure est le chemin de l'Enfer descendant vers les chambres de la mort<sup>519</sup>.

Dans ses sermons, le pasteur met en garde son audience, composée d'hommes uniquement, contre la tentation à laquelle la prostituée, la fille perdue, les soumet. Son discours, empreint d'une rhétorique alarmiste, transforme la déviante sexuelle en un personnage, une créature infernale, une sorcière aux pouvoirs diaboliques<sup>520</sup>. Selon R. Wardlaw, de telles femmes ne peuvent atteindre le « Royaume de Dieu » (*Kingdom of God*) sans s'être repenties<sup>521</sup>. Dès lors, il soumet et transmet à ses auditeurs la vision d'une jeune femme à la fois tentatrice et coupable du péché de chair. Par ailleurs, il affirme également que la prostitution est à l'origine de toutes les dérives sociales à Glasgow. Ainsi, les quatre conférences publiques données par R. Wardlaw cette année-là contribuent grandement à l'expansion du courant moraliste en Écosse et confère à la ville de Glasgow une place centrale dans la lutte contre la déviance féminine.

---

516 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 61.

517 *Ibid.*

518 *Ibid.*

519 « *Let not thine heart decline to her ways, go not astray in her paths. For she hath cast down many wounded: yea, many strong men have been slain by her. Her house is the way to Hell, going down to the chambers of death.* »

WARDLAW, Ralph, *op. cit.*, p. 9.

520 *Ibid.*, p. 63.

521 *Ibid.*, p.75.

Sa renommée grandissant, le pasteur présente ses sermons quelques semaines plus tard devant les citoyens d'Édimbourg, avec le soutien de William Tait, secrétaire de la nouvelle Société pour la Protection des Jeunes Femmes d'Édimbourg (*Society for the Protection of Young Females*)<sup>522</sup>. William Tait, lui aussi réformateur social et de confession chrétienne évangélique, est à la fois l'éditeur et le fondateur du journal politique et littéraire *The Tait's Magazine*. Sa position en tant que chirurgien au *Lock Hospital* et au dispensaire obstétrique d'Édimbourg confère une légitimité particulière à son discours sur la prostitution au sein de la capitale, mais aussi à Glasgow<sup>523</sup>. En 1840, il publie un premier volume de son analyse sur les causes et les conséquences de l'augmentation des filles perdues dans la ville d'Édimbourg, intitulé *Magdalenism: an Inquiry into the Extent, Causes and Consequences of Prostitution in Edinburgh*<sup>524</sup>. Dans ses écrits, W. Tait ne déplore pas la nature tentatrice des filles perdues, mais leur indolence naturelle face aux désirs des hommes. En effet, celui-ci considère que la déviance sexuelle chez les jeunes femmes résulte la plupart du temps d'actes sexuels consentis par la faiblesse morale des jeunes femmes<sup>525</sup>. Toutefois, nous constatons que l'adhésion de W. Tait aux propos de R. Wardlaw, repris dans nombre de ses discours, contribue à élargir la portée du message évangélique : par défaut, les femmes possèdent toutes une sexualité dangereuse qu'il faut contrôler, au risque que cette sexualité ne se transforme en déviance et que ces dernières ne deviennent, en conséquence, des filles perdues.

## A. 2. Jacob Wakefield MacGill et l'expansion d'une chasse aux sorcières

### A.2.1. La multiplication des condamnations

En 1850, le missionnaire évangélique William Logan publie le premier volume d'une série d'études statistiques sur la situation sanitaire et sociale de plusieurs villes industrielles du Royaume-Uni, dont notamment Glasgow<sup>526</sup>. Selon ses conclusions, les prostituées de Glasgow ne sont pas plus nombreuses que dans les autres grands centres urbains, mais elles sont malheureusement de nature plus frivole<sup>527</sup>. Nous pensons que la publication de ces résultats, ainsi que les représentations publiques de R. Wardlaw et W. Tait, conditionnent dès lors la population glasvégienne à associer les dérives de la société industrielle à l'immoralité des filles perdues et à cautionner leur harcèlement.

---

522 Edinburgh Society for the Protection of Young Females, *Report for the Year 1842*, Édimbourg : Edinburgh Society for the Protection of Young Females. National Records of Scotland, P415DD2.

523 WARE, Helen, *Prostitution and the State: the Recruitment, Regulation and Role of Prostitution in the Nineteenth and Twentieth Century*, Thèse de doctorat : Université de Londres, 1969.

524 TAIT, William, *op. cit.*

525 *Ibid.*

526 COOKE, Anthony, *History of Drinking*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2015, p. 127.

527 MAHOOD, Linda, *op. cit.* p. 61.

En réponse à cette prise de conscience collective, la création d'organisations évangéliques se multiplie, de même que l'influence de celles déjà implantées à Glasgow se renforce. Dans la liste des organisations de longue date apparaissent *The Glasgow City Mission* (1826), *The Calton and Bridgeton Youth's Auxiliary Association for Religious Purposes* (1818) ou encore *The Glasgow Sabbath School Union* (1840)<sup>528</sup>. En outre, la Société pour la Protection des Jeunes Femmes et la Prévention de la Prostitution Infantile de Londres (*London Society for the Protection of Young Females and Prevention of Juvenile Prostitution*) fonde deux branches annexes en Écosse : l'une à Édimbourg (*The Society for the Protection of Young Females*) et une autre à Glasgow (*The Association for the Protection of Young Females*)<sup>529</sup>. D'après l'historien écossais Peter Hillis, la particularité de ces organisations réside dans leur tolérance à l'égard des diverses confessions religieuses des jeunes femmes dont ils s'occupent<sup>530</sup>. Cette tolérance possède néanmoins un caractère stratégique. En effet, elle permet de cibler un plus grand nombre de jeunes femmes, mais aussi de faire adhérer à leur idéologie un public plus large. Par ailleurs, il est important d'ajouter ici que le *Magdalene Asylum* fonctionne sur ce principe-là. Implantée dans la ville depuis 1812, l'institution joue un rôle primordial dans la réhabilitation des filles perdues à Glasgow et accueille des jeunes femmes de toutes confessions religieuses, en particulier des protestantes et des catholiques. John David Bryce, membre du conseil de direction de l'institution est lui aussi un fervent défenseur du courant de pensée moraliste<sup>531</sup>. Il adhère notamment au discours de R. Wardlaw et prône ardemment l'internement, qu'il considère comme l'unique remède à l'immoralité des jeunes femmes, à savoir leur inconduite sexuelle<sup>532</sup>.

#### A.2.2. Des filles perdues et des religieuses

De nouvelles organisations influentes apparaissent dans les années 1850 et contribuent à identifier la fille perdue comme un personnage dénué de tout sens moral. En 1859, le pasteur Jacob Wakefield MacGill fonde l'association *The Grove Street Institute* à Glasgow, soutenu par le révérend Norman McLeod<sup>533</sup>. Afin de diffuser la pensée moraliste, J. W. MacGill utilise également l'écriture et la publication. Son plus grand ouvrage est publié en 1861 et s'intitule *The Omnipotence of Loving-Kindness : Being a Narrative of the Results of a Lady's Seven Months Work Among the*

---

528 HILLIS, Peter, « Education and Evangelisation, Presbyterian Missions in Nineteenth-Century Glasgow », *The Scottish Historical Review*, Vol. LXVI, n°118, Avril 1987, p. 46.

529 MCCORMICK, Ian, *op. cit.*, p. 203.

530 HILLIS, Peter, *loc. cit.*, pp. 46-47.

531 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 62.

532 *Ibid.*, p. 107.

533 GALL, James, *The Science Missions*, Édimbourg : Lorimer and Gillies, 1878, p. 13.

*Fallen in Glasgow*<sup>534</sup>. Cet ouvrage constitue un élément central de l'objectivation des filles perdues comme un problème public. L'auteur traite bien évidemment de la question des filles perdues et de leur rédemption et utilise notamment un exemple concret, qui lui permet de donner corps à l'idée que la sexualité des jeunes femmes est à la base de toutes les déviations sociétales. En effet, l'œuvre retrace le parcours d'une nonne, Mrs. R, qui durant sept mois officie auprès des filles perdues du nord-ouest de la ville. L'objectif de la missionnaire n'est autre que l'objectif de J. W. MacGill, à savoir éviter la propagation de la déviance sexuelle des jeunes femmes à Glasgow, afin d'améliorer la moralité de ses habitants<sup>535</sup>. J. W. MacGill insiste sur les méthodes utilisées par la religieuse pour mener à bien sa mission. Cette dernière va à la rencontre des jeunes femmes déviantes et leur enseigne la parole de Dieu, afin de les convertir aux croyances et aux valeurs évangéliques ou pour celles qui adhèrent déjà au mouvement religieux, afin de renforcer leur foi. Selon J. W. MacGill, la mise en place de ce type de missions est donc primordiale pour éradiquer la déviance féminine, ou selon le pasteur, la prostitution, qu'il nomme la « maladie sociale » (*social illness*) et qui gangrène les quartiers pauvres de Glasgow<sup>536</sup>.

Nous remarquons toutefois que la mission de Mrs. R révèle un tout autre aspect de la pensée moraliste. En effet, d'après les écrits du pasteur, la missionnaire doit repérer à la fois les jeunes femmes sexuellement déviantes et celles susceptibles de le devenir. Afin de purifier la société de la maladie sociale, les moralistes portent donc leur attention sur l'identification de cette population féminine dangereuse. Contrairement à R. Wardlaw, nous remarquons que J. W. MacGill identifie deux catégories de populations féminines à risque: les jeunes femmes déchues et celles qui ne le sont pas encore<sup>537</sup>. L'utilisation de l'exemple de cette missionnaire appuie alors son souhait de renforcer les actions menées auprès des jeunes femmes vulnérables. Cet exemple met aussi en garde les citoyens contre les dangers de la déviance sexuelle, notamment la prostitution, et contre le danger potentiel que représentent les jeunes femmes à risque de devenir filles perdues, à savoir, l'aviilissement des hommes.

Par ailleurs, il est important de souligner la façon dont J. W. MacGill désigne les jeunes femmes déviantes pour comprendre l'importance qu'il accorde à leur existence. Le terme prostitution n'est employé qu'à trois reprises dans les 256 pages de l'œuvre<sup>538</sup>. Nous pensons que l'omission volontaire du terme prostitution permet à l'auteur de diffuser un discours pudique et bienséant, dans lequel l'indécence du mot n'a pas sa place, de même que selon sa vision personnelle, la prostitution n'a pas sa place au sein de la société glasvégienne. En outre, le choix de l'auteur de

---

534 MACGILL, Wakefield, Jacob, *op. cit.*, 1861.

535 *Ibid.*, p. 7.

536 *Ibid.*

537 *Ibid.*, p. 8.

538 *Ibid.*, pp. 35, 36, 130.

garder anonyme l'identité de la religieuse crée un fort contraste avec l'individualisation des déviantes sexuelles. Mentionnée sous le nom de Mrs. R, cette dernière n'incarne pas une missionnaire quelconque. Elle incarne l'exemplarité de toutes les missionnaires évangéliques et met en lumière leur engagement dans la cause moraliste. *A contrario*, chaque jeune femme déviante identifiée est à la fois nouvelle et unique et incarne le stéréotype de la fille perdue.

Bien que le pasteur taise le nom réel de Mrs. R, il fait mention du nom de l'association religieuse pour laquelle elle travaille : *The Lyceum Rooms Midnight Meetings for Carrying the Gospel to Fallen Women*. Dans les archives, il n'existe que très peu d'informations concernant cette association si ce n'est son appartenance à un mouvement religieux plus large : *The Midnight Meeting Movement*. Ce mouvement, dont les missionnaires appartiennent au courant de pensée moraliste, se répand dans les années 1860 aux cœurs des grandes villes industrielles du Royaume-Uni. Ses membres s'engagent à rencontrer les filles perdues des quartiers pauvres, aux heures tardives où elles exposent leurs charmes. Ils s'engagent également à leur fournir un refuge pour quelques heures, en échange de conversations dont la nature religieuse tend à leur montrer le chemin vers la droiture et la bienséance<sup>539</sup>. Ce mouvement joue sans nul doute un rôle essentiel dans l'expansion du courant de pensée moraliste et du discours de ses partisans à Glasgow.

L'association *The Lyceum Rooms Midnight Meetings for Carrying the Gospel to Fallen Women* apparaît en 1859 dans le quartier d'Anderston, sous la direction du Révérend Alexander Neil Somerville. À cette période, l'association est l'une des plus actives de la ville. Les méthodes utilisées sont presque identiques à celles employées dans les autres villes. Toutefois, si les missions s'y déroulent principalement la nuit, elles s'y déroulent aussi la journée<sup>540</sup>. En outre, nous observons que les missionnaires attirent l'attention du public grâce à la distribution de nombreux prospectus promouvant un mode de vie chrétien et décent<sup>541</sup>. Selon George Smith, les membres du *Midnight Meeting Movement* considèrent l'inconduite des jeunes femmes comme le résultat d'un manque d'éducation religieuse<sup>542</sup>. Par la distribution de ces prospectus, ces derniers sensibilisent donc les jeunes femmes à l'apprentissage des valeurs évangéliques. Mais ils répandent surtout, au sein de la société glasvégienne, la pensée moraliste et le stéréotype de la fille perdue.

### A.2.3. Vers un renforcement des stéréotypes

À travers leurs activités de prosélytisme menées auprès de la population défavorisée et par la

---

539 BICKERSTETH, Edward, Henry, *Church Congress Reports*, Londres : John Hodges, 1880, p. 218.

540 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 62.

541 *Ibid.*

542 SMITH, George, *A Modern Apostle: Alexander N. Somerville*, Londres : John Murray, 1891, p. 83.

distribution de prospectus, les membres de l'association ne se limitent pas à cibler les jeunes femmes déviantes. Ils ciblent également une partie de la population masculine de Glasgow. Cette hypothèse est corroborée par les propos du pasteur J. W. MacGill, qui suggère l'existence d'une catégorie d'hommes avilis, pour qui les principes religieux sont encore méconnus ou oubliés et pour qui la faiblesse d'esprit des femmes constitue un prétexte à l'assouvissement de leurs désirs sexuels. Ces hommes, dont parle le pasteur, sont ceux issus de la classe ouvrière nouvellement enrichie, à savoir la classe moyenne glasvégienne :

Elle [Mrs. R.]savait que le même Évangile qui avait fait fondre les cœurs et donné un nouvel élan aux vies de tant des parias les plus pauvres pouvait amener le glorieux changement pour les victimes malheureuses de la séduction et du désir cruel de ces hommes riches et sans scrupules, qui, dépourvues des traits essentiels au caractère, déshonorent le titre de « gentilshommes »<sup>543</sup>.

Cette citation, extraite de l'œuvre de J. W. MacGill, victimise les jeunes femmes nouvellement déchues, celles dont le niveau d'immoralité s'oppose à quelques degrés près aux parias de la société, aux pauvres, aux prostituées. À l'évidence, la mise en exergue de la faiblesse des femmes a tôt fait de nous faire oublier la responsabilité des hommes dans le processus de stigmatisation. Cette victimisation est largement reprise et diffusée par la presse glasvégienne, qui contribue grandement à alimenter les débats sur la dangerosité des filles perdues. En 1860, le *Glasgow Herald* accuse les hommes, sans aucune retenue, de soutenir le « vice des jeunes déchues » (*young fallen's vice*) et par conséquent d'augmenter le nombre de prostituées<sup>544</sup>. Comme écrit le journaliste George Outram : « Dans la ville, la proportion du "Mal social" croîtra ou pourrira à la mesure de la vertu des hommes de Glasgow »<sup>545</sup>. Dès lors, l'influence grandissante du discours évangélique et sa diffusion au sein de la société glasvégienne conditionnent les jeunes femmes dites déviantes à devenir un personnage unique. Elles incarnent la fille perdue, telle que perçue par les partisans du courant de pensée moraliste.

## **B. Filles perdues : victimes ou fer de lance de l'utopie sociale de Robert Owen ?**

C'est bien souvent par le succès grandissant d'un courant de pensée qu'une philosophie opposée naît ou est mise en lumière. Alors que le moralisme gagne de l'influence au milieu du XIXe

---

543 « *She [Mrs. R.]knew that the same Gospel which had melted the hearts, and given a new impulse to lives of so many of the poorest outcasts, could work the same glorious change for the unhappy victims of the enticements and cruel lusts of those rich and unprincipled men, who, without one quality essential to the character, disgrace the name of 'gentlemen'.* » *Ibid.*, p. 50.

544 SMITH, George, *A Modern Apostle : Alexander N. Somerville*, London, John Murray, 1891, p.83.

545 « *The Social Evil will grow or decay in the city in exact proportion with the virtue of the men of Glasgow.* » *Ibid.*, p. 83.

siècle à Glasgow, l'environnementalisme continue de se développer à l'opposé et redessine les contours du personnage de la fille perdue. Cette dernière, dont l'évocation même s'apparente à une hérésie pour les Moralistes, est identifiée par les partisans du courant de pensée environnementaliste comme une victime des milieux sociaux et professionnels dans lesquels elle évolue. Dans ce raisonnement, la fille perdue incarne, non pas un personnage viscéralement mauvais, mais le produit d'une société en pleine mutation.

Nous sommes convaincus que la philosophie environnementaliste joue un rôle central dans l'évolution de l'image des filles perdues. À Glasgow, ce courant de pensée prend de l'importance dans les années 1850, dans l'ombre de la peur des classes dirigeantes face à l'explosion de la misère sociale et de ses conséquences morales. Condamné moralement par le conservatisme politique, mais aussi religieux, ce mouvement s'inspire des doctrines du socialisme naissant de la fin du XVIIIe siècle et plus particulièrement du « socialisme utopique », comme le désigne le philosophe allemand Friederich Engels<sup>546</sup>.

## **B.1. Construction de l'adolescente « victime »**

### *B.1.1. De l'utopisme à l'environnementalisme : redéfinir la féminité*

Par définition, le socialisme utopique se compose d'un ensemble d'idées prônant une transformation de la société industrielle en société idéale, de type communautaire, dans laquelle le principe d'égalité des sexes au travail et dans la vie quotidienne joue un rôle central. Cette doctrine est fondée sur une analyse des aspects social, historique et économique des sociétés de l'ère industrielle. À Glasgow, le socialisme utopique émerge au début du XIXe siècle grâce aux efforts du réformateur gallois, Robert Owen. Comme l'exprime si bien l'historienne française Ophélie Siméon dans son œuvre intitulée *Robert Owen, père du socialisme britannique?*, la vision de R. Owen se situe « au confluent des Lumières finissantes et d'une inquiétude croissante face à la Révolution industrielle »<sup>547</sup>.

Dans les années 1850, le mouvement owénien est incontestablement présent dans le comté du Lanarkshire, où son créateur apporte, quelques années plus tôt, l'esquisse de solutions à l'inquiétude sociale. En effet, il mène son expérimentation la plus aboutie dans le village de Lanark,

---

546 Robert Owen n'est pas considéré comme un socialiste avant 1838 mais comme un humaniste, le terme socialisme n'ayant pas de signification fixe à cette période de l'histoire. L'expression « socialisme utopique » n'apparaît que dans les années 1860, en opposition au « socialisme scientifique » de K. Marx et F. Engels.

ROBERTS, Peri, SUTCH, Peter, *An Introduction to Political Thought: a Political Toolkit*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2012, p. 128.

547 SIMEON, Ophélie, *Robert Owen, père du socialisme britannique ?*, Paris : Collège de France, 2012.



aux portes de Glasgow. En 1799, l'entrepreneur glasvégien David Dale, beau-père de R. Owen, le désigne comme le successeur de ses filatures de coton. Durant les trente années suivantes, R. Owen transforme ce pôle industriel en une communauté ouvrière idéale nommée New-Lanark, dont le fonctionnement bouleverse la vision capitaliste de l'ère industrielle, et notamment la perception sociale des jeunes femmes déviantes<sup>548</sup>. En effet, cette expérimentation est fondée sur la notion de respect du travailleur, mais aussi sur un principe d'égalité entre hommes et femmes. Contrairement à la perception moraliste de la déviance féminine, la vision owénienne repose sur des principes environnementalistes. R. Owen est convaincu que la déviance et l'immoralisme des jeunes femmes résultent de la misère sociale et de l'exploitation de ces dernières, par la société industrielle :

Les enfants de la nouvelle génération suspectent peu la vérité essentielle qu'ils se doivent de connaître : que la génération d'avant les forme, les éduque, les place, les emploie, et les gouverne selon un système si mensonger et si néfaste à tous que lorsque ce dernier est dépouillé de son revêtement clinquant, et lorsque les vrais noms sont attribués aux choses, il apparaît que ce système se fonde sur l'origine du mal et est conçu, sans détour, de façon à forcer les femmes à devenir des imbéciles et des prostituées<sup>549</sup>.

Au regard de ce discours, nous constatons que R. Owen associe vraisemblablement l'objectivation de la déviance féminine à de la manipulation : la manipulation de la vérité dans la désignation des individus, mais aussi la manipulation des individus par une utilisation capitaliste de l'être humain. Selon Gérard-Marie Henry, les Owénistes prônent l'idée selon laquelle les jeunes femmes ne sont pas responsables de leur déviance, puisque celle-ci est créée, tout au long de leur vie, par des circonstances extérieures<sup>550</sup>. La philosophie environnementaliste met donc en exergue une loi de causalité entre le mode de vie des individus et leurs actions<sup>551</sup>. Dans cette conception, les filles perdues incarnent rien moins que les boucs-émissaires de la société industrielle et capitaliste de Glasgow.

En opposition au schéma de pensée capitaliste, R. Owen a à cœur d'élaborer au sein de sa communauté ouvrière idéale un système de gestion du personnel qui repose entièrement sur le bien-être de l'individu. Par la création des manufactures de New-Lanark, il entend prouver au patronat qu'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des ouvriers et des ouvrières constitue une

---

548 TAYLOR, Keith, *Political Ideas of the Utopian Socialists*, Londres : Routledge, 2006, p. 105.

549 « Little do the children of the present generation suspect the all-important truth for them to know, that the preceding generation has trained, educated, placed, employed, and governed them under the system so false and injurious to all, that when stripped of its tinsel covering, and when the true names are given to all things, it will be discovered that this system is based on the origin of evil, and is directly calculated to force [...] women to become fools and prostitutes. » OWEN, Robert, *The Life of Robert Owen: Volume 1*, Londres : Effingham Wilson Royal Exchange publisher, 1858, p. 25.

550 HENRY, Gérard-Marie, *Histoire de la pensée économique*, Paris : Armand Collin, 2009, p. 3.

551 ANDERSON, Amanda, *Tainted Souls and Painted Faces: The Rethoric of Fallenness in Victorian Literature*, Ithaca : Cornell University Press, 1989, p. 3.

solution évidente au problème de la déviance, et notamment de la déviance des femmes. Débarrassée de besoins matériels non comblés, la population féminine serait effectivement moins encline à se tourner vers la délinquance, l'intempérance ou encore la prostitution. Ainsi, selon R. Owen et ses partisans, les jeunes femmes ne sont pas vouées naturellement à endosser le rôle de filles perdues. Toutefois, c'est en déconstruisant l'image de la fille perdue telle que la conçoivent les Moralistes, vicieuse et démoniaque, que les Owénistes créent un nouveau personnage. Ils ancrent dans la pensée collective le stéréotype de l'adolescente victime, pauvre et conditionnée par l'environnement social.

Alors que la gestion des usines n'est plus entre les mains de R. Owen, au milieu du XIXe siècle, le concept de victimisation des jeunes déviantes perdure. Ses successeurs, Charles et Henry Walker, fils de son partenaire John Walker, s'appliquent avec ténacité à maintenir le mode de fonctionnement du village de New-Lanark, conformément à la vision owénienne. En 1851, ces usines textiles ne font plus partie des compagnies les plus productives de la *Central Belt*, mais elles conservent toutefois une influence importante sous des aspects économique et politique. La population du village atteint 1807 habitants, dont environ 1400 sont des travailleurs et 600 sont des personnes âgées et des enfants. Parmi les individus actifs, les usines embauchent en moyenne 500 apprentis par an. La majorité de ces apprentis sont des jeunes femmes<sup>552</sup>. À l'évidence, beaucoup d'entre elles sont issues des institutions de Glasgow, notamment du *Town Hospital (poorhouse)* ou encore de la *West Kirk Charity Workhouse*<sup>553</sup>. En outre, au sein de la communauté de New-Lanark, les ouvriers, les ouvrières et les apprentis travaillent en moyenne deux heures de moins par jour que les employés des autres usines textiles de Glasgow. Ce temps libéré leur permet de s'épanouir en pratiquant des activités de loisirs, telles que le sport ou encore la musique. Par ailleurs, les enfants et les adolescents disposent de plus de temps à consacrer à l'écriture, à la lecture et à l'apprentissage d'un métier<sup>554</sup>. Dans ce modèle idéal, le manque d'éducation, le chômage, l'immoralité et la stigmatisation n'ont donc pas leur place. En revanche, les jeunes femmes se doivent d'observer une discipline et d'adopter un comportement conformes aux attentes de la communauté.

### *B.1.2. L'éducation : un antidote à la fille perdue ?*

L'éducation et la formation professionnelle constituent les piliers centraux de la réforme

---

552 BUTT, John, KENNETH, Ponting, *Scottish Textile History*, Aberdeen : Aberdeen University Press, 1987, p. 145.

553 Il est difficile de déterminer avec certitude le nombre exacte d'apprentis envoyés à New-Lanark pour travailler le textile à cette période car certaines de ces institutions, telles que la West Kirk Charity Workhouse, n'ont pas d'archives. Pour certaines autres, les documents n'ont pas été conservés en totalité. TAYLOR, Keith, *op. cit.*, p.71.

554 TARHOUNY, Nina, *Les risques psychosociaux au travail*, Paris : L'Harmattan, 2020, pp. 33-34.

sociale owénienne, puisque pour ses défenseurs la jeunesse incarne l'avenir de la nation<sup>555</sup>. Bien que le système éducatif écossais soit reconnu par les autres pays comme un système avancé, et cela, dès le XVIIIe siècle<sup>556</sup>, le système éducatif de New-Lanark est quant à lui avant-gardiste. En effet, contrairement aux autres établissements scolaires de Glasgow, l'école de New-Lanark s'adresse à tous les membres de la communauté indépendamment de leur âge, de leur genre ou de leur fonction. De plus, ce n'est qu'à partir de l'âge de douze ans que les adolescents commencent le travail à plein temps. Au regard du temps de travail diminué, ces derniers peuvent donc continuer à assister aux cours les soirs en semaine ainsi que les dimanches<sup>557</sup>. Dans les années 1850, la communauté de New-Lanark emploie toujours deux professeurs indépendants, afin que l'école puisse être accessible durant la journée, et cela, six jours sur sept. Les enseignements dispensés aux filles et aux jeunes femmes sont similaires à bien des égards à ceux dispensés aux garçons et aux jeunes hommes. Dans les matières générales, à savoir les sciences naturelles, l'histoire, les mathématiques et l'éducation civique, ils reçoivent tous un enseignement commun, mais surtout, un enseignement en commun<sup>558</sup>. L'enseignement religieux est quant à lui un enseignement à part et non obligatoire. Enfin, l'apprentissage se déroule au sein même des usines. Les jeunes femmes apprennent donc les gestes et les techniques associés au métier de la filature, selon leurs choix et selon leurs capacités. En revanche, ces dernières sont tout de même formées, dès le plus jeune âge, aux rôles d'épouse et de femme au foyer par leur participation à des ateliers de couture, mais aussi de cuisine ou encore par le travail à la blanchisserie<sup>559</sup>.

Sur ce dernier point, le système éducatif de New-Lanark ne reçoit guère de critiques. Toutefois, bien que les filles et les adolescentes bénéficient d'un enseignement pratique différent, la mixité des classes lors de l'enseignement des matières générales est perçue par les nombreux détracteurs de la philosophie owénienne et de la pensée environnementaliste comme une aberration. Supposer qu'une jeune femme puisse être l'égale d'un jeune homme à la fois dans le cadre scolaire et sur le lieu de travail est une vision qui s'oppose largement à l'idéologie patriarcale tant présente au milieu du XIXe siècle à Glasgow<sup>560</sup>. De plus, les Moralistes ne peuvent concevoir les effets bénéfiques d'une éducation mixte et athée sur la limitation de la déviance féminine, puisqu'ils désignent le personnage de la fille perdue comme un être dépourvu de l'autonomie et de la

---

555 PUGLISI-KACZMAREK, Claire, « L'Utopie, Religion Rationnelle et Éducation selon Robert Owen », *Études Écossaises*, N°11, 2008, pp. 31-49 ; RUSSELL, Colin, *Who Made the Scottish Enlightenment? A Personal, Biographical and Analytical Enquiry*, Loomington : Xlibris, 2014, p. 169.

556 PUGLISI-KACZMAREK, Claire, *ibid.*, p. 31.

557 PODOMORE, Franck, *Robert Owen: Social Idealist*, Oakland : University of California Press, 1906, p. 47.

558 DONNACHIE, Ian, *Education in Robert Owen's New Society: The New Lanark Institute and Schools*, Glasgow : Tuckwell Press, 2000.

559 SIMEON, Ophélie, *De l'usine à l'utopie : New Lanark 1785-1825. Histoire d'un village ouvrier " modèle "*. Thèse de doctorat: Lyon 2, 2013.

560 FERGUSON, Thomas, *Children in Care and After*, Oxford : Oxford University Press, 1966, p. 21.

« cohérence » de l'homme, mais surtout, comme un être qui s'est écarté de la foi<sup>561</sup>. À l'inverse, les Environnementalistes pensent que l'immoralité de la fille perdue est aisément évitable ou corrigeable, à la fois par l'acquisition de connaissances générales et par l'intégration professionnelle. Cette pensée s'éloigne des critères qui définissent la société glasvégienne, ce qui confère aux Owénistes et aux Environnementalistes, une réputation d'hommes subversifs<sup>562</sup>.

C'est toutefois grâce à cet esprit subversif que ces derniers font entendre leur voix, promeuvent leurs idéaux et les diffusent au sein des différentes classes sociales. Mais l'engouement des premiers socialistes pour la lutte contre la déviance féminine et la pauvreté sert à l'évidence une cause plus grande, une cause politique. L. Mahood suggère que l'appropriation de ces questions publiques, notamment la prostitution, leur permettrait de s'attaquer aux causes réelles du mal à Glasgow qui, selon eux, n'est autre que la bourgeoisie corrompue<sup>563</sup>. En effet, les partisans du mouvement owénien utilisent l'exemple réussi de la communauté de New-Lanark, ainsi que l'image de la fille perdue, pour faire valoir leurs idées humanistes, mais surtout, pour exprimer leur opposition aux privilèges de la bourgeoisie. Nous pensons donc que cette expérience sociale ne constitue pas un modèle infallible et que les défenseurs de l'environnementalisme, bien que leur lutte puisse sembler légitime, manipulent, à l'image des Moralistes, le personnage de la fille perdue.

## **B.2. Conformisme et controverses**

### *B.2.1. Des communautés Célestes à la chute de la nouvelle Eve*

L'influence du concept d'utopie socialiste ne s'arrête pas aux frontières de Glasgow, mais elle s'étend au delà de la *Central Belt*. En Allemagne, le philosophe Karl Marx avoue s'en être grandement inspiré pour construire sa propre pensée, malgré ses critiques aiguisées envers les actions de R. Owen. En effet, K. Marx et lui partagent des principes communs, tels que la conviction d'une incidence de l'environnement industriel sur les comportements de l'Homme ou encore la volonté de rendre aux individus une autonomie face à la société capitaliste<sup>564</sup>. Toutefois, K. Marx porte une attention particulière à la position sociale élevée du réformateur<sup>565</sup>. Il souligne notamment le manque d'intérêt de R. Owen pour la lutte des classes, malgré un combat acharné

---

561 ANDERSON, Amanda, *op. cit.*, p. 198.

562 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 66.

563 *Ibid.*

564 MASON, David, *A Concise History of Modern Europe: Liberty, Equality, Solidarity*, Lanham : Rowman and Littlefield, 1966, p. 66.

565 MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *The Communist Manifesto*, Portland : The Floating Press, 2008, pp. 491-499.

pour adoucir les rivalités entre le monde ouvrier et le système capitaliste<sup>566</sup>. Nous remarquons, en outre, que R. Owen partage la méfiance des Libéraux envers l'implication des classes populaires dans la sphère politique, clamant leur manque de maturité<sup>567</sup>. Bien qu'il se dise être un homme du peuple, il ne reconnaît pourtant pas au peuple les capacités nécessaires pour prendre part aux affaires des classes dirigeantes. Créateur de la philosophie owénienne et initiateur du courant de pensée environnementaliste, R. Owen possède toutefois une réputation controversée.

Contrairement aux grands orateurs socialistes de la seconde moitié du XIXe siècle, tels que K. Marx ou Friedrich Engels, les Owénistes prônent une révolution sociale à la fois progressive et pacifiste. L'historien Edward Palmer Thomson affirme que R. Owen et ses partisans défendent un socialisme plus modéré que celui défendu par les deux philosophes. Il qualifie donc R. Owen, tel que le qualifie également K. Marx, de patron social<sup>568</sup>. C'est cette modération même qui pousse F. Engels, quelques années plus tard, à créer le concept de « socialisme utopique ». Selon lui, le progressisme d'Owen ne permet pas une transformation sociale rapide et durable de la société<sup>569</sup>. À la suite de son succès à New-Lanark, R. Owen réitère l'expérience en Amérique où il fonde la colonie de New-Harmony, laquelle se clôt par un échec. En 1876, F. Engels énonce alors, dans son œuvre *Socialisme Utopique et Socialisme Scientifique*, les trois facteurs qui selon lui sont responsables de cet insuccès : la prise de position du réformateur social en faveur de l'abolition de la propriété privée, son athéisme, mais également, et c'est ce qui nous intéresse ici, sa conception jugée idéaliste du mariage d'amour<sup>570</sup> et de l'égalité entre hommes et femmes<sup>571</sup>. F. Engels accuse donc ces théories « communistes » d'avoir mené R. Owen à l'échec<sup>572</sup>. Pour élaborer ce constat, F. Engels s'appuie, en partie, sur les propos que tient en 1856 Josiah Warren, l'un des associés de R. Owen à la communauté de New-Harmony :

Nous avons essayé toutes les formes concevables d'organisation et de gouvernance. Nous avons un monde en miniature. Nous avons rejoué la scène de la Révolution Française encore et encore avec pour résultat, nos cœurs désespérés plutôt que des cadavres...Il apparut que c'était la propre

---

566 FREDGE, Carola, *Employment Research and State Traditions: A Comparative History of Britain, Germany and the United-States*, Oxford : OUP Oxford, 2007, p. 157.

567 HARRISON, John, FLETCHER, Clews, *Robert Owen and the Owenites in Britain and America: The Quest for the New Moral World*, Londres : Routledge, 2009, p. 229.

568 LETHIELLEUX, Lætitia, BOESPFLUG, Magali, *Les coopératives : quelles réalités ? produire, commercer, consommer autrement*, Reims : EPURE Presse Universitaire de Reims, 2019, p. 102.

569 LEVITAS, Ruth, *The Concept of Utopia*, Bern : Peter Lang AG, 2010, pp. 28-30.

570 TAYLOR, Barbara, *Eve and the New Jerusalem: Socialism and Feminism in the Nineteenth Century*, Londres : Virago Press, 2016, p. 394.

571 ENGELS, Friedrich, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, Paris : Hachette BNF, 2018, p. 34.

572 « Il savait ce qui l'attendait s'il les attaquait: universelle mise au ban de la société officielle, perte de toute sa situation sociale. Mais il ne se laissa pas détourner de les attaquer sans ménagement, et il arriva ce qu'il avait prévu. Banni de la société officielle, enseveli sous la conspiration du silence de la presse, ruiné par ses expériences communistes manquées en Amérique ». (F. Engels, 1876). POULIN, Richard, *Les fondements du Marxisme*, Grenoble : Éditions Gléna, 1997, p. 57.

loi de la diversité, inhérente à la nature, qui nous avait conquis...nos « intérêts communs » étaient directement en guerre avec l'individualité des personnes et des circonstances, et avec l'instinct de survie<sup>573</sup>.

J. Warren met ici en lumière l'effondrement de la communauté de New-Harmony, mais il expose aussi l'idéalisme de la philosophie owénienne. Cet idéalisme, K. Marx et F. Engels le critiquent ardemment en qualifiant ironiquement ces expériences sociales d'« édition de poche de la *Nouvelle Jérusalem* »<sup>574</sup>. Cette désignation fait ici écho à l'épisode de *l'Apocalypse* de Saint Jean dans le Nouveau Testament. La *Nouvelle Jérusalem*, aussi appelée la *Jérusalem Céleste*, symbolise un lieu saint dans lequel la femme, libre, pure et sanctifiée, incarne Eve, la « mère de tous les hommes »<sup>575</sup>. Dans les communautés *Célestes* de R. Owen, la fille perdue émanerait donc d'une création de l'environnement social, aisément modelable, en personnage saint. Toutefois, les jeunes femmes demeurant dans ces sociétés en miniatures sont loin d'incarner cette image. À l'évidence, la personnalité de tout un chacun y est absorbée par l'identité communautaire et le conformisme se heurte à l'individualisme. Selon Krista Cowman, cet individualisme se traduit notamment par une différence notoire entre les idées prônées par les membres du mouvement owénien et leur mise en pratique<sup>576</sup>. Les femmes intégrées à ces communautés ouvrières idéales constatent qu'elles subissent une certaine forme de ségrégation, similaire à celle que subissent les femmes en dehors. Elles dénoncent notamment la division des genres dans la répartition de tâches ménagères. S'ajoutent à cela les initiatives personnelles des meneurs des communautés ouvrières, jugées quelques fois inappropriées. À la fin des années 1840, la démarche du meneur de la communauté anglaise, Manea Fen, est un exemple particulièrement révélateur. Ce dernier met en application son désir personnel d'initier les membres de sa communauté à une sexualité plus libre, ce qui déclenche un vif scandale au sein de la société victorienne et contribue à dissuader les femmes d'adhérer au concept communautaire<sup>577</sup>.

---

573 « *We had tried every conceivable form of organization and government. We had a world in miniature. We had enacted the French Revolution over again with despairing hearts instead of corpses as a result... It appeared that it was nature's own inherent law of diversity that had conquered us...our "united interests" were directly at war with the individualities of persons and circumstances and the instinct of self-preservation.* » Josia Warren, dans, SHERMER, Michael, *The Moral Arc, How Science Makes us Better People*, New-York :Henry Holt and Co., 2015, p. 398.

574 « *pockets edition of the New-Jerusalem* ».MASON, David, *op. cit.*, p. 66 : HAZLITT, William, *A New View of Society: Selected Writtings*, Londres : Ed. D. Wu, 1998, p. 92.

575 HAZLITT, William, *ibid.*

576 COWMAN, Krista, *Women in British Politics, c. 1689-1979*, New-York : Palgrave Macmillan, 2010, p. 32.

577 *Ibid.*

### B.2.2. L'ancrage d'un personnage : la victime

Si l'instauration de ces communautés ne perdure pas dans la seconde moitié du XIXe siècle, nous pensons que l'exemple de New-Lanark déclenche malgré tout une prise de conscience collective sur la condition ouvrière, mais surtout sur la condition féminine. En effet, les trois principales causes d'échec énoncées par F. Engels à ces tentatives dévoyées constituent le soubassement d'un courant de pensée qui exerce, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, une influence considérable sur la transformation de la perception des filles perdues. Plusieurs réformateurs sociaux s'inspirent effectivement de la philosophie owénienne pour semer les graines d'une restructuration sociale. Tel est le cas du Glasvégien Alexander Campbell, ancien associé de R. Owen, qui devient missionnaire social à partir des années 1840 et se consacre pleinement à la cause environnementaliste. Pendant plus de vingt ans, A. Campbell œuvre pour l'évolution de la condition féminine à travers des missions en Angleterre et en Écosse. En 1856, il s'installe définitivement à Glasgow et accepte le poste de journaliste au quotidien socialiste *The Glasgow Sentinel*. Personnage emblématique de la ville, il est reconnu principalement pour son opposition à la loi britannique *Master and Servant Act*<sup>578</sup>. A. Campbell s'insurge contre le manque d'impartialité dans l'application de cette loi en défaveur des jeunes femmes et entreprend donc de mener une campagne de réformes. Par ailleurs il dénonce, à l'image de R. Owen, l'influence négative de la religion sur l'institution du mariage, source d'oppression des femmes<sup>579</sup>. Selon lui, les jeunes femmes ne devraient pas être contraintes de s'engager dans une union qui, bien que sacralisée, fait très souvent l'objet d'un arrangement tacite entre plusieurs parties. Elles devraient, au contraire, avoir la possibilité de choisir leurs partenaires. Il souligne également l'inutilité de publier des bans et dénonce la futilité des cérémonies religieuses<sup>580</sup>. En somme, il prône un accord oralisé et consentant entre époux et épouses et contribue à alimenter le débat sur les origines de la déviance féminine.

En 1867, A. Campbell s'engage finalement aux côtés des féministes dans la lutte en faveur du droit de vote des femmes<sup>581</sup>. Au début de la seconde moitié du XIXe siècle, le courant féministe est peu présent à Glasgow. L'influence de la pensée environnementaliste s'étend toutefois à une échelle internationale. En effet, nous constatons que, les actions des militantes qui s'inspirent du discours de R. Owen se développent au-delà des frontières de la ville. L'écossaise Frances Wright, féministe et abolitionniste, déclare s'être inspirée du réformateur social et de son travail à New-

---

578 WARD, John, FRASER, Hamish, *Workers and Employers*, Basingstoke : The Macmillan Press LTD, 1980, p. 79.

579 WILLIAMS, Chris, THOMPSON, Noel, *Robert Owen and his Legacy*, Cardiff : Cardiff, University of Wales Press, 2011, p. 177.

580 TAYLOR, Barbara, *op. cit.*, p. 394.

581 LYNCH, Michael, *The Oxford Companion to Scottish History*, Oxford : Oxford University Press, 2001, p. 64.

Lanark pour fonder sa propre communauté dans le Tennessee<sup>582</sup>. La polonaise Ernestine Rose, dite première féministe américaine, exporte elle-aussi la pensée environmentaliste à New-York. Son combat contre l'oppression des femmes puise ses origines dans ses nombreuses rencontres avec R. Owen à Londres, dans les années 1850<sup>583</sup>. Un aspect particulier de la philosophie owénienne évolue toutefois au sein de la ville de Glasgow, : l'éducation des femmes. Bien qu'étant de confession catholique et affirmant être en profond désaccord avec l'athéisme de R. Owen, le Glasvégien David Stow s'inspire du système éducatif mis en place à New-Lanark pour créer la première école pour instituteurs d'Écosse, la *Dundas Vale School*, située dans le quartier de Cowcaddens<sup>584</sup>. Convaincu que l'éducation de la classe populaire pourrait améliorer la société glasvégienne, D. Stow s'emploie donc à instaurer un système éducatif qui s'adresse à tous types de profils et notamment aux jeunes femmes issues des quartiers les plus défavorisés de la ville<sup>585</sup>.

Au milieu du XIXe siècle, l'utopie owénienne est toujours bien présente dans la pensée des réformateurs sociaux à Glasgow, mais elle se présente désormais sous la forme d'une réflexion sur l'environnement social et professionnel. La création de la communauté de New-Lanark est en ce sens très importante, de même que R. Owen, « Père fondateur du socialisme britannique »<sup>586</sup>, constitue tout au long de la deuxième moitié du XIXe siècle une source d'inspiration non seulement pour les réformateurs sociaux glasvégiens, mais aussi pour les féministes<sup>587</sup>. En 1872, l'homme politique français Martin Nadau souligne avec éloquence l'influence de R. Owen sur les réformes sociales mises en place durant la période victorienne:

Il ne faudrait pas croire que l'influence de M. Owen ait cessé dès cette époque. Ses disciples ont été à la tête de toutes les grandes réformes que notre siècle a mené de front. À ce grand citoyen revient l'honneur d'avoir posé la formule de l'avenir. En cherchant à établir le même milieu social pour rendre par la communauté de travail, de vie et d'éducation, les hommes bons, juste et heureux, Owen allait faire- faire un pas immense aux idées modernes<sup>588</sup>.

Dans les années 1850, la fille perdue devient donc une idée moderne, le stéréotype de la victime des hommes et de la société, mais surtout, la clef de voûte du courant de pensée

---

582 SPENDER, Dale, KRAMARAE, Chris, *Routledge International Encyclopedia of Women: Global Women's Issues and Knowledge*, New-York : Routledge, 2000, p. 801.

583 SHULEVITZ, Judith, « Ernestine Rose, première féministe américaine », *Books*, n° 103, décembre 2019/janvier 2020.

584 MACGREGOR, Georges, *The History of Glasgow from the Earliest Period to the Present Time*, Glasgow : Thomas D. Morrison Ed., 1881, p. 428.

585 HAMILTON, Susan, SCHROEDER, Janice, *Nineteenth Century British Women's Education 1840-1900: Women as Educators, Arguments and Experiences*, Londres : Routledge, 2007, p. 74.

586 MANALE, Margaret, *Le patrimoine industriel : entre mémoire des lieux et marketing de la mémoire*, Paris : L'Harmattan, 2014, p. 27.

587 DEHEM, Roger, *Histoire de la pensée économique : des Mercantilistes à Keynes*, Paris : Bordas Éditions, 1993, p. 219.

588 NADAUD, Martin, *Histoire des classes ouvrières en Angleterre*, Paris : Ed. Lachaud, 1872, p. 107.



environnementaliste. Principalement reconnue à travers le phénomène de la prostitution, cette dernière occupe également la position de victime collatérale de la volonté bourgeoise de réformer la société glasvégienne. Personnage emblématique de l'industrialisation et de ses conséquences, sa réputation transperce, *in fine*, les murs opaques de la sphère politique.

### **C. Les filles perdues : les marionnettes de William E. Gladstone ?**

L'image de la fille perdue dans le monde politique ne résulte ni d'une innovation, ni d'un processus de construction. Elle constitue un sujet de débat que les acteurs politiques empruntent aux deux courants de pensée environnementaliste et moraliste, afin de donner du poids aux partis politiques auxquels ils adhèrent. Tout au long du XIXe siècle, le climat politique britannique s'inscrit dans une alternance prononcée entre la tendance libérale et la tendance conservatrice. Quelques mois après les élections législatives de 1852, une coalition se forme au sein du parlement britannique, menée par le Premier ministre écossais et conservateur Lord Aberdeen, de son vrai nom George Hamilton Gordon. En Écosse, le Parti Conservateur obtient une majorité en zone rurale face au Parti Libéral qui, lui, est incontestablement soutenu par la population des zones urbaines. Le découpage des résultats électoraux est alors calqué sur l'espace géographique<sup>589</sup>. La ville de Glasgow poursuit ce même schéma et se développe dans un climat politique vivement marqué par le libéralisme<sup>590</sup>.

Toutefois, la frontière idéologique est ténue entre ces deux courants politiques –libéralisme, conservatisme–. Julien Vincent suggère qu'il serait réducteur de considérer la pensée libérale comme exclusivement tournée vers « la théorie économique » et la pensée conservatrice comme orientée, uniquement, vers les sciences humaines<sup>591</sup>. En effet, nous constatons que dans la seconde moitié du XIXe siècle, ces deux mouvements politiques se réunissent autour d'un désir commun d'élévation économique et sociale. Leurs discours s'imprègnent dès lors d'idées réformatrices portant sur de multiples thématiques, telles que l'accès au libre échange ou encore l'amélioration de la qualité et du niveau de vie des individus au sein de la société victorienne. Ainsi, au tournant des années 1850, la criminalité, l'intempérance et bien évidemment la déviance féminine, apparaissent de façon récurrente comme des thèmes inscrits dans l'agenda politique.

---

589 AGNEW, John, *Place and Politics: The Geographical Mediation of State and Society*, Londres : Routledge, 2014, p. 144.

590 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.* ; DURIE, Bruce, *Bloody Scottish History: Glasgow*, Cheltenham : The History Place, 2012 ; DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation, op. cit.* ; MEIGHAN, Michael, *op. cit.*, p. 28.

591 VINCENT Julien, « Industrialisation et isme au XIXe siècle : nouvelles approches de l'histoire économique britannique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, vol. 37, 2008, p. 87.

## C.1. Les filles perdues dans la politique de William Ewart Gladstone

### C.1.1. La prostituée ou le fardeau de W. E. Gladstone

La perception de la déviance féminine dans l'univers politique est une perception mouvante et marginaliste, qui se balance entre un jugement moraliste stricte et un jugement environnementaliste plus modéré. Ce balancement idéologique est principalement mis en lumière au travers du discours de l'homme politique William Ewart Gladstone. Nous choisissons donc ici d'exposer son exemple afin de démontrer que les stéréotypes de la fille perdue *coupable* et de la fille perdue *victime* sont largement répandus à Glasgow, mais aussi que ces derniers sont également utilisés à des fins de manipulation politique. En 1852, W. E. Gladstone intègre le gouvernement de Lord Aberdeen, en tant que chancelier de l'Échiquier, avant d'accéder au poste de Premier ministre, qu'il occupe quatre fois entre 1868 et 1894<sup>592</sup>. Anglais de naissance mais né de parents écossais, W. E. Gladstone ne reconnaît ses origines que très tard<sup>593</sup>. Toutefois, au sein de la société glasvégienne, il représente dès les années 1850, une figure politique influente<sup>594</sup>. Sa notoriété lui confère une légitimité importante aux yeux des réformateurs sociaux de Glasgow, comme Robert Stewart, maire de 1851 à 1854 ou encore William Davy, conseiller au département du droit pénal<sup>595</sup>.

La question des filles perdues est la clef de voûte qui soutient et forge la carrière politique de W. E. Gladstone. En effet, son combat pour la réhabilitation des jeunes femmes déviantes façonne sa manière de percevoir la féminité tout au long de sa carrière d'homme politique et de réformateur social. Selon lui, la fille perdue n'est autre que le principal « fardeau de [son] âme »<sup>596</sup>. Anthony West propose une analyse exhaustive du discours de W. E. Gladstone dans un article consacré à l'intérêt de l'homme politique pour la prostitution<sup>597</sup>. Tout d'abord, il est important de souligner qu'à l'image de l'opinion publique glasvégienne, W. E. Gladstone ne distingue pas les filles perdues des prostituées. Pour l'homme politique, le terme fille perdue s'applique à l'évidence à toute jeune femme dont la déviance se caractérise par une sexualité active et immorale. Néanmoins, il divise le groupe des prostituées en deux catégories<sup>598</sup>. La première catégorie se compose de jeunes femmes

---

592 MORLEY, John, *The Life of William Ewart Gladstone*, Cambridge : Cambridge University Press, 2011, pp. 18-41, 616-631.

593 BEBBINGTON, David, *William Ewart Gladstone: Faith and Politics in Victorian Britain*, Jefferson : Wm. B. Erdmans Publishing Co, 1993, p. 21.

594 PARTIDGE, Michael, *Gladstone*, New-York : Routledge, 2003, p. 7.

595 Parliamentary Papers, « Journal of the House of Lords », vol. 10, n° 2, 1851, p. 45. Londres : Archives parlementaires. HL/PO/JO/49.

596 « *burden of my soul* ». WALKOWITZ, Judith, R, *op. cit.*, p. 32.

597 WEST, Anthony, « Gladstone's Prostitutes », *The New Yorker Review of Books*, 6 octobre 1966.

598 *Ibid.*

enclines à se prostituer à cause de conditions de vie difficiles et d'un salaire trop bas. A. West désigne notamment ces dernières comme des « prostituées involontaires »<sup>599</sup>. La seconde catégorie est constituée, quant à elle, de jeunes femmes qui, malgré leur volonté première d'intégrer le milieu de la prostitution, souhaitent se repentir. W. E. Gladstone considère donc que les filles perdues sont à la foi des victimes de la société industrielle et des victimes de leur propre nature perverse. L'homme politique adhère ainsi au courant de pensée moraliste et au courant de pensée environnementaliste.

Par ailleurs, la victimisation des filles perdues apparaît dans les pratiques discursives des hommes politiques au cours de la seconde moitié du XIXe siècle à travers le prisme des bouleversements socio-économiques qui se produisent dans les grandes métropoles industrielles<sup>600</sup>. En effet, l'intérêt croissant que portent les réformateurs sociaux aux causes et aux conséquences de la misère sociale projette la déviance féminine sur le devant de la scène politique<sup>601</sup>. En outre, Lynda Nead remarque une utilisation motivée de la victimisation des jeunes femmes par les orateurs issus des classes dirigeantes. Elle explique : « Les conséquences de la déviance féminine pouvaient être contenues et contrôlées en construisant la prostituée comme un objet à prendre en pitié, une victime nécessitant la réhabilitation, et la charité <sup>602</sup>. » L'historienne met ici en lumière l'objectivation des jeunes femmes déviantes, à dessein de régulation et de contrôle social. En plaçant ces dernières en position de victimes, le discours politique donne donc peu de poids à leur opposition à l'autorité, puisque cette autorité est dite protectrice<sup>603</sup>.

### *C.1.2. Des poupées sans voix et un ventriloque éloquent*

Michel Foucault affirme que le discours dominant à l'époque victorienne se concentre sur la représentation des individus et non pas sur leurs actes. Par conséquent, la fille perdue n'est pas caractérisée par ses actes mais par son caractère déviant. Dès lors, dans le discours politique, elle devient une prostituée, une fille dévergondée ou encore, une perverse<sup>604</sup>. Elle incarne un personnage à part entière, une victime muette que l'Homme doit réhabiliter et gracier<sup>605</sup>. W. E. Gladstone se laisse porter par cette tendance à la victimisation. Dès le début de sa carrière, il accorde aux filles perdues une place privilégiée dans le discours politique à travers sa propre voix, celle d'un homme

---

599 « *involuntary prostitutes* ». *Ibid.*

600 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 5.

601 EPSTEIN-NORD, Deborah, *Walking the victorian streets: Women, Rerepresentation and the City*, New-York : Cornell University Press, 1995, p. 73.

602 NEAD, *op. cit.*, p. 139.

603 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 59.

604 FOUCAULT, Michel, *The History of Sexuality, op. cit.*, p. 43.

605 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 9.

politique influent, celle d'un bourgeois. En outre, selon Nina Auerbach, la fille perdue est un personnage muet, puisque sa voix n'est entendue qu'à travers celles des hommes<sup>606</sup>. Cela montre bien que la déviance féminine dans le discours politique des années 1850 est avant tout un discours masculin, porté par les classes dirigeantes.

Bien qu'inhérente au discours réformiste de l'homme politique, la victimisation des jeunes femmes et leur mutisme sont notamment diffusés par ses publications. Helléniste et féru de littérature et de poésie, W. E. Gladstone poursuit, parallèlement à sa carrière d'homme politique, une carrière d'homme de lettres. Nous remarquons en effet qu'entre 1840 et 1875, il partage sa perception de la déviance féminine avec ses lecteurs et ses auditeurs par ses discours sociaux-politiques, par la publication de critiques littéraires, mais également par son engagement auprès d'auteurs. En 1990, l'analyse critique d'un roman de Fyodor Dostoïevski produite par Jeremy Tambling, met particulièrement en lumière la contribution moraliste de W. E. Gladstone à la publication de l'ouvrage. Dans la deuxième partie de ce roman politique, intitulé *Mémoires Écrites dans un Souterrain*, sont décrits la rencontre et les échanges entre un homme et une prostituée nommée Lisa. Cette seconde partie débute par une épigraphe. Il s'agit de l'extrait d'un poème de Nikolaï Nekrassov, intitulé *When from the Darkness of Delusion* et publié en 1846<sup>607</sup>. Dans cet exorde, le narrateur dénigre et rabaisse la prostituée en lui soutirant la confession de sa perversité. Submergée par la honte, la jeune femme se cache le visage et se met à pleurer.

Lorsque les éditions *Penguin* publient le roman dans sa version anglaise en 1864, certains fragments de vers sont passés sous silence. Par conséquent, la traduction modifie le sens du poème et donne corps à la voix d'un confesseur bienveillant, à l'image du discours de W. E. Gladstone. Dès lors, la prostituée apparaît comme une victime, non pas du narrateur, mais de sa propre profession<sup>608</sup>. J. Tambling suggère que cette omission puise sa motivation dans le besoin de taire la voix narrative de la jeune femme pour donner corps à celle du narrateur masculin :

---

606 AUERBACH, Nina, « The Rise of the Fallen Woman », *Nineteenth Century Fiction*, Vol. 35, n° 1, juin 1980, p. 29.

607 LODGE, Kristen, *Notes from the Underground*, Ontario : Broadview Press, 2014, p. 1.

« When from out of error's darkness

With a word both sure and ardent

I had drawn the fallen soul,

And you, filled with deepest torment,

Cursed the vice that had ensnared you

And so doing wrung your hands;

When, punishing with recollection

Forgetful conscience, you then told

The tale of all that went before me,

And suddenly you hid your face

In trembling hands and, filled with horror,

Filled with shame, dissolved in tears,

Indignant as you were, and shaken. »

608 TAMBLING, Jeremy, *Confession: Sexuality, Sin, The Subject*, Manchester : Manchester University Press, 1990, p. 169.

La fille perdue est codifiée dans le discours déjà dominant de l'homme. Sa confession renvoie donc à une idéologie masculine d'autosuffisance et de dépendance féminine. Elle n'a pas la possibilité de produire sa propre narration puisque cela pourrait lui donner le contrôle<sup>609</sup>.

Le discours de W. E. Gladstone est ainsi pourvu d'une logique de bonne moralité, mais surtout de ce que Corinne Gobin appelle le « pouvoir responsable »<sup>610</sup>. L'homme politique utilise en effet la légitimité de sa position, son pouvoir, pour exposer à son auditoire le thème de son choix, comme la question des dangers de la déviance féminine. Puis, parce qu'il estime qu'il est de sa responsabilité de traiter jusqu'au bout le problème soulevé, il en propose une solution, à savoir la façon appropriée de réhabiliter les filles perdues. Néanmoins, les divergences entre sa notoriété et ses actions suscitent la critique de l'Opposition et du pouvoir médiatique. Des limites apparaissent à la légitimité de son discours et alimentant d'autres discours aux tons plus négatifs sur la déviance féminine. Bien qu'à travers son éloquence W. E. Gladstone victimise les jeunes femmes déviantes et prône leur réhabilitation, les actions qu'il entreprend auprès d'elles sont sources de sarcasmes et accusées d'être de la propagande.

## C.2. La fille perdue : un instrument politique à double tranchant

### C.2.1. Hommes politiques et réformateurs sociaux : alliés de circonstance

En 1968, certains aspects de la carrière et de la pensée de l'homme politique sont finalement rendus publics par l'édition progressive de son journal intime par l'historien Henry Colin Grey Matthew.<sup>611</sup> Dans ce journal, composé de quatorze volumes et dont l'écriture débute en 1840, W. E. Gladstone révèle de nombreux détails sur sa carrière et sur sa vie privée. En outre, il fait référence dans plusieurs volumes à ce qu'il désigne comme son « travail de réhabilitation » (*rescue work*)<sup>612</sup>. Ce travail, en marge de sa vie politique, consiste à dialoguer avec des prostituées, plusieurs nuits par semaines, dans les rues de villes telles que Londres et Brighton, afin de les réinsérer dans la société *via* l'emploi, le mariage ou l'immigration.

---

609 « *The fallen woman is encoded within the already dominant discourse of the male, and her confession thus backs up a masculine ideology of self-sufficiency and female dependence. She has no chance of giving her own narrative, which might give her some control.* » *Ibid.*

610 GOBIN, Corinne, « Des Principales Caractéristiques du Discours Politique Contemporain », *Semen*, n°30, 2011, pp. 169- 186. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/semn.9018> ]. Consulté le 10 décembre 2019.

611 BEALES, Derek, « Gladstone and his Diary: 'Myself, the Worst of All Interlocutors' », *The History Journal*, vol. 5, n° 2, Cambridge : Cambridge University Press, 1982, pp. 463-469.

612 GLADSTONE, Willam, Ewart, *The Gladstone Diaries: Volume 10: January 1881-June 1883*, Oxford : Oup Edition, 1990, p. clxxxvi.

Pour W. E. Gladstone, courtiser le mal relève pourtant du défi<sup>613</sup>. C. Matthew affirme en effet que les années 1850 à 1860 correspondent à une période difficile dans la vie privée de l'homme politique. Il éprouve une honte profonde et un important dégoût de lui-même, en raison de ses problèmes sexuels et de son intérêt pour la littérature pornographique<sup>614</sup>. Nous remarquons notamment que cette période coïncide avec l'intensification de son implication dans le « travail de réhabilitation »<sup>615</sup>. Entre autres, W. E. Gladstone participe financièrement à la pérennisation de foyers d'accueil pour les filles perdues<sup>616</sup>. Il s'agit tout d'abord d'un acte de charité émergeant de son engagement auprès du Mouvement d'Oxford<sup>617</sup>. Ce mouvement religieux, mené par l'anglais John Keble, impliqués dans les activités religieuses, est connu également sous le nom de *Tractarian Movement*. Rejeté par les Libéraux, il apparaît dans les années 1830 à Oxford et prône la renaissance d'un catholicisme anglican, aux valeurs morales rigoureuses<sup>618</sup>. W. E. Gladstone applique les principes de ce mouvement dans son combat contre la déviance féminine, qu'il débute en 1849 et qu'il poursuit pendant plus de trente ans<sup>619</sup>. Afin de concilier son devoir religieux et son intérêt pour les filles perdues, il promet donc la création ou la pérennisation d'institutions visant à réhabiliter les jeunes femmes, dont les comportements sont jugés non-conformes aux attentes de la société<sup>620</sup>. Dès lors, son engagement religieux affecte sa réputation d'homme politique, malgré son désir de séparer sa carrière de ses activités nocturnes.

Sur cinquante institutions en activité au sein de la ville de Londres en 1850, vingt-et-une sont spécialisées sur l'accueil de filles perdues. En Écosse, il en existe plus de soixante-dix, dont une vingtaine à Glasgow.<sup>621</sup> Le discours et l'engagement de W. E. Gladstone dans la cause des filles perdues influence tout particulièrement les réformateurs sociaux de Glasgow. En 1859, J. Bryce, directeur du *Magdalene Asylum*, se prononce en faveur de la création de la nouvelle Institution *Magdalene*. Puis s'ensuit la restructuration de l'Institution *Magdalene* d'Édimbourg. La restructuration de ces institutions se base sur la conception des institutions londoniennes, prônée par W. E. Gladstone. En outre, en 2012, Christine Kelly suggère, dans sa thèse sur la naissance de la justice pour mineurs, que les soutiens politiques sont nécessaires aux réformateurs sociaux pour réaliser leur désir de faire évoluer la société<sup>622</sup>. Nous pensons que c'est tout particulièrement le cas à

---

613 *Ibid.*, p. 25.

614 *Ibid.*

615 ISBA, Anne, *Gladstone and Women*, Londres : Hambledon Continuum, 2006, p. 104.

616 *Ibid.*

617 MATHEW, Henry, Gray, Collin, *Gladstone 1809-1898*, Oxford : Clarendon Press, 1995, p. 90.

618 BROWN, Stewart, NOCKLES, Peter, Benedict, *The Oxford Movement: Europe and the Wider World 1830-1930*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012, pp. 4, 16, 249.

619 ISBA, Anne, *op. cit.*, p. 105.

620 *Ibid.*, p. 104.

621 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 75.

622 KELLY, Christine, *Juvenile Justice in Victorian Scotland*, Thèse de doctorat : Glasgow, 2012.

Glasgow, puisque l'adhésion de J. Bryce à la politique du gouvernement apporte une contribution financière de la part de la municipalité, nécessaire à la création de l'Institution *Magdalene*<sup>623</sup>. En outre, la restructuration de cet établissement d'accueil pour les filles perdues a pour principal objectif de réduire le coût de leur prise en charge<sup>624</sup>. La victimisation des jeunes femmes déviantes dans le discours politique joue donc un double rôle. D'une part, cela permet aux réformateurs sociaux d'augmenter la capacité d'accueil des institutions qui prennent en charge les filles perdues, par un soutien financier de la part des instances politiques. D'autre part, cette victimisation permet de pointer du doigt la cause réelle de la déviance féminine à Glasgow, à savoir l'environnement industriel délétère, dans lequel évoluent les jeunes femmes *vulnérables*.

### C.2.2. Déviance féminine et scandales politiques

Dès les années 1850, les actions entreprises par W. E. Gladstone auprès des filles perdues sont sans nul doute exposées aux yeux de la société glasvégienne. En 1853, il subit notamment le chantage d'un citoyen écossais nommé Wilson qui, témoin de la rencontre tardive entre l'homme politique et deux prostituées, menace de le calomnier auprès du quotidien libéral glasvégien, *The Morning Herald*<sup>625</sup>. Selon C. Matthew, W. E. Gladstone ne fait pas grand cas de cet incident et Wilson est appréhendé par la police. Toutefois, l'affaire n'est pas traduite en justice, afin d'éviter un scandale sexuel<sup>626</sup>. Ce type d'affaire constitue un exemple révélateur de la manière dont la presse s'approprie régulièrement et insidieusement des détails de la vie privée de W. E. Gladstone, pour les introduire ensuite dans le déluge des faits divers<sup>627</sup>. Ce faisant, le pouvoir médiatique déstabilise et influence l'opinion publique à l'égard de la personnalité et du discours de l'homme politique. Selon Andrew Blake, la presse permet ainsi aux citoyens de jauger la légitimité du discours politique, en particulier lors des périodes d'élection<sup>628</sup>. L'image populaire de W. E. Gladstone est donc forgée par la presse et l'opinion publique, à l'image des filles perdues, et varie selon la tendance politique vers laquelle se tournent les journaux qui la diffusent<sup>629</sup>. Les Conservateurs lui reconnaissent ses qualités environnementalistes, à savoir sa droiture d'esprit, ses convictions progressistes et sa proximité avec

---

623 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 106.

624 *Ibid.*

625 SHANNON, Richard, *Gladstone, God and Politics*, New-York : Continuum, 2007, p. 88.

626 « *Gladstone met the threat with resolute indifference, exposing it to the police and the courts without hesitation. [...] Despite his awareness both of spiritual danger and lack of success, the work continued.* » MATHEW, Henry, Colin, Gray, *op. cit.*, p. 92.

627 FISHER, Trevor, « Sex and Mr. Gladstone », *History Today*, vol. 48, mai 1998. [En ligne : <https://www.historytoday.com/archive/sex-and-mr-gladstone>]. Consulté le 20 novembre 2019.

628 BLAKE, Andrew, « Political Journalism Represented by Headline News: Canadian Public and Commercial Media Compared », *Revue Canadienne de Science Politique*, vol. 46, n°2, juin 2013, p. 455. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/43298263>]. Consulté le 16 novembre 2019.

629 JAGGER, John, Peter, *Gladstone*, Londres : Hambledon Press, 1998, pp. 44-48.

le peuple et les plus démunis. À l'inverse, l'Opposition considère W. E. Gladstone comme une figure politique influente, mais néanmoins éloignée de l'univers mondain et surtout tiraillée par ses désirs moralistes<sup>630</sup>. Ainsi, quelles qu'en soient les perceptions –moralistes ou environnementalistes–, le discours de l'homme politique est associé, dans la conscience collective, à son « travail de réhabilitation »<sup>631</sup>.

Nous pouvons donc affirmer que la victimisation des filles perdues, telle que défendue par W. E. Gladstone, alimente la mise en scène rhétorique des débats politiques. Henry Labouchère, journaliste de l'Opposition, suggère que cette victimisation est ambivalente et s'apparente à une ineptie. Il affirme en effet que W. E. Gladstone apporterait uniquement son aide aux prostituées à l'apparence soignée et qu'il délaisserait celles dont la beauté ne correspondrait pas aux critères de l'époque<sup>632</sup>. La véracité des propos du journaliste est toutefois difficilement démontrable, compte-tenu du fait que les informations relatives aux activités de W. E. Gladstone se trouvent dans son propre journal intime. Néanmoins, ces commentaires contribuent à véhiculer une image négative du personnage politique et discrédite son implication auprès des filles perdues. Cette dévalorisation de la lutte environnementaliste et moraliste contre la déviance féminine est immortalisée, en outre, par une réplique du principal adversaire politique de W. E. Gladstone, Benjamin Disraeli : « Quand vous sortez secourir les filles perdues, voudriez-vous me faire le plaisir d'en garder une pour moi? »<sup>633</sup>. Par ailleurs, le 25 avril 1848, lors d'un dîner à Londres avec ses pairs, Ralph Waldo Emerson et Charles Dickens, l'écrivain écossais Thomas Carlyle constate un esprit libertin dans le discours parlementaire ainsi que le « manque de retenue universel » des hommes sur le sujet de la prostitution, et cela au sein même de la Chambre des Communes<sup>634</sup>. La question de la déviance féminine s'apparente donc à un instrument des débats politiques, puisqu'elle est traitée par l'ensemble des acteurs politiques. Tantôt victime de la misère et de la rue, tantôt coupable de sa nature perverse, la fille perdue incarne ainsi la marionnette des Conservateurs et des Libéraux.

## **Conclusion : la fille perdue : entre culpabilité et innocence**

Coupables ou victimes, les filles perdues n'incarnent pas un stéréotype unique, mais deux stéréotypes opposés. Elles sont à la fois le reflet victimaire et le reflet criminel du miroir social de Glasgow. L'antagonisme de ces deux représentations est ici fort de sens. Diffusés par les Moralistes

---

630 ISBA, Anne, *op. cit.* p.105.

631 JAGGER, John, Peter, *op. cit.*, p. 177.

632 MASON, Roger, *Disraeli v Gladstone: Westminster's Most Bitter Freud*, Charleston : Fonthill Media, 2020, p. 156.

633 « *When you are out saving fallen women, would you be so kind as to save one for me?* » CAWTHORNE, Nigel, *The Sex Secrets of the Old England: A Saucy Compendium of our Passionate Past*, Londres : Piaktus, 2009, p. 142.

634 « *universal incontinence* ». WALKOWITZ, Judith, R., *op. cit.*, p. 70.



et les Environmentalistes, ces deux stéréotypes mettent en lumière l'évolution des modes de pensée au sein d'une société soumise aux changements socio-économiques brutaux liés à l'industrialisation. En effet, les jeunes femmes déviantes incarnent des personnages mis en scène par les défenseurs de deux modes de pensée opposés : les conservateurs, partisans d'un monde figé dans la moralité et les progressistes, partisans d'un monde émergent, orienté vers l'avenir et qui, petit à petit, posent les fondations de la société contemporaine britannique.

Dans cette configuration sociale, les acteurs à l'origine du processus de catégorisation des jeunes femmes déviantes jouent un rôle déterminant dans le conditionnement de l'opinion publique. En effet, par voie de conséquence, les origines sociales élevées de ces penseurs légitiment leurs discours et leur renommée contribue à la médiatisation de leurs actions. Portée et diffusée par des orateurs influents tels que R. Wardlaw, W. Tait ou encore R. Owen, l'image controversée des filles perdues se transforme peu à peu en un repère social. Au sein d'une société en pleine mutation, dans laquelle les individus subissent les conséquences de l'industrialisation et aspirent à la stabilité sociale, le personnage de la jeune femme déviante, qu'elle soit victime ou coupable, constitue donc l'exutoire à la peur et à la frustration des Glasvégiens.

En réponse aux doutes et aux craintes de la société victorienne, le monde politique s'approprie finalement la question de la déviance féminine et donne corps à l'existence de ces stéréotypes. Bien qu'à la fin des années 1850 l'intérêt que portent les hommes politiques aux filles perdues témoigne clairement de la lutte entre le Parti Conservateur et le Parti Libéral, les personnages de la jeune femme victime et de la jeune femme coupable s'ancrent alors dans la pensée collective. La fille perdue n'est donc plus une simple déviante sexuelle. Elle constitue un problème social, que les institutions et les classes dirigeantes vont tenter de résoudre par l'instauration du Système de Glasgow.

## **Partie II. Le Système de Glasgow : l'émergence d'un nouveau système de contrôle social**



Les années 1860 à 1880 constituent une période clef dans l'histoire industrielle de Glasgow, tant par la croissance économique de la ville que par les bouleversements sociaux qui en découlent. Afin de comprendre les mécanismes qui agissent sur l'émergence du Système de Glasgow, il est important tout d'abord de porter notre attention sur le contexte économique. Durant cette période en particulier, la ville subit des mutations économiques majeures, qui la propulsent sur le devant du marché international. En effet, la prédominance de l'ingénierie et de l'industrie sidérurgique renforce la capacité de production des entreprises. À l'inverse, l'industrie textile décline définitivement. La ville fait le premier pas vers l'essor des chantiers navals et de la construction ferroviaire (annexes : doc. 7). S'ajoutent à cela l'expansion des voies de communication et le perfectionnement des moyens de transport, qui facilitent grandement le commerce et les exportations à l'étranger<sup>1</sup>. Toutefois, les Glasvégiens abordent avec fébrilité le tournant vers la modernisation. Tandis que la ville perd le monopôle de l'industrie textile, l'essor du capitalisme mondial rend le marché de plus en plus compétitif<sup>2</sup>. L'économie glasvégienne reste donc fragile. Elle est ponctuée par des vagues de chômage, qui touchent notamment les femmes, les adolescents et les ouvriers non qualifiés, mais aussi par un enrichissement des classes moyennes comparativement plus faible que dans les autres villes des bassins industriels britanniques<sup>3</sup>. Stabiliser l'économie de la ville pour continuer à prospérer devient dès lors un défi pour les classes dirigeantes et constitue le point de départ d'une volonté généralisée d'anéantir les entraves à la prospérité de Glasgow.

Dans les années 1860, ces entraves sont communément reconnues comme étant de nature sociale. Il s'agit tout particulièrement de problèmes comme le chômage, l'intempérance, la délinquance, la criminalité et par dessus tout la prostitution. Puisque traiter chacun de ces problèmes de façon indépendante relève de la gageure, les classes dirigeantes attribuent alors aux jeunes femmes dites déviantes la responsabilité de l'immoralité à Glasgow. Les filles perdues sont dès lors désignées sans aucune distinction comme des prostituées. Afin d'éviter tout amalgame, nous continuerons toutefois dans cette seconde partie à nommer les jeunes femmes déviantes, les filles perdues, et les jeunes femmes qui se prostituent, les prostituées. Par ailleurs, il est important de noter ici que les autorités n'ignorent pas cette distinction, mais préfèrent toutefois l'occulter. Dans un contexte britannique marqué par le contrôle de la prostitution et la propagation des maladies vénériennes, les classes dirigeantes de Glasgow voient, en la stigmatisation des prostituées, une façon d'orienter l'attention de la société sur le problème social qui leur paraît être le plus évident. Cette stratégie n'a pas pour ambition de minimiser les conséquences de la surpopulation et de la

---

1 MAVER, Irene, *Glasgow*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2019, p. 113

2 DEVINE, Thomas, Martin, GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *Glasgow. Volume 2: 1830 to 1912*, Manchester : Manchester University Press, 1995, pp. 178-183.

3 *Ibid.*, p. 181.

misère sociale, mais plutôt d'exercer un contrôle strict sur la moralité des classes populaires, en désignant des coupables. Ce processus social est au cœur de la théorie girardienne. En effet, en 1982, l'anthropologue et historien René Girard théorise l'apparition de « victimes émissaires » dans les sociétés humaines<sup>4</sup>. Selon R. Girard, lorsqu'un danger menace une société, comme par exemple la présence d'une instabilité économique et sociale, les individus désignent un bouc-émissaire. Cela permet de minimiser ce danger en l'orientant sur une seule catégorie sociale. La stigmatisation de la victime choisie se renforce ensuite par un comportement mimétique des individus qui la désignent comme telle, et qui s'unissent contre elle. Dans le Système de Glasgow, les filles perdues, jusqu'alors stigmatisées et considérées comme dangereuses par la société glasvégienne, sont désormais reconnues, quelle que soit la nature de leur déviance, comme des prostituées. Elles incarnent les « victimes émissaires » de la société glasvégienne et témoignent ainsi d'une peur commune, instituée par les classes dirigeantes, du désordre public et d'un possible déclin économique.

Afin de contenir les responsables de la dérive morale de la société, des personnalités influentes mettent en commun leurs idées et leurs intérêts. Médecins, banquiers, patrons d'industries et fonctionnaires de police élaborent ensemble un nouveau système de contrôle social que Elizabeth Blackwell va nommer quelques années plus tard le « Système de Glasgow »<sup>5</sup>. Officiellement, l'enjeu de ce système, tel que présenté par ses instigateurs, est l'abolition de la prostitution qui se développe au sein des quartiers les plus malfamés. Il est fondé sur une coopération étroite entre le corps médical, les autorités judiciaires et la nouvelle Institution *Magdalene*. Les forces de police jouent tout d'abord le rôle de contrôleurs civils en appréhendant les jeunes femmes suspectées d'être des prostituées. Les médecins du *Lock Hospital* apportent ensuite les soins médicaux nécessaires aux jeunes femmes porteuses de maladies vénériennes. L'institution *Magdalene* se charge, quant à elle, de traiter les conséquences psychiques et morales de la déviance sur les jeunes femmes. Le Système de Glasgow est donc pensé pour enrayer la prostitution en enfermant les « victimes émissaires » de la société dans des établissements totalitaires.

Cette partie a pour ambition de mettre en évidence l'existence d'un double enjeu dans la mise en place du Système de Glasgow. Outre l'aspect social que revêt le contrôle de la prostitution, l'enfermement des jeunes femmes déviantes s'inscrit également dans une logique scientifique. Au regard du désordre social induit par l'urbanisation, la surpopulation et les bouleversements industriels, les classes dirigeantes redoutent un déclin, non plus seulement moral, mais également économique. Sans un système de contrôle efficace, l'ouvrier de demain leur apparaît comme un

---

4 GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris : Le Livre de Poche, 1986.

5 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge, 1990, p. 190.

individu faible et improductif. Son esprit est menacé par le vice et la ruine et son corps par la maladie, l'alcoolisme et la malnutrition. Cette image fantasmée de la dégénérescence ouvrière puise principalement ses origines dans la pensée évolutionniste. Alors que dans les années 1860 Glasgow est touchée de plein fouet par la surpopulation et la misère sociale, les défenseurs du Système de Glasgow trouvent une certaine résonance aux théories de Thomas R. Malthus, de Herbert Spencer et de Charles Darwin. Dès le début du siècle, les intellectuels britanniques s'intéressent à la biologie animale et végétale<sup>6</sup>. Toutefois, dans les années 1860, ils n'associent plus seulement les notions d'évolution et de sélection naturelle au monde animal, mais également à l'humain. Dans un climat profondément marqué par le libéralisme, la productivité devient la clef de voûte de l'évolution. De la force physique et morale des individus dépend alors la stabilité économique, le progrès et le devenir de la société. Nous pensons donc que les médecins du *Lock Hospital*, les administrateurs de l'Institution *Magdalene* et les autorités de police se positionnent en tant que démiurges. En renforçant l'enfermement des jeunes femmes dans des institutions totalitaires, ils entendent maîtriser les lois de l'évolution et de la sélection naturelle. Ils portent ainsi leurs espoirs sur le contrôle et l'éradication du grand « Mal social », mais aussi sur la transformation des jeunes femmes déviantes en ouvrières conformes et solides, qui donneront naissance à une main-d'œuvre en bonne santé et productive.

Cette seconde partie a pour ambition de montrer que le Système de Glasgow émerge de la réaction des classes dirigeantes face aux changements sociétaux, induits par la seconde phase d'industrialisation de la ville. Tout d'abord, il est important d'analyser la façon dont est pensé et mis en place ce nouveau système de contrôle social. Le premier chapitre de cette partie retrace donc le processus de création du système. Il présente non seulement ses fondateurs et ses victimes, mais également les contextes intellectuel, scientifique, juridique et économique qui contribuent activement à son émergence. Il s'agira ensuite, dans un second chapitre, d'expliquer la façon dont l'évolution et le fonctionnement interne des établissements institutionnels qui composent le Système de Glasgow poursuivent un objectif précis, à savoir réformer les jeunes femmes pour garantir la prospérité de la nation. Alors que ces établissements ont été créés bien avant les années 1860, leurs administrateurs tendent désormais à mettre en commun leurs intérêts respectifs et à uniformiser leurs méthodes. Dans le dernier chapitre de cette partie, nous porterons finalement notre attention sur les actions menées par les défenseurs du Système de Glasgow dans l'espace public. Dans ce contexte, le début des années 1880 constituent une période de bilan pour les administrateurs des institutions, qui se concertent et mettent en perspective les résultats des quinze années de contrôle social des jeunes femmes.

---

6 BECQUEMONT, Daniel, *Darwin, Darwinisme, Évolutionnisme*, Paris : Kimé, 1992, p. 47.



## Chapitre 4 : la création du Système de Glasgow : une escalade de la répression 1860-1870

---

La création du Système de Glasgow est un processus long qui s'étend sur plusieurs années. S'agissant d'un accord oral entre les administrateurs d'institutions déjà existantes, il est difficile d'affirmer avec certitude la date précise de son émergence. Selon L. Mahood et A. Forrest, l'année 1870 constitue le point de départ du Système de Glasgow. Cette année-là occupe une place importante dans le processus de création de ce nouveau système de contrôle social. En effet, en 1870 est nommé un nouveau chef des services de police à Glasgow, Alexander McCall, qui pour la toute première fois fait appliquer avec rigueur les lois sur le contrôle social des jeunes femmes (annexes : doc. 19). Nous pensons néanmoins que considérer l'année 1870 comme la date de création du Système de Glasgow reviendrait à écarter l'aspect contextuel et historique du phénomène.

À l'évidence, les institutions ont commencé à échanger leurs pensionnaires bien avant les années 1870<sup>7</sup>. En effet, dans la première moitié du XIXe siècle, les jeunes femmes internées au *Magdalene Asylum*, suite à des relations sexuelles hors mariage, sont autant susceptibles que les prostituées d'être contaminées par la syphilis ou par d'autres maladies vénériennes. En cas de déclaration de la maladie, ces dernières sont donc envoyées au *Lock Hospital* afin qu'elles puissent bénéficier de soins. De la même façon, les jeunes patientes du *Lock Hospital* peuvent être amenées, à la fin de leur traitement, à être internées au *Magdalene Asylum*, et cela, afin qu'elles subissent un reconditionnement moral. En effet, la syphilis étant généralement associée à la sexualité, les adolescentes syphilitiques sont donc systématiquement reconnues comme sexuellement déviantes, quelles que soient les conditions de la contraction de la maladie. En outre, nous observons que certaines prisonnières syphilitiques sont internées au *Lock Hospital* dès son inauguration en 1805<sup>8</sup>. Ces échanges de pensionnaires résultent du fait que les employés des établissements pénitentiaires et du *Magdalene Asylum* ne sont ni aptes à prodiguer des soins médicaux aux jeunes femmes malades, ni équipés en conséquence<sup>9</sup>. Ainsi, l'aspect institutionnel du Système de Glasgow est déjà très présent avant 1870.

Toutefois, il est important de souligner que le Système de Glasgow ne se résume pas

---

7 FORREST, Anna, « The Glasgow System: Class, Gender, Poverty, Prostitution and the Policing of Venereal Disease in Victorian Glasgow », *Scottish Justice Matters*, vol. 2, n°3, novembre 2014, pp. 31-32.

8 PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882.

9 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 123.

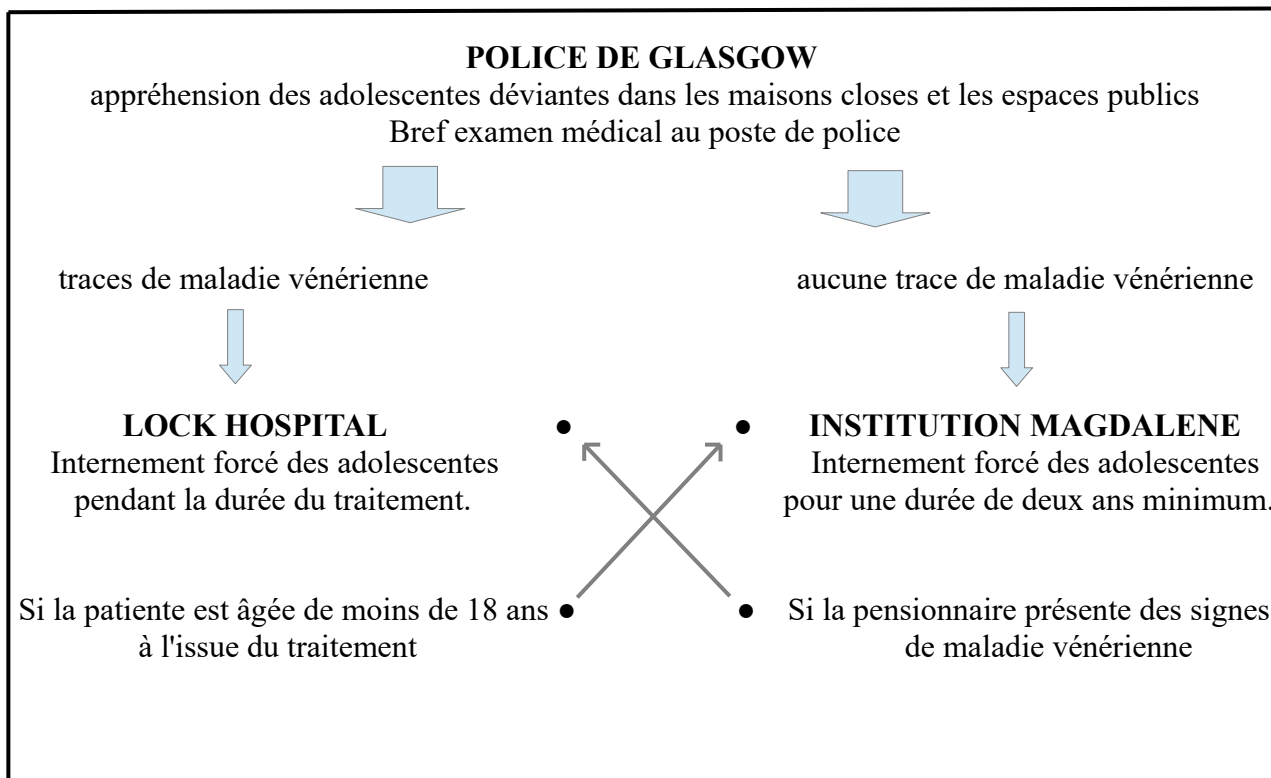


seulement aux échanges de pensionnaires entre les différentes institutions. En effet, l'amendement en 1862 et 1866 du *Glasgow Police Act*, relatif à la régulation du désordre public et de la prostitution, propulse le contrôle social des femmes dans l'espace public. L'intervention des forces de l'ordre est de plus en plus présente, puisque de plus en plus sollicitée par les classes moyennes qui appréhendent l'effondrement, par le désordre, de leurs privilèges durement acquis. S'ajoutent à cela le déclin de la religion et l'évolution des sciences, qui font naître dans l'esprit des classes dirigeantes de nouvelles perceptions de la féminité. Dans les années 1860, c'est donc l'accumulation de mesures répressives contre la prostitution, conjointement aux progrès de la science et à la transformation des mentalités, qui donne au contrôle social des jeunes femmes un caractère plus strict et plus officiel. Dans ce chapitre, nous insistons donc sur l'émergence progressive de la répression contre les filles perdues, que la société désigne désormais comme prostituées.

La première partie de ce chapitre a pour ambition de montrer la façon dont l'instabilité économique, liée à la seconde phase d'industrialisation de la ville, engendre une transformation des perceptions de la féminité et de la déviance féminine au sein de la société glasvégienne. Nous expliquerons comment ces changements de perceptions favorisent l'émergence d'une communauté scientifique influente à Glasgow. Le rôle que joue cette communauté dans la mise en place du Système de Glasgow sera ensuite présenté à travers l'analyse des principales théories évolutionnistes du XIXe siècle.

La seconde partie de ce chapitre vise, quant à elle, à exposer les raisons et les conséquences des réformes législatives qui se produisent en Écosse, ainsi qu'à Glasgow, en 1862 et en 1866. Alors que ces réformes ouvrent la voie à l'oppression des filles perdues, elles renforcent également le pouvoir d'action et de parole des citoyens. Nous présenterons finalement l'hypothèse selon laquelle le Système de Glasgow repose sur le désir de la société glasvégienne de légitimer son identité urbaine, en s'unissant contre une « victime émissaire » : la prostituée.

Fig. 1 : Fonctionnement du Système de Glasgow.



## A. La répression des femmes : une réaction à la modernisation

Au début des années 1860, les Glasvégiens changent de regard sur les problèmes sociaux qui se développent au sein des quartiers pauvres de la ville. Durant plus de dix années, les réformateurs sociaux ont poursuivi le combat contre l'intempérance, le vice et la criminalité. En vain, selon l'opinion publique, qui réclame désormais des actions plus fortes et plus efficaces. Jusqu'alors observés par les citoyens comme des nuisances contrôlées, ces problèmes sociaux apparaissent désormais comme un danger incoercible qu'il faut non plus seulement contenir, mais éliminer.

Nous pensons que ce changement de regard est influencé par deux principaux facteurs. Tout d'abord, l'augmentation de la pauvreté et du désordre social suscite, chez les citoyens, une perte de confiance envers les philanthropes et les réformateurs sociaux, dont les actions n'ont pas permis d'enrayer les problèmes sociaux. En effet, les actions menées jusqu'alors visaient, tout au plus, à produire une régulation de la prostitution et de l'intempérance au sein des quartiers pauvres de la ville. S'ajoute à cela l'instabilité économique induite par le passage du règne du coton au règne de la métallurgie et de l'ingénierie, qui génère, quant à elle, la peur d'un effondrement sociétal. Par voie

de conséquence, la désillusion et la peur contribuent à une évolution des modes de pensée. Les regards se tournent vers la science, et tout particulièrement vers le darwinisme social, qui propose des solutions plus rationnelles aux dérives de la société. Ainsi, ce changement de perception des problèmes sociaux, dont les filles perdues apparaissent comme les principales actrices, pousse les classes dirigeantes à adopter un comportement de plus en plus répressif.

Cette sous-partie a pour ambition de montrer la façon dont Glasgow passe, à l'aube d'une nouvelle ère industrielle –et selon les termes d'Elizabeth Blackwell–, d'un « système régulateur » de la population féminine déviante, à un « système répressif »<sup>10</sup>. Il s'agira dans un premier temps de définir dans quelle mesure le contexte religieux, social et économique favorise la remise en cause, par la société glasvégienne, des méthodes de contrôle social des jeunes femmes. Cela va permettre notamment de mettre en lumière la façon dont cette désillusion des citoyens amène les classes dirigeantes à se tourner vers la science, afin de trouver des réponses aux maux de la société, et notamment à la prostitution. Nous analyserons ensuite le rôle que joue la communauté scientifique de Glasgow dans la transformation des perceptions de la féminité et dans l'adoption de méthodes de contrôle répressives à l'encontre des filles perdues.

## **A.1. L'ancien monde : aux origines de la désillusion**

### *A.1.1. Une régulation inefficace de la déviance féminine*

Tandis que la société glasvégienne se débat, dans les années 1850, afin de survivre dans les tumultes des changements économiques et sociaux, le début des années 1860 marque l'émergence d'une société nouvelle, tournée vers la réforme et vers l'avenir. Le constat est à l'avenant. Glasgow est reconnue comme étant la ville la plus surpeuplée du Royaume-Uni<sup>11</sup>. Les flux migratoires se sont stabilisés mais la population continue de croître progressivement, dépassant les trois cent mille habitants en 1861<sup>12</sup>. Cette évolution démographique, associée à l'instabilité économique, accentue davantage la misère sociale au sein des quartiers les plus pauvres et dépose dans son sillage les graines d'une réorganisation du contrôle social des jeunes femmes.

Au début des années 1860, la société glasvégienne remet en cause les méthodes employées pour réguler les problèmes sociaux, et plus particulièrement la prostitution et l'alcoolisme. Le

---

10 BLACKWELL, Elizabeth, *Wrong and Right Methods of Dealing with Social Evil, as Shewn by Lately-published Parliamentary Evidence*, Hasting : D. Williams, 1883.

11 MACDONALD, Fiona, *Scotland: a Very Peculiar History*, Brighton : Salariya Book company, 2009, p. 137.

12 Rapports de Recensement, 1851, Édimbourg : NRS Archives.

combat en faveur de la moralisation des déviants et des déviantes, tel qu'entrepris par de nombreuses associations religieuses glasvégiennes contre le vice et l'intempérance, tel que diffusé dans les discours des prêcheurs et des hommes politiques, tel que mis en lumière par l'enfermement des jeunes femmes dans les différentes institutions, ne répond pas aux attentes de la bourgeoisie industrielle, de plus en plus influente<sup>13</sup>. Ce constat apparaît régulièrement dans les chroniques de la presse glasvégienne et britannique. L'article publié le 1er janvier 1862 dans le journal *Morning Post*, intitulé « *The Social Evil in Glasgow* » et placé entre la chronique des sciences et la chronique juridique, est un exemple particulièrement frappant. Cet article relate les moments forts d'une réunion publique, tenue dans la chapelle de l'Institution *Magdalene*. Plus de 35 personnalités importantes de Glasgow sont présentes, ainsi que des citoyens et des personnalités invitées, venues d'autres villes d'Écosse. L'objet de la réunion porte sur la nécessité d'adopter des mesures efficaces contre le développement de la prostitution à Glasgow. La perception d'une inefficacité des actions sociales menées jusqu'alors est clairement énoncée par le révérend Guthrie, lorsqu'il prend la parole, saluant l'auditoire et la presse : « Pour en venir à un sujet sérieux et préoccupant, [...] nous avons laissé la ville courir à sa ruine à cause de la sensibilité !<sup>14</sup> » En l'occurrence, cette « sensibilité », évoquée par l'homme religieux, fait ici référence aux méthodes employées jusqu'alors par les autorités, les moralistes et les philanthropes.

Par ailleurs, le *Forbes Mackenzie Act*, voté en 1853 afin de réguler les débits de boisson clandestins, les jeux illégaux et la prostitution, demeure lettre morte. Au regard des contestations citoyennes, nous pourrions penser que la loi de 1853 et les actions menées dans les années 1850, par les défenseurs de la moralité, n'ont pas permis de réduire la prostitution et l'intempérance à Glasgow. Toutefois, le témoignage du chef des services de police, James Smart, relevé lors de la commission d'enquête législative tenue en 1860, dans plusieurs villes d'Écosse, apporte une tout autre vision de l'évolution des problèmes sociaux au sein des quartiers pauvres de la ville<sup>15</sup>. En effet, J. Smart constate une baisse du taux d'arrestations de femmes et d'hommes pour alcoolisme sur la voie publique, ainsi que du nombre de débits de boisson clandestins. *A contrario*, il affirme que la prostitution continue de se développer, néanmoins de façon proportionnelle à l'augmentation de la population<sup>16</sup>. Alors que selon lui, l'intempérance est désormais un phénomène moins visible dans les lieux publics, les prostituées arpenteraient toujours les rues et les impasses du centre de la ville, les

---

13 *The Morning Post*, « *The Social Evil in Glasgow* », 1er janvier 1862. Mitchell Library, R3210085139.

14 « *To come to a solemn and serious matter; [...] we have been leaving the city to go to wreck and ruin on the score of delicacy !* » *Ibid.*

15 Parliamentary Papers, « Report by Her Majesty's Commissioners for Inquiring into the Licensing System, and Sale and Consumption of Excisable Liquors in Scotland », vol. XXXII, Édimbourg : Murray & Gibb, 1860, pp. 308-330.

16 *Ibid.*, p. 319.

pelouses des parcs publics et les places des marchés<sup>17</sup>. Le rapport intitulé *Report on Glasgow Fair*, inclus dans le rapport annuel de 1863 rédigé par les administrateurs de l'institution *Magdalene*, contient un témoignage particulièrement révélateur de la présence visible des prostituées à Glasgow<sup>18</sup>. Un citoyen rapporte ce que lui-même et d'autres observateurs ont vu lors de leur visite à la foire de Glasgow, à proximité du parc public *Glasgow Green*, qu'ils surnomment ici le *Green* (annexes : doc. 4) :

Le coin grouillait de filles des rues, certaines d'entre elles étaient peut-être des ouvrières – plusieurs ouvrières étaient sous l'influence de la boisson...[et] beaucoup d'entre elles réussissaient leurs tentatives d'emmener avec elles des jeunes hommes et des garçons. Deux filles gaiement vêtues ont accosté de jeunes hommes et partaient vers le *Green*...Nous avons vu treize couples allongés sur la pelouse ; deux couples étaient en flagrant délit de prostitution<sup>19</sup>.

Le témoignage de ce citoyen atteste d'une prostitution nettement visible dans les lieux publics. C'est sans nul doute l'une des raisons qui conduisent les classes dirigeantes à s'attarder davantage sur la question de la déviance féminine. Dans ses observations, le témoin met par ailleurs en lumière un aspect important de l'évolution de la prostitution à Glasgow, à savoir l'origine sociale des jeunes femmes qui racolent au *Glasgow Green*. En effet, l'insistance du témoin sur l'appartenance supposée des prostituées à la classe ouvrière laisse à penser que ces jeunes femmes seraient avant tout des prostituées clandestines, qui proposent leurs services à des hommes afin d'arrondir les fins de mois difficiles, et non des professionnelles. À l'évidence, ces observations sur l'origine sociale des prostituées coïncident avec l'augmentation de la pauvreté féminine. Au début des années 1860, les classes moyennes et aisées continuent de s'enrichir grâce à la restructuration du commerce et de l'industrie. Toutefois, une partie de la population issue des classes populaires peine, quant à elle, à se frayer une place dans ce nouveau schéma économique. Il s'agit principalement des ouvriers non-qualifiés mais surtout des femmes et des adolescents, victimes de la modification du marché du travail. En effet, la crise du coton sonne le glas de l'industrie textile, principal employeur de la population féminine à Glasgow<sup>20</sup>. La faute incombe à la Guerre de Sécession, qui se déroule aux États-Unis entre 1861 et 1865 et qui provoque une réduction considérable de

---

17 The Glasgow Temperance Mission, *The Moral Statistics of Glasgow Practically Applied*, (1863), Londres : Forgotten Books, 2018, p. 121.

18 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863., p. 8. Mitchell Library, GC363.440604139.

19 « *The ground was teeming with street girls, some of them might be mill-girls – several mill-girls were under the influence of drink...[and] many of them were successful in their attempts to lead lads and boys away with them, two gaily dressed girls picked up young men and went off to the Green...Saw thirteen couples lying on the Green ; two couples of whom were in the very act of prostitution.* » *Ibid.*, cité également dans MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 71.

20 KIRBY, Peter, *Child Workers and Industrial Health in Britain, 1780-1850*, Woodbidge : The Boydell Press, 2013, p. 87.

l'approvisionnement des filatures glasvégiennes en matières premières. Ces dernières se tournent dès lors vers les colonies indiennes, dont les produits n'égalent ni en qualité ni en quantité ceux des grandes cultures cotonnières du nouveau monde<sup>21</sup>. Par voie de conséquence, cette restructuration des échanges commerciaux provoque une baisse considérable de la productivité, non seulement au sein des filatures, mais aussi des manufactures. Les principales victimes des faillites et des réductions du personnel sont alors les ouvrières. À défaut de pouvoir gagner un salaire honnêtement, ces petites mains de l'industrie textile posent malgré elles le pied dans l'arène de la décadence. Conspuées par la foule, détentrice de l'opinion publique, certaines ouvrières pauvres viennent alors grossir les rangs des prostituées, des mendiante, des criminelles, des folles et des délinquantes.

Outre l'observation du témoin sur l'origine sociale des filles perdues du *Glasgow Green*, les termes qu'il emploie pour les désigner, et pour désigner les hommes qui les accompagnent, montrent que ces démonstrations publiques d'immoralité seraient généralement associées à la jeunesse glasvégienne. D'autres documents viennent appuyer cette hypothèse. Dès 1859, le journal glasvégien, *The Glasgow Daily Herald*, met en lumière la consternation des citoyens à l'égard de la décadence des adolescents, phénomène que le révérend Symington et le maire Andrew Galbraith, désignent comme la « débauche juvénile » (*juvenile profligacy*)<sup>22</sup>. En outre, l'étude comparative d'Elizabeth Blackwell sur les différentes méthodes de contrôle de la prostitution mises en place en Europe entre 1860 et 1890 montre que cette « débauche juvénile » préoccupe de plus en plus la société glasvégienne à partir des années 1860. Selon le médecin, l'immoralité des jeunes générations à Glasgow résulterait de la diminution de l'influence de l'Église sur leur éducation sexuelle<sup>23</sup> :

Le devoir difficile, mais essentiel, de guider et de protéger la jeunesse, en ce qui concerne sa sexualité, n'est pas accompli. La religion et la loi doivent, de façon égale, être mises à l'œuvre pour qu'elles assument leur lourde responsabilité envers la nouvelle génération<sup>24</sup>.

En dénonçant le manque d'éducation morale de la « nouvelle génération », E. Blackwell met en lumière l'inefficacité de la loi et le déclin de la religion. Cette vision fait notamment écho à celle des réformateurs sociaux de Glasgow qui, face à l'insatisfaction des citoyens, s'évertuent à défendre leurs positions. La décadence chez la jeunesse et plus particulièrement chez les adolescentes, telle qu'induite par un manque d'éducation religieuse, constitue l'argument principal de leur défense. Ce

---

21 *Ibid.*

22 *The Glasgow Daily Herald*, « Glasgow Magdalene Institution », 14 mai 1859. Mitchell Library, BB3203496345.

23 BLACKWELL, Elizabeth, *op. cit.*

24 « *The difficult, but imperative, duty of guarding and guiding youth, in relation to their sexual powers, is not provided for. Religion and law, equally, must be aroused to the fulfilment of their heavy responsibility towards the rising generation.* » *Ibid.*

positionnement apparaît dans les écrits des directeurs de la *Glasgow Temperance Mission*, qui œuvre pour l'éradication de l'intempérance à Glasgow. Le 24 novembre 1863, ces derniers rédigent un rapport adressé aux enseignants des écoles de la ville, sous la forme d'un plaidoyer, dans lequel ils insistent sur la dégradation de la qualité de l'enseignement moral prodigué à la jeune génération<sup>25</sup> :

Glasgow est pire maintenant, qu'auparavant. Plusieurs centaines de nos écolières sont débauchées, des centaines d'entre elles deviennent les mères d'enfants illégitimes et beaucoup d'écoliers des deux sexes se retrouvent dans nos prisons [...] Si dans nos écoles du dimanche, tous les enfants étaient instruits sur le devoir d'abstinence et informés des dangers sur la santé de la consommation, même la plus modérée, de boissons alcoolisées, nous aurions espoir en la réforme de notre pays<sup>26</sup>.

Ainsi, les directeurs de la *Glasgow Temperance Mission* défendent l'idée selon laquelle la décadence de la jeunesse glasvégienne serait imputable à l'affaiblissement du pouvoir de l'Église sur l'éducation morale de la population. Or, bien que la pratique religieuse à Glasgow soit moins importante dans les années 1860 que lors des décennies précédentes, la religion constitue toujours un élément culturel et traditionnel important dans la vie des habitants<sup>27</sup>. Il est sans doute plus probable que le déclin de la foi n'alimente pas directement le désordre public, mais plutôt qu'il témoigne d'une remise en cause et d'un désintérêt des citoyens de tous âges pour des valeurs qui s'éloignent de la modernité. En outre, contrairement aux déclarations alarmistes des directeurs de l'association sur la tendance des écoliers à se tourner vers la délinquance, les rapports statistiques témoignent qu'entre 1861 et 1866, le taux de délinquance chez les enfants et les adolescents est moins élevé que le taux de criminalité chez les adultes<sup>28</sup>. En ce sens, les adolescents déviants de la nouvelle génération, et notamment les filles perdues, ne peuvent certainement pas être considérés comme responsables de tous les problèmes sociaux liés à la pauvreté des classes populaires.

### *A.1.2. Les filles perdues et la théorie du mensonge*

À bien des égards, l'insistance des classes dirigeantes de Glasgow sur la question de la

---

25 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 218

26 « *Glasgow is worse now than then. Many hundreds of our female scholars have been debauched, hundreds of them become the mothers of illegitimate children, and not a few of both sexes have passed through our prisons [...] If all the children in our Sabbath schools were taught the duty of abstinence, and warned of the danger of even the most moderate use of intoxicating drinks when in health, we would have hope of our country's reformation.* » *Ibid.*

27 BULLOCH, James, DRUMMOND, Andrew, Landale, *The Church in Victorian Scotland: 1843/1874*, Édimbourg : Saint Andrew Press, 1975, p. 7.

28 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2: Boundaries, Behaviours and Bodies*, Farnham : Ashgate Publishing, 2014, p. 88.

déviance féminine, et plus particulièrement sur la prostitution, s'apparente à une manipulation politique. En effet, mettre en avant la décadence des filles perdues offre la possibilité d'occulter la question plus large de la pauvreté, et ce faisant, d'éviter l'indignation générale.

La propagation des maladies vénériennes, évoquée de façon récurrente par le corps médical et les autorités, permet non seulement d'attirer l'attention des citoyens sur le problème de la prostitution, mais aussi de jeter un voile sur les causes réelles des mauvaises conditions d'hygiène au sein des quartiers ouvriers. Au début des années 1860, un grand nombre de ces quartiers sont de plus en plus insalubres. La construction du nouveau système d'approvisionnement en eau par le Loch Katrine, inaugurée en 1859, ne suffit pas à améliorer les conditions d'hygiène dans l'ensemble de la ville. En l'absence d'un système plus étendu, les habitants des quartiers ouvriers situés aux abords du fleuve Clyde n'ont pas accès à une eau saine, le fleuve étant contaminé par les particules de plomb que déversent les usines alentours<sup>29</sup>. Ce manque d'accès à l'eau potable engendre des conséquences sanitaires tout autant alarmantes et bien plus visibles que la propagation des maladies vénériennes. À cause des mauvaises conditions d'hygiène, les quartiers ouvriers continuent d'être le foyer des épidémies de choléra et de fièvre typhoïde, qui sévissent encore à Glasgow entre 1860 et 1870<sup>30</sup>. Sur ce point, nul ne peut blâmer les prostituées et leur conduite. De la même façon, en affirmant que le nombre de vols a considérablement baissé grâce à la régulation des débits de boissons clandestins, qui proposent généralement les services de prostituées, J. Smart écarte la réalité de l'augmentation du nombre d'homicides, de délits mineurs et surtout de cambriolages<sup>31</sup>. Au début des années 1860, les cambriolages et les vols à la tire sont de loin les délits les plus recensés<sup>32</sup>. En outre, les prisons de Glasgow sont surpeuplées<sup>33</sup>. Pourtant, bien que la population féminine soit présente dans les établissements carcéraux, elle ne représente en moyenne que 30% du nombre total des détenus, entre 1861 et 1866<sup>34</sup>.

Outre les questions relatives à l'amélioration des conditions d'hygiène au sein des quartiers populaires et à la réduction de la criminalité et de la délinquance, l'insistance des classes dirigeantes sur le problème de la déviance féminine dissimule un sujet d'inquiétude plus important encore, à savoir l'instabilité économique. La précarité de l'emploi est la principale cause de pauvreté à

---

29 MACWHIRTER, Iain, *Road to Referendum*, Glasgow : Cargo Publishing, 2014, p. 74.

30 LEES, R. E. M., « Epidemic Disease in Glasgow during the 19th Century », *Scottish Medical Journal*, vol. 41, n°1, 1996. [En ligne : <https://doi.org/10.1177%2F003693309604100110>]. Consulté le 12 janvier 2022.

31 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth Century Scotland, Volume 1: Magistrates, Media and the Masses*, Londres : Routledge, 2014, p. 344.

32 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2, op. cit.*, p. 88.

33 STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862*, Glasgow : James MacNab, 1862, pp. 20-22. Mitchell Library, DTC14.2.34.

34 *Ibid.* ; STRANG, John, *Municipal Report On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the year 1871*. Glasgow : James MacNab, 1871, p. 28. Mitchell Library, DTC14.2.35.



Glasgow. La fluctuation du marché international et la compétitivité forcent les patrons d'industries à maintenir, par sécurité, les salaires au plus bas et le nombre d'employés à un seuil minimum<sup>35</sup>. Les jeunes femmes, touchées de plein fouet par ces nouvelles contraintes et par le déclin de l'industrie textile, sont particulièrement affectées par la précarité. En 1861, le chômage est avant tout féminin. En effet, le nombre de femmes inactives dans la population glasvégienne dépasse le double du nombre de femmes actives<sup>36</sup>. En outre, la population féminine globale demeure supérieure en nombre à la population masculine (annexes : doc. 2). Près de la moitié des femmes âgées de seize ans et plus sont célibataires et ne bénéficient donc pas de la sécurité que peut fournir le mariage, grâce au revenu plus élevé d'un époux<sup>37</sup>. La pauvreté féminine se retrouve, dès lors, au centre des préoccupations des classes dirigeantes. Face à ces questions sociales irrésolues, ces dernières s'éloignent des dogmes rigides du christianisme qui, en l'occurrence, régissaient l'ordre d'un monde désormais dépassé et en péril. En quête de réponses, elles se tournent ainsi progressivement vers les domaines plus rationnels de la science et de l'économie<sup>38</sup>.

## A.2. Science et théorisation de la féminité

Au début des années 1860, la communauté scientifique de Glasgow gagne en influence et en légitimité. Cela tient notamment au fait qu'un certain nombre de personnalités publiques sont membres d'associations britanniques soutenant et promouvant le développement des sciences. Il s'agit en particulier de la *National Association for the Promotion of Social Science* (NAPSS), spécialisée dans le domaine des sciences sociales, et de la *British Association for the Advancement of Science* (BAAS), orientée plus largement vers les sciences naturelles, les sciences sociales et le développement technologique.

Depuis leur fondation –en 1857 pour la NAPSS et en 1831 pour la BAAS–, ces deux associations attirent des personnalités de divers milieux politiques et sociaux à Glasgow<sup>39</sup>. Ainsi, sur la liste des membres de la NAPSS apparaissent les noms de socialistes partisans du mouvement owénien, comme J.D. Bryce, Conservateur et directeur du *Magdalene Asylum* jusqu'en 1859, mais aussi les noms des administrateurs de l'Institution *Magdalene* qui, eux, sont Libéraux<sup>40</sup>. En 1862, la BAAS compte, parmi ses membres, trois des maires de Glasgow, à savoir les Conservateurs Sir

35 DEVINE, Thomas, Martin, GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *op. cit.*, p. 134.

36 STRANG, John, 1862, *op. cit.*, p. 32.

37 DEVINE, Thomas, Martin, *The Scottish Nation: 1700-2000*, Londres : Penguin Books, 1999, p. 524.

38 BALLEST, Jérôme, ZEMMOUR, Rémi, « Religion et marché : du réductionnisme économique à l'intégration du rôle des croyances », *Revue Française de Socio-économie*, vol. 2, n°17, 2016, pp. 143-161. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2016-2-page-143.htm>]. Consulté le 2 février 2022.

39 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, pp. 112-113.

40 *Ibid.*

James Campbell (1840-1843) et Peter Clouston (1860-1863), ainsi que le Libéral John Blackie (1863-1866)<sup>41</sup>. L'entrepreneur Matthew Bell, co-fondateur des usines de poterie *Bells*, l'industriel James Buchanan Mirrlees, patron des manufactures *Mirrlees Watson&Co*, le médecin Mathie Hamilton, William Ramsay et William Thomson, tous deux professeurs à l'université de Glasgow, ou encore le pasteur John Robson sont autant de personnalités influentes qui adhèrent à la BAAS, aux côtés de Charles Darwin<sup>42</sup>. Perçues comme progressistes, les recherches scientifiques sur le progrès social au sein des sociétés industrielles, menées par les membres de ces associations, vont faire émerger, dans les années 1860, une nouvelle conception du contrôle de la déviance féminine.

### *A.2.1. La femme féconde ou le poison de la sélection naturelle*

Afin de comprendre la façon dont la science transforme, à cette période, les perceptions de la féminité, il convient d'analyser l'influence des théoriciens évolutionnistes sur les classes dirigeantes de Glasgow. Le premier théoricien à attirer l'attention des intellectuels de la ville est l'économiste et homme d'Église Thomas Robert Malthus, et cela, bien que son œuvre majeure, *An Essay on the Principle of Population*, ait été publiée, presque un siècle avant l'émergence du Système de Glasgow<sup>43</sup>. Le regain d'intérêt de la communauté scientifique glasvégienne pour le malthusianisme, au début des années 1860, résulte d'une crainte commune face à la forte évolution démographique et à l'accroissement incessant de la misère sociale. Au tournant du XIXe siècle, T. R. Malthus émet l'hypothèse selon laquelle la croissance de la population, lorsqu'elle n'est pas contrôlée, engendrerait automatiquement une pénurie des ressources alimentaires et, par voie de conséquence, le déclin sociétal. Afin de limiter les effets de la surpopulation, lorsque celle-ci ne se régule pas d'elle-même par des obstacles tels que des épidémies, il préconise la restriction de la procréation. Il prône notamment la nécessité d'une abstinence des individus les plus pauvres, dont il considère la « prolifération » comme un « mal absolu »<sup>44</sup>. En 1860 à Glasgow, les familles ouvrières sont des familles nombreuses, contrairement aux familles aristocratiques et bourgeoises. En effet, alors que le taux de mortalité infantile total diminue progressivement, le taux de naissance demeure élevé au sein des classes ouvrières, soit en moyenne six enfants par femme<sup>45</sup>. Non pas que les femmes des classes populaires soient moins vertueuses ou plus fécondes que les femmes des classes aisées, mais pour une famille ouvrière, un enfant continue de constituer, malgré l'évolution des lois

---

41 BAAS, *Report of the Thirty -Second Meeting of the British Association for the Advancement of Sciences*, Londres : Taylor & Francis, 1863, p. 49.

42 *Ibid.*

43 MALTHUS, Thomas, Robert, *An Essay on the Principle of Population and Other Writings* (1798), Londres : Penguin Classics, 2015.

44 CARRE, Jacques, *La Grande-Bretagne au XIXe siècle*, Paris : Hachette, 1997, pp. 18-19.

45 GIBB, Andrew, *Glasgow: the Making of a City*, Londres : Routledge, 2021, pp. 164-167.

sur le travail des enfants, une source de revenu essentielle<sup>46</sup>. Ainsi, au début des années 1860, la fécondité des femmes ouvrières est considérée comme la cause principale de l'évolution démographique et, par conséquent, de l'accroissement de la misère sociale.

S'ajoute à cela l'œuvre de Charles Darwin, *L'origine des espèces*<sup>47</sup>, qui, publiée en 1859, ébranle le monde scientifique et alimente davantage les débats sur la fécondité des femmes et sur la pauvreté. Bien que dans son œuvre, le naturaliste s'intéresse à l'évolution des espèces animales, les intellectuels voient en ses théories une explication à l'évolution de l'espèce humaine<sup>48</sup>. Selon le scientifique, il existe une diversité génétique de base chez les organismes vivants. De cette diversité découle une capacité plus ou moins forte des espèces à se reproduire dans un environnement donné. En fonction de ces capacités et de l'environnement, certains individus se reproduisent plus facilement que d'autres. Par conséquent, cette reproduction du plus reproductible, par un phénomène de sélection naturelle ou sexuelle, engendre des populations divergentes des populations de base. Cela conduit alors à un long processus de spéciation, pivot central de la théorie darwinienne selon laquelle le singe serait un « cousin » de l'Homme<sup>49</sup>. Profondément rejetée par les hommes d'Église, puisque se situant aux antipodes du mythe chrétien de la Création, cette théorie séduit toutefois les scientifiques et les économistes de Glasgow. Ces derniers associent ainsi les capacités de reproduction des espèces animales, en tant que caractéristique principale de la sélection naturelle, à la fécondité des femmes de la classe ouvrière. Il est important de noter ici que, malgré l'environnement délétère des quartiers populaires surpeuplés et insalubres, la population ouvrière continue de croître à Glasgow, bien plus que dans le reste du Royaume-Uni<sup>50</sup>. Ce point fait naître, dans l'esprit des intellectuels, l'idée que cette dernière puisse s'adapter à l'environnement délétère et donc qu'elle exerce une position de domination sur les classes plus aisées. Cette vision constitue ainsi le soubassement d'une persécution progressive, dirigée à l'encontre des jeunes femmes des classes populaires de Glasgow, jugées trop fécondes.

Toutefois, Charles Darwin n'est pas le seul théoricien influent à s'intéresser au principe de la sélection naturelle à cette période. Quelques années après la publication de *L'Origine des Espèces*, le sociologue anglais Herbert Spencer développe le concept de la lutte des individus pour la survie,

---

46 Voir à ce propos l'ouvrage de Derek OYSTON et Margaret CARLAW, *Working Children*, Kelso : Baillieknowe Publishing, 2003, dans lequel les auteurs analysent avec exhaustivité l'évolution des lois relatives au travail des enfants en Grande-Bretagne et tout particulièrement en Écosse.

47 DARWIN, Charles, Robert, *On the Origin of Species or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* (1859), Londres : The Natural History Museum, 2019.

48 CLAEYS, Gregory, « The "Survival of the Fittest" and the Origins of Social Darwinism », *Journal of the History of Ideas*, vol. 61, n°2, 2000, p. 228. [Online : <https://www.jstor.org/stable/3654026>]. Consulté le 19 décembre 2021.

49 DARWIN, Charles, Robert, *op. cit.* Voir à ce propos l'œuvre de PRUM, Michel, GEOFFROY, Sophie, *Darwin dans la bataille des idées*, Paris : l'Harmattan, 2012.

50 NAPSS, « Annual Meeting held in Dublin », *The British Medical Journal*, vol. 2, n°34, 1861, pp. 211-212. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/25197997>]. Consulté le 17 janvier 2022.

qu'il théorise en 1864 sous l'expression « la survie des plus aptes » (*the survival of the fittest*)<sup>51</sup>. Dans son œuvre *Principles of Biology*, il explique : « Cette survie des plus aptes, que je cherche à exprimer ici en termes mécaniques, c'est ce que M. Darwin appelle la "sélection naturelle", ou la préservation de races favorisées dans la lutte pour la survie<sup>52</sup>. » La théorie de la sélection naturelle, telle que l'applique le sociologue à l'espèce humaine, définit ainsi la doctrine du « darwinisme social »<sup>53</sup>. Dans les années 1860, la multiplication des débats que suscitent les théories de C. Darwin et H. Spencer va transformer et remettre en question le rôle de la fécondité dans « la survie des plus aptes ». En effet, dans une contribution à la revue *Journal of Social Science* par exemple, l'écrivain et journaliste irlandais Whatley Cooke Taylor met en évidence le fait que la fécondité, en tant que caractéristique principale de la sélection naturelle, est supplantée, dans les civilisations industrielles, par la caractéristique économique qu'est la productivité<sup>54</sup>. Ce faisant, il dénonce une usurpation des lois de la nature par le capitalisme. Dans un déroulement logique, les femmes sont donc les plus vulnérables dans le processus de sélection naturelle, puisqu'elles sont moins productives que les hommes, du fait de leur manque de qualifications et de leur position sociale inférieure. W. Cooke Taylor questionne alors les raisons du chômage chez la population féminine et propose une solution pour rééquilibrer l'accès au marché du travail entre les deux sexes :

Si l'on permettait à la loi [de la nature] de suivre son propre cours, nous devrions *a priori* nous attendre à trouver des hommes et des femmes occupant, dans la société, ces emplois pour lesquels ils sont le plus adaptés par nature. Le processus de sélection se poursuivrait, tel qu'il se poursuit depuis des siècles, et chacun se retirerait, pour ainsi dire, dans cette voie que la logique des choses a mise au jour spécialement pour eux. [...] Il est essentiel que la nature suive son propre cours ; l'intervention forcée, par monopole ou autre chose, perturbe nécessairement l'équilibre et crée le désordre<sup>55</sup>.

W. Cooke Taylor suggère ici que la différence du niveau de productivité entre les hommes et les femmes constitue une entrave à l'équilibre naturel des forces au sein des sociétés industrielles. En outre, il met en garde ses lecteurs sur les dangers de la domestication, par l'homme, des lois de la

51 BECQUEMONT, Daniel, « Herbert Spencer : progrès et décadence », *Mil Neuf Cent, Revue d'Histoire Intellectuelle*, 1996, vol. 14, p. 71. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/mcm\\_1146-1225\\_1996\\_num\\_14\\_1\\_1151](https://www.persee.fr/doc/mcm_1146-1225_1996_num_14_1_1151)]. Consulté le 18 décembre 2021.

52 « *This survival of the fittest, which I have here sought to express in mechanical terms, is that which Mr. Darwin has called 'natural selection', or the 'preservation of favoured races in the struggle for life'.* » SPENCER, Herbert, *Principles of Biology*, (1864), Charleston : Bilbiolife, 2009, p. 442.

53 BECQUEMONT, Daniel, *op. cit.*

54 COOKE, TAYLOR, Whatley, « Employment for Women », *Journal of Social Science*, Londres : Chapman and Hall, 1866, p. 300.

55 « *Were the law left to its own operations, we might à priori expect to find men and women both occupying those positions in society for which they are the most fitted by nature ; the process of selection would be going on, and has gone on for ages, and each would, so to speak, have stepped into that particular niche which had been excavated for them in the economy of things. [...] It is essential that nature should be left to her own devices ; artificial interference, by monopoly or otherwise, must of necessity disturb the equilibrium, and throw all into confusion.* » *Ibid.*, p. 300.

nature. Bien qu'à la fois pertinents et alarmants, les propos de W. Cooke Taylor demeurent avant-gardistes et n'influencent que peu les intellectuels de Glasgow qui développent très tôt, face au problème de la déviance féminine et du chômage des femmes, un comportement interventionniste dans la sélection naturelle.

#### *A.2.2. Domestiquer la nature, dompter la féminité*

Au sein de la société glasvégienne hautement libérale des années 1860, limiter la croissance de la population des classes ouvrières, tel que suggéré par la théorie de T. R. Malthus, reviendrait à réduire la main-d'œuvre disponible, et somme toute essentielle, à la croissance économique. Paradoxalement, les classes moyennes glasvégiennes expriment de plus en plus le besoin d'adopter des réformes efficaces pour lutter contre le vice et l'immoralité dans les quartiers pauvres et surpeuplés de la ville<sup>56</sup>. À ce titre, les discussions entamées par les membres de la BASS lors de leur trente-deuxième réunion, en 1862, mettent au jour une solution alternative pour contourner ce paradoxe<sup>57</sup>. En effet, les scientifiques considèrent la déviance chez les individus, et notamment chez les femmes, comme une non-adaptation du corps et de l'esprit à un environnement en perpétuelle évolution. Cet environnement se caractérise par une dimension physique, formée par les conditions de vie des individus, et une dimension sociale, définie par les interactions sociales produites entre les individus. Les scientifiques pensent alors que modifier l'environnement des jeunes femmes permettrait de diminuer le problème de la déviance féminine au sein des quartiers populaires<sup>58</sup>. Dans une plus large mesure, William Nassau Molesworth désigne ce processus comme une transformation des « conditions d'existence » des individus<sup>59</sup>. En ce sens, cette vision est largement représentée, dans les années 1860, par l'augmentation du placement des jeunes femmes déviantes en institution.

Afin de maintenir la conformité des individus ou, à défaut, de la produire, les classes dirigeantes portent leur attention sur la nécessité de consolider le pouvoir des établissements institutionnels sur le reconditionnement moral des filles perdues. Pour les classes dirigeantes, l'enfermement des jeunes femmes joue un rôle capital dans la progression sociétale. Tout d'abord, la modification des conditions d'existence des individus, par le placement des jeunes femmes

---

56 *The Morning Post*, « The Social Evil in Glasgow », *op. cit.*

57 BAAS, *Report of the Thirty -Second Meeting of the British Association for the Advancement of Sciences*, *op. cit.* pp. 111-112.

58 BECQUEMONT, Daniel, *op. cit.*

59 MOLESWORTH, NASSAU, William, *On the Influence of Changes in the Conditions of Existence in Modifying Species and Varieties*, dans BAAS, *Report of the Thirty -Second Meeting of the British Association for the Advancement of Sciences*, *op. cit.* p. 111.

déviantes en institution, ne saurait se soustraire à une logique économique. Isoler les jeunes femmes que la société considère comme les principaux vecteurs des maladies vénériennes, c'est garantir la bonne santé, et donc la productivité, de la main-d'œuvre masculine, majoritaire dans les secteurs à fort rendement. En outre, le rôle des institutions serait également de favoriser la stabilité sociale au sein des quartiers pauvres de la ville. En effet, l'isolement vise à supprimer les interactions sociales entre les individus conformes et les jeunes femmes dites déviantes. Enfermer les jeunes femmes reviendrait donc à diminuer leur influence négative sur leur entourage. Ce faisant, cela entraînerait un rééquilibrage de l'environnement social des individus que ces dernières côtoient et qui, eux, suivent les règles de conduite imposées. Toutefois, dissimuler à la société le visage des jeunes femmes déviantes ne semble pas suffisant, selon les classes dirigeantes, pour rétablir l'ordre social<sup>60</sup>. Dès lors, ces dernières s'attachent à éloigner également les établissements institutionnels, du regard des citoyens respectables.

Tandis que les bâtiments du *Lock Hospital* se confondent déjà, par leur apparence commune, aux immeubles de la rue Rottenrow<sup>61</sup>, l'emplacement de l'Institution *Magdalene* fait l'objet d'un vif débat (annexes : docs 9, 15 et 16). En 1864, les discussions donnent lieu à la délocalisation de l'établissement vers le village de Lochburn, au nord-ouest de Glasgow<sup>62</sup>. Les administrateurs de l'institution voient en cette démarche plusieurs avantages. En effet, la reconstruction de l'établissement ne permet pas seulement un isolement total des filles perdues. Elle représente également une opportunité d'augmenter les capacités d'accueil de l'établissement et de réduire, d'autant plus, le nombre de jeunes femmes déviantes dans les rues de Glasgow. Il est important de souligner ici que la réorganisation induite par la délocalisation des bâtiments correspond à la vision du directeur du *Magdalene Asylum*, J. D. Bryce. Dès 1857, il soutient l'idée que la gestion de la déviance féminine gagnerait en efficacité si les conditions d'accueil des filles perdues permettaient une séparation physique, dont l'établissement ne dispose actuellement pas, entre les prostituées, les jeunes femmes susceptibles de devenir prostituées, les simples d'esprit et surtout les délinquantes, envoyées au *Magdalene Asylum* pour alléger la surcharge des prisons<sup>63</sup>. Ainsi séparées, ces dernières évolueraient dans un environnement social adapté à leurs problématiques respectives, puisqu'elles côtoieraient uniquement des jeunes femmes dont les comportements sont identiques au leur<sup>64</sup>.

---

60 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 114.

61 La rue de Rottenrow est située dans le quartier de Townhead, qui jouxte le nord du centre de la ville. FORREST, Anna, *op. cit.*, p. 31.

62 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 115.

63 BRYCE, J. D., *The Glasgow Magdalene Asylum, Its Past and Present: with relative facts and suggestions*, Glasgow : David Bryce, 1859, p. 35. Glasgow : Mitchell Library, GL 364. 720941443BRY. *The Glasgow Daily Herald*, « Glasgow Magdalene Institution », *op. cit.*

64 *Ibid.*

Bien que J. D. Bryce soutienne la réforme institutionnelle, cette absence de séparation physique entre les jeunes femmes déviantes amène à la fermeture du *Magdalene Asylum* en 1859, ainsi qu'à son renvoi. Il est alors lourdement critiqué par les membres de la NAPSS pour sa gestion familiale de l'établissement, qui se traduit par un faible effectif et par la mixité, non contrôlée, des jeunes femmes internées<sup>65</sup>. Ces derniers désignent notamment le fonctionnement du *Magdalene Asylum* comme un « échec total » (*total failure*)<sup>66</sup>. Lors de la réouverture l'année d'après, de l'institution renommée *The Glasgow Magdalene Institution for the Repression of Vice and Rehabilitation of Penitent Females*, le comité de direction n'est plus composé de membres de l'Église, mais de banquiers, de patrons d'industries ou encore d'hommes d'affaires, tous très influents à Glasgow et pour la majorité d'entre eux, membres de la NAPSS<sup>67</sup>. En outre, ces derniers entament dès le début des années 1860 une réorganisation des conditions d'accueil des filles perdues, basée sur le principe de séparation des pensionnaires selon la forme de leur déviance, tel que l'avait proposé J. D. Bryce.

À ce titre, l'enfermement des jeunes femmes dites déviantes s'apparente à une expérience scientifique. Dans cette société en pleine mutation, la science incarne un nouvel instrument de pouvoir distinct, par son aspect progressiste et répressif, de l'ancien système régulateur de l'immoralité, soutenu par les réformateurs sociaux. Au commencement de cette expérience scientifique, l'objectif principal n'est pas la stigmatisation, mais la normalisation des déviantes féminines. Toutefois, l'émergence de cette nouvelle forme de pouvoir favorise inexorablement la persécution des jeunes femmes. En effet, l'aboutissement de cette expérience ne saurait être atteint sans un contrôle efficace de la moralité des jeunes femmes au sein même des quartiers et des lieux malfamés de Glasgow. Ainsi, dans les années 1860, l'accentuation de la répression à l'égard des filles perdues s'accompagne non seulement d'une évolution législative, mais aussi d'un soutien grandissant des autorités de police et des citoyens.

## **B. Législation, identité urbaine et filles perdues : les liaisons dangereuses**

L'émergence du Système de Glasgow est intimement liée à la transformation des formes de pouvoir au sein de la société. Avec l'apparition d'une politique scientifique structurée, la société glasvégienne assiste, entre 1862 et 1870, à un renforcement du pouvoir, à la fois de la municipalité et des autorités judiciaires. Ce renforcement est associé à une réforme législative longtemps ajournée et désormais soutenue par l'élite libérale de Glasgow. Elle se concrétise par la modification

---

65 Ce système de gestion est notamment surnommé le « *family home system* ». MAHOOD, Linda, *op. cit.* p. 115.

66 *Ibid.*

67 *Ibid.* pp. 112-113.

des lois régissant la police, au niveau national et au niveau local. Inéluctablement, cette évolution législative agit sur la mise en place de nouvelles mesures de contrôle de la population féminine, accentuant ainsi la persécution des filles perdues.

En 1978, Paul Claval définit la transformation des formes de pouvoir, au sein d'une société, comme un processus qui s'inscrit dans l'espace et dans le temps<sup>68</sup>. Il est essentiel ici de prendre en compte ces deux constantes afin de cerner de façon plus précise les raisons pour lesquelles apparaît, entre 1860 et 1870, une modification de la répartition des pouvoirs au sein de la société glasvégienne. En effet, le Système de Glasgow incarne un nouveau modèle de domination de l'élite sur les jeunes femmes dites déviantes. Tandis que ces jeunes femmes portent déjà sur leurs épaules le fardeau de la marginalité et de l'exclusion sociale dans les années 1850, les textes de la loi écossaise de 1862, *General Police and Improvement Act*, leur reconnaît un nouveau statut, désormais non plus social, mais juridique. Ce faisant, les filles perdues sont reconnues comme une catégorie juridique distincte du reste de la société. Dans la loi, elles apparaissent dès lors sous le terme « prostituée »<sup>69</sup>, ce qui permet aux instances juridiques et aux autorités de police de désigner et de punir de façon légale les responsables du vice et de l'immoralité à Glasgow. En ce sens, l'évolution législative refaçonne, pour ainsi dire, la fille perdue en « victime-émissaire ».

Par ailleurs, considérer la ville de Glasgow comme une entité distincte de l'Écosse fait apparaître une explication plus subtile au rôle que jouent les lois dans le renforcement de l'oppression des jeunes femmes. En 2008, dans un ouvrage dédié à la prostitution dans le système juridique britannique, Jane Scoular affirme que la réforme législative qui se produit dans les années 1860 en Écosse, et notamment à Glasgow, résulte de l'appréhension des Écossais face au développement de la prostitution<sup>70</sup>. Nous pensons toutefois que cette appréhension ne peut à elle seule justifier la modification des lois locales, laquelle engendre une réorganisation à la fois du fonctionnement du système judiciaire et de la vie communautaire. En effet, cette restructuration témoigne aussi du désir commun aux Glasvégiens de se donner, à eux-mêmes ainsi qu'à Glasgow, une identité propre, dont la valeur repose sur l'ordre social, l'essor économique, l'histoire et les traditions. Ainsi, la mise en place du Système de Glasgow apparaît non seulement comme un moyen d'enrayer le problème de la prostitution, mais également de contribuer à faire reconnaître l'identité de la société glasvégienne.

---

68 CLAVAL, Paul, *Espaces et pouvoirs*, Paris : Presses Universitaires de France, 1978.

69 SCoulAR, Jane, *The Subject of Prostitution*, New-York : Routledge, 2017, p. 45.

70 *Ibid.*



## B.1. La loi : un nouveau moyen d'oppression

### B.1.1. L'émergence d'une nouvelle catégorie juridique : la prostituée

Faites de votre mieux pour éradiquer et améliorer les nombreux lieux pestiférés qui se trouvent toujours dans la partie la plus ancienne de la ville, pour empêcher dorénavant chaque quartier nouveau de devenir le repaire du découragement et de la mort<sup>71</sup>.

Le 15 février 1862, six mois avant la réforme législative écossaise de la police urbaine, le statisticien John Strang s'adresse ainsi, de façon éloquente, aux forces de l'ordre de Glasgow. Par ses propos, il les encourage à poursuivre le combat contre l'immoralité, qui continue de gangrener les quartiers pauvres du centre de la ville. Mais la misère urbaine, la criminalité et la prostitution, si souvent associées à Glasgow, sont des phénomènes visibles également dans les autres villes industrielles d'Écosse. Afin de mettre en évidence les raisons d'un renforcement du pouvoir judiciaire dans les années 1860 à Glasgow, il est donc nécessaire de considérer l'évolution du contexte législatif local, mais aussi national. En effet, bien plus qu'une simple appréhension, ces problèmes sociaux représentent, avant tout, un réel défi pour les structures administratives du pays. Au début des années 1860, les classes dirigeantes des villes industrielles en développement, notamment Glasgow, Dundee et Édimbourg, réclament donc l'adoption de nouvelles mesures législatives auprès du Parlement britannique,

Ces réclamations portent principalement sur l'attribution d'une plus grande autonomie locale. Tel que suggéré en 1859 par le chef des services de police de Leith, William Lindsay, le renforcement des pouvoirs municipaux dans la gestion de la vie communautaire permettrait d'exercer une surveillance et un contrôle plus stricts et plus efficaces sur la santé publique, mais aussi et surtout, sur la criminalité et sur la prostitution<sup>72</sup>. Cette hypothèse ne laisse pas le Parlement indifférent. Au début des années 1860, des investigations sont donc menées pour rendre compte de la qualité de l'application des lois dans les zones urbaines d'Écosse, ainsi que des capacités des forces de l'ordre à les faire respecter. Les médiateurs parlementaires mettent dès lors en lumière certaines zones d'ombre de la constitution non codifiée du Royaume-Uni, jugées responsables d'un dysfonctionnement du système juridique et judiciaire. Michael Pugh affirme que le laxisme de la législation écossaise résulte alors d'un manque de délégation de pouvoirs de l'Empire à des gouvernements subordonnés<sup>73</sup>. En effet, les textes de lois écossais sont rédigés par un Parlement

---

71 « Endeavour to eradicate and improve the many plague spots still to be found in the older part of the town, and henceforth to prevent any new quarters from becoming the dens of demoralization and death. » STRANG, John, *Report on the Vital, Social and Economic Statistics of Glasgow*, (1862), Londres : Wentworth Press, 2016, p. 90.

72 MACPHAIL, Myles, *Edinburgh Ecclesiastical Journal*, Londres : Simpkin, 1862. NRS.

73 PUGH, Michael, « Civic Borders and Imagined Communities: Continuity and Change in Scotland's Municipal

éloigné et peu familier des problématiques locales. Ces derniers sont donc peu clairs en ce qui concerne les condamnations et les peines. Ils le sont moins encore lorsqu'il s'agit des moyens mis à disposition des polices urbaines pour enquêter, appréhender ou encore dresser des procès verbaux. En 1862, Henry Glassford Bell, avocat glasvégien réputé, exprime son opinion sur la défaillance du système judiciaire :

Il me semble, cependant, que les appels en justice sont trop nombreux et trop divers, et que les appelants ont des méthodes et des moyens qui leur permettent, d'une façon ou d'une autre, de conduire au banc judiciaire certains amis, dont les opinions sont, je le suspecte, quelques fois formées avant que l'affaire n'ait été entendue<sup>74</sup>.

Ce commentaire met en lumière un aspect particulier de la justice écossaise avant 1862, à savoir que l'imprécision des lois fait obstacle aux actions des magistrats et de la police dans la lutte contre les maux de la société. C'est particulièrement le cas de la prostitution. Selon les rapports de police de l'année 1860 à Glasgow, pas moins de 9453 femmes sont appréhendées pour racolage, puis libérées avant d'avoir été présentées devant la cour<sup>75</sup>. L'inefficacité des actions menées contre la prostitution réside, notamment, dans l'incapacité des forces de l'ordre à fournir aux magistrats des preuves tangibles contre les prévenues<sup>76</sup>. En effet, l'arrestation des dites prostituées repose sur les seules plaintes des citoyens, dont les témoignages sont bien souvent peu crédibles ou difficilement vérifiables<sup>77</sup>. En outre, les pubs et les maisons closes ne sont pas sous la supervision des forces de l'ordre, alors que le *Forbes MacKenzie Act*, promulgué en 1853 pour réguler le fonctionnement des débits de boisson, est supposé agir en faveur d'une réduction de la prostitution dans les grandes villes d'Écosse<sup>78</sup>. Cette mesure législative impose en effet la fermeture des établissements illégaux, lesquels proposent le plus souvent les services de prostituées. Cette loi prévoit également de modifier la fréquentation des pubs déclarés, par l'obligation d'imposer la fermeture des établissements après onze heures en semaine, ainsi que les dimanches. Toutefois, lorsque le chef des services de police de Glasgow, John Smart, est interrogé en 1860, il déclare que cette mesure a été proposée, mais qu'elle n'a jamais été officiellement appliquée à Glasgow<sup>79</sup>.

Reconnaissant la nécessité d'une réforme des lois écossaises, le Parlement britannique

---

Boundaries, Jurisdictions and Structures—from 19th-Century “General Police” to 21st-Century “Community Empowerment” », *Études Écossaises*, vol. 18, 2016, p. 6.

74 « *It appears to me, however, that appeal court is too numerous, and too miscellaneous and the appelants have ways and means by which they can bring either on one side or other particular friends to the judicial bench, whose opinions are sometimes formed, I suspect, before the case has been heard.* » Parliamentary Papers, « Report from Commissioners, Licensing System (Scotland) », *op. cit.*, p. 535

75 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2, op. cit.*, p. 243.

76 Parliamentary Papers, « Report from Commissioners, Licensing System (Scotland) », *op. cit.*, p. 279.

77 *Ibid.*

78 *Ibid.*, p. 152.

79 *Ibid.*

accède finalement à la requête des classes dirigeantes en 1862<sup>80</sup>. La loi de 1850, *Police of Towns Act*, est dès lors amendée et devient le *General Police and Improvement Act*, plus couramment nommé le *Lindsay's Act*, dans la mesure où elle reprend, dans les grandes lignes, la proposition de réforme du chef des services de police de Leith<sup>81</sup>. Comme suggéré par W. Lindsay, des améliorations sont apportées à l'organisation administrative de la société urbaine et garantissent aux municipalités une plus grande liberté dans la gestion de la vie communautaire<sup>82</sup>. Tout d'abord, la loi de 1862 accorde la possibilité aux villes de plus de 1200 habitants de se doter d'une police locale<sup>83</sup>. Les zones d'intervention des forces de l'ordre sont également redéfinies. Permettre aux officiers d'intervenir sur des périmètres plus condensés concentre ainsi leurs actions sur les problèmes locaux et renforce leur autorité. Désormais, la loi autorise les municipalités à faire appel à l'administration du comté pour modifier le montant des taxes locales relatives au budget alloué aux départements judiciaires<sup>84</sup>. Il est essentiel de remarquer ici que ces taxes, imposées aux citoyens issus des classes moyennes et aisées, ainsi que les dons et les recettes des contraventions, constituent les uniques sources de financement des services de police<sup>85</sup>.

Le *Lindsay's Act* n'abroge pas pour autant le *Police of Towns Act*. L'ensemble des mesures législatives qui avaient été prises en 1850 sont conservées et renforcées. Par exemple, la direction des services élémentaires, tels que la gestion de l'éclairage public et de la voirie, est toujours attribuée à la police des villes, mais la maintenance des biens publics est un service désormais délégué à des entreprises extérieures<sup>86</sup>. Externaliser les tâches apporte en l'occurrence une contribution financière à l'administration publique, qui bénéficie des recettes des contraventions établies en cas de dommages<sup>87</sup>. En outre, les mesures imposées contre les débits de boissons illégaux, par le *Forbes MacKenzie Act*, sont renforcées afin de prévenir plus efficacement tout désordre public lié à l'intempérance et à ses conséquences, notamment selon les classes dirigeantes, la prostitution<sup>88</sup>. Surtout, au regard des préoccupations grandissantes des autorités écossaises quant au développement de la prostitution dans les zones urbaines, la loi impose pour la première fois un statut particulier aux jeunes femmes se livrant à cette activité. Le terme prostituée apparaît dorénavant clairement dans les textes de lois, ce qui permet d'imposer des sanctions à l'encontre des

---

80 WILSON, Lynne, *A Grim Almanach of Glasgow*, Stroud : The History Press, 2012, p. 11.

81 MACPHAIL, Myles, *op. cit.*, p. 196.

82 *Ibid.*

83 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 1, op. cit.*, p. 84.

84 MCAPHAIL, Myles, *op. cit.*, pp. 194-198.

85 STRANG, John, *op. cit.*, p. 68.

86 *Ibid.*

87 GARRARD, John, *Heads of the Local State: Mayors, Provosts and Burgomasters Since 1800*, Farnham : Ashgate, 2007, p. 124.

88 MACPHAIL, Myles, *op. cit.*, p. 196.

femmes jugées coupables de prostitution. Lorsque ces dernières sont présentées devant la cour, elles sont désormais condamnées à payer une amende de 40 shillings, ou à défaut de pouvoir régler cette amende, à 14 jours d'emprisonnement<sup>89</sup>. Ainsi, ces nouvelles mesures constituent le premier pas vers la mise en place d'une nouvelle gestion des problèmes sociaux au sein des villes d'Écosse. Cela nous intéresse tout particulièrement dans le cadre de cette analyse, puisque la déviance féminine constitue un problème social majeur à Glasgow.

### *B.1.2. La loi locale : vers le renforcement de la persécution des filles perdues*

L'adoption du *General Police and Improvement Act* s'accompagne de la promulgation de lois locales, l'industrialisation et l'urbanisation se développant à une vitesse différente suivant les régions<sup>90</sup>. Le 7 août 1862, le Parlement britannique donne ainsi son approbation à la municipalité de Glasgow pour l'amendement du *Glasgow Police Act* de 1843. Face à la pression exercée par les classes dirigeantes, la communauté scientifique et les citoyens, de nouvelles mesures préventives sont dès lors adoptées contre l'immoralité des individus au sein des quartiers populaires. Il est important ici de noter que la loi locale ne peut en aucun cas modifier la loi nationale. Toutefois, la loi locale permet aux services de police de prendre de nouvelles décisions et de mettre en place des mesures complémentaires. En effet, au delà de la création, par la loi nationale, d'un statut juridique propre aux dites prostituées, le *Glasgow Police Act* de 1862 accorde aux services de police le pouvoir de réguler la fréquentation des lieux publics, dans lesquels la présence des racoleuses est la plus visible<sup>91</sup>, tels que le parc *Glasgow Green*, comme nous l'avons mentionné précédemment. Un témoignage anonyme, inscrit également dans le rapport de 1863 de l'Institution *Magdalene*, atteste, cette fois-ci, du renforcement des pouvoirs des forces de l'ordre dans la gestion de l'espace public :

Nous avons vu 94 prostituées et aussi un nombre important d'ouvrières, dont le comportement était à peine distinguable de celui des prostituées. Nous avons vu cinq jeunes prostituées accroupies sur la pelouse d'une façon très immorale ; il y avait également un couple allongé sur la pelouse. (Nous pouvons affirmer cela avec certitude...car un policier du *Green* nous a certifié qu'aucune femme ne se rendait au *Green* après une certaine heure, celui-ci étant réservé à ces pratiques)<sup>92</sup>.

---

89 SCOLAR, Jane, *op. cit.*, p. 48.

90 PUGH, Michael, *op. cit.*, p. 20.

91 KETTILBY RICKARDS, George, *The Statutes of the United-Kingdom of Great-Britain and Ireland, Vol. XXV, Part II*, Londres : George Edward Eyre and William Spottiswoode, 1862, p. 175.

92 « Saw 94 prostitutes, also a large number of millworkers, scarcely distinguishable from prostitutes in their conduct. Saw 5 young prostitutes squatting on the grass in a very immoral manner ; also one couple lying on the grass. (We speak confidently of the purpose, because a policeman on the Green assured us... that no woman went to the Green after a certain hour, save for that purpose. » Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 10.

Ce témoignage montre la façon dont la nouvelle loi locale offre une plus grande liberté aux services de police pour réguler la fréquentation du parc. Cette nouvelle mesure permet, sinon d'enrayer la prostitution, du moins de la contenir dans certains endroits à des heures tardives. Qui plus est, le témoin oppose de façon évidente la catégorie des femmes qui se prostituent à celle des femmes respectables. L'accès au parc est réservé à l'une ou l'autre suivant le moment de la journée, tandis que les hommes ne sont pas affectés par cette contrainte. Les raisons à ce déséquilibre ne résident pas uniquement dans les textes législatifs. Elles résident également dans le fonctionnement idéologique-même de la société glasvégienne. En effet, bien que la prostitution soit légalement prohibée, la loi respecte le principe idéologique selon lequel le recours aux services de prostituées par des hommes mariés permet de protéger la pureté des épouses<sup>93</sup>. Il est donc aisé de comprendre pourquoi aucune femme, sous-entendu respectable ou mariée, n'est autorisée à se rendre au parc public après une certaine heure<sup>94</sup>. De la même façon, il n'est pas non plus interdit aux propriétaires de louer des chambres aux prostituées, à conditions que ces dernières ne provoquent aucune nuisance<sup>95</sup>. Bien que les peines imposées aux femmes et aux jeunes femmes dites prostituées soient renforcées par le *Glasgow Police Act*, leur interpellation repose plus que jamais sur la coopération des citoyens. Les témoignages des plaignants restent le seul moyen, pour les forces de l'ordre, de contrôler la prostitution. Au regard des barrières législatives existantes, les pouvoirs des services de police se limitent donc à des actions préventives<sup>96</sup>.

En effet, les policiers ne sont pas autorisés à pénétrer dans un domicile privé sans avoir en leur possession un mandat de perquisition, délivré au préalable par un magistrat, et sans être accompagnés d'un témoin. La municipalité met en place le système du « *ticket house* ». Ce système permet de contrôler la promiscuité au sein des logements surpeuplés grâce à l'installation, à leur entrée, de panneaux en métal, sur lesquels est apposé le nombre d'occupants autorisés à résider<sup>97</sup>. Lorsque les agents suspectent un nombre d'occupants supérieur au nombre autorisé au sein d'un logement, ces derniers peuvent dès lors entrer et contrôler. Cela permet non seulement à la police d'avoir connaissance des lieux dans lesquels résident les dites prostituées, mais également d'exercer une vigilance accrue sur les actions qu'elles pourraient entreprendre. Outre l'immoralité de la prostitution, les conséquences sanitaires engendrées par la promiscuité au sein des logements des

---

93 KELLEY, Kathryn, *Females, Males and Sexuality: Theories and Research*, New-York : University of New-York Press, 1987, p. 142.

94 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 11.

95 Parliamentary Papers, « An Analytical Digest of Cases Decided in the Supreme Courts of Scotland and on Appeal by the House of Lords, from July 20, 1867, to [July 20, 1895] Compiled from the Session Cases », Vol. 2, Édimbourg : t&t Clark, 1886, p. 488.

96 PUGH, Michael, *op. cit.*, p. 21.

97 SMOUT, Thomas, Christopher, *A Century of the Scottish People: 1830-1950*, Londres, Fontana Press, 1987, p. 44.

quartiers populaires –propagation d'épidémies, propagation des maladies vénériennes– préoccupent, dans une plus large mesure, la municipalité de Glasgow. En 1862, il est donc intégré aux services de police un membre du corps médical, nommé *Medical Officer*, en charge de la surveillance générale des conditions d'hygiène dans la ville<sup>98</sup>.

### B.1.3. *Le Glasgow Police Act, 1866 : de la prévention à la répression*

La promulgation du *General Police and Improvement Act* et l'amendement du *Glasgow Police Act* sont des démarches plus efficaces en principe qu'en pratique. Bien que ces lois témoignent d'une prise de conscience généralisée des instances juridiques sur les problèmes sociaux inhérents à la ville de Glasgow, elles ne fournissent pas aux forces de police les moyens pour agir réellement. Ces moyens sont tout d'abord d'ordre financier. En effet, malgré la décision de relocaliser vers le comté la gestion des taxes locales en 1862, le budget alloué aux services judiciaires n'est toujours pas suffisant pour améliorer la qualité des services. Alors que la ville emploie à elle seule 27% de l'effectif total de la police écossaise et 43% de l'effectif total de la police des villes, cela ne correspond, comparativement au nombre d'habitants à Glasgow, qu'à un policier pour 6000 Glasvégiens<sup>99</sup>. Ce chiffre n'évolue guère durant les cinq années suivant l'amendement du *Glasgow Police Act*, puisque la ville n'embauche, au cours de cette période, que 79 policiers supplémentaires. En 1866, le nombre d'officiers dans la police de Glasgow ne s'élève donc qu'à 784 policiers<sup>100</sup>. N'étant pas assez nombreux pour contrôler une ville en pleine expansion, les agents de police (*constables*)<sup>101</sup> sont alors contraints de travailler de jour et de nuit<sup>102</sup>. Ce manque d'effectif, associé au caractère préventif des actions policières, influe grandement sur le maintien des problèmes sociaux à Glasgow.

Malgré une amélioration générale des conditions de vie des habitants, le crime, l'intempérance, la délinquance et la prostitution poursuivent inlassablement leur cours. En effet, si la prévention du vice et de l'immoralité à Glasgow est somme toute renforcée, certains établissements mettent en place des stratégies différentes pour éluder les lois<sup>103</sup>. Un grand nombre de propriétaires de débits de boissons illégaux excentrent leurs commerces. Ils s'installent sur les quais du fleuve

98 *Ibid.*

99 Comparativement, l'effectif de police en Angleterre en 1861 est presque 5 fois supérieur à celui de l'Écosse. L'Écosse emploie 2500 policiers, dont 895 travaillent en campagne et 1637 travaillent en ville. STRANG, *op. cit.*, p. 70.

100 Chiffres gracieusement transmis par Alastair Dinsmor, conservateur du *Glasgow Police Museum*.

101 À partir de 1862, la hiérarchie de la police en Écosse est divisée en sept niveaux. Au sommet de la hiérarchie se trouve le chef des services de police (*chief constable*), puis son second (*assistant chief constable*), le commissaire (*superintendent*), l'inspecteur en chef (*chief inspector*), l'inspecteur (*inspector*), le sergent (*sergeant*), et enfin l'agent (*constable*).

102 STRANG, John, *op. cit.*, p. 198.

103 FORREST, Anna, *op. cit.*, pp. 31-32.

Clyde, et même quelquefois dans les bateaux à vapeur (*steamers*), hors de la zone de juridiction de la police de Glasgow<sup>104</sup>. Qu'ils possèdent ou non une licence, d'autres propriétaires imposent, quant à eux, un système de mot de passe à l'entrée de leurs établissements, sélectionnant ainsi leur clientèle et surtout, excluant de celle-ci les forces de l'ordre<sup>105</sup>. De la même façon, les prostituées des maisons closes et les prostituées clandestines font preuve d'une vigilance accrue lors des moments de racolage, puisqu'elles ne peuvent être inculpées pour prostitution que sur des témoignages ou des plaintes émanant de citoyens<sup>106</sup>.

La municipalité de Glasgow n'est pas désarmée devant ces nouvelles pratiques. L'échec de la résolution des problèmes sociaux conduit donc, en 1866, à un nouvel amendement du *Glasgow Police Act*. Cette fois-ci, les mesures imposées par la loi ne sont plus seulement préventives, mais coercitives. Ces mesures touchent plus particulièrement les femmes présumées prostituées et les hommes qui œuvrent dans le milieu de la prostitution. La coercition se présente à la fois par des peines plus sévères et par le renforcement des pouvoirs des forces de l'ordre, à qui l'accès des établissements suspectés d'héberger des prostituées est désormais autorisé. En effet, l'hébergement de femmes qui se livrent à la prostitution est désormais un délit<sup>107</sup>. Lorsque ces dernières sont jugées coupables de racolage ou d'acte de prostitution au sein des lieux, les propriétaires de l'immeuble ou de l'établissement sont appréhendés. Ces derniers sont dès lors condamnés à payer une amende de 10 livres sterling ou, à défaut, ils subissent une peine de 60 jours d'emprisonnement<sup>108</sup>. En cas de récidive, les services de police peuvent ordonner la fermeture de l'établissement ou formuler l'interdiction de la location du logement. Le propriétaire est dès lors condamné à purger une peine de 60 jours d'emprisonnement<sup>109</sup>.

Les femmes suspectées de prostitution sont, quant à elles, soumises à l'autorité policière, à la fois dans les lieux privés et dans les lieux publics. En effet, en 1866, la loi locale impose ce que les policiers nomment le « test de la prostituée » (*test of the prostitute*)<sup>110</sup>. Ce test revêt l'aspect d'une simple question posée à la suspecte lors des contrôles qu'effectuent les agents de police dans les rues de Glasgow. Pour démontrer qu'elle est une femme respectable, cette dernière doit prouver qu'elle gagne son salaire honnêtement, ou qu'elle est entretenue par un homme. Lorsque la suspecte n'est pas en mesure de fournir les explications nécessaires à sa décharge, elle est alors reconnue par

---

104 SKELTON, Douglas, *Glasgow's Black Heart: A City's Life of Crime*, Édinburgh : Mainstream Publishing, 2010, pp. 149-154.

105 Dans les années 1860, le pub le plus connu pour utiliser le système de mot de passe est le *Mother MacGuire's*, situé à Saltmarket. *Ibid.*

106 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 129.

107 Parliamentary Papers, « An Analytical Digest of Cases Decided in the Supreme Courts of Scotland », *op. cit.*, p. 488.

108 SCOULAR Jane, *op. cit.*, p. 44.

109 *Ibid.*

110 *Ibid.*, p. 45.

la police comme étant une prostituée, ou pour reprendre les termes officiels, une femme « errante dans les rues, ne se livrant à aucune autre occupation et gagnant sa vie de cette façon »<sup>111</sup>. Les jeunes femmes isolées, les femmes célibataires, les mendiantes et les chômeuses sont donc aussi vulnérables à l'appréciation des policiers que les prostituées elles-mêmes. Cette nouvelle stratégie policière outrepassa, à l'évidence, le rôle que jouent les témoins et les plaignants dans le contrôle de la prostitution. En 1866, l'amendement du *Glasgow Police Act* agit donc sur la mise en place d'un contrôle social non plus préventif, mais répressif, dirigé à l'encontre des filles perdues. La municipalité ajoute ainsi une pierre à l'édifice du Système de Glasgow.

## **B.2. Le Système de Glasgow : la quête de l'identité glasvégienne**

### *B.2.1. Le Système de Glasgow face aux Contagious Diseases Acts*

Dans les années 1860, l'adoption progressive de mesures répressives à l'encontre des filles perdues est une démarche motivée par des ambitions citoyennes beaucoup plus complexes que le simple désir des pouvoirs municipaux de contrôler le désordre social. En effet, nous pensons que ce désir émerge d'une volonté des classes dirigeantes de faire reconnaître une identité propre à Glasgow, à la fois financière, sociale et culturelle. Toutefois, cette légitimation identitaire apparaît impossible sans un assainissement sociétal, dans lequel le Système de Glasgow joue un rôle central. Afin de cerner les enjeux sociaux, économiques et culturels associés au renforcement du contrôle social des jeunes femmes, il est donc nécessaire de mettre en lumière la façon dont se construit l'identité urbaine de Glasgow.

À l'aube de la nouvelle ère de l'industrie lourde et de l'ingénierie, Glasgow s'impose économiquement, à l'échelle nationale et internationale, comme la « seconde ville de l'Empire britannique »<sup>112</sup>. Toutefois, la ville ne jouit pas à sa juste valeur des honneurs de ce titre, alors que cette dernière produit, à elle seule, 70% des navires du Royaume-Uni en 1860<sup>113</sup> et près de la moitié du tonnage des ports britanniques en 1870<sup>114</sup>. Non pas que la force de commerce et que la productivité des industries de la ville ne soient pas reconnues, mais la marque de fabrique « *Clyde Built* » contribue avant tout à la notoriété de l'Empire sur le marché outre-atlantique, marché avide

---

111 « *to be going about the streets, following no other occupation, and earning her livelihood in that way.* » MAHOOD, Linda, *op. cit.*, pp. 124-125.

112 FINDLAY, William, « Glasgow's Oppressive Nightmare: midnight scenes from the "metropolis of puritanism" », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses universitaires François-Rabelais, 2005, pp. 135-158.

113 BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline, « Glasgow », *L'information Géographique*, vol. 24, n°5, 1960, p. 186. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/ingeo\\_0020-0093\\_1960\\_num\\_24\\_5\\_2021](https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1960_num_24_5_2021)]. Consulté le 10 mai 2019.

114 FRASER, Hamish, MAVER, Irene, *Glasgow: 1830 to 1912*, Manchester : MUP, 1997, p. 321.



de nouveautés et de technologie<sup>115</sup>. Sur le plan financier, l'effacement de l'identité glasvégienne s'explique principalement par le fonctionnement du système bancaire national, duquel les commerçants et les grands propriétaires industriels sont dépendants. En effet, alors que Glasgow possède son propre réseau de banques locales, la gestion de la majorité des actions financières transitent par la Banque d'Écosse (*Bank of Scotland*), dont le siège social se situe à Édimbourg<sup>116</sup>. Face à la concurrence, les banques glasvégiennes peinent donc à s'imposer, ce qui conduit en 1857 à l'effondrement de la *Western Bank*<sup>117</sup>, puis en 1878 à l'effondrement de la *City of Glasgow Bank*<sup>118</sup>. Malgré la contribution évidente des Glasvégiens à l'enrichissement national, la ville est donc reléguée au rang de simple productrice, et non de centre financier.

Par ailleurs, une autre caractéristique spécifique à la société urbaine de Glasgow vient ternir l'identité de la ville. Alors que se développent les parcs, les monuments prestigieux et les bâtiments architecturaux, la ville possède une réputation entachée par la surpopulation, la misère sociale, le crime et la prostitution. Dans les années 1860, Glasgow semble imprégnée à jamais de cette image négative, qui suscite les critiques<sup>119</sup>. À la veille des années 1860, la remarque de l'écrivain américain Nathaniel Hawthorne, alors en visite à Glasgow, est à ce propos pour le moins saisissante :

Je pense que les classes les plus pauvres de Glasgow surpassent même celles de Liverpool dans la mauvaise prééminence de la crasse, les enfants sales et mal peignés, les troubles à l'ordre public, l'odeur infâme et tout ce qui rend la pauvreté urbaine répugnante. Cependant, selon moi, ils sont un peuple plus séduisant que le peuple anglais (et cela est vrai pour toutes les classes), ont l'air plus intelligent, et possèdent des traits [physiques] plus réguliers<sup>120</sup>.

Cette remarque nous intéresse ici tout particulièrement puisque l'auteur met en lumière les impressions contradictoires que peuvent ressentir les visiteurs à la vue des habitants des quartiers pauvres de Glasgow. En effet, à travers le regard de N. Hawthorne, ces derniers incarnent en tous points la lie de la société et pourtant, leur apparence physique laisse apparaître des qualités honorables, comme la beauté et l'intelligence. Bien qu'il ne s'agisse là que d'une comparaison physique, les différences observées par l'écrivain, entre le peuple anglais et les Glasvégiens, témoignent d'une identité propre aux habitants de la ville.

115 MAVER, Irene, *op. cit.*, p. 116.

116 DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation, op. cit.*, pp. 114-117.

117 Parliamentary Papers, « The Western Bank Failure and the Scottish Banking System: being the evidence thereon given before the Select Committee on the Bank Acts », Glasgow : John Bain, 1858, p. 21.

118 RESENBLUM, Leo, « The Failure of the City of Glasgow Bank », *The Accounting Review*, vol. 8, n°4, 1933, pp. 285-291. [En ligne: <https://www.jstor.org/stable/238146>]. Consulté le 3 mars 2022.

119 FINDLAY, William, *op. cit.*, p. 135.

120 « *I think the poorer classes of Glasgow excel even those of Liverpool in the bad eminence of filth, uncombed and unwashed children, disorderly deportment, evil smell and all that makes city poverty disgusting. In my opinion, however, they are a better-looking people than the English (and this is true of all classes), more intelligent of aspect, with more regular features.* » HAWTHORNE, Nathaniel, *Passages from the English Notebooks*, Los Angeles : Harpess, 2016, p. 24.

Dans les années 1860, la société glasvégienne a à cœur d'affirmer ses qualités et de se détacher, *in fine*, de l'image négative que véhicule la misère sociale inhérente aux quartiers pauvres. En témoigne la publication du guide touristique *Oliver and Boyd's Scottish Tourist*, dans lequel les auteurs présentent la ville sous ses traits les plus attirants et tentent d'embellir ses aspects les plus sombres<sup>121</sup>. Sous la plume des rédacteurs, les ruelles coupe-gorges, les lieux malfamés, et les portions les plus dangereuses des rives du fleuve Clyde sont écartés des itinéraires touristiques proposés. Le centre de la ville, le plus pauvre et le plus surpeuplé, est quant à lui mis en lumière pour son patrimoine ancien et pittoresque<sup>122</sup>. En outre, afin de contribuer à la revalorisation de l'image de Glasgow, la municipalité crée, en 1866, la fondation *Glasgow City Improvement Trust*<sup>123</sup>. Le premier objectif de cette fondation est l'assainissement des quartiers pauvres de la ville, par la destruction des taudis. Les résultats de cette démarche ne sont pas immédiatement perceptibles puisqu'il s'agit, en réalité, d'un processus long qui va se dérouler sur près d'un siècle<sup>124</sup>. Toutefois, la création de cette fondation s'inscrit, à plus large échelle, dans une perspective d'amélioration des conditions d'hygiène au sein de la société glasvégienne tout entière. En 1870 vient également s'ajouter la création de la Commission sur la Santé, dont les membres sont élus par la Police de Glasgow<sup>125</sup>,

Au milieu des années 1860, la question du contrôle de la santé publique au sein des zones urbaines est au cœur des débats régionaux, nationaux et britanniques<sup>126</sup>. Outre la propagation d'épidémies de fièvre typhoïde et de choléra, c'est la propagation des maladies vénériennes qui attire le plus l'attention des autorités. Consécutivement en 1864, 1866 et 1869, le Parlement promulgue une série de lois appelées *Contagious Diseases Acts (CDAs)*, portant sur la régulation de la prostitution dans les ports et les villes de garnison du Royaume-Uni. L'objectif de ces lois est alors de freiner la propagation des maladies vénériennes, et notamment de la syphilis, au sein des régiments de l'armée britannique<sup>127</sup>. Bien que la ville de Glasgow soit concernée par ces nouvelles mesures législatives, les *CDAs* n'y seront jamais appliqués. En effet, désireux de se distinguer de l'influence anglaise, les classes dirigeantes de la ville refusent d'adopter ces mesures et développent, concurremment à travers le Système de Glasgow, leur propre méthode de contrôle de la prostitution.

---

121 OLIVER and BOYD, *Oliver and Boyd's Scottish Tourist: Guide to Glasgow and its Neighbourhood, Lanark, the Falls of Clyde, and the Watering Places on the Frith of Clyde*, Londres : Simpkin, Marshall and Co, 1860.

122 *Ibid.*

123 SKELTON, Douglas, *op. cit.*, p. 151.

124 JOHNSON, Louise, *Cultural Capitals: Revaluing the Arts, Remaking Urban Spaces*, New-York : Routledge, 2016, p. 91.

125 NAPSS, « Annual Meeting held in Dublin », *op. cit.* p. 605.

126 Voir à ce propos l'article de DAVIE, Neil, « Entre 'opportunisme et complaisance'? La presse féministe anglaise face à la prostitution, 1850-1864 » *Journée d'études de l'ENS de Lyon le 16 février 2011 sur « la notion du groupe de sexe : usages scientifiques et sociaux »*.

127 WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982, introduction.

Cela montre que le Système de Glasgow est un système singulier. En effet, son objectif le différencie de tous les autres systèmes de contrôle existants en Europe à la même période, et notamment au Royaume-Uni<sup>128</sup>. Par la mise en place de ce système de contrôle social des jeunes femmes, les classes dirigeantes de Glasgow prônent l'enrayement définitif de la prostitution, alors que les autorités britanniques visent, quant à elles, une régulation du phénomène<sup>129</sup>. En ce sens, le système britannique (*Female Regulation System*), qui s'appuie sur l'application des lois contre les maladies vénériennes, prévoit l'enregistrement des femmes présumées prostituées auprès des services de police, ainsi que leur soumission à un examen médical obligatoire<sup>130</sup>. Lorsque ce dernier confirme qu'une femme est porteuse d'une maladie vénérienne, elle est dès lors internée de force au sein d'un *Lock Hospital*, où des soins lui sont prodigués jusqu'à ce qu'elle se rétablisse. Dans le commentaire suivant, Elizabeth Blackwell présente un aspect important de ce système, à savoir la tolérance vis-à-vis de ce qui est considéré comme de la prostitution : « Aussi longtemps qu'elles [les prostituées] respectent la réglementation imposée, elles ne sont pas inquiétées et elles sont même considérées comme remplissant une fonction utile et nécessaire dans la société<sup>131</sup>. »

Ce principe de prostitution « utile » et « nécessaire », mis en pratique par l'adoption des *Contagious Diseases Acts*, s'écarte en tous points des principes que soutiennent les défenseurs du Système de Glasgow. En effet, à partir de 1866, la prostitution devient une pratique illégale à Glasgow et n'est donc en aucun cas tolérée. Cela conduit notamment le directeur du *Lock Hospital*, Alexander Patterson, à affirmer que le système de contrôle social des jeunes femmes, tel que mis en place dans la ville, serait plus cohérent que les mesures législatives adoptées par le reste du Royaume-Uni, puisque les lois locales glasvégiennes n'imposeraient pas l'internement forcé des porteuses de maladies vénériennes<sup>132</sup>. Outre l'opinion de A. Patterson, il est important de souligner que les jeunes femmes âgées de moins de 16 ans sont susceptibles d'être internées de force au sein de l'Institution *Magdalene*. En effet, selon la loi britannique *Youthful Offenders Act*, votée en 1854, les tribunaux sont autorisés à interner les mineures en centre de redressement (*reformatory schools*), afin d'éviter leur incarcération dans les établissements pénitentiaires<sup>133</sup>. Cette loi constitue, de fait, le seul recours juridique contre le placement forcé des jeunes femmes en institution.

Le Système de Glasgow repose également sur un principe de dissuasion. Cette dissuasion est exercée par plusieurs acteurs et à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il devient plus difficile pour les

---

128 BLACKWELL, Elizabeth, *op. cit.*, pp. 7-8.

129 *Ibid.*, p. 30.

130 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 64.

131 « *As long as they observe the regulation laid down, they are unmolested, and are even considered to be fulfilling a necessary and useful function in society.* » *Ibid.*, p. 16

132 PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882.

133 La loi prévoit notamment 14 jours de prison suivis de 2 à 5 ans d'internement. MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 106.

jeunes femmes de se prostituer dans les maisons closes et les débits de boisson clandestins, puisque la police surveille et contrôle désormais ces lieux<sup>134</sup>. En outre, lorsqu'une jeune femme porteuse d'une maladie vénérienne est appréhendée, il lui est recommandé d'intégrer le *Lock Hospital*. Si cette dernière ne souhaite pas coopérer, l'accès à l'hôpital lui sera refusé lors de ses prochaines réclamations de soins<sup>135</sup>. À ce trio doit être ajouté un quatrième pouvoir de dissuasion : l'opinion publique. Ainsi, l'entente entre les administrateurs du *Lock Hospital*, les administrateurs de l'Institution *Magdalene*, les forces de l'ordre, à laquelle s'ajoute la contribution des citoyens, constituent la clef de voûte d'un système de contrôle inédit, propre à la ville de Glasgow.

### B.2.2. Contribution citoyenne et « tradition<sup>136</sup> » policière : le ciment de la communauté

Le Système de Glasgow ne saurait perdurer sans le soutien de l'opinion publique. En effet, les citoyens incarnent, pour reprendre les mots de E. Blackwell, la « force motrice » de ce nouveau système de contrôle social<sup>137</sup>. Ce dernier repose à l'évidence sur une coopération étroite entre la municipalité, les forces de l'ordre, les institutions, mais aussi la population. En ce sens, le système de Glasgow incarne la mise en commun des intérêts des quatre parties.

Dans les années 1860, les Glasvégiens, et tout particulièrement ceux issus des classes moyennes, réclament plus que jamais la protection des forces de l'ordre. Bien que la prostitution représente une source d'inquiétude majeure, à leurs yeux la criminalité l'est tout autant. En effet, depuis 1850, la ville assiste à une série de meurtres spectaculaires, et qui plus est perpétrés pour la plupart au sein des milieux sociaux aisés<sup>138</sup>. En 1862, l'affaire Sandyford, du nom du bâtiment où les faits se sont produits dans les quartiers aisés de l'ouest de la ville, constitue un tournant dans l'histoire de la justice criminelle à Glasgow. Le meurtre de la domestique Jessie McPherson, reconnu par Alexander McCall, alors commissaire de police, comme perpétré par une ancienne domestique, Mrs McLachlan,, est considéré comme un acte commis avec « une férocité incomparable »<sup>139</sup>. Cela conduit dès lors la municipalité à accorder à la police glasvégienne le droit d'enquêter sur les affaires criminelles locales. La ville nommait déjà son premier inspecteur judiciaire en 1819, mais ce dernier ne possédait que des pouvoirs restreints et les enquêtes étaient systématiquement dévolues aux instances judiciaires régionales<sup>140</sup>. En outre, afin de lutter contre

---

134 NAPSS, *Transactions of the National Association for the Promotion of Social Science*, Londres : Longmans, Green and Co, 1875.

135 PATTERSON, Alexander, *loc. cit.*

136 PUGH, Michael, *op. cit.*, p. 20.

137 BLACKWELL, Elizabeth, *op. cit.*, p. 30.

138 FRASER, Hamish, MAVER, Irene, *op. cit.*, pp. 134-135.

139 « *an unexampled ferocity* », WILSON, Lynne, *op. cit.*, p. 107.

140 PUGH, Michael, *op. cit.*, p. 20.

l'insécurité, la police de Glasgow s'équipe désormais des moyens les plus modernes. Les criminels sont photographiés. Toutes les informations permettant de les identifier sont méthodiquement répertoriées dans des fichiers. Leurs mains sont soigneusement inspectées pour vérifier si elles présentent des déformations. Sur les scènes de crime, les enquêteurs analysent également de façon plus rigoureuse les empreintes et les indices<sup>141</sup>. En outre, la municipalité augmente considérablement les effectifs au sein du service judiciaire après 1866. En 1870, le nombre de policiers s'élève à 1069<sup>142</sup>. Tout est ainsi mis en œuvre pour protéger la population respectable des quartiers aisés de Glasgow.

Par ailleurs, le renforcement du pouvoir judiciaire conduit à une revalorisation des témoignages des citoyens. À la fin des années 1860, la société glasvégienne tout entière coopère au contrôle de la délinquance, de la criminalité, et par dessus tout, de la prostitution. Selon E. Blackwell, les citoyens prennent conscience de leur pouvoir d'agir. Comme leurs plaintes ne sont plus seulement entendues mais reçues par la justice, ils dénoncent en toute impunité les jeunes femmes qu'ils savent être prostituées, ou à défaut qu'ils suspectent de l'être<sup>143</sup>. La revalorisation de ces témoignages permet donc de renforcer les actions policières et d'impliquer davantage la société dans la lutte contre les problèmes sociaux. Une relation de confiance s'établit dès lors entre la police et les citoyens<sup>144</sup>, sans laquelle le Système de Glasgow ne pourrait fonctionner. Pour les classes dirigeantes, obtenir les faveurs des classes moyennes est une démarche avant tout stratégique. En effet, ces dernières possèdent une place importante dans la structure professionnelle de la ville, puisque ses membres occupent trois quarts des emplois liés au commerce<sup>145</sup>. Les classes moyennes influencent donc grandement l'opinion publique. En outre, gagner les faveurs de l'opinion publique permet aux classes dirigeantes de lever, sans heurts, les taxes nécessaires au financement public des services de police, de l'Institution *Magdalene* et du *Lock Hospital*.

Toutefois, afin de donner sens à la répression policière qui sévit à Glasgow dans les années 1860 et 1870, il est nécessaire également de considérer la collaboration entre les différents acteurs du Système de Glasgow comme le résultat d'un processus social, qui débute à l'aube du XIXe siècle. En effet, la police de Glasgow est une institution qui naît, officiellement, en 1800, après un long combat mené par la municipalité auprès du Parlement britannique pour faire reconnaître la nécessité de fonder une police municipale<sup>146</sup>. Alors que les prémices de l'organisation judiciaire glasvégienne mettent en scène une poignée d'agents en charge de la surveillance des rues, l'évolution progressive

---

141 SKELTON, Douglas, *op. cit.*, p. 154.

142 BLACKWELL, Elizabeth, *op. cit.*, p. 36.

143 *Ibid.*, p. 30.

144 *Ibid.*

145 SKELTON, Douglas, *op. cit.*, p. 152.

146 DONNELLY, Daniel, *The Scottish Police Officer*, New-York : Routledge, 2014, pp. 3, 20.

de la loi locale, le développement de l'urbanisation et l'augmentation de la misère sociale laissent présager un renforcement du rôle des forces de l'ordre dans la ville.

Source d'inspiration pour les autres villes d'Écosse, le système judiciaire de Glasgow se transforme peu à peu en une « tradition »<sup>147</sup>. Selon M. Pugh, le désir de s'engager au service du public et de la loi, ainsi que l'attachement à la citoyenneté glasvégienne, sont les valeurs initiales qui poussent les hommes à revêtir l'uniforme en 1800. Tout au long du siècle, ces mêmes valeurs vont se transmettre de génération de policiers en génération<sup>148</sup>. Toutefois, il est important de souligner que la transmission de ces valeurs est un processus bien souvent idéalisé et qui s'écarte de la réalité du quotidien des policiers<sup>149</sup>. Tel est notamment le constat établi au début des années 1860, lors des commissions d'enquêtes législatives qui précèdent l'amendement du *Glasgow Police Act*. En effet, lorsque M. Monteith, médiateur parlementaire, interroge le chef de police, J. Smart, sur la façon dont la police procède aux arrestations des individus en état d'ébriété, ce dernier déclare :

Nous sommes habilités à prélever une caution sur toutes les parties pour les délits assujettis à caution. À Glasgow, nous avons toujours eu ce pouvoir. Si un homme a moins de 5 shillings dans sa poche, nous prenons 2 shillings. [...] Il possède autant qu'il peut posséder avant qu'il ne tombe entre nos mains<sup>150</sup>.

M. Monteith conclut alors que ce procédé peut, selon lui, encourager les hommes à dépenser la totalité de l'argent qu'ils ont sur eux dans l'alcool ou les services de prostituées, lorsqu'ils se rendent dans les débits de boisson en fin de journée<sup>151</sup>. En outre, L. Mahood affirme qu'il n'est pas rare de constater que certains membres de la police glasvégienne fréquentent, en tant que clients, les lieux de prostitution et les débits de boisson<sup>152</sup>. Alors que l'inconduite de certains policiers fragilise le soutien de l'opinion publique, la municipalité entame, à la fin des années 1860, une démarche d'amélioration de l'éthique au sein des services judiciaires. La tradition policière à Glasgow devient dès lors non seulement une mémoire, mais aussi un projet. Le policier doit désormais posséder une réputation sans tache<sup>153</sup>.

Pour ce rôle, Alexander McCall incarne le candidat idéal, puisqu'on lui attribue une carrière exemplaire. En effet, ce dernier entre dans la police très jeune et est rapidement promu inspecteur

---

147 PUGH, Michael, *op. cit.*, p. 20.

148 *Ibid.*

149 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2, op. cit.*, p. 38.

150 « *We are entitled to take bail from all parties forailable offences. In Glasgow, we have always had this power. If a man had less than 5s in his pocket, we would take 2s. [...] He has got as much as he could hold before he gets our length.* » Parliamentary Papers, « Report from Commissioners, Licensing System (Scotland) », *op. cit.*, p. 135.

151 *Ibid.*

152 MAHOOD, Linda, *op. cit.* p. 120.

153 Police Christian Association, « On and Off duty », *A Monthly Journal for Policemen*, Londres : On and Off Duty Office, nov. 1884, p. 246.

en charge du service criminel. En 1862, il accède au grade de commissaire. La résolution d'affaires majeures, notamment l'affaire Sandyford, précédemment citée, lui vaut d'être nommé au poste de chef des services de police de Glasgow, à la mort de James Smart en 1870,<sup>154</sup>. Respecté et reconnu par ses pairs pour sa rigueur, A. McCall porte une attention particulière, non seulement à appliquer les lois, comme l'affirment les historiens<sup>155</sup>, mais aussi à purger la société de l'immoralité et du grand « Mal social ».

L'intérêt prononcé de A. McCall pour le contrôle social des femmes lui vaut de devenir une figure emblématique de la tradition policière. Alors que, dans l'ensemble, son ascension hiérarchique apporte à la société glasvégienne un sentiment de sécurité, elle conduit également à renforcer l'esprit communautaire et à matérialiser l'union des citoyens et des forces de l'ordre contre un ennemi commun, à savoir la fille perdue. Ainsi, cette tradition policière « inventée »<sup>156</sup>, telle que la désigne M. Pugh, contribue à améliorer la mauvaise réputation de Glasgow et joue un rôle majeur dans la légitimation de l'identité glasvégienne.

## **Conclusion : le Système de Glasgow : un système hétérogène et équivoque**

L'émergence du Système de Glasgow apparaît comme un processus complexe pour qui tente d'analyser en profondeur les mécanismes qui régissent sa mise en œuvre. Si ce système de contrôle social semble, à première vue, incarner une nouvelle forme de domination masculine sur les prostituées, les acteurs qui le composent sont en réalité aussi nombreux et variés que ses enjeux.

Le Système de Glasgow naît de l'association des différents types de pouvoirs, à savoir le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, mais aussi l'opinion publique et la science qui, au regard de leur influence, ne peuvent être considérés autrement que comme des pouvoirs. Ensemble, ils exercent un contrôle strict sur les jeunes femmes dont les comportements s'écartent des normes et des valeurs imposées par la société, mais ils œuvrent aussi, plus largement, pour le rétablissement de l'ordre social au sein des quartiers défavorisés de la ville. L'association de ces pouvoirs engendre la création d'un système répressif, qui peut être considéré comme un enchaînement logique : de l'instabilité économique à la transformation des schémas de pensée, de la science à la transformation des perceptions de la féminité, de la déviance féminine à l'évolution des lois, de la réforme législative au renforcement des pouvoirs judiciaires et de l'opinion publique, de la contribution citoyenne à la persécution, pour ainsi dire légitimée, des filles perdues. À l'aube de la modernité, la

---

154 SKELTON, Douglas, *op. cit.*, p. 151.

155 AUER, Christian, « From exclusion to Intrusion: the Glasgow Magdalene Institution, an Instrument of Social Control in the Nineteenth Century », *Revue de Civilisation Britannique*, vol. XXIV, n°4, 2019. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfcb/5129>]. Consulté le 7 avril 2020 ; MAHOOD, Linda, *op. cit.*

156 PUGH, Michael, *op. cit.*, p. 22.

société glasvégienne se réinvente à travers la conception d'une nouvelle organisation sociale et économique, réclamée par les classes moyennes influentes et portée par les classes dirigeantes. L'émergence du Système de Glasgow incarne, en ce sens, la mise en place d'un véritable assainissement sociétal, dans lequel les filles perdues jouent le rôle principal.

Par ailleurs, bien que la question du développement de la prostitution soit au cœur des débats britanniques, elle résonne de façon disproportionnée à Glasgow. En effet, les enjeux du contrôle social des jeunes femmes reposent sur la légitimation de l'identité urbaine de la ville à l'échelle nationale et internationale. Renforcer la cohésion sociale apparaît dès lors comme l'unique moyen de se débarrasser définitivement de l'image négative de la ville, ou comme la nomme W. Findlay « l'alter ego »<sup>157</sup> de Glasgow. Les classes dirigeantes conçoivent donc un nouveau système de contrôle social externe, qui impose des sanctions négatives aux réfractaires de cet idéal de société harmonieuse, productive et exemplaire. Ces réfractaires, aussi bien des hommes que des femmes, sont issus de la classe populaire. Toutefois, les filles perdues sont seules à endosser la responsabilité des problèmes sociaux qui se développent dans les quartiers les plus pauvres. Afin de saisir pleinement la portée des sanctions émises par les dirigeants du Système de Glasgow, à l'encontre des jeunes femmes, il est donc essentiel d'aborder maintenant la question du placement en institution.

---

157 FINDLAY, William, *op. cit.*, p. 135.





## Chapitre 5 : Le placement des filles perdues en institution : inculquer le conformisme

---

De l'exclusion sociale des filles perdues à leur reconditionnement moral, le placement en institution constitue le socle du Système de Glasgow. Ce procédé incarne le triomphe de la normalité sur la marginalité, de l'obéissance sur la transgression, de la productivité sur l'oisiveté mais aussi de l'éducation morale sur l'ignorance des codes de la civilité. L'enfermement des jeunes femmes constitue un pivot essentiel, grâce auquel les actions menées par les forces de l'ordre rejoignent les attentes de la société et sans lequel le Système de Glasgow ne pourrait fonctionner.

Ce système de contrôle social conjugue les actions de deux institutions britanniques déjà ancrées dans l'histoire récente de la ville et évoqués dans les précédents chapitres, à savoir l'Institution *Magdalene* et le *Lock Hospital*<sup>158</sup>. Fondés respectivement en 1812 et 1805, leur rôle et leur influence évoluent toutefois radicalement dans les années 1860. À l'image de Glasgow et de ses citoyens, ces derniers sont portées par le vent du changement et de la réforme et adoptent un comportement de plus en plus coercitif à l'égard des filles perdues. Alors que l'Institution *Magdalene* était à l'origine un refuge destiné à accueillir les jeunes femmes moralement égarées et dans le besoin, elle revêt désormais un aspect contraignant et punitif. De la même façon, le *Lock Hospital* n'est plus seulement un hôpital ouvert aux patientes désireuses de bénéficier de soins, il représente l'instrument curatif et imposé du Système de Glasgow. En tous points, ces établissements correspondent, dans leur fonctionnement, à ce que le sociologue canadien Erving Goffman définit comme des « institutions totalitaires »<sup>159</sup>, à savoir « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, vivant dans les mêmes conditions et isolés du reste de la société, pendant une période donnée, mènent ensemble un épisode de vie contraint et réglé »<sup>160</sup>. À travers une discipline autoritaire et des règles de vie strictes imposées par une hiérarchie administrative, l'Institution *Magdalene* et le *Lock Hospital* unifient leurs objectifs. Il s'agit désormais de cacher, de surveiller, de punir, de soigner et surtout d'éduquer les dites prostituées afin qu'elles puissent être socialement réhabilitées et qu'elles puissent intégrer le monde professionnel.

L'Institution *Magdalene* prodigue un enseignement moral, général et professionnel, qui tient lieu de reconditionnement de l'esprit, mais aussi du corps des jeunes femmes. Dans un article publié en 2017, Nathalie Sebbane expose ainsi le cas des *Magdalene Homes* en Irlande qui, au XIXe et au

---

158 AUER, Cristian, *op. cit.*

159 GOFFMAN, Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1979.

160 Cité dans VIENNE, Philippe, *Comprendre les violences à l'école*, Bruxelles : Université de Boeck, 2008, p. 114.

XXe siècle, contraignent les filles perdues à devenir ce que l'historienne nomme des « corps dociles »<sup>161</sup>. Elle explique : « C'est bien du corps des femmes dont il s'agit, ce corps sexué, ce corps visible, coupable et responsable qu'il s'agit de cacher, de déssexualiser et de dompter, jusqu'à le rendre docile »<sup>162</sup>. En effet, sous l'autorité de l'Église et d'un gouvernement complice, les jeunes femmes sont soumises au travail forcé, à un quotidien strictement régulé par la prière, l'éducation morale et les corvées, leur corps devenant mécaniquement l'outil de leur rédemption. Toutefois, s'il est juste de considérer que l'Institution *Magdalene* à Glasgow est également créatrice de « corps dociles », il est essentiel de souligner que les jeunes femmes sont conditionnées à la fois pour respecter les codes sociaux en vigueur, mais surtout pour intégrer la force productrice de la ville. De la même façon, le *Lock Hospital* a pour fonction de guérir le corps et d'éduquer les esprits sur les dangers d'une sexualité immorale, qui conduirait le corps à devenir inapte à la procréation et au travail. Le Système de Glasgow crée des ouvrières, pour ainsi dire utiles, qui sont aptes à la fois à travailler et à procréer, mais qui sont également adaptées à la vie en société.

Dans les années 1860, la peur de la « dégénérescence ouvrière », telle que la qualifie le psychiatre français Bénédict Augustin Morel en 1857, transforme le fonctionnement interne des institutions<sup>163</sup>. À l'évidence, la science n'en est qu'à ses premiers pas dans la compréhension de la notion de dégénérescence. En effet, la conception victorienne de cette notion s'écarte de la conception contemporaine. Alors que la transmission de caractéristiques génétiques, telles que la taille ou la couleur des cheveux<sup>164</sup>, est une hypothèse largement reçue par le corps médical, la définition et la reconnaissance de ces mêmes caractéristiques reste un processus peu maîtrisé. Ainsi, la science associe ces dites « tares génétiques » aux conditions sociales d'existence des individus<sup>165</sup>. Dans cette conception, l'alcoolisme, la pauvreté, la syphilis, la folie, une sexualité extravertie, ou encore une tendance à la délinquance sont des tares associées à un patrimoine immoral, qui se transmet de génération en génération. Le rôle des institutions du Système de Glasgow est donc de maîtriser et de modifier artificiellement ces caractéristiques, afin d'éviter, à terme, un déclin irrémédiable de la civilisation. Les administrateurs des institutions donnent ainsi la priorité au reconditionnement des individus déviants, issus de la population féminine procréatrice et garante, par l'enfantement, de ces transmissions génétiques, à savoir les filles et les adolescentes.

Ce chapitre a donc pour ambition de montrer la façon dont les institutions du Système de

---

161 SEBBANE, Nathalie, « Corps de femmes, corps dociles : le cas *Magdalenes Laundries* », *Études Irlandaises*, juin 2017, p. 21. [En ligne : <http://www.researchgate.net/publication/31801781>]. Consulté le 12 mai 2022.

162 *Ibid.*

163 MOREL, Bénédict, Auguste, *Traité des Dégénérescences Physiques, Intellectuelles et Morales de l'Espèce Humaine*, (1857), Paris : Ulan Press, 2012, p. 608.

164 KIRBY, Peter, *Child Workers and Industrial Health in Britain, 1780-1850*, Woodbridge : The Boydell Press, 2013, p. 20.

165 MOREL, Bénédict, Auguste, *loc. cit.*, p. 608.

Glasgow s'approprient, par l'enfermement et l'éducation, les corps et les esprits des jeunes femmes dites déviantes, afin de créer un modèle d'ouvrière conforme aux attentes de la société. Dans un premier temps, nous allons montrer le rôle que joue l'Institution *Magdalene* dans la réhabilitation sociale des filles perdues. Nous nous intéresserons également à la façon dont l'évolution des objectifs poursuivis par l'institution modifie, à partir des années 1860, les conditions de prise en charge des filles perdues. En effet, il ne s'agit plus seulement d'inculquer à ces dernières des valeurs morales, mais avant tout de créer des ouvrières performantes et qui contribuent, dès leur internement, à la productivité de la ville. Nous insisterons ensuite sur le rôle que joue le *Lock Hospital* dans le Système de Glasgow. En effet, sous son aspect curatif, l'hôpital glasvégien possède également un aspect social, dans la mesure où ses administrateurs s'attachent à promouvoir le reconditionnement moral des patientes, avant leur réhabilitation physique.

### A. L'Institution *Magdalene* : la clef de voûte du Système de Glasgow

Enraciné dans les composantes fondamentales de la société, le « MAL SOCIAL » –que l'on a laissé se développer d'une part par l'apathie et d'une autre par l'indifférence et la connivence– déshonore le pays, et réclame tous les efforts pour le maîtriser, pour réhabiliter ses victimes et pour protéger celles qui sont en danger<sup>166</sup>.

De la même façon que la déviance féminine est perçue comme profondément ancrée dans la société glasvégienne, tel que présenté dans la citation ci-dessus rédigée par les administrateurs de l'Institution *Magdalene* en 1864, l'Institution *Magdalene* est une composante essentielle du Système de Glasgow. Le 20 décembre 1869, quelques mois seulement avant la promotion de A. McCall au poste de chef des services de police, les administrateurs de l'institution réclament, auprès du Conseil de la Magistrature (*Magistrate's Committee*), le renforcement du contrôle de la prostitution<sup>167</sup>. Selon L. Mahood, les administrateurs seraient donc à l'origine de la mise en application des mesures répressives prévues par le *Glasgow Police Act* de 1866<sup>168</sup>. Cette démarche, menée par A. McCall et ses sous-officiers, conduit à une augmentation du nombre de jeunes femmes arrêtées et condamnées, ainsi que le suggère le *Youthful Offenders Act*, à un placement en institution. Comme aucun autre établissement, à l'exception de la prison *Bridewell*, n'est prévu pour accueillir les filles

---

166 « *Rooted in the vitals of society, -suffered to grow through apathy on the one hand and indifference and connivance on the other- the « SOCIAL EVIL » disgraces the land, and calls for every effort to subdue it, reclaim its victims, and protect those who are in danger* ». Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, p. 14. Archives de l'Université de Glasgow, SP. Coll. BG54-C.1.

167 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 134.

168 *Ibid.*

perdues à Glasgow, l'Institution *Magdalene* doit alors faire face à un afflux croissant d'ordonnances de placement. Afin de répondre à la demande, l'établissement augmente sa capacité d'accueil, en faisant successivement l'acquisition, entre 1870 et 1874, de nouveaux biens fonciers sur Renfrew Street au centre de la ville<sup>169</sup>. Selon les rapports rédigés chaque année par les administrateurs de l'institution, l'effectif de jeunes femmes prises en charge en 1875 serait quatre fois supérieur à l'effectif de 1870. En effet, ces dernières auraient été 120 à être internées de force à l'Institution *Magdalene* en 1870<sup>170</sup>. Cinq ans après, ce chiffre s'élèverait à plus de 400 (annexes : doc. 8)<sup>171</sup>. Par voie de conséquence, cette augmentation du nombre de jeunes femmes internées confère au Système de Glasgow une tout autre envergure.

Toutefois, il est nécessaire de souligner ici que l'exactitude de ces chiffres ne peut être considérée comme acquise. Le manque de fiabilité de ces rapports réside notamment dans la subjectivité de leurs auteurs. L'établissement est dirigé non pas par des religieux mais par un conseil de direction composé d'hommes influents, issus des classes dirigeantes et dont les rapports annuels, publiés également tous les mois dans la presse<sup>172</sup>, maintiennent et garantissent sa survie économique. Parce que l'institution est soutenue financièrement par des personnes extérieures et par des taxes imposées aux ménages des classes moyennes et aisées<sup>173</sup>, les administrateurs n'ont donc d'autre choix que de justifier, à la fois de l'efficacité des méthodes employées au sein de l'institution et d'un nombre important de pensionnaires. Les rapports annuels de l'Institution *Magdalene* constituent néanmoins des sources précieuses, puisqu'ils fournissent les informations essentielles à l'analyse de l'organisation interne de l'établissement, mais aussi des conditions de détention des jeunes femmes.

## **A.1. Organisation interne : des dominants et des dominés**

### *A.1.1. Un système hiérarchique complexe pour une efficacité redoublée*

À mesure que l'Institution *Magdalene* gagne en influence, son fonctionnement interne se complexifie. L'institution subit, dans les années 1860, une réorganisation administrative, qui donne lieu à l'apparition d'un groupe d'individus dont les rôles sont minutieusement contrôlés et régulés. Au sein de cet ensemble, il existe à l'évidence deux principaux niveaux hiérarchiques, à savoir les

---

169 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1878, pp. 28-29, Glasgow : Mitchell Library, GC310.4243 62692, 127797.

170 *Ibid.*, p. 28.

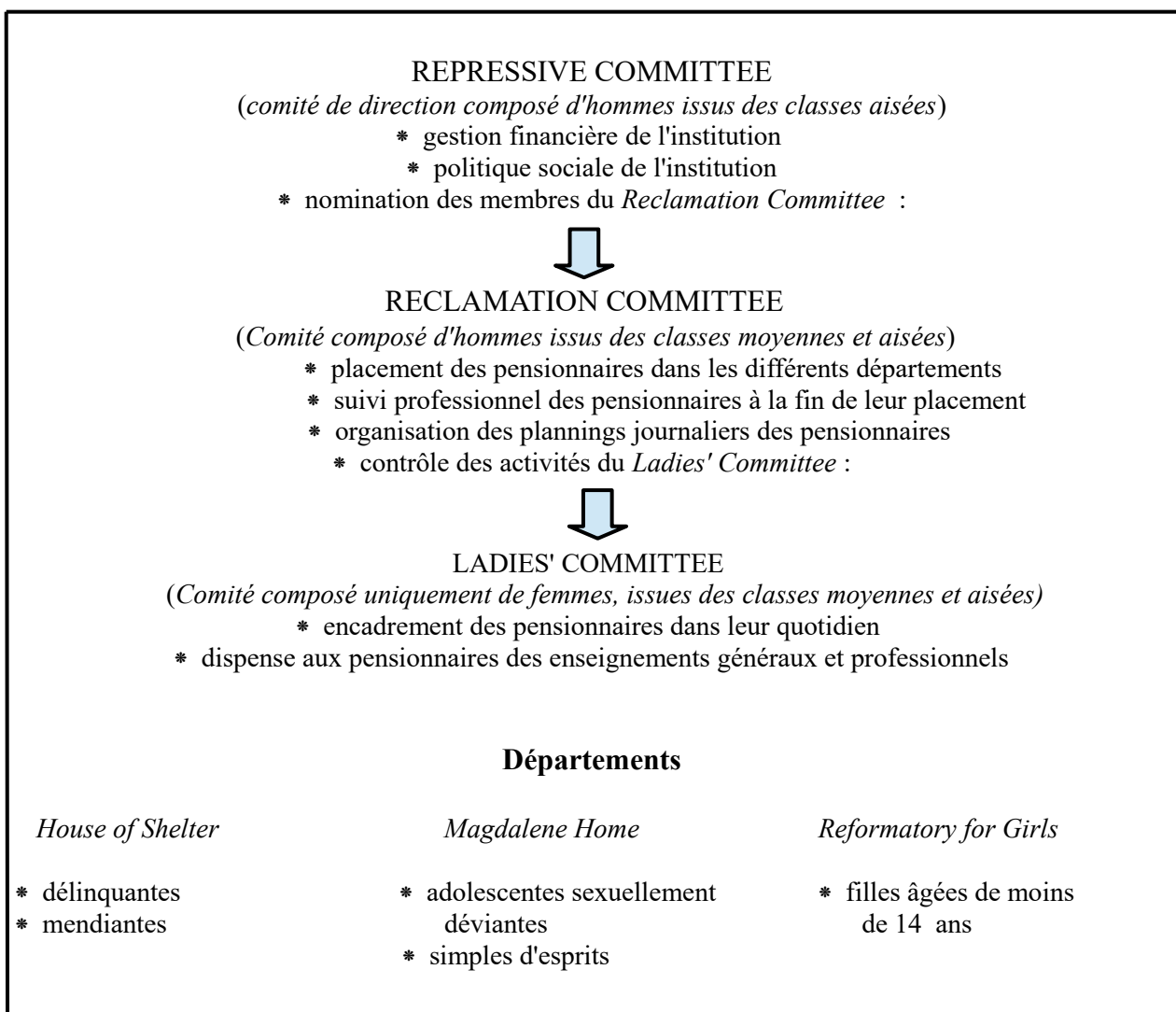
171 *Ibid.*

172 MACCOLL, Dugald, *Among the Masses or Work in the Wynds*, Glasgow : T. Neslon & Sons, 1867, p. 302.

173 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 106.

pensionnaires et leurs responsables. Cette organisation institutionnelle est donc fondée sur un principe de supériorité des individus dominants sur les individus dominés. Selon la définition du sociologue français Romuald Bodin, il s'agit d'un contrôle social « externe », le pouvoir étant détenu et exercé en toute impunité par un groupe dominant, et de type « fermé », dans la mesure où les pensionnaires ne peuvent aucunement agir sur leur condition<sup>174</sup>. Toutefois, l'agrandissement des locaux, dès 1859, et le nombre toujours croissant de pensionnaires conduit les administrateurs à concevoir une gestion plus fonctionnelle de l'institution, adaptée à la taille et aux enjeux qu'elle représente dans le Système de Glasgow. Alors que la distinction hiérarchique apparaît, de façon incontestable, dès l'ouverture du *Magdalene Asylum* à Glasgow, les administrateurs de l'Institution *Magdalene* mettent en place de nouvelles règles, mais aussi une nouvelle répartition des rôles et des tâches au sein de l'établissement.

Fig 2 : Organisation interne de l'Institution *Magdalene* de 1864 à 1882.



174 BODIN, Romuald, *Les Métamorphoses du Contrôle Social*, Paris : La dispute, 2012, p. 53.

La gestion administrative de l'institution s'effectue désormais par l'intermédiaire de trois comités distincts et hiérarchisés, à savoir le *Ladies' Committee*, le *Reclamation Committee* et le *Repressive Committee*. Chacun des trois comités occupe une fonction qui lui est propre mais ils possèdent toutefois l'objectif commun de réhabiliter les filles perdues à travers ce que les administrateurs désignent comme une « discipline douce » et un « enseignement permanent »<sup>175</sup>. Dans ce schéma hiérarchique, le *Repressive Committee* est, pour ainsi dire, le comité de direction. Les membres de ce comité sont des hommes issus des classes moyennes et aisées, et qui plus est influents. Ces derniers prennent les décisions relatives à la gestion globale de l'établissement. Ils s'assurent notamment que la ligne directrice suivie corresponde aux attentes de la société et des classes dirigeantes, c'est-à-dire l'éradication du grand « Mal social » et la réhabilitation des filles perdues. En outre, le *Repressive Committee* est en charge du *Reclamation Committee* et de la nomination de ses membres<sup>176</sup>. Également composé d'hommes, ce comité a pour fonction principale d'organiser les activités journalières des pensionnaires de l'institution, telles que l'éducation morale et la formation professionnelle<sup>177</sup>. Les membres du *Reclamation Committee* se chargent également du placement professionnel des jeunes femmes qui, à la suite de leur placement au sein de l'institution, sont réhabilitées.

*A contrario*, le *Ladies' Committee* est, comme son nom l'indique, un comité strictement féminin, dont le rôle apparaît comme étant symbolique et fonctionnel dans le processus de réhabilitation des filles perdues. Les membres du *Ladies' Committee* sont toutes issues des classes moyennes et aisées. Elles sont désireuses de s'investir, en tant que femmes, dans la réforme morale de la population féminine déviante. Tandis qu'elles sont présentes au sein de l'institution dès sa création en 1812, ce n'est qu'en 1861 que le *Repressive Committee* officialise leur fonction sous le nom de *Ladies' Committee*. À l'annonce de cette officialisation dans la presse, une centaine de femmes proposent alors leurs services auprès des administrateurs de l'Institution *Magdalene*<sup>178</sup>. Pour cause, si leur présence est idéologiquement circonscrite au sein de la sphère publique, participer à la vie de l'établissement leur offre avant tout la possibilité de s'investir dans la vie de la communauté. En outre, pour les hommes du *Repressive Committee*, la contribution de ces femmes philanthropes présente deux avantages. Bien que ces dernières ne possèdent aucun pouvoir décisionnel dans la gestion financière et managériale de l'institution, elles incarnent tout d'abord un modèle de féminité idéal pour les pensionnaires. Elles leur enseignent l'éducation morale, générale et professionnelle.

---

175 « *mild discipline and continuous education* », *General Board of the Glasgow Magdalene Institution, 1859-1865*, p. 12. Glasgow : Mitchell Library, TO1577/2/1 ; Cité également par Linda Mahood, *op. cit.*, p. 115.

176 *Ibid.*

177 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 115.

178 FRASER, Hamish, *People and Society in Scotland 1830-1914*, Édimbourg, John Donald Publisher, 1990, p. 150.

Elles partagent également leur quotidien, de la prise des repas à la prière, en passant par l'hygiène et l'habillement. En ce sens, la création du *Ladies Committee* permet de réaffirmer la place dévolue aux femmes dans la société. Par leur conduite irréprochable et leur réputation sans tache, ces « Anges du foyer » représentent des exemples pour les jeunes femmes dont le comportement s'écarte des codes de conduite imposés. Ces dernières incarnent également ce que Rosalind Carr et Katie Barclay définissent comme des « brillantes collectrices de fonds »<sup>179</sup>. L'investissement personnel de ces *Ladies*, ainsi que leur statut, favorisent en effet la diffusion d'une image positive de l'institution ce qui, par conséquent, encourage les personnes extérieures à apporter leur soutien financier. Ainsi, la population féminine aisée contribue à la fois à la mise en place et à la pérennité du système d'internement des filles perdues à Glasgow.

#### A.1.2. Trier et compartimenter la déviance

Dans les années 1860, la réorganisation structurelle de l'Institution *Magdalene* concerne non seulement le corps administratif, mais également la population féminine internée. Désireux d'améliorer l'efficacité de l'établissement, les administrateurs transforment progressivement les conditions relatives à l'admission des filles perdues et à leur prise en charge. Si posséder une bonne santé, être volontaire, ne pas être enceinte et être « nouvellement déchue » (*newly fallen*) sont des critères essentiels à l'intégration des jeunes femmes à l'établissement, elles doivent être désormais âgées de moins de 24 ans et elles doivent témoigner d'une forte volonté de contrition devant une commission<sup>180</sup>. *A contrario*, les administrateurs du *Magdalene Asylum* d'Édimbourg n'imposent, quant à eux, qu'un unique critère d'admission, à savoir que la candidate soit « sincèrement navrée pour son passé de délinquance et désireuse d'être réformée »<sup>181</sup>. La multiplication des critères d'admission imposés par l'institution glasvégienne témoigne toutefois de la volonté du *Repressive Committee* d'agir en adéquation avec les autres composantes du Système de Glasgow et de partager l'objectif que celles-ci poursuivent. Il ne s'agit pas d'anéantir seulement le grand « Mal social », mais aussi de renforcer la productivité de Glasgow par le reconditionnement des jeunes femmes déviantes, issues de la jeunesse populaire, et leur intégration ou réintégration à la population active. Imposer des critères d'admission précis permet dès lors d'effectuer une sélection plus stricte des jeunes femmes, en refusant l'internement de celles dont l'institution considère la réhabilitation comme « sans espoir » (*hopeless*), c'est-à-dire les filles-mères, les « prostituées endurcies »

---

179 « *successful fundraisers* ». BARCLAY, Katie, CARR, Rosalind, « Rewriting the Scottish Canon: the Contribution of Women's and Gender History to a Redefinition of Social Classes », *Études Écossaises*, n°16, Grenoble : Université Stendhal, 2013, pp. 11-28.

180 *General Board of the Glasgow Magdalene Institution, 1859-1865, op. cit.*, p. 29.

181 « *sincerely sorry for her past delinquencies and desirous of being reformed* », MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 77.



(*hardened prostitutes*), les alcooliques ou celles qui, par leur comportement violent ou immoral, pourraient mettre en péril le reconditionnement des autres pensionnaires<sup>182</sup>.

Afin de s'assurer que les jeunes femmes remplissent réellement les critères d'admission imposés par l'institution, les administrateurs augmentent la durée de la période de probation durant laquelle les pensionnaires potentielles sont évaluées, à la fois sur leur comportement, sur leurs capacités à se repentir et sur leur volonté d'être moralement réformées. Jusqu'alors n'excédant pas trois mois, la durée de cette période est élevée à six mois en 1864<sup>183</sup>. En outre, l'allongement de la période d'observation permet de vérifier la véracité des informations énoncées par les jeunes femmes devant les membres de la commission, lors de l'entretien préliminaire. Il s'agit notamment de s'assurer que les futures pensionnaires ne sont ni enceintes, ni malades et qu'elles n'éprouvent aucune difficulté à cohabiter avec les autres pensionnaires. En effet, les signes d'une grossesse peuvent être invisibles à un stade précoce, de la même façon que les symptômes d'une maladie vénérienne peuvent se déclarer plusieurs semaines après l'arrivée des jeunes femmes dans l'établissement. Lorsque celles-ci sont diagnostiquées positives, elles sont dès lors amenées au *Lock Hospital* pour recevoir les soins médicaux appropriés<sup>184</sup>. Selon les chiffres publiés par l'Institution *Magdalene*, ces dernières représentent presque la moitié des pensionnaires internées au sein de leur établissement entre 1859 et 1871<sup>185</sup>. Quant aux filles-mères, elles sont immédiatement renvoyées de l'établissement. Il est recommandé à ces dernières soit de s'adresser aux *poorhouses* de la ville, le *Town's Hospital* et *Barnhill Poorhouse* qui, dans les années 1860, n'acceptent pas les femmes enceintes<sup>186</sup>, soit d'envisager l'émigration vers l'Australie ou les États-Unis d'Amérique<sup>187</sup>.

Malgré les critères stricts d'admission imposés par l'Institution *Magdalene*, les administrateurs acceptent souvent de prendre en charge des filles perdues dont les antécédents et le comportement s'éloignent de leurs attentes. Tel est le cas notamment de certaines jeunes femmes condamnées une ou plusieurs fois pour acte de délinquance, intempérance ou prostitution et placées dans l'institution sur ordonnance d'un juge. En outre, dans le rapport annuel de 1864, les administrateurs expriment clairement la prise en charge par l'institution de jeunes femmes « fatiguées et lourdement chargées », dont le chemin de vie emprunté jusqu'alors n'est autre que « la

---

182 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, *op. cit.*, p. 15.

183 *Ibid.*

184 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on Contagious Diseases Acts », 1882. [En ligne : <https://wellcomecollection.org/works/r6ahdh6x/items?canvas=7>]. Consulté le 20 janvier 2022.

185 COOPER, Anthony, Ashley, *Speeches of the Earl of Shaftesbury in Glasgow*, Glasgow : Aird an Coghill, 1871, p. 60.

186 NEWBY, Jennifer, *Women's Lives: Researching Women's Social History, 1800-1939*, Barnsley : Pen & Sword Books, 2012, p. 121.

187 En moyenne 1% des pensionnaires, entre 1859 et 1871, sont recensées comme « décédées » (*died*) ou « envoyées à l'étranger » (*sent abroad*). Toutefois, il est impossible de distinguer le nombre et le lieu d'arrivée de ces jeunes femmes puisque les deux catégories n'en forment qu'une au sein des rapports. COOPER, Anthony, Ashley, *op. cit.*, p. 60.

« dure voie de la transgression »<sup>188</sup>. Dans ce contexte, le critère de volontariat des jeunes femmes à l'internement, que les administrateurs prônent si fièrement pour distinguer leurs méthodes de celles pratiquées dans le reste du Royaume-Uni sous le régime des *Contagious Diseases Acts*, ne s'applique en réalité qu'à un très faible pourcentage des pensionnaires. Il s'agit des femmes âgées de 18 à 24 ans qui, somme toute, ne représentent, en moyenne, entre 1860 et 1870, que 14% du total des pensionnaires<sup>189</sup>. En outre, le manque de précisions dans les rapports annuels ne nous permet pas de déterminer si ces dernières intègrent réellement l'institution de leur plein gré, ou s'il existe des circonstances nécessitant leur placement, comme par exemple la reconnaissance médicale, chez ces jeunes femmes, d'une déficience mentale légère.

Par ailleurs, la redirection des pensionnaires de l'Institution *Magdalene* vers des institutions extérieures ou vers d'autres services rattachés à l'établissement est un procédé qui s'inscrit dans un processus plus large de contrôle des formes de déviance observées par l'administration chez les filles perdues. Ces dernières sont en effet répertoriées et placées dans différents lieux de vie, à la fois selon leur antécédents, leurs capacités physiques et mentales et leurs aspirations professionnelles. L'enfermement des jeunes femmes est alors orchestré de façon qu'elles ne côtoient que des pensionnaires présentant les mêmes problématiques, soumises au même rythme de vie et aux mêmes obligations. Ce processus de division émerge dès l'ouverture de l'Institution *Magdalene* en réponse à l'appréhension des administrateurs de voir les déviantes sexuelles et les délinquantes s'influencer mutuellement de façon négative<sup>190</sup>. En 1864, lors de la relocalisation à Lochburn des locaux principaux de l'institution, ces dernières sont à nouveau logées dans des bâtiments séparés, et qui plus est, dans des départements différents. Les délinquantes, représentant en moyenne 38% de l'effectif total entre 1860 et 1871, sont prises en charge au sein de la *House of Shelter for Female*, aussi appelée la *House of Refugee*, alors que les déviantes sexuelles restent intégrées au département des *Magdalenes* à Lochburn, puis en 1874 dans le nouveau bâtiment que l'institution acquiert sur Stirling Road<sup>191</sup>. Ce bâtiment est un immeuble composé de quatre étages pouvant ainsi accueillir 40 pensionnaires supplémentaires<sup>192</sup>. En 1873, 60 jeunes femmes effectuant leur période probatoire sont, quant à elles, logées pour la première fois dans les nouveaux appartements de Renfrew Street<sup>193</sup>. En outre, les administrateurs incorporent à l'institution en 1864 un pensionnat

---

188 « *weary and heavy laden* », « *the hard way of the transgressor* » ; Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, *op. cit.*, p. 16.

189 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 91.

190 Municipal Reports, *On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow*, 1862., p. 58. Mitchell Library, DTC14.2.34.

191 COOPER, Anthony, Ashley, *op. cit.*, p. 60.

192 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 77.

193 KIRKWOOD, Charles, *Kirkwood's Dictionary of Glasgow and Vicinity*, Glasgow : John Menzies & Co, 1884, p. 151.

pour filles, le *Reformatory for Girls*. Les pensionnaires de ce département, pour la majorité orphelines et filles des rues, sont âgées de moins de quatorze ans<sup>194</sup>. Selon James Nicol, pas moins de 400 filles par an seraient prises en charge annuellement par l'institution<sup>195</sup>.

Cette démarche revêt à première vue un aspect charitable. Toutefois, cet élan philanthropique n'est pas sans rappeler que les objectifs du Système de Glasgow sont avant tout l'anéantissement de la déviance féminine et la création d'une classe ouvrière docile et productive. En ce sens, la création du *Reformatory for Girls* incarne ce que les administrateurs de l'institution désignent comme le lien manquant : une institution qui, à l'inverse des autres pensionnats de Glasgow, possède les moyens financiers et physiques de réformer et d'éduquer efficacement les plus jeunes des filles perdues<sup>196</sup>. Au sein de l'Institution *Magdalene*, les filles, les adolescentes et, bien que minoritaires, les femmes, sont donc catégorisées et isolées, afin non seulement qu'elles ne soient pas influencées par des comportements déviants différents des leurs, mais aussi afin de faciliter le travail de l'équipe administrative et d'améliorer l'efficacité de l'institution.

## A.2. L'éducation morale : un outil de reconditionnement social

### A.2.1. Des Ladies et des élèves déviantes

Inculquer aux filles perdues les valeurs morales émises par la société victorienne de Glasgow constitue la mission principale de l'Institution *Magdalene*. La définition de la morale telle que proposée par le sociologue Émile Durkheim, dans son œuvre *L'éducation morale*, offre un aperçu éclairé de l'importance que revêt cette notion pour les membres de l'institution:

Il s'agit d'apprécier des manières d'agir, de louer ou de blâmer, de distribuer des valeurs morales positives ou négatives ; de marquer des formes de conduite que l'homme doit suivre, d'autres dont il doit se détourner<sup>197</sup>.

Selon les administrateurs de l'institution, l'éducation morale permettrait en effet aux jeunes femmes déviantes d'acquérir, individuellement, les codes de conduite nécessaires à leur réintégration sociale, mais aussi de devenir des membres productifs de la communauté. En ce sens, l'éducation morale des jeunes femmes déviantes contribue à améliorer la cohésion sociale au sein de l'institution puis, suite à leur réhabilitation, au sein de la société glasvégienne. En outre, E.

---

194 NICOL, James, *op. cit.*, p. 173.

195 *Ibid.*, p. 216.

196 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, *op. cit.*, p. 18.

197 DURKHEIM, Émile, *L'éducation morale*, (1917), Paris : Fabert, 2017, p. 7.

Durkheim met en lumière un autre élément essentiel pour comprendre l'importance accordée par l'Institution *Magdalene* à l'éducation morale des filles perdues, à savoir que chaque période de l'histoire et que chaque société possèdent des valeurs morales qui leur sont propres<sup>198</sup>. À l'évidence, les pédagogues de l'institution orientent leur enseignement vers les valeurs morales attachées à la féminité. Il s'agit donc d'inculquer aux jeunes femmes déviantes les caractéristiques de l'idéal victorien de la féminité. Par voie de conséquence, l'enseignement de la morale est une mission dévolue avant tout aux femmes respectables du *Ladies Committee*.

Former le sens moral des pensionnaires de l'institution est une démarche complexe et progressive, qui fait appel aussi bien à l'autorité et aux capacités pédagogiques des *Ladies* qu'à la résilience et aux capacités intellectuelles des jeunes femmes. En effet, afin de s'approprier les caractéristiques morales d'un idéal féminin créé et imposé par les classes aisées, les pensionnaires doivent avant tout se délester de leurs propres valeurs, jugées immorales. Ces valeurs, réfutées par la société, sont celles que les jeunes femmes acquièrent au sein du contexte familial et social dans lequel elles évoluent jusqu'à leur internement<sup>199</sup>. Pour la société victorienne de Glasgow, valeurs morales, codes de conduite et faits sont des composantes indissociables et interchangeables<sup>200</sup>. La prostitution, l'alcoolisme, la mendicité, de la même façon que tous actes délictueux, sont en ce sens considérés comme des valeurs morales inappropriées, que la société attribue aux jeunes femmes déviantes des classes populaires. Entre 1860 et 1871, plus de la moitié des pensionnaires prises en charge par l'Institution *Magdalene* sont des jeunes femmes orphelines ou issues de familles monoparentales, dans lesquelles, bien souvent, la figure paternelle n'existe pas (annexes : doc. 8)<sup>201</sup>. Les valeurs morales de ces jeunes femmes seraient donc forgées par une structure familiale désorganisée ou bien absente et à laquelle se substituent les codes sociaux de la rue et des maisons closes. L'objectif de l'institution est par conséquent de remplacer la cellule familiale et d'inculquer aux jeunes femmes les codes moraux qu'elles n'ont pu acquérir dans leur milieu social d'origine.

Le rôle des femmes du *Ladies' Committee* est avant tout d'enseigner aux pensionnaires les notions de permission, d'obligation et d'interdit, dans le respect des valeurs normatives imposées au genre féminin. À cet effet, la Bible constitue le principal support pédagogique. Il s'agit, par une lecture sélective et répétée des textes saints, d'inculquer aux jeunes femmes les principes fondamentaux du « bien » et du « mal », mais également de leur faire prendre conscience de leurs

---

198 *Ibid.*

199 *Ibid.*

200 Cette remarque est applicable aux sociétés européennes du XIXe siècle. KALSZYNSKI, Martine, « La femme (criminelle) sous le regard du savant au XIXe siècle », dans CARDI, Coline, PRUVOST, Geneviève, *Penser la Violence des Femmes*, Paris : La Découverte, 2012, pp. 286-299.

201 The Glasgow Temperance Mission, *The Moral Statistics of Glasgow Practically Applied*, (1863), Londres : Forgotten Books, 2018, p. 147.

péchés afin qu'elles puissent se repentir<sup>202</sup>. La lecture de la Bible engendre ainsi la création d'un ennemi commun à toutes les pensionnaires, à savoir l'immoralité. L'étude des personnages de Marie et de Marie-Madeleine est tout particulièrement favorisée, dans la mesure où ces personnages incarnent respectivement l'image d'une femme sainte et l'image d'une femme déchue<sup>203</sup>. Qui plus est, selon les administrateurs de l'institution, connaître l'histoire biblique permettrait aux jeunes femmes de donner sens à leurs devoirs au sein de l'institution et à leur statut de filles perdues qui, somme toute, est profondément lié à l'histoire de Marie-Madeleine<sup>204</sup>. L'utilisation de la Bible dans l'enseignement moral prodigué au sein de l'Institution *Magdalene* pourrait ainsi apparaître, au regard du citoyen du XXI<sup>e</sup> siècle, comme un outil d'endoctrinement religieux. Il s'agit du constat émis par N. Sebbane dans son étude sur les *Magdalene Homes* de l'Irlande catholique<sup>205</sup>. Toutefois, ce constat reste difficilement applicable au cas de l'institution glasvégienne. Non pas que la religion occupe une place subsidiaire dans la politique de l'établissement, mais en son sein cette dernière incarne, plus encore que la religion d'État, le fondement d'une ligne de conduite dévolue à la population féminine. En effet, si l'Institution *Magdalene* de Glasgow prend en charge une majorité de jeunes femmes de confession protestante, elle prend également en charge des jeunes femmes de confession catholique et anglicane<sup>206</sup>.

Toutefois, l'enseignement moral, et qui plus est religieux, ne saurait se soustraire à un enseignement général. Ce dernier est essentiel, puisqu'il permet aux jeunes femmes d'acquérir les bases fondamentales de la lecture. Entre 1859 et 1871, les administrateurs constatent que 20% des pensionnaires ne savent pas lire lors de leur arrivée au sein de l'établissement et pas moins de 64% du total des jeunes femmes maîtrisent peu ou pas les bases de l'écriture<sup>207</sup>. Dès lors qu'elles savent lire, les pensionnaires reçoivent donc une Bible<sup>208</sup>. En moyenne deux heures par jour, les femmes du *Ladies' Committee* prodiguent aux jeunes femmes non seulement un enseignement moral, mais aussi un enseignement religieux et général. Par conséquent, cet enseignement ne repose pas uniquement sur l'étude de la Bible. Des ouvrages plus généraux sur la conduite à adopter au sein de la sphère privée et en société, sur la façon de tenir correctement une maison, ou encore sur le rôle des épouses à l'égard des hommes sont également utilisés par les *Ladies* pour inculquer aux jeunes femmes les codes moraux de la société victorienne de Glasgow. Parmi ces ouvrages, l'un des plus évocateurs est l'ouvrage de Williame Park, intitulé *Domestic Duties: or Instructions to Young*

---

202 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 82.

203 The Glasgow Temperance Mission, *loc. cit.*, p. 147.

204 COOPER, Anthony, Ashley, *op. cit.*, p. 60.

205 SEBBANE, Nathalie, *op. cit.*

206 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1870, p. 20. Mitchell Library, GC363.4406041443.

207 COOPER, Anthony, Ashley, *op. cit.*, p. 60.

208 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 82.

*Married Ladies on the Management of their Households and the Regulation of their Conduct in the various Relations and Duties of Married Life*, publié en 1841<sup>209</sup>.

Par ailleurs, le rôle des femmes du *Ladies Committee* ne se limite pas à l'enseignement. Dès 1860, les administrateurs de l'Institution *Magdalene* attribuent aux femmes respectables de la classe moyenne des capacités d'écoute, de conseil et de soutien nécessaire au développement psychologique des jeunes femmes jugées déviantes. Selon les hommes de l'association religieuse *Glasgow Temperance Mission*, l'intervention des *Ladies* au sein de l'institution serait particulièrement profitable aux déviantes sexuelles et aux anciennes filles-mères, marginalisées et socialement exclues. Ces derniers expliquent : « Elles n'ont personne à qui se confier et donc auprès de qui se soulager du supplice qu'elles endurent<sup>210</sup>. » En effet, le rôle des femmes du *Ladies' Committee* ne peut être perçu autrement que comme utile et convenable, au sein d'une société qui juge « inapproprié » pour un homme d'avoir, avec une jeune femme déviante, une conversation sur sa sexualité et sur les circonstances de sa chute vers l'immoralité<sup>211</sup>. Les *Ladies* pourraient ainsi non seulement soulager les filles perdues de leur fardeau, par la confession, mais également les guider, dans le respect des convenances, vers ce que les religieux et les administrateurs de l'institution nomment le « chemin de la vertu »<sup>212</sup>. De cette façon, ces derniers espèrent réduire le nombre de cas d'avortements, d'infanticides et de toutes autres tentatives d'auto-destruction chez les jeunes femmes déviantes<sup>213</sup>. Dans ce contexte, la jeunesse des pensionnaires constitue en outre un avantage, puisque tel que le suggère le *Repressive Committee* et les membres de la *Glasgow Temperance Mission*, il est plus aisé de réhabiliter des jeunes femmes « nouvellement déchues » que des prostituées professionnelles ou des criminelles endurcies<sup>214</sup> : « Bien que leurs pères les aient odieusement abandonnées, leur situation n'est pas pire que celle de certaines veuves délaissées, avec une famille nombreuse à élever<sup>215</sup>. » De leur intégration au sein de l'établissement à leur entrée dans le marché du travail ou à leur mariage, de leur enfance ou de leur adolescence à leur vie adulte, les filles perdues sont donc progressivement éduquées, puis suivies par ces femmes respectables, symboles de la féminité victorienne.

---

209 PARK, Willieme, *Domestic Duties: or Instructions to Young Married Ladies on the Management of their Households and the Regulation of their Conduct in the various Relations and Duties of Married Life*, Londres : Spottiswoode, 1841.

210 « *They have not a single person to whom they can unbosom themselves and thus find a relief from the agony they endure.* » The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 146.

211 *Ibid.*, p. 147.

212 KIRKWOOD, Charles, *op. cit.*, p. 151.

213 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 147.

214 *Ibid.*

215 « *Though the fathers may have dastardly deserted them, they are not in a much worse position than some widows who are left with a large family to rear.* » *Ibid.*, p. 146.

### A.2.2. L'intériorisation des valeurs normatives

Au sein de l'Institution *Magdalene*, plusieurs méthodes sont employées pour faciliter l'intériorisation, par les pensionnaires, des valeurs morales et des normes sociales qui leur sont enseignées. L'intériorisation de ces éléments constitue avant tout un processus long. En effet, le *Reclamation Committee* recommande un internement de deux ans<sup>216</sup>. Cette période laisserait ainsi le temps aux membres de l'institution de préparer correctement les jeunes femmes à leur future vie d'épouses, de mères et de travailleuses. Durant ces deux années, la mise en place d'un quotidien régulier et contrôlé favoriserait à la fois la création de repères temporels, qui se définissent par des habitudes imposées, et la création de repères sociaux, qui se construisent via les règles de conduite régissant la vie en collectivité. Le processus d'intériorisation des valeurs morales serait donc intimement lié à l'élaboration d'une routine journalière. La journée des pensionnaires est composée de quatre activités qui se déroulent à des heures précises, à savoir les repas, la prière, l'école et le travail. Trois heures sont consacrées aux repas<sup>217</sup>, dix heures au travail, et en moyenne deux heures sont destinées à l'éducation morale et générale<sup>218</sup>. Les temps de prière s'effectuent, quant à eux, avant le petit-déjeuner et le souper. Le menu des repas demeure également fixe, de la même façon que les heures du lever, à 5 heures, et du coucher, à 22 heures 30<sup>219</sup>. Ainsi, le rythme de vie imposé aux jeunes femmes internées au sein de l'Institution *Magdalene* n'autorise aucun temps libre. Il correspond à celui d'une journée type de la vie d'une ouvrière, telle qu'imaginée par les classes moyennes et aisées.

Par ailleurs, afin d'encourager l'adhésion des jeunes femmes aux valeurs morales enseignées, l'institution s'attache à dépersonnaliser leur identité sociale. Cette identité, unique bastion du passé tumultueux et indécent des pensionnaires, est alors ensevelie sous le poids d'une identité institutionnelle. Il s'agit tout d'abord d'effacer les signes d'appartenance des jeunes femmes à leur ancien milieu social. En ce sens, le rituel mis en place lors de leur arrivée au sein de l'établissement est particulièrement important. En effet, l'obligation de prendre un bain d'eau chaude ou d'eau froide<sup>220</sup> revêt, outre son caractère hygiénique, la forme d'une nouvelle naissance, signe de la volonté des pensionnaires de rompre avec leurs anciennes habitudes. Privées de leurs effets personnels, marqueurs sociaux d'un monde social jugé inconvenant, les jeunes femmes sont ensuite contraintes de porter l'uniforme. Informe et de couleur grise, cette tenue est avant tout conçue dans

216 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 78.

217 Le petit-déjeuner a lieu de 8 heures à 9 heures, le déjeuner de 13 heures à 14 heures puis le repas de 19 heures à 20 heures. *Ibid.*

218 Les temps de prière s'effectuent de 9 heures à 10 heures le matin et le soir après le repas. *Ibid.*

219 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1870, *op. cit.*, p. 22.

220 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 78.

le but de dissimuler les attraits des corps féminins, que les vêtements des prostituées mettent, à l'inverse, si indécentement en valeur<sup>221</sup>. La féminité des pensionnaires ainsi soustraite au regard d'autrui représente un signe extérieur de pénitence et de sujétion.

L'isolement des jeunes femmes au sein de l'institution n'a d'égal que l'obligation de silence. En effet, éloignées de leur milieu social d'origine, de leurs proches et de leurs habitudes, ces dernières se doivent de conserver leurs distances avec les autres pensionnaires et de garder le silence. À cet effet, les administrateurs de l'établissement diminuent, dès 1859, le nombre de jeunes femmes par chambre dans les dortoirs<sup>222</sup>. Cet isolement et l'obligation de silence, imposés également au sein des ateliers de travail et des lieux collectifs, sont pensés avant tout dans une perspective religieuse et moraliste. Selon les administrateurs, les bénévoles en charge du quotidien des jeunes femmes et le *Reclamation Committee*, le confinement solitaire des pensionnaires encouragerait ces dernières à mûrir une réflexion intérieure sur leur propre déviance<sup>223</sup>. Psychologiquement emmurés dans la honte et la culpabilité, les esprits des jeunes femmes seraient alors orientés vers la voie de la rédemption et de la réhabilitation sociale<sup>224</sup>. Nous pensons cependant que l'obligation de silence qui leur est imposée sert également d'outil d'intériorisation du rôle attribué aux femmes dans la société ; ces femmes qui, exclues de la sphère publique, ne possèdent aucun droit légitime à la parole. Le conditionnement psychique des pensionnaires de l'Institution *Magdalene* apparaît donc comme le produit à la fois de l'étouffement de leurs voix et de la dénaturation de leurs corps, ou pour ainsi dire, de leur féminité. Intérieurement seules face à leur déviance mais extérieurement semblables aux autres pensionnaires, les jeunes femmes participent ainsi à la création d'une identité collective qui s'oppose, en tous points, à leurs anciennes identités sociales.

Enfin, afin de contraindre les jeunes femmes à adopter les valeurs morales qui leur sont enseignées, l'institution élabore un système dissuasif, basé sur l'imposition de punitions en cas de non-respect des règles établies par l'établissement. Comme le fait remarquer M. Foucault dans son œuvre *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, les méthodes punitives employées au sein des institutions totalitaires, au XIXe siècle, s'éloignent de la conception du châtiment corporel, propre aux siècles précédents<sup>225</sup>. En effet, au sein de l'Institution *Magdalene*, la punition s'adresse avant tout à l'âme et non au corps des jeunes femmes. Lorsque ces dernières refusent de se soumettre à l'autorité, la pénalité prend la forme d'une privation de liberté, tel qu'un isolement en cellule, une

---

221 Glasgow Magdalene Institution, *General Board, 1859-1865, op. cit.*, p. 15.

222 *Ibid.*

223 *Ibid.*

224 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 83.

225 FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 1979, p. 15. Cité également par Nathalie SEBBANE, *op. cit.*



surcharge de travail ou encore un renvoi<sup>226</sup>. Le renvoi des jeunes femmes donne lieu, soit à leur placement dans un établissement pénitentiaire pour mineurs, si ces dernières sont internées au préalable au sein de l'Institution *Magdalene* sur ordonnance d'un juge, soit à leur restitution à la famille. Si ces jeunes femmes réfractaires sont orphelines et socialement isolées, elles sont alors ramenées vers la rue et ses dangers<sup>227</sup>. En outre, lorsque les pensionnaires commettent ou tentent de commettre une fugue, elles ne sont pas systématiquement renvoyées de l'établissement. Alors que les fugitives des *Magdalene Homes* de Londres et d'Édimbourg subissent, en guise de punition, la tonte de leur chevelure, les fugitives de l'Institution *Magdalene* à Glasgow sont, quant à elles, accusées du vol de leur uniforme. Elles sont dès lors condamnées à la fois à rembourser le prix total du vêtement et à purger une peine d'emprisonnement, dont la durée varie selon les jeunes femmes et selon les circonstances de la fugue<sup>228</sup>.

Bien que les méthodes employées par l'institution pour encourager les filles perdues à intérioriser les valeurs morales de la classe moyenne puissent s'apparenter à de la maltraitance institutionnelle –régulation du temps et de l'espace social, dépersonnalisation identitaire, punitions–, elles témoignent avant tout du désir des administrateurs d'anéantir le caractère déviant des pensionnaires, par le contrôle de leur apparence et de leur esprit. Toutefois, il convient de dire que l'intériorisation des valeurs normatives ne constitue que la première étape dans le processus de réhabilitation sociale des jeunes femmes. Afin d'être pleinement réintégrées au sein de la société, elles doivent non seulement adopter le comportement imposé à leur genre, mais également prouver qu'elles possèdent, à l'image des femmes de leur classe sociale, les capacités et les compétences nécessaires pour intégrer, ou réintégrer, le monde professionnel.

### **A.3. De la repentance des filles perdues à leur exploitation professionnelle**

#### *A.3.1. Former des travailleuses aptes et adaptées*

La notion de travail revêt un aspect profondément symbolique et religieux au sein des *Magdalene Homes* en Grande-Bretagne et en Irlande du XVIIe siècle au XXIe siècle. À l'image de Marie-Madeleine, ladite prostituée, qui se repent de ses péchés en lavant de ses larmes les pieds du Christ, les pensionnaires font pénitence en nettoyant, séchant et repassant quotidiennement les

---

226 Glasgow Magdalene Institution, *General Board, 1859-1865, op. cit.*, p. 11.

227 *Ibid.*

228 Linda Mahood relève notamment l'exemple de Margaret Peat, qui fut condamnée pour sa fugue à deux mois d'emprisonnement à la prison *Bridewell* et Ann Robertson qui, pour la même entorse au règlement, est emprisonnée six mois. MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 80.

linges et les draps au sein des ateliers de blanchisserie des institutions<sup>229</sup>. Ce type de travail permettrait donc aux pensionnaires, pour reprendre les mots de J. Walkowitz, de se « purger de leur contagion morale »<sup>230</sup>. Toutefois, la notion de travail évolue différemment selon les époques et selon les établissements. Afin de saisir pleinement l'aspect que revêt cette notion au sein de l'Institution *Magdalene* de Glasgow, il est essentiel ici de la restituer sur le terrain de son accomplissement. En effet, dans la seconde moitié du XIXe siècle, la dure besogne de la blanchisserie n'est pas uniquement liée à la religiosité, celle des membres de l'établissement et des citoyens de la société glasvégienne. Faire travailler les pensionnaires constitue, avant tout, un moyen de les réhabiliter socialement. Il s'agit dès lors de former des travailleuses aptes et autonomes, afin qu'elles puissent jouir d'un salaire gagné honorablement. Guidées par l'image de Marie-Madeleine, les filles perdues de l'Institution *Magdalene* s'écarteraient, ce faisant, de la voie de l'immoralité<sup>231</sup>. Afin de mener à bien cette mission, les membres de l'établissement s'attachent donc à assigner aux pensionnaires le rôle attribué, par la société, aux femmes de la classe ouvrière. En ce sens, l'institution forme ces dernières aux métiers dévolus à leur genre et à leur classe : le travail en industrie textile mais aussi la domesticité.

De la même façon que la formation professionnelle constitue une obligation imposée à l'ensemble des pensionnaires, l'orientation de leur future carrière est un choix indépendant de leur volonté. En effet, les jeunes femmes seraient orientées par le personnel de l'institution vers la domesticité ou le travail en usine selon les deux critères théoriques que sont leur attitude et leur niveau d'aptitude<sup>232</sup>. Toutefois, il semble évident qu'en pratique ces deux critères se confondent et s'expliquent par des préjugés sur les antécédents de ces dernières et sur leur milieu social d'origine. Les administrateurs de l'institution distinguent ainsi les pensionnaires simplement « corrompues » (*depraved*), qu'ils forment à la domesticité, des « cas sans espoir » (*hopeless cases*), formées, quant à elles, aux métiers liés à l'industrie textile<sup>233</sup>.

La première catégorie est composée des jeunes femmes dites « nouvellement déchues » (*newly fallen*), à savoir celles qui n'ont eu des relations sexuelles qu'une seule fois – par exemple les jeunes femmes violées ou séduites puis abandonnées –, mais aussi les jeunes femmes vierges (*not fallen*), à savoir celles qui possèdent une sexualité débridée mais dont la vertu est intacte, et enfin les jeunes femmes « égarées » (*astray*) depuis moins de six mois qui, victimes de circonstances

---

229 MCCARTHY, Lea, Rebecca, *Origins of the Magdalene Laundries: An Analytical History*, Jefferson : Mcfarland, 2010, p. 133.

230 « *purge themselves of their moral contagion* », WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982, p. 221.

231 Glasgow Magdalene Institution, *General Board, 1859-1865, op. cit.*, p. 11.

232 *Ibid.*

233 *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution, 1864, op. cit.*, p. 14.

familiales ou suite à leur insubordination se sont retrouvées en situation d'errance mais n'ont pas eu le temps d'intérioriser pleinement les valeurs immorales de la rue ou des maisons closes<sup>234</sup>. Ces dernières sont généralement issues de familles « pauvres mais respectables » ou de familles monoparentales et ont déjà bénéficié, peu ou prou, d'un enseignement général et religieux<sup>235</sup>. Leur déviance étant récente et en dépit de leurs origines sociales pauvres, ces jeunes femmes sont donc considérées par l'institution comme des candidates idéales aux métiers du service.

La formation s'effectue tout d'abord dans les lieux collectifs de l'établissement. À l'image des domestiques employées dans les grandes maisonnées, les jeunes femmes s'attellent entre 7 heures et 9 heures le matin aux corvées de ménage. Les plus aptes d'entre elles s'orientent ensuite vers l'atelier de couture où les Ladies leur enseignent les rudiments de l'ourlet et du rapiéçage<sup>236</sup>. Les jeunes femmes présentant des difficultés scolaires sont, quant à elles, intégrées aux cuisines, afin qu'elles puissent développer les compétences nécessaires au métier d'aide cuisinière<sup>237</sup>. Soucieux de répondre aux exigences des futurs employeurs, les administrateurs de l'institution mettent ainsi tout en œuvre afin que les jeunes femmes acquièrent non seulement les compétences, mais aussi et surtout, les qualités attendues d'une domestique : la dévotion, la docilité et la retenue. En effet, il est important ici de garder à l'esprit que ces jeunes femmes sont destinées à intégrer, à l'issue de leur placement, la sphère privée de familles respectables. À l'évidence, la qualité de leur formation garantit à l'Institution *Magdalene* une réputation convenable, qui encourage alors le soutien financier de la classe moyenne glasvégienne, apport somme toute essentiel à la pérennité de l'établissement.

*A contrario*, les pensionnaires désignées par les administrateurs comme des « cas sans espoir » sont des jeunes femmes égarées depuis six mois ou plus, c'est-à-dire les délinquantes, les alcooliques, les mendiante, mais aussi les simples d'esprit et les jeunes femmes qui ont perdu leur vertu (*fallen from virtue*), ou pour ainsi dire les prostituées<sup>238</sup>. Quelles que soient les capacités de ces jeunes femmes à se repentir, les administrateurs émettent un doute quant à leur intégration professionnelle future dès lors qu'elles sont orphelines, souffrent d'une infirmité ou n'ont pas eu accès à une éducation générale et présentent, par conséquent, des difficultés à lire et à écrire<sup>239</sup>. Contrairement aux futures domestiques, ces dernières sont donc destinées à intégrer, non pas la sphère privée, mais le monde ouvrier des usines textiles. De la même façon, leurs journées de travail sont plus longues, puisque les lavandières commençant à 5 heures et demie le matin et les

---

234 Glasgow Magdalene Institution, *General Board, 1859-1865, op. cit.*, p. 11.

235 *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution, 1864, op. cit.*, pp. 14-19.

236 *Ibid.*

237 *Ibid.*

238 *Ibid.*

239 *Ibid.*

essoreuses et les repasseuses à 6 heures<sup>240</sup>. Plus qu'un outil de réhabilitation sociale, le travail constitue alors une façon de canaliser la déviance des jeunes femmes, par la discipline et l'obéissance. Le cas des prostituées internées, comme l'a mis en lumière L. Mahood, est ici un exemple particulièrement évocateur. En effet, imposer aux jeunes femmes appréhendées pour racolage une nouvelle activité permet à l'institution de reconditionner et de « déssexualiser » leur outil de travail : leur corps<sup>241</sup>.

Le jugement que portent les membres de l'institution sur le passé et sur l'origine sociale des pensionnaires influence certainement le quotidien de ces dernières et leur future carrière, mais nous pensons qu'il définit avant tout leur place au sein de la société. Par la répartition des pensionnaires dans les deux corps de métiers dévolus aux femmes, l'Institution *Magdalene* reproduit ainsi la hiérarchie du travail propre à la société industrielle de Glasgow. Conditionnées et surveillées, les pensionnaires intègrent le système de caste dans lequel les plus aptes se retrouvent socialement isolées, pour reprendre les mots des administrateurs de l'institution, de la « caste basse » (*lower caste*) ou de la « strate inférieure de la société » (*lowest stratum of society*)<sup>242</sup>. Les domestiques de l'étage (*above stairs*), où se situe l'atelier de couture, ne côtoient pas les ouvrières d'en bas (*below stairs*), où est installée la blanchisserie<sup>243</sup>. À chacune son travail, à chaque travail sa candidate ; la création de travailleuses aptes et adaptées limite ainsi l'élévation des jeunes femmes dans la hiérarchie du travail et favorise la protection du statut social et des privilèges des individus issus des classes plus aisées.

### A.3.2. Des filles perdues au service du capitalisme

Lors de l'inauguration de la nouvelle Institution *Magdalene* en 1859, les administrateurs énoncent les trois objectifs attendus de l'internement des jeunes femmes, mais ils ne mentionnent aucunement la contribution de ces dernières à une quelconque activité lucrative. Ces trois objectifs sont les suivants :

Premièrement, chercher à supprimer, par tous les moyens appropriés, les recours à la débauche et à réduire les divers facteurs qui contribuent à la présence de la prostitution au sein de la ville ; deuxièmement, offrir un refuge temporaire aux femmes repentantes, qui se sont éloignées du chemin de la vertu ; et troisièmement, offrir un refuge du même type ou une autre protection aux femmes qui pourraient se trouver en danger imminent d'être perverties<sup>244</sup>.

---

240 *Ibid.*

241 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 90.

242 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, *op. cit.*, p. 15.

243 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 88.

244 « 1<sup>st</sup>, To seek by all competent means the suppression of the resorts of profligacy, and the abatement of the various agencies which contribute to the prevalence of prostitution in the city; 2<sup>nd</sup>, To provide temporary houses for penitent

À la lecture de ces propos, il semble évident que l'institution est grandement attachée à des valeurs morales et religieuses. En réalité, bien que considérée comme une institution caritative, cette dernière s'intéresse également aux profits que peut générer le travail des pensionnaires. Cet intérêt repose avant tout sur la nécessité de pérenniser le financement des actions menées au sein de l'établissement. En effet, le bénéfice apporté chaque année par le travail qu'effectuent les jeunes femmes constitue, en moyenne, la moitié du budget global de l'institution<sup>245</sup>. Le quart restant correspond aux taxes locales, aux dons et à l'adhésion des membres<sup>246</sup>. Sans l'apport généré par le travail des pensionnaires, l'institution ne pourrait donc espérer survivre économiquement. Il est toutefois important de souligner ici que les jeunes femmes perçoivent une part, bien que peu importante, des bénéfices qu'elles produisent. Contrairement aux pensionnaires du *Magdalene Asylum* d'Édimbourg, qui perçoivent mensuellement un salaire, les pensionnaires de l'Institution *Magdalene* de Glasgow perçoivent un pécule unique à l'issue de leur internement<sup>247</sup>. Selon les administrateurs, cette épargne encouragerait la réintégration sociale des jeunes femmes. Dès que ces dernières quitteraient l'établissement, elles seraient en mesure de subvenir à leurs propres besoins lors de leur recherche d'emploi et, ce faisant, elles seraient dissuadées de reprendre leurs anciennes habitudes<sup>248</sup>.

Par ailleurs, au sein d'une société où les filles perdues sont considérées comme des fardeaux<sup>249</sup>, l'Institution *Magdalene* propose, par la mise au travail des pensionnaires, un moyen fructueux de combattre à la fois la faiblesse morale et l'oisiveté. En 1867, les administrateurs vantent ainsi l'efficacité de leurs méthodes : « C'est pour elles [les pensionnaires] un établissement de formation à la bonne conduite et à la domesticité qui s'avèrent, dans bien des cas, être des activités rémunératrices<sup>250</sup>. » Les ouvrières et les domestiques sont en effet une main-d'œuvre recherchée à Glasgow. Former des jeunes femmes dites « ignorantes du travail utile »<sup>251</sup> aux métiers du service et de l'industrie permet donc, non seulement d'assurer à ces dernières une carrière

---

*females who have strayed from the paths of virtue; and 3<sup>rd</sup>, Similar refuge or other protection to females who may be in imminent danger of being led astray.* » COOPER, Anthony, Ashley, *op. cit.*, p. 60.

245 Glasgow Magdalene Institution, *Minute Books*, 1864-1879, pp. 9-18. Mitchell Library, GC363.440941443 ; *Glasgow Magdalene Institution, General Board*, 1859-1865, *op. cit.*, p. 12. Ce chiffre est calculé sur la moyenne des pensionnaires présentes entre 1860 et 1879.

246 L'adhésion d'un membre s'élève à 1 livre sterling et 1 shilling. Pour une adhésion permanente, le prix est de 10 livres sterling. Oliver and Boyd, *The new Edinburgh Almanac*, Glasgow : David Robertson & co, 1882, p. 77.

247 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 89.

248 Glasgow Magdalene Institution, *Minute Books*, 1864-1879, *op. cit.*, p. 12.

249 MACDONALD, Helen, J., « Boarding out and the Scottish Poor Law, 1845 », *The Scottish Historical Review*, vol.75, n°200, octobre 1996, p. 197. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/42745566>]. Consulté le 12 avril 2022.

250 « *It is a training school for them in good conduct and in some homely branch of usefulness and of what many prove remunerative occupation.* » MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 91.

251 « *ignorant of useful employment* », Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, *op. cit.*, p. 25.

respectable, mais également de contribuer à la productivité de la ville. À l'évidence, le caractère moral de la nouvelle Institution *Magdalene* est imprégnée de la pensée capitaliste de la société victorienne de Glasgow. Entre 1860 et 1870, seulement 35% des pensionnaires réhabilitées sont placées dans la domesticité<sup>252</sup>. Non pas que la majorité des jeunes femmes internées ne soient pas en mesure de devenir des domestiques, mais la demande en ouvrières est plus importante dans le secteur de l'industrie<sup>253</sup>. De plus, en 1871, les jeunes femmes employées dans la domesticité ne représentent que 6,4% du total de la population féminine de Glasgow. Dix ans plus tard, ce pourcentage s'élève à seulement 5,9%. Outre les 30% de femmes et de filles inactives, les ouvrières représentent, à l'inverse, plus de 50% de la population féminine totale entre 1861 et 1871<sup>254</sup>. Tandis que l'organisation du travail évolue durant la seconde moitié du XIXe siècle, et malgré le fort taux de chômage féminin observé entre 1861 et 1865 suite au déclin de l'industrie textile, le travail des femmes à Glasgow demeure profondément lié à l'industrie. Il n'est donc pas étonnant de constater que trois quarts des pensionnaires de l'institution sont des ouvrières en devenir<sup>255</sup>. Le métier d'ouvrière reste toutefois perçu par la société victorienne comme moins respectable que le métier de domestique. Cette perception, les administrateurs s'attachent à la mettre en avant dans la rédaction de leurs rapports. Ainsi, les domestiques apparaissent comme une catégorie à part entière et les ouvrières se fondent parmi les jeunes femmes de la catégorie « restituées à la famille ou aux amis » (*restored to family or friends*), somme toute, les plus nombreuses.

Rendues presque invisibles aux yeux des lecteurs des rapports annuels, ces futures ouvrières incarnent toutefois les victimes de ce que Léa McCarthy désigne comme de la « servitude forcée »<sup>256</sup>. En effet, les filles perdues de l'Institution *Magdalene* ne sont pas uniquement des futures ouvrières. Dès le premier jour et jusqu'à la fin de leur placement, elles font partie intégrante de la force productrice de Glasgow. De 1859 à 1880, les recettes dégagées par le dur labeur qu'effectuent, dix heures par jour, les pensionnaires, sont supérieures aux frais de fonctionnement de l'institution. Le budget est donc en excédent, ce qui, par conséquent, propulse l'institution sur le marché concurrentiel de l'industrie. À mesure que l'institution s'agrandit, les bénéfices s'accroissent. En 1861, le travail des pensionnaires rapporte à l'établissement 1235 livres sterling<sup>257</sup>. En 1871, ce chiffre s'élève à 1678 livres sterling et 3 shillings<sup>258</sup>. Une fois les frais annuels de fonctionnement déduits<sup>259</sup>, l'institution dispose d'un bénéfice de 134 livres sterling en 1861 et de 418 livres sterling

---

252 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 95.

253 NICOL, James, *op. cit.*, p. 129.

254 *Ibid*, p. 220.

255 *Ibid*.

256 MCCARTHY, Lea, *op. cit.*, p. 133.

257 NICOL, James, *op. cit.*, p. 78.

258 COOPER, Anthony, Ashley, *op. cit.*, p. 60.

259 La prise en charge d'une pensionnaire coûte à l'institution en moyenne 5 livres sterling par an. The Glasgow

en 1871<sup>260</sup>. Par conséquent, l'imposition d'une période d'internement de deux ans prend tout son sens. Outre le processus d'intériorisation de valeurs morales et religieuses, outre le temps de l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, ces deux années sont avant tout mises à profit pour la formation professionnelle immédiate et lucrative des jeunes femmes. Le visage des filles perdues de l'institution glasvégienne se transforme en celui d'ouvrières productives. Ainsi, la réhabilitation morale sert le capitalisme.

## **B. Le *Lock Hospital* : l'outil curatif et social du système de Glasgow**

Le *Lock Hospital* représente l'instrument curatif du Système de Glasgow. Contribuant activement à l'enfermement et au reconditionnement moral des jeunes femmes déviantes, il ne peut en ce sens en être dissocié. Les *Lock Hospitals* en Grande-Bretagne sont des institutions qui, depuis leur origine, visent par l'enfermement à limiter les interactions entre les individus déviants et le reste de la société. À l'image de l'hôpital des lépreux de Southwark<sup>261</sup>, sur lequel fut reconstruit en 1746 le premier *Lock Hospital*, ces établissements fournissent des soins médicaux aux rejetés des hôpitaux généraux, à savoir les prostituées<sup>262</sup>. Tout au long du XIXe siècle, et tout particulièrement de 1860 à 1880, le *Lock Hospital* de Glasgow ne déroge pas à cette règle. Ce dernier est habilité à prendre en charge les filles perdues porteuses de maladies vénériennes et use de ce pouvoir, alors que la prison *Bridewell*, la *Prison Gate Mission* et l'Institution *Magdalene* ne possèdent nullement les moyens structurels ni le personnel formé pour prodiguer à ces jeunes femmes des soins médicaux appropriés. En tant qu'institution médicale, le *Lock Hospital* occupe donc la position essentielle d'établissement relais au sein du Système de Glasgow.

Toutefois, limiter cette analyse au caractère hospitalier de l'institution reviendrait à s'éloigner de l'essence même des objectifs du contrôle social glasvégien. En effet, le *Lock Hospital* ne constitue pas uniquement un instrument curatif dans le système, il est aussi, à l'image de l'Institution *Magdalene*, un instrument de réhabilitation sociale des jeunes femmes déviantes. Non pas que l'hôpital s'éloigne de ses objectifs originaux, car il accueille encore et toujours celles que la société condamne et marginalise. Mais à une période où la société est déterminée à éliminer la débauche et ses conséquences morales et physiques, l'hôpital se transforme, sous ses airs d'institution caritative, en véritable établissement carcéral. Les patientes sont soumises à une discipline stricte. Leurs gestes sont contrôlés, le temps est régulé et leur internement est une expérience douloureuse et humiliante.

---

Temperance Mission, *op. cit.*, p. 50.

260 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 92.

261 Dans la seconde moitié du XIXe siècle, il existe deux hôpitaux de ce type en Écosse, à Glasgow et à Édimbourg, alors qu'il en est recensé cinq en Angleterre et deux autres en Irlande. WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 59.

262 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 29.

Dans un rapport rédigé en 1882, le directeur de l'hôpital, Alexander Patterson, prône pourtant la gratuité et la bienfaisance de l'établissement, ainsi que la non-existence de l'internement forcé. Selon ses propres mots, le *Lock Hospital* est un lieu « dans lequel les patientes sont admises sans frais ni recommandation de qui que ce soit ; et dans lequel aucune contrainte relative à leur départ n'est imposée »<sup>263</sup>. Malgré les propos tenus par A. Patterson, il nous est toutefois difficile de concevoir le volontariat des patientes à l'enfermement, alors qu'entre 1866 et 1881, plusieurs milliers de jeunes femmes mineures sont internées de force, par un système juridique et judiciaire qui se veut coercitif<sup>264</sup>. Cela sans compter les femmes majeures qui, parce qu'elles sont porteuses de maladies vénériennes, purgent également leurs peines de prison au *Lock Hospital* (annexes : doc. 13).

Désireux de contribuer à l'efficacité du Système de Glasgow, les médecins de l'hôpital mettent tout en œuvre pour enrayer la propagation de la syphilis. Outre l'aspect curatif, ces derniers s'attachent à inculquer aux dites prostituées les principes de l'hygiène et les valeurs morales édictées par les classes dirigeantes. Toutefois, la méconnaissance scientifique des maladies vénériennes à l'époque victorienne, associée au désir d'anéantir le fléau moral de la société glasvienne, amènent les médecins du *Lock Hospital* à employer des méthodes qui, bien que reconnues curatives, sont également dangereuses<sup>265</sup>. C'est le cas de l'utilisation du mercure, de la belladone ou encore de l'opium, qui sont autant de substances toxiques auxquelles les corps des jeunes femmes sont exposés. Censé améliorer les capacités de reproduction des jeunes femmes, et ce faisant, la bonne santé des futures générations d'ouvriers, le traitement de la syphilis au sein du *Lock Hospital* de Glasgow s'apparente à une expérience médicale dont l'issue est plus que souvent malheureuse. Cette analyse a donc pour ambition de montrer qu'en dehors du fonctionnement interne du *Lock Hospital* de Glasgow, somme toute commun à l'ensemble des *Lock Hospitals* de Grande-Bretagne à cette période, ce dernier revêt un aspect clairement totalitaire et adopte un nouvel objectif qui s'aligne, *in fine*, sur l'objectif principal du Système de Glasgow, à savoir l'amélioration de la productivité de la classe ouvrière par le reconditionnement physique et moral des jeunes femmes déviantes.

---

263 « where the patients are admitted without fee or recommendation of any kind; and where no restraint is placed on their leaving. » PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882, p. 1.

264 *Ibid.*, p. 4.

265 TILLES, Gérard, WALLACH, Daniel, « Histoire du traitement de la syphilis par le mercure : 5 siècles d'incertitudes et de toxicité », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 84<sup>e</sup> année, n°312, 1996. *Actes du XXXI<sup>e</sup> Congrès International d'Histoire de la Pharmacie*, Paris, 25-29 septembre 1995, p. 347. [En ligne : <https://doi.org/10.3406/pharm.1996.6244>]. Consulté le 9 mai 2022.



## B.1. Le *Lock Hospital* : entre apparence et réalité

### B.1.1. Un hôpital destiné aux prostituées et aux femmes pauvres ?

À l'image du Système de Glasgow, le *Lock Hospital* cible à première vue une population strictement féminine et issue de milieux défavorisés. En effet, la propagation de maladies vénériennes, et tout particulièrement de la syphilis, est un phénomène imputé avant tout aux femmes qui se prostituent au sein des quartiers malfamés de Glasgow<sup>266</sup>. Toutefois, bien que le *Lock Hospital* traite des patientes issues pour la majorité des classes populaires, une minorité d'entre elles sont connues des services de police. Entre 1870 et 1880, seulement 496 patientes sur 4147 admises sont officiellement enregistrées, lors de leur admission, comme prostituées. La contraction de la maladie étant uniquement associée, à cette période, à une approche déviante de la sexualité, A. Patterson suppose que les autres patientes appartiendraient à la catégorie des prostituées clandestines<sup>267</sup>. Il omet ainsi les hypothèses selon lesquelles ces dernières auraient pu être victimes d'abus sexuels, ou encore que leurs partenaires aient pu contracter la maladie et les contaminer à leur tour, en fréquentant eux même des prostituées porteuses de la syphilis. Au regard du nombre important d'ouvrières et de domestiques internées au *Lock Hospital*, ces hypothèses ne sont pas à exclure.

En outre, à partir des années 1860, l'hôpital ne prend pas uniquement en charge des femmes, mais également des hommes syphilitiques. Toutefois, parce que leur contagion est réfutée et que la morale va à l'encontre de la mixité, leur isolement est considéré comme « inutile »<sup>268</sup>. Les soins leur sont donc prodigués à domicile<sup>269</sup>. Cette pratique est également appliquée aux femmes issues des classes moyennes et aisées qui, encouragées par la société, ne se mélangent pas aux femmes issues des classes pauvres. Dans les années 1870, en moyenne 25 femmes traitées par an appartiennent à un milieu social aisé et se voient dans l'obligation de payer une guinée pour leur admission<sup>270</sup>. Ainsi, l'accueil des patientes au *Lock Hospital* dépend à la fois de leur genre et de leur origine sociale, ou autrement dit de leur sexe et des moyens financiers dont elles disposent<sup>271</sup>. En 1882, le *British Medical Journal* rapporte des propos discriminatoires qu'aurait tenus A. Patterson à l'encontre de la population féminine prise en charge au sein de l'hôpital : « Au regard de la classe des patientes qui

---

266 RICHELOT, Gustave, *The Greatest of our Social Evils: Prostitution, as it now exists in London, Liverpool, Manchester, Glasgow, Edinburgh and Dublin*, Londres : H. Bailliere, 1857, p. 239.

267 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 5.

268 « *Superfluous* », WALOKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 58.

269 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 30.

270 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 1.

271 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 59.

ont recours aux services de l'hôpital, il n'est pas surprenant que ces dernières soient, en règle générale, assez volontaires pour rester jusqu'à leur guérison<sup>272</sup>. » Ces propos sous-entendent notamment que les patientes, parce qu'elles sont issues de milieux pauvres, préféreraient l'hospitalité de l'institution médicale à leur milieu d'origine. Dans un rapport rédigé cette même année, A. Patterson réfute la véracité de ces propos, arguant un profond malentendu<sup>273</sup>. Selon lui, dresser la liste des métiers des patientes devait servir simplement à mettre en lumière la variété importante d'activités professionnelles exercées par les femmes pauvres à Glasgow<sup>274</sup>.

### B.1.2. Des chiffres révélateurs ?

Dans les années 1860, la peur de la maladie évolue à égale mesure de sa propagation au sein de la société glasvégienne, atteignant non seulement les classes populaires mais aussi les classes plus aisées. L'année 1869 marque ainsi le point culminant de la contagion. Non moins de 634 patientes sont traitées cette année-là au sein du *Lock Hospital*, dont 598 sont nouvellement admises<sup>275</sup>. Le directeur de l'hôpital explique : « À ce moment-là, l'établissement subissait une telle pression que 57 patientes étaient accueillies et traitées simultanément dans 35 lits »<sup>276</sup>. À la veille de la mise en application rigoureuse, par A. McCall, du *Glasgow Police Act*, ces chiffres laissent apparaître la nécessité de renforcer la prise en charge médicale des jeunes femmes diagnostiquées comme syphilitiques. Afin de traiter un plus grand nombre d'entre elles, l'hôpital se dote, dès 1870, de 45 lits supplémentaires et agrandit les quartiers réservés au personnel soignant<sup>277</sup>.

Toutefois, alors que l'hôpital est désormais prêt à accueillir hebdomadairement 80 femmes, et bien que les lois relatives à l'arrestation des prostituées et à l'interdiction des lieux de débauche soient enfin appliquées, la courbe des admissions subit, à partir de 1871, une baisse progressive. En effet, cette même année, le nombre de jeunes femmes internées au sein du *Lock Hospital* ne s'élève plus qu'à 394 et ne dépassera pas 436, tel qu'enregistré en 1874<sup>278</sup>. Le fait que la régression du nombre de patientes débute un an seulement après la nomination d'Alexander McCall au poste de chef des services de police pourrait montrer que les jeunes femmes sont soumises à un système dissuasif. En effet, à l'image du renforcement des mesures judiciaires, le *Lock Hospital* renforce ses conditions d'accès et de détention des patientes. À mesure que l'institution acquiert un caractère de

---

272 « *Considering the class of patients that resort to the hospital, it is not surprising that they are, as a rule, quite willing to remain till cured* ». PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 10.

273 *Ibid.*

274 *Ibid.*

275 *Ibid.*

276 « *At that time, the house was so much pressed for accomodation that 57 patients were at one time received and treated in 35 beds.* » *Ibid.*, p. 5.

277 *Ibid.*

278 *Ibid.*, p. 4.

plus en plus totalitaire, les femmes porteuses de maladies vénériennes hésitent davantage à se faire interner ou à préférer l'internement médical à l'internement carcéral. Il ne s'agit pas là d'empêcher les patientes de réclamer des soins, mais de rendre ces soins moins accessibles à celles d'entre elles qui ne suivent pas les préconisations des médecins et qui, par conséquent, se voient accusées de compromettre les efforts entrepris par le corps médical pour enrayer la syphilis<sup>279</sup>. Tel est particulièrement le cas de certaines femmes, qui quittent l'institution lorsque les symptômes commencent à disparaître mais que le processus de guérison n'a pas atteint son terme<sup>280</sup>. A. Patterson précise que dans ce type de situation, ces dernières sont « calmement et gentiment raisonnées »<sup>281</sup>. À défaut d'accepter de poursuivre le traitement jusqu'à la guérison, ou pour ainsi dire à défaut d'être raisonnées, les jeunes femmes se voient refuser l'accès aux soins lors de demandes ultérieures, que leurs demandes émanent de leur propre volonté ou qu'elles fassent suite aux recommandations des services judiciaires lors de condamnations : « Lorsque une telle situation se produit, notre très judicieux chef de service, Mr. Condra, fait obstacle à la réadmission de la patiente, et cela se révèle avoir des effets salutaires »<sup>282</sup>.

Bien que ce procédé de dissuasion soit adopté à partir des années 1870, il est toutefois important de souligner ici qu'il n'est pas un procédé tout à fait inédit, mais qu'il témoigne plutôt du renforcement de la réglementation propre au *Lock Hospital* de Glasgow. En effet, en 1857, le médecin hygiéniste français Alexandre Parent du Châtelet constate déjà, dans le second volume de son œuvre dédiée à la prostitution à Paris et dans d'autres villes d'Europe, la régulation de la prise en charge gratuite des jeunes femmes au sein de l'hôpital glasvégien :

Glasgow, malgré sa grande population et sa proximité d'Édimbourg, ne donne guère que quinze pour cent de la prostitution de cette dernière ; et il y a lieu de croire que cette proportion serait encore moins élevée, sans une disposition réglementaire, en vertu de laquelle aucune femme atteinte de maladie vénérienne n'est admise plus de trois fois au *Lock Hospital* de Glasgow, à moins qu'elle ne paie une guinée pour chacune de ses admissions ultérieures<sup>283</sup>.

Le constat du médecin contredit ainsi l'un des grands principes du *Lock Hospital*, à savoir l'accessibilité aux soins. En outre, le principe de volontariat tel qu'énoncé par A. Patterson est bafoué, en 1872, par la mise en place d'un formulaire d'admission obligatoire, signé de la main des jeunes femmes (annexes : doc. 14). Une fois signé, cet accord écrit donne les pleins pouvoirs à

---

279 *Ibid.*, p. 6.

280 *Ibid.*, p. 8.

281 « *Quietly and kindly reasoned* », *ibid.*

282 « *When such a case does occur, our very judicious Superintendent, Mr. Condra, places every obstacle in the way of re-admission of that patient, and this is found to have a salutary effect.* » *Ibid.*

283 PARENT-DU-CHATELET, Alexander, Jean Baptiste, *De la prostitution dans la ville de Paris*, Paris : J. B. Baillière et Fils, 1857, p. 644.

l'institution, notamment concernant les décharges de sortie<sup>284</sup>. Bien que ce formulaire n'ait pas perduré dans le temps, il témoigne ainsi des pratiques dissuasives exercées par le *Lock Hospital*.

### B.1.3. Internement forcé ou volontariat ?

Au sein du *Lock Hospital* de Glasgow, la nuance est peu visible entre l'internement volontaire et l'internement forcé. Tandis que les administrateurs de l'hôpital prônent le volontariat comme la principale caractéristique qui distingue l'établissement des autres *Lock Hospitals* de Grande-Bretagne, plus d'un tiers de leurs patientes, entre 1870 et 1880, sont internées de force<sup>285</sup>. Il s'agit de jeunes femmes qui, lorsqu'elles sont appréhendées par les forces de l'ordre ou lors de leur prise en charge par l'Institution *Magdalene*, présentent les symptômes de maladies vénériennes. Si ces dernières sont majeures, elles ne quittent l'hôpital qu'à l'issue de leur peine, soit après quatorze jours, ou après quarante jours pour les prostituées récidivistes<sup>286</sup>. Dans les cas où la guérison s'opérerait avant la fin de leur peine, les femmes majeures sont redirigées vers la prison *Bridewell* et les filles et adolescentes vers l'Institution *Magdalene*. Ces dernières constituent, entre 1870 et 1880, environ 30% du total des pensionnaires de l'Institution *Magdalene*<sup>287</sup>.

Entre 1860 et 1875, cette mesure concerne en moyenne un tiers des adolescentes médicalement prises en charge<sup>288</sup>. En outre, sur la même période, les jeunes femmes âgées de seize à dix-huit ans sont très présentes au sein du *Lock Hospital*<sup>289</sup>. Non pas que ces dernières soient plus affectées que les autres par les maladies vénériennes, mais lorsqu'elles sont appréhendées, elles ne disposent pas d'un pouvoir de décision sur le lieu de leur placement. Les médecins tirent un avantage considérable de la jeunesse de ces patientes. Dans une plus large mesure, alors que les femmes ont tendance à se présenter aux *Lock Hospitals* britanniques lorsque la maladie atteint un stade avancé, et désormais difficile à traiter<sup>290</sup>, les jeunes patientes de l'hôpital glasvégien ne montrent, pour la plupart d'entre elles, que des symptômes primaires. Selon le philanthrope William Logan, l'âge des patientes internées au *Lock Hospital* coïnciderait avec la période durant laquelle les jeunes femmes entrent généralement dans le milieu de la prostitution<sup>291</sup>. Ainsi, ces dernières seraient bien souvent contaminées par la maladie depuis moins d'un an, ce qui expliquerait, somme toute,

284 PATTERSON, Alexandre, *op. cit.*, p. 8.

285 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 76 ; *The Medical Circular*, « Glasgow Lock Hospital », janvier à juin 1880, Glasgow : College Gate, p. 52.

286 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 126.

287 Glasgow Magdalene Institution, *Minute Books*, 1864-1879, *op.cit.*, p.28.

288 MCCALL, Alexander, intervention lors du meeting annuel de la NAPSS, *Transactions of the National Association for the Promotion of the Social Sciences*, Londres : Longmans, Green & Co., 1875, p. 239.

289 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 127.

290 WALLKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 59.

291 LOGAN, William, *The Great Social Evil: Its Causes, Extent, Results and Remedies*, Londres : Hodder and Stoughton, 1871, p. 74.

l'efficacité de l'établissement<sup>292</sup>.

Toutefois, si les résultats du *Lock Hospital* de Glasgow sont reconnus par la communauté médicale britannique<sup>293</sup>, l'enfermement forcé des jeunes femmes est beaucoup moins connu. En 1874, la revue londonienne *British Medical Journal* rapporte le déroulement d'une réunion de la *Medico-Chirurgical Society*, présidée par le médecin anglais H. C. Cameron. Le sujet de la réunion porte sur la propagation des maladies vénériennes et notamment sur le *Lock Hospital* de Glasgow. Les membres présents supposent qu'en dépit du *Glasgow Police Act*, les femmes continuent de solliciter volontairement leur admission auprès des médecins de l'hôpital. Aucun pouvoir d'internement détenu par les médecins du *Lock Hospital* ou par les services de police de Glasgow ne serait alors démontré. Comme le rapportent les auteurs : « Il semble que la plupart partageaient l'opinion selon laquelle de tels pouvoirs n'existent pas, mais il conviendrait d'enquêter sur ce sujet<sup>294</sup> ». Du reste, au regard de la condition sociale et du caractère « débauché » des jeunes femmes internées au sein de l'hôpital, le ressenti que pourraient éprouver ces dernières sur l'enfermement forcé résulterait simplement, selon les médecins, de leur accoutumance à une « liberté inhabituelle »<sup>295</sup>. Il est ici indéniable que la réalité diffère des perceptions que renvoie le *Lock Hospital*. Afin de saisir pleinement les raisons de cette différence, il convient maintenant de se pencher sur la façon dont le *Lock Hospital* répond aux objectifs du Système de Glasgow.

## **B.2.. La médecine au service du Système de Glasgow**

### *B.2.1. Science et moralité : une association prolifique*

Contrairement à l'Institution *Magdalene*, qui jouit du soutien et des faveurs de l'opinion publique, le *Lock Hospital* de Glasgow présente une réputation controversée. En effet, l'anéantissement de la syphilis, ou pour reprendre l'expression employée par J. Walkowitz, le « grand péché des grandes villes »<sup>296</sup>, est un sujet qui divise le monde religieux et le monde scientifique. Dans une société où la syphilis est perçue comme un châtement divin infligé aux femmes qui commettent le péché de chair, traiter médicalement la maladie s'apparente à une hérésie<sup>297</sup>. Selon certains groupes religieux, et tout particulièrement les Évangélistes, les femmes qui

---

292 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 8.

293 NAPSS, *Transactions of the National Association for the Promotion of the Social Sciences*, *op. cit.*, p. 239.

294 « It seemed the opinion of most that no such power exists, but it seems worth inquiring into », *The British Medical Journal*, « Special Correspondence, Glasgow », Londres : Francis Fawke, vol 1., février 1874, p. 188.

295 « *unusual freedom* », *ibid.*

296 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 60.

297 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 123.

commettent ce péché sont coupables et non victimes<sup>298</sup>. En soignant ces dernières, les médecins du *Lock Hospital* interféreraient alors avec la parole de Dieu. En outre, l'hôpital constitue le seul centre médical de Glasgow qui traite les maladies liées à la sexualité. À cet égard, l'action menée par les vénérologues est dépréciée et jugée immorale, notamment par les classes moyennes, à l'image des patientes du *Lock Hospital*, perçues comme sexuellement déviantes<sup>299</sup>. En conséquence, la mauvaise réputation de l'établissement, induite à la fois par la religiosité de la société et par les codes de conduite édictés par les classes dirigeantes, se répercute sur son fonctionnement économique et sur les conditions d'internement des patientes.

Le *Lock Hospital* est une structure médicale caritative, financée, entre 1860 et 1890, par trois sources distinctes. Tout d'abord, l'hôpital dépend en grande partie de la générosité de certains *gentlemen* qui, désireux de contribuer à la lutte contre la propagation des maladies vénériennes, apportent leur soutien financier, par leur adhésion ou sous la forme de dons<sup>300</sup>. Citons par exemple Mr. Smith Thomson qui, en 1863, gratifie l'hôpital de la somme importante de cent livres sterling<sup>301</sup>. À partir des années 1860, les services de police ajoutent également au budget du *Lock Hospital*, en reversant un pourcentage des recettes émanant des contraventions dressées lors des arrestations et des procès<sup>302</sup>. En ce sens, la répression policière contribue à financer le traitement médical des déviantes sexuelles. Enfin, les cours dispensés par les médecins à certains étudiants en médecine viennent compléter le budget annuel de l'hôpital. En effet, il est demandé à chaque étudiant une participation financière s'élevant à 45 livres sterling par cours<sup>303</sup>. Afin de poursuivre leurs activités, les médecins du *Lock Hospital* doivent alors obtenir le soutien à la fois de l'opinion publique et de la communauté médicale. Il n'est donc pas surprenant que les résultats de l'internement des jeunes femmes porteuses de maladies vénériennes, tels qu'énoncés par le comité de direction de l'hôpital, revêtent un aspect toujours positif dans les journaux et dans les revues médicales qui les publient, notamment le *Glasgow Medical Journal*.

Toutefois, l'image valorisante des résultats par la publication des rapports annuels n'est pas l'unique méthode employée par les membres du *Lock Hospital* pour améliorer la réputation de l'établissement et attirer des financements. En effet, alors que la ville assiste à l'émergence du Système de Glasgow, l'hôpital subit une transformation organisationnelle majeure. Il ne s'agit plus seulement de soigner le corps des patientes, mais également d'éduquer leurs esprits sur les principes

---

298 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 74.

299 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 60.

300 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 1.

301 *Glasgow Medical Journal*, « Annual Report of The Glasgow Lock Hospital », Glasgow : William MacKenzie, vol. 10, 1863, p. 113.

302 *Ibid.*

303 *The Lancet*, « Glasgow Anderson's University », Londres : James Croft, vol. II, septembre 1870, p. 393.

fondamentaux de l'hygiène et de la moralité<sup>304</sup>. Sur ce dernier point, le nouveau fonctionnement du *Lock Hospital* ressemble, à bien des égards, à celui de l'Institution *Magdalene*. Le quotidien des jeunes femmes est judicieusement régulé et contrôlé. Il est tout d'abord attendu de ces dernières qu'elles observent une discipline stricte et qu'elles se soumettent au règlement de l'établissement. À défaut, les patientes sont généralement placées en isolement ou dirigées vers un établissement pénitentiaire<sup>305</sup>. En outre, ces dernières ont l'obligation d'assister aux offices religieux et à des cours, si ce n'est d'éducation générale, du moins d'éducation religieuse et morale<sup>306</sup>. Parce qu'il est reconnu que les jeunes femmes distinguent avec difficulté les hommes respectables des hommes méprisables ou dangereux, il leur est enseigné « la déférence, l'hygiène personnelle et la respectabilité »<sup>307</sup>.

Bien que l'aspect totalitaire que revêtent le *Lock Hospital* et l'Institution *Magdalene* soit similaire, certaines procédures et méthodes peuvent cependant être différenciées. En effet, le *Lock Hospital* est avant tout un établissement médical. La procédure mise en place lors du premier jour de la prise en charge des jeunes femmes témoigne en ce sens de son caractère curatif. Les nouvelles patientes sont tout d'abord déshabillées puis désinfectées. Leurs cheveux sont ensuite tondus, avant qu'elles ne soient examinées<sup>308</sup>. Au sein de cet environnement médical, les médecins mettent donc tout en œuvre pour prévenir la contagion. En outre, il est attendu des patientes qu'elles participent au travail de blanchisserie et de couture au sein de l'hôpital. Toutefois, ces activités ne sont pas destinées à être lucratives, de même qu'elles n'ont pas trait à la formation professionnelle, telles que les conçoivent les administrateurs de l'Institution *Magdalene*. En effet, les patientes s'attellent elles-mêmes au nettoyage du linge et des draps de l'établissement, afin de diminuer les coûts liés à la blanchisserie. De la même façon, ces dernières cousent les blouses « marron, informes, fades et rêches » qui remplacent leurs vêtements civils<sup>309</sup>. L'un des noms que l'équipe médicale leur attribue, à savoir « fades » (*drabs*), provient ainsi de la tristesse des tenues qu'elles portent<sup>310</sup>. Les adolescentes internées au *Lock Hospital* sont donc également humiliées.

### B.2.2. De l'humiliation à la douleur dans les pratiques médicales

L'humiliation des jeunes femmes ne provient pas uniquement de la façon dont elles sont vêtues au sein du *Lock Hospital* de Glasgow. L'examen gynécologique même, imposé aux jeunes femmes suspectées d'être porteuses de maladies vénériennes, constitue une source d'humiliation

304 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 36.

305 NAPSS, *Transactions of the National Association for the Promotion of the Social Sciences, op. cit.*, p. 239.

306 FORREST, Anna, « Notes: Glasgow's Best Kept Secret ». Mitchell Library, P6C362 11094143F6R. Travaux non publiés.

307 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.* p. 60.

308 FORREST, Anna, (*Notes*), *op. cit.*

309 « coarse, drab, baggy brown smock », *Ibid.*

310 *Ibid.*

dans la mesure où ces dernières sont assimilées à des prostituées, et cela, qu'elles le soient réellement ou non. De plus, les vénérologues ont accès aux parties les plus intimes du corps des patientes. Sous leurs regards, les jeunes femmes n'incarnent plus un individu mais un corps, qui se transforme dès lors en sujet d'étude médicale. Sujets (*objects*) ; tel est d'ailleurs un autre nom employé fréquemment par l'équipe médicale pour désigner ces filles perdues, dont l'intimité est mise à nu. Au sein d'une société où la nudité du corps féminin est considérée comme dévolue à l'espace marital, un examen gynécologique est la plupart du temps vécu, par les patientes, comme une expérience humiliante<sup>311</sup>. Cette expérience est d'autant plus éprouvante lorsqu'elle se déroule face à un public d'étudiants en médecine, ce qui est, dans la seconde moitié du XIXe siècle, un mode d'enseignement largement adopté au sein des *Lock Hospitals* britanniques. Dans son ouvrage *Prostitution and Victorian Society*, J. Walkowitz rapporte une description particulièrement évocatrice de la gêne que peuvent éprouver les jeunes femmes dans ce type de situation :

Cette méthode d'enseignement clinique [...] implique de relever les draps couvrant la pauvre créature, qui se recroqueville dans sa honte et de montrer calmement les caractéristiques de sa maladie à une classe d'étudiants apathiques<sup>312</sup>.

Dans les années 1870, cette méthode d'enseignement est critiquée par une partie de la communauté scientifique. Citons par exemple le médecin anglais, William Acton, qui désigne cette dernière de « système indécent »<sup>313</sup>. A. Patterson prétend, quant à lui, que la dignité des femmes est respectée au sein du *Lock Hospital* de Glasgow, dans la mesure où aucun étudiant n'est autorisé à assister aux examens gynécologiques<sup>314</sup>. Les cours de vénérologie se limiteraient donc à de la théorie et à d'autres examens cliniques ne nécessitant pas l'exposition publique des organes génitaux des jeunes femmes. Le médecin explique toutefois que les patientes appréhendent les examens gynécologiques<sup>315</sup>. Si la présence d'étudiants est exclue lors de ces examens, ils ne constituent pas moins des moments d'humiliation, puisque les jeunes femmes sont somme toute exposées au regard du personnel soignant. Les propos d'une jeune femme, rapporté en 1871 par le chirurgien écossais, Robert Wilson, sont ici particulièrement frappants. Ce dernier relate la réaction d'une ouvrière, fiancée à un homme respectable, lorsqu'elle apprend la façon dont sont menés les examens gynécologiques sur les femmes : « 'Elles doivent être ligotées', car elle savait qu'elles montraient de

---

311 WILSON, Robert, *Prostitution Suppressible and Resistance to the Contagious Diseases Acts*, Glasgow : Porteous Brothers, 1871, p. 45.

312 « *That clinical mode of teaching [...] includes the throwing back of all coverings from the poor creature shrinking in her shame and calmly demonstrating the characters of her malady to a promiscuous class of students.* » WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 61.

313 *Ibid.*

314 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 7.

315 « *The younger women, especially, come into the examination room with great reluctance.* » *Ibid.*



la résistance, 'la tête tombante, et dans la plus horrible des positions', sans quoi la lumière ne pourrait éclairer la scène<sup>316</sup> ».

Toutefois, tandis que l'atteinte à leur décence constitue pour les jeunes femmes un objet d'appréhension, il est indéniable que la peur de la souffrance l'est tout autant. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les outils médicaux utilisés par les gynécologues lors des auscultations sont reconnus comme des objets de « torture »<sup>317</sup>. Le spéculum constitue en ce sens un outil fortement redouté par les femmes (annexes : doc. 18). Fait d'ébonite ou d'acier, son utilisation est associée à un « viol instrumental », et cela, tout particulièrement lorsque les médecins l'utilisent sur les jeunes femmes issues des classes moyennes et aisées, dont la virginité est le gage d'un mariage respectable<sup>318</sup>. Bien que les patientes internées au *Lock Hospital* soient principalement reconnues comme ayant déjà eu des rapports sexuels, puisque montrant des signes externes de maladies vénériennes, il n'est pas rare que ces dernières soient vierges avant que le diagnostic médical définitif ne soit posé<sup>319</sup>.

L'utilisation du spéculum sur ces jeunes femmes provoque nécessairement la rupture de l'hymen et la perte de leur virginité. En outre, A. Patterson affirme qu'utiliser cet instrument sur des filles ou des adolescentes dont les corps n'ont pas encore atteint leur taille adulte est une procédure douloureuse<sup>320</sup>. Afin d'atténuer la douleur, ce dernier préconise donc l'application de chloroforme sur les parties intimes des jeunes patientes<sup>321</sup>. R. Wilson met également en lumière l'utilisation d'écarteurs (*wideners*) : « Si l'homme est moins insensible que ses confrères, il insérera d'abord un instrument de diamètre plus petit, qui agit comme un écarteur, dans les cas où la cavité est trop petite pour supporter la taille d'un spéculum standard<sup>322</sup>. » D'apparence moderne, cette méthode révèle malgré tout un manque de technicité médicale. En effet, le médecin ajoute à cette description que l'utilisation d'instruments écarteurs demeure un procédé très douloureux pour les jeunes patientes, et qui plus est peu efficace, dans la mesure où l'insertion de ce type d'instrument médical ne permet pas d'obtenir la visibilité nécessaire pour déceler correctement les signes d'une maladie vénérienne<sup>323</sup>. Ainsi, la douleur éprouvée par les jeunes femmes lors des examens gynécologiques n'a d'égal que l'inefficacité des instruments utilisés par les médecins.

---

316 « 'bound they must be', for she knew they would resist, 'with head depressed and in a most horrible posture they must be', otherwise light could not be thrown upon the scene ». WILSON, Robert, *op. cit.*, p. 45.

317 *Ibid.*, p. 44.

318 « *Instrumental rape* ». MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 128.

319 FORREST, Anna, (*Notes*), *op. cit.*

320 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 7.

321 *Ibid.*

322« *If the man be less hardened than his fellows, he will first insert a small diameter instrument, as a widener, in cases where the cavity is too small for the ordinary-sized speculum,* » WILSON, Robert, *op. cit.*, p. 44.

323 *Ibid.*

### B.2.3. Soigner la déviance par l'empoisonnement : de la belladone au mercure

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le corps médical désigne la gynécologie comme la « science de la femme »<sup>324</sup> et assimile la vénérologie à un outil scientifique qui permet de lutter contre le fléau de la prostitution et de ses conséquences physiques<sup>325</sup>. À l'évidence, la relation établie entre cette spécialité médicale même et le public ciblé, à savoir les jeunes femmes sexuellement déviantes, influence grandement les conditions d'administration des traitements médicaux au sein du *Lock Hospital* de Glasgow. En effet, il est indéniable que le jugement moral porté à l'encontre des supposées prostituées transforme les perceptions de leur corps, et plus encore de leurs maladies. Parce qu'elles sont reconnues comme habituées à exposer leur corps aux regards des clients, ou pour ainsi dire d'hommes inconnus, et parce qu'elles sont considérées comme potentiellement contagieuses, les médecins considèrent moins l'indécence qu'elles peuvent éprouver lorsqu'elles sont examinées et traitées au sein de l'hôpital. Les individus les plus fortunés bénéficient, eux, d'un traitement à domicile, et ce faisant, administré dans la discrétion. Il n'est pas rare que les médicaments soient insérés dans des pâtisseries, afin de ne pas éveiller les soupçons de l'entourage des malades<sup>326</sup>. À l'inverse, les patientes soupçonnées d'être des prostituées sont soumises à la privation. Ces dernières sont tout d'abord isolées de la société et enfermées dans des pièces non ventilées<sup>327</sup>. Elles doivent ensuite suivre un régime strict. Le menu est invariable et est composé de porridge, de riz, de soupe de petits pois et de bouillon de bœuf, afin de limiter l'ingestion d'ingrédients jugés peu sains pour l'organisme des patientes<sup>328</sup>. Le thé, seule entorse à ce régime, est quelquefois prescrit aux patientes. Toutefois, celles qui en bénéficient ne constituent qu'une minorité et la boisson est utilisée uniquement pour ses vertus médicinales<sup>329</sup>. Cette privation de liberté, d'air frais et de nourriture riche résulte du constat, établi par la communauté médicale, selon lequel le corps des prostituées est de nature plus contagieuse que celui des femmes respectables<sup>330</sup>. Selon A. Patterson, la contagiosité des prostituées proviendrait du nombre important de partenaires avec qui ces dernières entretiennent des rapports sexuels, ainsi que leur aptitude à dissimuler, par une toilette intime, les symptômes de la maladie<sup>331</sup>. Par conséquent, la privation constituerait, selon les médecins, la clef de la guérison des patientes du *Lock Hospital*.

Toutefois, il convient ici de questionner l'influence du jugement moral sur la nature même

---

324 VUILLE, Marylène, « Gynécologie », *Encyclopédie Critique du Genre*, Paris : La découverte, 2016, pp. 283-292.

325 KOBES-DU-MEZ, Kristin, *A New Gospel for Women: Katharine Bushnell and the Challenge of Christian Feminism*, Oxford : Oxford University Press, 2015, p. 70.

326 TILLES, Gérard, WALLACH, Daniel, *op. cit.*, p. 347.

327 FORREST, Anna, « The Glasgow System », *op. cit.*, p. 6.

328 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 7.

329 *Ibid.*

330 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 73.

331 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 13.

des traitements administrés aux jeunes femmes désignées comme sexuellement déviantes. Selon la société victorienne de Glasgow, les prostituées possèdent la caractéristique d'être insensibles à l'empoisonnement<sup>332</sup>. La toxicité de certaines substances utilisées dans le traitement de la syphilis est donc peu questionnée par les médecins de l'hôpital glasvégien. Parmi ces substances apparaît notamment la belladone<sup>333</sup>. Il s'agit d'une plante médicinale reconnue dès le milieu du XIXe siècle pour ses propriétés curatives, mais également pour sa haute toxicité<sup>334</sup>. En effet, administrée même à faible dose, elle provoque, pour reprendre les mots du médecin français Pierre-Jean Corneille Debreyne, « un assèchement de la bouche », « l'embarras de la tête », des « éblouissements momentanés » ou encore « le délire »<sup>335</sup>. Utilisée pour soigner la syphilis, mais aussi l'hystérie, la belladone est un poison qui, consommé à forte dose, entraîne irrévocablement la mort<sup>336</sup>. De la même façon, les médecins du *Lock Hospital* de Glasgow utilisent l'opium. Ce puissant sédatif extrait de la fleur de pavot arrêterait, selon A. Patterson, la progression des infections provoquées par la syphilis : « Dans le cas d'une destruction phagédénique ou gangreneuse, quelle qu'elle soit, des parties du corps des syphilitiques, *l'opium* est notre ancre de veille<sup>337</sup>. » Les médecins du *Lock Hospital* prescrivent ainsi à leurs patientes jusqu'à quatre grains d'opium par jour<sup>338</sup>. Pourtant, la toxicité de l'opium est clairement reconnue, au regard notamment du nombre d'empoisonnements recensés chaque année en Grande-Bretagne et de l'addiction que cette drogue provoque chez les individus<sup>339</sup>.

L'utilisation du mercure est ici à ajouter à la liste des poisons administrés par les médecins afin de soigner les jeunes femmes porteuses de maladies vénériennes. Cependant, au regard de sa toxicité, mais surtout de son efficacité douteuse, les médecins du *Lock Hospital* de Glasgow prescrivent cette substance dans les cas les plus sévères<sup>340</sup>. Appliqué en onguents, administré par fumigation ou par friction sur les parties infectées<sup>341</sup>, le mercure détruirait ainsi la maladie mais provoquerait, inévitablement, une salivation excessive<sup>342</sup>. Selon les observations des médecins, les patientes soumises à ce traitement dégurgitent en moyenne une pinte et demi de salive par jour,

---

332 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 74.

333 HILL, Berkeley, COOPER, Arthur, *The Student's Manual of Venereal Diseases: Being a Concise Description of those Affections and of their Treatment*, Londres : Smith, Elder & Co, 1883, pp. 97-109.

334 CORNEILLE DEBREYNE, Pierre-Jean, *Des vertus thérapeutiques de la belladone*, (1852), Paris : Hachette, 2018, pp. 7, 16.

335 *Ibid.* p. 16.

336 *Ibid.*, p. 7.

337 « *In all forms of phagedaenic or gangrenous destruction of parts in syphilis, opium is our sheet anchor.* » PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 15.

338 *Ibid.*

339 MUSHAM METCALFE, William, ERSKINE, Ruairidh, *The Scottish Review: volume 2* (1854), New-York : Palala Press, 2015, p. 22.

340 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 15.

341 TILLES, Gérard, WALLACH, Daniel, *op. cit.*, p. 351.

342 FORREST, Anna, « The Glasgow System », *op. cit.*, p. 6.

raison pour laquelle il est imposé au personnel soignant le port d'un masque en tissu<sup>343</sup>. Ainsi, qu'il s'agisse de belladone, d'opium ou de mercure, ces femmes internées et dites insensibles aux poisons sont exposées, en toute impunité, à des substances grandement toxiques.

Bien que reconnue, dans la seconde moitié du XIXe siècle, comme de la « médecine moderne »<sup>344</sup>, le traitement contre la syphilis emprunte pourtant ses traits à la médecine traditionnelle. Au confluent de trois civilisations différentes, ce dernier fait interagir des substances dont la mauvaise réputation s'est forgée au fil des siècles. En Europe, la belladone est culturellement associée aux « charlatans » et aux « guérisseuses » du Moyen Age, qui utilisaient la plante dans les soins qu'ils prodiguaient aux pauvres et aux déshérités<sup>345</sup>. L'origine de l'utilisation du mercure puise, quant à elle, ses origines dans la civilisation arabe, qui reconnaît à cette substance des propriétés parasitocides<sup>346</sup>. Dans un article publié en 1996 sur l'histoire du traitement de la syphilis par le mercure, Daniel Wallach et Gérard Tilles affirment que l'utilisation du mercure par les médecins à l'époque victorienne se produit de manière analogique, dans la mesure où ces derniers associent la maladie à une contamination parasitaire<sup>347</sup>. En outre, aussi mystérieux que la syphilis elle-même, puisque tous deux sont encore mal connus à la période victorienne, le mercure servirait de substance expiatrice au péché de chair<sup>348</sup>.

Cet argument explique partiellement son utilisation sur les patientes du *Lock Hospital*, et cela, en dépit de sa toxicité. Enfin, l'utilisation de l'opium relève, quant à elle, de son prix peu élevé, induit par le commerce entre la Chine et la Grande-Bretagne, mais aussi de la découverte, par Armand Seguin et Bernard Courtois en 1804, de la morphine contenue dans la sève des pavots<sup>349</sup>. Bien que l'opium possède sans nul doute des vertus, son utilisation excessive est toutefois reconnue, dans les années 1870, comme « alimentant le vice social ». Au sein du *Lock Hospital* de Glasgow, le traitement des jeunes femmes souffrant de la syphilis s'apparente à ce que P. J. Corneille Debreyne nomme une « méthode substitutive », c'est-à-dire le traitement d'une maladie ou d'une infection par l'injection d'une autre<sup>350</sup>. Il s'agit également de traiter les conséquences de la déviance sexuelle par des procédés qu'utilisent eux-mêmes, ou ont eux-mêmes utilisé au cours des siècles,

---

343 *Ibid.*

344 CORNEILLE DEBREYNE, Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 4.

345 La belladone est également reconnue, au Moyen Age, pour être utilisée par les sorcières lors des Sabbats. Les propriétés hallucinogènes de la plante leur permettrait de perpétrer des rites chamaniques et de communier avec les esprits. Elle fut également utilisée par les femmes italiennes à la Renaissance comme fard à joue. GILBERT, Émile, *Les plantes magiques et la sorcellerie*, Romorantin : éd. CPE, 2016, p. 52.

346 TILLES, Gérard, WALLACH, Daniel, *op. cit.*, p. 347.

347 *Ibid.*

348 Bien que le *Lock Hospital* de soit pas géré par l'Église, il possède toutefois un aspect religieux. A. Patterson montre cette religiosité en désignant notamment la communauté Hébraïque, comme la « classe » la plus « morale » et la plus « saine » de Glasgow. PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 10. *Ibid.* pp. 348, 349.

349 KOBES-DU-MEZ, Kristin, *op. cit.*, p. 79.

350 CORNEILLE DEBREYNE, Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 4.

des individus perçus comme déviants ou étrangers.

L'utilisation de substances issues de la médecine traditionnelle montre ici les limites de la connaissance médicale dans la seconde moitié du XIXe siècle. Plus qu'un fléau parasitaire, la syphilis est avant tout reconnue, à tort, comme une maladie héréditaire. Ainsi A. Patterson affirme, en 1883, qu'une jeune femme a récemment donné naissance à des « jumeaux syphilitiques »<sup>351</sup>. Il est important de souligner ici que les symptômes observés par les médecins chez les nourrissons sont bien souvent provoqués, *in fine*, par la toxicité inhérente au mercure<sup>352</sup>. À l'inverse, alors que la syphilis est une maladie dite sexuellement transmissible, A. Patterson suggère qu'une fillette de sept ans à peine aurait « contracté la maladie elle-même »<sup>353</sup>. Bien que erroné, le caractère héréditaire de la syphilis constitue toutefois une source d'appréhension importante, dans un contexte fortement marqué par le contrôle social des jeunes femmes déviantes et le désir des classes dirigeantes de renforcer la moralité et la santé de la population glasvégienne<sup>354</sup>. En effet, la transmission de la syphilis des mères à leurs enfants pose une limite à la régénération de la société et accentue d'autant plus la nécessité d'enrayer le fléau de la prostitution. Fruits du péché et de la maladie, les enfants des mères syphilitiques présentent alors, plus que leurs génitrices, une menace importante. En ce sens, l'objectif principal du *Lock Hospital* apparaît être non seulement la « guérison », mais surtout la « modification favorable »<sup>355</sup> du corps reproducteur des jeunes femmes syphilitiques.

### **Conclusion : De l'enfermement à la réintégration : des filles perdues dans une société du mérite**

Au cœur du Système de Glasgow, le *Lock Hospital* et l'Institution *Magdalene* sont le reflet d'une société tournée vers le progrès social, mais avant tout vers le capitalisme. Désireuses de contribuer, à la fois à l'élimination du grand « Mal social » et à la productivité de la ville, ces institutions imitent, par leur fonctionnement, les idéologies de classe et de genre inhérentes à la société victorienne de Glasgow. Au sein de ces deux institutions, presque dix mille filles et adolescentes sont internées de force, entre 1860 et 1882, contraintes d'intérioriser non seulement les valeurs morales imposées par les classes dirigeantes, mais aussi de développer les compétences requises pour intégrer les milieux professionnels réservés aux femmes de la classe ouvrière<sup>356</sup>. Ainsi, si les institutions constituent les outils éducatif et curatif du Système de Glasgow, les filles

---

351 PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 1.

352 SWIDERSKY, Richard, *Quicksilver: Mercury in Popular Culture*, Jefferson : McFarland & Co, 2008, p. 37.

353 « *A seven year old girl contracted the disease herself* », PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 11.

354 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 34.

355 CORNEILLE DEBREYNE, Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 4.

356 Chiffre calculé par rapport aux données statistiques énoncées par PATTERSON, Alexander, *op. cit.*, p. 4 ; MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 95.

perdues incarnent la matière qui, travaillée et modelée, doit contribuer à l'édification d'une société plus forte et plus productive.

Cet objectif commun révèle également un trait de caractère propre aux bâtisseurs de la société industrielle de Glasgow, à savoir leur esprit entrepreneurial qui leur permet de devenir des hommes riches et influents. Cette idéologie méritocratique, très prononcée à l'aube de la seconde phase d'industrialisation de la ville, influence considérablement l'approche utilitariste, que possèdent les institutions, de la déviance féminine. Il est important de souligner ici que plusieurs membres du comité de direction de l'Institution *Magdalene*, dont James Playfair, John MacDowell et James Mitchell, sont issus de la lignée des *Tobacco Lords* ; ces hommes qui, au tournant du XIXe siècle, ont propulsé la ville sur le devant de la scène économique internationale, par le commerce du tabac, du sucre et du coton. George Smith, lui même entrepreneur et membre du *Repressive Committee*, écrit en 1891 que ses partenaires incarnent « les meilleurs hommes de Glasgow, rassemblés en privé<sup>357</sup>. » Au sein des institutions du Système de Glasgow, ces entrepreneurs transforment ainsi les jeunes femmes que les Glasvégiens considèrent comme la lie de la société, immorales et dépendantes de la charité, en reproductrices de qualité et en salariées, à la fois dociles et productives. Toutefois, il serait réducteur de penser que l'influence de ces hommes ne s'exerce que derrière les murs de l'Institution *Magdalene*. Afin de prendre pleinement la mesure de leurs actions, il est nécessaire de considérer également la façon dont ces derniers contribuent au reconditionnement moral des filles perdues en dehors des murs des institutions.

---

357 « *The best men in Glasgow banded privately together* ». SMITH, George, *A Modern Apostle : Alexander N. Somerville*, Londres : John Murray, 1891, p. 83.



## Chapitre 6 : Contrôler les désirs et les distractions des filles perdues hors les murs des institutions

---

Au sein du Système de Glasgow, la réhabilitation des filles perdues s'opère par la répression policière, l'évolution des lois et l'enfermement forcé. Toutefois, ces trois composantes dissimulent une autre facette importante du système de contrôle social glasvégien. En effet, si les prostituées sont les principales cibles des mesures juridiques et judiciaires, les forces de police et les administrateurs de l'Institution *Magdalene* entendent également contrôler, bien souvent en dehors de leurs prérogatives, le comportement des jeunes femmes au sein de l'espace public. Ce contrôle s'exerce principalement dans les lieux de divertissement populaires, considérés par les classes dirigeantes comme des sources majeures de débauche et d'immoralité. Contrôler les loisirs et surveiller la façon dont se divertissent les jeunes femmes s'ajoute donc aux démarches qu'entreprennent les défenseurs du Système de Glasgow dans leur combat contre la déviance féminine dans les années 1860 et 1880.

Afin de saisir pleinement les raisons pour lesquelles ces derniers portent précisément leur attention, au sein de l'espace public, sur les modes de divertissement, il est essentiel ici de montrer l'importance des loisirs dans la vie quotidienne des jeunes Glasvégiennes issues des quartiers populaires. En effet, dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'articulation de la temporalité est de plus en plus marquée par une distinction entre le temps de travail et le temps-libre, qui permet aux jeunes femmes de s'adonner aux loisirs. Jusqu'alors l'apanage des classes les plus aisées, car synonyme de richesse et de respectabilité, l'accès aux loisirs se démocratise. Ce temps de repos, qui ouvre la voie à la distraction et à la réflexion personnelle, devient progressivement un privilège convoité, puis partagé, par les classes populaires<sup>358</sup>. Ce privilège émane principalement de la diminution du temps de travail, induite par les *Factory Acts* (annexes : doc. 31), mais également de l'adoption en 1871 du *Bank Holidays Act*, qui accorde au peuple écossais trois jours fériés supplémentaires<sup>359</sup>. Dès lors, la porosité s'affirme entre les moments de repos et les moments de travail. Toutefois, la conception bourgeoise du divertissement, fondée sur les mondanités, reste très éloignée de celle de la population ouvrière, dont les moyens ne permettent pas l'accès aux loisirs les plus onéreux. Tandis que les membres de l'élite favorisent les voyages, la lecture, les bals et les réceptions, les individus issus des classes plus modestes, et notamment les jeunes femmes, mettent à

---

358 KING, Elspeth, « Popular Culture in Glasgow » dans CAGE, R., A., *The Working Class in Glasgow: 1750-1914*, Londres : Taylor&Francis, 2021, p. 136.

359 *Ibid.*



profit leur temps-libre au sein des pubs, des guinguettes, des rues, et lors d'événements populaires comme la grande Foire annuelle de Glasgow (*Glasgow Fair*). La façon dont les jeunes femmes issues des quartiers populaires occupent leur temps libre devient alors une préoccupation majeure des défenseurs du Système de Glasgow. Forts d'influence et de pouvoir, ces derniers s'efforcent de leur imposer une conception moraliste de la notion de loisir.

En outre, de la même façon que la population âgée de 10 à 25 ans constitue, en moyenne, entre 1861 et 1881, 44% de la population totale de la ville<sup>360</sup>, elle est aussi la plus nombreuse à fréquenter les lieux de divertissement populaires. Nés dans la société déjà industrialisée des années 1850, ces jeunes femmes et ces jeunes hommes sont porteurs d'une nouvelle culture urbaine, qui s'oppose en tous points aux valeurs bourgeoises prônées par l'élite. Enfants d'ouvriers, d'immigrés, de parias ou encore de filles-mères et de prostituées, le rapport jugé indécent de cette nouvelle génération aux plaisirs du divertissement inquiète et scandalise. Au cœur de cette immoralité, l'adolescente apparaît à l'évidence être un cas significatif, dans la mesure où sa sexualisation la rendrait à la fois vulnérable aux hommes adultes et tentatrice des jeunes hommes. Afin de lutter contre la déviance féminine, les défenseurs du Système de Glasgow entament alors une croisade, au sein des lieux de divertissement, contre celles qu'ils considèrent comme les responsables de la corruption morale de la nouvelle génération, c'est-à-dire les filles perdues.

L'objectif de ce chapitre est donc de montrer la façon dont les défenseurs du Système de Glasgow exercent leur contrôle sur les filles perdues hors les murs des institutions. Dans un premier temps, il s'agira de mettre en lumière les différences évidentes entre l'idée fantasmée que se font les partisans du système de l'influence négative des divertissements sur les jeunes femmes et la réalité des faits. Afin de démontrer que les divertissements ne représentent pas réellement une source créatrice de filles perdues à Glasgow, cette étude sera basée sur une analyse des rapports annuels de l'Institution *Magdalene*, des rapports de police, ainsi que des remarques formulées par les administrateurs des institutions du système et les membres des associations qui luttent contre le vice et l'intempérance au sein de la ville. Parce que cette perception de la réalité engendre des réactions fortes de la part des classes dirigeantes, nous montrerons ensuite les mesures répressives mises en place, par la municipalité et par ces dernières, pour permettre le contrôle de la déviance féminine au sein des lieux de divertissement publics.

---

360 NICOL, James, *Municipal Report On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow*, Glasgow, James McLehose & Sons, 1883, p. 57. Mitchell Library, DTC14.2.41.

## A. Les lieux de divertissements : les repaires des filles perdues ?

En plus de la fabrication, de la consommation et de la vente de boissons alcoolisées, il faut considérer les boutiques de prêteurs sur gage, les spectacles, les cabarets dansants, la Foire de Glasgow, etc..., comme les rouages principaux de la machine qui répand si effroyablement la désolation, le crime et la ruine au sein de la communauté<sup>361</sup>.

Les propos ci-dessus, tenus en 1871 par une surveillante de la *House of Refuge* de l'Institution *Magdalene*, Miss Sliman, montrent que les loisirs des classes populaires apparaissent, pour les défenseurs du Système de Glasgow, comme une source importante de déviance au sein de l'espace public<sup>362</sup>. Dans cette citation « la machine » incarne métaphoriquement l'immoralité qui, selon la surveillante, se développerait dans les lieux de divertissement du peuple. Cette immoralité affecterait tout particulièrement les jeunes femmes, ce qui explique l'opposition des membres de l'Institution *Magdalene* à l'existence de tels lieux<sup>363</sup>. Mais Miss Sliman n'est pas la seule à percevoir les lieux de divertissement populaires comme des facteurs responsables du développement de la déviance féminine à Glasgow. Les services de police et les organisations de lutte contre le vice et l'intempérance partagent également cette vision. Jeunes femmes débauchées et délinquantes incarnent, à leurs yeux, les produits de ces lieux malfamés. Cela légitime ainsi la place du contrôle des désirs et des distractions des adolescentes dans le Système de Glasgow.

Pourtant, les jeunes femmes qui auraient été corrompues lors de ces événements festifs sont relativement absentes des études statistiques effectuées par les administrateurs des institutions et par la municipalité. Il est donc difficile d'identifier le pourcentage réel du nombre de filles perdues coutumières de ces modes de divertissement entre 1860 et 1880, période où est mis en place et où s'affirme le contrôle social glasvégien. Au regard de leur invisibilité dans les statistiques officielles, il convient donc d'orienter ici notre analyse sur les raisons pour lesquelles les défenseurs du système perçoivent les divertissements comme une menace qu'il faut contrôler. Nous allons tout d'abord dresser le portrait de ces divertissements et des lieux dans lesquels ils sont produits, avant de définir ce qui les rend attrayants aux yeux des jeunes femmes. Nous montrerons ensuite les discordances entre les perceptions des administrateurs de l'Institution *Magdalene*, des forces de police, des associations qui luttent contre le vice et l'intempérance à Glasgow et la réalité des faits.

---

361 « *Along with making, drinking and selling intoxicating liquors should be placed pawnshops, shows, dancing saloons, the Glasgow fair, &c., as the principal parts of the machinery which are so fearfully spreading desolation, crime and ruin in the community.* » KIRTON, John, William, *The Temperance Hand-book*, Londres : William Walker & Sons, 1871, p. 857.

362 *Ibid.*

363 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 10.

## A. 1. Des adolescentes et des divertissements

### A.1.1. Les nouvelles formes de divertissement entre 1860 et 1870

À partir des années 1860, les lieux de divertissement fréquentés par les jeunes femmes issues des quartiers populaires de Glasgow se multiplient considérablement et deviennent, par conséquent, de plus en plus présents dans leur vie quotidienne. Il est donc essentiel, dans un premier temps, de dresser le portrait de ces divertissements, afin de mettre en évidence ceux que les défenseurs du Système de Glasgow considèrent comme les repaires des filles perdues. Les divertissements jugés immoraux revêtent des formes variées, créées par la diversité des représentations artistiques et culturelles, des activités proposées, ainsi que des lieux au sein desquels ils se déroulent. Il est toutefois possible de classer ces divertissements en deux catégories distinctes, en considérant leur fréquence et la nature des lieux où ils sont produits.

La première catégorie de divertissements auxquels assistent et participent les jeunes Glasvégiennes comprend les événements proposés par des établissements tout au long de l'année. Il est principalement question des spectacles de théâtre, des bals populaires ou encore des concerts qui ont lieu, bien souvent, au sein de locaux conçus pour accueillir un public. Tel est le cas des cabarets dansants, des music-halls, des *free-and-easies* et des *penny theatres*, qui se multiplient, à partir des années 1860, dans le quartier de Saltmarket<sup>364</sup>. Cependant, les formes de divertissements que proposent les établissements sus-cités sont également visibles, à Glasgow, au sein des « pubs hybrides »<sup>365</sup>. Cette expression, utilisée en 2003 par l'historien Paul Maloney, dans une étude dédiée au développement des divertissements en Écosse, puise ses origines dans la conception même de ces établissements<sup>366</sup>. En effet, les « pubs hybrides » ne possèdent pas de locaux originellement conçus pour accueillir une audience ou un public, mais ils sont aménagés en conséquence. Cela permet ainsi à leurs propriétaires d'organiser des événements réguliers. En 1863, le nombre de « pubs hybrides » à Glasgow s'élèverait à pas moins de un pour 33 habitants<sup>367</sup>.

La seconde catégorie de divertissements ciblée par les défenseurs du système de Glasgow comprend, quant à elle, les événements de type occasionnel ou ponctuel. Tel est particulièrement le cas de la Foire de Glasgow, qui a lieu annuellement la troisième semaine du mois de juillet<sup>368</sup>. Les

---

364 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 127.

365 MALONEY, Paul, *Scotland and the Music Hall: 1850-1914*, Manchester : M. U. P., 2003, p. 32.

366 *Ibid.*

367 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 4.

368 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 128.

divertissements proposés lors de cet événement se déroulent à l'extérieur et principalement dans l'enceinte de la foire, au sein du parc public Glasgow Green, ainsi que dans les rues du centre de la ville<sup>369</sup>. Ils sont donc de nature quelque peu différente des divertissements qui se déroulent à l'intérieur des établissements. En effet, outre les théâtres ambulants et les bals populaires, la Foire de Glasgow offre aux jeunes femmes la possibilité de participer aux attractions foraines ou encore de se divertir devant les exhibitions de monstres et les expositions de figures de cire<sup>370</sup>. Qu'il soient réguliers ou ponctuels, ces événements constituent, à partir des années 1860, les principaux moyens de divertissement des jeunes femmes issues des classes populaires.

En 1864, la *Glasgow Temperance Mission* constate que les rues sont très fréquentées par les adolescents et les adolescentes, en particulier les samedis soirs et la dernière semaine de juillet, lors de la foire annuelle<sup>371</sup>. Le moraliste William Logan affirme, quant à lui, que leur présence dans les « pubs hybrides », les music-halls et les théâtres augmente considérablement à ces mêmes moments<sup>372</sup>. Les constats mis en lumière ici ne sont pas étonnants. Depuis 1850, la journée de travail est réduite pour les adolescents, qui terminent leur journée à 14 heures<sup>373</sup>. En outre, le dimanche est considéré comme la journée de repos pour l'ensemble des travailleurs. Le samedi soir représente donc, à la fois la fin de la semaine de travail et un moment de temps libre pour les hommes, les femmes célibataires, les veuves et les adolescentes, les mères étant assignées, quant à elles, à la surveillance des enfants les plus jeunes<sup>374</sup>. Enfin, au début des années 1860, la dernière semaine de juillet est chômée afin d'augmenter le nombre de clients à la foire de Glasgow<sup>375</sup>. Toutefois, cette semaine non travaillée profite avant tout aux classes populaires, dans la mesure où les classes plus aisées trouvent cette période estivale propice aux voyages, rendus possibles au cours de la seconde moitié du XIXe siècle grâce, notamment, au développement des voies ferrées<sup>376</sup>.

#### A.1.2. Des divertissements aux nombreux attraits

Si les jeunes femmes assistent et participent à ces divertissements, au grand dam des défenseurs du Système de Glasgow, c'est avant tout parce qu'ils possèdent plusieurs attraits. Le premier avantage qu'ils présentent réside, pour un public jeune et peu fortuné, dans leur grande accessibilité. En effet, l'accès aux lieux de divertissement est généralement gratuit ou peu onéreux,

---

369 *Ibid.*

370 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 77.

371 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 112.

372 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 102.

373 HUTCHINS, B., L., HARRISON, A., *A History of factory Legislation*, Londres : Putnam's Sons, 1908, p. 123.

374 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 151.

375 Parliamentary Papers, « Report on the Sale of Intoxicating Liquors on Sunday (Ireland) Bill », vol. XVI, (9 mai 1877), Londres : Forgotten Books, 2019, p. 182.

376 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 131.

notamment pour les jeunes femmes. Citons par exemple le cabaret dansant *Lyceum Hall*, situé au centre de la ville, qui propose des tarifs plus élevés pour les boissons mais où l'entrée est gratuite pour la population féminine. Pour les hommes, le tarif s'élève à six pence<sup>377</sup>. De la même façon, les *penny theatres* honorent leur nom en proposant des tarifs d'entrée qui s'élèvent à généralement un ou deux pence<sup>378</sup>. Les propriétaires des « pubs hybrides », quant à eux, augmentent leurs marges en appliquant, lors d'événements festifs, des prix plus élevés sur la consommation de boissons alcoolisées<sup>379</sup>. S'agissant de pubs, l'entrée est cependant gratuite pour l'ensemble du public, à l'inverse du *Lyceum Hall* ou d'autres établissements<sup>380</sup>. Il est important de souligner ici que la gratuité du spectacle de rue, notamment ceux qui se déroulent lors de la Foire de Glasgow, attire en masse les individus les moins fortunés, tels que les jeunes femmes issues des classes les plus défavorisées. Selon Elspeth King, l'espace public devient, à partir des années 1860, un lieu de loisir prisé par les classes populaires. Auteure pionnière dans la recherche sur la culture populaire à Glasgow à l'époque victorienne, elle explique, en 1987, qu'arpenter les rues constitue un passe-temps agréable et, somme toute, gratuit et divertissant, tout particulièrement lors de la foire annuelle<sup>381</sup>.

Toutefois, la facilité d'accès à ces divertissements n'est pas l'unique attrait qu'ils possèdent. S'ils sont avant tout abordables, ils représentent également une source de découverte culturelle et sociale pour les jeunes Glasvégiennes. D'une part, les divertissements leur offrent la possibilité de s'évader de la réalité d'un monde oppressant, régulé à la fois par des journées de travail éprouvantes et par des normes sociales rigoureusement édictées par la bourgeoisie. En ce sens, les lions de Miss Lily Day, Willie Campbell « le Géant de Glasgow » (*the Glasgow Giant*), Mr. Tche Mah « le Nain chinois » (*the Chinese Dwarf*), les expositions de curiosités présentées par John Wanders, les animaux exotiques du cirques de John Swallow<sup>382</sup>, ou encore les nombreux artistes qui se produisent dans les *penny theatres*, incarnent autant de sujets de curiosité, de fantasme et de rêve, que s'approprient les jeunes femmes pauvres de Glasgow. D'autre part, ces divertissements favorisent également les échanges sociaux. En effet, sortir pour se divertir représente, pour les adolescentes, une opportunité de découvrir les autres, autrement qu'au sein de leur milieu familial ou professionnel. En outre, cela leur permet de se découvrir elles-mêmes. Le fonctionnement des *free-and-easies* est un exemple particulièrement évocateur, dans la mesure où ces établissements

---

377 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 127.

378 *Ibid.*

379 *Ibid.*

380 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 32.

381 KING, Elspeth, *op. cit.*, p. 112.

382 *Glasgow Evening Post*, « To parties visiting Glasgow Fair », 19 juillet 1870. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0001461/18700719/003/0001?browse=False>]. Consulté le 16 mai 2022

permettent aux jeunes femmes de se produire sur scène, si elles le désirent, sur simple consentement du propriétaire<sup>383</sup>. De la même façon, la consommation d'alcool, alors qu'elle est moralement prohibée par la bourgeoisie, est largement accessible aux jeunes femmes dans de nombreux établissements. Tel est le cas, notamment, des « pubs hybrides », dont les propriétaires possèdent des licences et qui, par conséquent, sont autorisés, légalement, à vendre de l'alcool à leurs clientes<sup>384</sup>. L'entrée dans la sphère sociale publique, par les divertissements, permet ainsi aux adolescentes, en passe de devenir des épouses et des mères, de se dissocier de la cellule familiale et d'affirmer leur individualité au sein de la société.

## A. 2. Déviance féminine et divertissements : entre perceptions et faits

### A.2.1. Les divertissements : un outil de corruption morale?

Lors d'événements particuliers, mais aussi tout au long de l'année, les rues, les « pubs hybrides », les music-halls, les *penny theatres* ou encore les *free-and-easies* deviennent un refuge pour les classes populaires, et notamment pour la jeunesse qui, avide de découverte et de lien social, voit en ces lieux de divertissement un exutoire aux conditions de vie précaires et aux logements surpeuplés<sup>385</sup>. Walter Freer, né en 1846 et directeur de la *Glasgow Corporation Music-halls* évoque ainsi sa jeunesse dans ses mémoires : « Les jeunes gens... comme moi, ont fréquenté les music-halls parce qu'ils ne pouvaient obtenir ni chaleur ni plaisir dans leurs propres demeures<sup>386</sup>. » Cette recherche de « chaleur » et de « plaisir » apparaît vraisemblablement comme légitime parmi les jeunes individus issus des classes populaires. À l'inverse, les défenseurs du système de Glasgow, et tout particulièrement les administrateurs de l'Institution *Magdalene*, peinent à percevoir une quelconque normalité dans ce qu'ils considèrent comme un amalgame d'alcool, de fumée de tabac, de comportements indécents et de débauche, qui conduirait les jeunes femmes à s'écarter du droit chemin<sup>387</sup>. En 1863, les membres du *Repressive Committee* affirment qu'un grand nombre des pensionnaires dites « nouvellement déchues » auraient eu leur premier rapport sexuel lors de soirées populaires, puis auraient été abandonnées par leur partenaire<sup>388</sup>. Toutefois, en l'absence de témoignages directs des adolescentes, nous ne pouvons affirmer que ces dernières ont été

---

383 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 32.

384 *Ibid.*, p. 33.

385 KING, Elspeth, *op. cit.*, p. 112.

386 « *Youngsters...like myself haunted the music-halls because they could get neither warmth nor pleasure in their own homes.* » MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 34.

387 The Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864, *op. cit.*, p. 24.

388 *Ibid.*

débauchées au sein des lieux de divertissement. De la même façon, les rapports annuels de l'Institution *Magdalene* ne fournissent pas d'indications sur les lieux d'arrestation des filles perdues. Il serait donc plus juste de supposer que les affirmations des administrateurs de l'Institution *Magdalene* relèvent plus de la perception que de la réalité des faits.

La présence de jeunes femmes au sein de ces lieux jugés immoraux, et plus encore leur participation à quelques-unes de ces activités, sont perçues par les partisans du Système de Glasgow comme s'opposant aux normes victoriennes de la féminité. En effet, s'il est accordé à la population féminine de la société victorienne de Glasgow le droit de se divertir, celle-ci se doit néanmoins d'user de ce droit de façon respectable<sup>389</sup>. Par respectable, nous entendons ici que les jeunes femmes doivent adopter une attitude considérée comme décente en dehors de la sphère privée. Lors de toute apparition en public, il est jugé convenable qu'elles soient accompagnées d'une figure masculine, qu'elles observent une attitude discrète et qu'elles veillent à être convenablement vêtues<sup>390</sup>. Or, si les jeunes femmes issues de milieux aisés ont la possibilité de s'adonner à la lecture, d'assister à des soirées mondaines ou encore à des opéras accompagnées de *gentlemen*, les jeunes femmes issues des milieux défavorisés n'en possèdent généralement pas les moyens. Fuyant les foyers surpeuplés des quartiers pauvres du centre de la ville, elles viennent alors grossir les foules lors de la Foire de Glasgow et le public des salles populeuses de spectacles<sup>391</sup>.

Selon les défenseurs du Système de Glasgow, la surpopulation au sein de l'espace public contribuerait fortement au développement de la déviance féminine. En effet, la promiscuité au sein de lieux clos et surpeuplés, comme par exemple les *dancing halls*, conduirait inévitablement à la proximité physique entre les jeunes femmes et les hommes. Or, bien que ce rapprochement des corps soit moralement prohibé par la très prude société bourgeoise de Glasgow, peu de sources décrivent la façon dont se comportent les jeunes femmes dans ce type de lieux. L'enquête sociale menée par la *Glasgow Temperance Mission* constitue en ce sens une source précieuse, mais néanmoins biaisée<sup>392</sup>. En 1864, l'association nomme deux observateurs, issus de milieux bourgeois, en charge de visiter les établissements fréquentés par les classes populaires. Dans les nombreux *dancing halls* et « pubs hybrides » de Saltmarket, ces derniers remarquent le comportement inconvenant des jeunes femmes. Cela est notamment le cas lors de leur visite au *Lyceum Hall*, durant laquelle ils assistent à une scène jugée particulièrement indécente, dans laquelle les jeunes femmes seraient entraînées dans une valse en cercle fatale (*fatal circle waltz*) qui, affirment-ils, s'apparente à une « révolution »<sup>393</sup> :

389 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 37.

390 BOISONNEAU, Mélanie, *Pin-up au temps du pré-code*, Paris : Lettmotif, 2019, p. 43.

391 KING, Elspeth, *op. cit.*, p. 112.

392 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 127.

393 *Ibid.*, p. 128.

Les effets ne tardèrent pas à se faire sentir : la sueur perlait sur le front de chaque femme, leur visage était rouge et certaines portaient une expression que nous n'avions jamais vue auparavant. Elles se tenaient fermement à leur partenaire, la tête immobile, les yeux mi-clos et regardant dans le vide, la bouche ouverte comme si elles étaient à bout de souffle<sup>394</sup>.

Les jeunes femmes décrites ici, majoritairement âgées de 13 à 18 ans<sup>395</sup>, bravent ainsi les codes de conduite édictés par la bourgeoisie, dans la mesure où la proximité avec leur partenaire et l'état physique dans lequel elles se trouvent trahiraient leur abandon public au désir de la séduction. En outre, lorsque interrogées par les deux observateurs de l'association, certaines jeunes femmes déclarent que les effets du rythme rapide de la danse provoquent un « étourdissement » et des « haut-le-cœur » semblables à ceux de la consommation d'alcool<sup>396</sup>.

Selon les responsables de la *House of Refuge*, consommer de l'alcool est une tendance très répandue parmi les adolescentes des quartiers ouvriers de Glasgow<sup>397</sup>. En effet, tel que le montrent les rapports annuels de l'Institution *Magdalene*, en moyenne 21% des jeunes femmes internées, entre 1860 et 1880, sont concernées par des problèmes liés à l'alcoolisme<sup>398</sup>. Les membres de la *Glasgow Temperance Mission* affirment, quant à eux, que cette tendance est exacerbée par le choix de boissons que proposent à leurs clientes les directeurs des lieux de divertissement, généralement de la bière et du whisky<sup>399</sup>. En ce sens, l'ivresse provoquerait l'attitude inconvenante des jeunes femmes ; une attitude alors responsable de leur suicide social. Mais une fois encore, les informations contenues dans les rapports officiels ne permettent nullement de prouver que la fréquentation par les jeunes femmes des lieux de divertissement populaires conduit à une augmentation des problèmes d'alcoolisme chez les adolescentes et, par corrélation, à des comportements indécents. En effet, avant le vote du *Glasgow Police Act* en 1866, tous les individus appréhendés pour état d'ébriété dans l'espace public n'apparaissent pas dans les registres, dans la mesure où ils sont généralement relaxés une fois les effets de l'alcool dissipés<sup>400</sup>. En outre, à partir de 1866, la mention « en état d'ébriété » est englobée dans la mention « trouble à l'ordre public » (*disorderly conduct*), ce qui efface encore un peu plus des registres la présence des jeunes femmes

---

394 « *The effects were very soon visible, perspiration stood on each female's brow -the countenance was flushed, and some wore an expression we had never beheld before. They held on tightly to their partners with their heads immovable ; their eyes half closed and unconsciously staring, while their mouth was open as if panting for breath.* » *Ibid.*

395 *Ibid.*

396 *Ibid.*

397 The Glasgow Magdalene Institution, *General Board*, 1859-1865, *op. cit.*, p. 113.

398 *Ibid.* ; Glasgow Magdalene Institution, *Minute Books*, 1864-1879, *op. cit.*, pp. 11, 23.

399 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 129.

400 Department Committee on Habitual Offenders for Scotland, *Report from the Department Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates and Juvenile Delinquents*, Édimbourg : Neil & Co, 1895, p. IV.



seulement appréhendées pour état d'ébriété<sup>401</sup>. En 1871, 6113 femmes, adolescentes incluses, sont ainsi appréhendées pour trouble à l'ordre public<sup>402</sup>. Enfin, les données statistiques recueillies par la police glasvégienne ne mentionnent aucunement les lieux d'arrestation des jeunes femmes<sup>403</sup>. Ainsi, les discordances sont flagrantes entre les perceptions des administrateurs de l'Institution *Magdalene*, les membres de la *Glasgow Temperance Mission* et les données que présentent les statistiques officielles.

#### A.2.2. Les lieux de divertissement : les foyers de la délinquance ?

Il est important de souligner ici que dans les lieux de divertissement, les filles perdues ne sont pas systématiquement des jeunes femmes débauchées ou appréhendées pour trouble à l'ordre public. En effet, dans les années 1860 et 1870, la bourgeoisie, les institutions et les forces de l'ordre s'accordent à dire que la jeunesse qui fréquente les salles de spectacles populaires est fortement impliquée dans la délinquance<sup>404</sup>. Le comité de direction de l'Institution *Magdalene* déclare que les jeunes hommes délinquants, en particulier, exercent une influence négative sur les jeunes femmes au sein des *penny theatres*, tels que notamment le *Parry's Theatre* et le *Calvert's Theatre*, tous deux situés à Saltmarket<sup>405</sup>. Le *Parry's Theatre* est également qualifié, par la *Glasgow Temperance Mission*, de « puits d'iniquité »<sup>406</sup>, dans la mesure où il accueillerait une clientèle âgée de dix à vingt ans, en moyenne, au sein de laquelle un grand nombre d'adolescents des deux sexes auraient déjà été appréhendés pour des délits mineurs, tout particulièrement le vol<sup>407</sup>. Cependant, de la même façon qu'il est difficile d'évaluer le nombre de jeunes femmes moralement corrompues par l'alcool et la proximité physique au sein des lieux de divertissement, il demeure difficile d'estimer combien d'entre elles sont poussées, au sein de ces mêmes lieux, à la délinquance. Dans les rapports municipaux, le vol apparaît comme le délit mineur le plus couramment commis par les adolescentes à Glasgow et rien n'indique l'endroit exact où sont commis ces vols au sein de l'espace public<sup>408</sup>.

En outre, l'entrée des jeunes femmes dans la délinquance n'est pas uniquement imputée, par la société glasvégienne, aux jeunes hommes qui fréquentent les établissements de divertissement.

---

401 *Ibid.*

402 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2, op. cit.*, p. 31.

403 Municipal Reports, *On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow, 1861-1871*. Glasgow : archives de la Mitchell Library.

404 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 132.

405 The Glasgow Magdalene Institution, *General Board of the Glasgow Magdalene Institution: 1859-1865, op. cit.*, p. 121.

406 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 127.

407 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 74.

408 STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862, op. cit.*, p. 74 ; STRANG, John, *Municipal Report On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the year 1871, op. cit.*, p. 17.

Dans les années 1860, la Foire de Glasgow draine une population hétéroclite, parmi laquelle de nombreux hommes, socialement exclus, sont perçus comme une menace pour la moralité des jeunes femmes<sup>409</sup>. Tel est le cas notamment des artistes de rue, qu'ils soient jongleurs, acrobates ou comédiens, mais aussi des propriétaires d'exposition de curiosités (*freak shows*)<sup>410</sup>. L'exemple des hommes issus de la communauté des gens du voyage (*tinkers, travellers*), largement présents à la Foire de Glasgow, est ici fort de sens (annexes : doc. 29). En effet, préférant l'itinérance à un foyer fixe, n'étant pas assujettis aux taxes locales, favorisant leur langue à la langue nationale et choisissant librement leur religion, ces derniers possèdent un mode de vie qui s'éloigne des normes sociales en vigueur dans la société victorienne de Glasgow<sup>411</sup>. Le 11 février 1869, un correspondant anonyme du *Glasgow Herald* exprime ainsi la perception qu'a la société des épouses et des enfants des hommes de la communauté des gens du voyage :

Pour le bien du pays, pour le bien des pauvres gens du voyage eux-mêmes, il est très souhaitable que leur vie nomade cesse. Les pères mènent une vie d'oisiveté et de dissipation, les mères possèdent peu de qualités maternelles, et leurs enfants sont élevés sans éducation et parfaitement ignorants de la différence entre le vrai et le faux<sup>412</sup>.

Ces derniers sont donc victimes des préjugés ethniques, qui non seulement les élèvent au rang de criminels, de voleurs, de saltimbanques et de mendiants mais qui, moralement, interdit aussi aux adolescentes glasvégiennes de les côtoyer<sup>413</sup>. Concernant la présence de ces hommes à la foire, dans les années 1860, les rédacteurs de la revue *Journal of The Gypsy Lore Society* soulignent leur dangerosité. En 1891, ils écrivent : « Une fois qu'un *tinker* a épousé une fille respectable, il lui fait adopter sa vie d'errance et de mendicité »<sup>414</sup>. Toutefois, si les données statistiques présentes dans les rapports de police montrent l'âge des personnes appréhendées dans les rues de Glasgow, rien ne prouve qu'il s'agit de jeunes femmes entraînées dans la mendicité par des hommes issues de la communauté des gens du voyage<sup>415</sup>. Alexander McCall, chef des services de police, ne fournit lui-

---

409 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 131.

410 *Ibid.*

411 BURNETT, John, VINCENT, David, MAYALL, David, *The Autobiography of the Working Class: 1790-1900*, Eugene : Harvester Publishing, 1984, p. 56.

412 « *For the good of the country, for the good of the poor tinkers themselves, it is most desirable that their nomadic life should cease. Fathers live a life of idleness and dissipation, mothers possess few of the maternal qualities, and their children are brought up uneducated and perfectly innocent of the difference between truth and falsehood.* » *The Glasgow Herald*, « The curse of tinkers and strolling beggars », 11 février 1869. [En ligne: <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000060/18690211/024/0006?browse=False>]. Consulté le 12 mai 2022.

413 BURNETT, John, VINCENT, David, MAYALL, David, *loc. cit.*, p. 56.

414 « *A tinker having married a respectable girl, made her adopt his wandering and begging life.* » *Journal of the Gypsy Lore Society*, « Modern Gypsies », Vol. 3, Édimbourg : The University Press, 1892, p. 128.

415 Department Committee on Habitual Offenders for Scotland, *Report from the Department Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates and Juvenile Delinquents*, *op.cit.*, p. IV.

même que des témoignages imprécis sur l'influence négative qu'exerceraient les divertissements populaires sur l'augmentation de l'immoralité à Glasgow. Il affirme néanmoins que la police travaille davantage la semaine de la Foire de Glasgow que le reste de l'année<sup>416</sup>, des propos qui confortent la vision des membres de l'Institution *Magdalene* et de la bourgeoisie, selon laquelle les loisirs populaires constituent une source de déviance morale importante, tout particulièrement pour les jeunes femmes. Ainsi, bien qu'il soit impossible d'affirmer qu'entre 1860 et 1870 les loisirs populaires constituent une source de corruption morale pour les adolescentes, les perceptions des défenseurs du Système de Glasgow témoignent d'un désir partagé de contrôler les lieux de divertissement.

## B. Le contrôle des divertissements

Dans les années 1860, les classes populaires sont de plus en plus désireuses de se divertir à l'instar de la bourgeoisie, c'est à dire de façon régulière et non pas seulement ponctuellement, lors d'événements festifs<sup>417</sup>. Par conséquent, le nombre de « pubs hybrides », de music-halls, de *penny theatres*, de *free-and-easies*, de cabarets dansants et de spectacles en tous genres augmente considérablement, ainsi que la taille de leur public ou de leur clientèle. Le développement de ces divertissements peu onéreux, auxquels assistent et participent les adolescentes des quartiers populaires, est vu comme représentant une menace pour la santé morale de la population glasvégienne. Dès lors, les classes dirigeantes se lancent dans un combat moral immodéré contre ceux qu'elles considèrent comme les responsables de l'avilissement et de la débauche du peuple.

Afin de restaurer l'ordre moral que les loisirs populaires semblent perturber, les défenseurs du Système de Glasgow élaborent une stratégie politique répressive, qu'ils exercent au sein des lieux publics et à l'encontre des propriétaires des établissements, fixes ou itinérants, qui proposent des divertissements, mais aussi des artistes employés, des artistes indépendants, du public et, à l'évidence, des filles perdues. Il est important de souligner ici que cette démarche ne vise pas à interdire aux classes populaires le droit de se divertir. Il s'agit plutôt d'inculquer au peuple, et tout particulièrement aux jeunes femmes, une façon de se divertir qui respecte les codes de conduite édictés par les classes moyennes et aisées. Selon W. Logan, l'absence de mesures répressives laisserait libre cours à la propagation des fléaux moraux qui, comme l'intempérance ou le vice,

---

416 « *The Glasgow Fair is just a week's holiday for the working man, the works are all thrown out of work, and the working man has nothing to do but go about and enjoy himself. It is perhaps the busiest week, so far as the police are concerned, in the year.* » Parliamentary Papers, « Report on the Sale of Intoxicating Liquors on Sunday (Ireland) Bill », *op.cit.*, p. 182.

417 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 34.

entacheraient la pureté des jeunes femmes et provoquerait, *in fine*, la corruption des hommes<sup>418</sup>. En ce sens, la répression mise en place par les défenseurs du Système de Glasgow, au sein de l'espace public, se traduit par une prise de contrôle des lieux où se déroulent les divertissements, ainsi que par une surveillance stricte du contenu des programmes artistiques.

L'analyse suivante a pour ambition de mettre en lumière, dans un premier temps, la façon dont les partisans et les acteurs du système partagent leurs idées afin de mettre en place des mesures pour contrôler les lieux de divertissements au sein desquels la déviance féminine continue, selon eux, de se développer. Dans un second temps, nous orienterons cette analyse sur la façon dont les forces de police et les classes dirigeantes tentent, à la fois de prohiber les divertissements populaires et d'imposer d'autres formes de divertissements, qu'ils considèrent comme appropriées et respectables.

## **B.1. Le contrôle des divertissements : une mise en place difficile**

### *B.1.1. Les prémices : la croisade moraliste de l'Institution Magdalene*

Entre les années 1860 et 1870, le comité de direction de l'Institution *Magdalene* influence fortement les décisions prises par la municipalité pour contrôler les lieux de divertissement fréquentés par les classes populaires et la nature de ces divertissements. Cette influence naît au tout début des années 1860, de l'implication croissante de ses membres dans la gestion de la déviance féminine au sein de l'espace public. Par l'intermédiaire de campagnes de moralisation, incluant la distribution d'affichettes, leur présence au sein du conseil municipal, ou encore des enquêtes menées au sein des lieux dits de débauche, ces derniers entendent mettre au jour la corrélation entre le nombre croissant de jeunes femmes déviantes internées et le développement des divertissements populaires, qu'ils jugent trop peu contrôlés<sup>419</sup>.

La première campagne du *Repressive Committee* voit le jour en 1860. Elle est menée, tout d'abord, à l'encontre des artistes peintres qui produisent des œuvres représentant la nudité. Inspirées de l'art parisien, les toiles représentant la nudité du corps humain, et tout particulièrement du corps féminin, heurtent grandement la sensibilité du public. Ces œuvres sont alors dites « moralement dangereuses », dans la mesure où elles laisseraient transparaître la sensualité des modèles féminins, source du désir masculin<sup>420</sup>. En outre, les membres du *Repressive Committee* dénoncent l'indécence de l'utilisation de jeunes femmes en tant que modèles vivants qui, pour gagner quelques shillings, se

418 LOGAN, William, *op. cit.*, p. 71.

419 The Glasgow Magdalene Institution, *General Board*, 1859-1865, *op. cit.*, p. 24.

420 *Ibid.*

dénudent sous les yeux d'artistes, ou pour ainsi dire d'inconnus<sup>421</sup>. Afin d'éviter la diffusion de ces œuvres dangereuses et indécentes, l'Institution *Magdalene* se porte alors candidate auprès de la municipalité pour incarner le rôle de contrôleuse artistique. En 1860, cette requête est acceptée<sup>422</sup>. La production de nus est interdite aux artistes glasvégiens, à l'exception des élèves et des professeurs de la *Royal Academy*, à qui il est imposé néanmoins de soumettre leurs œuvres au secrétaire et aux administrateurs de l'Institution *Magdalene* avant toute diffusion<sup>423</sup>.

Cette même année, les membres du comité de direction portent également leur attention sur l'immoralité de la jeunesse glasvégienne au sein des *penny theatres*. Ils s'élèvent notamment contre le *Parry's Theatre*, qu'ils considèrent comme étant l'établissement le plus dangereux de Saltmarket<sup>424</sup>. Indignés par la forte présence de celles qu'ils perçoivent comme des délinquantes et des jeunes femmes « dévergondées » au sein du jeune public, mais aussi par les fortes quantités d'alcool consommées et le caractère douteux des représentations théâtrales proposées, les membres du *Repressive Committee* réclament alors la fermeture définitive de l'établissement<sup>425</sup>. Afin de légitimer leur demande auprès de la municipalité, ces derniers insistent avant tout sur la vulnérabilité des jeunes femmes qui fréquentent le *Parry's Theatre*. En 1860, ils affirment qu'au moins quatre de leurs pensionnaires étaient des jeunes ouvrières respectables avant que leur chasteté ne soit entachée par des hommes sans scrupules au sein de ce théâtre<sup>426</sup>. Ce chiffre paraît toutefois dérisoire au regard des 230 pensionnaires nouvellement internées cette même année<sup>427</sup>. De la même façon, les administrateurs de l'institution insistent sur la responsabilité, dans le succès du *Parry's Theatre*, non pas des adolescents, mais des parents, dont ils dénoncent l'ivrognerie et la bassesse morale comme des facteurs constitutifs du développement de la déviance des jeunes femmes<sup>428</sup>. Une fois encore, la municipalité accède à la demande du *Repressive Committee*. L'établissement est donc fermé, puis racheté par John Henderson of Park qui, à la tête de l'Institution *Magdalene*, convertit ce « temple vil du diable » (*vile temple of the devil*) en lieu de prière pour les classes populaires<sup>429</sup>.

Mais ces premières victoires ne semblent pas suffire à répondre aux ambitions des membres du *Repressive Committee*, qui mettent un point d'honneur à anéantir non pas une, mais l'ensemble des causes du développement de la déviance féminine à Glasgow. Leur seconde campagne débute

---

421 *Ibid.*

422 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 133.

423 *The Daily Scotsman*, « The royal Academy », 2 juillet 1860. Mitchell Library : 168000710.

424 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 3.

425 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 130.

426 *Ibid.*

427 The Glasgow Magdalene Institution, *General Board*, 1859-1865, *op. cit.*, p. 31.

428 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 112.

429 *Ibid.*, p. 110.

en 1863. Ils entendent cette fois-ci faire annuler la Foire de Glasgow, qu'ils jugent inutile<sup>430</sup>, ou à défaut contraindre le patronat à refuser aux ouvriers les congés annuels de juillet<sup>431</sup>. Étant à l'origine une foire agricole et commerciale, l'événement aurait dégénéré dans les années 1860 en « une fête annuelle et un festival », dont les limites s'étendent désormais au parc public *Glasgow Green* et aux quartiers adjacents<sup>432</sup>. En 1863, cette expansion constitue le premier motif de mobilisation des membres de l'Institution *Magdalene*, dans la mesure où elle engendrerait la multiplication des lieux de divertissement et contribuerait à l'augmentation du nombre de filles perdues à Glasgow<sup>433</sup>.

Pour prouver cela, ces derniers obtiennent l'autorisation de mener une enquête au sein des lieux où se regroupe la jeunesse populaire de Glasgow pendant l'événement. Le compte-rendu de cette enquête présente alors des témoignages d'hommes, membres du *Repressive Committee*, « au caractère et à l'intégrité » dits « incontestables »<sup>434</sup>. À la lecture de ces témoignages, il est aisé de constater que ces *gentlemen* ne mettent en avant que les trois éléments qui, selon l'institution, sont responsables de la corruption morale, non pas seulement des jeunes femmes, mais de la société glasvégienne tout entière, c'est-à-dire l'intempérance, le crime et la prostitution<sup>435</sup>. Ils excluent ainsi la possibilité que cette dite « corruption morale » puisse résulter de la pauvreté, de la précarité, de la maladie, ou tout simplement d'un désir des jeunes gens de se regrouper pour partager des moments avec leurs paires. Ils affirment notamment que le centre de la ville, lors de la foire annuelle, se transforme en une « énorme maison close » (*huge brothel*)<sup>436</sup> et remarquent que le nombre de maisons closes et de « pubs hybrides », au sein des quartiers de Salmarket et du Glasgow Green, est doublement supérieur au nombre habituel<sup>437</sup>. Ces *gentlemen* dénoncent également les *dancing-halls* et les *free-and-easies* pour leur propension à transformer des jeunes femmes respectables en prostituées, condamnant ainsi, non plus seulement le nu et le théâtre, mais l'ensemble des formes populaires de divertissement<sup>438</sup>. Ainsi, à mesure que croît la volonté de se divertir de la jeunesse glasvégienne, les membres de l'Institution *Magdalene* s'impliquent davantage dans le contrôle de la déviance féminine au sein de l'espace public.

---

430 *Glasgow Saturday Post*, « Immorality of Glasgow Fair », samedi 30 janvier 1864. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0001320/18640130/070/0006>]. Consulté le 6 mai 2022.

431 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 131.

432 BELL, James, PATON, James, *Glasgow: its Municipal Organization and Administration*, Glasgow : James McLehose & Sons, 1896, p. 332.

433 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 131.

434 « *gentlemen of undoubted character and integrity* », *Ibid.*

435 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 10.

436 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 133.

437 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863, *op. cit.*, p. 12.

438 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, p. 128.

### B.1.2. Ententes et désaccords

Tandis que le *Repressive Committee* mène des actions dont la portée s'étend de plus en plus au-delà des murs de l'Institution *Magdalene*, ses membres commencent toutefois à se heurter à une vive opposition de certaines associations religieuses. Cette opposition est notamment motivée par la prévalence de l'institution sur la scène politique, qui engendre une diminution de la reconnaissance publique de ces associations. Cela est tout particulièrement le cas des associations qui proposent des *Midnight Meetings*, à qui les autorités demandent de limiter leurs actions nocturnes<sup>439</sup>. Bien qu'efficaces, ces réunions conduiraient un nombre trop élevé de jeunes femmes aux portes de l'Institution *Magdalene* qui, avant 1864, possède une capacité d'accueil limitée et ne peut donc pas toutes les prendre en charge<sup>440</sup>. D'autres associations religieuses soutiennent, quant à elles, les campagnes menées par le *Repressive Committee*, mais elles remettent en cause ses « mesures agressives » (*aggressive measures*) et son argumentaire<sup>441</sup>. Les membres de la *Glasgow Temperance Mission*, par exemple, contestent les propos des membres du *Repressive Committee*. Ils affirment que la Foire de Glasgow ne provoque nullement une augmentation de la déviance féminine, contrairement à la quantité d'alcool consommée hebdomadairement par les classes populaires<sup>442</sup> :

Si l'un des administrateurs de l'Institution *Magdalene* veut bien nous accompagner un samedi soir ou deux, à 23 heures, nous le convaincrions que tant que les débits de whisky seront ouverts, la Foire de Glasgow continuera de se dérouler toute l'année<sup>443</sup>.

Comme preuve que l'intempérance engendre la débauche, les membres de la *Temperance Mission* publient en 1864 des données statistiques qui démontrent que le taux de conception de « bâtards », fruits des rapports sexuels hors mariage, reste stable tout au long de l'année<sup>444</sup>. Ces statistiques remettent ainsi en question la parole des membres du *Repressive Committee*, ainsi que la vision selon laquelle les divertissements proposés aux classes populaires, lors de la foire annuelle, influenceraient significativement la débauche des jeunes femmes.

Par ailleurs, bien que les classes dirigeantes et les forces de l'ordre reconnaissent les nuisances provoquées par la grande Foire annuelle de Glasgow, la municipalité s'oppose à son annulation et refuse catégoriquement la demande de l'Institution *Magdalene*<sup>445</sup>. Plusieurs facteurs

439 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 133.

440 *Ibid.*

441 The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, pp. 120 -131.

442 *Ibid.*, p. 110.

443 « *If any of the Directors of the Magdalene Institution will come with us on a Saturday night or two, at 11 o'clock p.m., we will convince them that so long as the whisky shops are open, there will be Glasgow Fair all the year round.* » *Ibid.*, p. 128.

444 *Ibid.*

445 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 134.

semblent expliquer ce refus. Tout d'abord, l'événement génère des profits dont la ville est bénéficiaire. En effet, à partir de 1815, les emplacements de marchés, utilisés par les marchands, les artisans et les artistes au *Glasgow Green*, deviennent des locations redevables à la municipalité et réglables à la journée<sup>446</sup>. Par conséquent, à mesure que la foire gagne du terrain et une renommée, les recettes qu'elle engendre se multiplient. En 1870, la location des emplacements rapporte à la ville 590 livres sterling. Entre 1819 et 1870, ce montant s'élève à 14 828 livres sterling<sup>447</sup>. La suppression de la Foire de Glasgow pourrait donc engendrer une perte de profit considérable pour la municipalité.

En outre, cette dernière n'est pas la seule à profiter économiquement de la présence des nombreux visiteurs attirés par l'événement. Les propriétaires d'appartements au centre de la ville bénéficient également de revenus engendrés, pendant la foire, par la location de leurs biens immobiliers. Toutefois, ce point fait naître le débat au sein du conseil municipal, dans la mesure où certains propriétaires issus des classes moyennes, mais aussi des classes aisées, loueraient ponctuellement leurs appartements à des malfrats et à des tenanciers<sup>448</sup>. Leurs affaires criminelles étant éphémères, illégales mais surtout profitables, ces locataires sont réputés pour leur fiabilité quant au paiement du loyer ; un loyer qu'en conséquence ces propriétaires, qui pour certains sont des hommes respectables, ne manquent pas d'augmenter<sup>449</sup>. Il est donc difficile pour la municipalité de prendre des mesures sans entrer en conflit avec les intérêts des propriétaires ou sans entacher la réputation de ces hommes respectables. En ce sens, autoriser l'enquête menée par l'Institution *Magdalene*, en 1863, constitue un moyen détourné d'agir sur ces locations immorales. Que les propriétaires soient conscients ou non de l'usage fait de leurs appartements, par les locataires, les adresses des maisons closes clandestines relevées par les enquêteurs sont alors publiées dans la presse<sup>450</sup>. Ainsi, même si les noms des propriétaires ne sont pas communiqués au public, la municipalité leur impose insidieusement une sanction morale.

À l'évidence les enjeux que présente le maintien de la Foire de Glasgow sont d'ordre économique, mais également social. En effet, nous pensons qu'à partir du vote du *Glasgow Police Act* en 1866, les classes dirigeantes sont de plus en plus conscientes de l'intérêt qu'elles ont à accorder, aux classes populaires, un moyen d'échapper à la routine journalière du travail et de la vie familiale. Quelles que soient les conséquences engendrées par les divertissements, ces derniers ne peuvent être totalement abolis. En effet, ils permettent au pouvoir en place d'apporter une certaine satisfaction aux classes ouvrières, garantes de la prospérité de la ville, limitant ainsi l'opposition du

---

446 BELL, James, PATON, James, *op. cit.*, p. 332.

447 *Ibid.*

448 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 134.

449 *Ibid.*

450 *Ibid.*



peuple à la répression imposée par le Système de Glasgow<sup>451</sup>. Si les administrateurs de l'Institution *Magdalene* n'ont pas pu obtenir la fermeture de la Foire de Glasgow, ils vont néanmoins obtenir la mise en place de mesures de prohibition relatives à la consommation d'alcool.

L'atténuation de l'immoralité au sein des lieux de divertissement ne pouvant être faite par l'abolition des loisirs ou des jours de congés sans craindre un possible soulèvement de la classe ouvrière, les autorités utilisent alors la coercition<sup>452</sup>. En 1866, la vente d'alcool est prohibée dans l'enceinte du parc *Glasgow Green* mais les administrateurs de l'Institution *Magdalene*, soutenus par A. McCall, font pression sur la municipalité pour qu'elle interdise, cette fois-ci, la vente d'alcool au sein de tous les lieux de divertissement. Ils affirment notamment que les propriétaires des établissements « provoquent la ruine morale de leurs concitoyens »<sup>453</sup>. Cette démarche aboutit, en 1870, au retrait des licences des « pubs hybrides ». L'année suivante, les expositions, les théâtres ambulants ou encore les attractions foraines sont finalement prohibés dans l'enceinte du *Glasgow Green* et la Foire de Glasgow est excentrée de la ville, ayant lieu désormais plus à l'est, à Vinegar Hill<sup>454</sup> (annexes : doc. 28). Ce-faisant, les défenseurs du Système de Glasgow espèrent donc pouvoir contrôler l'immoralité des visiteurs, des spectateurs, et plus encore des adolescentes, tant présentes au sein du public.

## **B.2. Prohiber les divertissements et soumettre les filles perdues**

### *B.2.1. La mise en place de la prohibition*

Face à la persistance de l'immoralité, de la délinquance et de l'intempérance et face à l'impossibilité de refuser aux classes ouvrières le droit de se divertir, les défenseurs du Système de Glasgow mettent en place une nouvelle stratégie : la prohibition. Ils entendent dans un premier temps effacer de la culture populaire les marques de l'immigration et de la pauvreté propres à la population issue des quartiers défavorisés de la ville. La musique et les pièces de théâtres qui véhiculent un patriotisme étranger sont donc prohibées, dans la mesure où elles sont perçues comme des cultures subversives, capables de déclencher des oppositions politiques à l'autorité<sup>455</sup>. Tel est le cas notamment des chants irlandais, qui résonnent dans les quartiers du centre de la ville, de Govan,

---

451 Cette stratégie politique est souvent associée au jeu de la Rome antique. Voir à ce propos l'article de PASQUET, Guy-Noël, « Du pain et des jeux », *Le Sociographe*, 2018, vol. 4, n°54, pp. 4-5. [En ligne : <https://doi.org/10.3917/graph.064.0004> ]. Consulté le 2 mai 2022.

452 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 34.

453 « *bring the moral ruin of their fellow citizens* », *Ibid.*

454 BELL, James, PATON, James, *op. cit.*, p. 332.

455 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 40.

de Partick et des Gorbals<sup>456</sup>. Qu'ils émanent d'artistes, de mendiants ou de citoyens, ces chants font l'objet d'une attention particulière de la part de la police, qui n'hésite pas à les interdire et à appréhender le chanteur ou la chanteuse, lorsque ceux-ci violent l'interdiction<sup>457</sup>. De la même façon, les spectacles qui mettent en scène la vie quotidienne des classes populaires sont hautement dévalorisés par les élites<sup>458</sup>. Ils sont la spécialité des *free-and-easies* et s'adressent à, ou sont produits par, des individus qui partagent une expérience de vie commune au sein de mêmes quartiers<sup>459</sup>. Ces scènes véhiculent ainsi l'image de la pauvreté telle qu'elle est vécue par les classes populaires, violente et dégradante, qui remet en question la politique sociale de Glasgow et la répression policière<sup>460</sup>.

Dans une plus large mesure, la culture étrangère et la pauvreté s'ajoutent à la liste des causes de la prohibition, aux côtés des comportements indécents des jeunes femmes du public et des costumes légers des femmes artistes. En effet, en 1870, les classes dirigeantes demandent à ce que la clause 212 du *Glasgow Police Act* de 1866 soit fermement appliquée<sup>461</sup>. Dans les cas où les artistes de rue et les artistes qui se produisent au sein des lieux de divertissement font montre d'une attitude « indécente », cette clause prévoit une peine de six jours de réclusion ou une amende de 10 livres sterling<sup>462</sup>. Toutefois, par crainte d'alimenter, au sein des classes populaires, le débat sur la légitimité de la violence policière à l'égard des pauvres, les forces de l'ordre hésitent à faire appliquer la loi, préférant alors censurer les éléments artistiques jugés moralement ou politiquement gênants. En 1875, l'affaire du *French Cancan* au music-hall *Whitebait* est un exemple fort révélateur de l'attitude des instances judiciaires, lorsqu'elles font face à ces comportements perçus comme indécents. Chaque soir, au cours de la saison estivale, un groupe de jeunes danseuses, les Sisters Ridgeway, interprètent la danse du *French Cancan*, exposant ainsi les formes de leurs corps au regard du public<sup>463</sup>. L'affaire soulève un tollé dans la presse locale et provoque l'indignation des classes moyennes et aisées. Mais malgré l'indécence des jeunes danseuses, A. McCall conclut l'affaire, non pas par une contravention, des arrestations ou une censure totale du spectacle, mais par une censure de la danse, considérée comme étrangère et immorale<sup>464</sup>.

---

456 NOVELLO, Alfred, *The Musical World*, vol. XI, Londres : Boosey & Sons, 1862, p. 503.

457 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2, op. cit.*, p. 217.

458 REID, Trish, *Theatre and Scotland*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2012, p. 60.

459 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 33.

460 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth -Century Scotland, Volume 2, op. cit.*, p. 216.

461 *Ibid.*, p. 215.

462 CHEADLE, Tanya, « Music Hall, 'Mashers' and the 'Unce Guid': Competing Masculinities in Victorian Glasgow », dans EWAN, Elizabeth, ABRAMS, Lynn, *Nine Centuries of Man: Manhood and Masculinities in Scottish History*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2017, p. 227.

463 *Ibid.*, p. 230.

464 *Ibid.*, p. 228.

### B.2.2. Imposer une nouvelle façon de se divertir et contrôler la déviance féminine

La prohibition ne constitue pas l'unique méthode employée par les défenseurs du Système de Glasgow pour contrôler l'immoralité liée aux modes de divertissements au sein des quartiers pauvres de la ville. En effet, ces derniers entendent également contrôler les masses en imposant leurs propres modes de divertissement ; des divertissements dits « glasvégiens » et non étrangers, mais surtout « respectables » et non immoraux<sup>465</sup>. Dès le début des années 1860, des hommes d'Église et les administrateurs de l'Institution *Magdalene* soumettent aux classes dirigeantes l'idée qu'il serait possible d'enrayer la déviance en permettant aux classes populaires de se divertir autrement. En témoigne le commentaire de Walter Smith, rapporté par un journaliste du *Glasgow Herald* dans un article publié le 30 décembre 1863 :

Il [W. Smith] a dit que la nature humaine était constituée de telle sorte qu'elle devait bénéficier d'une certaine forme de divertissement. Il s'agit simplement de savoir si l'on doit donner aux gens des amusements sains ou les laisser s'adonner à des amusements malsains<sup>466</sup>.

Cette idée ne reste pas lettre morte. Dans les années 1860 et 1870, certains lieux de divertissement de la bourgeoisie glasvégienne, comme les théâtres, les opéras, les musées ou encore les bibliothèques, ouvrent leurs portes aux hommes et aux femmes issus des classes populaires<sup>467</sup>. Un grand nombre de ces établissements, notamment les théâtres et les music-halls, maintiennent toutefois une séparation physique entre les individus les plus riches et les individus les plus pauvres, à l'image de la hiérarchie sociale<sup>468</sup>. Entre 1859 et 1873, la ville voit ainsi apparaître les trois principaux music-halls ouverts à un public mixte et issu de milieux sociaux différents. Le *Britannia* est inauguré dès 1859 et possède l'une des plus grandes salles de spectacle de Glasgow. Le *Scotia* ouvre ses portes en 1863 et le *Star* en 1873, sur Watson Street<sup>469</sup>. Par la multiplication et l'ouverture des lieux de divertissement jugés légitimes et raffinés, les classes dirigeantes espèrent ainsi inculquer aux classes populaires une nouvelle façon de se divertir<sup>470</sup>. Mais une fois encore, cette démarche s'adresse principalement à la jeunesse, et plus particulièrement aux jeunes femmes. En 1864, les membres de la *Glasgow Temperance Mission* expliquent en ce sens :

---

465 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 31.

466 « *He said human nature was so constituted that some kind of amusements it must be. It was simply a question whether they were to give people wholesome amusements or let them take to themselves unwholesome ones.* » *The Glasgow Herald*, « Glasgow Magdalene Institution », 30 décembre 1863, [En ligne: <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000060/18631230/013/0004?browse=False>]. Consulté le 14 mai 2022.

467 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 32.

468 CHRIS Williams, *A Companion to Nineteenth-Century Britain*, Oxford : Blackwell Publishing, 2004, p. 401.

469 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 37.

470 *Ibid.*

Leur capacité de jouissance mentale est si peu développée et leurs ressources de plaisir intellectuel si rares, qu'elles se contentent de flâner dans les rues ou de se précipiter dans les salles de danse, pour distraire un esprit vide<sup>471</sup>.

Ces derniers imaginent ici l'incapacité intellectuelle des jeunes femmes issues des quartiers pauvres de la ville à se divertir convenablement. L'ouverture des lieux de divertissement des classes aisées aux classes populaires est donc une démarche sociale, mais avant tout politique qui, sans nul doute, s'inscrit dans le combat mené contre la déviance féminine par les défenseurs du Système de Glasgow.

### **Conclusion : Quand le contrôle de la déviance féminine au sein de l'espace public révèle les limites de la répression**

Depuis sa création en 1866 à sa mise en application à partir de 1870, le Système de Glasgow se caractérise par un fonctionnement complexe et singulier, fondé sur une politique non étatique mais locale, à la fois coercitive et pénitentiaire ; une politique appliquée par les trois institutions du système –la police, le *Lock Hospital*, l'*Institution Magdalene*– et soutenue indéniablement par les membres de l'élite glasvégienne. Soucieux d'honorer le titre de « seconde ville de l'Empire Britannique », les défenseurs du Système de Glasgow mettent tout en œuvre pour contrôler l'immoralité dans une société qui porte plus que jamais les stigmates des bouleversements socio-économiques liés à l'industrialisation. En effet, le surpeuplement, la pauvreté, le chômage, les mauvaises conditions d'hygiène et de santé publique sont des problèmes conjoncturels qui sévissent au sein des quartiers populaires. Afin de survivre dans les méandres de ce contexte social alarmant, leurs habitants, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, ont quelquefois recours à des activités illégales et jugées immorales par les classes dirigeantes. Toutefois, les prostituées, les adolescentes dites « débauchées »<sup>472</sup>, les délinquantes, les mendiante, les simples d'esprit ou encore les jeunes femmes syphilitiques ou alcooliques, bien qu'elles ne soient en aucun cas responsables des problèmes conjoncturels liés à l'industrialisation, sont les principales à être accusées de ternir la réputation de la ville.

Perçues comme la principale source de l'immoralité à Glasgow, ces filles perdues sont avant

---

471 « *Their capacity for mental enjoyment so undeveloped, and their resources of intellectual pleasure so few, that they are glad to stroll about the streets, or rush to dancing halls, to divert an empty mind.* » The Glasgow Temperance Mission, *op. cit.*, pp. 132-133.

472 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, *op. cit.*, pp. 1-5.

tout les victimes du contrôle policier, rendu possible par l'amendement du *Glasgow Police Act* en 1866. Le renforcement de la collaboration entre les services de police, l'Institution *Magdalene* et le *Lock Hospital* engendre, quant à lui, une augmentation du nombre de jeunes femmes internées, contre leur gré, dans ces établissements totalitaires à l'allure de centres pénitentiaires. Isolées du reste de la société, elles deviennent alors les sujets d'une expérience scientifique et sociale, qui vise à les transformer en ouvrières productives et en futures épouses modèles par la réhabilitation de leur corps et de leur esprit. Toutefois, la portée de cette expérience ne comblant pas leurs ambitions, les défenseurs du Système de Glasgow poussent les frontières de la répression encore plus loin. Ils étendent leur contrôle sur les filles perdues hors les murs des institutions.

De 1866 aux années 1880, la lutte contre la déviance féminine dans l'espace public glasvégien s'opère par une prise de contrôle des désirs et des distractions des jeunes femmes au sein des lieux de divertissement. En effet, les échanges qui s'y produisent entre les adolescentes et la population masculine représentent, selon les administrateurs de l'Institution *Magdalene*, les forces de l'ordre, la *Glasgow Temperance Mission* et les classes dirigeantes, une source importante d'immoralité. Cependant, cette prise de contrôle des distractions des jeunes femmes ne se traduit pas seulement par la fermeture de certains théâtres malfamés, tels que le *Parry's Theatre*, ou par la prohibition des spectacles au caractère immoral. Elle se traduit également, de façon plus générale, par une transformation des modes de divertissement des classes populaires. Cette transformation est induite par la promotion et l'ouverture de lieux de divertissement convenables, puisque fréquentés par les classes plus aisées, à la population défavorisée. Au début des années 1880, alors que le développement des voies ferrées amène de plus en plus de visiteurs à Glasgow, la renommée des théâtres ou encore des musées, ouverts aux hommes et aux femmes issus de toutes les classes sociales, attire de nombreux artistes féminins et masculins, célèbres et étrangers, qui se mêlent aux artistes locaux<sup>473</sup>. La transformation des modes de divertissement populaires atteste en ce sens de l'ouverture de la société glasvégienne au monde extérieur.

À l'aube du tournant vers la modernité, les nouvelles interactions de la société glasvégienne avec l'Europe et les autres parties du Royaume-Uni vont redessiner les contours de la lutte contre la déviance féminine et fragiliser les fondements du Système de Glasgow. En effet, la remise en question de l'efficacité de la politique répressive, la diminution de la propagation des maladies vénériennes, l'amélioration générale des conditions de vie dans les taudis de Glasgow, la transformation des structures d'accueil des filles perdues et l'évolution des lois sur la protection des mineurs vont conduire à une nouvelle façon d'appréhender la déviance chez les adolescentes, ce qui va, *in fine*, précipiter le Système de Glasgow vers sa chute.

---

473 MALONEY, Paul, *op. cit.*, p. 39.

## **Partie III : L'effondrement du Système de Glasgow**



Au tournant des années 1880, le Système de Glasgow semble avoir atteint son paroxysme, ses partisans exerçant méthodiquement et sans relâche leur contrôle sur les filles perdues des quartiers malfamés de la ville. La répression et l'austérité, qui affectent les jeunes femmes déviantes, et par répercussion l'ensemble des classes populaires, paraissent installées pour durer. En outre, la renommée de cette forme de contrôle de la prostitution, inédite en Europe, dépasse les frontières de la ville<sup>1</sup>. Adopté entre 1870 et 1880 par les villes de Cork, Leeds, Aberdeen, Manchester et Édimbourg, le Système de Glasgow apparaît comme un substitut efficace à la politique du « laissez-faire », telle qu'observée en Angleterre et en Irlande avant les années 1860, et à la politique du « réglementarisme » (*female regulation system*), telle que mise en place au sein de certaines villes de garnison sous les *Contagious Diseases Acts (CDAs)*<sup>2</sup>. À la frontière de la non-intervention et de la régulation, le système glasvégien incarne ainsi ce qu'Elizabeth Blackwell désigne comme l'affirmation de la politique « répressive » (*repressive system*)<sup>3</sup> : une politique rigide, fondée sur la prétendue volonté des femmes de se faire interner et qui condamne, sous la forme la plus extrême, non seulement la prostitution mais l'ensemble des aspects que peut revêtir la déviance féminine au sein des classes populaires.

Pourtant, derrière cette politique affichée se dessine une évolution sociale, économique et politique, qui remet en question le bien-fondé du Système de Glasgow et contre laquelle les défenseurs du système ne peuvent rien. Car cette évolution n'est autre que la marche vers le XXe siècle et la modernité, qui va faire émerger le concept d'adolescence, ainsi que de nouvelles visions de la déviance, signes annonciateurs d'un effondrement de la politique coercitive. Mais de la même façon que l'émergence du Système de Glasgow a été lente dans les années 1860, sa chute est longue et complexe. Il convient donc de l'analyser dans une perspective de multi-causalité et non comme un phénomène spontané et isolé. En effet, la complexité de l'effondrement de cette politique coercitive réside à la fois dans la diversité des acteurs qui s'opposent à sa pérennisation et dans la multiplicité des facteurs qui contribuent à l'évolution sociétale. Afin de saisir pleinement la façon dont se produit la chute du Système de Glasgow, cette partie propose donc de mettre en lumière les facteurs et les acteurs qui la provoquent. Cela va nous permettre, en outre, d'analyser comment les interactions entre le corps législateur, les médecins, la presse, les féministes, les réformateurs sociaux et l'opinion publique amènent, à l'aube du XXe siècle, des nouvelles perceptions du placement des filles perdues en institution.

---

1 FORREST, Anna, « The Glasgow System: Class, Gender, Poverty, Prostitution and the Policing of Venereal Disease in Victorian Glasgow », *Scottish Justice Matters*, vol. 2, n°3, novembre 2014, pp. 31-32.

2 SCOLAR, Jane, *The Subject of Prostitution*, New-York : Routledge, 2017, p. 44.

3 BLACKWELL, Elizabeth, *Wrong and Right Methods of Dealing with Social Evil, as Shewn by Lately-published Parliamentary Evidence*, Hasting : D. Williams, 1883, p. 4.



La chute du Système de Glasgow intervient dans les années 1880 et s'inscrit dans un climat politique britannique fortement marqué par la lutte contre les *CDAs*. Tandis que les oppositions à ces lois sont de plus en plus marquées, le Parlement britannique multiplie les enquêtes sur la façon dont elles sont appliquées au sein des villes de garnison, ainsi que sur la situation sanitaire des villes de garnison non soumises au réglementarisme<sup>4</sup>. Ces Commissions d'enquête parlementaires sont composées de membres du Parlement, que leurs opinions politiques opposent et scindent en deux camps. Certains d'entre eux prônent l'efficacité des lois gouvernementales et dénigrent les autres formes de gestion de la prostitution, c'est-à-dire la politique du laissez-faire et la politique répressive. Les autres membres des Commissions dénoncent, quant à eux, la privation des libertés individuelles des femmes qu'imposeraient les lois sur les *CDAs*. Réclamant l'abolition de ces lois, ces derniers cherchent alors à prouver qu'elles sont inefficaces et remplaçables par des systèmes alternatifs, tels que le Système de Glasgow. Les *CDAs* ne furent jamais appliquées à Glasgow. Néanmoins, la publication des rapports de ces enquêtes parlementaires, d'une longueur variant entre 600 et 800 pages, introduisent le système de contrôle glasvégien au cœur des débats publics sur la question de la prostitution en Grande-Bretagne. Lors des Commissions de 1879, 1881 et 1882, Alexander McCall et Alexander Patterson sont interrogés sur le fonctionnement du système et sur son efficacité<sup>5</sup>. Ils présentent alors des bilans concluants des actions menées depuis sa mise en place. Ils affirment que le taux de prostitution a considérablement baissé à Glasgow et que les maladies vénériennes, notamment la syphilis, sont beaucoup moins virulentes qu'avant l'adoption des mesures coercitives<sup>6</sup>. Toutefois, repris et analysés par les défenseurs des *CDAs*, ainsi que par ceux qui s'y opposent, les discours des acteurs du Système de Glasgow apparaissent soudain dissonants. L'efficacité des méthodes répressives des institutions glasvégiennes est alors mise en doute, entraînant inéluctablement la remise en question de la légitimité de l'existence du Système de Glasgow. Le premier chapitre de cette partie vise donc à montrer pourquoi et comment l'apparition du Système de Glasgow dans les débats publics britanniques et européens ébranle les deux premiers piliers de la répression, à savoir le *Lock Hospital* et la police.

L'Institution *Magdalene* est affectée, quant à elle, par la restructuration du réseau d'établissements prévus pour l'accueil des filles perdues. En effet, dès le milieu des années 1870, les

---

4 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge, 1990, pp. 140-143.

5 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Act, Together with the Proceedings of the Committee, Minutes of Evidence, and Appendix », vol. III, (1879), Londres Forgotten Books, 2018 ; Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », vol. VIII, 1881. [En ligne : <https://wellcomecollection.org/works/caux6vvn/items?canvas=564>]. Consulté le 18 janvier 2022 ; Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on Contagious Diseases Acts », vol. IX, 1882. [En ligne : <https://wellcomecollection.org/works/r6ahdh6x/items?canvas=7>]. Consulté le 20 janvier 2022.

6 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. 121.

réformateurs sociaux mettent en avant l'idée que la déviance des femmes adultes et des adolescentes pourrait être limitée, non seulement par un internement en institution plus précoce des individus risquant de devenir des filles perdues, mais surtout par la diversification des établissements d'accueil<sup>7</sup>. Au tournant des années 1880, la ville voit alors s'épanouir un réseau conséquent d'orphelinats, de maisons de correction pour délinquantes juvéniles, d'établissements d'accueil pour les filles-mères ou encore pour les prostituées. S'ajoute à cela le développement du réseau scolaire à Glasgow qui, renforcé par le vote de l'*Education (Scotland) Act* de 1872, prouve que l'éducation des classes populaires devient un enjeu important pour la société écossaise et glasvégienne. Instruire les filles et les jeunes femmes est une démarche qui s'inscrit dès lors dans un processus d'intériorisation des normes sociales, visant à détruire les semences d'une future déviance<sup>8</sup>. Au tournant des années 1880, la multiplication des refuges pour filles perdues, des établissements correctionnels et des établissements scolaires fait perdre peu à peu aux administrateurs de l'Institution *Magdalene* leur influence sur la gestion des jeunes femmes déviantes de Glasgow. Face à la concurrence, ces derniers décident d'ouvrir leurs portes à l'ensemble de la population féminine, sans égard à l'âge ou aux différentes formes de déviance des pensionnaires<sup>9</sup>. Ce-faisant, ils s'éloignent de leurs objectifs premiers, fixés en adéquation avec le Système de Glasgow : la réforme morale, l'éducation et la formation professionnelle des jeunes femmes devenues filles perdues depuis peu<sup>10</sup>. Le deuxième chapitre de cette partie a donc pour ambition de mettre en lumière la façon dont la restructuration du réseau des établissements d'accueil pour les jeunes femmes déviantes et la scolarisation croissante de ces dernières engendrent l'effondrement de la voûte du Système de Glasgow : l'Institution *Magdalene*.

Par ailleurs, la diversification des moyens institutionnels d'accueil et de contrôle des adolescentes déviantes témoigne également d'une évolution progressive de la perception du corps des femmes durant cette période du développement humain. Jusqu'alors imputée au manque d'éducation et aux milieux sociaux pauvres dont sont issues les filles perdues, la déviance, et plus particulièrement la déviance sexuelle, devient peu à peu associée aux transformations psychiques et physiques qui se produisent sur le corps des femmes pendant l'adolescence<sup>11</sup>. Afin de contrôler au mieux ce passage à la vie adulte apparaît alors une évolution des lois sur la protection des mineurs<sup>12</sup>. À partir des années 1880, ce changement de vision de la sexualité féminine, soutenu par la

---

7 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 142.

8 WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982, p. 251.

9 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 150.

10 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864., p. 21. Archives de l'Université de Glasgow, SP. Coll. BG54-C.1

11 ARIES, Philip, *Centuries of Childhood*, Harmondsworth : Peregrine Books, 1979, p. 99.

12 MAHOOD, Linda, *op. cit.* p. 150.

législation britannique et écossaise, intervient dans un climat marqué par le combat que mène la Grande-Bretagne contre la prostitution juvénile. À l'aube du XXe siècle, les Victoriens appréhendent la déviance féminine et le contrôle des filles perdues d'une toute autre manière et sonnent ainsi le glas du Système de Glasgow. Le dernier chapitre de cette partie propose donc de mettre en évidence l'émergence des nouvelles perceptions de la sexualité des adolescentes, ainsi que la façon dont ces perceptions modifieront, *in fine*, le contrôle social des jeunes femmes pauvres et dangereuses de Glasgow.

## Chapitre 7 : L'efficacité du *Lock Hospital* et des services de police au cœur des débats

---

Dans les années 1870, et plus encore au début des années 1880, le Parlement britannique porte un intérêt particulier à la façon dont est traitée la question de la prostitution à Glasgow. Parce que la ville n'est pas soumise aux *CDAs*, pourtant en vigueur dans quatorze<sup>13</sup> autres villes et ports de garnison du Royaume-Uni, le gouvernement entend connaître les mesures mises en place par la municipalité pour contrôler le grand « Mal social » et la propagation des maladies vénériennes. En ce sens, le chef des services de police, A. McCall, est entendu pour la toute première fois en 1871, lors de la Commission Royale sur les *CDAs*<sup>14</sup>. Le Système de Glasgow étant appliqué depuis seulement un an, A. McCall se contente donc d'en décrire le fonctionnement.

Toutefois, si le Parlement britannique a conscience de l'existence du système glasvégien dès le début des années 1870, ce n'est que huit ans plus tard qu'apparaissent les discours des acteurs de ce système dans les débats publics. Nous pensons qu'il existe deux facteurs à l'origine de la diffusion de ces discours. À la fin des années 1870, les acteurs du Système de Glasgow possèdent le recul et les données nécessaires pour exposer, devant la Chambre des Communes, les comptes-rendus de plusieurs années de lutte contre la déviance féminine. Le chef des services de police de Glasgow est alors auditionné, à deux reprises, par les membres des commissions d'enquêtes parlementaires de 1879 et de 1881, chargés d'étudier les résultats de l'application des *CDAs*<sup>15</sup>. Alexander Patterson, médecin en chef du *Lock Hospital* de Glasgow, est quant à lui interrogé par les membres des commissions de 1879 et de 1882<sup>16</sup>. Grands absents des trois commissions, les administrateurs de l'Institution *Magdalene* ne seront, eux, jamais appelés à témoigner. Leurs rapports annuels sont toutefois présentés par A. McCall en 1879 et en 1881. Bien que formulés dans un cadre formel, les témoignages de A. Patterson et de A. McCall sur le fonctionnement et sur les résultats du Système de Glasgow sont rendus publics par la presse. Par conséquent, alors que la question de la légitimité des *CDAs* divise de plus en plus les responsables britanniques, ces

---

13 HAMILTON, Margaret, « Opposition to the Contagious Diseases Acts, 1864-1886 », *Albion: A Quarterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 10, n°1, 1978, p. 14. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/4048453>]. Consulté le 3 juillet 2022.

14 Parliamentary Papers, « Report of the Royal Commission Appointed to Inquire into the Administration and Operation of the Contagious Diseases Acts », vol. XIX, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1871.

15 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, pp. 370-388.

16 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, pp. 116-128.

témoignages sont repris et utilisés en tant qu'arguments discursifs, à la fois par les partisans du réglementarisme et ses opposants. Le Système de Glasgow se retrouve ainsi au cœur des débats politiques sur les *CDAs*.

Ce chapitre propose de mettre en lumière la façon dont les témoignages et les discours des acteurs du Système de Glasgow sont tantôt déconstruits, tantôt reformulés, conduisant irrévocablement à la remise en question de l'efficacité du système et de son bien-fondé. La première partie de cette analyse vise à mettre en lumière certaines incohérences présentes dans les témoignages formulés par A. Patterson et par A. McCall lors de leurs auditions. En effet, bien que ces derniers exposent de manière élogieuse les résultats de la politique coercitive appliquée à Glasgow depuis 1870, les enquêteurs parlementaires analysent leurs réponses de façon critique et les amènent à se justifier ou à se contredire. Dans la seconde partie de cette analyse, il s'agira de montrer pourquoi et comment la diffusion dans la presse des témoignages des deux acteurs du Système de Glasgow suscite les critiques, à la fois des défenseurs et des opposants à la politique britannique de régulation de la prostitution.

## **A. Les enquêtes parlementaires : la naissance de la controverse**

Les auditions d'Alexander Patterson et d'Alexander McCall lors des commissions sur les *CDAs* constituent les premiers pas vers la médiatisation du Système de Glasgow, mais aussi vers son effondrement. En effet, les questions posées aux témoins lors de ces auditions doivent permettre aux enquêteurs d'évaluer, avant tout, l'évolution du développement de la prostitution et l'évolution de la propagation des maladies vénériennes à Glasgow. Or, la municipalité ayant mis en place son propre système de contrôle de la prostitution, les enquêteurs orientent plutôt leur attention sur le fonctionnement de ce système, sur les résultats obtenus et sur les méthodes employées par les médecins et la police pour obtenir ces résultats. Appliquant une méthode d'interrogatoire aporétique, les enquêteurs mettent alors en lumière les incohérences des propos des témoins. Ce faisant, ils révèlent les zones d'ombre, les failles et les fragilités du Système de Glasgow.

Il est important de souligner ici que les auditions de A. Patterson et de A. McCall sont menées par des membres du Parlement britannique issus d'horizons politiques différents. Elles s'inscrivent dans un cadre communicationnel défini par la volonté de chacun de ces hommes de faire entendre les idéaux qu'ils défendent. En effet, sur les 17 députés nommés membres des Commissions par le Parlement entre 1879 et 1882, plus de la moitié d'entre eux sont des Conservateurs, qui défendent avec ardeur la politique de régulation de la prostitution<sup>17</sup>. Il n'est donc

<sup>17</sup> GLEDSTONE, James, *Observations on the Recent Select Committee of the House of Commons, with Special Reference to the 'Moral' Section of the Majority Report*, Londres : Dyer Brothers, 1884, p. 2.

pas étonnant de constater que, lors des auditions, certains d'entre eux encouragent les témoins à admettre que le Système de Glasgow est inefficace et qu'il comporte des dysfonctionnements que seuls les *CDAs* peuvent pallier. Tel est le cas des membres suivants, présents lors des auditions de A. McCall en 1881 et de A. Patterson en 1882 : George Cavendish Bentinck, avocat anglais réputé, le colonel Digby, officier dans le comté du Dorset, le colonel Tottenham, officier dans le comté de Leitrim en Irlande, George Osborne Morgan, juge-avocat général de l'armée britannique et enfin le médecin écossais M. Farquharson, ancien chirurgien de l'armée britannique<sup>18</sup>. Une minorité des députés nommés membres des Commissions sont quant à eux des Libéraux, qui militent pour l'abrogation des *CDAs*<sup>19</sup>. Il s'agit notamment de James Stansfeld, ancien président du Conseil des Collectivités Locales (*Local Government Board*), de William Fowler, juge de paix et député de Cambridge et du médecin glasvégien Hectore Clare Cameron. Ces derniers, en particulier, soutiennent les témoignages éloquents de A. McCall et de A. Patterson, dans la mesure où ces témoignages leur permettent d'affirmer qu'il existe un nouveau système, efficace et suffisant en soi – le Système de Glasgow –, au profit duquel le système gouvernemental pourrait être substitué. Les auditions des témoins interrogés entre 1879 et 1882 sont reproduites dans des rapports publiés dans la presse après chaque commission. Mais les députés libéraux contestent les informations qu'ils contiennent. Ils estiment que les députés conservateurs des commissions, parce qu'ils sont tous affiliés au ministère des Armées, manquent de neutralité. Leurs commentaires seraient donc orientés en faveur du maintien des *CDAs*<sup>20</sup>. En 1883, un rapport subsidiaire rédigé par J. Stansfeld et soutenu par les députés libéraux est alors publié dans la presse sous le nom de *Minority Report*<sup>21</sup>. Bien qu'il soit important de connaître les avis politiques qui opposent les membres des commissions, l'analyse suivante s'appuiera sur les rapports officiels des commissions parlementaires, puisque les informations qu'ils contiennent ne diffèrent pas de celles contenues dans le *Minority Report*.

Il est également important de mettre ici en avant le positionnement des témoins lors de leurs auditions. En effet, si les enquêteurs utilisent ces commissions afin de faire entendre leurs opinions politiques, A. McCall et A. Patterson tentent, quant à eux, de légitimer l'existence du Système de Glasgow, en démontrant que son fonctionnement est efficace et suffisant. A. Patterson insiste en ce sens sur le caractère social et sur l'éthique des méthodes utilisées par les médecins du *Lock Hospital* de Glasgow. A. McCall présente des études statistiques positives, mais néanmoins peu crédibles, relatives aux résultats des actions menées par les trois institutions du système, c'est-à-dire le *Lock Hospital*, les services de police, mais aussi l'Institution *Magdalene*, la clef de voûte du système

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*

20 *Ibid.* p. 12.

21 STANSFELD, James, *The Select Committee on the Contagious Diseases Acts, sessions of 1879 to 1882: Minority Report*, Londres : Frederick C. Banks, 1882.

glasvégien. Cependant, bien que la réhabilitation morale des filles perdues soit un aspect majeur du Système de Glasgow, elle suscite peu l'intérêt des enquêteurs parlementaires. Par conséquent, au regard des conflits politiques qui opposent les membres des commissions et de l'omission volontaire de certaines informations relatives au Système de Glasgow, les comptes-rendus des auditions des témoins ne conduisent qu'à la diffusion d'une image partielle du fonctionnement de ce dernier. Ainsi, l'analyse des rapports des commissions parlementaires de 1879, 1881 et 1882 sur les *CDAs* constitue une démarche essentielle pour qui veut comprendre comment les témoignages de A. Patterson et de A. McCall influencent les perceptions qu'ont les membres des commissions du Système de Glasgow, ainsi que les raisons pour lesquelles certains de ces membres soutiennent ou remettent en question son efficacité.

## **A.1. La diminution de la déviance féminine à Glasgow selon Alexander McCall**

### *A.1.1. Légitimer la coercition : efficacité et singularités du Système de Glasgow*

Dans l'ensemble, Glasgow fournit, en matière de prostitution, un exemple aussi remarquable d'administration policière que de fonctionnement hospitalier, sans aucun des pouvoirs auxiliaires accordés par les *Contagious Diseases Acts*, et avec des résultats plus bénéfiques à tous égards<sup>22</sup>.

Le commentaire ci-dessus, formulé par les membres de la commission parlementaire de 1879 relative à l'application et à l'opération des *CDAs*, est le premier constat formellement émis par le gouvernement britannique sur les résultats de la politique coercitive menée à Glasgow. Ce constat repose sur les déclarations formulées par A. McCall lors de son audition, ainsi que sur les comptes-rendus statistiques qu'il expose devant ses auditeurs. En effet, afin de démontrer l'efficacité du Système de Glasgow, le directeur des forces de l'ordre présente aux membres de la commission, à la demande de J. Stansfeld, les rapports annuels des services de police, de l'Institution *Magdalene* et du *Lock Hospital*. Il compare alors l'évolution de la déviance féminine entre 1870 –date du renforcement de l'application du *Glasgow Police Act* de 1866– et 1879 (annexes : doc. 20). Pour une population atteignant presque 500 000 individus en 1879, les forces de l'ordre ne recenseraient que 37 prostituées, travaillant dans seulement 22 établissements de prostitution, alors qu'en 1870, ces chiffres étaient de 559 prostituées, travaillant dans 204 établissements<sup>23</sup>.

A. McCall ajoute à ce constat peu crédible l'énumération de chiffres tous aussi

---

22 « *Upon the whole, Glasgow furnishes in respect of prostitution as remarkable an example of police administration as it does of hospital operation, without any of the auxiliary powers of the Contagious Diseases Acts, and with results more beneficial in all respects.* » Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », *op. cit.*, 1879, p. 33.

23 *Ibid.*, p. 34.

remarquables. Il affirme qu'entre 1870 et 1879, 793 individus ont été arrêtés pour avoir hébergé des prostituées ou pour avoir tenu des maisons closes. Le nombre de vols commis par des prostituées au sein des maisons closes ou dans les rues de la ville aurait, poursuit-il, diminué de moitié, comparativement à la décennie précédant la mise en place du Système de Glasgow<sup>24</sup>. S'ajoute à cela une diminution du nombre de patientes admises au *Lock Hospital* et une augmentation du nombre de pensionnaires à l'Institution *Magdalene*, ce qui illustre un système qui se veut coercitif, mais qui cible également la réhabilitation morale et physique des filles perdues<sup>25</sup>. S'appuyant sur les données statistiques contenues dans les rapports officiels, A. McCall offre à ses interrogateurs un premier aperçu des résultats obtenus à Glasgow grâce, selon lui, à l'application stricte de la loi locale, aux efforts du corps médical et des administrateurs de l'Institution *Magdalene*, ainsi qu'au soutien de l'opinion publique<sup>26</sup>. Ainsi, que les membres de la commission de 1879 s'opposent aux *CDAs*, comme les députés W. Fowler, et J. Stansfeld, ou qu'ils en soient les défenseurs, comme le député écossais R. Farquharson<sup>27</sup>, ils concluent, d'après les seules déclarations du témoin auditionné, que le Système de Glasgow semble être un système efficace et qui, somme toute, fonctionne de manière autonome, indépendamment des *CDAs*.

Toutefois, la singularité du système de répression de la prostitution à Glasgow est illustrée plus clairement encore par le témoignage de A. McCall lors de la commission parlementaire de 1881<sup>28</sup>. En effet, ce dernier réfute fermement l'existence, supposée par G. Osborne Morgan, d'un lien entre le vote des lois sur les maladies vénériennes au Royaume-Uni et le renforcement des mesures coercitives à Glasgow, lors de sa nomination à la tête des services de police en 1870. Face à l'insistance de l'enquêteur, A. McCall déclare : « Je ne doute pas d'avoir vu que de telles lois existaient, mais je ne peux pas dire que je m'en souvienne »<sup>29</sup>. Il distingue ainsi nettement les *CDAs* du Système de Glasgow.

De la même façon, alors qu'il loue les efforts des médecins du *Lock Hospital*, il affirme qu'il n'existe aucune « connexion » entre les forces de police et cette institution<sup>30</sup>. Afin de donner plus de valeur à ces arguments, le chef des services de police affirme, en réponse cette fois-ci à la question de W. Fowler, qu'il ne connaît pas les profils des patientes du *Lock Hospital*, ainsi que les conditions et les critères d'admission imposés par cet établissement, puisque la police n'entretient pas de liens

---

24 *Ibid.*

25 *Ibid.*

26 *Ibid.*

27 HAMILTON, Margaret, *op. cit.*, p. 16.

28 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, pp. 372-381.

29 « I have no doubt that I had seen that such Acts were in existence, but I cannot say that I remember it. » *Ibid.*, p. 380.

30 « There is no connection whatever between the police and those institutions. » *Ibid.*, p. 381.



avec lui<sup>31</sup>. Il déclare être seulement en mesure d'affirmer, sans égard à l'âge des jeunes femmes et à leur implication, ou non, dans des activités de prostitution, que cette institution fonctionne sur un principe d'internement volontaire<sup>32</sup>. Pourtant, il est important de rappeler ici qu'une telle coopération existe entre les forces de police et les médecins du *Lock Hospital*, même si elle reste officieuse<sup>33</sup>. La réfutation de cette « connexion » contribue alors à différencier, par son fonctionnement, le Système de Glasgow des *CDAs*, dans la mesure où ces lois prévoient une coopération étroite entre les services de police et les *Lock Hospitals* au sein des villes de garnison<sup>34</sup>.

Nous pensons qu'il existe une explication évidente au fait que le policier insiste sur la singularité du Système de Glasgow dans ses déclarations. En effet, en 1881, Glasgow fait partie des quatre grandes villes de garnison britanniques non soumises aux lois sur la régulation de la prostitution –Liverpool, Dublin, Londres, Glasgow–<sup>35</sup>. Ces villes sont au centre de l'attention de la *Association for Promoting the Extension of the Contagious Diseases Acts*, dont les membres réclament l'application des lois à l'ensemble des villes de garnison britanniques<sup>36</sup>. Il serait donc raisonnable de supposer que le chef des services de police souhaite faire reconnaître, par les enquêteurs qui soutiennent le réglementarisme, la légitimité de l'existence du système glasvégien, par crainte d'une possible dissolution des pouvoirs accordés par les lois locales aux autorités de la ville au profit des pouvoirs gouvernementaux,

#### *A.1.2. La prostitution : une diminution remise en question*

Pour les membres des commissions parlementaires, le Système de Glasgow incarne avant tout un moyen de lutte contre la prostitution<sup>37</sup>. Parce que les *CDAs* visent uniquement à réguler le développement de la prostitution et à enrayer son corollaire –la propagation des maladies vénériennes–, la prostitution constitue le sujet principalement abordé par les enquêteurs lors des auditions de A. McCall. Bien que les preuves présentées par le témoin en 1879 sur la diminution du nombre de maisons closes, de prostituées et de vols commis par ces dernières soient tout d'abord qualifiées de « remarquables »<sup>38</sup>, elles suscitent les doutes des enquêteurs. Lors de l'audition de A. McCall en 1881, les questions sont répétées, croisées et posées de façon dirigée. Ses réponses sont écoutées, puis reformulées, et cela afin d'éclairer toute zone d'ombre dans ses déclarations. Interrogé

---

31 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 377.

32 *Ibid.*

33 Se conférer à ce propos aux chapitres 5 et 6 de cette thèse.

34 HAMILTON, Margaret, *op. cit.*, p. 14.

35 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 377.

36 HAMILTON, Margaret, *op. cit.*, pp. 14-27.

37 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. XVIII.

38 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1879, *op. cit.*, p. 34.

par J. Stansfeld sur la situation actuelle de la prostitution à Glasgow, ce dernier déclare alors :

Le nombre de maisons closes a été considérablement réduit et, en ce qui concerne le racolage des femmes dans les rues, nous y avons mis un terme, comparativement parlant. Vous pouvez désormais vous promener dans les rues sans être importuné par des femmes de ce genre. Avant que de telles mesures ne soient adoptées, vous pouviez à peine faire quelques pas sans qu'une femme ne se mette en travers de votre chemin ou ne vous accoste<sup>39</sup>.

Quelques pages plus loin dans le rapport d'enquête, G. Osborne Morgan, soutenu par G. Cavendish Bentinck, profite de ce commentaire éloquent, et à l'évidence peu crédible, pour orienter l'attention du témoin sur l'augmentation du nombre de maisons closes à Glasgow en 1880<sup>40</sup>. Son objectif est alors de déstabiliser A. McCall afin de l'amener à admettre que ce commentaire n'est pas en adéquation avec les rapports de police qu'il présente. En effet, selon ces rapports, il n'est recensé que 22 établissements de prostitution dans la ville en 1879, tandis que ce chiffre s'élève à 61 l'année suivante<sup>41</sup>. G. Osborne Morgan demande alors au témoin d'apporter des éclaircissements sur les raisons de cette augmentation. A. McCall répond tout d'abord par une supposition. Il estime que l'augmentation du nombre de maisons closes doit probablement résulter d'un déplacement d'une partie de la population pauvre du centre de la ville vers le quartier peu peuplé de Hillhead plus au nord, suite aux travaux de réhabilitation des taudis entrepris par la municipalité<sup>42</sup>. Selon lui, le quartier de Hillhead abriterait les nouveaux établissements de prostitution et les habitants ne se seraient pas encore présentés à la police pour se plaindre des nuisances que ces établissements occasionnent. Affirmant que la situation est désormais sous contrôle, ce dernier explique :

Elles [les prostituées] ont été là pendant un certain temps, sans peut-être que les habitants sachent qu'il s'agissait de ce genre de personnes ; ou si elles étaient connues des habitants, ils n'avaient pas eu le temps de se présenter pour se plaindre à la police, de sorte qu'un mandat puisse être obtenu pour les déloger<sup>43</sup>.

À la suite de cette explication peu convaincante, A. McCall émet une seconde hypothèse sur la raison de l'augmentation du nombre de maisons closes à Glasgow en 1880. Il explique qu'en 1879, des nouvelles lois sur le contrôle de la prostitution, similaires au *Glasgow Police Act*, ont été

---

39 « *The number of brothels has been greatly reduced ; and, so far as street solicitation is concerned by women upon the streets, there has been an end put to that, comparatively speaking. You may now go along the streets without any interruption from women of that sort. Before such measures were adopted you could scarcely walk any distance without some women putting herself in your way, or getting hold of you.* » Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 371.

40 *Ibid.*, p. 385.

41 *Ibid.*

42 *Ibid.*

43 « *They were there for a time without perhaps the residents knowing that they were people of that sort; or if they were known to the people, they had not had time to come forward to complaint to the police, so that a warrant must be obtained to suppress them.* » *Ibid.*

adoptées par la municipalité d'Édimbourg. Par conséquent, ces lois auraient encouragé les prostituées de la capitale à venir s'installer à Hillhead<sup>44</sup>. A. McCall conclut sur ce sujet : « Je ne doute pas que cela soit la cause du déplacement d'un certain nombre de personnes de ce genre d'Édimbourg à Glasgow<sup>45</sup> ».

Par ailleurs, alors que A. McCall affirme en 1881 que les mesures coercitives ont conduit à une éradication presque totale de la prostitution au sein de la ville, J. Stanfeld et G. Osborne Morgan mettent en question les effets produits par ces mesures sur le développement de la prostitution clandestine<sup>46</sup>. Le témoin explique qu'il est impossible de fournir des données précises sur ce phénomène, dans la mesure où la police ne peut recenser des femmes qui se livrent secrètement à la prostitution<sup>47</sup>. En outre, bien qu'à la suite du vote du *Glasgow Police Act* en 1866, un certain nombre de prostituées aient fui vers la périphérie de la ville, il semblerait que leur présence soit désormais invisible en ces lieux<sup>48</sup>. A. McCall déclare, peu sûr de lui : « Je ne pense pas que l'augmentation ait été très importante dans la périphérie depuis »<sup>49</sup>. Or, quatre pages plus loin dans le rapport de commission, lorsque G. Osborne Morgan revient sur le sujet de la prostitution clandestine, A. McCall ajoute qu'il existe peut-être à Glasgow un nombre incertain de prostituées qui ne sont pas recensées par les services de police, puisqu'elles vivraient seules, ou résideraient chez des « blanchisseuses ou des personnes de ce genre »<sup>50</sup>. Ainsi, le témoin ne pouvant fournir qu'une réponse subjective aux enquêteurs, le sujet de la prostitution clandestine demeure une zone d'ombre. L'année suivante, les députés enquêtent donc à nouveau sur ce même sujet.

À l'issue de la commission parlementaire de 1882, les députés reconnaissent le Système de Glasgow comme un moyen de lutte contre la prostitution, mais ils constatent toutefois qu'aucune mesure n'a été mise en place pour lutter efficacement contre la prostitution clandestine :

Votre commission a constaté que l'administration de Glasgow vise principalement à la répression de la prostitution publique. Elle ne prévoit pas, comme les *Contagious Diseases Acts*, d'organisation permettant de surveiller les femmes qui choisissent de mener une vie de prostitution en privé, sans attirer l'attention de la police<sup>51</sup>.

---

44 *Ibid.*

45 « *I have no doubt that that was the cause of sending a number of people of that sort from Edinburgh to Glasgow.* » *Ibid.*

46 *Ibid.*, p. 376.

47 *Ibid.*

48 *Ibid.*

49 « *I do not think the increase has been very great in the suburbs since.* » *Ibid.* .

50 « *washerwomen or some persons of that sort* ». *Ibid.*, p. 380.

51 « *Your committee have observed that the administration of Glasgow aims mainly at the repression of public prostitution. It does not, like the Acts, provide any organisation by which women who choose to lead a life of prostitution privately, and without attracting police notice can be brought under supervision.* » *Parliamentary Papers*, « *Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts* », 1882, *op. cit.*, p. XVII.

Au regard de ce compte-rendu, il paraît évident que les arguments de A. McCall et les rapports qu'il présente ne suffisent pas à convaincre les enquêteurs que le Système de Glasgow agit efficacement contre le développement de la prostitution clandestine. Manifestement, la mission du chef des services de police se limite à effacer les traces visibles de la prostitution, c'est-à-dire les maisons closes et le racolage des femmes dans les rues fréquentées par des citoyens respectables. En ce sens, A. McCall explique à G. Cavendish Bentinck, en 1881, que si le citoyen importuné par ces nuisances ne se présente pas à la police pour se plaindre, il ne « va pas aller le chercher »<sup>52</sup>. Selon lui, la volonté de certains citoyens de ne pas coopérer avec les forces de l'ordre explique la présence toujours visible de maisons closes au sein du quartier pauvre de Saltmarket :

J'ai moins de chances d'avoir des plaignants dans une localité modeste où les gens ne sont pas moralement meilleurs ou socialement supérieurs aux tenanciers de bordels eux-mêmes, et ces établissements sont sûrement plus nombreux que les bordels de luxe<sup>53</sup>.

Surpris par cette réponse, qui à l'évidence montre une limite à l'efficacité de la répression de la prostitution, G. Cavendish Bentinck interroge le témoin sur sa motivation réelle à contrôler la prostitution. Le directeur des forces de l'ordre affirme alors qu'il soutient l'abolition de la prostitution, quelle qu'en soit sa forme, puisque celle-ci ne constitue pas un élément « nécessaire » au fonctionnement de la société<sup>54</sup>. Qui plus est, suite à l'intervention soudaine du docteur Cameron, Glasvégien et fervent opposant aux *CDAs*, A McCall conclut cette déclaration par une comparaison entre Glasgow et les autres grandes villes du Royaume-Uni, arguant à nouveau que la tentation et l'immoralité ne sont désormais plus visibles dans les rues de la ville<sup>55</sup>.

Les propos de A. McCall montrent que la répression est avant tout mise en place par les autorités afin de répondre aux besoins des citoyens issus des classes moyennes et aisées. Parce que les acteurs du système glasvégien ne reconnaissent pas le fait que la prostitution puisse être une nécessité économique pour certaines femmes issues des classes défavorisées, ils ne prennent pas en considération l'existence de la prostitution clandestine. Ce manque de prise en compte est particulièrement perceptible lorsque G. Cavendish Bentinck demande à A. McCall ce que deviendraient les prostituées si la prostitution était totalement abolie. Ce dernier répond alors à l'enquêteur : « Qu'elles se consacrent à une occupation honnête »<sup>56</sup>. Toutefois, la conjoncture économique à Glasgow dans les années 1880 nous interdit de croire que toutes les jeunes femmes

52 « *I do not go to look for him.* » Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 384.

53 « *I am less likely to get complainers in a low locality where the people are not much better or higher than the brothel keepers themselves, and they are likely to be more numerous than the high-class brothels.* » *Ibid.*, p. 385.

54 *Ibid.*

55 *Ibid.*

56 « *Let them betake themselves to some honest occupation.* » *Ibid.*

occupent des emplois qui leur permettent de vivre convenablement. En effet, la catégorie des personnes inactives à Glasgow, en excluant les rentiers et les *gentlemen*, ne constitue pas moins de 32% de la population totale de la ville en 1881. Sur ces 32%, le nombre de femmes inactives et âgées de moins de 18 ans s'élève à presque 46 000, soit 9% des 511 454 habitants de Glasgow<sup>57</sup>. Ces chiffres s'expliquent notamment par le fait qu'en 1881 l'industrie textile, principal employeur des femmes, est définitivement supplantée par les industries lourdes, dont la main-d'œuvre est majoritairement masculine<sup>58</sup>. Les femmes ont donc moins d'opportunités de travail et celles qui disposent d'un emploi perçoivent très rarement un salaire assez élevé pour subvenir à leurs besoins<sup>59</sup>. Certaines femmes issues des classes moins favorisées de Glasgow doivent donc nécessairement avoir recours à la prostitution clandestine pour arrondir leurs fins de mois difficiles.

Les déclarations de A. McCall sur la répression de la prostitution présentées dans le cadre formel des commissions parlementaires sur les *CDAs* pose alors la question de l'efficacité du système glasvégien et par conséquent de la légitimité de son existence. Toutefois, il est important de souligner ici que si les critiques du Système de Glasgow naissent du contenu des témoignages de A. McCall, elles puisent également leurs origines dans les témoignages d'un autre acteur du système : le médecin en chef du *Lock Hospital*, Alexander Patterson.

## **A.2. La propagation des maladies vénériennes à Glasgow selon Alexander Patterson**

### *A.2.1. Un bilan médical entre régression et atténuation*

L'évolution de la propagation des maladies vénériennes constitue, après la question du développement de la prostitution, le principal sujet relatif au cas de Glasgow abordé par les membres du Parlement présents lors des commissions de 1879, 1881 et 1882 sur les *CDAs*. Bien que A. McCall soit le premier à évoquer la situation sanitaire au sein de la ville, le témoignage du médecin en chef du *Lock Hospital* est d'une importance capitale pour les enquêteurs. En effet, auditionner A. Patterson leur permet non seulement de prendre, de façon plus précise, la mesure de l'évolution des maladies vénériennes à Glasgow, notamment la syphilis et la gonorrhée<sup>60</sup>, mais également de mieux saisir la politique de gestion des patientes atteintes de ce type de maladies mise en place par l'hôpital glasvégien. En outre, si ces auditions sont utiles aux enquêteurs afin de

---

57 NICOL, James, *Statistics of the City of Glasgow*, Glasgow : Robert MacLehose, 1885, pp. 287, 291.

58 MAVER, Irene, *Glasgow*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2019, p. 321.

59 *Ibid.*

60 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882., *op. cit.*, pp. 116-128.

déterminer le mode de fonctionnement de l'établissement et l'efficacité des méthodes qui y sont employées, elles nous éclairent également sur le soutien infailible accordé par A. Patterson aux forces de police glasvégiennes. Fervent défenseur du Système de Glasgow et opposant affirmé aux CDAs, le médecin en chef du *Lock Hospital* devient, au tout début des années 1880, l'orateur glasvégien le plus éloquent et le plus contesté des débats politiques sur le contrôle de la prostitution.

En 1879, lors de la première commission à laquelle il participe en tant que témoin, A. Patterson insiste sur la réduction progressive du nombre de patientes admises chaque année au sein du *Lock Hospital* de Glasgow (annexes : doc. 13). Il explique qu'en 1870, le nombre de patientes admises s'élevait à 534 alors qu'en 1879, ce nombre ne s'élève plus qu'à 343<sup>61</sup>. Il associe notamment ce résultat au renforcement de l'application du *Glasgow Police Act* qui, selon lui, aurait permis de diminuer le nombre des foyers de contamination, c'est à dire les établissements de prostitution qui se situent au sein des quartiers pauvres de la ville<sup>62</sup>. En 1882, G. Osborne Morgan demande au témoin plus de détails à ce sujet. A. Patterson fournit alors une nouvelle explication, dans laquelle il met en relation, cette fois-ci, la diminution du nombre d'admissions, la répression et l'accroissement de la population :

Si vous diminuez le nombre de prostituées, vous diminuez le taux de maladies [...] En 1869, nous avons recensé le plus grand nombre d'admissions, alors qu'il devait y avoir 550 000 personnes à Glasgow et dans les environs. Lorsque le *Police Act* est entré en vigueur en 1870, le nombre a immédiatement commencé à diminuer, jusqu'à atteindre 349 l'année dernière<sup>63</sup>.

Toutefois, bien que le médecin mette clairement en relation, dans la citation ci-dessus, la diminution du nombre de prostituées et la régression des maladies vénériennes, il conteste fermement l'hypothèse de G. Cavendish Bentinck, formulée quelques pages plus loin, selon laquelle la diminution du nombre d'admissions constitue une preuve de la régression des maladies vénériennes à Glasgow<sup>64</sup>. Tandis que l'enquêteur formule et reformule successivement cette hypothèse sous la forme de cinq questions, A. Patterson répond :

Je ne vois pas, avec tout le respect que je vous dois, comment cela peut donner lieu à une réponse précise de ma part, bien que je sois tout à fait disposé à la donner si je le pouvais. Je ne peux que comparer avec les autres années en disant qu'il [le taux de maladies vénériennes] est beaucoup moins important qu'il y a 10 ou 15 ans, proportionnellement à la population<sup>65</sup>.

61 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1879, *op. cit.*, p. 27.

62 *Ibid.*

63 « *If you lessen the number of prostitutes, you lessen the amount of disease [...] In the year 1869 we had the highest number of admissions, when there would be 550,000 people in and around Glasgow. When the Police Act came into force in 1870, the number at once began to fall, until last year it was 349.* » Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. 117.

64 *Ibid.*, p. 122.

65 « *I do not see, with all respect, how that admits of a definite answer from me, though I would be very willing to give*

Si le médecin ne peut fournir une réponse exhaustive à G. Cavendish Bentinck, il déclare néanmoins que les formes les plus sévères de syphilis ont été considérablement atténuées<sup>66</sup>. Ne réfutant pas le fait que l'hôpital accueille des patientes se trouvant à un stade très avancé de la maladie, le médecin affirme que ces cas sont très rares et qu'il s'agit plus généralement de patientes se déplaçant des zones rurales ou des villes limitrophes, notamment d'Édimbourg, vers le centre de la ville, afin de bénéficier des soins appropriés<sup>67</sup>. Il ajoute que l'atténuation de la sévérité de la syphilis est un constat qui s'applique également à l'ensemble des maladies contagieuses qui se propagent à Glasgow<sup>68</sup>. Selon le médecin, cette atténuation résulterait plus généralement des modifications apportées aux installations sanitaires de la ville, dont le bénéfice serait une nette amélioration de la santé des habitants et, par conséquent, un renforcement de leur immunité face aux maladies contagieuses<sup>69</sup>. En ce sens, les déclarations du médecin révèlent la façon dont il réfléchit et approfondit, de façon rigoureuse, les réponses qu'il fournit aux enquêteurs parlementaires.

#### *A.2.2. A. Patterson : un acteur engagé en faveur de la coercition*

Si nous analysons plus en profondeur les témoignages de A. Patterson devant les commissions parlementaires de 1879 et 1882, il apparaît que les réponses qu'il formule révèlent non seulement sa rigueur, mais également son engagement en faveur du Système de Glasgow et sa contestation de la politique réglemmentariste. En effet, lorsque G. Cavendish Bentinck évoque le cas de Dublin, ville non soumise aux *CDAs* et qui fait face à une recrudescence de patientes atteintes des formes les plus sévères de la syphilis, A. Patterson n'hésite pas à déclarer : « À Glasgow, les installations sanitaires sont de très bonne qualité, à Dublin elles sont de très mauvaise qualité<sup>70</sup> ». Le médecin exprime son mépris dès 1879 à l'égard du réglemmentarisme propre aux *CDAs*, arguant sans présenter ses sources qu'il est recensé, en moyenne, un taux de syphilis plus élevé dans les villes de garnison soumises à ces lois que dans celles qui n'y sont pas soumises, telles que Glasgow<sup>71</sup>. En 1882, le médecin revient sur cette déclaration, expliquant cette fois-ci qu'il n'est pas en mesure de présenter un avis sur les résultats obtenus par l'application des *CDAs*<sup>72</sup>. Cependant, quelques lignes

---

*it if I could. I can only compare it with other years by saying that it is much less than it was 10or15 years ago in proportion to the population. » Ibid.*

66 *Ibid.*, p. 124.

67 *Ibid.*

68 *Ibid.*

69 *Ibid.*

70 « *In Glasgow, the sanitary arrangements are very good, in Dublin they are very bad.* » *Ibid.*

71 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1879, *op. cit.*, p. 30.

72 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. 126.

plus loin, lorsque G. Cavendish Bentinck lui demande à nouveau d'exprimer son opinion sur l'efficacité du système de régulation de la prostitution, ce dernier se contredit et il déclare : « Je ne crois pas que cela soit bénéfique et je ne sais pas pourquoi vous instituez un tel système. Il n'a pas réduit le taux de syphilis<sup>73</sup> ». À l'évidence, ce commentaire s'adresse à G. Cavendish Bentinck, mais aussi, plus généralement, aux membres du gouvernement britannique qui défendent l'application des *CDAs*.

L'opposition de A. Patterson à l'existence des lois sur les maladies contagieuses puise ses origines dans le désir qu'il possède de promouvoir le Système de Glasgow ; système qui, contrairement aux *CDAs*, ne serait par attentatoire à la dignité des femmes<sup>74</sup>. En effet, en 1879 et en 1882, les propos du médecin corroborent les propos de A. McCall en ce sens qu'ils affirment tous deux que les femmes admises au sein du *Lock Hospital* de Glasgow sont des patientes volontaires<sup>75</sup>. Selon le médecin, aucune femme n'aurait été internée de force depuis 1870<sup>76</sup>, ce qui, rappelons-le, n'est pas le cas des adolescentes internées contre leur gré, suite à leur arrestation par la police<sup>77</sup>. Toutefois, A. Patterson distingue ici clairement les méthodes employées au sein de l'hôpital de Glasgow des méthodes employées au sein des *Lock Hospitals* des villes soumises aux *CDAs*. Tandis que les institutions du gouvernement pratiquent un examen médical obligatoire des prostituées enregistrées auprès des services de police, les patientes de l'hôpital de Glasgow, qu'elles soient prostituées ou non, seraient soumises à des examens médicaux durant la période de leur traitement seulement<sup>78</sup>.

Cette caractéristique particulière du système glasvégien attise dès lors la curiosité des députés. G. Osborne Morgan, notamment, s'enquiert de la volonté réelle des patientes de se soumettre à une visite médicale, ainsi que de la manière dont les médecins procèdent aux examens. Sans fournir de détails précis sur l'acte gynécologique en lui-même, A. Patterson explique alors qu'il est nécessaire d'examiner les patientes pour découvrir l'origine de leurs souffrances<sup>79</sup>. Concernant le consentement des femmes à se soumettre à ces examens, le médecin répond : « Nous les renverrions si elles ne se soumettaient pas. [...] Bien sûr, au sein des zones protégées par les *Acts*, vous les examinez qu'elles le veulent ou non<sup>80</sup> ». Au-delà de l'attaque personnelle faite à l'encontre de

---

73 « *I do not believe it does any good and I do not know why you would institute such a system. It has not lessened syphilis.* » *Ibid.*

74 *Ibid.*, p. 119 ; Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1879, *op. cit.*, p. 28.

75 *Ibid.*

76 *Ibid.*

77 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 106.

78 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. 119.

79 *Ibid.*, p. 122.

80 « *We would send them away if they did not submit. [...] Of course, in the protected districts, you examine them whether they will or not.* » *Ibid.*



l'enquêteur, ce commentaire montre que A. Patterson critique, une fois encore, les actions du gouvernement britannique. En outre, l'emploi du conditionnel suggère que les patientes se soumettent généralement à l'examen médical et que lorsqu'elles s'y opposent, les médecins respectent leur volonté. Selon A. Patterson, ce principe de volontariat accorde donc aux femmes, quel que soit leur âge ou leur profession, le privilège de conserver leur dignité ; une dignité que bafoueraient les *CDAs* en imposant aux prostituées des visites médicales obligatoires et régulières<sup>81</sup>. Ces arguments montrent ainsi comment le médecin en chef du *Lock Hospital* attribue au Système de Glasgow, pourtant coercitif, des valeurs sociales et humaines.

Pourtant, tout comme le témoignage de A. McCall en 1881, celui de A. Patterson amène, un an après, les députés à douter de l'efficacité du système glasvégien. A. Patterson est alors interrogé par le président de la commission, M. O'Shaughnessy, sur la possibilité que certaines femmes souffrant de maladies vénériennes ne viennent pas consulter les médecins du *Lock Hospital*. Il répond aux membres de la commission qu'étant donné le caractère gratuit et non-obligatoire des visites, il est peu probable que ces femmes ne se présentent pas aux portes de l'hôpital<sup>82</sup>. A. Patterson ajoute à cette déclaration : « Je pense que même les prostituées clandestines viennent »<sup>83</sup>. Ce commentaire est l'un des derniers formulés par le médecin lors de son audition en 1882. Il conduit naturellement le président de la commission à poser une question dont la réponse va discréditer définitivement les témoignages du chef des services de police de Glasgow. En effet, alors que M. O'Shaughnessy demande au témoin s'il est « conscient » qu'il existe un « très grand nombre » de prostituées à Glasgow, A. Patterson affirme que oui<sup>84</sup>. Cette réponse contredit non seulement les déclarations de A. McCall, mais également l'une de ses propres déclarations. Au tout début de son audition en 1882 et à la demande de J. Stansfeld, le médecin avait décrit l'état de la prostitution comme tel à Glasgow :

Les rues en étaient envahies de jour comme de nuit, et elles avaient constamment l'habitude de molester les passagers dans la rue en racolant. À toutes les heures du jour, et surtout l'après-midi et la nuit, elles s'asseyaient aux fenêtres de ces maisons closes, leur corps partiellement exposé et faisant des signes aux passants. Il n'y a plus rien de tel aujourd'hui<sup>85</sup>.

Ainsi, les contradictions présentes dans le témoignage de A. Patterson contribuent, sans nul

---

81 *Ibid.*, p. 120.

82 *Ibid.*, p. 127.

83 « *I believe that even the clandestine prostitutes come.* » *Ibid.*

84 *Ibid.*, p. 128.

85 « *The streets were thronged with them both day and night, and they were constantly in the habit of molesting the passengers in the street by solicitation. During all hours of the day, and chiefly in the afternoon and during the night, they sat at the windows of those brothels, with their person partially exposed, and making signs to the passers-by. There is nothing of the kind now.* » *Ibid.*, p. 116.

doute, à la remise en question de la fiabilité des résultats du Système de Glasgow et de sa légitimité.

### A.2.3. *Un compte-rendu d'enquête et des avis partagés*

Pour les membres de la Commission Parlementaire de 1882, les déclarations du médecin et les comptes-rendus qu'il présente ne prouvent en aucun cas la réduction du taux de maladies vénériennes à Glasgow ou leur atténuation<sup>86</sup>. Les enquêteurs déplorent tout d'abord le manque de données officielles relatives au nombre de jeunes femmes qui se prostituent de façon clandestine. Ils expliquent :

Il est impossible, dans le cas d'une ville comme Glasgow, de déduire des comptes-rendus d'un *Lock Hospital* public quelle peut être l'étendue des maladies parmi les femmes qui se prostituent en privé et qui, par conséquent, n'entrent pas dans ce type d'institution<sup>87</sup>.

Dans une société où les prostituées sont perçues comme vectrices de la syphilis, il est compréhensible qu'on s'étonne qu'un système tel que le Système de Glasgow, dont les défenseurs prônent sans relâche l'efficacité et la rigueur, ne prévoie pas de mesures à l'encontre des prostituées clandestines. Sur ce point, les autorités glasvégiennes sont les premières à être mises en cause par les députés, qui dénoncent leur manque d'implication dans le contrôle de celles-ci<sup>88</sup>. Au regard du nombre peu élevé de patientes admises au sein du *Lock Hospital* chaque année, l'efficacité du système de volontariat, tel que qualifié par A. McCall et A. Patterson, est également discuté<sup>89</sup>. En effet, il paraît peu probable que les 359 patientes internées à l'hôpital en 1879 représentent la totalité des femmes atteintes de maladies vénériennes à Glasgow, tout comme il semble invraisemblable qu'il n'existe que 61 prostituées dans la ville en 1880. Ces données ne permettent donc pas aux députés de prendre réellement la mesure de l'étendue de la prostitution et des maladies vénériennes à Glasgow. S'ajoute à cela le fait que la population masculine n'est pas concernée par la politique coercitive. Pour répondre à la question du colonel Tottenham à ce sujet, A. Patterson explique que le *Royal Infirmary* apporte des soins à des hommes souffrant de maladies vénériennes, mais l'établissement hospitalier n'admettrait en moyenne qu'entre 125 et 150 patients par an<sup>90</sup>. Les membres de la Commission de 1882 ajoutent alors à leur compte-rendu le commentaire suivant :

---

86 *Ibid.*, p. XVIII.

87 « *It is impossible, in the case of a town circumstanced like Glasgow, to infer from the returns of a public Lock Hospital what the extent of diseases may be among women who court privacy, and therefore do not enter such institutions.* » *Ibid.*

88 *Ibid.*, p. 127.

89 *Ibid.*

90 *Ibid.*, p. 118.

En outre, aucune preuve satisfaisante n'a été fournie quant au taux de maladies parmi la population masculine, un élément sans lequel il est absolument impossible de mesurer réellement le taux et l'intensité des maladies vénériennes dans une quelconque zone, ou la réussite d'un quelconque système quant à leur diminution<sup>91</sup>.

Parce que les médecins du *Lock Hospital* de Glasgow tentent d'enrayer la propagation des maladies vénériennes en s'attaquant uniquement à la population féminine, l'efficacité de leurs méthodes ne peut être considérée que comme relative. Ainsi, A. Patterson échoue à convaincre les enquêteurs parlementaires des effets positifs du Système de Glasgow sur la propagation de ces maladies<sup>92</sup>.

Afin de prendre pleinement la mesure de l'influence des témoignages officiels de A. Patterson, mais aussi de A. McCall sur la remise en question du Système de Glasgow, il est essentiel d'analyser maintenant comment ces témoignages sont interprétés, transformés et discutés au sein des débats publics sur la régulation de la prostitution.

## **B. Idéalisme et controverse : quand le Système de Glasgow alimente les polémiques**

En 1882, à l'issue des enquêtes parlementaires sur les *CDAs*, l'existence du Système de Glasgow est connue au-delà des frontières de l'Écosse et du Royaume-Uni. Relayées par la presse et commentées par les hommes politiques, par les féministes, par les médecins, mais aussi par les hommes d'Église, les déclarations de A. McCall et A. Patterson et les études statistiques qu'ils

---

91 « Besides, no satisfactory evidence was given as to the amount of diseases amongst the male population, an element without which it is absolutely impossible to measure the real amount and intensity of venereal diseases in any locality, or the success of any system for its diminution. » *Ibid.* p. XVIII.

92 Dans les années 1860 et 1870 des améliorations ont été apportées aux installations sanitaires de la ville. La majorité des foyers ont accès à l'eau potable et sont équipés d'un système d'évacuation des eaux usées. Mais le système d'assainissement n'en est qu'à ses balbutiements et de nombreux problèmes persistent. Au sein des foyers les plus modestes, les installations sanitaires sont souvent défectueuses, ce qui peut engendrer la propagation de germes d'un appartement à l'autre. Au sein des rues, les égouts sont à ciel ouvert et se déversent dans l'eau de la Clyde, puis dans l'océan, dont les marées ramènent vers le cœur de la ville les déchets et les eaux usées. Malgré ces problèmes non résolus, les conditions d'hygiène s'améliorent à Glasgow, tout comme la santé générale des habitants. Outre l'accès à l'eau potable, le savon est désormais un produit manufacturé et vendu à des prix abordables pour la plupart des citoyens, comme en témoignent les publicités publiées dans la presse locale. (annexes : doc. 17). Son utilisation se généralise et contribue à diminuer la propagation des germes au sein des foyers des quartiers populaire. De plus, si les changements positifs apportés aux conditions d'hygiène améliorent la santé des Glasvégiens et atténuent la sévérité des maladies, nous pensons qu'il est probable que cette atténuation des maladies vénériennes résulte aussi de l'utilisation d'un moyen de contraception de plus en plus répandu au sein des classes moyennes et aisées : le préservatif. Au regard du nombre croissant d'avortements clandestins, d'infanticides et face à une croissance démographique toujours plus forte, l'utilisation du préservatif se généralise. Ainsi, il serait plus juste de supposer que l'atténuation des formes sévères des maladies vénériennes, telle que constatée par A. Patterson, ne résulte pas spécialement des efforts des médecins du *Lock Hospital* de Glasgow. Royal Society of Health, *Transactions of the Sanitary Institute of Great Britain, Volume V, Congress at Glasgow*, Londres : Offices of the Sanitary Institute, 1884, pp. 128-132 ; *The Nineteenth Century Advertiser. The Nineteenth Century Advertiser*, n°37, Londres : James Knowles, mars 1880, p. 14 ; CAMERON, Ewen, *Impaled upon a Thistle: Scotland since 1880*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2008, p. 14 ; HARROWER-GRAY, Annie, *Scotland's Hidden Harlots and Heroines: Women's Role in Scottish Society from 1690 to 1969*, Barnsley : Pen & Sword Books, 2014, p. 172.

présentent devant les commissions parlementaires en 1879, 1881 et 1882 alimentent les polémiques. En effet, dès lors que leurs témoignages sont diffusés dans la presse, ils sont laissés à l'interprétation des personnalités publiques non-impliquées dans le système de contrôle glasvégien, notamment les personnalités engagées en faveur, ou contre, le maintien des *CDAs*. Or, comme nous l'avons démontré dans la première partie de ce chapitre, les témoignages de A. Patterson et de A. McCall sont peu fiables et peu crédibles. Ils renvoient une image erronée, à la fois du fonctionnement et des résultats du Système de Glasgow. S'appuyant principalement sur ces témoignages pour construire leurs discours, les orateurs et la presse ne font donc autrement que diffuser, transformer et distordre un peu plus cette image déjà dévoyée, afin qu'elle corresponde, *in fine*, à leur propre vision.

L'image du Système de Glasgow est utilisée par les orateurs comme un argument politique dans les débats publics sur le contrôle de la prostitution. Tout comme procèdent les députés lors des auditions des témoins, celles et ceux qui polémiquent sur le système de contrôle glasvégien le décrivent comme un exemple à suivre, ou le pointent du doigt comme un système illégitime, selon leurs propres convictions. Pour certains, tels que la féministe Elizabeth Blackwell ou encore le Libéral James Stansfeld, le Système de Glasgow représente la solution *ad hoc* au problème de la prostitution et de la propagation des maladies vénériennes. Pour montrer leur opposition aux *CDAs*, ces derniers ne manquent pas de véhiculer une image biaisée de la coercition. Ils attisent ainsi les critiques des défenseurs des lois gouvernementales à l'égard du système. Tel est le cas par exemple du chirurgien du *Lock Hospital* de Liverpool, Frederic Lowndes qui, indigné par les déclarations des témoins lors des commissions, réfute absolument l'efficacité de la répression de la prostitution<sup>93</sup>. A. Patterson et A. McCall sont ainsi discrédités dans leurs fonctions par la médiatisation de leurs propos, ce qui engendre par conséquent une remise en question de la légitimité du Système de Glasgow.

Dans la seconde partie de ce chapitre, nous proposons donc de montrer par qui, et comment, les propos de A. McCall et de A. Patterson sont interprétés au sein des débats publics. Il ne s'agit pas ici de dresser une liste exhaustive des commentaires formulés à l'encontre ou en faveur de la politique coercitive, mais plutôt de porter notre attention sur les orateurs dont les discours sont à l'origine de la construction de l'image publique du Système de Glasgow. Parce que ce système de contrôle social est avant tout considéré comme un moyen de lutte contre la prostitution, nous analyserons tout d'abord les discours relatifs à l'efficacité des lois locales. Cela va nous permettre de mieux cerner, notamment, les conséquences de la médiatisation des témoignages de A. McCall sur

---

93 LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », *Glasgow Medical Journal*, vol. XIX, janvier 1883, pp. 33-47 ; LOWNDES Frederick, « A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals », *Glasgow Medical Journal*, vol. XIX, mars 1883, pp. 169-189.

la réputation des services de police glasvégiens. Nous verrons ensuite, de manière plus approfondie, la façon dont les orateurs questionnent, non seulement le fonctionnement du Système de Glasgow, mais aussi son éthique. Alors que certains le considèrent comme un système de contrôle respectueux des libertés individuelles des femmes et des citoyens, d'autres en revanche jugent la coercition, ainsi que les méthodes employées par les médecins du *Lock Hospital*, comme inefficaces et utopiques.

## **B.1. La prostitution : un argument politique des débats publics**

### *B.1.1. Entre crédulité et manipulation*

Aux yeux de la presse et des orateurs politiques des années 1880, le Système de Glasgow n'apparaît pas comme un système de lutte contre la déviance féminine, au sein duquel interagissent la police, le *Lock Hospital* et l'Institution *Magdalene*. Il apparaît tel que les membres de la commission de 1882 le décrivent, c'est-à-dire comme un système de répression de la prostitution, dont le fonctionnement et les objectifs diffèrent de ceux prévus par les *CDAs*<sup>94</sup>. Par conséquent, le contrôle de la prostitution par les autorités glasvégiennes constitue le premier sujet évoqué en dehors du cadre formel des commissions parlementaires. Un an après la dernière enquête, en 1882, ce sujet est abordé par de nombreuses personnalités britanniques et étrangères, dont les discours critiques sur la politique coercitive, décrite par A. McCall dans ses témoignages, sont fréquemment relayés par la presse. Toutefois, indépendamment de l'avis négatif qu'expriment les députés sur la crédibilité de ces témoignages<sup>95</sup>, certains orateurs ne manquent pas de s'approprier les déclarations du témoin pour contester les méthodes gouvernementales de régulation de la prostitution.

En 1883, l'homme politique belge Joseph Hoyois publie notamment une courte étude sur le contrôle de la prostitution, dans laquelle il consacre au Système de Glasgow ses toutes dernières pages<sup>96</sup>. Dans cet ouvrage intitulé *Études juridiques et sociales : liberté, tolérance ou répression en matière de mœurs*, J. Hoyois porte principalement son attention sur le lien entre l'application des mesures coercitives à Glasgow et la diminution de la prostitution<sup>97</sup>. Il affirme qu'au sein des villes soumises aux *CDAs* la prostitution continue de croître, alors qu'à Glasgow ce problème a été résolu par les forces de l'ordre, grâce à l'application rigoureuse de la loi locale<sup>98</sup>. Pour preuve, J. Hoyois

94 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. XVIII.

95 *Ibid.*

96 HOYOIS, Joseph, *Études juridiques et sociales : liberté, tolérance ou répression en matière de mœurs*, Paris : Arthur Rousseau, 1883.

97 *Ibid.*, p. 120.

98 *Ibid.*

met en avant les données statistiques présentées par A. McCall en 1881, qui montrent les effets de la répression sur la baisse du nombre de délits de vol commis par des prostituées au sein des maisons closes de Glasgow<sup>99</sup>. Également, le révérend anglais Henry Rowley utilise cet argument de la même façon en 1884, dans un ouvrage dédié tout spécialement à l'immoralité de la prostitution au sein des grandes villes du Royaume-Uni. Il écrit :

À une certaine époque, Glasgow était célèbre pour l'exposition scandaleuse de l'immoralité dans ses rues et pour ses nombreuses maisons closes ; mais grâce à une mise en œuvre judicieuse de ses pouvoirs locaux, tout racolage dans les rues a été supprimé, le nombre de maisons closes est passé de 204 à 50 et les vols dans ces établissements ont diminué de manière proportionnelle<sup>100</sup>.

En évoquant l'aspect des rues de la ville avant le vote du *Glasgow Police Act*, le révérend défend ainsi l'idée que les pouvoirs accordés par la loi locale aux autorités de police ont permis d'effacer l'empreinte de la prostitution à Glasgow. Toutefois, expliquer la diminution du nombre de vols dans les maisons closes par la réduction du nombre de ces établissements constitue un argument dont la force ne saurait se soustraire à la logique. Par conséquent, la question de la criminalité au sein des établissements de prostitution est abordée dans une moindre mesure lors des débats publics. À l'inverse, la prétendue absence de « tout racolage »<sup>101</sup> dans les rues de Glasgow et la possibilité que les mesures coercitives influencent le développement de la prostitution clandestine sont des questions largement débattues.

Lors d'un congrès tenu à Reading en 1883, l'amiral Alfred Phillip Ryders, membre de la *Church of England Purity Society*, exprime publiquement son admiration pour le Système de Glasgow<sup>102</sup>. Il rapporte tout d'abord les données statistiques relatives à la diminution du taux de prostitution au sein de la ville, telles qu'énoncées par A. McCall en 1881. S'appuyant uniquement sur ces données, A. P. Ryder affirme que l'application rigoureuse de la loi locale est à l'origine d'une égale diminution du nombre de maisons closes à Glasgow et du nombre de femmes qui se livrent clandestinement à la prostitution<sup>103</sup>. Cependant, bien que l'amiral semble être sincèrement admiratif des résultats obtenus par l'application des mesures coercitives, nous pensons qu'il utilise également les témoignages de A. McCall pour défendre ses propres opinions. Selon lui, parce que le

---

99 *Ibid.*

100 « *At one time, Glasgow was notorious for a scandalous exhibition of street immorality, and for the number of its brothels; but by a judicious exercise of its special powers, all solicitation in the streets is done away with, the brothels have decreased from 204 to 50 and thefts in brothels have been correspondingly lessened.* » ROWLEY, Henry, *Is it Nothing to you? A Grave Moral Question for Men and Women*, Londres : Hamilton, Adams & Co., 1884, p. 71.

101 *Ibid.*

102 DUNKLEY, C., Rev., *The Official Report of the Church Congress held at Reading on October 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup>, 4<sup>th</sup> and 5<sup>th</sup> 1883*, Londres : Bemrose & Sons, 1883, p. 180.

103 *Ibid.*

gouvernement britannique qualifie la prostitution de « mal nécessaire » (*necessary evil*), cela encourage le développement de la prostitution clandestine<sup>104</sup>. Il déclare alors que le Système de Glasgow, qui à l'inverse des lois sur les maladies vénériennes vise à l'enrayement total et définitif de la prostitution, est un exemple à suivre :

Pourquoi toutes les villes récemment " protégées " par les lois sur les *Contagious Diseases Acts* –Portsmouth, Plymouth, Chatham, etc.– ne suivraient-elles pas la même voie, au lieu de se contenter de protester contre l'action du gouvernement<sup>105</sup> ?

Il est important de souligner ici que lors de ce même congrès, A. P. Ryder n'est pas le seul à suggérer qu'il serait préférable d'emprunter la « voie »<sup>106</sup> de la répression, plutôt que celle de la régulation. En effet, Lord Reginald Brabazon, 12<sup>e</sup> comte de Meath et membre du parlement britannique, exprime toute la « considération » qu'il porte à A. McCall et au Système de Glasgow<sup>107</sup>. Il cite alors fidèlement les propos du policier et insiste seulement, à la différence de A. P. Ryder, sur la réduction du nombre de maisons closes<sup>108</sup>. En reprenant avec exactitude les informations contenues dans le compte-rendu de la commission de 1881, ce dernier contribue donc à diffuser une image positive du Système de Glasgow. Mais à l'évidence, il contribue également à la médiatisation de l'opinion politique du chef des services de police. Devant les membres du congrès de Reading, Lord Brabazon rapporte, à notre connaissance, l'un des seuls commentaires formulés par A. McCall à l'encontre de la politique de régulation de la prostitution, telle qu'elle est appliquée par le gouvernement :

En dépit de l'opinion fréquemment exprimée par des personnes bien intentionnées, qui adoptent, comme elles le déclarent, une vision philosophique de la prostitution et de la tenue de bordels et qui, à partir de leur mode de raisonnement, arrivent à la conclusion que toutes deux sont des maux nécessaires qui ne peuvent être éradiqués ou considérablement diminués, je pense avoir raison de croire que les résultats indiqués ci-dessus, qui ont été obtenus par une application constante et vigoureuse de la loi par les autorités, ont été un très bénéfiques pour cette communauté<sup>109</sup>.

---

104 *Ibid.*

105 « *Why should not all the towns lately « protected » by the Contagious Diseases Acts -Portsmouth, Plymouth, Chatham, etc.-follow the same course, instead of merely protesting against the Government action ?* » *Ibid.*, p. 182.

106 *Ibid.*

107 *Ibid.*, p. 201.

108 *Ibid.*, pp. 201-202.

109 « *Notwithstanding the frequently expressed opinion of well-meaning people, who take, as they state, a philosophical view of prostitution and brothel-keeping, and, from their ode of reasoning, arrive at the conclusion that both are necessary evils, and incapable of being either eradicated or greatly diminished, I consider myself justified in the opinion that the results indicated above, and which have been brought about by a steady and persistent application of the law by the authorities, have been a very great advantage to this community.* » *Ibid.*, p. 202.

En citant ce commentaire, Lord Brabazon désire sans nul doute promouvoir le Système de Glasgow. Toutefois, tandis que A. McCall est un personnage relativement absent des événements publics organisés dans le cadre des débats sur les *CDAs*, la diffusion de ses propos l'oblige à apparaître malgré lui sur le devant de la scène politique.

Ainsi, les discours de Lord Brabazon, mais aussi de A. P. Ryder, de J. Hoyois et de H. Rowley sont des exemples évocateurs de la façon dont les orateurs des débats publics modèlent, à leur avantage, l'image du Système de Glasgow. Pour ceux d'entre eux qui s'opposent aux *CDAs*, telles que les personnalités mentionnées ci-dessus, ce système de contrôle social incarne un instrument idéalisé de lutte contre la prostitution. Il constitue un argument contre le maintien des lois sur les maladies vénériennes et, ce faisant, apparaît soudain comme une menace aux yeux des défenseurs de ces lois, qui tentent dès lors de le déconstruire par la dévalorisation de l'image du Système de Glasgow et par le discrédit des témoignages de A. McCall.

### *B.1.2. Des orateurs « bien intentionnés »<sup>110</sup>*

Les personnalités publiques qui s'opposent à la répression de la prostitution sont généralement des défenseurs des *CDAs*, ou comme les désigne A. McCall, des « personnes bien intentionnées »<sup>111</sup>. Parce qu'elles croient fermement qu'appliquer les lois gouvernementales constitue le seul moyen efficace pour contrôler la prostitution et lutter contre la propagation des maladies vénériennes, elles dénoncent l'inefficacité du Système de Glasgow et l'incohérence des propos des acteurs du système. L'un des plus fervents opposants à la politique coercitive est le chirurgien du *Lock Hospital* de Liverpool, Frederick Lowndes. Ce dernier est également interrogé par la commission parlementaire de 1881. Toutefois, ce n'est que deux années plus tard que le chirurgien parle publiquement de ses témoignages, ainsi que de ceux des autres témoins auditionnés, notamment A. McCall et A. Patterson. En effet, en 1883, F. Lowndes rédige deux articles pour la revue médicale *The Glasgow Medical Journal*<sup>112</sup>. Ces deux articles jouent un rôle essentiel dans la médiatisation du Système de Glasgow. L'auteur y dénonce l'inefficacité de la coercition et entache durablement la réputation du système. Dans son tout premier article, il critique plus particulièrement l'effet négatif des mesures appliquées par la police sur le développement de la prostitution clandestine :

---

110 *Ibid.*

111 *Ibid.*

112 LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », *op. cit.*, pp. 33-47 ; LOWNDES Frederick, « A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals », *op. cit.*, pp. 169-189.



Des mesures policières fortes appliquées à la suppression des maisons closes sont plus susceptibles de conduire à la prostitution clandestine que ne l'est l'application des *Contagious Diseases Acts* ; et le nombre de maisons closes présenté actuellement n'est pas concluant si l'on ne connaît pas le nombre de maisons closes dans la périphérie<sup>113</sup>.

Ce commentaire illustre parfaitement l'engagement de F. Lowndes contre la politique de répression de la prostitution, telle qu'elle est appliquée par les services de police de Glasgow<sup>114</sup>. Accusant le système de contrôle social glasvégien d'être à l'origine d'un accroissement probable de la prostitution clandestine au sein de la ville, il met alors en lumière, publiquement, la principale zone d'ombre du témoignage de A. McCall. En effet, il faut rappeler ici qu'en 1881, le policier ne fournit aux députés que de vagues explications sur le développement de la prostitution clandestine et déclare ne pas connaître le nombre exact de maisons closes situées dans la périphérie de la ville<sup>115</sup>. Ainsi, les arguments de F. Lowndes soutenant la thèse d'un développement de la prostitution clandestine à Glasgow semblent être difficilement contestables.

Par ailleurs, outre les incohérences qu'il relève dans le témoignage de A. McCall, le chirurgien dénonce également un manque important d'attention porté par les opposants aux *CDAs* à certains autres témoignages, contenus dans les rapports de la Commission de 1881. Il s'agit plus particulièrement du témoignage de l'inspecteur de police Silas Rendel Anniss, affecté à la division de Devonport à Plymouth. À ce sujet, F. Lowndes s'étonne :

Tandis que les opposants aux *Contagious Diseases Acts* ont fortement contesté la réduction du nombre de maisons closes à 70 dans le district de l'inspecteur Anniss, il est tout à fait remarquable qu'ils ont accepté sans la moindre hésitation cette réduction à 38 à Glasgow<sup>116</sup>.

Bien que le chirurgien anglais s'insurge contre l'absence de contestations à l'égard de la réduction peu crédible du nombre de maisons closes à Glasgow, la réaction des opposants aux *CDAs* n'a rien d'étonnant. En effet, mettre en doute les résultats du Système de Glasgow n'est pas dans leur intérêt, puisque ces résultats attestent de l'existence d'un système qui serait efficace et, surtout, différerait des lois contre lesquelles ils s'opposent. L'inspecteur Anniss mentionne, lui aussi, la véracité des chiffres présentés par le chef des services de police de Glasgow. Lorsque J. Stansfeld lui demande, dans le cadre de son audition en 1881, s'il est informé de la forte diminution du

---

113 « *Strong police measures applied to suppressing brothels are more likely to lead to clandestine prostitution than are the operations of the Acts ; and the present number of brothels is quite inconclusive without the number in the suburbs.* » *Ibid.*, p. 43.

114 *Ibid.*

115 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 367.

116 « *It is not a little remarkable that while inspector Anniss' reduction of brothels in his district to 70 was strongly disputed by the opponents of the Acts, this reduction in Glasgow to 38 has been accepted without the least hesitation.* ». LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », *op. cit.*, p. 42.

nombre de maisons closes à Glasgow, l'inspecteur explique : « Je ne suis pas surpris d'entendre cela, c'est écrit dans la presse, mais je serais surpris d'apprendre que cela est un fait avéré<sup>117</sup> ». S. R. Anniss est également interrogé à deux reprises par W. Fowler et par M. Farquharson sur son opinion personnelle quant à la probabilité d'un développement plus conséquent de la prostitution clandestine dans les villes non soumises aux lois gouvernementales<sup>118</sup>. L'inspecteur affirme alors que le simple recours aux pouvoirs de la police locale n'est pas suffisant pour contrôler la prostitution. Qui plus est, ajoute-t-il, la coercition pousse sans « aucun doute » les prostituées, y compris les prostituées glasvégiennes, à dissimuler leurs activités<sup>119</sup>. Sur ce point, le témoignage de l'inspecteur Anniss corrobore les propos de F. Lowndes sur le développement de la prostitution clandestine à Glasgow. Ainsi, parce qu'ils mettent en lumière les zones d'ombre du Système de Glasgow et qu'ils remettent en question la crédibilité des témoignages de A. McCall, tous deux contribuent à diffuser une image négative de la politique coercitive et des services de police glasvégiens.

## **B.2. La coercition : contrôle ou respect des libertés individuelles ?**

### *B.2.1. Réprimer la prostitution : l'initiative du peuple?*

Au début des années 1880, le système de Glasgow est présenté publiquement par les opposants aux *CDAs* comme un système de contrôle social respectueux des libertés individuelles. Cette reconnaissance est fondée, avant tout, sur la mobilisation des citoyens glasvégiens dans le processus d'enrayement de la prostitution. En effet, tel que le prévoit le *Glasgow Police Act*, les autorités de police ne peuvent pas procéder à la fermeture d'établissements de débauche ou à l'arrestation des femmes pour prostitution ou racolage si aucun citoyen ne se plaint, au préalable, d'être la victime ou le témoin de nuisances qui en seraient la conséquence<sup>120</sup>. La loi locale glasvégienne attribue donc aux citoyens un rôle essentiel dans le Système de Glasgow, puisque ceux-ci représentent, légalement, le tout premier maillon de la coercition. A. McCall suggère, en ce sens, l'idée que la contribution des citoyens et le soutien de l'opinion publique occupent une place importante dans le fonctionnement du système, comme le montre le commentaire suivant : « L'opinion publique avait tant mûri en 1870, que j'étais convaincu qu'elle irait même au-delà des efforts des autorités pour supprimer cette abomination dans la ville<sup>121</sup> ». Ce rôle, conféré aux

---

117 « *I am not suprised to hear that, it is in prints, but I should be suprised to find that it was a fact.* » Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 167.

118 *Ibid.*, pp. 182, 173.

119 *Ibid.*, p. 173.

120 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 129.

121 « *Public opinion had matured so in 1870 that I was satisfied that it would go even beyond the lenght which the authorities were going in their endeavour to suppress this abomination in the city.* » Parliamentary Papers, « Report

citoyens de Glasgow par la loi locale et mis en avant par A. McCall, suscite l'admiration des opposants aux *CDAs*. Ces derniers ne cessent alors de le comparer à ces lois, gérées par le gouvernement et qui n'accorderaient aux citoyens britanniques aucun droit d'intervention.

En 1883, le pouvoir citoyen sur le contrôle de la prostitution est un sujet abordé par les membres de la Fédération Abolitionniste Internationale (F.A.I.), fondée en 1875 par la féministe Joséphine Butler<sup>122</sup>. Dans un court article, publié dans la revue française *Le Bulletin Continental* en 1883 et intitulé « Influence de la répression de la prostitution dans quelques villes de l'Angleterre »<sup>123</sup>, les membres de la F.A.I. présentent le Système de Glasgow comme un système efficace, parce qu'il garantirait la prise en compte de l'opinion publique. Afin d'illustrer leur argument, les rédacteurs exposent les chiffres relatifs à la fermeture des maisons closes à Glasgow et citent l'un des commentaires formulés par A. McCall, en 1881, sur les conséquences sociales induites par ces fermetures :

Aucune plainte ne s'est manifestée sur les conséquences de cette mesure, aucun inconvénient n'en est résulté au point de vue social. Tout au contraire, les habitants ont été extrêmement satisfaits de cette suppression et ils ne pourraient tolérer un seul jour aujourd'hui l'état dans lequel se trouvait la ville il y a vingt ou même dix ans<sup>124</sup>.

À la lecture de cette citation, il semblerait que la réduction du nombre de maisons closes ait principalement été rendue possible par le pouvoir d'expression que confère le Système de Glasgow aux habitants de la ville. Le fait de tolérer, ou non, les nuisances créées par la présence de ces établissements implique que les citoyens glasvégiens expriment leur opinion sur l'application des mesures coercitives. Par conséquent, les propos tenus par A. McCall, ainsi que les données statistiques qu'il présente lors de ses auditions, conduisent les membres de la F.A.I. à juger que les méthodes employées par les services de police et les résultats qu'ils obtiennent « se passent de tout commentaire »<sup>125</sup>. Joséphine Butler émet elle-même ce constat dans un article de presse publié le 16 mai 1884 dans le journal anglais *Pall Mall Budget* :

Le succès du Système de Glasgow a été démontré par M. McCall, le chef de la police de Glasgow, dans son témoignage devant la Commission, comme étant en grande partie dû à l'admission du public dans la tâche de maintien de l'ordre public et de suppression du vice<sup>126</sup>.

---

of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 372.

122 F.A.I., « Influence de la répression de la prostitution dans quelques villes de l'Angleterre », *Le Bulletin Continental*, huitième année, 1883, p. 8.

123 Ce document traite également des villes d'Écosse. *Ibid.*, pp. 8-9.

124 *Ibid.*, p. 9.

125 *Ibid.*

126 « The success of the Glasgow system was shown by Mr. McCall, the chief constable of Glasgow, in his evidence given before the Commission, to be very largely due to the admission of the public into the work of maintaining

Selon la féministe, le Système de Glasgow « autorise » et « encourage » l'initiative et la coopération des habitants de la ville<sup>127</sup>. Toutefois, tandis que J. Butler et les membres de la F.A.I. commentent et rapportent fidèlement les déclarations de A. McCall sur le rôle de l'opinion publique à Glasgow, ces déclarations sont délibérément remaniées par certains journalistes, notamment au sein de la presse anglaise.

L'article « *The streets of Our Large Towns* », publié en 1883 par le *Monthly Journal of Home Mission and Penitentiary Work*, est un exemple tout à fait révélateur de l'image diffusée par la presse anglaise du fonctionnement du Système de Glasgow<sup>128</sup>. Dans cet article, les journalistes londoniens décrivent et transforment, à leur avantage, le fonctionnement du système. En effet, s'appuyant sur les témoignages de A. McCall lors de la Commission de 1881, ceux-ci tentent de convaincre leurs lecteurs que l'efficacité des mesures coercitives appliquées par la police locale est uniquement induite par le pouvoir de décision que confèreraient les autorités aux citoyens de la ville. Ils écrivent alors, à tort, que les membres du *Repressive Committee* de l'Institution *Magdalene* sont chargés de s'assurer que la loi locale est correctement appliquée par les forces de l'ordre, en exerçant une surveillance sur leurs activités<sup>129</sup>. Bien que les administrateurs de l'institution soient des citoyens, ils font avant tout partie de l'élite glasvégienne. Par conséquent, comme nous l'avons montré dans le chapitre six de cette étude, ils influencent quelquefois les décisions prises par la municipalité de Glasgow, mais en aucun cas ils ne contrôlent les activités des forces de l'ordre.

La publication de cette information dévoyée est ainsi révélatrice de la façon dont ces personnalités non impliquées dans le fonctionnement du Système de Glasgow, ici les journalistes londoniens, s'approprient les témoignages de A. McCall pour faire entendre leurs propres opinions politiques, sans tenir compte du fonctionnement réel du système. En effet, les journalistes londoniens s'opposent ici à l'idée que Londres puisse être ultérieurement soumise aux *CDAs*. Ils suggèrent plutôt l'adoption d'un système de répression similaire au Système de Glasgow, tel qu'ils le présentent dans leur article, afin de combattre efficacement la prostitution à Londres :

Si Londres était soumise à une loi quelque peu semblable et si des comités de surveillance étaient formés dans les différentes circonscriptions, la police n'aurait plus à se plaindre de son impuissance à maintenir l'ordre et l'état de nos rues ne serait pas offensant pour les gens

---

*public order and suppressing vice.* » BUTLER, Josephine, « Sir William Harcourts bad bill », *Pall Mall Budget*, 16 mai 1884, p. 8.

127 *Ibid.*

128 *Seeking and Saving, A Monthly Journal of Home Mission and Penitentiary Work*, « The streets of our large towns », vol. III, janvier à décembre 1883, pp. 11-13.

129 *Ibid.*, p. 13.

respectables<sup>130</sup>.

En transformant le rôle réel des membres du *Repressive Committee* –à savoir diriger l'Institution *Magdalene*–, les auteurs de l'article présentent alors le Système de Glasgow comme un système de contrôle social respectueux de l'opinion des citoyens. Lors du Congrès de Reading en 1883, A. P. Ryder suggère, lui aussi, qu'il serait très efficace de mettre en place ce type de comités, qu'il nomme des « comités de vigilance » (*vigilance committees*), au sein des villes britanniques où se développe la prostitution. Il ajoute que ce n'est qu'en s'associant que les citoyens pourront influencer sur « les lois existantes »<sup>131</sup>. À l'évidence, A. P. Ryder remet ici en question le fonctionnement des *CDAs* et somme les citoyens d'adopter une solution différente. À travers le prisme des discours des opposants aux lois gouvernementales, le Système de Glasgow semble ainsi garantir le droit d'expression et d'opinion du peuple.

### B.2.2. L'implication citoyenne : un concept idéalisé

Dans les années 1880, les défenseurs du Système de Glasgow associent l'implication des citoyens dans le contrôle de la prostitution à un droit d'expression. Pourtant, bien qu'elle soit encouragée par la loi locale, cette contribution à la coercition ne garantit en rien le droit d'expression des Glasvégiens. En effet, les autorités de la ville recommandent à ces derniers de dénoncer les prostituées ou les nuisances induites par l'existence des maisons closes. Néanmoins, elles considèrent également que le sujet de la prostitution ne doit pas être discuté en public.

Une lettre ouverte, en particulier, publiée le 16 mai 1879 dans le *Glasgow Herald*, montre la prise de position de la municipalité à ce sujet<sup>132</sup>. Un mois après la première Commission sur les *CDAs*, le responsable de la salle municipale de Glasgow, Alex Thomson, relate dans ce journal un malentendu entre lui et l'association religieuse *The Glasgow Society for the Prevention of Vice*. Ce malentendu porte sur l'organisation d'une réunion publique qui devait se dérouler, à la demande de l'association, au sein des locaux de la municipalité et dont l'objet était l'abrogation des lois sur les maladies vénériennes. A. Thomson affirme ne pas avoir eu le temps de soumettre la demande de location de la salle aux membres du conseil municipal avant l'événement, qui a finalement eu lieu dans des salles privées, au *Mission Hall* et au *Chapelside Hall*. Cependant, malgré les explications

---

130 « *If London was under a somewhat similar Act, and repressive committees were formed in the different parishes, the police would no longer have to complain that they were powerless to maintain order, and the conditions of our streets would not be offensive to respectable people.* » *Ibid.*

131 DUNKLEY, C., Rev., *op. cit.*, p. 180.

132 THOMSON, Alex, « *Maryhill Meeting - Contagious Diseases (Women's) Acts* », *Glasgow Herald*, 16 mai 1879. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/000060/18790516/060/0009?browse=False>]. Consulté le 20 juin 2022.

de A. Thomson sur le déroulement des faits, tout porte à croire que ce malentendu relève plutôt d'un désaccord sur la façon dont la question de la prostitution se doit d'être traitée à Glasgow. Après avoir déclaré qu'il s'opposait, lui aussi, aux *CDAs*, A. Thomson explique : « J'ai pensé qu'une réunion privée sur la question serait plus bénéfique que ce que l'on pouvait espérer d'une réunion publique, étant donné qu'il s'agissait d'un sujet des plus déplaisants<sup>133</sup> ».

Au regard de ce commentaire, il serait alors raisonnable de se demander si les membres de la municipalité ne se seraient pas opposés, en réalité, à l'organisation de cette réunion. En outre, le fait que A. Thomson qualifie ce sujet de « déplaisant » prouve qu'aux yeux des membres de la municipalité, la prostitution est associée à l'immoralité et doit donc demeurer un sujet discuté en privé. En effet, rappelons ici qu'au sein de la très prude société victorienne de Glasgow, la sexualité est un sujet tabou puisqu'elle relève de l'intimité des individus<sup>134</sup>. Toutes les discussions, qu'elles portent sur une relation charnelle entre des hommes mariés et leur épouse, et plus encore entre des hommes et des prostituées, sont alors perçues comme indécentes et « déplaisantes »<sup>135</sup>. Par conséquent, tandis que la loi locale encourage les citoyens de Glasgow à dénoncer les femmes qui se livrent au racolage, les débats sur la prostitution doivent demeurer l'apanage des autorités compétentes en matière de répression de la prostitution. Sur ce point, la vision des autorités glasvégiennes est similaire à la vision des instigateurs de la politique réglementariste<sup>136</sup>. Il est essentiel de souligner ici que la première des quatre lois qui composent les *CDAs* est votée à huit-clos en 1864. Son existence n'est donc guère relayée par la presse. En effet, le gouvernement et les gradés de l'armée britannique considèrent que la question du contrôle de la prostitution au sein des villes de garnison ne concerne nullement les citoyens<sup>137</sup>. En vertu des convenances sociales entourant la sexualité, et donc la prostitution, au sein de la société victorienne britannique, l'image du Système de Glasgow diffusée par les opposants aux *CDAs* ne peut être qualifiée autrement que d'image idéalisée. À l'évidence, le Système de Glasgow n'est nullement un système respectueux du droit d'expression des citoyens. Il est un système arbitraire.

Plusieurs déclarations de A. McCall attestent, en ce sens, de la façon dont les services de police vont au-delà du concept de contribution citoyenne, afin de procéder en toute impunité aux arrestations des prostituées. Tout d'abord, le policier explique à J. Stansfeld, en 1881, que les forces de l'ordre disposent en réalité du pouvoir d'extirper aux citoyens les témoignages essentiels à

---

133 « *I thought more good would be got by having a private conference on the matter than could be hoped from a public meeting, seeing it was a subject of a most unsavoury character.* » *Ibid.*

134 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 24.

135 THOMSON, Alex, « Maryhill Meeting - Contagious Diseases (Women's) Acts », *op. cit.*

136 HAMILTON, Margaret, *op. cit.*, pp. 14-27.

137 *Ibid.*

l'obtention d'un mandat d'arrêt<sup>138</sup>. Il affirme que les policiers peuvent décider, s'ils le désirent, d'aider les citoyens ou de ne pas les aider, mais surtout, que tous les agents sous ses ordres sont disposés à les « pousser » à dénoncer les femmes qui se livrent à la prostitution<sup>139</sup>. En outre, A. McCall explique que l'arrestation d'une prostituée résulte quelquefois, non pas d'une plainte émanant d'un citoyen, mais de l'initiative d'un policier<sup>140</sup>. A. McCall décrit alors un exemple de la façon dont est conduite une telle affaire : « Ils interrogent [les magistrats] l'agent de police qui l'a amenée ici, qui la connaît depuis des mois, voire des années, et qui l'a vue se promener à toute heure de la nuit, ne faisant apparemment rien pour gagner sa vie<sup>141</sup> ».

À la lecture de ce commentaire, il paraît évident que les forces de police ne s'appuient pas systématiquement sur les témoignages des citoyens pour mener à bien leur mission, qui consiste, rappelons-le, à effacer tous les aspects visibles de la prostitution au sein des rues de Glasgow. Parce que ces aspects indisposent le plus, selon A. McCall, « la portion respectable de la communauté », le système de répression de la prostitution traite inégalement l'opinion des citoyens de Glasgow<sup>142</sup>. Les forces de police ne prennent généralement en compte que l'opinion et les témoignages des classes les plus aisées, brimant ainsi le droit d'expression des plus pauvres et des dites filles perdues. L'arrestation des prostituées intervient alors, non pas suite à l'interrogatoire des femmes interpellées, mais d'après le jugement que les agents portent sur leur apparence physique, tel que le suggère le chef des services de police : « On peut très bien reconnaître une prostituée comme on reconnaîtrait un ramoneur ; un homme au visage noir n'est peut-être pas un ramoneur, mais en même temps vous vous dites que c'est un ramoneur<sup>143</sup> ». Pourtant, A. Patterson reconnaît formellement devant les membres de la commission parlementaire de 1882 qu'il est impossible de différencier, en apparence, une femme issue des classes populaires de Glasgow d'une prostituée<sup>144</sup>. Ces victimes qu'appréhendent jour après jour et sans impunité les forces de police glasvégiennes ne sont donc pas écoutées.

### *B.2.3. Des prostituées sous contrainte et des patientes volontaires*

---

138 Parliamentary Papers, « Reports from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 411.

139 *Ibid.*

140 *Ibid.*, p. 380.

141 « *They examine the police constable, who has brought her there, and has known her for months, and it may be for years, and has seen her going about at all hours of the night, apparently doing nothing to earn a livelihood.* » *Ibid.*

142 « *the respectable portion of the community* », *Ibid.*, p. 411.

143 « *You might well know a prostitute as you would know a sweep ; a man with a black face may not be a sweep, but at the same time you would say he was a sweep.* » *Ibid.* p. 381.

144 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. 122.

La dispense de soins aux femmes souffrant de maladies vénériennes est un sujet majeur des débats publics sur le contrôle de la prostitution. Dans un climat marqué par la lutte contre les *CDAs*, ce sujet ne relève plus seulement du domaine médical, mais aussi et surtout du domaine politique. Il pose, plus spécifiquement, la question de la liberté des femmes de disposer de leur corps. En effet, les lois gouvernementales imposent aux prostituées des villes de garnison une visite médicale régulière et obligatoire, ce qui, selon J. Butler, constitue une violation du droit constitutionnel des citoyennes<sup>145</sup>. Cet argument, soutenu par les opposants aux lois gouvernementales, est à l'origine de débats houleux entre le corps médical, les féministes et les hommes politiques sur l'éthique de la politique réglemmentariste. En 1883, la force et la prévalence de ces débats publics conduisent à l'abrogation de la visite médicale obligatoire des prostituées<sup>146</sup>. Parallèlement, d'aucuns reconnaissent le caractère non-forcé et gratuit des traitements médicaux proposés aux patientes du *Lock Hospital* de Glasgow<sup>147</sup>. Il n'est donc pas étonnant de constater que le système de contrôle glasvégien se retrouve, cette même année, sur le devant de la scène médicale et politique.

L'idée que le Système de Glasgow respecte le droit des femmes de disposer de leur corps est clairement mise en lumière par le discours des féministes. Les commentaires formulés par Elizabeth Blackwell dans son étude sur les méthodes de contrôle de la prostitution constituent en ce sens un parfait exemple<sup>148</sup>. En 1883, cette dernière explique :

L'expérience de la grande ville de Glasgow prouve que les manifestations publiques du vice et ses conséquences néfastes –maladies et crimes– peuvent être efficacement contrôlées par des méthodes qui ne détruisent pas le sens du bien et du mal et ne sont pas dégradantes pour la féminité<sup>149</sup>.

Sur les 53 pages que contient cette étude, le médecin accorde à la politique répressive de Glasgow pas moins de 22 pages. Le Système de Glasgow incarne, selon elle, le meilleur système de contrôle de la prostitution, dans la mesure où le traitement médical des femmes souffrant de maladies vénériennes ne porterait pas atteinte à leur dignité<sup>150</sup>. Afin de mettre plus en valeur ses convictions, E. Blackwell dénonce alors la politique de laissez-faire appliquée à Londres qui, contrairement à la politique coercitive, n'offrirait ni protection aux filles perdues, ni prise en compte de leur situation, en permettant au commerce honteux (*disgraceful trade*) de la prostitution de

---

145 HAMILTON, Margaret, *op. cit.*, pp. 14-27.

146 *Ibid.*

147 Parliamentary Papers, « Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1882, *op. cit.*, p. 118.

148 BLACKWELL, Elizabeth, *Wrong and Right Methods of Dealing with Social Evil, as Shewn by Lately-published Parliamentary Evidence*, Hasting : D. Williams, 1883.

149 « *The foregoing evidence from the great City of Glasgow furnishes positive proof that the public manifestations of vice, and the evil results -diseases and crime- may be effectually checked by methods which do not destroy the sense of right and wrong and degrade womanhood.* » *Ibid.*, p. 40.

150 *Ibid.*



suivre son cours<sup>151</sup>. De la même façon, elle conteste l'intégrité de la politique réglementariste, qui obligerait les prostituées à se soumettre à des examens gynécologiques dégradants<sup>152</sup>. Sept mois après l'abrogation de cette mesure, le représentant du Parti Libéral, J. Stansfeld, revient lui aussi sur cette notion d'obligation. Lors d'un discours à Birmingham le 16 novembre 1883, il loue les mérites du système d'internement volontaire des patientes du *Lock Hospital* de Glasgow<sup>153</sup> :

Nous ne croyons pas, en tant que parti, à la détention obligatoire. [...] La Commission à laquelle j'ai siégé pendant trois ou quatre ans a recueilli des témoignages en ce qui concerne la ville de Glasgow et les membres de la direction du *Lock Hospital* de Glasgow ont constaté qu'ils n'ont jamais réussi à obtenir de bons résultats jusqu'à ce qu'ils abandonnent toute idée de contrainte<sup>154</sup>.

Ce commentaire illustre parfaitement la place centrale qu'occupe le système de répression de la prostitution au sein des débats publics. Parmi toutes les villes du Royaume-Uni, soumises ou non soumises aux *CDAs*, J. Stansfeld ne cite en exemple que la ville de Glasgow, et cela afin de démontrer que l'examen médical obligatoire des prostituées n'est pas une méthode efficace. Selon lui, la seule arme capable d'enrayer la propagation des maladies vénériennes serait alors la volonté des femmes de se faire interner au sein d'établissements de soins prévus à cet effet, tel que le *Lock Hospital* de Glasgow<sup>155</sup>.

Il est important de souligner ici qu'aucun orateur opposé aux *CDAs* ne remet en question le fonctionnement réel du *Lock Hospital* et les résultats obtenus par les médecins. En effet, la question de l'âge n'est jamais abordée dans les débats publics. Par conséquent, l'internement forcé des mineures au sein de l'hôpital est passé sous silence. En outre, ces orateurs ne remettent jamais en question la fiabilité des déclarations de A. Patterson, à l'inverse des partisans du réglementarisme. Au tout début de l'année 1883, le médecin du *Lock Hospital* de Liverpool, F. Lowndes, réfute catégoriquement le succès des méthodes employées par les médecins du *Lock Hospital* de Glasgow. Dans ses deux articles publiés en janvier et en mars 1883 dans le *Glasgow Medical Journal*<sup>156</sup>, il déconstruit, comme nous l'avons vu dans l'analyse précédente, les témoignages de A. McCall recueillis lors des commissions parlementaires, mais il critique avant tout le discours de A.

---

151 *Ibid.*, pp. 7,40.

152 *Ibid.*, p. 50.

153 STANSFELD, James, *Repeal of the Contagious Diseases Acts Relating to Women*, Londres : Dyer Brothers, 1883, p. 13.

154 « *We do not, as a party, believe in compulsory detention. [...] We took evidence with regard to the city of Glasgow before the committee upon which I sat for three or four years, and the authorities of the Lock Hospital in Glasgow found this: that they never were thoroughly successful until they abandoned all idea of compulsion.* » *Ibid.*

155 *Ibid.*

156 LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », « A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals », *Glasgow Medical Journal*, *op. cit.*, p. 33.

Patterson. Le premier article de F. Lowndes est rédigé en réponse aux écrits du médecin glasvégien dans le *Glasgow Medical Journal* en décembre 1882<sup>157</sup>. Il dénonce tout d'abord le manque de crédibilité des résultats relatifs à la diminution du nombre de patientes admises au sein de l'hôpital avancés par A. Patterson. Alors que le directeur en chef du *Lock Hospital* de Glasgow affirme que les 60 lits disponibles ne sont jamais occupés en totalité<sup>158</sup>, F. Lowndes remarque :

On nous demande de croire que, dans toute la ville de Glasgow et ses banlieues, il n'y a pas soixante femmes atteintes de maladies vénériennes qui pourraient être incitées à entrer à l'hôpital. Avec tout le respect que je dois au Dr. Patterson, une telle hypothèse est, à mon avis, tout à fait contraire à la raison et au bon sens<sup>159</sup>.

Dans ce commentaire, le chirurgien met en avant à la fois l'incohérence du discours de A. Patterson et l'inefficacité du fonctionnement du *Lock Hospital* de Glasgow. Selon lui, cette inefficacité résulterait de l'absence de toute obligation d'examen médical et d'internement des prostituées. Tandis que A. Patterson s'oppose à ces méthodes, employées au sein des villes de garnison soumises aux *CDAs*, F. Lowndes déclare *a contrario* qu'elles sont appliquées de manière juste<sup>160</sup>. Il explique qu'en l'absence d'un contrôle médical et d'un internement forcé des prostituées diagnostiquées comme porteuses de maladies vénériennes, ces dernières retourneraient à leur vie de prostitution et contamineraient leurs clients<sup>161</sup>. Ainsi, ce premier article publié par F. Lowndes dans le *Glasgow Medical Journal* constitue l'un des premiers témoignages de la remise en question de l'efficacité du principe d'internement volontaire des prostituées. Il constitue le point de départ d'échanges houleux et publics entre le médecin glasvégien et le médecin anglais.

En février 1883, A. Patterson rédige à son tour un article médical de 29 pages à l'attention de F. Lowndes<sup>162</sup>. Sans aucune retenue, le médecin en chef du *Lock Hospital* de Glasgow réagit aux allégations formulées par son confrère à son encontre<sup>163</sup>. Par la publication de cet article, il entend montrer que certaines de ses déclarations publiques sont interprétées de manière erronée par le défenseur des *CDAs*. Il n'ajoute pas ici d'autres données statistiques que celles contenues dans le rapport de la commission de 1882, mais il réaffirme ses convictions en citant, à de nombreuses

---

157 PATTERSON Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805 : with remarks on the Contagious Diseases Acts and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, vol 18, n°VI, décembre 1882, pp. 401-418.

158 *Ibid.*, p. 405.

159 « *We are asked to believe that, in the whole city of Glasgow and its suburbs, there are not to be found sixty females suffering from venereal diseases who might be induced to enter the hospital. With every respect to Dr. Patterson, such an assumption is, to my thinking, utterly contrary to all reason and common sense.* » LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », *op. cit.* p. 34.

160 *Ibid.* p. 38.

161 *Ibid.*

162 PATTERSON, Alexander, « An exposure of the Contagious Diseases Acts, and of Government Lock Hospitals », *The Glasgow Medical Journal*, février 1883, pp. 105-134.

163 *Ibid.* p. 105.

reprises, les témoignages recueillis. Qui plus est, A. Patterson affirme, une fois encore, qu'il ne peut concevoir l'efficacité d'un système qui bafoue le droit des femmes à disposer de leur corps<sup>164</sup>. En réponse aux convictions de F. Lowndes sur l'intérêt des visites médicales obligatoires et de l'internement forcé des prostituées, A. Patterson explique que ces méthodes contraignent les femmes à demeurer dans le milieu de la prostitution, en détruisant le « dernier vestige de leur pudeur » (*the last remnant of modesty*)<sup>165</sup>. Il déclare alors : « les *Contagious Diseases Acts* ont clairement tendance à les garder prostituées à vie »<sup>166</sup>. Reconnues par les autorités comme des femmes qui se prostituent, ces dernières sont donc stigmatisées par la société, ce qui, à notre sens, n'est pas sans rappeler la façon dont les « filles perdues » sont réellement perçues et traitées à Glasgow.

En mars 1883, un deuxième article de F. Lowndes est publié dans le *Glasgow Medical Journal*. Il s'intitule « *A Defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals* »<sup>167</sup>. Cet article est, à nouveau, strictement rédigé à l'attention de A. Patterson. À travers une rhétorique particulièrement engagée et défensive, F. Lowndes accuse le médecin glasvégien de retranscrire de façon « imparfaite » et « incorrecte » des informations publiques et des discours, à des fins politiques<sup>168</sup>. Il déclare alors : « Les citations erronées du Dr Patterson prennent tellement de place pour toutes les corriger, que je ne peux en relever que les passages les plus importants!<sup>169</sup> ». En outre, F. Lowndes a à cœur de prouver que les informations relatives à l'état de santé des patientes internées au sein du *Lock Hospital* de Glasgow ne sont pas réalistes. Il s'agit plus particulièrement des cas de patientes qui, selon le Dr Patterson, présentent les symptômes les plus sévères des maladies vénériennes, puisqu'elles sont issues de milieux ruraux et n'ont pas directement accès aux soins<sup>170</sup>. À ce sujet, F. Lowndes déclare : « Les cas imaginaires du Dr Patterson ne sont pas comparables<sup>171</sup> ». Ce type de remarques est récurrent dans les écrits du chirurgien anglais. Elles sont tout particulièrement révélatrices de la façon dont il pointe du doigt l'incohérence du discours de A. Patterson.

Par ailleurs, en critiquant cette incohérence, F. Lowndes dénonce également l'inefficacité des procédés médicaux en vigueur au sein du *Lock Hospital* de Glasgow, ainsi que les méthodes de contrôle des femmes porteuses de maladies vénériennes. En effet, il souligne que les mesures

---

164 *Ibid.*, p. 115.

165 *Ibid.*

166 « *the tendency of the Contagious Diseases Acts is clearly to keep them prostitutes for life.* » *Ibid.*

167 LOWNDES, Frederick, « *A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals* », *op. cit.*, pp. 170-171.

168 *Ibid.*

169 « *Dr Patterson's misquotations take so much space to set right, that I can only notice the more important parts of it.* » *Ibid.*, p. 180.

170 PATTERSON, Alexander, « *An exposure of the Contagious Diseases Acts, and of Government Lock Hospitals* », *op. cit.*, p. 112.

171 « *Dr's Patterson's imaginary cases are not parrallel.* » LOWNDES, Frederick, « *A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals* », *op. cit.* p. 182.

coercitives mises en place par les autorités n'ont aucune influence sur la propagation de ces maladies<sup>172</sup>. Selon lui, dans la mesure où les femmes se présentent librement à l'hôpital, rien ne permet de prouver que toutes les prostituées s'y rendent et acceptent l'examen médical et l'internement, contrairement à ce qu'affirme A. Patterson lors de son audition en 1882 et dans ses articles publiés par le *Glasgow Medical Journal*. F. Lowndes suggère alors que pour chaque lit inoccupé au sein du *Lock Hospital* de Glasgow, au moins deux Glasvégiennes, non contrôlées par la police, seraient atteintes de maladies vénériennes<sup>173</sup>. Dénonçant, *in fine*, le Système de Glasgow tout entier, ce dernier déclare :

Si le Dr Patterson, [...] et le capitaine McCall, voulaient bien s'efforcer de découvrir toutes les femmes malades de la ville, de les persuader d'entrer au *Lock Hospital* et d'y rester jusqu'à leur guérison, ils feraient un travail beaucoup plus utile et pratique que la tâche utopique consistant à essayer de supprimer les maisons closes et les prostituées<sup>174</sup>.

En désignant l'objectif du Système de Glasgow comme une « tâche utopique », le chirurgien anglais révèle ici un paradoxe important du discours de A. Patterson et des défenseurs de la politique coercitive. En effet, ces derniers s'insurgent contre l'idée qu'une femme puisse utiliser son corps comme une source de revenus, mais ils s'opposent aussi à la visite médicale obligatoire des prostituées, au motif que cette visite bafouerait le « droit des femmes de disposer de leur corps »<sup>175</sup>. Alors qu'ils considèrent ce droit comme le seul moyen efficace pour lutter contre la propagation des maladies vénériennes, F. Lowndes, à l'inverse, désigne ce droit comme un élément fortement révélateur de l'inefficacité du Système de Glasgow. Ainsi, qu'elles soient des patientes volontaires ou des prostituées sous contrainte, leur soumission à la visite médicale représente un argument majeur dans les débats publics sur le contrôle de la prostitution.

#### *B.2.4. Le Système de Glasgow : un système discriminatoire envers les femmes*

La question de l'égalité des sexes dans la répression de la prostitution et dans le traitement médical des maladies vénériennes est l'une des dernières questions abordées par les orateurs lors des débats publics sur le Système de Glasgow. Elle est pourtant la plus importante, tant elle remet en cause le fondement même du système de contrôle social des filles perdues. En effet, la politique coercitive menée par les autorités glasvégiennes repose sur le principe de réhabilitation morale et

---

172 *Ibid.*, p. 174.

173 *Ibid.*

174 « *If Dr. Patterson, [...] and Captain McCall, will apply their minds and energies to discover all the diseased women in the city, persuade them to enter the Lock Hospital and stay there until cured, they will be doing a much more useful and practical work than the Utopian task of trying to exterminate brothels and prostitutes.* » *Ibid.*, p. 172.

175 *Ibid.*

physique, ainsi que sur la formation professionnelle des jeunes femmes déviantes, par leur placement en institution. Par conséquent, les mesures mises en place par les autorités affectent très peu la population masculine. Les hommes sont seulement concernés par la fermeture des maisons de débauche, notamment s'ils en sont propriétaires, puisque héberger des prostituées est un délit puni par la loi locale<sup>176</sup>. À l'inverse, les lois gouvernementales ne considèrent pas la possibilité que les hommes puissent avoir une part de responsabilité dans le développement de la prostitution et dans la propagation des maladies vénériennes au sein des villes de garnison<sup>177</sup>. À Glasgow, l'appréhension par la police des hommes impliqués dans le commerce de la prostitution incarne, aux yeux des opposants aux *CDAs*, la preuve que ce système n'est pas discriminatoire envers les femmes qui se prostituent.

L'amiral A. P. Ryder est l'un des premiers orateurs à exprimer l'idée que réprimer la prostitution, plutôt que la réguler, est une méthode équitable. En 1883, lors du Congrès de Reading, ce dernier explique que les femmes et les hommes sont, à égale mesure, les vecteurs des maladies vénériennes<sup>178</sup>. Il déclare alors que la fermeture des maisons closes à Glasgow est une mesure non seulement efficace, mais également juste, puisque elle affecte aussi bien les prostituées que leurs clients et les gérants de ces établissements<sup>179</sup>. Cette même année, les membres de la F.A.I. corroborent, dans *Le Bulletin Continental*, les propos de A. P. Ryder. S'appuyant sur le témoignage de A. McCall lors de la Commission de 1881, ces derniers expliquent : « La statistique de Glasgow est surtout remarquable par le nombre de condamnations prononcées contre des hommes pour avoir hébergé des prostituées ou tenu des maisons de prostitution<sup>180</sup> ». Selon le chef des services de police, le nombre de ces condamnations s'élève à 793 entre 1870 et 1880 (annexes : doc. 20), alors qu'aucun homme n'a été condamné, durant cette période en Angleterre, pour les mêmes motifs<sup>181</sup>. Toutefois, bien que ces chiffres révèlent une prise en compte, par les autorités glasvégiennes, de la responsabilité des hommes dans le développement de la prostitution, ils ne sont, bien évidemment, pas suffisamment importants pour qualifier la politique coercitive de politique égalitaire. Pour preuve, le nombre de condamnations prononcées à l'encontre des hommes est dérisoire, comparé au nombre de femmes internées au *Lock Hospital* et à l'*Institution Magdalene* entre 1870 et 1879. En effet, durant ces dix années, 4566 femmes sont admises à l'hôpital glasvégien (annexes : doc. 13)<sup>182</sup>. Chaque année, en moyenne, 20% d'entre elles sont des pensionnaires recommandées par le

---

176 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 109.

177 HAMILTON, Margaret, *op. cit.*, p. 14.

178 DUNKLEY, C., *Rev.*, *op. cit.*, p. 182.

179 *Ibid.*

180 F.A.I., « Influence de la répression de la prostitution dans quelques villes de l'Angleterre », *op. cit.*, p. 9.

181 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », 1881, *op. cit.*, p. 376.

182 *Ibid.*, p. 377.

*Repressive Committee*. En outre, pas moins de 2107 jeunes femmes sont internées de force à l'Institution *Magdalene* entre 1870 et 1879 (annexes : doc. 8)<sup>183</sup>.

Par ailleurs, l'existence d'un traitement équitable des hommes et des femmes est un sujet largement débattu dans les lettres publiques de A. Patterson et de F. Lowndes publiées dans le *Glasgow Medical Journal*. Selon F. Lowndes, la politique coercitive ne serait pas plus équitable que la politique de régulation de la prostitution<sup>184</sup>. Parce qu'aucune investigation n'est menée sur le métier réel des patientes admises au sein de l'hôpital glasvégien, et parce que l'hôpital n'admet que des femmes, F. Lowndes conclut que les médecins du *Lock Hospital* de Glasgow ne cibleraient que les prostituées<sup>185</sup>. En réponse à ces allégations, A. Patterson qualifie la vision du chirurgien anglais de discriminatoire et de déshumanisante<sup>186</sup>. Il explique alors que les patientes du *Lock Hospital* sont avant tout des femmes, et qui plus est des victimes des conditions de vie précaires, qui les poussent à vendre ponctuellement leur corps pour obtenir « un morceau de pain »<sup>187</sup>. Selon le médecin, les désirs des hommes et le contexte économique seraient donc les seuls responsables de la ruine morale des femmes, qu'il se refuse à qualifier de prostituées<sup>188</sup>. Bien que pertinent, cet argument n'altère en rien la vision de F. Lowndes, qui soutient fermement que le contrôle de la prostitution, quelle qu'en soit la forme, ne peut être égalitaire, dans la mesure où, dit-il, seules les femmes se prostituent<sup>189</sup>. Il déclare alors, ironiquement :

Une femme est-elle vraiment poussée à se prostituer pour gagner son pain ? Il est certain que toute femme, et en particulier toute Écossaise, qui a conservé son sens de la modestie pour éviter les examens médicaux et les étudiants spectateurs, préférerait aller à la *workhouse* ou même mourir de faim, plutôt que de prostituer son corps pour gagner de l'argent<sup>190</sup>.

Sans nul doute, ce commentaire est fort de sens et fort de conséquences. En effet, l'attaque de F. Lowndes contre les femmes d'Écosse remet inévitablement en question le discours de A. Patterson et ébranle, par conséquent, la crédibilité du système de contrôle glasvégien.

---

183 *Ibid.*

184 LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », *op. cit.* p. 39.

185 *Ibid.*

186 PATTERSON, Alexander, « An exposure of the Contagious Diseases Acts, and of Government Lock Hospitals », *op. cit.*, p. 108

187 *Ibid.*

188 *Ibid.*

189 LOWNDES, Frederick, « A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals », *op. cit.*, p. 173.

190 « *Is any woman really driven to prostitution to earn her bread ? Surely any woman, especially any Scotchwoman, who still retained her native sense of modesty as to shun examinations and spectators, would rather enter the whorkhouse , or even starve, than prostitute her body for gain.* » *Ibid.*

## **Conclusion : L'effondrement des deux premiers piliers du Système de Glasgow : la police et le *Lock Hospital***

Entre 1879 et 1885, l'image publique du Système de Glasgow, telle qu'elle est présentée par les commissions parlementaires et par les grands débats sur le contrôle de la prostitution au Royaume-Uni, s'éloigne de la réalité. Les commissions portant avant tout sur les *CDAs*, les membres du Parlement s'attachent à analyser le fonctionnement et les résultats des deux institutions actives dans le système glasvégien et dans le système réglementariste de contrôle de la prostitution, c'est-à-dire le *Lock Hospital* et la police. Ce faisant, ils écartent de leurs investigations l'Institution *Magdalene*, qui est la clef de voûte du Système de Glasgow. Ils amènent ainsi le public à penser que cette politique coercitive n'est qu'un moyen de lutte contre la prostitution et la propagation des maladies vénériennes, à l'image des *CDAs*. Pourtant, la prostitution n'est pas la seule forme de déviance féminine ciblée par les autorités glasvégiennes. La criminalité, la délinquance, la mendicité ou encore la folie constituent également des motifs d'internement des jeunes femmes. De même, la question de l'âge des femmes affectées par les mesures coercitives n'est jamais soulevée dans les commissions parlementaires, alors que le système cible tout particulièrement les adolescentes. En l'absence de reconnaissance du rôle de l'Institution *Magdalene*, d'une analyse des différentes formes de déviances et de l'âge des femmes arrêtées et internées, les lecteurs des rapports parlementaires ne peuvent donc se faire qu'une fausse idée du Système de Glasgow.

Par ailleurs, cette idée erronée naît également des déclarations-mêmes de A. McCall et de A. Patterson. En effet, afin de légitimer l'existence du Système de Glasgow dans un climat marqué par la lutte contre les *CDAs*, ni l'un ni l'autre n'expose véritablement la façon dont fonctionne la politique coercitive. Aveuglés par leur désir de promouvoir une politique différente des lois gouvernementales, ces derniers exposent avec conviction des comptes-rendus contradictoires et peu crédibles, qui attisent la méfiance des membres du Parlement. Les témoignages de A. McCall mettent au jour des zones d'ombres du fonctionnement du Système de Glasgow en tant que moyen de contrôle de la prostitution, notamment le fait que les forces de l'ordre ne peuvent faire état du nombre de prostituées clandestines dans la ville ou du nombre de maisons closes situées à la périphérie. Il existe pourtant des raisons évidentes à ces manquements. L'objectif de la police glasvégienne n'est pas d'éradiquer totalement la prostitution dans la ville, mais d'éliminer ses traces visibles, telles que les maisons de débauche et le racolage dans les rues, qui incommode les citoyens « respectables<sup>191</sup> » de la ville. Par conséquent, l'éradication de la prostitution clandestine qui, par définition, se produit dans la discrétion, et la fermeture des maisons closes situées dans des

---

191 Par « respectables », nous entendons ici des individus issus des classes moyennes et aisées.

quartiers pauvres à la périphérie de la ville, ne sont pas la priorité des forces de l'ordre. De plus, les jeunes femmes arrêtées par la police glasvégienne ne sont pas toutes des prostituées de profession mais surtout des « filles perdues » qui, suite à un jugement et selon leur état de santé, sont internées de force au *Lock Hospital* ou à l'Institution *Magdalene*. Ces adolescentes déviantes étant appréhendées pour divers motifs, incluant la délinquance ou encore la mendicité, elles ne sont pas toutes enregistrées dans les rapports de police en tant que prostituées. Les déclarations de A. McCall ne peuvent donc rendre compte des résultats réels de la politique coercitive.

De la même façon, les déclarations de A. Patterson lors des commissions parlementaires et dans ses publications renvoient au public une image biaisée du Système de Glasgow. En effet, bien que les conditions d'hygiène aient été améliorées à Glasgow et que les efforts des forces de l'ordre aient permis une diminution des maisons de débauche, le nombre peu élevé de patientes au sein de l'hôpital ne peut attester à lui seul d'une diminution effective de la virulence, voire de la propagation des maladies vénériennes au sein de la population féminine. S'ajoute à cela le principe d'internement volontaire, tant prôné par le médecin glasvégien, et qui pourtant ne concerne qu'une minorité de femmes, adultes et non appréhendés pour racolage, qui se rendraient alors de leur plein gré au *Lock Hospital*. Enfin, l'engagement de A. Patterson dans la lutte contre le maintien des *CDAs* suscite fortement les critiques des défenseurs des lois gouvernementales. Si pour les féministes, le nombre peu élevé de patientes et le principe de volontariat sont un gage d'efficacité et de respect des libertés des femmes à disposer de leurs corps, ils constituent, pour les opposants au système et notamment pour F. Lowndes, la preuve de l'inefficacité et de l'illégitimité de la politique coercitive. Sous une apparence dévoyée dès sa médiatisation, le Système de Glasgow se retrouve donc piégé dans le dédale des discours politiques britanniques et étrangers.

Ainsi ouvert au monde, le Système de Glasgow est interrompu dans son cours. Les discours de A. Patterson et de A. McCall deviennent vulnérables aux critiques et à l'interprétation d'orateurs extérieurs. Ils sont repris, transformés et surtout discrédités. Pour cause, à l'aube de l'abrogation des *CDAs* en 1886, l'image dévoyée de la politique coercitive fait sans nul doute écho à la politique réglementariste, puisque les acteurs du Système de Glasgow adoptent un fonctionnement qui s'en rapproche. Au sein du *Lock Hospital* de Glasgow, les patientes subissent le même examen médical intrusif que les patientes des hôpitaux gouvernementaux<sup>192</sup>. Les officiers de police, quant à eux, n'hésiteraient pas à user de leurs prérogatives pour appréhender, en toute impunité, les femmes qui, selon leur propre jugement, ressembleraient à des prostituées. Ainsi, les discours médiatisés de A.

---

192 *The Glasgow Herald*, « Glasgow Lock Hospital », 29 janvier 1884. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000060/18840129/023/0006?browse=False>]. Consulté le 2 septembre 2022 ; *Glasgow Evening Post*, « Glasgow Lock Hospital », 27 janvier 1891. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0001965/18910127/106/0006>]. Consulté le 2 septembre 2022.



Patterson et de A. McCall s'éloignent de la réalité, ce qui ébranle de façon durable et irréversible les deux premiers piliers du Système de Glasgow : le *Lock Hospital* et les services de police.

## Chapitre 8 : De la restructuration et de la multiplication des établissements correctionnels, sociaux et scolaires à l'effacement de l'Institution *Magdalene*

---

Grande absente des commissions parlementaires sur les *CDAs*, l'Institution *Magdalene* n'est pas pour autant épargnée par les mutations sociales qui se produisent au Royaume-Uni durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, au sein de la société victorienne britannique, l'évolution des mentalités sur la question de la gestion de la déviance féminine, mise en lumière notamment par l'abrogation des lois sur les maladies vénériennes en 1886, affecte son influence et sa notoriété. Entre 1880 et 1900, le rôle de l'Institution *Magdalene* dans la réhabilitation sociale des filles perdues de Glasgow s'atténue de façon progressive et silencieuse, conduisant, si ce n'est à la fermeture de l'établissement, du moins à son effacement par rapport à la société civile. En effet, tandis que les membres du *Repressive Committee* font distinctement entendre leurs voix auprès de la municipalité et des journalistes dans les années 1860 et 1870, leur silence prédomine les décennies suivantes. À partir des années 1880, seuls les comptes-rendus annuels de l'institution paraissent dans la presse locale ; des comptes-rendus qui, bien qu'indiquant une stabilisation du nombre d'admissions dans les années 1880, montrent également un taux d'échec<sup>193</sup> important jusqu'à la fin du siècle.

Selon Linda Mahood, l'augmentation du nombre de jeunes femmes dont les tentatives de réhabilitation sociale se soldent par des échecs est l'un des deux facteurs responsables de la perte d'influence et de notoriété de l'Institution *Magdalene*<sup>194</sup>. Le deuxième facteur est, d'après elle, la nomination de nouveaux membres au sein du *Repressive Committee* dans les années 1890, qui n'obtiennent pas le soutien de l'opinion publique et qui, par conséquent, peinent à faire perdurer les valeurs de l'institution<sup>195</sup>. Toutefois, bien que ces deux facteurs attestent indéniablement de la perte d'influence de l'institution, nous pensons qu'ils n'en sont pas la cause. Ils constituent, à notre sens, l'aboutissement d'un processus plus complexe, fondé sur une politique de centralisation des modes de gestion de la déviance juvénile.

Cette politique émerge dès 1854 par la promulgation du *Youthful Offenders Act* et commence à se renforcer en 1866, alors même que le Système de Glasgow est mis en place. Elle résulte de la

---

193Le taux d'échec est calculé par le *Repressive Committee* sur la base du nombre de jeunes femmes qui fuguent avant d'avoir terminé les deux années obligatoires d'internement, qui récidivent dans la délinquance ou la prostitution ou qui, du fait de leur incapacité physique ou intellectuelle, ne peuvent être réintégrées dans la société, c'est-à-dire les pensionnaires « simples d'esprit ». MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 150.

194*Ibid.*

195*Ibid.*

promulgation, cette même année, de la loi britannique *Reformatory and Industrial School Act*<sup>196</sup>. Cette loi vise à nationaliser les maisons de correction et les écoles industrielles afin d'uniformiser et, par conséquent, de rendre plus efficaces les méthodes de gestion de la déviance chez les jeunes populations. Néanmoins, le temps est un élément essentiel à prendre en compte ici. En effet, les changements induits par cette loi ne vont être réellement perceptibles à Glasgow qu'à partir de la fin des années 1870, ce qui laisse aux partisans du Système de Glasgow une dizaine d'années pour imposer leurs propres méthodes de contrôle des filles perdues.

Au milieu des années 1870, alors que le Système de Glasgow atteint son paroxysme, les établissements tels que les maisons de correction pour mineurs et les écoles industrielles sont restructurés et commencent à se multiplier. Cela est une conséquence directe du *Reformatory and Industrial School Act* de 1866, enfin en vigueur à Glasgow grâce à la création, en 1878, du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*, dont les membres sont chargés de faire appliquer les mesures coercitives prévues par la loi britannique à l'encontre des déviants juvéniles. Bien plus que des lieux de prise en charge, ces nombreux établissements ont en commun la particularité de mettre en place des objectifs identiques à ceux de l'Institution *Magdalene*, ce qui fait perdre à cette dernière sa prédominance dans la gestion des filles perdues. En effet, ils éduquent, instruisent et disciplinent les jeunes femmes déviantes, et cela afin que ces dernières puissent à terme être socialement et professionnellement intégrées, ou réintégrées, à la société glasvégienne et au monde du travail. S'ajoute à cela la multiplication de refuges pour les filles perdues qui ne sont pas prises en charge au sein de l'Institution *Magdalene*, telles que les filles-mères. L'existence de ces refuges, qui gagnent en notoriété, affecte à son tour un peu plus le rôle que joue l'Institution *Magdalene* dans la gestion des filles perdues à Glasgow.

Par ailleurs, outre les établissements mentionnés ci-dessus, le développement du réseau d'établissements scolaires à Glasgow joue également un rôle dans l'évolution de la déviance féminine, et donc dans l'effacement de l'Institution *Magdalene*. En effet, en 1872, le Parlement de Grande-Bretagne vote l'*Education (Scotland) Act*, qui rend la scolarité obligatoire pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans, quel que soit leur sexe, leur origine sociale et leur confession religieuse<sup>197</sup>. Dans une société tournée vers la croissance et motivée par la compétitivité avec le reste du monde, l'éducation de l'ensemble des futurs citoyens, y compris des filles, devient dès lors un enjeu social et économique<sup>198</sup>. Toutefois, si la réforme sur l'éducation semble ne concerner, à première vue, que la population des enfants, il est important de souligner ici que ses effets à long

---

196 KELLY, Christine, *Juvenile Justice in Victorian Scotland*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2019, pp. 83-87.

197 MCDARMID, Jane, *The Schooling of Working Class Girls in Victorian Scotland*, Londres : Routledge, 2005, pp. 1-4.

198 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation: 1700-2000*, Londres : Penguin Books, 1999, p. 397.

terme agissent également sur la population adolescente. Cette réforme ouvre la voie à l'enseignement secondaire et à la professionnalisation. Elle offre ainsi à la jeune population féminine des quartiers populaires de Glasgow des possibilités d'emprunter, dès leur plus jeune âge, des chemins différents de ceux de la déviance. Ainsi, le renforcement de la scolarisation des filles en 1872 donne naissance, dans les années 1880, à une nouvelle génération de jeunes femmes plus éduquées et, *in fine*, moins susceptibles de sombrer dans la déviance.

Afin de mieux comprendre l'effacement progressif de la clef de voûte du Système de Glasgow –l'Institution *Magdalene*–, ce chapitre propose de retracer les étapes du processus de restructuration et d'élargissement du réseau d'établissements qui prend en charge les filles perdues à Glasgow, ainsi que du réseau scolaire. Dans la première partie de ce chapitre, nous porterons tout d'abord notre attention sur l'évolution législative de la gestion des mineurs déviants en Grande-Bretagne et à Glasgow, avant d'analyser plus en détail la façon dont ces établissements viennent supplanter l'Institution *Magdalene*. Dans la seconde partie de ce chapitre, nous présenterons les différents foyers sociaux pour filles perdues et montrerons de quel façon ceux-ci sont impliqués dans le processus d'effacement de l'institution glasvégienne. Enfin, dans une dernière partie, nous analyserons le rôle de la scolarisation dans l'évolution de la déviance féminine. Nous étudierons tout d'abord l'*Education (Scotland) Act* de 1872, en tant que projet gouvernemental, et les motivations de son vote. Cela nous permettra de mettre en lumière la façon dont ces établissements, par les enseignements qu'ils proposent, affectent la légitimité de l'Institution *Magdalene*.



## A. L'Institution *Magdalene* face à la multiplication et à la restructuration des établissements correctionnels

### A.1. Centraliser et décentraliser les méthodes de gestion de la déviance des mineurs : de l'hégémonie de l'Institution *Magdalene* à sa chute

#### A.1.1. *Le Reformatories and Industrial Schools Act (1866) : le succès à court terme de l'Institution Magdalene*

Au début des années 1870, l'Institution *Magdalene* jouit d'une notoriété importante, qui résulte, à première vue, de la mise en place du Système de Glasgow en 1866. En effet, c'est en 1866 que la municipalité inaugure la création de son système de contrôle social, par le vote du *Glasgow Police Act*, qui offre plus de libertés aux forces de l'ordre dans l'arrestation des filles perdues<sup>200</sup>. Entre 1871 et 1875, pas moins de 400 filles par an sont internées au sein du *Reformatory for Girls*<sup>201</sup>. En moyenne 150 adolescentes sont, quant à elles, prises en charge chaque mois par le *Magdalene Home* et la *House of Refugee* de l'Institution *Magdalene*. Parmi elles, 38% ont été condamnées pour acte de délinquance<sup>202</sup>. Toutefois, si l'on regarde plus attentivement le contexte législatif lors de la mise en place du Système de Glasgow, il apparaît que la notoriété de l'Institution *Magdalene* ne résulte pas uniquement du *Glasgow Police Act*, mais également de l'évolution des lois britanniques sur les méthodes de traitement de la déviance juvénile.

Comme nous l'avons vu précédemment dans le chapitre 4 de cette thèse, la première de ces lois est le *Youthful Offenders Act*, qui prévoit le placement en institution des individus déviants, ou en situation familiale instable, et âgés de moins de seize ans lors de leur comparution<sup>203</sup>. Sur ordonnance d'un juge, ces derniers sont internés dans des établissements de redressement pour la durée jugée nécessaire par les administrateurs à leur réhabilitation<sup>204</sup>. Il peut s'agir de maisons de correction comme d'écoles industrielles ou, pour le cas de la ville de Glasgow, de l'Institution *Magdalene*<sup>205</sup>. Cette loi sera complétée en 1857 par le *Industrial Schools Act*, qui permet le placement des individus âgés de moins de quinze ans, appréhendés pour vagabondage, dans des

---

200 SCOLAR, Jane, *The Subject of Prostitution*, New-York : Routledge, 2017, p. 45.

201 *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution, 1871-1875*, Glasgow : Archives de la Mitchell Library.

202 *Ibid.*

203 KELLY, Christine, « Reforming Juvenile Justice in Nineteenth-Century Scotland : The Subversion of the Scottish Day Industrial School Movement », *Crime, Histoire & Société*, vol. 20, n°2, 2016. [En ligne : <https://journals.openedition.org/chs/1670>]. Consulté le 16 février 2021

204 MCGREGOR, John, *Law of Reformatories*, Londres : William G. Benning & Co., 1856, pp. 47-51.

205 *Ibid.*

écoles industrielles<sup>206</sup>. En 1861, l'amendement de l'*Industrial Schools Act* prévoit, quant à lui, l'internement en école industrielle, non plus seulement des jeunes individus appréhendés pour vagabondage, mais également de ceux appréhendés pour mendicité ou pour avoir de mauvaises fréquentations, de ceux âgés de moins de douze ans condamnés à une peine de prison et de ceux décrits comme étant incontrôlables par leurs propres parents<sup>207</sup>. Au début des années 1860, les règles de placement des déviants juvéniles en centre correctionnels –maisons de correction et écoles industrielles– sont donc édictés par le Parlement, ce qui tend à rendre uniformes les méthodes de gestion de la déviance des mineurs dans les différentes parties de la Grande-Bretagne.

Toutefois, il subsiste des visions divergentes sur l'éthique et sur l'efficacité des lois régissant la justice des mineurs, ce qui contribue à l'apparition d'un nouveau débat. Ce débat est notamment soulevé par le corps des inspecteurs des prisons en Écosse (*Inspectorate of Prisons*). Parce que de nombreux établissements correctionnels écossais occupent la double fonction de maison de correction et d'école industrielle, les inspecteurs déplorent l'absence d'une différenciation entre les enfants et les adolescents appréhendés pour vagabondage ou mendicité et ceux appréhendés pour des crimes ou des délits plus sérieux<sup>208</sup>. Les réformateurs sociaux écossais et anglais dénoncent également cette mixité qui, couplée à l'internement forcé, constituerait des facteurs de criminalisation des enfants pauvres appréhendés pour des délits sans gravité<sup>209</sup>. Tel est le cas de W. Watson en Écosse et de la philanthrope Mary Carpenter en Angleterre<sup>210</sup>. Ces derniers s'opposent également à l'incarcération obligatoire, de quatorze jours en centre pénitencier, des mineurs destinés à être internés en maison de correction, ainsi que de l'autorisation de pratiquer sur ces derniers, au sein des établissements correctionnels, des châtiments corporels tels que la flagellation<sup>211</sup>. À l'inverse, les juges et les magistrats continuent de penser, dans les années 1860, que le placement des jeunes déviants en maison de correction constitue une avancée importante dans l'évolution du système de gestion des mineurs<sup>212</sup>. Malgré les punitions physiques et la courte période d'incarcération des jeunes individus en détention, ces placements constituent, selon eux, une alternative satisfaisante au régime carcéral. Ils permettraient de limiter l'influence négative que peuvent exercer, sur ces derniers, les criminels, les voleurs et les prostituées<sup>213</sup>.

---

206 *Ibid.*

207 GRAY, Drew, *Crime, Policing and Punishment in England : 1660-1914*, New-York : Bloomsbury Academics, 2016, p. 192.

208 *Ibid.*, p. 85.

209 SHORE, Heather, « Adolescence in the 19th Century », dans HUPP, Stephen, JEWELL, Jeremy, *The 21 Encyclopedia of Child and Adolescent Development*, Oxford: Blackwell, 2019, p. 9. [En ligne : <https://doi.org/10.1002/9781119171492.wecad300>]. Consulté le 20 janvier 2022.

210 *Ibid.*

211 Parliamentary Papers, *Reformatories and Industrial Schools Act*, 1854, p. 240.

212 KELLY, Christine, *Juvenile Justice in Victorian Scotland*, *op. cit.*, p. 84.

213 *Ibid.*

Dans les années 1860, les différences de gestion des enfants et des adolescents déviants, ainsi que les contestations que ces différences engendrent, semblent ne pouvoir être affaiblies que par une réforme radicale et durable des systèmes judiciaires en place en Grande-Bretagne. En 1866, cette réforme se manifeste par l'unification des lois existantes sur la justice pour les mineurs. En effet, le Parlement vote, cette année-là, le *Reformatories and Industrial Schools Act*, qui institue la fusion, à la fois du *Youthful Offenders Act*, du *Industrial Schools Act* et de son amendement en 1861<sup>214</sup>. Afin que cette réforme soit pleinement efficace, c'est-à-dire afin que l'ensemble des mineurs condamnés puissent être placés au sein d'établissements adaptés à leurs comportements déviants, les membres du Parlement prennent de nouvelles initiatives. Ils prévoient tout d'abord l'allocation de subventions gouvernementales spécifiquement dédiées aux maisons de correction et aux écoles industrielles d'internat agréées. Ce soutien financier contribue à encourager la création de nouveaux établissements, ce qui apparaît nécessaire au vu de l'augmentation des demandes de placements induites par le *Reformatories and Industrial School Act*<sup>215</sup>. En outre, afin de répondre aux revendications des réformateurs sociaux, les châtiments corporels sont prohibés. La période de détention obligatoire des jeunes individus destinés à intégrer des maisons de correction est quant à elle réduite à dix jours<sup>216</sup>. Cette nouvelle réforme de la justice pour les mineurs permet donc d'éviter l'internement prolongé des déviants juvéniles en centre de détention, mais aussi de les réformer, par la discipline, l'éloignement familial et la formation professionnelle.

Au tournant des années 1870, les objectifs de cette loi ne sont pas sans rappeler les objectifs de l'Institution *Magdalene*. En effet, les pensionnaires de l'institution sont toutes disciplinées, éduquées et formées aux métiers de l'industrie et de la domesticité, ce qui répond aux exigences du *Reformatories and Industrial Schools Act* et confère à l'institution la reconnaissance légale de son statut de centre correctionnel<sup>217</sup>. En outre, à Glasgow, un autre établissement catholique seulement est agréé pour prendre en charge les jeunes femmes déviantes, à savoir le *Dalbeth Reformatory*<sup>218</sup>, L'Institution *Magdalene*, elle, accueille des jeunes femmes de toutes confessions religieuses, ce qui lui garantit donc l'exclusivité. Enfin, l'élargissement, par la loi de 1866, des motifs de placement conduit les juges à prononcer de plus en plus de condamnations à l'encontre des mineurs, qu'il s'agisse de filles ou de garçons, ce qui permet, dans les années 1870, une augmentation du nombre

---

214 KENDRICK, Andrew, « The origins of residential child care services in Scotland », *Scottish Journal of Residential Child Care*, Vol. 21.1, 2022. [En ligne : [https://www.celcis.org/application/files/9116/5054/3359/2022Vol21No1Kendrick\\_A\\_The\\_origins\\_of\\_residential\\_child\\_care\\_in\\_Scotland.pdf](https://www.celcis.org/application/files/9116/5054/3359/2022Vol21No1Kendrick_A_The_origins_of_residential_child_care_in_Scotland.pdf)]. Consulté le 19 novembre 2022.

215 *Ibid.*

216 WILKINSON, Robert, *The Reformatories and Industrial Schools Act (1866)*, Londres : Knight & Co., 1867, p. 9.

217 COOPER, Anthony, Ashley, *Speeches of the Earl of Shaftesbury in Glasgow*, Glasgow : Aird an Coghill, 1871, p. 60.

218 *Ibid.*



des pensionnaires au sein de l'institution<sup>219</sup>. Ainsi, l'Institution *Magdalene* bénéficie grandement, dans un premier temps, de la promulgation du *Reformatories and Industrial Schools Act*. Toutefois, si l'institution demeure le principal centre correctionnel de Glasgow durant une dizaine d'années, elle doit faire face, au début des années 1880, à un élargissement sans précédent du réseau d'établissements correctionnels qui prennent en charge les filles perdues. Induit par le *Reformatories and Industrial Schools Act*, cet élargissement met en effet du temps à se mettre en place mais il va provoquer, sans nul doute, l'effacement économique et social de l'Institution *Magdalene*<sup>220</sup>.

#### A.1.2. La création du Glasgow Juvenile Delinquency Board (1878) ou le début de l'effacement de l'Institution *Magdalene*

Au début des années 1880, la multiplication des établissements correctionnels agréés marque le début de l'effacement de l'Institution *Magdalene*. Elle est la conséquence directe de la promulgation, en 1866, du *Reformatories and Industrial Schools Act*. Toutefois, il est important de souligner ici que cette loi est profondément soutenue par A. McCall, l'un des principaux acteurs du Système de Glasgow. En effet, ce dernier vante les mérites de la nouvelle réforme britannique dès 1871, dans le rapport annuel de police :

Les maisons de correction et les écoles industrielles, en arrachant au vice naissant des centaines de jeunes pauvres [*Arabs*] de la ville et de la campagne, mais surtout les parias de nos grandes villes, ont eu des résultats des plus conséquents et des plus bénéfiques<sup>221</sup>.

À la lecture de ce commentaire, il est aisé de constater que A. McCall soutient donc, sans le savoir, un mécanisme législatif qui va progressivement contribuer à faire vaciller le dernier pilier du système de contrôle social glasvégien qu'il défend.

Si le processus d'effacement de l'Institution *Magdalene* puise ses origines dans les textes de la loi britannique de 1866, il est accéléré par la délégation, en 1878, de certains des pouvoirs judiciaires britanniques aux instances locales glasvégiennes. En effet, cette même année, le Parlement autorise la création d'un comité spécifiquement dédié à la gestion des centres correctionnels de Glasgow. Le *Glasgow Juvenile Delinquency Board* est alors inauguré par le vote du *Glasgow Juvenile Delinquency Prevention and Repression Act*, lequel stipule les fonctions des

---

219 WILKINSON, Robert, *op. Cit.*, p. 45.

220 KELLY, Christine, *Juvenile Justice in Victorian Scotland, op. cit.*, p. 93.

221 « *The reformatory and industrial schools, by snatching from incipient vice hundreds of young Arabs in town and country, but especially the Pariahs of our large cities, have exercised most important and beneficial more results.* » BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, p. 120.

membres du comité et leurs missions<sup>222</sup>. Ce comité est composé du maire de la ville, William Collins, du trésorier de la ville, mais également du chef des services de police, Alexander McCall. Ces trois membres, qui représentent les différents pouvoirs au sein de la ville, supervisent l'ensemble des activités des directeurs des maisons de correction et des écoles industrielles protestantes et catholiques<sup>223</sup>. Ils analysent annuellement les rapports des établissements, ainsi que leurs budgets et leurs demandes de subventions. En outre, comme le Parlement insiste sur la nécessité d'étendre le réseau d'établissements qui prennent en charge les mineurs déviants, les membres du comité ont les pleins pouvoirs sur la création et l'agrément de nouveaux établissements au sein de la ville et des dix *miles* alentours<sup>224</sup>. Selon la loi, ils doivent alors se réunir, tous les quatorze jours, afin d'échanger sur les besoins de la municipalité et afin de débattre sur les candidatures de nouveaux établissements. Lors de ces réunions, ils ont également le devoir d'administrer certaines demandes de placement en école industrielle<sup>225</sup>. Il s'agit plus particulièrement de demandes émanant des forces de police ou des tuteurs légaux eux-mêmes. Elles concernent des mineurs appréhendés pour vagabondage, mendicité ou que les parents désignent comme étant incontrôlables<sup>226</sup>. Au sein des maisons de correction et des écoles industrielles, les directeurs ont quant à eux le droit d'user de tous les moyens qu'ils jugent nécessaires et efficaces pour éduquer, former et « soustraire au vice et au crime » les mineurs déviants ou susceptibles de le devenir<sup>227</sup>.

À l'image des membres du *Repressive Committee* de l'Institution *Magdalene* depuis la création du Système de Glasgow, les membres du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* sont donc désormais désignés pour contribuer à la prévention et à la répression de la déviance juvénile dans la ville. Ensemble, ils contribuent également à créer un réseau conséquent de maisons de correction et d'écoles industrielles, qui vont venir supplanter l'Institution *Magdalene*. La diminution progressive du nombre de pensionnaires, que l'on constate dans les registres de l'Institution dans les vingt années qui suivent, en est une preuve flagrante :

---

222Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts (United Kingdom of Great Britain and Ireland)*, vol. II, 1878, p. 18.

223Ibid., p.22.

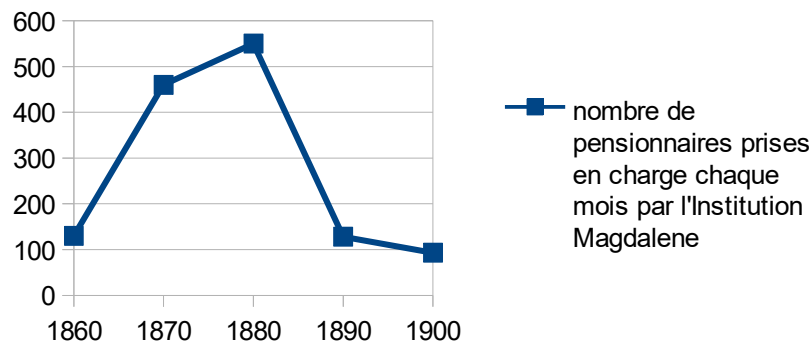
224Ibid., p. 21.

225BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, p. 122.

226Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts*, *op. cit.*, p. 19.

227« *reclaiming from vice and crime* », *op. cit.*, p. 35.

Fig. 4 : Évolution du nombre de pensionnaires de l'Institution Magdalene entre 1860 et 1900<sup>228</sup>.



## A.2. Les établissements coercitifs : source de l'évincement de l'Institution Magdalene

### A.2.1. Les écoles industrielles : des établissements plus conformes aux idéologies du moment ?

De la fin des années 1870 jusqu'à la fin du siècle, les écoles industrielles se multiplient et constituent le réseau le plus important d'établissements correctionnels à prendre en charge les filles et les jeunes femmes déviantes au sein de la ville. En effet, entre 1878 et 1900, pas moins de six établissements agréés sont recensés par la municipalité<sup>229</sup>. La *Glasgow Industrial School for Girls* – créée en 1882 et qui remplace le *Reformatory for Girls* de l'Institution Magdalene–, la *Dalbeth Industrial School for Catholic Girls*, agréée en 1892 et la *Saint Mary's Roman Catholic Industrial School for Girls*, en activité depuis 1862, prennent en charge exclusivement les filles et les adolescentes<sup>230</sup>. En 1879 est officiellement fondée la première école d'externat de Glasgow, *Green Street Day Industrial School*. Puis, en 1882 est fondée la *Rottenrow Day Industrial School* et en 1894 la *Rose Street Day Industrial School*<sup>231</sup>. Ces trois écoles prennent en charge des mineurs

228 *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864. Glasgow : Archives de l'Université de Glasgow ; *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution, 1871-1875*, Glasgow : Archives de la Mitchell Library ; *Home Committee of the Magdalene Institution, Minute Book: 1891/1900*, Glasgow : William Anderson Publisher, 1900, pp. 261-379. *Home Committee of the Magdalene Institution, Minute Book: 1891/1900*, Glasgow : William Anderson Publisher, 1900, pp. 261-379. Archives de la Mitchell Library.

229 Parliamentary Papers, *Thirty-eight Report for the Year 1894 of the Inspector Appointed to Visit the Reformatory and Industrial Schools of Great Britain*, 1895, p. 52.

230 Parliamentary Papers, *The Reformatory And Industrial Schools Acts*, 1896, pp. 200-214.

231 Parliamentary Papers, *Report of the Inspector of the Industrial Schools and Reformatory Departement*, vol. 40, 1897, p. 82.

déviant tous sexes confondus<sup>232</sup>.

Que ces établissements prennent en charge des femmes mineures de confession catholique ou protestante, ils sont chargés par l'État de prendre en charge une population similaire à celle que prend en charge l'Institution *Magdalene* et ils dépendent tous, à partir de 1878, du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*. Les pensionnaires de ces établissements sont donc placées sur décision des membres du comité. Certaines d'entre elles ont été appréhendées par les forces de police alors qu'elles vagabondaient sur la voie publique, quelquefois aux côtés de voleurs ou de prostituées, qu'elles y mendiaient ou qu'elles y vendaient divers objets, tels que des allumettes<sup>233</sup>. D'autres sont âgées de moins de douze ans et ont été appréhendées pour vol. Enfin, pour certaines, leur placement résulte de la demande directe de soutien de leur tuteur au comité directeur du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*<sup>234</sup>. Âgés de neuf à quatorze ans lors de leur entrée en école industrielle, ces dernières possèdent en commun la caractéristique de n'être pas encore réellement impliquées dans des activités de délinquance, de crime ou de prostitution<sup>235</sup>. Toutefois, elles sont perçues comme susceptibles de sombrer dans la déviance et nécessitent, par conséquent, d'être placées au sein d'une école industrielle et cela, quelquefois jusqu'à leur seize ans, selon la décision du comité<sup>236</sup>. Il n'est donc pas étonnant de retrouver au sein de ces établissements, de plus en plus nombreux à Glasgow durant les deux dernières décennies du XIXe siècle, des pensionnaires dont le profil social et comportemental est identique à celui des filles perdues de l'Institution *Magdalene*.

Outre l'obligation d'accueillir les mêmes profils de filles et jeunes femmes que l'Institution *Magdalene*, les directeurs et le personnel des écoles industrielles ont le devoir de mener des missions similaires à celle-ci, mais de façon moins coercitive. En effet, il leur est imposé, par la loi, de discipliner leurs pensionnaires sans recours à la violence ou aux châtiments corporels, méthodes qui commencent à être dénoncées par certains réformateurs sociaux, mais qui sont toujours en vigueur au sein de l'Institution *Magdalene*<sup>237</sup>. Afin de répondre aux attentes de l'État et de la société glasvégienne du moment, l'Institution *Magdalene* obtient en 1882 l'agrément pour transformer son département *House of Refugee* en école industrielle, qui devient dès lors la *Lochburn Industrial School* et qui est gérée par Miss Wallace. Toutefois, cette même année, le comportement répressif de cette dernière à l'encontre d'une pensionnaire fait perdre à l'institution ses droits sur la direction de la nouvelle école industrielle. En effet, son comportement fait l'objet d'un scandale, largement médiatisé dans la presse britannique. Le *Portsmouth Evening News*, notamment, accuse cette

---

232 *Ibid.*

233 Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts*, *op. cit.*, p. 19.

234 Parliamentary Papers, *The Reformatory And Industrial Schools Acts*, *op. cit.*, pp. 200-214.

235 *Ibid.*

236 *Ibid.*

237 WILKINSON, Robert, *op. cit.*, p. 47.

« tortionnaire » (*female torturer*) d'avoir infligé à une pensionnaire des châtimens corporels « humiliants »<sup>238</sup>. De retour d'une fugue, Mary Jane Park aurait été déshabillée, fouettée puis placée dans une pièce surnommée « *the surgery* »<sup>239</sup>. Suite à cet événement, Miss Wallace est démise de ses fonctions et remplacée par Mrs Cameron, ancienne directrice de la *Green Street Day Industrial School*<sup>240</sup>. Moins de deux mois après l'obtention de son agrément, l'école industrielle est rebaptisée la *Glasgow Industrial School for Girls*. Elle devient un établissement public et ne dépend plus de l'Institution *Magdalene*<sup>241</sup>. Cela montre les limites de l'adaptabilité de l'Institution *Magdalene* aux nouvelles normes relatives aux méthodes de gestion de la déviance juvénile imposées par l'État, et donc par le *Glasgow Juvenile Delinquency Board*.

Quelques années après le changement de gestion, la *Glasgow Industrial School for Girls* connaît un franc succès. En 1894, un inspecteur dépêché par le *Glasgow Juvenile Delinquency Board* remarque que la discipline y est désormais assurée par le port de rubans de couleurs bleu, rouge ou brun, selon la bonne ou la mauvaise conduite des pensionnaires<sup>242</sup>. Jugeant cette méthode très efficace, l'inspecteur affirme alors qu'aucun autre établissement n'est mieux géré<sup>243</sup>. Ses constats sont toutefois un peu moins éloquentes lorsqu'il évoque ses visites au sein des autres établissements de Glasgow. Concernant la discipline et la conduite des pensionnaires de la *Saint Mary's Roman Catholic Industrial School for Girls*, par exemple, ce dernier émet la remarque suivante :

Rien d'extraordinaire, mais quelques cas de bouderie, d'entêtement et de mauvaise humeur. Quelques cas d'impertinence, d'audace et de manque de respect. Un peu d'oisiveté et de négligence du devoir. Des filles disciplinées dans l'ensemble, avec quelques fautes occasionnelles à corriger<sup>244</sup>.

Bien que les résultats de l'encadrement disciplinaire soient variables d'un établissement à un autre, le niveau de bonne conduite des filles et des adolescentes placées est généralement assez élevé, de l'avis de l'inspecteur<sup>245</sup>. Cela ne signifie pas qu'il n'existe plus, en 1894, de pensionnaires qui dérogent aux règles institutionnelles, mais les équipes éducatives et les Sœurs –dans le cadre

---

238 *Portsmouth Evening News*, « The Case of Flogging Girls at an Industrial School », 9 janvier 1882. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000290/18820109/002/0002>]. Consulté le 19 décembre 2022.

239 *Ibid.*

240 *Ibid.*

241 *Glasgow Evening Citizen*, « Lochburn Industrial School », 25 février 1882. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0001458/18820225/020/0002?browse=False>]. Consulté le 19 décembre 2022.

242 Parliamentary Papers, *Thirty-eight Report for the Year 1894 of the Inspector Appointed to Visit the Reformatory and Industrial Schools of Great Britain*, *op. cit.*, pp. 257-258.

243 *Ibid.*, p. 257.

244 « *Nothing extraordinary but some cases of sulkiness, stubbornness, and ill-tempered. A few cases of impertinence, boldness, and disrespect. Some idleness and neglect of duty. Girls doing well on the whole, with some occasional faults requiring correction.* » *Ibid.*, p. 261.

245 *Ibid.*

des établissements catholiques– insistent sur l'importance d'un encadrement disciplinaire efficace, afin de mener à bien les deux autres missions qui leur sont assignées : l'éducation et la formation professionnelle des pensionnaires.

Telles que les avaient déjà pensées les membres du *Repressive Committee* avant le vote du *Reformatory and Industrial Schools Act* en 1866, l'éducation, et surtout, la formation professionnelle des femmes mineures, représentent des activités essentielles à une réhabilitation sociale réussie<sup>246</sup>. De la même façon, les membres du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* suggèrent que l'apprentissage d'un métier, l'acquisition de connaissances générales et du savoir-vivre en communauté permettent aux pensionnaires d'accéder, à l'issue de leur placement, à un métier perçu comme « respectable »<sup>247</sup>. Une fois intégrées dans le monde du travail, ces dernières s'éloigneraient alors des voies qui mènent à la déviance et contribueraient, en outre, à la productivité de la société glasvégienne<sup>248</sup>. Les administrateurs de l'Institution *Magdalene* et les membres du comité en charge des établissements correctionnels partagent, certes, cette vision.

Toutefois, les formations dispensées par l'institution glasvégienne et les écoles industrielles pour filles et adolescentes diffèrent. En effet, les directeurs des écoles industrielles portent une attention particulière aux fluctuations du marché de l'emploi, afin de repérer les secteurs qui nécessitent le plus de main-d'œuvre et donc recrutent le plus. À l'aube du XXe siècle, Glasgow se spécialise dans les industries lourdes, secteur exclusivement masculin, ainsi que dans les secteurs de la confection et du service<sup>249</sup>. Les formations dispensées par les écoles industrielles sont en adéquation avec ce schéma économique. Ces dernières forment principalement les pensionnaires à la confection textile. Les plus jeunes apprennent la couture, les plus âgées sont formées à se servir de machines à coudre et toutes reçoivent une formation en tricot<sup>250</sup>. Elles sont également formées, à l'image de l'Institution *Magdalene*, à la blanchisserie, mais aussi au métier de cuisinière<sup>251</sup>. À la *Glasgow Industrial School for Girls*, par exemple, certaines adolescentes bénéficient de trois mois de cours de cuisine, dispensés par un professeur extérieur à l'établissement<sup>252</sup>. Ces formations sont donc variées et adaptées à l'évolution des besoins de la municipalité. En ce sens, les écoles industrielles se distinguent de l'Institution *Magdalene* qui, jusqu'à la fin du siècle, limite la

---

246 *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864. Glasgow : Archives de l'Université de Glasgow.

247 Par « respectable », nous entendons ici des métiers légaux, pour lesquelles les jeunes femmes ne sont pas impliquées dans des activités liées à la délinquance ou à la prostitution.

248 *Parliamentary Papers, Local and Personal Acts, op. cit.*, p. 18.

249 DEVINE, Thomas, Martin, GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *Glasgow. Volume 2: 1830 to 1912*, Manchester : Manchester University Press, 1995, p. 174.

250 *Parliamentary Papers, Thirty-eight Report for the Year 1894 of the Inspector Appointed to Visit the Reformatory and Industrial Schools of Great Britain, op. cit.*, pp. 256, 258, 260.

251 *Ibid.*

252 *Ibid.*, p. 257.

formation des filles perdues aux seuls travaux de blanchisserie et à quelques tâches ménagères<sup>253</sup>.

Durant les deux dernières décennies du XIXe siècle, les écoles industrielles jouissent d'une popularité importante, ce qui leur assure le soutien, tant moral que financier, du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*<sup>254</sup>. Dans les années 1890, le nombre total de femmes mineures prises en charge chaque mois au sein des écoles industrielles de la ville est donc important. Il s'élève en moyenne à 500<sup>255</sup>. À l'inverse, l'Institution *Magdalene* peine à s'adapter à l'évolution socio-économique qui se produit au sein de la société glasvégienne et à faire face à la concurrence. Ainsi, la clef de voûte du Système de Glasgow est peu à peu évincée par la notoriété croissante des écoles industrielles.

#### A.2.2. *Les maisons de correction : les nouveaux établissements publics*

Moins nombreuses à Glasgow que les écoles industrielles, les maisons de correction, dont la gestion est révisée suite à la promulgation du *Reformatories and Industrial School Act* et à la création du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*, jouent un rôle tout aussi important que les écoles industrielles dans l'effacement de l'Institution *Magdalene*. En effet, ces établissements sont conçus, selon la loi britannique, comme un substitut à la prison pour les adolescents, âgés de douze ans et plus en conflit direct avec la loi<sup>256</sup>. Ces mineurs sont placés suite à une condamnation pour crime, délinquance, vol aggravé ou encore prostitution<sup>257</sup>. Parce qu'ils doivent suivre un régime disciplinaire plus strict que celui des mineurs à risque d'être impliqués dans ces activités illégales, ils ne peuvent prétendre à intégrer les écoles industrielles<sup>258</sup>. En ce sens, les réseaux d'écoles industrielles et de maisons de correction sont complémentaires. Entre 1880 et 1892, onze maisons de correction sont recensées dans toute l'Écosse, dont quatre prennent en charge les filles et les adolescentes<sup>259</sup>. Sur ces quatre établissements, trois dépendent des décisions du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*. Jusqu'en 1882, la *House of Refuge* et le *Reformatory for Girls* de l'Institution *Magdalene*, sont les seules maisons de correction de la ville à prendre en charge les filles et les jeunes femmes de toutes confessions, bien que ces dernières soient en réalité majoritairement protestantes<sup>260</sup>. Jusqu'en 1892, les filles et les jeunes femmes catholiques sont envoyées, quant à

---

253 *Home Committee of the Magdalene Institution, Minute Book: 1891/1900, op. cit.*, p. 293.

254 Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts, op. cit.*, p. 18.

255 Parliamentary Paper, *Report of the Inspector of the Industrial Schools and Reformatory Department*, vol. 40, 1897, pp. 449, 452.

256 WILKINSON, Robert, *op. cit.*, p. 49.

257 *Ibid.*

258 *Ibid.*

259 KELLY, Christine, « Reforming Juvenile Justice in Nineteenth-Century Scotland: The Subversion of the Scottish Day Industrial School Movement », *op. cit.* ; Parliamentary Papers, *Thirty-eight Report for the Year 1894 of the Inspector Appointed to Visit the Reformatory and Industrial Schools of Great Britain, op. cit.*, p. 41.

260 *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1880. Glasgow : Archives de la Mitchell Library.

elles, au *Dalbeth Reformatory*, établissement géré par les Sœurs de la congrégation du Bon Pasteur (*the Sisters of the Good Shepherd*) et qui accueille environ 90 pensionnaires par mois<sup>261</sup>.

Bien que l'Institution *Magdalene* possède et dirige deux des maisons de correction de la ville au début des années 1880, elle va devoir s'en séparer en 1882 pour des raisons économiques, ce qui va grandement contribuer à son effacement. En effet, cette même année, le gouvernement britannique investit la somme de 4200 livres sterling dans l'acquisition de nouveaux bâtiments, à East Chapelton, où le *Reformatory for Girls* est délocalisé de Maryhill et devient une propriété d'État. Dès lors, le nouvel établissement ne dépend plus de l'Institution *Magdalene* et est renommé *Chapelton Reformatory*<sup>262</sup>. Miss Sliman, au service du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* depuis sa création, en devient la directrice officielle. Les bénéficiaires de ce transfert de gestion reviennent majoritairement à la municipalité, ainsi qu'aux citoyens issus des classes moyennes et aisées. En effet, la nouvelle maison de correction est financée exclusivement par les subventions gouvernementales. Plus aucune aide financière de la part de la municipalité n'est alors requise<sup>263</sup>. Par conséquent, en 1882, l'Institution *Magdalene* perd environ un quart de ses pensionnaires, auquel vient s'ajouter, comme nous l'avons vu dans l'analyse précédente, la perte de ses pensionnaires de la *Lochburn Industrial School*, anciennement appelée la *House of Refugee*.

Toutefois, bien que la fondation de la maison de correction de Chapelton soit préjudiciable à la pérennité de l'Institution *Magdalene*, il faut souligner ici qu'elle est considérablement soutenue, à la fois par les membres du gouvernement, notamment John McLaren, juge écossais et Avocat de Sa Majesté, par les membres du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* et par les hommes d'Église, tels que le révérend J. D. Bryce, ancien directeur du *Magdalene Asylum*<sup>264</sup>. L'inauguration du *Chapelton Reformatory* se déroule en octobre 1882, devant une assemblée de visiteurs composée d'hommes influents et de leurs épouses, tel que J. B. Kidston<sup>265</sup>, qui exprime à cette occasion ses nouvelles attentes : « Dans la nouvelle institution, ils seront en mesure d'obtenir des résultats encore plus importants que par le passé<sup>266</sup> ». Ce commentaire témoigne ici de la reconnaissance du travail qu'ont fourni jusqu'alors les membres de l'Institution *Magdalene* pour la ville de Glasgow, mais il montre également qu'une partie de ce travail est désormais révolue.

En 1880 et 1890, les rapports de police de Glasgow montrent qu'un certain nombre

---

261 Parliamentary Papers, *Thirty-eight Report for the Year 1894 of the Inspector Appointed to Visit the Reformatory and Industrial Schools of Great Britain*, *op. cit.*, p. 46.

262 *Glasgow Herald*, « New Reformatory at East Chapelton », lundi 23 octobre 1882. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000060/18821023/034/0009>]. Consulté le 12 janvier 2023.

263 *Ibid.*

264 *Glasgow Herald*, « New Reformatory at East Chapelton », *op. cit.*

265 J. B. Kidston est le trésorier du *Duke Street Reformatory for Boys* à Glasgow, une maison de correction qui ne prend en charge que les garçons. *Ibid.*

266 « *In the new institution they will be able to accomplish even far greater results than they did in the past.* » *Ibid.*



d'adolescents glasvégiens sont condamnés à un placement dans des maison de correction situées à Glasgow où dans d'autres villes<sup>267</sup>. En effet, en 1880, 92 mineurs sont condamnés pour actes de délinquance. La plupart sont accusés de vol, avec ou sans violence, et 66 % sont des adolescents<sup>268</sup>. En 1890, le nombre de mineurs glasvégiens envoyés en maisons de correction ne s'élève plus qu'à 29, parce que les juges sont plus enclins à placer des mineurs condamnés pour simple vol dans des écoles industrielles, qui proposent non seulement des méthodes disciplinaires efficaces, mais également des formations plus variées<sup>269</sup>. Enfin, et c'est ce qui nous intéresse ici, les jeunes femmes ne constituent que 33% du total des mineurs condamnés à un placement en maison de correction en 1890 à Glasgow, ce qui peut expliquer, *in fine*, les motivations de la municipalité de reconvertir en 1892, le *Dalbeth Reformatory* en école industrielle<sup>270</sup>. Bien que les écoles industrielles soient plus nombreuses au sein de la ville de Glasgow dans la dernière décennie du XIXe siècle, il est indéniable que la restructuration de la gestion des maisons de correction joue un rôle important, à partir des années 1880, dans l'affaiblissement de l'Institution *Magdalene*, puisqu'en somme elles déchargent cette dernière des cas les plus difficiles.

## **B. Des nouveaux foyers sociaux pour pallier les lacunes de l'Institution *Magdalene***

### **B.1. Prendre en charge les filles perdues non admises dans les centres correctionnels**

Dans les années 1870, alors que les établissements correctionnels se transforment et se multiplient, les membres de la municipalité et les réformateurs sociaux prennent conscience que certaines adolescentes, qu'ils considèrent pourtant comme des déviantes, n'y sont pas admises<sup>271</sup>. Il s'agit tout particulièrement de jeunes femmes issues des quartiers populaires de la ville qui, parce qu'elles sont enceintes ou filles-mères isolées, ou qu'elles présentent un handicap physique ou intellectuel, ne sont pas en mesure de suivre une formation ou accumulent les lacunes scolaires. Par conséquent, elles ont besoin d'une prise en charge particulière, notamment psychologique et médicale, à laquelle les membres des équipes éducatives des maisons de correction et des écoles industrielles ne sont pas formés. En outre, la grossesse hors mariage, ou encore l'aliénation, en ce

---

267 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, p. 126.

268 *Ibid.*; *City of Glasgow Police Criminal Returns for the year ending 31<sup>st</sup> December 1880*, *op. cit.*, pp. 12-13.

269 *Ibid.* ; *ibid.*, p. 25.

270 *Ibid.*

271 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 95.

qu'elle inclut à cette période des formes pathologiques telles que l'arriération ou le retard intellectuel<sup>272</sup>, ne sont pas des conditions physiques et mentales condamnables par la justice, mais par la morale. Ainsi, ces filles perdues ne peuvent pas être prises en charge par les établissements correctionnels, d'autant plus si elles ne sont pas appréhendées pour vagabondage ou pour un quelconque délit.

En ce sens, l'Institution *Magdalene* joue un rôle relativement important, jusqu'au début des années 1870, dans la prise en charge de ces filles perdues. En effet, un certain nombre de jeunes femmes simples d'esprit ou qui présentent un handicap physique –seulement quelques-unes chaque mois entre 1864 et 1870– sont recueillies par le *Magdalene Home* de l'Institution *Magdalene*, aux côtés des jeunes femmes perçues comme sexuellement déviantes<sup>273</sup>. Toutefois, si celles-ci ne sont pas appréhendées par les forces de l'ordre, elles ne sont ni jugées, ni placées. Si elles sont en outre familialement isolées, elles se retrouvent sans domicile et sans ressources, de la même façon que les filles mères et les jeunes mères célibataires avec leur enfant, à qui l'accès à l'institution est refusé<sup>274</sup>. Afin d'éviter que toutes ces jeunes femmes ne viennent grossir, au final, les rangs des mendiante, des prostituées ou encore des délinquantes, plusieurs foyers sociaux sont créés ou leur ouvrent leurs portes dans les années 1870, dont notamment, la *Glasgow Poorhouse*.

## **B.2. Les nouvelles pensionnaires de la *Glasgow Poorhouse***

Depuis le vote du *Poor Law (Scotland) Act* en 1845, la fonction principale de ce type d'établissement est d'accueillir les individus les plus démunis, quels que soient leur âge et leur sexe, mais exempts de maladies physiques et mentales<sup>275</sup>. En ce sens, les Inspecteurs des Pauvres (*Inspectors of the Poor*), en charge de la délivrance des autorisations d'admissions, ne sont pas censés consentir à l'admission des femmes handicapées, jugées simples d'esprit ou encore enceintes, qui nécessitent des soins médicaux spécifiques<sup>276</sup>. Toutefois, le rapport annuel de l'établissement pour l'année 1876 atteste de la présence de personnel dédié à la prise en charge des aliénés<sup>277</sup>. En outre, à la lecture des propos tenus en 1874 par l'un des membres du Conseil de Supervision des Pauvres (*Board of Supervision of the Poor*), Malcolm McNeil, il semble que le personnel de la

---

272 GILLEARD, Chris, HIGGS, Paul, *Ageing, Dementia and the Social Mind*, Oxford : Blackwell Publishing, 2017, p. 89.

273 *General Board of the Glasgow Magdalene Institution, 1859-1865*. Glasgow : Archives de la Mitchell Library ; *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1870, *op. cit.*

274 *Ibid.*

275 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 95.

276 NEWBY, Jennifer, *Women's Lives: Researching Women's Social History, 1800-1939*, Barnsley : Pen & Sword Books, 2012, p. 121.

277 Parliamentary Papers, *Report from Commissioners, Inspectors and Others on Poor Relief (Scotland)*, vol. XXXII, 1876, p. 451.

*Glasgow Poorhouse* outrepassent ses fonctions<sup>278</sup>. En effet, cette même année, dans un rapport adressé à la commission d'enquête sur l'application des lois des pauvres, il affirme que le personnel et les administrateurs de l'établissement ont « une conception totalement erronée de la fonction d'une *poorhouse* »<sup>279</sup>. Selon lui, ils prêteraient trop d'attention aux plaintes des pensionnaires. En outre, ils exerceraient une censure vis-à-vis du conseil sur les informations relatives aux conditions sociale et physique des pensionnaires<sup>280</sup>. M. McNeil remarque tout d'abord une augmentation inhabituelle du nombre d'individus admis à la *poorhouse* entre 1871 et 1874, ce qui montre que l'établissement, qui n'a pas subi d'aménagement, est enclin à prendre en charge une population plus variée d'individus. Parmi cette population, certaines jeunes femmes, notamment des simples d'esprits ou des jeunes prostituées, auraient pu être internées à l'Institution *Magdalene*<sup>281</sup>. En 1872, par exemple, il n'y a pas moins de 280 « femmes débauchées » (*dissolute women*), telles qu'il les qualifie, sur 3727 individus admis, ou encore des « mères avec des enfants illégitimes »<sup>282</sup>. Bien que M. McNeil ne donne aucune indication sur l'âge de ces femmes, le rapport de 1894 du Comité Départemental spécialisé sur les cas des récidivistes, des vagabonds, des mendiants, des alcooliques et des délinquants juvéniles décrit le cas de Jane McPollard, âgée de 17 ans, et qui en 1878 est admise à la *Glasgow Poorhouse*, parce qu'elle est « handicapée par grossesse » (*disabled from pregnancy*)<sup>283</sup>. De la même façon, un article du *North British Daily Mail*, paru le 15 janvier 1874, nous éclaire sur l'âge des femmes déviantes internées, puisqu'il y est écrit que la *poorhouse* de Glasgow prend non seulement en charge des filles-mères, mais également des adolescentes enceintes<sup>284</sup>. Cet article, intitulé « *Glasgow Home for Deserted Mothers* », porte le nom d'un foyer social peu visible dans les archives historiques de la ville, mais qui pourtant revêt une importance capitale dans le processus d'effacement de l'Institution *Magdalene*<sup>285</sup>.

### **B.3. La création de la *Glasgow Home for Deserted Mothers* (1873)**

En 1873, le premier foyer social conçu pour accueillir les mères isolées –la *Glasgow Home for Deserted Mothers*– voit le jour à Glasgow, sur l'initiative d'un groupe d'hommes issus de la

---

278 Parliamentary Papers, *Reports from Commissioners on Poor Relief in Scotland*, vol. 33, 1874, p. 18.

279 « a total misconception of the object of a poorhouse. » *Ibid.*

280 *Ibid.*

281 *Ibid.*

282 « mothers of illegitimate children. » *Ibid.*

283 Parliamentary Papers, *Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates, and Juvenile Delinquents*, 1895, *op. cit.*, p. 13.

284 *North British Daily Mail*, « Glasgow Home for Deserted Mothers », 15 janvier 1874. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0002683/18740115/077/0004?browse=False>]. Consulté le 20 janvier 2023.

285 *Ibid.*

bourgeoisie, dont notamment J. B. Kidston<sup>286</sup>. À la lecture de l'article du *North British Daily Mail*, précédemment cité, il apparaît que la création de cet établissement a pour objectif principal « d'anticiper les besoins » de l'Institution *Magdalene*<sup>287</sup>. Grâce à sa collaboration étroite avec la *Glasgow Poorhouse*, la *Glasgow Home for Deserted Mothers* prend spécifiquement en charge les jeunes femmes démunies et qui viennent de vivre leur première grossesse<sup>288</sup>. Pour ses administrateurs, l'objectif du foyer est de prévenir le développement du « vice » et du « crime » au sein de la ville<sup>289</sup>. En ce sens, leur attention se porte sur des jeunes femmes sexuellement déviantes pour la toute première fois. Ils les décrivent de la façon suivante :

Elles sont en danger imminent de sombrer dans une dégradation sans espoir, car elles ont déçu leurs proches respectables. [...] Elles ne sont pas encore endurcies par la pratique du vice en tant que profession et l'expérience de la première maternité a souvent ouvert leur cœur à une bonne impression<sup>290</sup>.

Le profil de ces jeunes femmes n'est pas sans rappeler celui des pensionnaires du département *Magdalene Home* de l'Institution *Magdalene*. En effet, ces adolescentes, qui sont encadrées par un comité de *ladies*, sont accusées d'avoir perdu leur vertu et sont décrites comme étant en danger de sombrer dans la déviance, c'est-à-dire d'intégrer le milieu de la délinquance, si ce n'est de la prostitution<sup>291</sup>. Toutefois, à l'inverse des pensionnaires de l'Institution *Magdalene*, elles sont admises au sein de la *Glasgow Home for Deserted Mothers* avec leur nouveau-né. Le maintien de ce lien entre la mère et son enfant constitue une fonction essentielle de l'établissement, qui permet à la fois d'exercer une surveillance sur les jeunes femmes et sur leurs enfants.

Afin que ces derniers puissent à l'avenir être considérés comme des citoyens respectables de la ville de Glasgow, le foyer prend en charge toutes les dépenses relatives à leur santé et à leur éducation avant leur scolarisation<sup>292</sup>. En outre, ces enfants sont suivis par des puéricultrices durant leurs premiers mois à la *Glasgow Home for Deserted Mothers*. Puis, après avoir quitté l'établissement accompagnés de leurs mères, ils y sont ramenés pour être auscultés, et si besoin est soignés, « aussi souvent que le personnel médical le juge nécessaire »<sup>293</sup>, pour reprendre les propos

---

286 *Ibid.*

287 « *anticipate the needs* », *North British Daily Mail*, « Glasgow Home for Deserted Mothers », *op. cit.*

288 *Ibid.*

289 *Ibid.*

290 « *They are in imminent danger of falling into hopeless degradation, for they have displeased their respectable friends. [...] They are not yet hardened by the practise of vice as a profession, and the experience of first motherhood have often opened their hearts to good impression* ». *Ibid.*

291 *Ibid.*

292 *Ibid.*

293 « *as often as may be deemed necessary by the medical attendants.* » *Ibid.*

des administrateurs<sup>294</sup>.

Enfin, à l'issue de leur prise en charge, les jeunes mères sont encouragées par le personnel du foyer à occuper un emploi ou à intégrer l'Institution *Magdalene*, bien qu'ils n'aient en somme aucun pouvoir légal sur cette décision personnelle<sup>295</sup>. Ainsi, si ces jeunes femmes décident de travailler et ne sont pas appréhendées par les forces de l'ordre pour un quelconque délit, elles n'intégreront pas le département *Magdalene Home*. En ce sens, la *Glasgow Home for Deserted Mothers* prive l'Institution *Magdalene* d'un certain nombre de ses futures pensionnaires.

### C. L'expansion du réseau d'établissements scolaires à Glasgow

L'expansion du réseau scolaire à Glasgow durant les dernières décennies du XIXe siècle constitue le dernier jalon du processus d'effacement de l'Institution *Magdalene*. En effet, à partir des années 1870 en Écosse, le conditionnement social des jeunes femmes s'opère, non seulement par la discipline et la formation professionnelle, mais également par leur scolarisation précoce. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que la multiplication des écoles agit de façon indirecte sur la perte de notoriété de l'institution glasvégienne. Les réformateurs sociaux et les hommes politiques estimant que le devenir de la nation dépend du niveau d'instruction de ses citoyens, les membres du gouvernement britannique votent, en 1872, l'*Education (Scotland) Act*, qui rend obligatoire la scolarité en Écosse, non pas pour les adolescents, mais pour tous les enfants âgés de 9 à 13 ans<sup>296</sup>. Il s'agit alors d'instruire les futurs citoyens et citoyennes dès leur plus jeune âge, et cela, quel que soit leur confession religieuse ou leur milieu social d'origine.

Pensé pour l'avenir, ce projet gouvernemental a pour fonction la formation d'individus aptes à vivre en communauté et capables d'intégrer la force productrice de la nation, qu'ils évoluent en milieu urbain ou en milieu rural<sup>297</sup>. Cela suppose également, à terme, l'éradication de toute forme de déviance par la conformité des anciens écoliers aux attentes du monde du travail et de la société, ainsi qu'une amélioration de la productivité de la ville dans un contexte de concurrence mondiale. En outre, la réforme sur l'éducation de 1872 ouvre la voie, à l'aube du XXe siècle, à l'enseignement secondaire et offre aux jeunes individus, qu'ils soient issus des classes populaires ou des classes moyennes, de plus vastes opportunités d'emplois. Les jeunes femmes, notamment, sont de plus en

---

294 Cette attention que portent les administrateurs pour la santé des nourrissons et des enfants au tournant du XXe siècle à une place, entre autres, dans le contexte de préoccupations eugénistes. À ce propos, voir notamment DAVIN, Anna, « Imperialism and Motherhood », *History Workshop*, n°5, 1978, pp. 9-65. [En ligne : Imperialism and Motherhood (pghschools.org)]. Consulté le 4 mai 2023.

295 *Ibid.*

296 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation, op. cit.*, p. 397.

297 SMOUT, Thomas, Christopher, *A Century of the Scottish People: 1830-1950*, Londres, Fontana Press, 1987, p. 95.

plus nombreuses à exercer le métier d'institutrice<sup>298</sup>. Cette réforme trouve donc une résonance particulière à Glasgow, où le taux élevé d'absentéisme scolaire des enfants, notamment des filles, au début des années 1870, n'a d'égal que le désir croissant des membres de la municipalité d'améliorer les conditions sociales des Glasvégiens<sup>299</sup>. En 1872, l'instruction et l'éducation des futures générations, dont font partie les filles perdues, deviennent ainsi des enjeux sociaux et économiques, au détriment de l'Institution *Magdalene* qui, elle, peine à s'adapter aux changements sociaux<sup>300</sup>.

L'analyse suivante a pour ambition de montrer que la prévalence des établissements scolaires à Glasgow est un autre élément qui contribue à compromettre, durant les dernières décennies du XIXe siècle, le rôle social prédominant de l'Institution *Magdalene*. Nous expliquerons tout d'abord l'importance qu'accordent les réformateurs sociaux et les hommes politiques à l'éducation en Écosse, ainsi que le danger social qu'ils associent à l'absentéisme scolaire. Puis, nous analyserons plus en détail les particularités de l'*Education (Scotland) Act*. Enfin, dans la dernière partie de cette analyse, nous tenterons de mesurer pleinement les effets qu'exercent, *in fine*, l'éducation et l'instruction obligatoire sur les jeunes femmes déviantes.

## C.1. L'éducation : le soubassement d'une nation disciplinée et productive

### C.1.1. L'absence d'éducation : les premiers pas vers la déviance

Dans un monde de concurrence, en temps de guerre comme en temps de paix, la position des nations pour l'avenir dépendra de l'éducation de leur peuple. [...] La concurrence du futur sera celle de l'intellect<sup>301</sup>.

Telle qu'elle est exposée ci-dessus, la vision de Lyon Playfair, représentant d'Édimbourg et du Parti Libéral au Parlement britannique, montre parfaitement la prévalence de la question de l'éducation des masses en Grande-Bretagne, à partir du milieu des années 1860<sup>302</sup>. En effet, à l'occasion du Congrès des Sciences Sociales tenu à Newcastle-upon-Tyne en 1870, L. Playfair exprime son désir de voir la mise en place d'une scolarité obligatoire et uniformisée en Écosse<sup>303</sup>. En

---

298 MCDERMID, Jane, *The Schooling of Working-Class Girls in Victorian Scotland*, *op. cit.*, p. 4.

299 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, pp. 401-402.

300 *Ibid.*, p. 396.

301 « *In the competition of nations, both in war and in peace, their position for the future will depend upon the education of their peoples. [...] The competition of future will be one of intellect.* » partiellement cité dans DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 397, et en intégralité dans *The Athenaeum Journal of Literature, Science, the Fine Arts, Music and the Drama*, « Social Sciences Congress », Londres : Edward J. Francis, janvier à juin 1870, p. 503.

302 *The Athenaeum Journal of Literature, Science, the Fine Arts, Music and the Drama*, « Social Sciences Congress », *op. cit.*, p. 503.

303 *Ibid.*

tant qu'agents de socialisation juvénile, l'instruction et l'éducation permettraient selon lui d'accroître la capacité de productivité des individus, en les rendant plus autonomes et adaptables au changement et au progrès<sup>304</sup>. Afin que la nation écossaise reste compétitive sur le marché international, il suggère alors la création d'un système d'éducation dépendant d'un pouvoir central, à l'image de celui mis en place en Angleterre et au pays de Galles cette même année, par le vote de l'*Elementary Education Act*, connu également sous le nom *Forster Act*<sup>305</sup>. Il s'agirait ainsi de réorganiser le système éducatif écossais, afin de forger de nouveaux esprits aptes à contribuer activement à la croissance de la nation.

Nous employons ici le verbe « réorganiser » et non le verbe « créer », puisqu'en 1870, lorsque L. Playfair intervient au Congrès de Newcastle-upon-Tyne, l'Écosse possède déjà son propre système scolaire<sup>306</sup>. En effet, l'instruction populaire est laissée aux soins des différentes Églises présentes dans le pays et elle est gérée localement par les paroisses<sup>307</sup>. En 1865, pas moins de un enfant sur 7,9 est scolarisé, ce qui représente un taux presque aussi élevé que celui de l'Angleterre, où un enfant sur 7,7 est scolarisé<sup>308</sup>. Toutefois, pour les réformateurs sociaux des années 1860 et 1870, la pauvreté est intimement liée à la non-fréquentation des écoles et, à plus forte raison, à la déviance juvénile. En effet, l'absence de scolarisation laisserait aux jeunes absentéistes plus de temps pour se livrer à des activités illicites, telles que le vol, la mendicité ou encore la vente ambulante d'objets, même s'il s'agit bien souvent d'une nécessité<sup>309</sup>. Selon les administrateurs de l'Institution *Magdalene* à cette époque, ces activités renforceraient à terme le caractère déviant des enfants qui, lors de l'adolescence, se tourneraient plus facilement vers le crime ou encore la prostitution<sup>310</sup>.

À ce propos, les rédacteurs du *Museum and English Journal of Education* émettent une remarque particulièrement négative sur le système éducatif écossais, dans un article intitulé «Hints on a National System of Education for Scotland», publié en juin 1865<sup>311</sup>. Ils expliquent : « L'éducation des classes pauvres, d'où provient principalement la classe criminelle, a été grandement négligée<sup>312</sup> ». À travers le prisme de la presse et des réformateurs sociaux, l'absentéisme scolaire en Écosse transformerait donc les enfants concernés en auteurs du désordre public. Ainsi, si

---

304 *Ibid.*

305 *Ibid.*

306 *Ibid.*

307 Il s'agit notamment de l'Église d'Écosse, de l'Église Libre d'Écosse et de l'Église Catholique. *Ibid.*

308 *The Museum, an English Journal of Education*, « Hints on a National System of Education for Scotland », vol. 2, Londres : Thomas Nelson & Sons, juin 1865, p. 270.

309 *Ibid.*

310 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864. Glasgow : Archives de l'Université de Glasgow.

311 *The Museum, an English Journal of Education*, *op. cit.*, p. 270.

312 « *The education of the poorer classes, from which the criminal class is chiefly derived, has been greatly neglected* ». *Ibid.*, p. 241.

L. Playfair met en évidence en 1870 l'importance économique que revêt la question de l'éducation, cette question puise également ses racines dans la peur du danger social qu'engendrerait l'absentéisme scolaire, tout particulièrement chez les enfants des classes les plus pauvres. Afin de mieux saisir le lien qui unit le manque d'assiduité scolaire à la déviance juvénile, il convient désormais de se pencher sur le cas de Glasgow.

### *C.1.2. Absentéisme scolaire et déviance juvénile à Glasgow*

En 1871, la ville de Glasgow enregistre l'un des taux les plus élevés d'absentéisme scolaire en Écosse<sup>313</sup>. En effet, en comparant les données fournies par le rapport de recensement de l'année 1871 –c'est-à-dire le nombre d'enfants âgés de 5 à 13 ans et le nombre d'enfants scolarisés–, on constate que 24,9 % des 107 568 enfants en âge de fréquenter les bancs des écoles élémentaires, ne reçoivent en réalité qu'une instruction irrégulière ou aucune instruction du tout<sup>314</sup>. En outre, si nous regardons plus attentivement les taux moyens d'éducation dans les quartiers pauvres du centre de la ville, seulement 9,4% de la population en moyenne est recensée comme étant scolarisée<sup>315</sup>. Comme le remarque T. C. Smout, la pauvreté influence grandement l'absentéisme scolaire, puisqu'à l'image des enfants issus des zones rurales, il n'est pas rare que les enfants d'ouvriers travaillent illégalement dès 9 ans à Glasgow, afin de pallier les faibles revenus de leurs parents, et ce, malgré les lois prohibant le travail des enfants (*Factory Acts*) (annexes : doc. 31)<sup>316</sup>. T. Devine, quant à lui, met en lumière le rôle important de la confession, et tout particulièrement de la confession catholique, dans la non-fréquentation des écoles<sup>317</sup>. À Glasgow, une grande partie des hommes irlandais de confession catholique sont peu qualifiés et exercent des métiers financièrement peu valorisés. Par conséquent, leurs enfants seraient contraints de trouver des activités rémunératrices, voire illégales, plutôt que de fréquenter les écoles<sup>318</sup>.

En ce sens, le cas des enfants et des adolescents internés dans les écoles industrielles et les maisons de correction de la ville illustre parfaitement le lien entre pauvreté, absentéisme scolaire et déviance juvénile<sup>319</sup>. Quels que soient leur âge ou leur religion, la majorité d'entre eux sont issus des classes les plus pauvres de la ville et sont appréhendés dans les rues par les forces de l'ordre<sup>320</sup>. En

---

313 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 396.

314 Ces chiffres sont toutefois à nuancer dans la mesure où la présence irrégulière de certains élèves au sein des écoles empêche d'obtenir des statistiques réellement révélatrices. Parliamentary Papers, *Report of the Committee of Council on Education: 1870-1871*, p. 72.

315 *Ibid.*

316 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 216.

317 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 396.

318 *Ibid.*, p. 493.

319 Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts*, *op. cit.*, p. 19.

320 *Ibid.*



outre, les équipes éducatives de ces établissements correctionnels observent que la plupart de leurs élèves éprouvent des difficultés dans les savoirs élémentaires, ce qui prouve leur tendance à l'absentéisme scolaire<sup>321</sup>. Afin de démontrer le lien entre la déviance juvénile et la non-fréquentation des écoles, les journalistes du magazine *Museum* mettent en relation, en 1865, les taux de criminalité et d'éducation au sein de plusieurs quartiers de Glasgow. Ils remarquent alors<sup>322</sup>: « Dans les endroits où il y a le moins d'éducation et le plus de criminalité, là aussi les condamnations de mineurs de moins de dix-huit ans sont les plus nombreuses<sup>323</sup> ». Les journalistes font ici plus particulièrement référence aux quartiers pauvres du centre de la ville, ce qui va dans le sens des remarques de T. C. Smout et de T. Devine sur les conséquences négatives qu'engendre un faible niveau de vie sur la scolarité des enfants<sup>324</sup>.

Par ailleurs, cette analyse ne saurait être complète si on ne tient pas compte de l'influence du genre sur l'absentéisme scolaire et sur la déviance juvénile. En 1871, la population féminine de Glasgow demeure moins instruite que la population masculine. Ce manque d'instruction est notamment observable à la lecture des registres des mariages, puisqu'il y est signalé que 89% des hommes âgés de moins de 20 ans et 79% des femmes du même âge sont en capacité de signer leur nom<sup>325</sup>. En 1871, 21% des femmes âgées de 16 à 20 ans à Glasgow et mariées dans l'année n'ont donc reçu aucune instruction en école élémentaire<sup>326</sup>. À l'examen du rapport annuel de l'Institution *Magdalene* pour l'année 1871 et des établissements correctionnels, il s'avère que l'absentéisme scolaire affecte également les adolescentes plus jeunes, issues des quartiers pauvres de la ville et perçues comme déviantes<sup>327</sup>.

Toutefois, rien ne montre que le manque d'éducation accroît, chez les jeunes femmes, le risque qu'elles sombrent dans la déviance. En effet, comme le souligne J. McDerimid, les filles des foyers les plus précaires de Glasgow et du reste de l'Écosse sont bien souvent assignées aux tâches ménagères et à la garde d'enfants, ce qui les prive d'une fréquentation régulière des écoles<sup>328</sup>. En outre, l'éducation est souvent perçue comme peu utile pour les filles et les jeunes femmes, dans la mesure où la société les destine au mariage et à un rôle domestique<sup>329</sup>. Enfin, lorsque ces dernières sont appréhendées par la police et condamnées à un placement dans un établissement correctionnel,

---

321 *Ibid.*

322 *The Museum, and English Journal of Education, op. cit.*, p. 241. .

323 « *In the places where there is least education and most crime, there also the commitments of juveniles under eighteen are most numerous.* » *Ibid.*

324 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation, op. cit.*, p. 396.

325 *Ibid.*

326 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, pp. 216-219.

327 Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1871, p. 24 ; Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts, op. cit.*, p. 19.

328 MCDERMID, Jane, *op. cit.*, p. 2.

329 *Ibid.*

cela fait suite, pour la majorité des cas, à un premier délit tel que le vagabondage ou la mendicité, mais plus rarement à un acte de délinquance<sup>330</sup>. Elles sont d'ailleurs moins nombreuses que les garçons au sein des maisons de correction et des écoles industrielles<sup>331</sup>. Ainsi, il serait plus juste de dire que chez les filles, l'absentéisme scolaire se traduit par une déviance de type non-criminelle induite par la pauvreté et par le rôle que voudrait leur imposer la société victorienne.

### *C.1.3. Education (Scotland) Act (1872) : vers la création de citoyens conformes et non déviants*

De la fin des années 1860 jusqu'au début des années 1870, l'éducation en Écosse est un sujet de débat au sein du Parlement britannique. Au tout début de cette analyse, nous avons fait référence aux propos de L. Playfair, afin d'illustrer la façon dont l'absentéisme scolaire est perçu comme un frein à la croissance économique et à la stabilité sociale du pays. Mais L. Playfair témoigne également, par son engagement en faveur de l'éducation des masses, de la forte volonté des hommes politiques écossais, et notamment des Libéraux, de réformer le système éducatif. Parmi eux se trouve George Young, avocat de Sa Majesté pour l'Écosse (*Lord Advocate*) et membre du Parti Libéral. Au début des années 1870, ses nombreuses contributions au projet de réforme modifient durablement la façon d'envisager l'éducation dans le pays, puisqu'il présente, en 1871, l'*Education (Scotland) Bill* devant les membres de la Chambre des Communes<sup>332</sup>. Après plusieurs réécritures, ce projet de loi apporte finalement l'esquisse d'un nouveau système éducatif, basé sur la loi anglaise de 1870<sup>333</sup>. Il a pour objectif principal d'imposer la scolarité obligatoire aux filles et aux garçons âgées de cinq à treize ans, afin de réduire les inégalités d'accès à l'éducation qui persistent entre les enfants issus des classes aisées et ceux issus des classes populaires, mais également entre ceux issus du monde rural et ceux issus des milieux urbains<sup>334</sup>. Pour assurer la pérennité de ce nouveau système éducatif, G. Young propose alors la passation des pouvoirs des Églises, en matière d'éducation, aux mains d'un nouveau Département de l'Éducation pour l'Écosse, basé à Londres<sup>335</sup>. Cela permettrait ainsi de limiter l'influence de la religion sur les difficultés d'accès à l'éducation, mais également et surtout, d'allouer des subventions aux différents établissements scolaires de façon suffisante et de les répartir équitablement.

Bien que l'*Education (Scotland) Bill* suscite de nombreuses contestations de la part des

---

330 BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *op. cit.*, p. 127

331 *Ibid.*

332 SCOTLAND, James, « The Centenary of the Education (Scotland) Act of 1872 », *British Journal of Educational Studies*, vol. 20, n°2, 1972, pp. 121-136. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/3120213>]. Consulté le 22 janvier 2023.

333 *Ibid.*

334 *Ibid.*

335 *Ibid.*

hommes d'Église en Écosse<sup>336</sup>, il est finalement validé en 1872 par le Parlement britannique, conformément à sa rédaction par G. Young<sup>337</sup>. Cela donne lieu à la promulgation de l'*Education (Scotland) Act* et à la création du Département de l'Éducation pour l'Écosse, basé à Londres<sup>338</sup>. Des commissions scolaires (*school boards*) sont établies, afin de permettre une gestion plus efficace des écoles publiques, car déléguée aux instances locales. Le *Glasgow School Board* est créé en 1873, sous la présidence de William Mitchell, également vice-président du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* à partir de 1878<sup>339</sup>. Grâce à la mise en place de ce nouveau système éducatif, la scolarisation des garçons, mais aussi des filles âgés de cinq à treize ans devient alors obligatoire<sup>340</sup>. La loi de 1872 vise ainsi à abolir les inégalités d'accès à l'éducation pour engendrer des futurs citoyens conformes et non déviants, ce qui par conséquent rendrait à terme évitable le placement des adolescents en institutions correctionnelles, telles que l'Institution *Magdalene* de Glasgow.

## C.2. L'éducation des filles : un frein à la déviance des adolescentes ?

Afin de montrer que la scolarisation affecte la notoriété de l'institution *Magdalene*, il est primordial d'analyser ici la façon dont l'*Education (Scotland) Act* influence l'évolution sociale des jeunes femmes glasvégiennes. En effet, la loi de 1872 et l'expansion du réseau d'établissements scolaires à Glasgow conduisent à une amélioration générale du niveau d'instruction des filles et des adolescentes, ce qui engendre une modification de leurs habitudes de vie. Dès leur plus jeune âge, la majorité des filles de Glasgow doivent, selon la loi, fréquenter les bancs des écoles élémentaires, d'autant plus qu'en 1891, l'âge légal de fin de scolarité passe de treize à quatorze ans<sup>341</sup>. Par voie de conséquence, tandis que le taux d'alphabétisation des femmes à Glasgow ne s'élève en 1861 qu'à 65%, en raison d'un absentéisme scolaire prononcé<sup>342</sup>, à la toute fin du siècle la majorité d'entre elles sont scolarisées et l'analphabétisme est quasiment éradiqué<sup>343</sup>. Néanmoins, les effets positifs de l'obligation d'assiduité ne sauraient être jugés indépendamment du contenu des enseignements proposés au sein des établissements élémentaires. En effet, dans les années 1870, la création des

---

336 STEVENSON, John, « The Education (Scotland) Act 1872 and its significance for the Church of Scotland », *Scottish Educational Review*, 27 Mar 2021. [En ligne : [https://brill.com/view/journals/ser/53/2/article-p35\\_4.xml?ebody=pdf-63199](https://brill.com/view/journals/ser/53/2/article-p35_4.xml?ebody=pdf-63199)]. Consulté le 28 janvier 2023.

337 *Ibid.*

338 MCDERMID, Jane, *op. cit.*, p. 3.

339 Parliamentary Papers, *Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates and Juvenile Delinquents*, *op. cit.*, p. 7.

340 Contrairement à l'Angleterre, l'Écosse ne prévoit pas de dérogation à cette scolarisation obligatoire. Peu importe qu'il y ait ou non d'établissement scolaire dans le quartier de résidence des élèves, ils ont l'obligation d'être scolarisés. *Ibid.*

341 KELTIE, Scott, *The Statesman's Year-Book*, Londres : McMillan & Co., 1893, p. 36.

342 Parliamentary Papers, *Census of the Population of Great Britain*, 1861, p. 482. Glasgow : Archives de la Mitchell Library.

343 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, p. 116.

programmes scolaires à Glasgow tend à s'appuyer sur les besoins sociaux et économiques de la ville, cette dernière se tournant peu à peu, comme nous l'avons expliqué au début de ce chapitre, vers les métiers de la confection, du commerce et du service<sup>344</sup>. L'ensemble des futures citoyennes de Glasgow sont alors transformées, par l'instruction, en actrices de la cohésion sociale et de la croissance économique.

À partir de 1872, l'écriture et les mathématiques, qui jusqu'alors étaient principalement enseignées aux garçons, sont des matières désormais enseignées aux filles issues de tous les milieux sociaux<sup>345</sup>. La connaissance de l'écriture et de l'arithmétique représente, pour celles issues des classes moyennes inférieures et des classes ouvrières, un outil indispensable à leur insertion professionnelle future. En effet, au sein d'une société dans laquelle prédomine l'industrie lourde – l'apanage des hommes –, cette connaissance permet à un grand nombre d'entre-elles de trouver un emploi dans les secteurs du commerce et du service. Pour la municipalité de Glasgow, ce nouvel afflux de main-d'œuvre féminine plus instruite qu'auparavant et moins rémunérée que les hommes constitue un moyen de combler progressivement les besoins des ateliers de confection, des imprimeries, des commerces tels que les épiceries, mais aussi des ménages pouvant s'offrir les services d'une ou de plusieurs domestiques<sup>346</sup>. En outre, parce que la société victorienne voit chez les femmes des capacités naturelles à s'occuper des enfants, celles-ci peuvent également être amenées à seconder, dès leur treizième année, les enseignants principaux dans leur travail quotidien au sein des écoles<sup>347</sup>. En 1881, ces apprenties institutrices (*pupil teachers*) ne constituent pas moins de 70% du total des employés des écoles élémentaires<sup>348</sup>. Sur la durée, l'amélioration du niveau d'instruction de la population féminine à Glasgow permet ainsi de combler des besoins en main-d'œuvre, mais elle offre également aux jeunes femmes de nouvelles perspectives d'avenir. Ces perspectives les éloignent du secteur de l'industrie textile désormais en déclin, ainsi que de la délinquance ou encore de la prostitution qui, si souvent, conduisent les jeunes femmes à être placées de force dans des institutions, telles que l'Institution *Magdalene*.

Cependant, si la lecture, l'écriture et l'arithmétique constituent, à partir de 1872, le soubassement théorique de l'instruction générale au sein des écoles élémentaires mixtes, d'autres matières sont enseignées aux élèves selon leur sexe, leur âge et leur milieu social d'origine. En effet, dans certains établissements, notamment des établissements secondaires, les jeunes femmes issues des classes moyennes étudient l'hygiène, les rudiments de la botanique ou encore de la physiologie,

---

344 *Ibid.*, p. 95

345 *Ibid.*

346 Parliamentary Papers, *Census of the Population of Great Britain*, 1881, p. 699. Glasgow : Archives de la Mitchell Library.

347 DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 393.

348 *Ibid.*, p. 399.

puisqu'elles sont destinées à évoluer au sein de la sphère familiale, et non au sein du milieu du travail<sup>349</sup>. En revanche, les professeurs des établissements réservés aux jeunes femmes issues de milieux plus modestes enseignent principalement l'économie domestique, afin qu'elles puissent, à l'issue de leur scolarité, intégrer le secteur du service en tant que servantes, blanchisseuses ou cuisinières au sein des maisonnées<sup>350</sup>.

Comme le suggère J. McDermid, l'intérêt du corps éducatif pour l'enseignement de l'économie domestique résulte d'une crainte de la société victorienne, non plus seulement de la déviance morale, mais également de la dégradation possible des conditions de santé des individus issus des quartiers pauvres de Glasgow<sup>351</sup>. Durant les trois dernières décennies du XIXe siècle, l'enseignement de la cuisine aux filles des ménages les plus modestes est donc un exemple particulièrement révélateur de la façon dont les classes aisées tentent de modifier progressivement les habitudes de vie des classes populaires. Afin d'engendrer une classe ouvrière en bonne santé, qui serait alors plus productive et plus longtemps, les membres du *Glasgow School Board* agrèent notamment la *Glasgow School of Cookery*, qui enseigne la cuisine aux filles et aux jeunes adolescentes<sup>352</sup>. Fondé en 1875, cet établissement accueille, dix ans plus tard, 4000 élèves par an en moyenne, alors que l'école de cuisine d'Édimbourg n'en accueille que 350<sup>353</sup>. Lors de l'inauguration de ces nouveaux locaux en 1889, sur Bath Street au centre de la ville, James King –le maire de la ville– vante les bénéfices du développement des compétences en cuisine des futures épouses sur la santé des familles de la classe ouvrière<sup>354</sup>. L'archevêque Eyre, quant à lui, suggère que ces compétences possèdent le pouvoir d'influencer la santé morale des ouvriers glasvégiens. Il explique : « Si les travailleurs ne trouvent pas le confort et un bon dîner ou souper à la maison, ils vont chercher ce qui leur manque dans les débits de boissons<sup>355</sup>. » Enseigner la cuisine aux filles et aux jeunes femmes de la classe ouvrière encouragerait donc le développement d'un mode vie sain, c'est-à-dire sans déviance morale et garant d'une bonne santé, chez les ménages issus des quartiers populaires de Glasgow<sup>356</sup>. Ainsi, l'éducation des filles au sein des écoles élémentaires et, d'une manière relative, au sein des établissements d'enseignement secondaire influence le rapport qu'elles

---

349 MCDERMID, Jane, *op. cit.*, p. 8.

350 *Ibid.*, p. 2.

351 *Ibid.*

352 Glasgow Herald, « Glasgow School of Cookery », mardi 3 octobre 1889. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000060/18891003/030/0008?browse=False>]. Consulté le 12 mars 2023.

353 *Ibid.*

354 *Ibid.*

355 « *If the working men did not get comfort and a good dinner or supper at home, they would seek the ressource of the public-house.* » *Ibid.*

356 Néanmoins, comme les ouvriers contestent l'intérêt pour leurs filles d'étudier l'économie domestique et que les coûts liés à l'enseignement secondaire restent élevés, peu d'entre elles sont réellement scolarisées dans le secondaire jusqu'à la fin du siècle DEVINE, Thomas, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 405.

entretiennent avec la déviance, ce qui agit progressivement et indéniablement sur le rôle social de l'Institution *Magdalene*.

### C.3. Prévenir l'absentéisme scolaire et la déviance

Tandis que de plus en plus d'élèves fréquentent les bancs des écoles élémentaires depuis le vote de l'*Education (Scotland) Act* en 1872, certains facteurs, notamment la pauvreté, continuent d'encourager l'absentéisme au sein des écoles élémentaires durant les deux dernières décennies du XIXe siècle. En effet, bien que la scolarisation soit obligatoire, elle constitue une dépense conséquente pour les ménages peu fortunés. Les enfants qui, jusqu'en 1872, exerçaient une activité, malgré les lois prohibant leur présence dans le milieu professionnel, ne peuvent dès lors plus apporter leur contribution au revenu familial. Afin de réduire ce problème de pauvreté et donc l'absentéisme et son corollaire –la déviance–, l'*Education Department* met en place, en 1890, un système d'aide aux ménages les plus démunis<sup>357</sup>. Ce système consiste à allouer une aide financière aux parents d'élèves, selon leurs revenus et à condition que leurs enfants soient assidus<sup>358</sup>. Cela conduit ainsi à une réduction progressive du taux d'absentéisme scolaire. En 1891 à Glasgow, seulement 14,7% des enfants en âge d'être scolarisés ne reçoivent qu'une éducation partielle, contre presque 25% vingt ans auparavant<sup>359</sup>.

Afin de faire régresser le taux d'absentéisme scolaire lié notamment à la négligence parentale, le *Glasgow School Board* collabore par ailleurs étroitement, dès 1878, avec les membres du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*. En effet, lorsqu'un élève enfreint la section 69 de l'*Education (Scotland) Act*, qui stipule l'obligation de scolarité et d'assiduité, il a le devoir, avec ses tuteurs légaux, de se présenter devant une commission animée par le directeur du *Glasgow School Board*, W. Mitchell, et par ses professeurs<sup>360</sup>. En cas de récidive, les membres du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* prennent alors le relais et envisagent le placement de l'élève au sein d'une école industrielle ou, suivant la gravité du cas présenté, saisissent la justice afin que celui-ci puisse être placé en maison de correction<sup>361</sup>. De la même façon, à partir de 1878, les membres du *Glasgow School Board* et du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* collaborent avec les administrateurs de la *Glasgow Poorhouse*. Entre 1884 et 1894, 488 enfants accueillis à la *Glasgow Poorhouse*, dont les parents sont qualifiés d'irresponsables, sont ainsi placés dans des écoles qui possèdent un internat,

---

357 KELTIE, Scott, *op. cit.*, pp. 35-36.

358 *Ibid.*

359 Parliamentary Papers, *Census of the Population of Great Britain*, 1891, pp. 14-17. Glasgow : Archives de la Mitchell Library ; Parliamentary Papers, *Report of the Committee of Council on Education: 1870-1871*, *op. cit.*, p. 72.

360 SMOUT, Thomas, Chistopher, *op. cit.*, p. 126.

361 Parliamentary Papers, *Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders*, *op. cit.*, p. 8.

des écoles industrielles ou encore des maisons de correction<sup>362</sup>. Ainsi, les filles et les adolescentes absentéistes sont progressivement prises en charge au sein d'établissements agréés par *l'Education Department* et indépendamment, durant les deux dernières décennies du XIXe siècle, de l'*Institution Magdalene*.

### **Conclusion : l'effacement de la clef de voûte du Système de Glasgow**

À partir de la fin des années 1860, l'*Institution Magdalene* s'efface peu à peu du paysage social et économique glasvégien. Tandis qu'elle occupait jusqu'alors un rôle déterminant dans le contrôle et la gestion des filles perdues de Glasgow, elle est progressivement supplantée par les écoles industrielles, les maisons de correction, les foyers sociaux et les établissements scolaires, qui proposent des méthodes de gestion plus conformes aux idéologies du moment et plus rentables. Le vote du *Reformatories and Industrial Schools Act* en 1866 ainsi que la promulgation de l'*Education (Scotland) Act* en 1872 constituent, en ce sens, le point de départ du processus d'effacement du dernier pilier du Système de Glasgow. Œuvrant pour une prise en charge et une éducation précoce des individus perçus comme risquant de développer des comportements déviants, les membres du *Glasgow School Board*, du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*, les réformateurs sociaux et les administrateurs de la *Glasgow Poorhouse*, ont pour mission de protéger les enfants et les adolescents de la négligence parentale, de l'abandon et, à plus forte raison, du vagabondage, de la mendicité, de la délinquance ou encore de la prostitution. Ensemble, ils contribuent ainsi à rendre les futurs citoyens et citoyennes de Glasgow conformes aux attentes de la société.

Toutefois, il serait illusoire de penser que la restructuration et la multiplication des établissements coercitifs, des foyers sociaux et des établissements scolaires aient pu éradiquer totalement les problèmes de déviance féminine à Glasgow. Malgré les aides financières allouées à certains ménages les plus précaires à partir de 1890, les filles et les adolescentes issues des quartiers pauvres continuent, dans une moindre mesure, d'intégrer les maisons de correction et les écoles industrielles. En outre, si l'instruction et la formation professionnelle permettent aux adolescentes de s'intégrer davantage dans le secteur du service, le marché du travail leur propose des offres d'emploi limitées et peu rémunératrices. Bien que le système éducatif et le système judiciaire ne puissent totalement éradiquer les problèmes sociaux à Glasgow, telles que la pauvreté ou les différences de salaires liées au genre, le niveau d'éducation de la population féminine s'améliore globalement, comme en témoigne la progression de l'alphabétisation, et les adolescentes réfractaires sont mieux et plus souvent prises en charge. Par conséquent, le taux de déviance juvénile est

---

362 *Ibid.*, p. 14.

largement réduit à la toute fin du XIXe siècle, ce qui se répercute indéniablement sur l'importance sociale de l'Institution *Magdalene*. En 1900, celle-ci ne dispose plus que du département *Magdalene Home* et ne prend plus en charge que les jeunes femmes perçues comme sexuellement déviantes. Cette évolution n'est à son tour pas sans conséquences. En effet, n'étant plus reconnue par le *Glasgow Juvenile Delinquency Board* comme un centre correctionnel, aucune inspection de l'établissement ou de ses activités n'est dès lors effectuée, ce qui lui permettra de perdurer jusqu'à sa fermeture en 1959, dans l'ombre des écoles, des foyers sociaux et des autres institutions.





## Chapitre 9 : Vers de nouvelles perceptions des filles perdues (1880-1900)

---

Durant les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, après l'effondrement progressif des trois piliers du Système de Glasgow, des nouvelles façons de percevoir les jeunes femmes déviantes apparaissent. En effet, l'adoption d'un nouveau système scolaire montre les limites de l'adaptabilité de l'Institution *Magdalene* aux changements sociétaux qui se produisent à Glasgow à cette période, mais le placement des mineurs en centres correctionnels et l'obligation de scolarité contribuent également à la reconnaissance de l'enfance comme une période définie du développement humain<sup>363</sup>. Plus particulièrement, la fin de la scolarité en école élémentaire et le début de l'éducation secondaire –soit quatorze ans–, ainsi que l'âge des élèves lors de leur sortie d'apprentissage ou lors de leur entrée à l'université –soit seize ans– marque une première limite entre l'enfance, l'adolescence et la vie adulte<sup>364</sup>. Les jeunes femmes âgées de quatorze à seize ans apparaissent alors peu à peu comme une nouvelle catégorie distincte de celle des adultes.

Cette distinction des périodes du développement humain faite par la justice encourage tout particulièrement l'opinion publique, les scientifiques et les forces de l'ordre à percevoir la déviance chez l'adolescente sous un angle différent, lequel constitue la ligne directrice de ce dernier chapitre. En effet, tandis que les médecins du *Lock Hospital*, perçoivent la déviance sexuelle comme un trait de caractère propre aux femmes jusque dans les années 1880<sup>365</sup>, vers la fin du siècle le corps médical tend plutôt à considérer la déviance des jeunes femmes comme le résultat des modifications psychologiques et physiques qui se produisent dans leur corps lors de la puberté, comme le développement des organes reproducteurs, sièges de la sexualité. Par voie de conséquence, les adolescentes apparaissent comme des individus vulnérables, puisque victimes de leur propre développement physiologique. Dès lors, il s'agit non plus seulement de les discipliner, de les former et de les éduquer, mais également de les protéger, afin qu'elles n'empruntent pas les chemins de la délinquance et de l'immoralité.

La nécessité de protéger l'intégrité physique et la conscience des jeunes femmes amène à son

363 ARIES, Philip, *op. cit.*, p. 316.

364 L'âge de fin de scolarité en école élémentaire est imposé par le *Education (Scotland) Act* de 1872, étudié dans le chapitre précédant de cette thèse. En 1888, le *Scottish Education Department* impose la délivrance d'un certificat de fin de scolarité secondaire à 16 ans, obligatoire pour entrer en université. SHORE, Heather, « Adolescence in the 19<sup>th</sup> Century », dans HUPP, Stephen, JEWELL, Jeremy, *The Encyclopedia of Child and Adolescent Development*, Oxford: Blackwell, 2019. [En ligne : <https://doi.org/10.1002/9781119171492.wecad300>]. Consulté le 20 janvier 2021.

365 PATTERSON Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805 : with remarks on the Contagious Diseases Acts and on syphilis », *op. cit.*, pp. 401-418.

tour, dans les années 1880, à la promulgation de nouvelles lois sur la protection des mineurs, telles que le *Criminal Law Amendment Act* qui, suite à la pression de groupes féministes en 1885, élève l'âge légal de consentement sexuel à 16 ans pour les filles<sup>366</sup>. Cette nécessité ouvre également la voie à une évolution locale du rôle des forces de l'ordre<sup>367</sup>. Si la déconstruction des témoignages de A. McCall, lors des commissions parlementaires sur les *Contagious Diseases Acts*, montre l'incapacité des agents de police à remplir les fonctions qui leur sont imposées par la municipalité sous le régime coercitif du Système de Glasgow –c'est à dire appréhender l'ensemble des jeunes femmes réfractaires–, l'apparition de l'adolescence dans les textes législatifs<sup>368</sup> permet à l'inverse l'émergence de méthodes de contrôle de la déviance juvénile inédites.

Ainsi, dans une première partie, nous analyserons les différents facteurs qui encouragent le changement de regard de la société victorienne vis-à-vis des jeunes femmes déviantes, notamment le combat britannique contre la prostitution juvénile. Nous montrerons également comment l'évolution des connaissances scientifiques contribuent, à la fois à la victimisation des jeunes femmes déviantes et à leur reconnaissance en tant que femmes mineures. La seconde partie de ce chapitre sera dédiée à l'étude de l'apparition de mesures législatives sur la protection des mineurs, ce qui va nous permettre de mesurer l'efficacité des nouvelles lois et de déterminer si elles affectent réellement, ou non, le contrôle social des adolescentes déviantes de Glasgow.

## **A. Les adolescentes : une population vulnérable**

Durant les dernières décennies du XIXe siècle, les adolescentes sont de plus en plus perçues comme une population vulnérable à l'environnement social et familial. La responsabilité de la déviance juvénile, qui jusqu'alors était imputée à ses seuls auteurs, est progressivement transférée vers les individus adultes extérieurs au cercle familial et les tuteurs légaux en charge de l'éducation et de la protection de leurs enfants. Dans ce transfert de responsabilité et de perception, la presse joue notamment un rôle crucial. En effet, dès les années 1870, les journalistes s'emparent des sujets relatifs à la maltraitance des mineurs, à la fois au sein des foyers pauvres des grandes villes industrialisées et des rues des quartiers les plus malfamés<sup>369</sup>. Sous les regards effarés de leurs lecteurs, infanticides et actes cruels remplissent désormais les colonnes des faits divers<sup>370</sup>. Toutefois, il est un sujet qui scandalise davantage les citoyens victoriens à partir des années 1880. Il s'agit de

---

366 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 211.

367 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 150.

368 *Ibid.*

369 WILSON, Lynne, *op. cit.*, p. 9.

370 *Ibid.*, pp. 114, 69, 132, 180, 182.

l'exploitation sexuelle des jeunes femmes sur le sol britannique, mais aussi à l'étranger, ce qui donne à ce commerce de la chair le nom de « traite des Blanches », traduit de l'anglais « *White Slave Trade* »<sup>371</sup>. Les articles de presse sur ce sujet incitent grandement le peuple britannique à s'y opposer, d'autant plus que la prostitution juvénile est perçue comme plus immorale encore que la prostitution, dans la mesure où elle a trait à la sexualité de jeunes femmes vierges.

À l'aube du XXe siècle, la presse britannique n'est toutefois pas la seule à faire émerger de nouvelles visions de cette période qu'est l'adolescence. L'évolution des connaissances médicales contribue également et de façon significative à définir cette étape du développement humain. En effet, le corps et l'esprit des jeunes femmes deviennent les objets d'analyse, notamment par des médecins comme l'Écossais John MacLachlan et des aliénistes comme Thomas Smith Clouston. Ces derniers associent les périodes de la puberté et de l'adolescence à de nouvelles maladies psychiques qui engendreraient, plus spécifiquement chez les filles, des comportements sexuels déviants<sup>372</sup>. Ainsi, à travers le prisme de ces hommes de science, la fille perdue n'apparaît plus comme une déviante qu'il faut brimer et punir. Elle est une victime du développement de son corps ; un corps malade qu'il s'agit, si ce n'est de guérir du moins soigner.

La première partie de cette analyse visera à mettre en évidence le rôle que joue la médiatisation de la prostitution juvénile dans l'évolution des perceptions sociales des filles perdues en Grande-Bretagne et à Glasgow, tandis que la deuxième partie mettra en lumière comment, au tournant du XXe siècle, les progrès de la science favorisent l'apparition de deux nouvelles catégories d'individus : les filles pubères et les adolescentes.

## **A.1. Des journalistes, des réformateurs sociaux et des adolescentes abusées**

### *A.1.1. La « traite des Blanches » : une prise de conscience à l'échelle européenne*

Jusqu'aux dernières décennies du XIXe siècle, la prostitution juvénile est un phénomène peu reconnu en Grande-Bretagne, notamment parce qu'il n'est pas encore médiatisé. Toutefois, au tout début des années 1880, cette médiatisation est rendue possible par la collaboration entre deux personnalités influentes à Londres : le rédacteur en chef du journal *The Sentinel*, Alfred Stace Dyer,

---

371 Ce terme est, dans le contexte de la prostitution juvénile en Grande-Bretagne à la fin du XIXe siècle, employé en écho à l'esclavage du peuple africain. Voir à ce propos la thèse de doctorat de Rachael Claire Attwood, *Vice Beyond the Pale: Representing White Slavery in Britain 1880-1912*, Londres : University College of London, 2013, p. 10; REGARD, Frédéric, *Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIXe siècle : la croisade de Josephine Butler*, Lyon : ENS Editions, 2018, p. 64.

372 Voir à ce propos l'article de FAUVEL, Aude, « Cerveaux fous et sexes faibles (Grande-Bretagne, 1860-1900) », *Quand la Médecine Fait le Genre*, vol. 37, 2013. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/cliio.10953>]. Consulté le 13 juillet 2023.

et la féministe Joséphine Butler<sup>373</sup>. Ensemble, ils contribuent à mettre au jour l'existence de la prostitution des femmes mineures britanniques, mais surtout leur exploitation sexuelle au-delà des frontières du territoire<sup>374</sup>. En effet, A. S. Dyer porte son attention dès 1879 sur le cas de certaines jeunes femmes envoyées de force au sein des maisons closes de France et de Belgique. Après plusieurs semaines d'investigation, il édite ses comptes-rendus, qu'il publie en 1880 sous la forme de plusieurs articles, afin de révéler à la société victorienne l'existence de ce trafic humain<sup>375</sup>. Ses écrits, repris et commentés par de nombreux journaux, comme *The Daily News*, *The Evening Standard* ou encore *The Daily Chronicle*, sont démentis publiquement par les membres du consulat britannique et par les autorités belges<sup>376</sup>. Les propos du journaliste londonien sont alors discrédités et il se tourne vers J. Butler afin d'obtenir un soutien politique et médiatique.

Si l'engagement politique de J. Butler contre les *CDAs* a fait l'objet de nombreuses recherches par les historiens, ces derniers mettent peu en avant son engagement contre la prostitution juvénile<sup>377</sup>. Pourtant, après avoir été sollicitée par A. S. Dyer, la féministe anglaise joue un rôle décisif dans la médiatisation de ce qu'elle appelle « la traite moderne des esclaves »<sup>378</sup>. Le 1er mai 1880, tandis qu'elle mène une campagne contre les lois britanniques sur les maladies vénériennes, elle écrit une lettre au rédacteur en chef du journal *The Shield*, dans laquelle elle partage le travail d'enquête de celui qu'elle qualifie comme son « ami », c'est-à-dire A. S. Dyer<sup>379</sup>. Elle rapporte notamment certaines remarques du journaliste, formulées suite à l'une de ses visites au sein d'une maison close de Bruxelles<sup>380</sup>. J. Butler explique alors :

Il découvre que dans cette maison close sont enfermés des enfants, des jeunes filles anglaises de douze à quinze ans, d'adorables créatures [...], des créatures innocentes aussi, volées, kidnappées, trahies, arrachées par toutes les ruses aux villages des campagnes anglaises et vendues pour ces abattoirs humains. Les petites créatures ne quittent jamais ces chambres<sup>381</sup>.

Ces « petites créatures », que A. S. Dyer qualifie lui-même de « choses à la forme de femmes »<sup>382</sup>, ne constitueraient que des exemples de cas parmi tant d'autres. En effet, il prend peu à

---

373 *Ibid.*, p. 35.

374 *Ibid.*

375 DYER, Stace, Alfred, *The White Slavery of Europe with a Supplement Relating to the Foreign Traffic in English, Scotch and Irish Girls*, Londres : Dyer Brothers, 1882, p. 8.

376 *Ibid.*, p. 28.

377 MUMM, Susan, « Josephine Butler and the International Traffic in Women », dans DAGGERS, Jenny, NEAL, Diana, *Sex, Gender, and Religion: Josephine Butler Revisited*, New York : Peter Lang, 2006, pp. 55-70.

378 « *the modern slave trade* ». JORDAN, Jane, SHARP, Ingrid, *Josephine Butler and the Prostitution Campaigns*, vol. IV, Londres : Routledge, 2003, p. 18.

379 *Ibid.*

380 *Ibid.*

381 « *He discovers that in that house there are immured little children, English girls of from twelve to fifteen years of age, lovely creatures [...], innocent creatures too, stolen, kidnapped, betrayed, got from English country villages by every artifice and sold to these human shambles. The little creatures never leave these rooms.* » *Ibid.*, p. 21.

382 « *things in the shape of a woman* ». DYER, Stace, Alfred, *op. cit.*, p. 28.

peu connaissance de l'existence d'autres adolescentes anglaises, mais également irlandaises et écossaises, réduites à la prostitution par des hommes sans scrupules, qui leur ont promis le mariage ou une position professionnelle respectable au sein d'un pays étranger et qui les ont conduites aux portes des maisons closes<sup>383</sup>.

Ces « petites créatures », ou en d'autres termes ces adolescentes abusées, représentent la volonté commune de J. Butler et de A. S. Dyer de voir ce commerce humain cesser. Pour cela, ils en diffusent publiquement les tenants et les aboutissants et, par conséquent, atteignent un lectorat toujours plus large. A. S. Dyer publie un pamphlet, en 1882, intitulé *The White Slavery of Europe with a Supplement Relating to the Foreign Traffic in English, Scotch and Irish Girls*<sup>384</sup>. Afin de sensibiliser davantage son lectorat, il inclut dans son écrit des témoignages de jeunes femmes britanniques victimes de la « traite des Blanches », ce qui permet de mettre en exergue leur vulnérabilité face aux proxénètes, ainsi que leur innocence<sup>385</sup>. Toutefois, malgré les propos accusateurs du rédacteur en chef et l'engagement politique prononcé de J. Butler contre ce trafic humain, la situation de ces jeunes femmes intéresse encore peu la société victorienne de Grande-Bretagne. Si tous deux mettent au jour les résultats de leurs toutes premières enquêtes sur la « traite des Blanches », ce n'est que trois ans plus tard que le scandale éclate réellement et que les victimes sont enfin vues comme des adolescente vulnérables.

#### A.1.2. William. T. Stead et l'innocence des filles perdues : un scandale médiatique

Bien que l'existence de la « traite des Blanches » soit divulguée dans la presse dès le début des années 1880, elle ne touche réellement l'opinion publique qu'en 1885. En effet, cette même année paraît un reportage journalistique sensationnel qui va bouleverser le regard que portent les Victoriens sur la prostitution juvénile, ainsi que la façon dont ils perçoivent les filles perdues. Ce reportage est l'œuvre de William Thomas Stead, rédacteur en chef du journal anglais *Pall Mall Gazette*. Il s'intitule *The Maiden Tribute of Modern Babylone*, connu en français sous le titre *Pucelles à Vendre*<sup>386</sup>.

Au début de l'année 1885, W. T. Stead est contacté par J. Butler et Catherine Booth, fille aînée du fondateur de l'Armée du Salut et toutes deux membres du *London Committee for Supressing the Traffic in British Girls* : une association créée en 1881 sous l'impulsion de A. S. Dyer et présidé par Benjamin Scott, un réformateur social anglais influent<sup>387</sup>. Soucieuses de

---

383 *Ibid.*, pp. 28-29.

384 *Ibid.*

385 *Ibid.*, pp. 11-18.

386 STEAD, William, Thomas, *Pucelles à vendre, Le scandale qui ébranla la société victorienne*, [1885], Paris: Alma éditeur, 2013.

387 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 248.

l'indifférence dont fait preuve le gouvernement britannique face à l'exploitation sexuelle des jeunes femmes, J. Butler et C. Booth se rapprochent de W. T. Stead, afin qu'il leur apporte un soutien médiatique<sup>388</sup>. Dès lors, ce dernier accepte de mener une enquête journalistique, durant laquelle il s'immerge au sein même du milieu de la prostitution. Comme l'avait fait A. S. Dyer avant lui, W. T. Stead rassemble des informations sur le fonctionnement des filières qui composent ce trafic humain, ainsi que des témoignages émanant des individus qui y sont liés, comme les jeunes victimes et les proxénètes<sup>389</sup>. Afin d'attirer davantage l'attention de l'opinion publique et du gouvernement sur l'innocence des jeunes femmes, il utilise des méthodes journalistiques innovantes mais toutefois illégales et considérées comme immorales, voire qualifiées d'« obscènes » par certains citoyens<sup>390</sup>. Grâce à son style d'écriture engagé et à ses capacités d'investigation, W. T. Stead provoque un vif scandale en Grande-Bretagne. Vendu à des milliers d'exemplaires, *The Maiden Tribute of Modern Babylon* devient, dès sa publication en 1885, un ouvrage de référence pour les réformateurs sociaux, qui luttent sans relâche contre la prostitution juvénile et, de façon plus générale, contre la prostitution<sup>391</sup>. Ainsi, il contribue à transformer les perceptions qu'ont les Victoriens des jeunes femmes dites sexuellement déviantes. Sous sa plume aiguisée, ces filles perdues ne sont plus de jeunes prostituées coupables d'avoir commis le péché de chair. Elles sont des adolescentes abusées, délaissées, vulnérables face à la luxure des hommes, qu'il convient non plus de punir mais de protéger.

### A.1.3. La prostitution juvénile à Glasgow : en marge de la médiatisation ?

En 1885, le déroulement du scandale provoqué en Angleterre par la publication de *Maiden Tribute of Modern Babylon* et par la médiatisation de l'affaire Eliza Armstrong –une jeune femme achetée à des proxénètes par W. T. Stead pour les besoins de son enquête– est assidûment retransmis à Glasgow par les journaux locaux, notamment le *Glasgow Evening Post*<sup>392</sup> et le *Glasgow Weekly Herald*<sup>393</sup>, ce qui suggère un certain intérêt porté par la presse aux questions de la prostitution

388 *Ibid.*

389 *Ibid.*

390 *Methodist Times*, « The Justice of Mr. Justice Lopes », 12 novembre 1885. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0004183/18851112/004/0001>]. Consulté le 2 avril 2023. Voir à ce propos également le travail de Judith Walkowitz, *op. cit.*, p. 248 ; FENN, Violet, *Sex and Sexuality in Victorian Britain*, Philadelphie : Pen & Sword Books Ltd, 2020, p. 71 ; TRUCHON, Catherine, *L'imaginaire des bas-fonds Londoniens dans la littérature du XIXe siècle : une contre-société angoissante*, thèse de doctorat : Université de Québec, 2017, pp. 91-92.

391 *Ibid.*

392 Voir par exemple : *Glasgow Evening Post*, « What the World Says », 11 novembre 1885. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0001964/18851111/018/0002?browse=False>]. Consulté le 10 avril 2023.

393 Voir par exemple : *Glasgow Weekly Herald*, « The Eliza Armstrong Case », 5 septembre 1885/ [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0003481/18850905/095/0005?browse=False>]. Consulté le 10 avril 2023.

juvénile et de la « traite des Blanches ». Toutefois, la prostitution juvénile à Glasgow-même demeure peu médiatisée entre 1880 et 1890<sup>394</sup>. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle est inexistante. En effet, l'existence de la prostitution juvénile est connue depuis la fin des années 1850, puisqu'elle est l'un des éléments qui ont encouragé les membres de la municipalité à mettre en place le Système de Glasgow. En outre, la presse anglaise mentionne l'existence du trafic des jeunes femmes au sein des villes d'Écosse dès le début des années 1880. Par exemple, dans l'article intitulé « The Continental Traffic in British Girls », publié en 1881 par le *Hull Packet*, journal local du comté du Yorkshire, les journalistes expliquent que certaines grandes villes d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande abritent un « vaste trafic criminel de filles et de jeunes femmes britanniques destinées à la prostitution étrangères »<sup>395</sup>.

Par sa superficie, sa population nombreuse et son économie florissante, Glasgow est l'une des villes les plus importantes du Royaume-Uni. À la lecture de cet article, il ne serait donc pas étonnant de constater que la « traite des Blanches » et la prostitution juvénile y soient présentes, même si elles ne sont pas médiatisées localement. Une raison, en particulier, pourrait expliquer cette absence de médiatisation. En effet, au début des années 1880, le Système de Glasgow est toujours en vigueur. Néanmoins, ses trois piliers –la police, le *Lock Hospital* et l'Institution *Magdalene*– connaissent un affaiblissement progressif jusqu'au début des années 1890. Il est par conséquent possible d'imaginer, bien qu'aucun indice ne nous permette de l'affirmer, que les autorités locales freinent la médiatisation de l'exploitation sexuelle des jeunes femmes durant cette période, et cela afin de ne pas compromettre davantage la réputation du système de contrôle social glasvégien, dont la légitimité est profondément mise en doute, à cette même période, par les membres des commissions parlementaires sur les *CDAs*<sup>396</sup>.

Ce n'est qu'à partir de la dernière décennie du XIXe siècle que la question du développement de la prostitution juvénile –qu'elle implique des adolescentes destinées à se prostituer au sein de la ville ou à l'étranger– est abordée dans les débats publics en dehors du cadre du Système de Glasgow, et notamment lors de la Commission Royale sur le Travail (*Royal Commission on Labour*), qui se déroule en février 1893<sup>397</sup>. Dans le rapport de cette commission parlementaire, le chapitre consacré au travail des femmes en Grande-Bretagne, « *The Employment of Women* »,

---

394 Constat émis après consultation des articles de presse disponibles à la Mitchell Library et sur le site web [britishnewspaperarchive.co.uk](http://britishnewspaperarchive.co.uk).

395 « *An extensive and iniquitous traffic in British girls and young Ladies for the supply of Foreign prostitution has been recently brought to light. Agents engaged in this trade have been discovered in London and in some of the chief cities of, England, Scotland, and Ireland.* » *Hull Packet*, « The Continental Traffic in British Girls », 14 avril 1881. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000065/18810414/018/0005?browse=False>]. Consulté le 12 avril 2023.

396 Se référer à ce propos au chapitre 7 de cette thèse.

397 Parliamentary Papers, « Great Britain Royal Commission on Labour: the Employment of Women », Glasgow : John Menzies & Co., 1893.



révèle les préoccupations de certains réformateurs sociaux quant à la possibilité que les conditions de travail difficiles des adolescentes influencent leur entrée dans le milieu de la prostitution<sup>398</sup>. L'avocate anglaise Elizabeth Orme, la féministe écossaise Margaret Irwin et la réformatrice sociale anglaise Clara Collet, toutes trois commissionnaires adjointes assignées à la rédaction de ce chapitre, pointent du doigt la situation des jeunes femmes âgées de 13 à 18 ans embauchées par les patrons de commerces, de restaurants et de cafés-glaciers, des établissements dont le nombre s'élève à 8373 à Glasgow en 1893<sup>399</sup>.

Les rédactrices de la commission remarquent tout particulièrement que les jeunes femmes sont amenées à rencontrer des clients sur leur lieu de travail, notamment des hommes qui leur sont inconnus<sup>400</sup>. En effet, parce que certains établissements ferment leurs portes après les heures de fermeture des débits de boisson à Glasgow, comme par exemple les épiceries et les restaurants, les jeunes employées auraient l'obligation de servir régulièrement et tard le soir une clientèle peu recommandable, au sein de laquelle pourraient se trouver des proxénètes ou encore des hommes en état d'ébriété<sup>401</sup>. De même, elles seraient susceptibles de rencontrer ce type d'hommes lorsqu'elles regagnent tardivement leur domicile à la fin de leur journée de travail<sup>402</sup>. Enfin, les coursières (« *message girls* ») seraient quant à elles vulnérables face à ces mauvaises rencontres, puisqu'il leur est demandé de se déplacer tardivement et en dehors des murs des établissements. À ce sujet, les trois rédactrices de la commission émettent la remarque suivante :

Une des difficultés rencontrées par les coursières est qu'elles sont envoyées effectuer des courses après la fermeture des commerces. Il est donc fréquent, et tout le monde l'aura remarqué, de les rencontrer dans des rues sombres ou des routes de banlieue, en train de livrer des marchandises après 21 heures les soirs de semaine, et après 23 heures les samedis<sup>403</sup>.

Comme en témoigne la citation ci-dessus, la mauvaise réputation des quartiers du centre de la ville –et donc de leurs habitants, immigrés ou issus des milieux populaires– reste tenace, bien que les conditions de vie des Glasvégiens s'améliorent durant les dernières décennies du XIXe siècle<sup>404</sup>. Ainsi, à la lecture du rapport de la Commission sur le Travail, les jeunes coursières seraient vulnérables, en raison de leurs conditions de travail, à la concupiscence de certains hommes sans scrupules qui arpenteraient, en 1893, les « rues sombres » de Glasgow<sup>405</sup>.

---

398 *Ibid.* pp. 311-313.

399 *Ibid.*, p. 311.

400 *Ibid.*

401 *Ibid.*

402 *Ibid.*

403 « *A hardship to the message girls is their being sent messages after the shops close, and it is a common occurrence, which anyone will have noticed, to meet them in dark streets or in suburban roads, delivering goods after 9 o'clock on week nights, and after 11 on Saturdays* » *Ibid.* p. 312.

404 SMOUT, Thomas, Christopher, *op. cit.*, pp. 1-2.

405 « *dark steets* », Parliamentary Papers, « Great Britain Royal Commission on Labour », *op. cit.*, p. 312.

Un mois seulement après la publication du rapport de la commission dans la presse glasvégienne, la *Glasgow Union for Girls and Women* – association protestante créée à la toute fin des années 1880 par des individus issus de la bourgeoisie glasvégienne– se saisit du sujet des coursières<sup>406</sup>. Lors d'une conférence tenue à Glasgow en mars 1893 et retransmise par le *Glasgow Herald* dans un article intitulé « Glasgow Union for Girls and Women », les membres de l'association mettent en avant la question de la vulnérabilité de ces jeunes femmes durant leur temps de travail. Ils expliquent : « Les heures tardives auxquelles ces filles sont parfois envoyées dans des quartiers désertés [...] devraient être un sujet de réflexion pour les consommateurs et les employeurs<sup>407</sup>. » Bien qu'aucune relation ne puisse être réellement établie entre la publication de l'article du *Glasgow Herald* et la Commission sur le Travail, ces deux écrits témoignent toutefois d'un changement de la perception qu'ont les réformateurs sociaux de l'adolescence. Les filles perdues, qui jusqu'alors étaient considérées par les acteurs du Système de Glasgow comme responsables de leur déviance, deviennent des « pauvres créatures », victimes de leurs conditions de travail<sup>408</sup>.

Par ailleurs, l'article paru dans le *Glasgow Herald* n'est que l'un des premiers d'une longue série d'articles qui, dans les années 1890, traitent directement ou indirectement de la présence de la prostitution juvénile et de la « traite des Blanches » au sein de la ville. Parmi eux, nous pouvons citer par exemple un article paru dans le *Dundee Evening Telegraph* en mai 1895, « Strange Disappearance of Glasgow Girl », dans lequel les journalistes font part de la « mystérieuse disparition » d'une vendeuse âgée de 15 ans suite à la réception d'un message de la part de son employeur l'invitant à le rejoindre à une heure tardive<sup>409</sup>. En janvier 1896, un article paru dans le *Glasgow Herald*, « A Glasgow Scandal », retransmet quant à lui l'affaire « Helen Pollock », une tenancière appréhendée au motif qu'elle tient une maison close dans laquelle sont embauchées des adolescentes<sup>410</sup>. Ainsi, durant la dernière décennie du XIXe siècle, la publication de ces articles montre l'intérêt croissant de la presse et de l'opinion publique pour la prostitution juvénile.

---

406 *Glasgow Herald*, « Glasgow Union For Girls and Women », 1er mars 1893. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000060/18930301/047/0014>]. Consulté le 27 avril 2023.

407 « *The late hours at which these girls were sometimes sent to lonely districts [...] should be matters of thought alike with purchasers and employers.* » *Ibid.*

408 « *poor creatures* » *Ibid.*

409 *Dundee Evening Telegraph*, « Strange Disappearance of Glasgow Girl », 16 mai 1895. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000453/18950516/053/0003>]. Consulté le 28 avril 2023.

410 *Glasgow Herald*, « A Glasgow Scandal », janvier 1896. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000060/18960125/027/0008?browse=False>]. Consulté le 28 avril 2023.

#### A.1.4. Les cafés-glaciers italiens : source de la « traite des Blanches » à Glasgow ?

Au début du XXe siècle, il est admis que la « traite des Blanches » à Glasgow est liée à la présence de la communauté italienne<sup>411</sup>. Jusqu'en 1911, année où le conseil paroissial de la ville publie son ouvrage intitulé *Memorandum on Social Evil in Glasgow*, aucun article de presse n'aborde ouvertement la relation entre les immigrés italiens à Glasgow et l'exploitation sexuelle des jeunes femmes<sup>412</sup>. Pourtant, l'influence de ces derniers sur la population des adolescentes constitue, bien plus tôt, un sujet de préoccupation pour les habitants de la ville, les forces de l'ordre et les réformateurs sociaux. En effet, les immigrés italiens commencent à venir s'établir en masse au sein de la ville dès le début des années 1890, afin de fuir le chômage qui sévit dans leur propre pays<sup>413</sup>. Pendant plus de dix années, ils vont construire un large réseau de restaurants, ainsi que de cafés-glaciers dans lesquels sont majoritairement embauchées des adolescentes<sup>414</sup>. En 1900, la ville compte ainsi plus de 300 cafés-glaciers, tous tenus par des hommes issus de la communauté italienne<sup>415</sup>.

Parce qu'ils sont exclusivement gérés par des mains étrangères et qu'ils sont fréquentés majoritairement par la jeunesse glasvégienne, qui y travaille et vient s'y divertir, ces établissements suscitent la méfiance de la population et des autorités locales<sup>416</sup>. En 1895, lors de la commission d'enquête sur l'application du *Lord's Day Act* –une loi britannique prohibant le travail les dimanches et les jours fériés–, les enquêteurs remarquent que ces cafés-glaciers constituent pour le voisinage une source de « grande nuisance »<sup>417</sup>. Selon les membres de la police glasvégienne interrogés par les enquêteurs, les patrons de ces établissements seraient régulièrement appréhendés pour la vente illicite d'alcool fort, qui attire une clientèle considérée comme peu recommandable<sup>418</sup>. En outre, ceux-ci expliquent que les pièces des arrière-boutiques seraient souvent suspectées d'être utilisées pour accueillir des jeunes femmes à des fins de prostitution<sup>419</sup>. De l'avis de l'historienne Louise Settle, il semblerait que cette suspicion puise ses origines dans la croyance de la société glasvégienne en la vulnérabilité des adolescentes qui pourraient, à cause de leur insouciance due à

---

411 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 152 ; FORREST, Anna, « The 'abominable superstition' and the 'curer' of sexually transmitted disease », *Scottish Justice Matters*, vol. 3, n°1, mars 2015, pp. 28-29.

412 SETTLE, Louise, *Sex for Sale in Scotland*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2016, p. 157.

413 AUDREY, Suzanne, *Multiculturalism in Practise: Irish, Jewish, Italian and Pakistani Migration to Scotland*, New-York : Routledge, 2018, p. 29.

414 LONG, David, *Bizarre Scotland*, Londres : Constable & Robinson Ltd, 2014, p. 198.

415 *Ibid.*

416 SETTLE, Louise, *op. cit.*, p. 157.

417 « *great annoyance* », Parliamentary Papers, « The Sessional Papers Printed by Orders of the House of Lords or Presented by Royal Command in the Sessions of 1895 », vol. VI, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1895, p. 148.

418 *Ibid.*

419 *Ibid.* ; SETTLE, Louise, *op. cit.*, p. 157.

leur âge, se laisser entraîner par des hommes étrangers vers le milieu de la prostitution<sup>420</sup>. Défiant toute morale, la création de ces cafés-glaciers et les activités de leurs gérants attirent donc l'attention de l'opinion publique dès le milieu des années 1890, bien qu'aucun article de presse ne traite concrètement du sujet. Ainsi, si rien ne prouve que la « traite des Blanches » à Glasgow soit réellement liée à la présence de la communauté italienne, cette suspicion démontre néanmoins l'apparition d'une reconnaissance des adolescentes en tant que catégorie sociale et de leur vulnérabilité au sein du monde du travail, où elles évoluent aux côtés des adultes.

## A.2. La déviance durant la puberté et l'adolescence dans le discours médical

### A.2.1. Les filles pubères et les adolescentes : des victimes de la métamorphose de leur corps ?

Durant les dernières décennies du XIXe siècle en Grande-Bretagne, la reconnaissance des adolescentes en tant que catégorie sociale par les réformateurs sociaux, la presse et l'opinion publique passe par un déni de la sexualité des jeunes femmes<sup>421</sup>. En effet, la possibilité que celles-ci puissent avoir une vie sexuelle est perçue comme immorale par la société victorienne, tant qu'elles ne sont pas mariées<sup>422</sup>. Celles d'entre elles qui intègrent le milieu de la prostitution apparaissent dès lors comme des victimes des désirs des hommes. De la même façon que pour les enfants, l'identité des adolescentes semble donc créée sur la base des caractères insouciant et vulnérable communément associés à l'enfance. Néanmoins, bien que la sexualité des jeunes femmes soit occultée par la société victorienne, la communauté médicale britannique porte un intérêt tout particulier aux changements qui se produisent dans le corps et l'esprit des jeunes femmes durant la puberté et les années qui la précèdent. En ce sens, elle contribue à poser la première borne temporelle de l'adolescence telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire le commencement de la puberté<sup>423</sup>.

Toutefois, si nous considérons aujourd'hui que la puberté est un processus inhérent à l'adolescence, les scientifiques de la fin du XIXe siècle considèrent qu'il s'agit en réalité de deux périodes distinctes dans le développement humain. Selon l'aliéniste écossais Thomas Smith Clouston, directeur du *Royal Edinburgh Asylum*, la période de l'adolescence apparaît en moyenne six ans après la puberté, soit entre 18 et 25 ans<sup>424</sup>. Lors d'une conférence sur les pathologies de

420 SETTLE, Louise, *op. cit.*, p. 157.

421 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 249.

422 *Ibid.*

423 SHUTTLEWORTH, Sally, *The Mind of the Child: Child Development in Literature, Science and Medicine 1840-1900*, Oxford : Oxford University Press, 2010, p. 198.

424 CLOUSTON, Smith, Thomas, « Puberty and Adolescence Medico-psychologically Considered », *Edinburgh*

l'esprit à l'Université d'Édimbourg en 1880, il explique que l'adolescence constitue la consolidation du processus de maturation, non seulement des organes reproducteurs, mais également de l'esprit, enclenché lors de la puberté<sup>425</sup>. Il décrit ce processus de la façon suivante :

Il faut plusieurs années pour que le corps atteigne la taille et la forme normales et typiques de chaque sexe, et il faut encore plus de temps pour que les caractéristiques psychiques masculines et féminines évoluent complètement<sup>426</sup>.

À la lecture de ce commentaire, la frontière apparaît comme ténue entre les disciplines de la médecine et de la psychiatrie durant les dernières décennies du XIXe siècle. Néanmoins, qu'il s'agisse du développement du corps ou de l'esprit, de la puberté ou de l'adolescence, la communauté médicale britannique expose de nouvelles perceptions de la déviance durant ces périodes de la vie des femmes. En effet, tandis que la déviance sexuelle des adolescentes était jusqu'alors associée par la société victorienne à la faiblesse d'esprit des femmes, les médecins et les aliénistes commencent à suggérer que cette forme de déviance pourrait être influencée, non pas par la supposée nature des femmes à se laisser tenter par la lubricité, mais par des facteurs physiologiques et psychologiques plus tangibles<sup>427</sup>. Selon eux, lorsque les organes reproducteurs connaissent un développement qu'ils considèrent comme « anormal », cela provoquerait de nombreux dysfonctionnements biologiques, à leur tour responsables de l'apparition de comportements déviants<sup>428</sup>. Ce processus est par exemple mis en lumière dans l'article du médecin Thomas More Madden, intitulé « Further observations on certain cerebro-nervous diseases peculiar to women », publié le 15 août 1883 dans la revue dublinoise *Medical Press and Circular* et présenté la même année à Londres devant l'Association des Médecins Britanniques (*British Medical Association*)<sup>429</sup>. Dans cet article, T. M. Madden remarque que l'irrégularité ou l'absence des menstruations durant la puberté et l'adolescence entraîne irréfutablement la survenue de symptômes hystériques plus ou moins sérieux, comme la « transe », la « paralysie » passagère ou encore la « folie »<sup>430</sup>. Les organes en cause dans ce mécanisme seraient les ovaires, dont le dysfonctionnement agirait sur le cerveau des jeunes femmes, provoquant ainsi les symptômes sus-cités<sup>431</sup>. Il ajoute à ce constat : « Le lien évident entre les troubles menstruels et l'apparition des troubles mentaux a été admis même par les aliénistes »<sup>432</sup>.

*Medical Journal*, vol. XXVI, juillet 1880, pp. 10-12.

425 *Ibid.* p. 12.

426 « It takes several years for the full development of the size and form of the body that is normal and typical for each sex, and it take still longer for the complete evolution of the masculine and feminine psychical characteristics. »  
*Ibid.*

427 SHUTTLEWORTH, Sally, *op. cit.*, p. 198.

428 MADDEN, More, Thomas, « Further observations on certain cerebro-nervous diseases peculiar to women », Dublin : *Medical Press and Circular*, 15 août 1883, pp. 127-128.

429 *Ibid.*

430 « hysterical trance », « hysterical paralysis », « hysterical insanity ». *Ibid.*

431 *Ibid.*

432 « The evident connection between menstrual disorders and the causation of mental disturbances has been admitted

De fait, T. S. Clouston, notamment, confirme l'existence de ce lien qui, selon lui, peut revêtir des formes diverses, telles que l'épilepsie, la chlorose (*morbus virgineus*) ou encore l'anorexie<sup>433</sup>. L'hystérie, quant à elle, est une pathologie qui pourrait se transformer en « folie de la puberté » lorsqu'elle survient dans le cadre d'un héritage génétique<sup>434</sup>. En ce sens, l'aliéniste explique : « La folie de la puberté est toujours une folie éminemment héréditaire. [...] Sa cause immédiate peut être une irrégularité dans l'apparition de la fonction reproductrice ou menstruelle<sup>435</sup>. »

Par ailleurs, les troubles mentaux qui peuvent être induits par un développement anormal de la matrice chez les jeunes femmes influenceraient grandement la façon dont elles appréhendent la sexualité<sup>436</sup>. En effet, T. M. Madden, T. S. Clouston, mais également le médecin glasvégien John MacLachlan et le médecin anglais Havelock Hellis soulignent le rôle que joue l'hystérie sur le comportement sexuel des femmes durant la puberté et l'adolescence<sup>437</sup>. Ils suggèrent notamment que ce trouble provoquerait chez ses victimes une tendance accrue à la masturbation, laquelle est, pour reprendre les mots de T. M. Madden, une « stimulation prématurée et excessive de la fonction sexuelle »<sup>438</sup>. De l'avis de H. Ellis, cette stimulation est considérée dans ce cas précis comme une déviance sexuelle, perceptible physiologiquement par la survenue d'une acné prononcée<sup>439</sup>. En outre, lorsque la masturbation compulsive se produit dans le cadre de crises d'hystéries liées à des problèmes de menstruation durant la puberté ou l'adolescence, l'intégrité morale et physique des futures épouses pourraient être durablement atteinte<sup>440</sup>. Suite à l'apparition d'épisodes hystériques durant ces deux périodes de leur vie, les femmes adultes auraient tendance à s'isoler socialement, ce qui accroîtraient les possibilité qu'elles s'éloignent du rôle que veut leur imposer la société victorienne, à savoir devenir des mères et des épouses<sup>441</sup>. De l'avis de T. S. Clouston, cet isolement social se traduit alors par une distorsion des émotions –impulsivité, agressivité–, qui empêcherait les femmes d'entretenir des relations convenables avec les autres et de se marier, et qui affecterait leur « instinct protecteur », les rendant inaptes à s'occuper de leurs enfants<sup>442</sup>.

De la même façon, les jeunes femmes atteintes de nymphomanie –pathologie féminine définie par le corps médical comme étant une « pulsion irrésistible de satisfaire l'appétit sexuel »<sup>443</sup>–

---

*even by alienists* ». *Ibid.*

433 CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, p. 11.

434 *Ibid.*, pp. 5, 7, 10.

435 « *The insanity of puberty is always a strongly hereditary insanity. [...] Its immediate cause may be some irregularity in the coming on of the reproductive or menstrual function.* » *Ibid.*

436 *Ibid.* ; ELLIS, Havelock, *Studies in the Psychology of Sex*, vol. 4, (1896), Francfort : Outlook Verlag, 2018, p. 43.

437 *Ibid.* ; MACLACHALAN, John, T., « *Clinical Essays on Insanity: Insanity of the Different Periods of Life* », *Glasgow Medical Journal*, vol. XLVII, Glasgow : Alex McDougal, 1897, pp. 192-197.

438 « *the premature and undue stimulation of the sexual function* » MADDEN, More, Thomas, *op. cit.*, p. 128.

439 ELLIS, Havelock, *op. cit.*, p. 43.

440 *Ibid.*

441 *Ibid.*

442 « *protective instinct* ». CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, p. 6.

443 « *irresistible impulse to satisfy sexual appetite* ». TUKE, D., *A Dictionary of Psychological Medicine: Law of*

auraient recours à la masturbation de façon compulsive<sup>444</sup>. Toutefois, à l'inverse de l'hystérie, cette pathologie et ses symptômes engendreraient chez celles-ci une tendance systématique, non pas à s'isoler, mais à trop se rapprocher des hommes<sup>445</sup>. Selon le gynécologue Henri Dagonnet, ce trouble du comportement sexuel, de la même façon que l'hystérie, remettrait en question la moralité de ces jeunes femmes et, par conséquent, leur intégration sociale<sup>446</sup>. Dans l'un de ses articles, intitulé « Puerperal Insanity » et publié en 1896 dans le magazine *The British Gynaecological Journal*, H. Dagonnet relate en ce sens le cas d'une de ses patientes : une jeune femme atteinte de nymphomanie qui, suite à des relations sexuelles, s'est retrouvée enceinte<sup>447</sup>. L'identité du père n'étant pas connue et la jeune femme n'étant pas mariée, elle est alors catégorisée socialement comme fille-mère<sup>448</sup>. Néanmoins, il est intéressant de constater ici que le gynécologue ne blâme pas sa patiente pour sa grossesse hors mariage<sup>449</sup>. Il incrimine plutôt sa pathologie en qualifiant la jeune femme de « pauvre créature »<sup>450</sup>. Ainsi, grâce aux observations et aux remarques des scientifiques comme H. Dagonnet, H. Hellis, J. MacLachlan, T. M. Madden ou encore T. S. Clouston, les jeunes femmes sexuellement déviantes deviennent des victimes de la transformation biologique de leur propre corps. Ils montrent ici comment, en étudiant des pathologies qui peuvent émerger durant les périodes qu'ils considèrent comme la puberté et l'adolescence, la science contribue à faire naître une catégorie sociale à part entière, composée de filles pubères et d'adolescentes, que nous appelons de nos jours les « adolescentes » et les jeunes femmes<sup>451</sup>.

### A.2.2. Les déviances féminines durant la puberté et l'adolescence : un mal irrémédiable ?

À l'aube du XXe siècle en Grande-Bretagne, l'évolution des recherches médicales sur le comportement des jeunes femmes souffrant de pathologies durant la puberté et l'adolescence remet en question les perceptions de la déviance féminine, et par conséquent, la façon de la contrôler. En effet, les médecins et les aliénistes agissent ensemble pour combattre, non pas les jeunes femmes socialement dangereuses, mais les symptômes pathologiques qu'elles présentent, liés à la puberté et à l'adolescence, qui menacent à la fois la cohésion sociale et la santé des futures mères et épouses

---

*Lunacy in Great-Britain and Ireland*, Philadelphie : P ; Blakiston, Son & Co., 1892, p. 863.

444 GRONEMAN, Carol, « Nymphomania: The Historical Construction of Female Sexuality », *Signs*, vol. 19, n° 2, 1994, p. 340. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/3174802> ]. Consulté le 2 mai 2023.

445 TUKE, D., *op. cit.*, p. 863.

446 DAGONNET, Henri, « Puerperal Insanity », *The British Gynaecological Journal*, vol. XII, Londres : John Bale & Sons, 1896, p. 259.

447 *Ibid.*

448 *Ibid.*

449 Se référer à ce propos au chapitre 5 de cette étude.

450 « *poor creature* ». DAGONNET, Henri, *op. cit.*, p. 259.

451 DUANE, F., Alwin, « Commentary: It takes more than one to tango: life course epidemiology and related approaches », *International Journal of Epidemiology*, vol. 45, n°4, 2016, pp. 988-993. [En ligne : <https://doi.org/10.1093/ije/dyw108> ]. Consulté le 7 décembre 2021 et le 17 mai 2023.

du peuple britannique<sup>452</sup>. Ils proposent alors de nouveaux traitements, qui ne nécessitent l'arrestation et l'enfermement des jeunes femmes que ponctuellement et plus tardivement, généralement lorsque les pathologies deviennent persistantes et donc plus sérieuses. Il est donc important que les jeunes femmes qui souffrent de pathologies liées à leur âge puissent être découvertes rapidement et suivies médicalement, comme le suggère le médecin de Dumbarton J. MacLachlan dans le *Glasgow Medical Journal* en 1897 :

L'émergence de l'aliénation chez les adolescentes apparaît généralement sous forme maniaque, mais il s'agit d'une folie temporaire si elles sont correctement traitées, et très susceptible de devenir chronique et de les faire sombrer dans la démence si l'on ne fait pas preuve d'une grande prudence<sup>453</sup>.

Ainsi, les jeunes femmes déviantes, qui jusqu'alors étaient brimées à Glasgow par le système de contrôle social mis en place en 1866, sont démystifiées. C'est-à-dire qu'elles apparaissent, non plus comme des éternelles filles perdues, mais comme des patientes qu'il convient de soigner afin qu'elles ne sombrent pas, à cause du développement de leur corps et de leur esprit, dans une démence irréversible.

Dans les années 1880 et 1890, les traitements proposés par le corps médical reposent essentiellement sur la mise en place de mesures hygiéniques et diététiques, visant à diminuer les troubles comportementaux liés aux pathologies. Il s'agit alors de modifier les habitudes de vie des jeunes femmes qui, selon les médecins et les aliénistes, seraient les principaux facteurs en cause dans l'apparition des troubles biologiques et neurologiques<sup>454</sup>. Ainsi, des pathologies comme l'hystérie, ou encore la nymphomanie –laquelle est perçue comme responsable de la sexualité exacerbée de nombreuses jeunes femmes–, pourraient être soulagées par l'adoption d'un régime alimentaire spécifique. Afin d'enrayer le problème de la masturbation compulsive, par exemple, T. M. Madden et T. S. Clouston préconisent le remplacement de la consommation de viande par la consommation de poissons<sup>455</sup>. Cela permettrait ainsi de faire disparaître l'acné induite par ce trouble sexuel<sup>456</sup>. En revanche, de l'avis de H. Hellis, l'acné aurait tendance à disparaître d'elle-même vers la fin de l'adolescence, lorsque le processus de maturation des organes reproducteurs prend fin<sup>457</sup>.

---

452 Ces craintes liées à une dégénérescence de la nation témoignent du début du développement du mouvement eugéniste en Grande-Bretagne, plus présent encore au début du XXe siècle. Voir à ce propos : BINARD, Florence, PRUM, Michel, *Figures britanniques de l'Eugénisme et du Féminisme*, Paris : L'Harmattan, 2022.

453 « *The outbreak of adolescent insanity generally takes the maniacal form, but it is a fugitive mania if they are properly treated, and one very apt to become chronic and to lapse into dementia if great care be not used* ». MACLACHLAN, John, *op. cit.*, p. 193.

454 CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, p. 9 ; MADDEN, More, Thomas, *op. cit.* p. 128 ; MACLACHLAN, John, *op. cit.*, p. 193.

455 CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, p. 17 ; MADDEN, More, Thomas, *op. cit.* p. 128.

456 *Ibid.*

457 ELLIS, Havelock, *op. cit.*, p. 44.



Néanmoins, tout comme ses confrères, il recommande l'adoption d'un régime alimentaire plus complet, composé par exemple de lait, de porridge et de pain, afin de réduire la « maigreur », « l'anémie » et la « pâleur du teint » due aux crises hystériques, à l'anorexie, ou encore aux menstruations irrégulières<sup>458</sup>. En ce sens, T. S. Clouston suggère que les jeunes femmes souffrant de ces troubles doivent prendre en moyenne un demi kilo-par semaine pendant au moins trois mois pour retrouver une bonne santé<sup>459</sup>. En complément de ce régime alimentaire, certains médecins conseillent également aux jeunes femmes de pratiquer des disciplines sportives telles que la gymnastique qui, en tant que distraction mentale, réduirait les symptômes d'anxiété, d'impulsivité et d'anémie<sup>460</sup>.

Bien que ces mesures hygiéniques et diététiques puissent apparaître comme simples et légères en comparaison de l'énergie déployée par les acteurs du Système de Glasgow pour enrayer la déviance des jeunes femmes, elles n'en sont pas moins considérées par les médecins et les aliénistes comme une solution efficace durant les deux dernières décennies du XIXe siècle. Selon eux, ces mesures permettraient d'enrayer durablement les comportements déviants chez les filles pubères et les adolescentes, et cela, que les anomalies du processus de maturation des organes sexuels et de l'esprit soient induites par une mauvaise hygiène de vie, ou par un héritage génétique défaillant<sup>461</sup>.

## **B. La justice au service de la protection des femmes mineures**

Durant les dernières décennies du XIXe siècle, l'évolution de la recherche médicale et les scandales médiatiques sur la prostitution juvénile transforment les perceptions qu'ont les Victoriens des filles perdues. Qu'elles soient considérées comme des victimes du développement de leur corps, de la cupidité ou de la perversion de certains adultes, l'intérêt que portent les médecins, les réformateurs sociaux, la presse et l'opinion publique à la vulnérabilité de ces jeunes femmes pousse les membres du gouvernement britannique à les reconnaître en tant qu'individus mineurs et à repenser leur statut juridique. À cette fin, des nouvelles lois sont promulguées. Le *Criminal Law Amendment Act* de 1885, par exemple, permet d'élever l'âge de consentement sexuel à 16 ans<sup>462</sup>. Promulgué en 1889, le *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act*, prévoit quant à lui

458 *Ibid.* ; CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, p. 17 ; MADDEN, More, Thomas, *op. cit.* p. 128 ; MACLACHLAN, John, *op. cit.*, p. 194.

459 CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, p. 17

460 *Ibid.* ; MACLACHLAN, John, *op. cit.*, p. 194 ; GORHAM, Deborah, *The Victorian Girl and the Feminine Ideal*, New-York : Routledge, 2012, p. 96-97.

461 CLOUSTON, Smith, Thomas, *op. cit.*, pp. 16-17 ; MADDEN, More, Thomas, *op. cit.* p. 128 ; MACLACHLAN, John, *op. cit.*, p. 194 ; ELLIS, Havelock, *op. cit.*, p. 44.

462 MEAD, Frederick, BODKIN, Archibald, Henry, *The Criminal Law Amendment Act, 1885*, Londres : Show & Sons, 1885.

des mesures de régulation de l'immigration des personnes mineures<sup>463</sup>. En outre, il met en cause la responsabilité des tuteurs légaux dans le développement de la déviance juvénile et oblige à une prise en charge extérieure des enfants âgés de moins de seize ans<sup>464</sup>.

Censées garantir la sécurité des jeunes femmes face aux abus physiques et psychologiques que peuvent perpétrer à leur encontre des personnes adultes, ces lois font écho à la politique coercitive menée durant les *CDAs* et pendant le Système de Glasgow. Néanmoins, on ne peut nier que ces réformes constituent également une avancée dans la façon dont la société victorienne considère les filles perdues. Qu'elles soient ouvrières, filles-mères, prostituées, délinquantes ou encore simples d'esprit, les adolescentes n'incarnent plus une population de jeunes adultes, dont certaines, qui ont sombré dans la déviance, sont perçues comme dangereuses. À l'aube du XIXe siècle, elles incarnent, dans leur ensemble, une population adolescente vulnérable et innocente qui, de la même façon que la population des enfants, est protégée, pour ne pas dire contrôlée, par les premières lois sur la justice pour les mineurs.

La première partie de cette analyse vise à montrer comment la transformation des perceptions sociales des filles perdues contribue à modifier le statut juridique des jeunes femmes. Cela va nous permettre d'étudier précisément les objectifs des premières lois britanniques sur la justice pour les mineurs et de mettre en lumière les différences et les similitudes que celles-ci possèdent avec le Système de Glasgow. Nous analyserons, dans une seconde partie, l'influence de ces lois sur l'évolution du rôle des forces de l'ordre à Glasgow, ainsi que la façon dont cette évolution transforme, *in fine*, les méthodes de contrôle et de prise en charge des filles perdues dans les années 1890.

## **B.1. L'évolution des lois britanniques sur la protection des mineurs**

### *B.1.1. Enrayer la prostitution juvénile par la promulgation du Criminal Law Amendment Act (1885)*

Au début des années 1880, dans un climat politique marqué par le combat entre les partisans et les opposants aux lois sur les maladies vénériennes, les scandales médiatiques sur l'exploitation sexuelle des femmes mineures déclenchés par A. S. Dyer, J. Butler et W. Stead attirent l'attention des membres du gouvernement britannique. En effet, il serait réducteur de concevoir ces scandales simplement comme des phénomènes médiatiques isolés. Leur influence sur l'opinion publique et les

---

463 Parliamentary Papers, « Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act », 26 août 1889. [En ligne : <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/1889/44/enacted>]. Consulté le 10 juin 2023.

464 *Ibid.*

contestations qu'ils déclenchent –notamment des manifestations qui réunissent des centaines de milliers de personnes à Londres<sup>465</sup>– transforment la question de la prostitution juvénile en problème public. Afin d'apporter des solutions concrètes à ce problème, les membres de la Chambre des Lords entament alors un travail de réforme important qui, en 1885, aboutit à une redéfinition du statut juridique des jeunes femmes, par la promulgation du *Criminal Law Amendment Act*<sup>466</sup>.

Entre 1881 et 1882, suite à la publication dans la presse de l'enquête de A. S. Dyer et de son pamphlet<sup>467</sup>, mais aussi à la demande de Benjamin Scott –Lord Chambellan de la ville de Londres– et de Lord Granville Levenson-Goer –Secrétaire aux Affaires étrangères–, le gouvernement nomme une commission parlementaire d'enquête (*The Select Committee on the Law Relating to the Protection of Young Girls*)<sup>468</sup>. Ses membres, également membres de la Chambre des Lords, sont chargés d'enquêter sur l'état réel de la prostitution juvénile au sein des villes de Grande-Bretagne, afin d'établir si une réforme de la loi de 1875 sur l'atteinte aux personnes (*Offences Against the Person Act*) est nécessaire ou non<sup>469</sup>. Leur compte-rendu confirme l'existence de l'exploitation sexuelle des filles et des jeunes femmes au sein des grandes villes britanniques, ainsi que d'un trafic entre la Grande-Bretagne et la Belgique, corroborant les recherches de A. S. Dyer<sup>470</sup>. Dès lors, les membres de la Chambre des Lords ébauchent un premier projet de réforme, dans lequel ils préconisent une élévation de l'âge du consentement sexuel de treize ans à seize ans, ainsi que le durcissement des peines à l'encontre des adultes impliqués dans les affaires de prostitution juvénile<sup>471</sup>. Grâce à cette réforme, ils espèrent prévenir, voire enrayer, l'exploitation sexuelle des jeunes femmes.

Toutefois, l'amendement de l'*Offences Against the Person Act* de 1875 est un projet qui ne fait pas l'unanimité au sein du Parlement. En effet, entre 1882 et 1885, il est présenté par les membres de la Chambre des Lords et rejeté à trois reprises par ceux de la Chambre des Communes<sup>472</sup>. De la même façon que lors des débats sur les *CDAs*, certains hommes politiques, dont notamment George Cavendish-Bentinck, refusent l'idée de poursuivre pénalement les tenanciers et les proxénètes, au motif que la prostitution est un « mal nécessaire »<sup>473</sup>. Néanmoins, le

465 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 246.

466 *Ibid.*, p. 249.

467 DYER, Stace, Alfred, *op. cit.*, p. 8.

468 Parliamentary Papers, « Report from the Select Committee of the House of Lords on the Law Relating to the Protection of Young Girls from Artifices to induce them to lead a Corrupt Life, and into the means of Amending the Same », Londres : Eyre & Spottiswoode, 1882.

469 *Ibid.*, p. 4.

470 FARMER, Lindsay, « Trafficking, the Anti-Slavery Project and the Making of the Modern Criminal Law », dans HAVERKAMP, Rita, HERLIN-KARNELL, Ester, LERNESTED, Claes, *What is Wrong with Human Trafficking? Critical Perspectives on the Law*, Londres : Hart Publishing, 2019, p. 23.

471 *Ibid.*

472 BRISTOW, Edward, J., *Individualism Versus Socialism in Britain, 1880-1914*, New-York : Garland Publishers, 1987, p. 77.

473 WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, p. 250.

soulèvement de l'opinion publique lors de la publication de *The Maiden Tribute of Modern Babylon* de W. Stead et la démission du gouvernement libéral de W. E. Gladstone le 9 juin 1885 –qui laisse place au gouvernement conservateur de Robert Gascoyne-Cecil– permet l'adoption du projet de loi<sup>474</sup>. Le 14 août 1885, le *Criminal Law Amendment Act* est finalement promulgué<sup>475</sup>. L'âge de consentement sexuel est désormais fixé à seize ans<sup>476</sup>. En outre, toute atteinte sexuelle d'un adulte envers une femme mineure, qu'il s'agisse de viol ou encore d'enlèvement à des fins de prostitution, est punie par une peine d'emprisonnement<sup>477</sup>. Enfin, la nouvelle loi accorde aux magistrats davantage de pouvoir sur le contrôle des établissements de prostitution, afin de s'assurer qu'aucune des employées présentes ne soit âgée de moins de seize ans<sup>478</sup>. Ce faisant, cette réforme positionne les adolescentes comme des victimes et les clients, les proxénètes ou encore les tenanciers comme les véritables responsables de la prostitution juvénile.

En 1885, l'adoption de cette loi n'est pas sans rappeler que la mise en place du Système de Glasgow, en 1866, visait également à accroître le contrôle par les magistrats des établissements de prostitution<sup>479</sup>. Il n'est donc pas étonnant de constater que A. McCall et les membres du *Repressive Committee* de l'Institution *Magdalene* soutiennent ardemment cette réforme, bien qu'ils eussent préféré que l'âge de consentement sexuel soit fixé à 18 ans<sup>480</sup>. En outre, le *Criminal Law Amendment Act* est soutenu par les citoyens issus des classes moyennes et aisées, ainsi que par les Moralistes<sup>481</sup>. Comme le suggère J. Walkowitz, cela témoigne, au lendemain de la publication des recherches de W. Stead, d'une volonté de leur part de protéger, non pas la sexualité des femmes adultes mais, à l'image du Système de Glasgow, la sexualité des femmes mineures et tout particulièrement celles issues des classes populaires<sup>482</sup>. Afin de s'assurer que les règles de conduite édictées par les classes moyennes et aisées sont correctement respectées, tel que le prévoit le *Criminal Law Amendment Act*, des comités de citoyens sont dès lors formés par des partisans du *Social-Purity Movement*, mouvement social qui est apparu dans les années 1870 et œuvre contre l'immoralité et notamment la prostitution<sup>483</sup>. À partir de 1885, le premier et le plus influent d'entre eux est la *National Vigilance Association*, qui compte parmi ses membres W. Stead et J. Butler<sup>484</sup>.

474 *Ibid.*

475 FARMER, Lindsay, *Making the Modern Criminal Law: Criminalization and Civil Order*, Oxford : Oup Editions, 2016, pp. 275-277

476 Parliamentary Papers, « Great-Britain Parliamentary Papers: Bills (1850-1908) », vol. 1., Londres : Eyre & Spottiswoode, 1908, pp. 445-461.

477 *Ibid.*, p. 458.

478 *Ibid.*, p. 460.

479 Se référer à ce propos au chapitre 4 de cette thèse.

480 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 150.

481 À propos du terme « Moraliste », se référer au chapitre 3 de cette thèse. WALKOWITZ, Judith, *op. cit.*, pp. 150-151.

482 *Ibid.*

483 *Ibid.*

484 *Ibid.*, p. 151.

Néanmoins, le comité utilise des méthodes de plus en plus intrusives à partir des années 1890, que J. Butler elle-même n'hésite pas à dénoncer publiquement comme étant une violation des droits civiques –contrôle citoyen qui s'étend non plus seulement aux maisons closes, mais aussi aux établissements de divertissement populaires, tels que les théâtres, et à la littérature<sup>485</sup>. Ainsi, bien que la promulgation du *Criminal Law Amendment Act* renforce l'influence des partisans du *Social Purity Movement* et le contrôle des maisons de débauche, il constitue une étape importante dans l'évolution de la perception et de la gestion des filles perdues. À l'aube du XXe siècle, cette nouvelle loi reconnaît les adolescentes comme des femmes mineures, vulnérables et innocentes, à l'inverse des partisans du Système de Glasgow<sup>486</sup>.

### *B.1.2. Prévenir la déviance juvénile : de la condamnation de la maltraitance à l'absolutisme de l'État*

De la fin des années 1880 à la fin des années 1890 en Grande-Bretagne, l'évolution de la justice pour les mineurs ne se borne pas uniquement à la protection des filles et des jeunes femmes victimes du commerce de la chair. S'il paraît indéniable que la promulgation du *Criminal Law Amendment Act* en 1885 permet à la justice britannique de s'attaquer au problème de la prostitution juvénile, cela constitue également une nouvelle étape dans la définition des abus physiques et psychiques auxquels peuvent être exposées les personnes mineures. En effet, à partir de 1885 et jusqu'à la fin du siècle, lorsque ces dernières subissent des maltraitements –qu'il s'agisse de coups et blessures, d'abus sexuels tels que décrits dans les scandales sur la prostitution juvénile ou encore de négligence parentale–, elles sont reconnues par les hommes politiques, les réformateurs sociaux l'opinion publique et la justice, comme étant victimes de « cruauté »<sup>487</sup>.

Dès le début des années 1880, l'emploi du mot « cruauté » pour qualifier la maltraitance sur les jeunes individus apparaît tout particulièrement dans les discours de nombreux réformateurs sociaux britanniques, comme par exemple le philanthrope glasvégien William Quarrier ou encore le révérend anglais, de confession évangélique, Benjamin Waugh<sup>488</sup>. Ceux-ci sont convaincus que la cruauté des adultes envers les « enfants » –le terme « enfant » désignant ici également les adolescents– engendre la déviance juvénile<sup>489</sup>. De la mendicité à la délinquance, de la violence à la prostitution et au crime, ces comportements perçus comme induits par la maltraitance au sein des

---

485 *Ibid.*

486 Voir à ce propos BLAND, Lucy, *Banishing the Beast: English Feminism and Sexual Morality, 1885-1914*, Londres : Penguin Books, 1995, pp. 95-123, 155.

487 FLEGEL, Monica, *Conceptualizing Cruelty to Children in Nineteenth-Century England*, Londres : Routledge, 2016, pp. 1-4.

488 MACDONALD, Helen, Jane, *Children Under the Care of the Scottish Poor Law, 1880-1929*, thèse de doctorat : Université de Glasgow, 1994, pp. 73, 80.

489 *Ibid.* p. 73.

familles pourraient ainsi entraîner, sur un plus long terme, un processus de dégénérescence de la population susceptible d'affecter la suprématie économique, politique et militaire de l'Empire britannique<sup>490</sup>. Afin d'éviter le développement de ce processus, plusieurs associations caritatives pour la protection de l'enfance sont créées entre 1884 et 1889<sup>491</sup>. La première d'entre elles est la *Society for the Prevention of Cruelty to Children*, fondée à Liverpool en 1883 par le banquier Thomas F. Agnew, laquelle inspire l'année suivante le comptable James Grahame qui fonde alors la *Glasgow Society for the Prevention of Cruelty to Children*<sup>492</sup>. Entre 1885 et 1889, ce modèle associatif est adopté par plus de trente villes britanniques, incluant Londres et Édimbourg, ce qui amène leurs membres à se regrouper. En 1889, l'association d'Édimbourg s'associe à celle de Glasgow sous le nom de *Scottish Society for the Prevention of Cruelty to Children –SSPCC–* et les associations anglaises et galloises deviennent la *National Society for the Prevention of Cruelty to Children –NSPCC–*<sup>493</sup>. Bien qu'elles portent deux noms différents, ces associations diffusent pourtant le même message social et politique. Ensemble, leurs membres condamnent les maltraitances perpétrées sur les jeunes individus et prônent la nécessité de créer de nouvelles lois, complémentaires au *Criminal Law Amendment Act*, afin de garantir une protection des mineurs plus efficace et, par conséquent, d'assurer le meilleur développement physique et moral des futurs citoyens britanniques<sup>494</sup>.

En 1889, la notoriété publique de la NSPCC et de la SSPCC et la présence en leur sein de membres du Parlement, tels que le Libéral Samuel Smith de Liverpool<sup>495</sup>, de personnalités publiques influentes telles que George Boyle –Comte de Glasgow– ou encore Lord Shaftesbury<sup>496</sup>, contribuent à la promulgation de la première loi entièrement consacrée à l'enrayement de la cruauté envers les personnes mineures, le *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act*<sup>497</sup>. Également connu sous le nom de *Children's Charter*, cette loi reprend les principes défendus par les membres des deux associations pour la protection de l'enfance<sup>498</sup>. En effet, elle vise tout d'abord à s'attaquer aux causes de la maltraitance, siège de la déviance juvénile qui, selon ces derniers, réside plus particulièrement au sein de la cellule familiale, dans la mesure où les parents seraient les principaux auteurs des abus physiques et psychologiques perpétrés sur leurs enfants<sup>499</sup>.

---

490 *Ibid.*

491 *Ibid.*

492 *Ibid.*, p. 72.

493 *Ibid.*, p. 74.

494 *Ibid.*, p. 76.

495 HENDRICK, Harry, *Children, Childhood and English Society, 1880-1890*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997, p. 46.

496 MACDONALD, Helen, Jane, *op. cit.*, p. 77.

497 Parliamentary Papers, « Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act », *op. cit.*, p. 102.

498 MACDONALD, Helen, Jane, *Children Under the Care of the Scottish Poor Law, 1880-1929*, *op. cit.*, pp. 72-73.

499 *Ibid.*

Contrairement au *Criminal Law Amendment Act* de 1885, qui intervient principalement au sein des maisons closes dans le cadre de la lutte contre la prostitution juvénile, la loi de 1889 intervient donc, pour la première fois, directement au sein des foyers et autorise le retrait de la garde des mineurs aux parents jugés « inaptes » (*unfit*)<sup>500</sup>. Le placement des garçons jusqu'à l'âge de quatorze ans et des filles jusqu'à l'âge de seize ans dans des foyers sociaux, des maisons de corrections ou des écoles industrielles devient ainsi un recours légal à la maltraitance<sup>501</sup>. Par conséquent, il est intéressant de remarquer ici que le texte législatif de cette loi, à l'image de celui du *Criminal Law Amendment Act*, témoigne de l'évolution des perceptions qu'a la société victorienne des jeunes femmes âgées de quatorze à seize ans, dans la mesure où elles ne sont plus légalement considérées comme des jeunes adultes mais comme des adolescentes.

En 1889, bien que la promulgation du *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act* constitue un tournant majeur dans l'évolution des lois en faveur de la protection des personnes mineures, son application et ses effets provoquent rapidement l'indignation d'une certaine partie de la population britannique, à savoir les classes populaires et ouvrières. En effet, c'est parmi ces classes que sont le plus souvent retirés les enfants et les adolescents considérés comme victimes de cruauté<sup>502</sup>. Les principaux motifs de ces retraits sont la pauvreté des parents. Par manque de moyens ou par obligation de travailler davantage, ils abandonneraient leurs enfants, les négligeraient, ou encore, pour les filles, les laisseraient sombrer dans la prostitution ou l'alcoolisme. Le concubinage, quant à lui, serait une forme de violence, qui par conséquent affecterait le développement moral et physique de l'enfant<sup>503</sup>. Les contestations de certains parents se voyant décrits comme « inaptes » par la justice pour de tels motifs ouvrent alors la voie à de nombreuses demandes de recours en justice<sup>504</sup>. Tel est le cas notamment de ceux dont les enfants sont placés au sein d'organisations caritatives, comme l'association londonienne Barnardo's, fondée en 1866 par le médecin Thomas Barnardo, ou encore les foyers pour les enfants pauvres du philanthrope glasvégien William Quarrier<sup>505</sup>. Désignés par la justice comme les tuteur légaux, ces derniers prennent des mesures radicales afin d'éloigner de toute source de « cruauté » les mineurs qu'ils prennent en charge<sup>506</sup>. Jusqu'en 1891, ces mesures apparaissent sous la forme d'un transfert de centaines de mineurs britanniques, sans l'accord préalable de leurs parents, vers le Canada et l'Australie<sup>507</sup>. Cela entraîne

---

500 *Ibid.*, p. 77.

501 *Ibid.*

502 CUNNINGHAM, Hugh, *Children and Childhood in Western Society since 1500*, New-York : Routledge, 2020, p. 153.

503 NORRIE, Kenneth, *A History of Scottish Child Protection Law*, Edimbourg : Edinburgh University Press, 2020, pp. 9-10.

504 *Ibid.*

505 MACDONALD, Helen, Jane, *Children Under the Care of the Scottish Poor Law, 1880-1929*, *op. cit.*, pp. 81-82.

506 *Ibid.*

507 *Ibid.*

dès lors une vive réponse de la part de la presse, qui médiatise sans retenue les procès dans lesquels les parents s'opposent à la justice en réclamant le retour de leurs enfants<sup>508</sup>. Par conséquent, seulement deux années après la promulgation de la loi contre la cruauté envers les personnes mineures, l'opinion publique, la presse et les hommes politiques demandent déjà sa réforme.

En 1891, les membres du Parlement ajoutent un nouvel amendement au *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act*, qui devient le *Prevention of Cruelty to Children Amendment Act*<sup>509</sup>. Les modifications apportées à la loi reposent essentiellement sur la redéfinition de la notion de « cruauté » –c'est-à-dire tout acte portant atteinte au bien-être du mineur et provoquant « la perte de la vue, de l'ouïe, d'un membre ou d'un organe du corps, ainsi que toute forme de perturbation mentale »<sup>510</sup>– et sur la création d'une procédure légale que les parents des mineurs retirés et placés se doivent de suivre s'ils souhaitent récupérer la garde de leurs enfants. Il s'agit pour eux de demander un recours à la Haute Cour de Justice du Royaume-Uni (*High Court*) ou, pour les parents écossais, à la Cour Suprême d'Écosse (*Court of Session*) et de prouver aux juges qu'ils sont des parents « aptes » à prendre soin de leurs enfants et à les éduquer<sup>511</sup>. Cette mesure est ainsi censée accorder légalement aux parents le droit de contester les décisions relatives au retrait de leurs droits parentaux. Toutefois, les notions d'aptitude et d'inaptitude ne sont pas clairement définies dans les textes de la loi, ce qui laisse aux juges un pouvoir incontestable d'interprétation et par conséquent de décision sur l'issue des procès<sup>512</sup>. En outre, dans les cas où les parents sont déclarés « aptes » par la cour, la loi stipule également qu'ils doivent rembourser intégralement les frais engagés précédemment lors de la prise en charge de leurs enfants par des tuteurs nommés<sup>513</sup>. Dans de telles conditions, il est donc très difficile pour des individus issus des milieux populaires de récupérer la garde exclusive de leurs enfants. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que les rapports de police de la ville de Glasgow pour les années 1880 et 1895, par exemple, montrent une augmentation des retraits de garde en seulement quinze ans, sans pour autant mentionner, ni l'existence des demandes de recours en justice, ni les réponses de la justice à ces demandes<sup>514</sup>.

Par ailleurs, afin de calmer les contestations citoyennes relatives à l'immigration des enfants placés sans le consentement des parents biologiques, le Parlement vote un second amendement en

---

508 *Ibid.*, p. 85.

509 NORRIE, Kenneth, *op. cit.*, p. 96.

510 « *injury to a loss of sight, or hearing, or limb, or organ of the body, and any mental derangement* ». *Ibid.*, p. 97.

511 *Ibid.*

512 *Ibid.*, p. 96.

513 *Ibid.*

514 Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Returns for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1880*, pp. 12-16. Mitchell Library, GC352.209414.43. Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Returns for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1895*, pp. 13-14. Mitchell Library, GC352.209414.57.



1894<sup>515</sup>. Selon la loi, il est désormais interdit, pour un tuteur légal nommé par la justice –qu'il s'agisse d'organisations caritatives ou d'institutions–, de transférer hors du territoire britannique des filles et des garçons de seize ans ou moins sans accord préalable de la cour de justice<sup>516</sup>. L'opinion des mineurs dans la décision d'émigration ne sera, quant à elle, prise en compte qu'à partir de 1933, grâce à la promulgation de la loi *Children and Young Person Act*<sup>517</sup>. Ainsi, les premières lois sur la protection des personnes mineures promulguées entre 1885 et 1894 ne constituent que le soubassement de la justice pour la protection de l'enfance au Royaume-Uni telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire une justice qui prend en compte, non seulement le bien-être de l'enfant, mais également sa pensée et ses sentiments<sup>518</sup>. Bien que ces lois revêtent un aspect préventif et protecteur, elles ne sont à notre sens qu'un moyen légal de contrôler, par la substitution des droits parentaux, la population des enfants et des adolescents perçus comme maltraités, et donc susceptibles de sombrer dans la déviance, un processus que Benjamin Waugh, fondateur de la *London society for the Prevention of Cruelty to Children*, résume de la façon suivante en 1891 : « L'absolutisme de l'État l'emporte sur l'absolutisme des parents »<sup>519</sup>. *In fine*, cet « absolutisme de l'État » n'est pas sans rappeler que les membres du Système de Glasgow, de 1866 au milieu des années 1880, exerçaient de la même façon une forme de contrôle absolu, mais à l'échelle locale, sur les filles perdues des quartiers populaires de Glasgow.

## **B.2. L'application des premières lois sur la protection des mineurs : vers un nouveau rôle de la police à Glasgow?**

### *B.2.1. Des nouvelles méthodes de contrôle de la prostitution ?*

Durant les deux dernières décennies du XIXe siècle, le rôle des forces de l'ordre à Glasgow est amené à évoluer suite à la promulgation des nouvelles lois sur la protection des mineurs. Les modalités de contrôle de la prostitution juvénile, notamment, ne sont plus seulement imposées par le *Glasgow Police Act* de 1866<sup>520</sup> – la loi qui a permis la mise en place du Système de Glasgow –, mais également par le *Criminal Law Amendment Act* de 1885. Ce faisant, il est intéressant ici d'analyser comment la police de Glasgow s'adapte à ces nouvelles modalités et à leur forme préventive et protectrice, afin de déterminer si leur application permet réellement ou non de protéger du commerce du sexe les jeunes femmes issues des quartiers populaires de Glasgow.

515 NORRIE, Kenneth, *op. cit.*, p. 96.

516 *Ibid.*

517 *Ibid.*

518 Voir à ce propos FORTIN, Jane, *Children's Rights and the Developing Law*, Cambridge : CUP, 2003.

519 « *The absolutism of the state prevailed over the absolutism of the parent.* » CUNNINGHAM, Hugh, *op. cit.*, p. 153.

520 Se référer à se propos au chapitre 4 de cette thèse, qui décrit la mise en place du Système de Glasgow.

Ayant pour objectif d'enrayer le développement de la prostitution juvénile, le *Criminal Law Amendment Act* accorde aux officiers de police britanniques plus de pouvoirs pour enquêter sur les filières de la prostitution clandestine et sur l'existence des maisons closes<sup>521</sup>. En effet, ces derniers sont désormais encouragés à surveiller ces établissements de débauche, qu'il s'agisse de maisons closes reconnues, d'appartements privés, de pubs ou encore de cafés-glaciers, afin d'y soustraire les femmes mineures, y compris celles qui sont portées disparues par leurs proches<sup>522</sup>. Contrairement au *Glasgow Police Act* qui, jusqu'alors, autorisait les forces de l'ordre à pénétrer dans ces lieux en toute impunité, la loi britannique impose désormais la délivrance préalable d'un mandat de perquisition afin d'y avoir accès<sup>523</sup>. De la même façon, si la loi locale en vigueur à Glasgow prévoit l'appréhension des prostituées confirmées, ou suspectées de l'être, et y compris des jeunes prostituées, les textes du *Criminal Law Amendment Act* de 1885 insistent quant à eux sur l'importance de l'appréhension des tenanciers et sur la prise en charge des jeunes femmes par leur famille, ou à défaut, par des associations caritatives d'aide à l'enfance<sup>524</sup>.

En toute logique, les rapports de la police de Glasgow à partir de 1885 devraient donc laisser apparaître une augmentation du nombre d'individus appréhendés et jugés pour proxénétisme. Pourtant, l'analyse des témoignages et des données statistiques recueillies en 1895 sur la base de ces rapports, par le Comité Départemental d'Écosse (*Departmental Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates and Juvenile Delinquents*), démontre tout autre chose<sup>525</sup>. En effet, seul le nombre de femmes –tous âges confondus– appréhendées pour racolage sur la voie publique et pour prostitution est mentionné<sup>526</sup>. Sous le régime coercitif du Système de Glasgow en 1875, ce nombre s'élève à 1839, alors qu'il ne s'élevait qu'à 336 dix ans auparavant<sup>527</sup>. En 1885, le nombre de femmes appréhendées par les forces de l'ordre pour des motifs similaires a encore augmenté et s'élève à pas moins de 2264, puis 2421 en 1894<sup>528</sup>. En outre, la promulgation le 21 juillet 1891 du *City of Glasgow Act* accorde aux forces de l'ordre la possibilité d'intervenir au sein des établissements de prostitution en tenue civile, malgré l'obligation légale de détenir un mandat de perquisition, ce qui selon les témoignages de l'officier de police Samuel Chisolm et du magistrat David Morrin influence grandement l'augmentation du nombre de prostituées appréhendées<sup>529</sup>. Enfin, selon le témoignage du colonel Barker, plusieurs jeunes femmes de moins de seize ans

---

521 MEAD, Frederick, BODKIN, Archibald, Henry, *op. cit.*, p. 11.

522 *Ibid.*

523 *Parliamentary Papers*, « Great Britain Parliamentary Papers: Bills (1850-1908) », *op. cit.*, p. 158.

524 *Ibid.*

525 *Parliamentary Papers*, « Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders », *op. cit.*, pp. 4, 62, 469, 534.

526 *Ibid.*, p. 534.

527 *Ibid.*

528 *Ibid.*

529 *Ibid.*, pp. 4, 62.

appréhendées par la police pour racolage à Glasgow intégreraient d'abord les foyers de l'Armée du Salut de Londres, sur les recommandations des forces de l'ordre glasvégiennes, avant d'être envoyées à Melbourne afin d'éviter la prison ou le placement en institution<sup>530</sup>. À la lecture de ces statistiques et au regard de ces témoignages, il serait donc aisé de supposer que les autorités glasvégiennes continuent d'appliquer leur politique coercitive envers les filles perdues, malgré les modalités de contrôle de la prostitution imposées par le *Criminal Law Amendment Act*.

Toutefois, plusieurs autres éléments laissent à penser que les forces de l'ordre à Glasgow ne font pas totalement fi de ces nouvelles modalités. Tout d'abord, l'augmentation du nombre d'arrestations pour racolage et prostitution pourrait s'expliquer par l'élargissement, en 1891, de la zone d'intervention des policiers aux banlieues adjacentes<sup>531</sup>. En outre, les autorités de la ville ne recensent en 1889 que douze maisons closes<sup>532</sup>, ce qui, au regard du nombre toujours croissant de prostituées appréhendées et de l'élargissement des frontières de la ville, laisse supposer que les forces de l'ordre ne luttent pas simplement contre l'existence de ces établissements, mais également contre les filières de la prostitution clandestine, tel que le prévoit le *Criminal Law Amendment Act*. L'omission de l'inscription de l'âge et de l'identité des femmes appréhendées pour prostitution dans les statistiques officielles des rapports de police ne permet pas, quant à elle, de prouver avec certitude que les forces de l'ordre exercent toujours un pouvoir coercitif sur les jeunes femmes sexuellement déviantes. Selon S. Chisolm, cette omission serait simplement due au fait que les femmes donnent généralement un âge et une identité erronés aux inspecteurs lors des interrogatoires, afin de ne pas être plus sévèrement jugées, si elles sont réitérantes, ou envoyées dans des centres, si elles sont mineures<sup>533</sup>. De la même façon, les statistiques officielles ne font pas apparaître le nombre de jeunes femmes âgées de 16 ans ou moins envoyées dans les foyers de l'Armée du Salut de Londres, puis à Melbourne, ce qui ne permet pas de confirmer l'existence de ces transferts<sup>534</sup>. Enfin, le proxénétisme étant considéré comme un crime par la loi britannique, il est probable que les tenanciers et les tenancières appréhendés par la police, qui ne figurent pas dans les rapports, sont en réalité inclus dans la catégorie des criminels ; catégorie qui augmente de plus de 18% entre 1885 et 1893<sup>535</sup>.

Ainsi, il est difficile d'affirmer de façon certaine que les forces de l'ordre de Glasgow appliquent exhaustivement toutes les modalités de contrôle de la prostitution juvénile imposées par

---

530 *Ibid.*, p. 469.

531 NICOL, James, *Vital, Social, and Economic Statistics of the City of Glasgow, 1885-1891*, Glasgow : James MacLehose & Sons, 1891, p. 11.

532 MORTON, Graeme, *Ourselves and Others : Scotland 1832-1914*, Édimbourg : EUP, 2012, p. 96.

533 Parliamentary Papers, « Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders », *op. cit.*, p. 7.

534 *Ibid.*, p. 469.

535 *Ibid.*, p. 554.

le *Criminal Law Amendment Act*. Comme le nombre de femmes mineures appréhendées par la police pour racolage et prostitution n'apparaît pas clairement dans les rapports de la même façon que celui des tenanciers, il est par conséquent impossible de mesurer pleinement l'état du développement de la prostitution juvénile à Glasgow. Si ce n'est dans les vitupérations de la presse à l'encontre de quelques tenancières ou dans les témoignages des policiers qui accusent sans réel fondement la communauté italienne, comme nous avons pu le voir au tout début de ce chapitre, ainsi que dans le témoignage du Colonel Barker en 1895, la prostitution des jeunes femmes est invisible dans les archives des dernières décennies du XIXe siècle. Non pas qu'elle soit inexistante, mais dans les années 1890, Glasgow est reconnue en Angleterre et en Écosse comme une ville où la prostitution ne pose plus un réel problème, malgré le recensement d'un nombre toujours croissant de prostituées adultes. En 1891, le révérend anglais R. A. Armstrong, dans un pamphlet intitulé « *The Deadly Shame of Liverpool* »<sup>536</sup>, décrit la ville de Glasgow comme ceci : « Les rues sont bien éclairées la nuit et il est rare de reconnaître une prostituée »<sup>537</sup>. Robert Farquharson, représentant d'Aberdeen au Parlement, émet un constat similaire l'année suivante, lors des débats parlementaires sur la question de l'amendement du *General and Police Improvement (Scotland) Act* de 1862 – débats portant sur la nécessité de réorganiser la gestion des forces de police écossaises afin de les rendre plus efficaces, notamment en matière de contrôle de l'immoralité et de la criminalité<sup>538</sup>. Ce dernier affirme alors que la police de Glasgow n'est pas concernée par ces débats, puisque d'après ses propres mots, « aucune ville ne peut se prévaloir d'afficher un meilleur état de moralité que Glasgow », ce qui contraste avec les témoignages antérieurs (annexes : doc. 21)<sup>539</sup>. En 1892, après ces débats parlementaires, le *General and Police Improvement (Scotland) Act* de 1862 devient le *Burgh Police (Scotland) Act*, que les forces de l'ordre glasvégiennes sont légalement autorisées, si elles le désirent, à ne pas appliquer<sup>540</sup>.

### B.2.2. Des femmes mineures maltraitées et des policiers

Durant la dernière décennie du XIXe siècle, la promulgation du *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act* de 1889, ainsi que son amendement en 1891 et 1894 influencent le

536 MORTON, Graeme, *op. cit.*, p. 96.

537 « *the streets are clean at night and it is rare to meet with a recognisable prostitute* ». PEEAK, Francis, « The Contemporary Eclipse » *The Contemporary Review*, vol LIX, mars 1891, Londres : Ibister & Company Limited, 1891, p. 357

538 Parliamentary Papers, « The Parliamentary Debates in the Seventh Session of the Twenty-Fourth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland », vol. IV, Londres : Eyre & Spottiswoode, mai 1892, p. 1097.

539 « *No town could show a better state in regard to outward morality than Glasgow* ». *Ibid.*

540 En 1892, les mesures prévues par cette nouvelle loi consistent tout particulièrement en la centralisation des pouvoirs des forces de l'ordre vers un commissariat décideur unique, alors que les différents corps de police à Glasgow, tels que la police maritime ou la police municipale, conservent leurs pouvoirs respectifs. CAMPBELL, James, *The Burgh Police (Scotland) Act 1892*, Édimbourg : William Green & Sons, 1893, p. V.

comportement des forces de l'ordre vis-à-vis des adolescentes déviantes. Parce que ces lois soutiennent l'idée que leur inconduite résulte des actes de maltraitance qu'elles ont subis – principalement au sein de la cellule familiale– ou qu'elles subissent encore, elles ne sont plus traitées et considérées par les magistrats comme des individus dangereuses. Qu'elles soient délinquantes ou mendiantes, les jeunes femmes sont légalement identifiées comme des victimes, de la même façon que toutes les autres personnes mineures, que les forces de l'ordre de Glasgow ont le devoir, non plus de contraindre et de brimer par la répression, mais de protéger.

Dans les années 1890, plusieurs éléments montrent que la police glasvégienne et les juges appliquent la majorité des mesures légales imposées par les nouvelles lois en faveur de la protection des mineurs. En effet, le taux de retraits de garde des mineurs aux parents jugés « inaptes » par la loi –plus particulièrement pour alcoolisme– augmente de plus de 41% entre 1889 et 1895<sup>541</sup>. En outre, le nombre de filles et de garçons de moins de seize ans appréhendés pour mendicité, pour vagabondage et pour délinquance augmente considérablement au lendemain de la promulgation du *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act*. Entre 1885 et 1888, le nombre de mineurs « trouvés en errance » par les forces de l'ordre (*strayed children found*) s'élève en moyenne à 3000 chaque année et il passe à presque 4000 à partir de 1889<sup>542</sup>. En 1893, pas moins de 1639 sont appréhendées pour mendicité, dont un peu moins de la moitié sont des filles<sup>543</sup>. 1827 autres sont, quant à eux, appréhendés pour délinquance ou pour trouble à l'ordre public (*breach of the peace*)<sup>544</sup>. Pour cette catégorie, le pourcentage de filles et d'adolescentes n'est pas clairement énoncé dans les statistiques criminelles de la ville. Néanmoins, d'après le témoignage de George Wilson –procureur de Glasgow–, recueilli en 1895 par les membres de la Commission Départementale d'Écosse, celles-ci sont peu souvent impliquées dans des actes de délinquance<sup>545</sup>. Prenant pour exemple le cas de deux adolescentes glasvégiennes condamnées cette même année à quatorze jours de prison pour avoir déclenché un incendie volontaire, ce dernier explique : « D'après mon expérience, ce genre de comportement de la part des filles est tout à fait exceptionnel<sup>546</sup>. » Qui plus est, il précise ici que ces deux jeunes délinquantes ne sont pas condamnées pour « conduite immorale » comme elles l'auraient été sous le Système de Glasgow, mais simplement pour « être turbulentes », ce qui montre l'évolution des perceptions qu'ont les magistrats des filles perdues de la ville<sup>547</sup>. Ainsi, l'ensemble de ces données statistiques et le commentaire de George Wilson témoignent d'un certain respect des

---

541 Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Return for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1895*, op. cit., p. 13.

542 NICOL, James, *op. cit.*, p. 228.

543 Parliamentary Papers, « Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders », *op. cit.*, p. 551.

544 NICOL, James, *op. cit.*, p. 228.

545 Parliamentary Papers, « Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders », *op. cit.*, p. 340.

546 « *My experience is that conduct of that kind on the part of girls is decidedly exceptional* ». *Ibid.*

547 « *immoral conduct* », « *being boisterous* ». *Ibid.*

forces de l'ordre et des magistrats envers les nouvelles mesures édictées par la loi britannique sur la protection des mineurs.

Toutefois, il existe un point de la loi et de ses amendements contre lequel s'opposent les policiers, les magistrats et certains réformateurs sociaux à Glasgow. Il s'agit de la séparation légale entre les mineurs victimes de négligence et leur famille<sup>548</sup>. En effet, dès la création de la *Scottish Society for the Prevention of Cruelty to Children* en 1889, son représentant pour la ville de Glasgow, William Mitchell, également président du *Glasgow School Board* et vice-président du *Glasgow Juvenile Delinquency Board*, décrit les conséquences que peut provoquer selon lui cette séparation :

Une telle méthode ne peut qu'aggraver la maladie qu'elle cherche à guérir. Tout en soulageant un individu mineur, elle ne peut qu'encourager les parents à négliger leurs enfants et ainsi conduire à une augmentation des cas de négligence parentale<sup>549</sup>.

L'opinion de W. Mitchell sur le retrait des mineurs, telle qu'exprimée ci-dessus, est également partagée par les autorités de la ville. Entre 1889 et 1895, bien que le taux de retrait de garde augmente de 41% , il ne constitue en nombre que 39 procès, ce qui tend à prouver, soit que les forces de l'ordre n'appréhendent pas les parents identifiés par la loi comme « inaptes » à l'éducation de leurs enfants, soit que les juges ne prononcent pas de condamnation à leur rencontre<sup>550</sup>. Afin d'illustrer l'importance de conserver les liens familiaux, le magistrat de police glasvégien David Morrin fournit un témoignage particulièrement éloquent devant les membres de la Commission Départementale d'Écosse en 1895<sup>551</sup>. S'appuyant sur le cas d'une adolescente en fugue récemment appréhendée pour vagabondage et pour avoir importuné des passants, il explique tout d'abord comment, en convainquant la jeune femme de décliner sa véritable identité et en obtenant le soutien d'un autre magistrat, il a pu détourner la loi qui l'aurait obligé à la condamner à la prison ou à un placement dans un centre correctionnel<sup>552</sup>. Il décrit les bénéfices de cette action de la façon suivante :

Nous l'avons renvoyée chez elle et le chef de police de l'Aberdeenshire nous a écrit au cours de la semaine dernière [...], déclarant que cette fille se portait remarquablement bien. Elle est hébergée par une sœur et elle a trouvé un emploi pour l'hiver<sup>553</sup>.

---

548 MACDONALD, Helen, Jane, *Children Under the Care of the Scottish Poor Law, 1880-1929*, op. cit., p. 74.

549 « *Such a method can only aggravate the disease it is sought to cure, and while relieving an individual child cannot but encourage parents to neglect their children, and so lead to an increase in such cases* ». Ibid.

550 Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Return for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1895*, op. cit., p. 13.

551 Parliamentary Papers, « Report from the Departmental Committee on Habitual Offenders », op. cit., p. 65.

552 Ibid.

553 « *We sent her home and the Chief Constable of Aberdeenshire writes within the last week [...], stating that this girl*

Ainsi, de l'avis de D. Morrin, le fait que cette adolescente soit en bonne santé, soit hébergée et ait une proposition d'emploi sont des conditions suffisantes pour que l'État n'ait pas besoin de la prendre en charge, contrairement à ce que suggère le *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act* et son amendement en 1891.

De la même façon, le témoignage du chef de la police de Glasgow, John Boyd –successeur de Alexander MacCall dans sa fonction–, montre qu'il n'est pas rare que des individus dans le besoin soient accueillis au poste de police durant la nuit, s'ils « suscitent la sympathie » des policiers, comme par exemple des adolescentes simples d'esprits ou encore des filles-mères, et lorsque les foyers sociaux sont complets<sup>554</sup>. Ces jeunes femmes hébergées ponctuellement n'étant pas mentionnées dans les registres de la police, il n'y a aucun moyen de vérifier si elles sont condamnées à un placement en foyer. Cependant, les registres pour l'année 1890 ne mentionnent qu'un nombre très peu élevé de mineurs officiellement placés en comparaison aux 4000 mineurs appréhendés. En effet, ce nombre s'élève à 41, tous sexes confondus.<sup>555</sup> Enfin, il est important de souligner ici que le nombre de mineurs transférés de Glasgow vers les colonies réduit drastiquement au lendemain de la diffusion dans la presse des scandales médiatiques sur l'émigration des enfants britanniques retirés à leurs parents, et cela, bien que la promulgation du *Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act* ne prévoie aucun moyen légal d'éviter cette émigration<sup>556</sup>. En 1888, 4611 filles et 5202 garçons âgés de seize ans ou moins sont transférés de Glasgow vers l'Australie et le Canada<sup>557</sup>. En 1890, ces chiffres sont presque réduits de moitié, soit 2491 filles et 2533 garçons<sup>558</sup>. Ainsi, bien que les autorités glasvégiennes n'appliquent pas tout à fait les mesures législatives relatives au retrait de garde des enfants mineurs victimes de négligence parentale dans les années 1890, les données statistiques et les témoignages recueillis en 1895 montrent une évolution significative, par rapport à la période du Système de Glasgow, des perceptions qu'ont les forces de police et les magistrats des délinquantes, des mendiantes ou encore des jeunes femmes simples d'esprit, ainsi que de la façon dont elles sont prises en charge.

---

*is doing remarkably well. She is staying with a sister, and she is going into a situation during winter. » Ibid.*

554 « *people who create sympathy* ». *Ibid* p. 18.

555 NICOL, James, *op. cit.*, p. 228.

556 *Ibid.*, p. 226.

557 *Ibid.*, p. 256.

558 *Ibid.*

## **Conclusion : la nouvelle identité des filles perdues au lendemain de l'effondrement du Système de Glasgow : entre réalité et effet d'annonce**

À partir des années 1880, la question de la déviance juvénile et de son contrôle n'est plus seulement la préoccupation des autorités glasvégiennes. Elle attire également l'attention de l'ensemble de la société britannique. En effet, les scandales médiatiques sur la « traite des Blanches », suscités par A. S. Dyer, J. Butler et W. T. Stead en sont des exemples particulièrement révélateurs. Ils constituent, à première vue, les principaux éléments déclencheurs, avec les progrès médicaux, de l'apparition de nouvelles perceptions des adolescentes déviantes. Jusqu'alors considérées et traitées comme de jeunes adultes, elles deviennent, au yeux des réformateurs sociaux, de la presse, des médecins et de l'opinion publique, des personnes vulnérables qui, parce qu'elles portent en elles l'innocence de l'enfance et parce qu'elles semblent subir le développement physiologique de leur propre corps, ne sont pas responsables de leurs actes.

Pourtant, si l'on analyse plus en détail le contexte dans lequel se produisent ces changements de perception, il ne peut être nié qu'ils naissent plus particulièrement de la conjoncture politique et économique des années 1880 et 1890. En effet, le soulèvement de la question de la prostitution juvénile à cette période précise appuie sans nul doute l'argumentaire des partisans de l'abrogation des *Contagious Diseases Acts* et des anti-régulationnistes, comme J. Butler. En outre, face à une concurrence toujours plus forte des pays extérieurs sur le marché international et par crainte de perdre sa position dominante, le gouvernement britannique soutient fervemment les progrès de la médecine, qui offriraient la possibilité d'éviter, grâce à de nouveaux traitements destinés aux jeunes femmes, la possible dégénérescence de la force ouvrière. Ainsi, les filles perdues, devenues victimes de la négligence et de la maltraitance des adultes, incarnent en grande partie des outils politiques, légitimés par les premières lois sur la protection de l'enfance.

Bien que ces dernières soient perçues par la société comme des mesures de protection des personnes mineures, il n'est donc pas étonnant de constater, après leur analyse, qu'elles visent également à contrôler les jeunes femmes, notamment celles issues des milieux populaires et à les isoler des sources créatrices de maltraitance et de déviance –c'est-à-dire leur environnement familial et social–, en les plaçant dans des foyers ou dans des centres correctionnels. Néanmoins, bien que ces mesures rappellent à l'évidence le fonctionnement du Système de Glasgow, elles ne semblent pas pour autant appliquées de façon exhaustive par les autorités glasvégiennes. Dans les années 1890, la présence des filles perdues est presque invisible dans les rapports de police et dans la presse. Bien que l'on ne puisse pas concevoir que la délinquance et la prostitution juvénile soient totalement éradiquées à la fin du XIXe siècle, les jeunes femmes déviantes n'incarnent plus une



menace pour les citoyens issues de classes moyennes et aisées et pour les autorités de Glasgow. Ainsi, la mauvaise image d'une ville jusqu'alors marquée par l'immoralité des jeunes prostituées semble peu à peu s'effacer, emportant avec elle le souvenir du Système de Glasgow.

## **Conclusion Générale**



« Au théâtre de la mémoire, les femmes sont ombres légères<sup>1</sup>. »

Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, 1998.

Stigmatisées, contrôlées, exploitées, réduites au silence et isolées du reste de la société durant la majeure partie de l'ère victorienne à Glasgow, les filles perdues, jeunes femmes pauvres, réfractaires, dangereuses et dérangeantes, incarnent des victimes oubliées de l'historiographie, ou « des ombres légères », comme l'illustre si bien le commentaire de Michelle Perrot. Dans cette étude, l'originalité de notre approche a tout d'abord été de redonner si ce n'est une voix, du moins une identité et, par conséquent, une existence à ces adolescentes muettes. Car il est bien question ici de milliers de vies d'adolescentes perçues comme déviantes, broyées par les rouages du système de contrôle social coercitif et peu connu aujourd'hui qu'est le Système de Glasgow, ainsi que de mutisme imposé par les normes sociales victorienne. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, leur identité de fille perdue se forge alors sur la base de discours masculins, qu'ils émanent de réformateurs sociaux, d'hommes de sciences, d'hommes politiques, ou encore d'hommes d'Église.

Toutefois, associer la relecture de ces discours à l'analyse d'autres sources primaires nous a permis de dresser un portrait plus nuancé de ces jeunes femmes au comportement jugé déviant, ce à quoi nous avons dédié la première partie de notre thèse. Ces autres sources sont notamment les écrits journalistiques, les textes des lois locales et britanniques et les rapports administratifs des trois piliers du Système de Glasgow, à savoir l'Institution *Magdalene*, le *Lock Hospital* et la police glasvégienne. Au terme de cette analyse, plusieurs éléments nous ont semblé tout particulièrement importants. D'une part, le terme fille perdue, originellement utilisé par les *Magdalenes Homes* de Grande-Bretagne –et plus spécifiquement d'Irlande<sup>2</sup>– en référence aux jeunes femmes sexuellement déviantes qui, tel qu'expliqué dans l'introduction de cette thèse, doivent se repentir de leurs péchés à l'image du personnage biblique de Marie-Madeleine, est utilisé de façon dévoyée dans le contexte du Système de Glasgow, soit des années 1860 à la fin des années 1880. En effet, il existe plus d'une histoire et plus d'une vérité. Les filles perdues de Glasgow ne sont pas toutes sexuellement déviantes. Si en moyenne un tiers des jeunes femmes placées au sein de l'Institution *Magdalene* durant cette période ont été préalablement appréhendées par la police pour racolage ou prostitution, la majorité d'entre elles l'ont cependant été pour acte de délinquance, pour mendicité, parce qu'elles étaient qualifiées de dévergondées ou encore parce qu'elles présentaient un handicap physique ou mental. Bien que leur comportements jugé déviant revêtent plusieurs formes, le fait qu'elles soient toutes considérées comme des filles perdues, au sens premier du terme, explique donc pourquoi

---

1 PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris : Flammarion, 1998, p. 12.

2 MCCARTHY, Lea, Rebecca, *Origins of the Magdalene Laundries*, Jefferson : McFerland, 2010, p. 135.

elles subissent toutes le même traitement institutionnel. Elles sont examinées de force par les médecins du *Lock Hospital* –hôpital qui, rappelons-le, est dédié à la prise en charge médicale des femmes souffrant de maladies vénériennes–, puis placées au sein de l'Institution *Magdalene*, fondée en 1812 dans le but de réhabiliter moralement les femmes sexuellement déviantes<sup>3</sup>.

D'autre part, nous nous sommes interrogés sur les raisons pour lesquelles, durant les premières décennies suivant le milieu du XIXe siècle, l'ensemble de ces jeunes femmes, qui dérogent aux normes sociales en vigueur, sont associées par les Victoriens de Glasgow à des déviantes sexuelles. Une analyse du contexte socio-économique de la ville a permis de fournir des éléments de réponse à cette interrogation. En effet, alors qu'elle entame sa seconde phase d'industrialisation à partir des années 1850, la ville connaît de profondes mutations. À l'explosion démographique –liée à l'arrivée en masse d'immigrés venus d'Irlande et des zones rurales de l'Écosse, fuyant la Grande Famine et attirés par l'essor des industries– se juxtaposent les questions du manque de logements, de l'explosion de la misère sociale, de la hausse de la criminalité et de la délinquance, de la propagation des épidémies et des maladies vénériennes et, enfin, du développement de la prostitution, que les classes dirigeantes nomment communément le grand «Mal social»<sup>4</sup>. Ces problèmes sociaux, qui se développent au sein des quartiers défavorisés et surpeuplés, sont accusés de menacer la santé et la morale des habitants des beaux quartiers, ainsi que de ternir l'image de la ville, comme l'a démontré l'analyse de l'œuvre du journaliste Alexander Brown, *Midnight Scenes*<sup>5</sup>. Ils constituent, selon les membres de l'élite glasvégienne, une entrave à la cohésion sociale et à la puissance économique qu'ils ont si durement bâtie et qui va devenir, les décennies suivantes, la « Seconde ville de l'Empire Britannique »<sup>6</sup>. Forcée de réagir face à leurs craintes, la municipalité voit en le contrôle des classes populaires et de leur mode de vie une solution adéquate. Dans la très prude société patriarcale de Glasgow, les adolescentes pauvres et réfractaires sont particulièrement ciblées par ce contrôle. Parce qu'elles sont des jeunes femmes, il est attendu d'elles qu'elles respectent les codes de conduite imposés aux femmes, et cela afin qu'elles puissent ensuite endosser le seul rôle que la société leur accorde, à savoir celui d'épouse et de mère, garante du bien-être de leur mari et porteuse des futurs citoyens<sup>7</sup>. Or, les jeunes femmes déviantes ne respectent pas ces codes de conduite. Représentées essentiellement par leur sexualité,

---

3 *Ibid.*, p. 27.

4 AUER, Christian, « 'The Glasgow System' : Glasgow et la lutte contre la prostitution à l'époque victorienne », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017, pp. 159-175.

5 Se conférer à ce propos au chapitre 1 de cette thèse. BROWN, Alexander, *Midnight Scenes and Social Photographs: Sketches of Life in the Streets, Wynds, and Dens of the City [of Glasgow]*, première édition en 1858, New-York : The Classics, 2013, p. 113.

6 AUER, Christian, *op. cit.*, pp. 159-175.

7 FURNEAUX, Holly, « Victorian Sexualities », 15 mai 2014, *British Library Website*. [En ligne : [bl.uk/romantics-and-victorians/article/victorian-sexualities](http://bl.uk/romantics-and-victorians/article/victorian-sexualities)]. Consulté le 20 avril 2018.

elles sont donc accusées dès les années 1850, notamment par les Moralistes et les citoyens issus des classes aisées, de corrompre la moralité des hommes et de répandre au sein de la société glasvégienne le vice, les maladies vénériennes et la ruine sociale<sup>8</sup>. Quelle que soit la nature de leur déviance, elles sont perçues comme des prostituées porteuses du déclin sociétal. Mais surtout, comme nous l'avions supposé dans l'introduction de cette thèse, elles incarnent des « victimes émissaires<sup>9</sup> » d'une chasse aux sorcières, qui prend, à partir de 1866, la forme du Système de Glasgow.

Bien que la notion de discrimination envers les femmes occupe une place majeure dans l'étude du traitement institutionnel des filles perdues, le caractère patriarcal de la société victorienne de Glasgow ne peut néanmoins à lui seul expliquer les raisons pour lesquelles les adolescentes déviantes sont les principales victimes de ce nouveau système de contrôle social. D'autres éléments, évoqués dans la seconde partie de cette thèse, éclairent sur les avantages, pour la municipalité, de cibler plus particulièrement les adolescentes afin de rétablir une cohésion sociale. Nos recherches nous ont tout d'abord amenées à analyser le Système de Glasgow à travers le prisme de l'évolution scientifique, qui conditionne autant sa mise en place que son fonctionnement. En effet, alors que la population de la ville continue de croître dans les années 1860, les travaux de Charles Darwin sur la « sélection naturelle<sup>10</sup> » et de Herbert Spencer sur la « survie des plus aptes<sup>11</sup> » séduisent les partisans du contrôle social glasvégien. Dès lors, les jeunes femmes ne sont plus seulement perçues comme des futures « Anges du foyer », mais comme des futures reproductrices, de par leur aptitude naturelle à enfanter et de par leur rôle social de mère. Contrôler le comportement sexuel et moral des adolescentes déviantes –par leur placement au sein de l'Institution *Magdalene*–, ainsi que leurs fonctions biologiques –par les examens gynécologiques forcés menés au sein du *Lock hospital*–, revient alors à s'assurer qu'elles donneront naissance à de futures générations aptes, en bonne santé, et donc toujours plus productives. En ce sens, les femmes adultes et les femmes ménopausées intéressent peu les acteurs du Système de Glasgow. Dans la mesure où celles-ci sont censées être déjà des femmes mariées, des mères ou des femmes qui ne peuvent plus enfanter, elles ne constituent plus un danger social, à l'inverse des adolescentes déviantes.

Par ailleurs, l'analyse du lien entre le rôle de futures « reproductrices » de la nation apposé aux jeunes femmes et le contrôle social a également apporté un nouveau regard sur la place des

---

8 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge, 1990, p. 69-70.

9 Ce terme est notamment employé dans l'œuvre de GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris : Le Livre de Poche, 1986.

10 CLAEYS, Gregory, « The "Survival of the Fittest" and the Origins of Social Darwinism », *Journal of the History of Ideas*, vol. 61, n°2, 2000, p. 228. [Online : <https://www.jstor.org/stable/3654026>]. Consulté le 19 décembre 2021.

11 BECQUEMONT, Daniel, « Herbert Spencer : progrès et décadence », *Mil Neuf Cent, Revue d'Histoire Intellectuelle*, 1996, vol. 14, p. 71. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/mcm\\_1146-1225\\_1996\\_num\\_14\\_1\\_1151](https://www.persee.fr/doc/mcm_1146-1225_1996_num_14_1_1151)]. Consulté le 18 décembre 2021.

institutions du Système de Glasgow sur la scène économique glasvégienne. En effet, dans une société dont la croissance repose sur la productivité de ses industries, notamment du textile, il paraît évident que le rôle de la population féminine ne se limite pas à la sphère familiale. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, les jeunes femmes issues des milieux populaires, aussi bien que les femmes, contribuent activement à la prospérité de la ville. Elles travaillent en tant que domestiques pour les classes moyennes et aisées, mais aussi, plus majoritairement, comme ouvrières dans les usines textiles<sup>12</sup>. Puis, à mesure qu'apparaissent les nouvelles technologies, telles que les machines à coudre, elles sont embauchées en masse dans les ateliers de confection et dans le secteur du commerce<sup>13</sup>. Par conséquent, les adolescentes déviantes placées au sein des institutions du Système de Glasgow sont destinées à devenir non seulement des mères, mais également des adolescentes aptes à intégrer le milieu du travail. En ce sens, les médecins du *Lock Hospital* ont pour fonction de contrôler leur état de santé et donc leur productivité. Les administrateurs de l'Institution *Magdalene* –le *Repressive Committee*– s'assurent quant à eux que les jeunes pensionnaires reçoivent, au sein même de l'établissement, non seulement un enseignement moral et religieux, mais aussi une formation de domestique ou de blanchisseuse, en accord avec les besoins des classes moyennes et aisées et des industries de la ville. Néanmoins, d'après l'analyse des rapports annuels de l'Institution *Magdalene* des années 1860 aux années 1880, le rôle de l'établissement ne se limite pas à former une future génération de main-d'œuvre. Ces jeunes femmes internées contribuent à l'économie glasvégienne dès le jour de leur placement, dans la mesure où le fruit de leur labeur sert à la fois à couvrir les dépenses liées à leur prise en charge, mais aussi à augmenter la compétitivité de l'institution dans le secteur de la blanchisserie. Isolées de l'environnement jugé délétère des quartiers populaires<sup>14</sup>, maintenues en bonne santé, réhabilitées moralement, formées professionnellement et mises à profit dès leur adolescence, les jeunes femmes déviantes constituent ainsi les sujets idéaux pour l'expérience sociale, mais aussi scientifique et économique qu'incarne le Système de Glasgow.

Par ailleurs, nos recherches nous ont permis d'apporter un nouveau regard sur le développement et le devenir du Système de Glasgow. En effet, comme tout système de contrôle social, il émerge d'une restructuration sociale liée à des événements historiques précis, puis il est amené à se développer et à se métamorphoser, et cela au gré des évolutions sociétales qui se

---

12 BURNETT, Joyce, *Gender, Work and Wages in Industrial Revolution Britain*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008, pp. 18-20.

13 MITCHELL, R., Ian, *Walking through Glasgow's Industrial Past*, Édimbourg : Luath Press Limited, 2015, pp. 15-20.

14 BROWN, Alexander, *op. cit.*, p. 111.

produisent à Glasgow durant la seconde moitié du XIXe siècle<sup>15</sup>. En ce sens, il demeure difficile de déterminer avec exactitude les dates de sa mise en place et de son effondrement, raison pour laquelle nous avons étendu notre analyse aux décennies précédant et suivant son existence. L. Mahood, historienne pionnière dans l'étude du Système de Glasgow, écrit que la répression des filles perdues débute en 1870, lorsqu' Alexander McCall, alors promu chef de la police de Glasgow, met un point d'honneur à exercer de façon stricte un contrôle sur celles qu'il désigne comme des prostituées<sup>16</sup>. Or, nous pensons que l'année 1870 est en réalité l'apogée du Système de Glasgow, dans la mesure où la collaboration –ni officiellement reconnue, ni imposée par la loi– entre la police de Glasgow, les administrateurs de l'Institution *Magdalene* et les médecins du *Lock Hospital* semble, à la lecture des rapports de l'Institution *Magdalene*, avoir commencé dans une moindre mesure dès les années 1850. Ces premiers échanges constituent les débuts, non pas du contrôle, mais de la stigmatisation des filles perdues. Aussi avons nous choisi de dater le commencement du Système de Glasgow à la promulgation du *Glasgow Police Act* qui, en 1866, permet le renforcement des pouvoirs des forces de l'ordre dans la gestion du crime, de la délinquance, et surtout de la prostitution<sup>17</sup>. Ce choix nous a permis d'objectiver, dans un cadre légal, non pas l'apparition mais le renforcement de la répression envers les jeunes femmes déviantes des classes populaires. Car la loi de 1866 apparaît dans le but de restructurer la société glasvégienne suite aux mutations socio-économiques –industrialisation, croissance économique, croissance démographique, déclin de la cohésion sociale– qui marquent profondément la première moitié du XIXe siècle, et tout particulièrement les années 1850. Ainsi, le Système de Glasgow, tant dans sa naissance que dans son développement, ne constitue pas un phénomène spontané et isolé de l'histoire de la ville. Il est une réponse aux peurs des classes dirigeantes glasvégiennes engendrées par les changements sociaux. Il est, en somme, un processus social inévitable, dans le cadre duquel les « victimes émissaires » auraient pu faire partie d'une autre catégorie que celle des filles perdues s'il s'était produit dans un contexte différent<sup>18</sup>.

Par ailleurs, parce que le Système de Glasgow est un processus social, il est également amené à subir une métamorphose, que nous avons évoquée dans la troisième partie de cette thèse sous le terme d'effondrement. En raison de la multiplicité des facteurs qui interviennent dans cette métamorphose, nous n'avons pas pu la relier à une date en particulier, mais nous l'avons inscrite dans une période, couvrant les deux dernières décennies du XIXe siècle. En effet, cette métamorphose commence au tout début des années 1880, alors que l'application des lois sur les

---

15 Voir à ce propos l'ouvrage collectif dirigé par BODIN, Romuald, *Les métamorphoses du contrôle social*, Paris : La dispute, 2012.

16 MAHOOD, Linda, *op. cit.*, p. 123.

17 *Ibid.*, pp. 124-125.

18 Voir à ce propos l'ouvrage de GIRARD, René, *Quand ces choses commencent*, Paris : Arléa Eds., 1996.



maladies vénériennes (*Contagious Diseases Acts*) en Angleterre crée une discorde importante entre les partisans de cette régulation de la prostitution et ses opposants, notamment les féministes, telles que Joséphine Butler et les réformateurs sociaux. Face à cette discorde, le gouvernement britannique met en place des commissions parlementaires en 1881 et 1882, afin de jauger l'efficacité de ces lois et, par conséquent, la nécessité de les étendre ou de les abolir<sup>19</sup>. Ces lois n'étant pas appliquées à Glasgow, ils interrogent le directeur du *Lock Hospital*, Alexander Patterson, et celui des forces de l'ordre, Alexander McCall, sur leurs méthodes de gestion de la prostitution et de contrôle de la propagation des maladies vénériennes, ce qui propulse le Système de Glasgow sur le devant de la scène politique britannique. L'analyse des comptes-rendus des commissions parlementaires nous a permis de montrer que l'image du Système de Glasgow diffusée à cette période dans la presse et qui va perdurer jusqu'à son effacement dans les années 1890, est une image dévoyée, en raison des témoignages fallacieux de A. McCall et A. Patterson. Craignant de voir la ville soumise aux très contestés *Contagious Diseases Acts*, ceux-ci décrivent un système de contrôle qui diffère en tous points de la politique de régulation et qui s'éloigne du fonctionnement réel du Système de Glasgow. Ils nient fermement l'existence d'une collaboration entre les forces de l'ordre, les médecins du *Lock Hospital* et l'Institution *Magdalene*. A. McCall affirme que la répression est uniquement exercée envers des prostituées adultes, sans mentionner que les jeunes femmes déviantes sont appréhendées en masse. A. Patterson, quant à lui, certifie que les femmes intègrent toutes le *Lock Hospital* de leur plein gré, omettant de préciser que les femmes mineures –âgées de seize ans ou moins– y sont placées de force. Néanmoins, il ne peut être concevable, pour les enquêteurs parlementaires, que toutes les prostituées se présentent volontairement aux portes du *Lock Hospital* et que la police de Glasgow puisse, au regard de son faible effectif, réprimer à la fois la prostitution clandestine et l'ensemble des établissements de prostitution existants. Par conséquent, les témoignages mêmes de A. Patterson et de A. McCall favorisent la remise en question, à l'échelle de la Grande-Bretagne, de la légitimité du Système de Glasgow et ébranle de façon durable ses deux premiers piliers.

De la même façon, les années 1880 marquent le début de l'effacement de l'Institution *Magdalene*. Alors qu'elle constitue le mécanisme centrale du Système de Glasgow, par le biais duquel les jeunes femmes déviantes peuvent être réintégrées à la société, l'institution perd peu à peu sa notoriété et le nombre de pensionnaires qu'elle prend en charge diminue progressivement. L'analyse du contexte socio-économique et législatif permet de mettre en cause trois facteurs principaux responsables de ce déclin. Le premier est la restructuration et l'élargissement du réseau

---

19 Parliamentary Papers, *Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts, 1881* ; Parliamentary Papers, *Report of the Select Committee on the Contagious Diseases Acts, 1882*.

d'établissements qui prennent en charge les filles perdues. Il résulte principalement de la création du *Glasgow Juvenile Delinquency Board* qui, à partir de 1878, permet l'inauguration de nombreuses écoles industrielles et maisons de correction<sup>20</sup>. Soutenu unanimement par les forces de l'ordre, l'élite et la société glasvégienne, ces établissements correctionnels, qui prennent en charge les individus déviants âgés de moins de seize ans, offrent de plus amples opportunités de réhabiliter les filles perdues, tout particulièrement par l'instruction, par une discipline stricte et par des formations professionnelles plus diversifiées qu'au sein de l'Institution *Magdalene*. En parallèle de la multiplication de ces établissements, les réformateurs sociaux créent également des foyers d'accueil pour les jeunes femmes qui ne peuvent intégrer les maisons de corrections ou les écoles industrielles, en raison de leur incapacité physique ou intellectuelle à travailler.

Enfin, le dernier facteur responsable de l'effacement de l'Institution *Magdalene* est la promulgation du *Scottish Education Act* qui, en 1872, impose l'obligation de scolarité des enfants âgés de moins de treize ans<sup>21</sup>. En effet, si la municipalité de Glasgow veut avancer vers une première place sur un marché économique mondial de plus en plus complexe, elle a besoin pour cela de l'éducation des garçons, mais également des filles issues des classes populaires. Que ce soit dans le secteur de l'industrie, du commerce ou du service, les machines et les produits demandent toujours plus d'instruction et de formation aux petites mains qui les fabriquent, qui les vendent et qui les utilisent. Nos recherches ont ainsi montré les limites de l'adaptabilité de l'Institution *Magdalene* face aux changements socio-économiques qui se produisent à Glasgow durant les deux dernières décennies du XIXe siècle. Mais elles ont également montré la forte capacité de la société glasvégienne à se réinventer, afin de conserver sa place de « Seconde ville de l'Empire Britannique ».

En ce sens, le Système de Glasgow peut être considéré comme une transition grâce à laquelle la société glasvégienne peut se libérer du désordre social engendré par la première phase d'industrialisation, comme s'il eût fallu contrôler et réformer, à la fois les comportements et la sexualité des adolescentes issues des quartiers populaires de la ville, jugées déviantes et dangereuses, pour faire éclore une nouvelle société. Au sein de cette nouvelle société, les valeurs et les normes entourant la féminité sont conservées, car le carcan social victorien imposé aux femmes reste en vigueur à Glasgow, comme en Grande-Bretagne, bien après 1901<sup>22</sup>. Néanmoins, les normes relatives à la déviance chez les jeunes femmes se modifient de façon significative à partir des

---

20 Parliamentary Papers, *Local and Personal Acts (United Kingdom of Great Britain and Ireland)*, vol. II, 1878, p. 18.

21 MCDERMID, Jane, *The Schooling of Working Class Girls in Victorian Scotland*, Londres : Routledge, 2013, pp. 1-4.

22 Voir à ce propos l'ouvrage de MOLINARI, Véronique et CORVISY, Catherine-Emilie, *Les femmes dans l'Angleterre victorienne et édouardienne*, Paris : l'Harmattan, 2018, ainsi que l'ouvrage de SETTLE, Louise, *Sex for Sale in Scotland: Prostitution in Edinburgh and Glasgow, 1900-1939*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2016.

années 1880, en raison de l'évolution des perceptions qu'ont les Victoriens de Glasgow et de Grande-Bretagne des filles perdues<sup>23</sup>. La restructuration et l'élargissement du réseau de prise en charge des adolescentes déviantes, ainsi que l'apparition de l'obligation de scolarité, sont des éléments particulièrement évocateurs de cette évolution. Ils témoignent du passage de la politique d'anéantissement du non-conformisme, imposée par le Système de Glasgow, à la politique d'inculcation de la conformité. De la même façon, les scandales médiatiques sur la « traite des Blanches » dans les années 1880, que nous avons évoqués dans le dernier chapitre de cette thèse, ainsi que l'évolution des connaissances médicales sur le développement du corps des femmes durant la puberté et l'adolescence, contribuent à modifier les perceptions de la déviance féminine, et donc à construire de nouvelles normes. Ces normes, en tant que constructions sociales, ouvrent la voie à la création des toutes premières mesures sur la protection des mineurs et à la reconnaissance de la période de l'adolescence<sup>24</sup>. À l'aube du XXe siècle, les filles perdues des quartiers pauvres de Glasgow, qui étaient jusqu'alors marginalisées, sont considérées comme des adolescentes vulnérables et innocentes qu'il s'agit, à l'image des enfants, non plus d'isoler, de brimer et d'enfermer, mais d'aider, d'éduquer et de protéger. De filles perdues au comportement déviant et immoral, elles sont dès lors perçues comme des adolescentes égarées qui, grâce à la législation, à la médecine et à l'éducation, deviendront des femmes respectables.

Dans cette thèse, nous avons principalement orienté nos recherches sur l'exploration du fonctionnement du Système de Glasgow, ainsi que sur l'analyse des facteurs socio-économiques, juridiques et médicaux responsables de sa mise en place, de son développement et de son effondrement. Cela nous a permis de mettre en lumière l'existence des « victimes émissaires » de ce système et de déterminer la façon dont leur identité fluctue au fil des décennies qui couvrent la seconde moitié du XIXe siècle. Néanmoins, ce travail de recherche renvoie à d'autres perspectives de réflexion, en lien notamment avec la période qui succède à celle du Système de Glasgow. Une question se pose en particulier : alors que la politique coercitive imposée par la municipalité à l'égard des filles perdues disparaît à la fin des années 1890, la collaboration entre les forces de l'ordre, les médecins du *Lock Hospital* et les administrateurs de l'Institution *Magdalene* a-t-elle constitué un moyen réellement efficace pour éradiquer sur le long terme, comme ceux-ci le prévoyaient, la déviance juvénile chez les adolescentes ? Si des milliers de jeunes femmes perçues comme déviantes ont été appréhendées par les policiers, examinées de force par les médecins, puis

---

23 Pour aller plus dans le processus de construction des normes, voir notamment PAVIE, Alice, MASSON, Ambroise, « Comment les normes sociales se construisent : Sociologie des 'entrepreneurs de morale' », *Regards Croisés sur l'Économie*, vol. 1, n°14, 2014, pp. 213-215.

24 Se référer au chapitre 9 de cette thèse.

placées contre leur gré au sein de l'Institution *Magdalene* pendant plus de trente ans, ces jeunes femmes existent toujours à Glasgow au tournant du XXe siècle, bien que les perceptions sociales aient changé à leur égard<sup>25</sup>. Par conséquent, cela laisse à penser que les rouages destructeurs du Système de Glasgow ont eu une incidence toute relative sur le conditionnement de ces jeunes femmes. La coercition et l'isolement social ne possèdent, en somme, aucun caractère réhabilitant, comme le suggère Michel Foucault dans son ouvrage *Surveiller et punir : la naissance de la prison*<sup>26</sup>.

D'une part, la preuve en est que les prostituées juvéniles sont encore, au début du XXe siècle, la cible des policiers et des réformateurs sociaux, qui accusent sans relâche les hommes de la communauté italienne installée à Glasgow et les compagnies de taxis de participer au développement d'un commerce illégal de la chair<sup>27</sup>. Visible au sein des rues de la ville durant la seconde moitié du XIXe siècle, la prostitution des jeunes femmes constitue, dans les années 1900, une prostitution exclusivement clandestine<sup>28</sup>. Il semblerait donc que la coercition menée sous le Système de Glasgow, qui a forcé les prostituées à dissimuler leurs activités sous peine d'être appréhendées<sup>29</sup>, ait favorisé, non pas la résolution, mais le déplacement de ce problème social. D'autre part, si de moins en moins de jeunes femmes sont internées au sein du *Lock Hospital* jusqu'à sa fermeture en 1947<sup>30</sup>, cela ne suffit pas à prendre pleinement la mesure de l'efficacité du Système de Glasgow. La propagation de la syphilis commence à s'atténuer vers la fin du XIXe siècle. Toutefois, cette atténuation pourrait être imputée aussi bien à l'amélioration générale de l'état de santé des Glasvégiens, qu'à l'utilisation croissante de la contraception au début des années 1900, induite par la volonté de contrôler les naissances<sup>31</sup>. En outre, la virginité des filles et des jeunes femmes demeure manifestement, pour certains hommes adultes issus des classes ouvrières comme des classes aisées, à la fois un gage de bonne santé et un remède curatif aux maladies vénériennes, et tout particulièrement à la syphilis<sup>32</sup>. Par conséquent, il serait illusoire de penser que l'internement forcé des filles perdues au sein du *Lock Hospital* de Glasgow entre 1866 et les années 1890 ait réellement freiné la propagation des maladies vénériennes au sein de la ville, de la même façon qu'il est difficile de concevoir que cela ait permis une diminution de la déviance sexuelle. Enfin, la

---

25 SETTLE, Louise, *op. cit.*, p. 178.

26 FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 1979, p. 270. Voir également la thèse de BONZOM, Alice, *Criminelles ou rebelles, déviantes ou démentes : femmes victorienne et édouardiennes dans l'univers carcéral londonien (1877-1914)*, Université de Lyon, 2019.

27 SETTLE, Louise, *op. cit.*, p. 157.

28 *Ibid.*

29 Parliamentary Papers, *Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts*, 1881, p. 385.

30 FORREST, Anna, « The 'abominable superstition' and the 'curer' of sexually transmitted disease », *Scottish Justice Matters*, vol. 3, n°1, mars 2015, pp. 28-29.

31 ANDERSON, Michael, *Scotland's Population from 1850s to Today*, Oxford : OUP, 2018, p. 322.

32 *Ibid.*

délinquance et la mendicité sont, quant à eux, des comportements déviants moins observés chez la population des adolescentes au début des années 1900<sup>33</sup>. Néanmoins, la diminution de leur prévalence ne peut être réellement attribuée au Système de Glasgow, dans la mesure où la restructuration et la multiplication des écoles industrielles, des maisons de correction, des foyers sociaux et des écoles élémentaires ont prouvé être des moyens de conditionnement beaucoup plus « humains » que la répression<sup>34</sup>. En outre, la multiplication des opportunités d'emploi pour les jeunes femmes dans le commerce et le service, à partir des années 1880, a possiblement rendu moins nécessaire leur recours à des activités illicites, afin de survivre ou d'arrondir leurs fins de mois difficiles<sup>35</sup>. Ainsi, les partisans du Système de Glasgow semblent avoir obtenu, par la répression, des résultats peu probants dans la réhabilitation des jeunes femmes déviantes, mais ces résultats restent toutefois à confirmer par des recherches ultérieures.

Par ailleurs, de son effondrement à la publication en 1990 de l'ouvrage de Linda Mahood, *Magdalenism : Prostitution in the Nineteenth Century*, le Système de Glasgow est resté une zone d'ombre dans la mémoire collective des Glasvégiens et dans l'historiographie contemporaine<sup>36</sup>. Est-ce la rapidité des transformations sociales, économiques et législatives qui se produisent lors de son effondrement qui ont conduit à son effacement des mémoires ? L'image dévoyée du Système de Glasgow diffusée dans la presse, suite aux témoignages de A. McCall et de A. Patterson en 1881 et 1882, aurait-elle participé à occulter l'existence de ces adolescentes victimes de la répression ? Ou est-ce le résultat du peu de traces que ce système a laissé derrière lui ? Ces traces ont à ce jour peu souvent<sup>37</sup> attiré l'attention des historiens. Néanmoins, il nous semble important de souligner ici qu'un établissement en particulier a continué d'appliquer, durant la première moitié du XXe siècle, la politique coercitive du Système de Glasgow. Il s'agit de l'Institution *Magdalene*. Le témoignage recueilli dans le cadre de ces recherches lors d'un entretien avec Mme Lesley Fairley, la fille d'une des pensionnaires de l'institution – Catherine, internée de 1953 à 1959 – est en ce sens particulièrement révélateur (annexes : doc. 10). Dans ce témoignage, Mme Fairley décrit le régime stricte et les abus physiques et moraux subis par sa mère et par d'autres pensionnaires au sein de ce qu'elles appelaient « l'Enfer » (*the hellhole*). Bien que certains aspects de l'institution aient changé –

---

33 SETTLE, Louise, *op. cit.*, p. 83.

34 NORRIE, Kenneth, *A History of Scottish Child Protection Law*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2020, pp. 9-10.

35 CIVARDI, Christian, *Le mouvement ouvrier écossais, 1900-1931*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2019, pp. 25-26.

36 MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth century*, Londres : Routledge, 1990.

37 Helen Self, en particulier, suggère dans ses recherches un lien entre le *Glasgow Police Act* de 1866 et la promulgation du *Street Offences Act* de 1959, une loi sur la régulation de la prostitution appliquée en Angleterre et au pays de Galles, mais jamais appliquée en Écosse. SELF, Helen, *Prostitution, Women and Misuse of the Law: The Fallen Daughters of Eve*, Londres : Taylor & Francis, 2004, p. 23.

elle accueillait alors également des jeunes femmes enceintes et était gérée par des Sœurs catholiques—, elle a continué de fonctionner comme une blanchisserie et comme un centre de rééducation pour les jeunes femmes déviantes jusqu'en 1959, année où la rébellion en masse de ses pensionnaires a mené à sa fermeture<sup>38</sup>. Depuis 2019, l'association écossaise *Women's Support Project* tente en vain, quant à elle, de faire reconnaître l'histoire, de la création du Système de Glasgow à l'année 1959, de l'Institution *Magdalene* et de ses pensionnaires<sup>39</sup>.

Ainsi, si notre thèse a permis de mettre en lumière l'expérience difficile qu'ont vécue les adolescentes déviantes sous le Système de Glasgow, on ne peut qu'espérer que la lumière soit enfin faite sur le calvaire qu'ont vécu les jeunes femmes internées au sein de l'Institution *Magdalene* durant la première moitié du XXe siècle. Car s'il est un endroit où la répression dirigée envers les adolescentes réfractaires a laissé ses marques, c'est bien dans la mémoire meurtrie de leurs descendants.

---

38 Suite à cette rébellion, un article parut dans *The Daily Record*, intitulé « New uproar at Lochburn Break-out ». DAVIES, Rhiannon, « Campaign to remember Glasgow's Dirty Secret », *The Source*, 6 février 2019. [En ligne : <https://sourcenews.scot/campaign-to-remember-glasgows-dirty-secret/>]. Consulté le 30 juillet 2023. Voir annexes : docs : 11 et 12.

39 *Ibid.*



# BIBLIOGRAPHIE

---

## A. SOURCES PRIMAIRES

### A.1. Rapports institutionnels

- BRYCE, J. D., *The Glasgow Magdalene Asylum, Its Past and Present: with relative facts and suggestions*, Glasgow : David Bryce, 1859. Mitchell Library, GL 364. 720941443BRY.
- General Board of Commissionners in Lunacy, *Annual Report of the General Board of Commissionners in Lunacy (1857)*, Édimbourg : Murray and Gibbs, 1857. National Records of Scotland, GMC1/3/1/1.
- General Board of Commissionners in Lunacy, *Annual Report of the General Board of Commissionners in Lunacy (1859)*, Édimbourg : Murray and Gibbs, 1859. National Records of Scotland, GMC1/3/1/2.
- Glasgow Lock Hospital, *Annual Reports of the Glasgow Lock Hospital*, (1885-1900). Mitchell Library, GMC362.19695100941443.
- Glasgow Magdalene Institution, *General Board*, 1859-1865. Mitchell Library, T01577/2/1.
- Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1863. Mitchell Library, GC363.440604139.
- Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1864. Archives de l'Université de Glasgow, SP. Coll. BG54-C.1.
- Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1870. Mitchell Library, GC363.4406041443.
- Glasgow Magdalene Institution, *Annual Report of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1878. Glasgow : Mitchell Library, GC310.4243 62692.
- Glasgow Magdalene Institution, *Minute Books*, 1864-1879. Mitchell Library, GC363.440941443.
- Glasgow Magdalene Institution, *Annual Reports of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution, 1884-1889*. Mitchell Library, GC363.4406041447.
- Glasgow Magdalene Institution, *Committee Minute Books*, 1891-1900, Glasgow : William Anderson, 1900. Mitchell Library, TD1776\_1912.
- Glasgow Medical Journal*, « Annual Report of The Glasgow Lock Hospital », Glasgow : William MacKenzie, vol. 10, 1863.
- PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882, pp. 401-418.

### A. 2. Rapports municipaux de la ville de Glasgow et statistiques locales

- Glasgow Town Council, *Glasgow Annual Report (1851)*. Université de Glasgow, HB13/2/38.
- Glasgow Town Council, *Glasgow Annual Report (1860)*. Université de Glasgow, HB13/2/47.



- Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Return for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1871*. Mitchell Library, GC352.2GLAF.
- Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Return for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1880*. Mitchell Library, GC352.209414.43.
- Glasgow Police Department, *City of Glasgow Police Criminal Return for the Year Ending 31<sup>st</sup> December 1895*. Mitchell Library, GC352.209414.57.
- LOGAN, William, *The Moral Statistics of Glasgow*, Glasgow : Scottish Temperance League, 1849.
- NICOL, James, *Municipal Report On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow*, Glasgow, James McLehose & Sons, 1883. Mitchell Library, DTC14.2.41.
- NICOL, James, *Statistics of the City of Glasgow*, Glasgow : Robert MacLehose, 1885.
- NICOL, James, *Vital, Social, and Economic Statistics of the City of Glasgow, 1885-1891*, Glasgow : James MacLehose & Sons, 1891.
- Scotland Census office, *Census of the Population of Scotland for the Year 1861*, vol. 2, Édimbourg : Murray & Gibb, 1862.
- Scotland Census Office, *Census of the Population of Scotland for the Year 1881*, vol. 4, Édimbourg : Murray & Gibb 1882.
- Scotland Census Office, *Census of the Population of Scotland for the Year 1891*, vol. 5., Édimbourg : Murray & Gibb, 1892,
- STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the Year 1851*, Glasgow : James MacNab, 1851. Mitchell Library, MDC.CCLXII.
- STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862*, Glasgow : James MacNab, 1862. Mitchell Library, DTC14.2.34.
- STRANG, John, *Municipal Report On the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the year 1871*. Glasgow : James MacNab, 1871. Mitchell Library, DTC14.2.35.
- STRANG, John, *Report on the Vital, Social and Economic Statistics of Glasgow*, (1862), Londres : Wentworth Press, 2016.
- The Glasgow Temperance Mission, *The Moral Statistics of Glasgow Practically Applied*, (1863), Londres : Forgotten Books, 2018.

### **A. 3. Autres rapports**

- DUNKLEY, C., Rev., *The Official Report of the Church Congress held at Reading on October 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup>, 4<sup>th</sup> and 5<sup>th</sup> 1883*, Londres : Bemrose & Sons, 1883.
- Edinburgh Society for the Protection of Young Females, *Report for the Year 1842*, Édimbourg : Edinburgh Society for the Protection of Young Females. National Records of Scotland, P415DD2.

### **A.4. Documents parlementaires (*Parliamentary Papers*)**

#### **A. 4. 1. Rapports gouvernementaux et des commissions d'enquête pour la Grande-Bretagne**

- « A Collection of the Public General Statutes Passed in the Nineteenth and Twentieth Years of the Reign of Her Majesty Queen Victoria: Being the First Session of the Nineteenth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland », (1856), PP, Londres : Forgotten Books, 2018.
- « Fortieth Report of the Inspector of the Industrial Schools and Reformatory Department of Great Britain », PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1897.
- « Great Britain Parliamentary Papers: Bills (1850-1908) », vol. 1., PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1908.
- « Great Britain Royal Commission on Labour: the Employment of Women », PP, Glasgow : John Menzies & Co., 1893.
- « Journal of the House of Lords », vol. 10, n° 2, 1851, PP, Londres : Archives parlementaires. HL/PO/JO/49.
- « Local and Personal Acts of the United Kingdom of Great Britain and Ireland », vol. II, PP, Londres : Eyre and Spottiswoode, 1878.
- « Prevention of Cruelty to, and Protection of, Children Act », 26 août 1889, PP, [En ligne : <https://www.legislation.gov.uk/ukpga/1889/44/enacted>]. Consulté le 10 juin 2023.
- « Reformatories and Industrial Schools Act » [Youthful Offenders Act], PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1854.
- « Report from the Select Committee of the House of Lords on the Law Relating to the Protection of Young Girls from Artifices to induce them to lead a Corrupt Life, and into the means of Amending the Same », PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1882.
- « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Act, Together with the Proceedings of the Committee, Minutes of Evidence, and Appendix », vol. III, (1879), PP, Londres : Forgotten Books, 2018.
- « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », vol. VIII, 1881., PP. [En ligne : <https://wellcomecollection.org/works/caux6vvn/items?canvas=564>]. Consulté le 18 janvier 2022.
- « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », vol. IX, 1882, PP. [En ligne : <https://wellcomecollection.org/works/r6ahdh6x/items?canvas=7>]. Consulté le 20 janvier 2022.
- « Report of the Committee of Council on Education for the Years 1870-1871 », PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1871.
- « Report of the Royal Commission Appointed to Inquire into the Administration and Operation of the Contagious Diseases Acts », vol. XIX, PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1871.
- « Report on the Sale of Intoxicating Liquors on Sunday (Ireland) Bill », vol. XVI, (9 mai 1877), PP, Londres : Forgotten Books, 2019.
- « The Parliamentary Debates in the Seventh Session of the Twenty-Fourth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland », vol. IV, PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1892.
- « The Reformatory And Industrial Schools Acts », vol. 103, PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1896.
- « The Sessional Papers Printed by Orders of the House of Lords or Presented by Royal Command in the Sessions of 1895 », vol. VI, PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1895.
- « Thirty-eight Report for the Year 1894 of the Inspector Appointed to Visit the Reformatory and Industrial Schools of Great Britain », PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1895.

« Twenty-ninth Report for the Year 1885 of the Inspector Appointed to Visit the Certified Reformatory and Industrial Schools of Great Britain », PP, Londres : Eyre & Spottiswoode, 1886.

#### **A. 4. 2. Rapports gouvernementaux et de commissions d'enquête pour l'Écosse**

« An Analytical Digest of Cases Decided in the Supreme Courts of Scotland and on Appeal by the House of Lords, from July 20, 1867, to [July 20, 1895] Compiled from the Session Cases », vol. 2, PP, Édinburgh : t&t Clark, 1886.

« Annual Report from Commissionners, Inspectors and Others on Poor Relief in Scotland for the Year 1874 », vol. XV, PP, Édinburgh : Murray & Gibb, 1874.

« Annual Report from Commissioners, Inspectors and Others on Poor Relief in Scotland for the Year 1876 », vol. XVII, PP, Édinburgh : Murray & Gibb, 1876.

« Religious Worship and Education Report for Scotland », PP, Édinburgh : Graham MORTON, 1851. National Records of Scotland. [En ligne sur histpop.org].

« Report by Her Majesty's Commissioners for Inquiring into the Licensing System, and Sale and Consumption of Excisable Liquors in Scotland », vol. XXXII, PP, Édinburgh : Murray & Gibb, 1860.

« Reports from Commissioners: Poor Law Inquiry Commission for Scotland », vol. XXIII, n°4, PP, Édinburgh : Murray and Gibbs, 1844. Copie disponible à l'Université de Inverness, SL941.1 POO.

« Report from the Department Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates and Juvenile Delinquents », PP, Édinburgh : Neil & Co, 1895.

« Scottish Lunacy Commission Report for Scotland », PP, Édinburgh : Thomas Constable, 1857. National Records of Scotland, MC1/1/1.

« The Western Bank Failure and the Scottish Banking System: being the evidence thereon given before the Select Committee on the Bank Acts », PP, Glasgow : John Bain, 1858.

#### **A. 5. Presse**

##### **A.5.1. Articles de revues spécialisées et de presse**

BENOIST, Charles, « Le travail dans la grande industrie : la fileuse et le tissage », *Revue Des Deux Mondes*, vol. 22, n°3, 1904, pp. 26-35.

BUTLER, Josephine, « Sir William Harcourts bad bill », *Pall Mall Budget*, 16 mai 1884, p. 8.

COOKE, TAYLOR, Whatley, « Employment for Women », *Journal of Social Science*, Londres : Chapman and Hall, 1866, pp. 299-303.

CLOUSTON, Smith, Thomas, « Puberty and Adolescence Medico-psychologically Considered », *Edinburgh Medical Journal*, vol. XXVI, juillet 1880, pp. 10,12.

DAGONNET, Henri, « Puerperal Insanity », *The British Gynaecological Journal*, vol. XII, Londres : John Bale & Sons, 1896, pp. 256-268.

F.A.I., « Influence de la répression de la prostitution dans quelques villes de l'Angleterre », *Le Bulletin Continental*, huitième année, 1883, pp. 8-9.

- Journal of The Gypsy Lore Society*, « Modern Gypsies », Vol. 3, Édimbourg : The University Press, 1892, pp. 128-129.
- LOWNDES Frederick, « A defense of the Contagious Diseases Acts and of Government Lock Hospitals », *Glasgow Medical Journal*, vol. XIX, mars 1883, pp. 169-189.
- LOWNDES, Frederick, « Voluntary Lock Hospitals and the Contagious Diseases Acts, Reply to Dr Alexander Patterson », *Glasgow Medical Journal*, vol. XIX, janvier 1883, pp. 33-47.
- MACLACHALAN, John, T., « Clinical Essays on Insanity: Insanity of the Different Periods of Life », *Glasgow Medical Journal*, vol. XLVII, Glasgow : Alex McDougal, 1897, pp. 192-197.
- MADDEN, More, Thomas, « Further observations on certain cerebro-nervous diseases peculiar to women », *Medical Press and Circular*, 15 août 1883, pp. 127-128.
- NAPSS, « Annual Meeting held in Dublin », *The British Medical Journal*, vol. 2, n° 34, 1861, pp. 211-212. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/25197997>]. Consulté le 17 janvier 2022.
- PATTERSON, Alexander, « An exposure of the Contagious Diseases Acts, and of Government Lock Hospitals », *The Glasgow Medical Journal*, février 1883, pp. 105-134.
- PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882, pp. 401-418.
- PEEAK, Francis, « The Contemporary Eclipse » *The Contemporary Review*, vol LIX, mars 1891, Londres : Ibister & Company Limited, 1891, pp. 356-358.
- Police Christian Association, « On and Off duty », *A Monthly Journal for Policemen*, Londres : On and Off Duty Office, nov. 1884, pp. 246-247.
- RESENBLUM, Leo, « The Failure of the City of Glasgow Bank », *The Accounting Review*, vol. 8, n°4, 1933, pp. 285-291. [En ligne: <https://www.jstor.org/stable/238146>]. Consulté le 3 mars 2022.
- Seeking and Saving, A Monthly Journal of Home Mission and Penitentiary Work*, « The streets of our large towns », vol. III, janvier à décembre 1883, pp. 11-13.
- STRANG, John, « The Sewing Machine in Glasgow and its Effects on Production, Prices, and Wages », *Journal of the Statistical Society of Glasgow*, vol. 21., 1858, pp. 464-467.
- The Athenaeum Journal of Literature, Science, and the Fine Arts*, « Social Sciences Congress », Londres : J. Francis, 1870, pp. 503-504.
- The Athenaeum Journal of Literature, Science and the Fine Arts*, « Travels in Scotland », Londres : John Francis, 1844, pp. 353-354.
- The British Medical Journal*, « Special Correspondence, Glasgow », vol. 1., Londres : Francis Fawke, février 1874, pp. 187-188.
- The Daily Scotsman*, « The Royal Academy », 2 juillet 1860. Mitchell Library : R2168000710.
- The Dublin Quaterly Journal of Medical Science*, « Insanity and Hospitals for the Insane », vol. 12, Glasgow : David Chambers, 1851, pp. 409-410.
- The Glasgow Daily Herald*, « Glasgow Magdalene Institution », 14 mai 1859. Mitchell Library, BB3203496345.
- The Glasgow Herald*, « Magdalene Institution », 11 décembre 1899, Y3203898177.
- The Glasgow Herald*, « Wanted the Truth About Pauperism », 30 décembre 1891. Mitchell Library, BC3203784196.
- The Journal of Jurisprudence*, « The Reformatory System: Should it be taken by Government ? »,

vol. XXVI, Édimbourg : T. & T. Clark, 1882, pp. 393-407.

*The Lancet*, « Glasgow Anderson's University », Londres : James Croft, septembre 1870.

*The Law Journal*, « Queen's Bench, Common Pleas and Exchequer », vol. 48, Londres : Spottiswood & Co., 1879, pp. 435- 436.

*The Medical Circular*, « Glasgow Lock Hospital », juin 1880, Glasgow : College Gate, p. 52.

*The Morning Chronicle*, « The Unemployed Warehouse Girls of Glasgow », 27 octobre 1857. Mitchell Library. BC3207252160.

*The Morning Post*, « *The Social Evil in Glasgow* », 1er janvier 1862. Mitchell Library, R3210085139.

*The Museum and English Journal of Education*, « Hints on a National System of Education for Scotland », vol. 2, Londres : Thomas Nelson & Sons, juin 1865, pp. 241-247.

### A.5.2. Articles de presse en ligne

*Dublin Weekly News*, « Letter from Scotland –Catholic Items– », samedi 9 juillet 1881. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0004164/18810709/034/000browse=False>]. Consulté le 17 mars 2023.

*Dublin Weekly News*, « Notes from Scotland », samedi 1er novembre 1884. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0004164/18841101/062/0005browse=False>]. Consulté le 18 mars 2023.

*Dundee Evening Telegraph*, « Strange Disappearance of Glasgow Girl », 16 mai 1895. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000453/18950516/053/0003>]. Consulté le 28 avril 2023.

*Glasgow Evening Citizen*, « Lochburn Industrial School », 25 février 1882. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0001458/18820225/020/0002browse=False>]. Consulté le 19 décembre 2022.

*Glasgow Evening Post*, « To parties visiting Glasgow Fair », 19 juillet 1870. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0001461/18700719/003/0001browse=False>]. Consulté le 16 mai 2022 .

*Glasgow Evening Post*, « Glasgow Lock Hospital », 27 janvier 1891. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0001965/18910127/106/0006>]. Consulté le 2 septembre 2022.

*Glasgow Evening Post*, « What the World Says », 11 novembre 1885. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0001964/18851111/018/0002browse=False>]. Consulté le 10 avril 2023.

*Glasgow Saturday Post*, « Immorality of Glasgow Fair », samedi 30 janvier 1864. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0001320/18640130/070/0006>]. Consulté le 6 mai 2022.

*Hull Packet*, « The Continental Traffic in British Girls », 14 avril 1881. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000065/18810414/018/0005browse=False>]. Consulté le 12 avril 2023.

*Methodist Times*, « The Justice of Mr. Justice Lopes », 12 novembre 1885. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0004183/18851112/004/0001>]. Consulté le 2 avril 2023.

- Portsmouth Evening News*, « The Case of Flogging Girls at an Industrial School », 9 janvier 1882. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000290/18820109/002/0002>]. Consulté le 19 décembre 2022.
- The Bulwark, « Nunneries », vol. 1, 1851, p. 147-152. [En ligne : <https://archive.org/details/a633820701scotuoft/page/n9/mode/2up>]. Consulté le 12 novembre 2021.
- The Glasgow Herald*, « A Glasgow Scandal », janvier 1896. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/000060/18960125/027/0008browse>]. Consulté le 28 avril 2023.
- The Glasgow Herald*, « Glasgow Lock Hospital », 29 janvier 1884. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/000060/18840129/023/0006browse>]. Consulté le 2 septembre 2022.
- The Glasgow Herald*, « Glasgow Magdalene Institution », 30 décembre 1863. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000060/18631230/013/000browse>]. Consulté le 14 mai 2022.
- The Glasgow Herald*, « Glasgow School of Cookery », mardi 3 octobre 1889. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/000060/18891003/030/0008browse>]. Consulté le 12 mars 2023.
- The Glasgow Herald*, « Glasgow Union For Girls and Women », 1er mars 1893. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000060/18930301/047/0014>]. Consulté le 27 avril 2023.
- The Glasgow Herald*, « New Reformatory at East Chapelton », lundi 23 octobre 1882. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/bl/0000060/1882102/034/0009>]. Consulté le 12 janvier 2023.
- The Glasgow Herald*, « The curse of tinkers and strolling beggars », 11 février 1869. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/000060/18690211/024/0006browse>]. Consulté le 12 mai 2022.
- The Glasgow Weekly Herald*, « The Eliza Armstrong Case », 5 septembre 1885/ [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/003481/18850905/095/0005browse>]. Consulté le 10 avril 2023.
- THOMSON, Alex, « Maryhill Meeting - Contagious Diseases (Women's) Acts », *Glasgow Herald*, 16 mai 1879. [En ligne : <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/000060/18790516/060/0009browse>]. Consulté le 20 juin 2022.

## A.6. Ouvrages

### A.6.1. Monographies

- ADSHEAD, N., *The Poor Law Magazine for Scotland, Vol. 6*, (1864), Los Angeles : Hardpress, 2015, p. 122.
- A Sabbath School Teacher, *The Moral Statistics of Glasgow Practically Applied*, (1863), Londres : Forgotten Books, 2018.
- BAAS, *Report of the Thirty-Second Meeting of the British Association for the Advancement of Sciences*, Londres : Taylor & Francis, 1863, p. 111.

- BAIRD, Thomas, *A Treatise on the Law of Scotland Relative to Master and Servant, and Master and Apprentice*, Édimbourg : Thomas Clark, 1840.
- BARCLAY, Hugh, *A Digest of the Law of Scotland with Special Reference to the Office and Duties of a Justice of the Peace*, Édimbourg : Morrison and Gibb, 1880.
- BELL, James, PATON, James, *Glasgow: its Municipal Organization and Administration*, Glasgow : James McLehose & Sons, 1896.
- BICKERSTETH, Edward, Henry, *Church Congress Reports*, Londres : John Hodges, 1880.
- BLACKWELL, Elizabeth, *Wrong and Right Methods of Dealing with Social Evil, as Shewn by Lately-published Parliamentary Evidence*, Hasting : D. Williams, 1883.
- BROWN, Alexander, *Midnight Scenes and Social Photographs: Sketches of Life in the Streets, Wynds, and Dens of the City [of Glasgow]*, (1858), New-York : The Classics, 2013.
- CAMPBELL, James, *The Burgh Police (Scotland) Act 1892*, Édimbourg : William Green & Sons, 1893.
- COOKE, William, Taylor, *Factories and the Factory System*, (1844), Oxford : Andesite Press, 2015.
- COOPER, Anthony, Ashley, *Speeches of the Earl of Shaftesbury in Glasgow*, Glasgow : Aird and Coghill, 1871.
- CORNEILLE DEBREYNE, Pierre-Jean, *Des vertus thérapeutiques de la belladone*, (1852), Paris : Hachette, 2018.
- CORNWALLIS, Frances, *Two Prize Essay on Juvenile Delinquency*, Londres : Smith, Olde & Co, 1853.
- DARWIN, Charles, Robert, *On the Origin of Species or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life* (1859), Londres : The Natural History Museum, 2019.
- DIXON, William, *Evidence of the Select Committee on the State of the Irish Poor in Great Britain, (1836) Appendix G*, dans CAMPBELL, R., H., DOW, J., B., A., *Source Book of Scottish Economic and Social History*, Oxford : Blackwell, 1968.
- DUNKLEY, C., Rev., *The Official Report of the Church Congress held at Reading on October 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup>, 4<sup>th</sup> and 5<sup>th</sup> 1883*, Londres : Bemrose & Sons, 1883.
- DURKHEIM, Émile, *L'éducation morale*, (1917), Paris : Fabert, 2017.
- ELLIS, Havelock, *Studies in the Psychology of Sex*, vol. 4, (1896), Francfort : Outlook Verlag, 2018.
- ENGELS, Friedrich, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, (1880), Paris : Hachette BNF, 2018.
- FULLER, OSSOLI, Margaret, *Women in the Nineteenth Century: and Kindred Papers related to the Sphere, Conditions and Duties of Woman*, Londres : Athur, B., Fuller, 1856.
- GALL, James, *The Science Missions*, Édimbourg : Lorimer and Gillies, 1878.
- GLADSTONE, Willam, Ewart, *The Gladstone Diaries: Vol. 10: January 1881-June 1883*, Oxford : Oup Edition, 1990.
- GLEDSTONE, James, *Observations on the Recent Select Committee of the House of Commons, with Special Reference to the 'Moral' Section of the Majority Report*, Londres : Dyer Brothers, 1884.
- HILL, Berkeley, COOPER, Arthur, *The Student's Manual of Venereal Diseases: Being a Concise Description of those Affections and of their Treatment*, Londres : Smith, Elder & Co, 1883.
- HOYOIS, Joseph, *Études juridiques et sociales : liberté, tolérance ou répression en matière de mœurs*, Paris : Arthur Rousseau, 1883.

- HUTCHINS, B., L., HARRISON, A., *A History of Factory Legislation*, Londres : Putnam's Sons, 1908.
- KELTIE, Scott, *The Statesman's Year-Book*, Londres : McMillan & Co., 1893.
- KETTILBY RICKARDS, George, *The Statutes of the United-Kingdom of Great-Britain and Ireland, Vol. XXV, Part II*, Londres : George Edward Eyre and William Spottiswoode, 1862.
- KIRKWOOD, Charles, *Kirkwood's Dictionnary of Glasgow and Vicinity*, Glasgow : John Menzies & Co, 1884.
- KIRTON, John, William, *The Temperance Hand-book*, Londres : William Walker and Sons, 1871.
- LOGAN, William, *The Great Social Evil: Its Causes, Extent, Results and Remedies*, Londres : Hodder and Stoughton, 1871.
- MACDONALD, Athol, John, *A Practical Treatise on the Criminal Law of Scotland*, Édimbourg : William Patterson, 1866.
- MACCOLL, Dugald, *Among the Masses or Work in the Wynds*, Glasgow : T. Neslon & Sons, 1867.
- MACGILL, Wakefield, Jacob, *The Omnipotence of Loving-Kindness: Being a Narrative of the Results of a Lady's Seven Months Work Among the Fallen in Glasgow*, Londres : James Nisbet & Co, 1861.
- MACGREGOR, Georges, *The History of Glasgow from the Earliest Period to the Present Time*, Glasgow : Thomas D. Morrison Ed., 1881.
- MACPHAIL, Myles, *Edinburgh Ecclesiastical Journal*, Londres : Simpkin, 1862.
- MALTHUS, Thomas, Robert, *An Essay on the Principle of Population and Other Writings* (1798), Londres : Penguin Classics, 2015.
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *The Communist Manifesto*, (1848), Portland : The Floating Press, 2008.
- MEAD, Frederick, BODKIN, Archibald, Henry, *The Criminal Law Amendment Act, 1885*, Londres : Show & Sons, 1885.
- MCGREGOR, John, *Law of Reformatories*, Londres : William G. Benning & Co., 1856.
- MOREL, Bénédict, Auguste, *Traité des Dégénérescences Physiques, Intellectuelles et Morales de l'Espèce Humaine*, (1857), Paris : Ulan Press, 2012.
- MICHELET, Jules, *Le peuple*, (1846), Paris : Flammarion, 1992.
- NADAUD, Martin, *Histoire des classes ouvrières en Angleterre*, Paris : Ed. Lachaud, 1872.
- NAPSS, *Transactions of the National Association for the Promotion of the Social Sciences*, Londres : Longmans, Green & Co., 1875.
- NOVELLO, Alfred, *The Musical World*, vol. XI, Londres : Boosey & Sons, 1862.
- OLIVER and BOYD, *Oliver and Boyd's Scottish Tourist: Guide to Glasgow and its Neighbourhood, Lanark, the Falls of Clyde, and the Watering Places on the Frith of Clyde*, Londres : Simpkin, Marshall and Co, 1860.
- OLIVER and BOYD, *The new Edinburgh Almanac*, Glasgow : David Robertson & co, 1882.
- OWEN, Robert, *The Life of Robert Owen: Volume 1*, Londres : Effingham Wilson Royal Exchange publisher, 1858.
- PARENT-DUCHATELET, Alexandre, Jean-Baptiste, *De la prostitution dans la ville de Paris*, (1836), Los Angeles : Hardpress Publishing, 2019.
- PARK, Williame, *Domestic Duties: or Instructions to Young Married Ladies on the Management of their Households and the Regulation of their Conduct in the various Relations and Duties of Married Life*, Londres : Spottiswoode, 1841.



- PODOMORE, Franck, *Robert Owen: Social Idealist*, Oakland : University of California Press, 1906.
- Royal Society of Health, *Transactions of the Sanitary Institute of Great Britain, Volume V, Congress at Glasgow*, Londres : Offices of the Sanitary Institute, 1884.
- RYAN, Michael, *A Manual of Midwifery, or compendium of gynecology and paidonosology, comprising a new nomenclature of obstetric medecine, with a concise account of the symtoms and treatment of the most important diseases of women and children*, Londres : Michael Ryan, 1841, pp. 58-63.
- RICHELOT, Gustave, *The Greatest of our Social Evils: Prostitution, as it now exists in London, Liverpool, Manchester, Glasgow, Edinburgh and Dublin*, Londres : H. Bailliere, 1857.
- ROUSSEAU, Ernest, Émile, *De la folie à l'époque de la puberté*, (1857), Charleston, Nabu Press, 2011.
- ROWLEY, Henry, *Is it Nothing to you? A Grave Moral Question for Men and Women*, Londres : Hamilton, Adams & Co., 1884.
- SMITH, George, *A Modern Apostle: Alexander N. Somerville*, Londres : John Murray, 1891.
- SPENCER, Herbert, *Principles of Biology*, (1864), Charleston : Bilbiolife, 2009.
- STANSFELD, James, *The Select Committee on the Contagious Diseases Acts, sessions of 1879 to 1882: Minority Report*, Londres : Frederick C. Banks, 1882.
- STANSFELD, James, *Repeal of the Contagious Diseases Acts Relating to Women*, Londres : Dyer Brothers, 1883.
- TAIT, William, *Magdalenism : An Inquiry into the Extent, Causes and Consequences of Prostitution in Edinburgh*, Volume 1, Édimbourg : P. Richards, 1840.
- TUKE, D., *A Dictionary of Psychological Medicine: Law of Lunacy in Great-Britain and Ireland*, Philadelphie : P ; Blakiston, Son & Co., 1892.
- WALLACE, Andrew, *A Popular Sketch of the History of Glasgow from the Earliest to the Present Time*, Glasgow : Thomas D. Morison, 1882.
- WARDLAW, Ralph, *Lectures on Female Prostitution: Its Nature, Extent, Effects, Guilt, Causes and Remedy*, Glasgow : J. MacLehose, 1842.
- WILKINSON, Robert, *The Reformatories and Industrial Schools Act (1866)*, Londres : Knight & Co., 1867.
- YLVERTON, Maria-Theresa, *Cases Decided in the Court of Session*, Édimbourg : T&T Clark, 1863. British Library, 5175, F37.

### **A.6.2. Poèmes**

- PATMORE, Coventry, *The Angel in the House*, Londres : John Parker & Son, 1854.

### **A.6.3. Pamphlets**

- AUTEUR INCONNU, *Voices From Prisons and Penitentiaries: Respectfully addressed to the Patrons and Teacher of Sabbath Schools*, Londres : John Cassel, 1850.
- DYER, Stace, Alfred, *The White Slavery of Europe with a Supplement Relating to the Foreign*

*Traffic in English, Scotch and Irish Girls*, Londres : Dyer Brothers, 1882.

STEAD, William, Thomas, *Pucelles à vendre : le scandale qui ébranla la société victorienne*, [1885], Paris: Alma éditeur, 2013.

## B. SOURCES SECONDAIRES

### B. 1. Ouvrages

#### B.1.1. Monographies

ABBOTT, Pamela, TYLER, Melissa, WALLACE, Claire, *An introduction to Sociology: Feminist Perspectives*, Londres : Routledge, 2005.

AGNEW, John, *Place and Politics: The Geographical Mediation of State and Society*, Londres : Routledge, 2014.

ALEXANDRE, Jean, *L'argot de la prostitution : du XIXe siècle à nos jours*, Etoile-sur-Rhône : éditions Nigel Gauvin, 1987.

ANDERSON, Michael, *Scotland's Population from 1850s to Today*, Oxford : OUP, 2018.

ANDREWS, Brian, ELWELL, Franck, W., HICKS, Kenneth, *Karl Marx: A Reference Guide to his Life and Works*, Lanham : Rowman & Littlefield Publishers, 2020.

ARCHIBALD, Malcolm, *Glasgow: the Real Mean City: True Crime and Punishment in the Second City of the Empire*, Édimbourg : Black & White Publishings, 2013.

ARIES, Philip, *Centuries of Childhood*, Harmondsworth : Peregrine Books, 1979.

AUDREY, Suzanne, *Multiculturalism in Practise: Irish, Jewish, Italian and Pakistani Migration to Scotland*, New-York : Routledge, 2018.

AUER, Christian, DUBOIS-NAYT, Armel, DUCLOS, Nathalie, *Femmes, pouvoir et nation en Écosse : du XVIIe siècle à aujourd'hui*, Villeneuve d'Ascq : Presse Universitaire du Septentrion, 2012.

BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth Century Scotland, Vol. 2: Boundaries, Behaviours and Bodies*, Farnham : Ashgate Publishing, 2014.

BARRIE, David, G., BROOMHALL, Susan, *Police Courts in Nineteenth Century Scotland, Vol. 1: Magistrates, Media and the Masses*, Londres : Routledge, 2014.

BEBBINGTON, David, *William Ewart Gladstone: Faith and Politics in Victorian Britain*, Jefferson : Wm. B. Erdmans Publishing Co, 1993.

BECKER, Howard, *Outsiders*, Paris : eds. Métailié, 2012.

BELCHEIM, John, *Industrialisation and the Working Class*, Aldershot : Scholar Press, 1990.

BELL, Neil, R., A., BOND, Trevor, CLARKE, Kate, OLDRIDGE, M., W., *The A-Z of Victorian Crime*, Stroud : Amberley Publishing, 2013.

BELLIARD, Corinne, *L'Émancipation des femmes à l'épreuve de la philanthropie*, Paris : L'Harmattan, 2009.

BECQUEMONT, Daniel, *Darwin, Darwinisme, Évolutionnisme*, Paris : Kimé, 1992.

BIJON, Béatrice, *Suffragistes et suffragettes : la conquête du droit de vote des femmes au Royaume-Uni et aux États-Unis*, Lyon : ENS, 2017.

- BINARD, Florence, PRUM, Michel, *Figures britanniques de l'Eugénisme et du Féminisme*, Paris : L'Harmattan, 2022.
- BLAND, Lucy, *Banishing the Beast: English Feminism and Sexual Morality, 1885-1914*, Londres : Penguin Books, 1995.
- BODIN, Romuald, *Les métamorphoses du contrôle social*, Paris : La dispute, 2012.
- BOISONNEAU, Mélanie, *Pin-up au temps du pré-code*, Paris : Lettmotif, 2019.
- BOLIN-HORT, Per, *Work Family and the State : Child Labour and the Organization of Production in the British Cotton Industry, 1780-1920*, Lund : Studentlitteratur, 1990.
- BRISTOW, Edward, J., *Individualism Versus Socialism in Britain, 1880-1914*, New-York : Garland Publishers, 1987.
- BROWN, Stewart, NOCKLES, Peter, Benedict, *The Oxford Movement: Europe and the Wider World 1830-1930*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012.
- BULLOCH, James, DRUMMOND, Andrew, Landale, *The Church in Victorian Scotland: 1843/1874*, Édimbourg : Saint Andrew Press, 1975.
- BURNETT, John, VINCENT, David, MAYALL, David, *The Autobiography of the Working Class: 1790-1900*, Eugene : Harvester Publishing, 1984.
- BURNETT, John, *Useful Toil: Autobiographies of Working People from the 1820s to the 1920s*, Londres : Routledge, 1994.
- BURNETT, Joyce, *Gender, Work and Wages in Industrial Revolution Britain*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008.
- BURROWES, John, *Irish: the Remarkable Saga of a Nation and a City*, Édimbourg : Mainstream Publishing, 2004.
- BURTON, Antoinette, M., *Burdens of History: British Feminists, Indian Women and Imperial Culture, 1865-1915*, Chapel Hill : UNC Press, 1994.
- BUTT, John, KENNETH, Ponting, *Scottish Textile History*, Aberdeen : Aberdeen University Press, 1987.
- CAINE, Barbara, SUGA, Glenda, *Gendering European History: 1780-1920*, Londres : A&C Black, 2002.
- CALLAHAN, Daniel, *Abortion: Law, Choice and Morality*, Londres : Collier Macmillan, 1972.
- CAMERON, Ewen, *Impaled upon a Thistle: Scotland since 1880*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2008.
- CAMPBELL, R. H., *Source Book of Scottish Economic and Social History*, Oxford : Blackwell, 1968.
- CARRE, Jacques, *La Grande-Bretagne au XIXe siècle*, Paris : Hachette, 1997.
- CAWTHORNE, Nigel, *The Sex Secrets of the Old England: A Saucy Compendium of our Passionate Past*, Londres : Piaktus, 2009.
- CHANDRA Giti, ERLINGSDOTTIR, Irma, *The Routledge Handbook of the Politics of the MEE TOO Movement*, New-York : Routledge, 2021.
- CHOLLET, Mona, *Sorcières*, Paris : La Découverte, 2018.
- CHRIS Williams, *A Companion to Ninetennth-Century Britain*, Oxford : Blackwell Publishing, 2004.
- CIVARDI, Christian, *Le mouvement ouvrier écossais, 1900-1931*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2019.
- CLAVAL, Paul, *Espaces et pouvoirs*, Paris : Presses Universitaires de France, 1978.

- CONNELLY, Mark, Thomas, *The Response to Prostitution in the Progressive Era*, Chapel Hill : UNC Press, 1980.
- COOGAN, Tim, Pat, *Wherever Green is Worn: The Story of the Irish Diaspora*, New-York : Martin's Griffin, 2002.
- COOKE, Anthony, *History of Drinking*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2015.
- CORBIN, Alain, *Les filles de noce : misère sexuelle et prostitution au XIXe siècle*, Paris : Flammarion, 2015.
- COWMAN, Krista, *Women in British Politics, 1689-1979*, New-York : Palgrave Macmillan, 2010.
- CUNNINGHAM, Hugh, *Children and Childhood in Western Society since 1500*, New-York : Routledge, 2020.
- DAMER, Sean, *From Moorepark to "Wine Alley": The Rise and Fall of a Glasgow Housing Scheme*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 1989.
- DAVIES, Christie, *The Strange Death of Moral Britain*, New-York : Routledge, 2006.
- DEGUILHEM, Randi, TALAHITE, Fatiha, *Femmes et droits de propriété*, Paris : éd. l'Harmattan, 2017.
- DEHEM, Roger, *Histoire de la pensée économique : des Mercantilistes à Keynes*, Paris : Bordas Éditions, 1993.
- DEVINE, Thomas, Martin, GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *Glasgow. Volume 2: 1830 to 1912*, Manchester : Manchester University Press, 1995.
- DEVINE, Thomas, M., *The Great Highland Famine: Hunger, Emigration and the Scottish Highlands in the Nineteenth Century*, Édimbourg : Birlinn Limited, 2004.
- DEVINE, Thomas, M., *The Scottish Nation: 1700-2000*, Londres : Penguin Books, 1999.
- DIEUDONNE, Jean, *Sur la condition juridique des femmes en Europe Occidentale du XIe au XIXe siècle*, Paris : Dactylo-Sorbonne, 1989.
- DITCHFIELD, G., M., *The Evangelical Revival*, Londres: UCL Press, 1998.
- DONALDSON, Gordon, *Scotland: The Shaping of a Nation*, Nairn : Redwood Press, 1993.
- DONNACHIE, Ian, *Education in Robert Owen's New Society: The New Lanark Institute and Schools*, Glasgow : Tuckwell Press, 2000.
- DONNELLY, Daniel, *The Scottish Police Officer*, New-York : Routledge, 2014.
- DRIVER, Félix, GILBERT, David, *Imperial Cities: Landscape, Display and Identity*, Manchester : Manchester University Press, 2003.
- DUDGEON, Piers, *Our Glasgow: Memories of Life in Disappearing Britain*, Londres : Headline Publishing Group, 2010.
- DURIE, Bruce, *Bloody Scottish History: Glasgow*, Cheltenham : The History Place, 2012.
- EPSTEIN-NORD, Deborah, *Walking the victorian streets: Women, Rerepresentation and the City*, New-York : Cornell University Press, 1995.
- EWAN, Elizabeth, PIPES, Rose, REYNOLDS, Sian, RENDALL, Jane, *The New Biographical Dictionary of Scottish Women*, Édimbourg : EUP, 2018.
- FARMER, Lindsay, *Making the Modern Criminal Law: Criminalization and Civil Order*, Oxford : Oup Editions, 2016.
- FARR, William, RATCLIFFE, Henry, *Mortality in Mid 19th Century Britain*, Farnborough : Gregg, 1974.
- FENN, Violet, *Sex and Sexuality in Victorian Britain*, Philadelphie : Pen & Sword Books Ltd, 2020.
- FERGUSON, Thomas, *Children in Care and After*, Oxford : Oxford University Press, 1966.

- FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017.
- FINEMAN, Stephen, *The Blame Business: the Uses and Misuses of Accountability*, Londres : Reaktion Books, 2015.
- FISHER, Kate, *The Routledge History of Sex and the Body*, New-York : Routledge, 2013.
- FLANDERS, Judith, *The Victorian House: Domestic Life from Childbirth to Deathbed*, New-York : Happercollins New Ed., 2004.
- FLEGEL, Monica, *Conceptualizing Cruelty to Children in Nineteenth-Century England*, Londres : Routledge, 2016.
- FOHLEN, Claude, BEDARIDA, François, *Histoire générale du travail*, Tome III, Paris : Nouvelle Librairie de France, 1959.
- FORTIN, Jane, *Children's Rights and the Developing Law*, Cambridge : CUP, 2003.
- FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 1979.
- FOUCAULT, Michel, *Discipline and Punish: the Birth of the Prison*, Londres : Penguin Vintage Editions, 1995.
- FOUCAULT, Michel, *The History of Sexuality: an Introduction*, Londres : Penguin Vintage Editions, 1990.
- FRASER, Hamish, *People and Society in Scotland 1830-1914*, Édimbourg, John Donald Publisher, 1990.
- FRASER, Hamish, MAVER, Irene, *Glasgow, Volume II: 1830-1912*, Manchester : Manchester University Press, 1997.
- FREDGE, Carola, *Employment Research and State Traditions: A Comparative History of Britain, Germany and the United-States*, Oxford : OUP Oxford, 2007.
- FROST, Ginger, *The Victorian World: Facts and Fictions*, Westport : Greenwood Press, 2018.
- FROST, Ginger, *Victorian Childhoods*, Westport : Praeger eds, 2008.
- FROST, Nick, *Child Welfare, Child Placement and Children Away from Home*, New-York : Routledge, 2005.
- FRY, Michael, *A New Race of Men: Scotland 1815-1914*, Édimbourg : Birlinn, 2013.
- GALLAGHER, Thomas, *Glasgow, the Uneasy Peace: Religious Tension in Modern Scotland (1819-1914)*, Manchester : Manchester University Press, 1987.
- GARRARD, John, *Heads of the Local State: Mayors, Provosts and Burgomasters Since 1800*, Farnham : Ashgate, 2007
- GIBB, Andrew, *Glasgow: the Making of a City*, Londres : Routledge, 2021.
- GILBERT, Émile, *Les plantes magiques et la sorcellerie*, Romorantin : éd. CPE, 2016.
- GILLEARD, Chris, HIGGS, Paul, *Ageing, Dementia and the Social Mind*, Oxford : Blackwell Publishing, 2017.
- GIRARD, René, *Le bouc émissaire*, Paris : Le Livre de Poche, 1986.
- GIRARD, René, *Quand ces choses commencent*, Paris : Arléa Eds., 1996.
- GODFREY, Barry, LAWRENCE, Paul, *Crime and Justice: 1750-1950*, Londres : Taylor & Francis, 2013.
- GOFFMAN, Erving, *Asylums: Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New-York : Anchor Books, 1961.
- GONON, Lætitia, *Le fait divers criminel dans la presse quotidienne française au XIXe siècle*, Paris : Presses Sorbonnes Nouvelles, 2012,

- GORDON, Wendy, *Mill Girls and Strangers: Single Women's Independent Migration in England, Scotland, and the United States, 1850-1880*, New-York : New-York University, 2002.
- GORHAM, Deborah, *The Victorian Girl and the Feminine Ideal*, New-York : Routledge, 1982.
- GORING, Rosemary, *Scotland: Her Story: The Nation's History by the Women Who Lived it*, Édimbourg : Birlinn Limited, 2018.
- GRAY, Alastair, *A History of Scotland*, Oxford : OUP, 1999.
- GRAY, Drew, *Crime, Policing and Punishment in England : 1660-1914*, New-York : Bloomsbury Academics, 2016.
- GREEN, Stephanie, JOHNSTON, Judith, FRASER, Hilary, *Gender and the Victorian Periodical*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003.
- GRIFFITHS, Trevor, MORTON, Graeme, *A History of Everyday Life in Scotland, 1800 to 1900*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2010.
- HALBEYER, Tabea, *The Fallen Woman. Representations in Dominant Victorian Discourses: an Analysis with Focus on the Female Prostitute*, Munich : Grin Verlag, 2013.
- HAMILTON, Susan, SCHROEDER, Janice, *Nineteenth Century British Women's Education 1840-1900: Women as Educators, Arguments and Experiences*, Londres : Routledge, 2007.
- HARRISON, John, FLETCHER, Clews, *Robert Owen and the Owenites in Britain and America: The Quest for the New Moral World*, Londres : Routledge, 2009.
- HARROWER-GRAY, Annie, *Scotland's Hidden Harlots and Heroines: Women's Role in Scottish Society from 1690 to 1969*, Barnsley : Pen & Sword Books, 2014.
- HATTERSLEY, Roy, *The Catholics*, Londres : Chatto & Windus, 2017.
- HAWTHORNE, Nathaniel, *Passages from the English Notebooks*, Los Angeles : Hardpress, 2016
- HAYTHORNTHWAITE, Jo, A., WILSON, Nicholas, C., BATHO, Vivienne, A., *Scotland in the Nineteenth Century: an Analytical Bibliography of Material Relating to Scotland in Parliamentary Papers, 1800-1900*, Londres : Scholar Press, 1993.
- HAZLITT, William, *A New View of Society: Selected Writings*, Londres : Ed. D. Wu, 1998.
- HENDRICK, Harry, *Children, Childhood and English Society, 1880-1890*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997.
- HENRY, Gérard-Marie, *Histoire de la pensée économique*, Paris : Armand Collin, 2009.
- HEWITT, Martin, *The Victorian World*, New-York : Routledge, 2012.
- HIGGS, Michelle, *Servant's Stories: Life Below Stairs In Their Own Words, 1800-1950*, Barnsley : Pen & Sword Military, 2015.
- HORN, *The Rise and Fall of the Victorian Servant*, Stroud : Sutton Publishing New Ed., 1990.
- HOUSTON, Robert, Allan, *Scotland: a very Short Introduction*, Oxford : Oxford University Press, 2018.
- HUGHES, J., R., T., *The Commercial Crisis of 1857*, Oxford : Oxford University Press, 1956.
- HUNTER, Mic, *Child Survivors and Perpetrators of Sexual Abuse: Treatment Innovations*, New-York : SAGE Publications, 1995.
- HUYSSSEN, Andreas, *After the Great Divide: Modernism, Mass Culture, Post Modernism*, Bloomington : Indiana University Press, 1987.
- ISBA, Anne, *Gladstone and Women*, Londres : Hambledon Continuum, 2006.
- JAGGER, John, Peter, *Gladstone*, Londres : Hambledon Press, 1998.
- JEANNEL, Julien-François, *De la prostitution dans les grandes villes au XIXe siècle et de l'extinction des maladies vénériennes*, Charleston : Nabu Press, 2010.

- JOHNSON, Louise, *Cultural Capitals: Revaluing the Arts, Remaking Urban Spaces*, New-York : Routledge, 2016
- JONES, Catherine, *Immigration and Social Policy in Britain*, Londres : Routledge, 2015.
- JONES, David, *Crime, Protest, Community and Police in Nineteenth-Century Britain*, Londres : Routledge, 2015.
- JORDAN, Jane, SHARP, Ingrid, *Josephine Butler and the Prostitution Campaigns*, Londres : Routledge, 2002.
- KELLEY, Kathryn, *Females, Males and Sexuality: Theories and Research*, New-York : University of New-York Press, 1987.
- KILDAY, Anne-Marie, *Women and Violent Crime in Enlightenment Scotland*, Londres : RHS, 2015.
- KIRBY, Peter, *Child Workers and Industrial Health in Britain, 1780-1850*, Woodbridge : The Boydell Press, 2013.
- KNOX, William, Walter, *Women and Scottish Society 1700-2000*, Londres : Taylor & Francis, 2021.
- KOBES-DU-MEZ, Kristin, *A New Gospel for Women: Katharine Bushnell and the Challenge of Christian Feminism*, Oxford : Oxford University Press, 2015.
- KUNZEL, Regina, G., *Fallen Women, Problem Girls: Unmarried Mothers and the Professionalization of Social Work*, New-Haven : Yale University Press, 2009.
- KUPER, Adam, *Incest and Influence: the Private Life of Bourgeois England*, Cambridge : Harvard University Press, 2009.
- LAWRENCE, John, STARKEY, Pat, *Child Welfare and Social Action from the Nineteenth and Twentieth Century*, Liverpool : Liverpool University Press, 1991.
- LEES, Andrew, *Cities and the Making of Modern Europe*, Cambridge : Cambridge University Press, 2007.
- LENEMAN, Leah, *The Scottish Suffragettes, Édimbourg* : NMS Publishing, 2000.
- LEROY Arthur, *Imaginaire de l'adolescence*, Paris : ESF, 2018.
- LESOURD, Serge, *La construction adolescente*, Toulouse : Éditions ERES, 2005.
- LETHIELLEUX, Lætitia, BOESPFLUG, Magali, *Les coopératives : quelles réalités ? produire, commercer, consommer autrement*, Reims : EPURE Presse Universitaire de Reims, 2019.
- LEVITAS, Ruth, *The Concept of Utopia*, Bern : Peter Lang AG, 2010.
- LODGE, Kristen, *Notes from the Underground*, Ontario : Broadview Press, 2014.
- LONG, David, *Bizarre Scotland*, Londres : Constable & Robinson Ltd, 2014.
- LYNCH, Michael, *The Oxford Companion to Scottish History*, Oxford : Oxford University Press, 2001.
- MACDONALD, Fiona, *Scotland: a Very Peculiar History*, Brighton : Salariya Book company, 2009.
- MACKENZIE, John, *The Victorian Vision: Inventing New Britain*, Londres : V&A Publishing, 2001.
- MACKAY Henry, CLIFFORD, Shaw, *Juvenile Delinquency and Urban Areas: A Study of Rates of Delinquency in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, Chicago University Press, 1969.
- MACLAREN, Allan, *Social Class in Scotland : Past and Present*, Édimbourg : John Donald Publishers, 1976.
- MACWHIRTER, Iain, *Road to Referendum*, Glasgow : Cargo Publishing, 2014.
- MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge,

1990.

- MALONEY, Paul, *Scotland and the Music Hall: 1850-1914*, Manchester : M. U. P., 2003.
- MALTON, Sara, *Forgery in Nineteenth-Century Literature and Culture: Fictions of Finance from Dickens to Wilde*, Londres : Palgrave Macmillan, 2009.
- MANALE, Margaret, *Le patrimoine industriel : entre mémoire des lieux et marketing de la mémoire*, Paris : L'Harmattan, 2014.
- MARLAND, Hilary, *Dangerous Motherhood: Insanity and Childbirth in Victorian Britain*, Londres : Palgrave Macmillan, 2004.
- MASON, David, *A Concise History of Modern Europe: Liberty, Equality, Solidarity*, Lanham : Rowman and Littlefield, 1966.
- MASON, Roger, *Disraeli v Gladstone: Westminster's Most Bitter Freud*, Charleston : Fonthill Media, 2020.
- MATHEW, Henry, Gray, Collin, *Gladstone 1809-1898*, Oxford : Clarendon Press, 1995.
- MATTESON, John, *The Lives of Margaret Fuller: A Biography*, New-York : W.W. Norton and Company, 2012.
- MAVER, Irene, *Glasgow*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2019
- MAZLISH, Bruce, *James and John Stuart Mill: Father and Son in the Nineteenth Century*, New-York : Routledge, 2017.
- MCCARTHY, Lea, Rebecca, *Origins of the Magdalene Laundries: an Analytical History*, Jefferson : Mcfarland, 1966.
- MCCORMICK, Ian, *Sexual Outcasts: 1750-1850*, Londres : Routledge, 2000.
- MCDERMID, Jane, *The Schooling of Working Class Girls in Victorian Scotland*, Londres : Routledge, 2013.
- MCGREGOR, Iona, KIDD, Dorothy, *Bairns: Scottish Children in Photographs*, Édimbourg : National Museum of Scotland, 1995.
- MEIGHAN, Michael, *Glasgow: A Story*, Stroud : Amberley, 2013.
- MITCHELL, R., Ian, *Walking through Glasgow's Industrial Past*, Édimbourg : Luath Press Limited, 2015.
- MITCHELL, Sally, *Daily Life in Victorian England*, Westport : Greenwood Press, 1996.
- MOLINARI, Véronique, CORVISY, Catherine-Emilie, *Les femmes dans l'Angleterre victorienne et édouardienne : entre sphère privée et sphère publique*, Paris : l'Harmattan, 2018.
- MORLEY, John, *The Life of William Ewart Gladstone*, Cambridge : Cambridge University Press, 2011.
- MORTON, Graeme, *Ourselves and Others : Scotland 1832-1914*, Édimbourg : EUP, 2012.
- MUSHAM METCALFE, William, ERSKINE, Ruaraidh, *The Scottish Review: volume 2 (1854)*, New-York : Palala Press, 2015.
- NAVAILLES, Jean-Pierre, *Londres victorien : un monde cloisonné*, Seyssel : Champ Vallon éd., 1996.
- NEAD, Lynda, *Myths of Sexuality: Representations of Women in Victorian Britain*, Oxford : Blackwell Editions, 1988.
- NEFF, Wanda. *Victorian Working Women: an Historical and Literary Study of Women in British Industries and Professions, 1832-1850*. New-York : Columbia University Press, 1929.
- NEWBY, Jennifer, *Women's Lives: Researching Women's Social History, 1800-1939*, Barnsley : Pen & Sword Books, 2012.



- NORRIE, Kenneth, *A History of Scottish Child Protection Law*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2020.
- O'CONNOR, Kevin, *The Irish in Britain*, Londres : Pan MacMillan, 1972.
- OYSTON, Derek, CARLAW, Margaret, *Working Children*, Kelso : Baillieknawe Publishing, 2003.
- PACIONE, Michael, *Glasgow: the Socio-Spatial Development of the City*, Londres : Routledge, 2021.
- PARTIDGE, Michael, *Gladstone*, New-York : Routledge, 2003.
- PATON, Kirsteen, *Gentrification: A Working-Class Perspective*, New-York : Routledge, 2016.
- PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris : Flammarion, 1998.
- PETITFILS, Jean-Christian, *Dictionnaire amoureux de Jésus*, Paris : éd. Perrin, 2017.
- POTTS, Malcom, PEEL, Diggory, *Abortion*, Cambridge : Cambridge University Press, 1977.
- POULIN, Richard, *Les fondements du Marxisme*, Grenoble : Éditions Gléna, 1997.
- PRICE, Richard, *British Society 1680-1880: Dynamism, Containment and Change*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999.
- PRUM, Michel, GEOFFROY, Sophie, *Darwin dans la bataille des idées*, Paris : l'Harmattan, 2012.
- PURVIS, Junes, *Women's History: Britain, 1850-1945: an Introduction*, New-York : Routledge, 2007.
- REGARD, Frédéric, *Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIXe siècle : la croisade de Josephine Butler*, Lyon : ENS Editions, 2018.
- REYNIER, Chantal, *Marie de Magdala*, Paris : Les éditions du Cerf, 2022.
- ROBERTS, Peri, SUTCH, Peter, *An Introduction to Political Thought: a Political Toolkit*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2012.
- ROSE, Iain, MCLEAN, Donald, *Children of Coal and Iron*, Londres : Wayland Publishers, 1996.
- ROSENBERG, Chaim, *Child Labor in America : A History*, Jefferson : McFarland & Company, 2013.
- ROWLANDS, Sam, *Abortion Care*, Oxford : Oxford University Press, 2014.
- RUSSELL, Colin, *Who Made the Scottish Enlightenment? A Personal, Biographical and Analytical Enquiry*, Loomington : Xlibris, 2014.
- SCHWARTZ, Linze, LITA, ISSER, Nathalie, *Child Homicide: Parents Who Kill*, Boca Raton : CRC Press, 2006.
- SCOULAR, Jane, *The Subject of Prostitution*, New-York : Routledge, 2017.
- SCOTT, Allen, *The Cultural Economy of Cities*, Newbury Park : Sage Publications, 2000.
- SCOTT, Joan, WALLACH, *Gender and the Politics of History*, New-York : Columbia University Press, 1999.
- SEAMAN, John, T., Jr, SEAMAN, John, *A Citizen of the World: The Life of James Bryce*, Londres : Tauris Academic Studies, 2006.
- SELF, Helen, *Prostitution, Women and Misuse of the Law: The Fallen Daughters of Eve*, Londres : Taylor & Francis, 2004.
- SERVAIS, Jean-Jacques, LAUREND, Jean-Pierre, *Histoire et dossier de la prostitution*, Paris : CAL, 1965.
- SETTLE, Louise, *Sex for Sale in Scotland*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2016.
- SHANLEY, LINDON, Mary, *Feminism, Marriage and the Law in the Victorian England: 1850-1895*, Princeton : Princeton University Press, 1993.
- SHANNON, Richard, *Gladstone, God and Politics*, New-York : Continuum, 2007.

- SHERIDAN, Allan, *Discours, sexualité et pouvoir : initiation à Michel Foucault*, Bruxelles : Éditions Pierre Madraga, 1980.
- SHERMER, Michael, *The Moral Arc, How Science Makes us Better People*, New-York : Henry Holt & Co., 2015.
- SHIMAN, Lillian, Lewis, *Women and Leadership in Nineteenth Century England*, Londres : Palgrave Macmillan, 1992.
- SHUTTLEWORTH, Sally, *The Mind of the Child: Child Development in Literature, Science and Medicine 1840-1900*, Oxford : Oxford University Press, 2010.
- SIMEON, Ophélie, *Robert Owen, père du socialisme britannique ?*, Paris : Collège de France, 2012.
- SIMONTON, Deborah, *The Routledge History of Women in Europe since 1700*, Londres : Routledge, 2006.
- SINDALL, Rob, *Street Violence in the Nineteenth Century: Media, Panic or Real Danger?*, Leicester : Leicester University Press, 1990.
- SKELTON, Douglas, *Glasgow's Black Heart: A City's Life of Crime*, Édimbourg : Mainstream Publishing, 2010
- SMOUT, Thomas, Christopher, *A Century of the Scottish People: 1830-1950*, Londres, Fontana Press, 1987.
- SMOUT, Thomas, Christopher, *Search for Wealth and Stability: Essays in Honour of Michael W. Flinn*, Londres : Macmillan, 1979.
- SPENDER, Dale, KRAMARAE, Chris, *Routledge International Encyclopedia of Women: Global Women's Issues and Knowledge*, New-York : Routledge, 2000.
- SPONGBERG, Mary, *Feminizing Venereal disease: the Body of the Prostitute of the Nineteenth Century Medical Discourse*, Hampshire : Macmillan Press Ltd, 1997.
- STONE, Pamela, SANDERS, Shapiro, Lise, *Bodies and Lives in Victorian England: Science, Sexuality and the Affliction of being Female*, Londres : Routledge, 2020.
- SUGAR, Max, *Female Adolescent Development*, Londres :Routledge, 2017.
- SULLIVAN, Margaret, *The Jane Austen Handbook: Proper Life Skills from Regency England*, Philadelphie : Quirk Books Editions, 2011.
- SWIDERSKY, Richard, *Quicksilver: Mercury in Popular Culture*, Jefferson : McFarland & Co, 2008.
- SWIFT, Roger, GILLEY, Sheridan, *The Irish in the Victorian City*, Londres : Routledge, 2021.
- TAMBLING, Jeremy, *Confession: Sexuality, Sin, The Subject*, Manchester : Manchester University Press, 1990.
- TARDIEU Ambroise, *Étude médico-légale sur l'avortement* (Ed. 1902), Paris : Hachette, 2019.
- TARHOUNY, Nina, *Les risques psychosociaux au travail*, Paris : L'Harmattan, 2020.
- TAYLOR, Barbara, *Eve and the New Jerusalem: Socialism and Feminism in the Nineteenth Century*, Londres : Virago Press, 2016.
- TAYLOR, Keith, *Political Ideas of the Utopian Socialists*, New-York: Routledge, 2006.
- THE STAIR SOCIETY, *An Introduction to Scottish Legal History*, Édimbourg : The Stair Society, 1958.
- THOMSON, Edward, Palmer, *The Making of the English Working Class*, New-York : Vintage, 1966.
- TOSH, John, *A Man's Place: Masculinity and the Middle-Class Home in Victorian England*, New

- Haven : Yale University Press, 1999.
- TROESKEN, Werner, *The Great Lead Water Pipe Disaster*, Cambridge : MIT Press, 2006.
- TURNBULL, Jean, POOLEY, Collin, *Migration and Mobility in Britain Since the Eighteenth Century*, Londres : UCL Press, 1998.
- UVSLOKK, Geir, *Jean Genet : une écriture des perversions*, Amsterdam : Rodopi B. V., 2011.
- VIENNE, Philippe, *Comprendre les violences à l'école*, Bruxelles : Université de Boeck, 2008.
- VIVIER, Nadine, *Élites et progrès agricoles : XVIe-XXe siècle*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes, 2019.
- VUILLE, Marylène, « Gynécologie », *Encyclopédie Critique du Genre*, Paris : La découverte, 2016.
- WALKER, David, *A Legal History of Scotland Volume VI: The Nineteenth Century*, Londres : Bloomsbury Publishing, 2001.
- WALKER, John, *The Scottish Sketches of R. B. Cunninghame Graham*, Édimbourg : Scottish Academic Press, 1982.
- WALKOWITZ, Judith, *Prostitution and Victorian Society: Women, Class and the State*, Cambridge : Cambridge University Press, 1982.
- WARD, John, FRASER, Hamish, *Workers and Employers*, Londres : The Macmillan Press LTD, 1980.
- WHATLEY, Christopher, A., *Scottish Society: Beyond Jacobitism, towards Industrialisation*, Manchester : Manchester University Press, 2000.
- WAUGH, Joanne, DESAUTELS, Peggy, *Feminists Doing Ethics*, Boston : Rowan and Littlefield Publishers, 2001.
- WATSON, Roderick, *Litterature of Scotland: The Middle Ages to the Nineteenth Century*, New-York : Palgrave Macmillan, 2007.
- WATSON, William, HALUS, Eugene, Jr, *Irish Americans: The History and Culture of a People*, Santa-Barbara : ABC-Clio, 2014.
- WILLIAMS, Chris, THOMPSON, Noel, *Robert Owen and his Legacy*, Cardiff : Cardiff, University of Wales Press, 2011.
- WILSON, Lynne, *A Grim Almanac of Glasgow*, Stroud : The History Press, 2012.
- WITHERS, W., J., *Urbanizing Britain:Essays on Class and Community in the Nineteenth Century*, Cambridge : CUP, 1991.
- WUILLEMIN-SALES, Édith, *Catégorisation et représentations sociales*, Paris : Presses Universitaire de France, 2007.
- WOSK, Julie, *Women and the Machine: Representations from the Spinning Wheel to the Electronic Age*, Baltimore : John Hopkins University Press, 2003.
- ZAMBACO, Démétrius, Alexandre, *La lèpre à travers les siècles et les contrées*, Paris : Hachette, 2013.
- ZEHR, Howard, *Crime and the Development of Modern Society: Patterns of Criminality in Nineteenth-century Germany and France*, Londres : Routledge, 2019.
- ZIMPFER, Nathalie, *Mary Wollstonecraft : aux origines du féminisme politique et social en Angleterre*, Lyon : ENS, 2015.

### B.1.2. Chapitres d'ouvrages

- AUER, Christian, « 'The Glasgow System' : Glasgow et la lutte contre la prostitution à l'époque victorienne », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017, pp. 159-175.
- FARMER, Lindsay, « Trafficking, the Anti-Slavery Project and the Making of the Modern Criminal Law », dans HAVERKAMP, Rita, HERLIN-KARNELL, Ester, LERNESTED, Claes, *What is Wrong with Human Trafficking? Critical Perspectives on the Law*, Londres : Hart Publishing, 2019, pp. 13-36.
- FINDLAY, Rosie, « Saving the Weans: Cinderella in the 'dark Dungeons' of Scottish Slumlands », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses Universitaires François Rabelais, 2017, pp. 195-213.
- FINDLAY, William, « Glasgow's oppressive nightmare: midnight scenes from the "metropolis of puritanism" », dans FINDLAY, Rosie, TRAN, Tri, FINDLAY, William, *Towns and Town Life in Scotland*, Paris : Presses universitaires François-Rabelais, 2005, pp. 135-158.
- KALSZYNSKI, Martine, « La femme (criminelle) sous le regard du savant au XIXe siècle », dans CARDI, Coline, PRUVOST, Geneviève, *Penser la Violence des Femmes*, Paris : La Découverte, 2012, pp. 286-299.
- KING, Elspeth, « Popular Culture in Glasgow » dans CAGE, R., A., *The Working Class in Glasgow: 1750-1914*, Londres : Taylor&Francis, 2021, pp. 136-182.
- KNOX, William, Walter, MCKINLAY, Alan, « Crime, Protest and Policing in Nineteenth-Century Scotland », dans GRIFFITHS, Trevor, MORTON, Graeme, *A History of Everyday Life in Scotland, 1800-1900*, Édimbourg : Edinburgh University Press, 2010, pp. 196-224.
- MOLINARI, Véronique, ROBERT, Manon, « La dévolution de l'avortement au Parlement écossais : spécificités juridiques, raisons politiques et aspirations nationalistes », dans BEYLIER, Pierre-Alexandre, LOUVET, Marie-Violaine, MARTINEZ, Michel, MOLINARI, Véronique, *Les nationalismes au tournant du XXIe siècle : regards croisés Amérique/Europe*, Toulouse : Presses de l'Université de Toulouse, 2023, pp. 129-153.
- MUMM, Susan, « Josephine Butler and the International Traffic in Women », dans DAGGERS, Jenny, NEAL, Diana, *Sex, Gender, and Religion: Josephine Butler Revisited*, New York : Peter Lang, 2006, pp. 55-70.
- SHORE, Heather, « Adolescence in the 19<sup>th</sup> Century », dans HUPP, Stephen, JEWELL, Jeremy, *The Encyclopedia of Child and Adolescent Development*, Oxford: Blackwell, 2019. [En ligne : <https://doi.org/10.1002/9781119171492.wecad300>]. Consulté le 20 janvier 2021.

### B.1.3. Thèses et mémoires

- ATTWOOD, Rachael, Claire, *Vice Beyond the Pale: Representing White Slavery in Britain 1880-1912*, thèse de doctorat : Université de Londres, 2013.
- BASCH Françoise, *La femme victorienne, roman et société, 1837-1867*, thèse de doctorat : Université de Lille III, 1972.
- BONZOM, Alice, *Criminelles ou rebelles, déviantes ou démentes : femmes victorienne et édouardiennes dans l'univers carcéral londonien (1877-1914)*, thèse de doctorat : Université de Lyon, 2019, sous la direction de Neil Davie.

- GORDON, Eleanor, J., *Women and the Labour Movement in Scotland, 1850-1914*, thèse de doctorat : Université de Glasgow, 1985.
- GRADY, Victoria, *Forcibly and against her Will: Mid Nineteenth Century Scottish Rape Law and Proceedings*, thèse de doctorat : Université de Valdosta, 2016.
- KELLY, Christine, *Juvenile Justice in Victorian Scotland*, thèse de doctorat : Université de Glasgow, 2012.
- KARBACH, Nora, *Female Stereotypes in 19<sup>th</sup>-century British Book Illustration*, thèse de doctorat : Université de Aix-la-Chapelle, 2017.
- MACDONALD, Helen, Jane, *Children Under the Care of the Scottish Poor Law, 1880-1929*, thèse de doctorat : Université de Glasgow, 1994.
- MAHOOD, Linda, *The Magdalene's Friends: The Control of Prostitutes in Glasgow, 1840-1890*, mémoire de master : Université de Glasgow, 1987.
- MCINTYRE, Victoria, *A Sad Tale of Domestic Life: Identifying 'Separates Spheres' in Violent Crimes, By and Against Domestic Servants in Dundee, ca. 1886-1910*, thèse de doctorat : Université de Utrecht, 2017.
- SIMEON, Ophélie, *De l'usine à l'utopie : New Lanark 1785-1825. Histoire d'un village ouvrier "modèle"*, thèse de doctorat : Université Lyon 2, 2013.
- TRUCHON, Catherine, *L'imaginaire des bas-fonds Londoniens dans la littérature du XIXe siècle : une contre-société angoissante*, thèse de doctorat : Université de Québec, 2017
- WARE, Helen, *Prostitution and the State: the Recruitment, Regulation and Role of Prostitution in the Nineteenth and Twentieth Century*, thèse de doctorat : Université de Londres, 1969.

#### **B.1.4. Travaux non publiés**

- FORREST, Anna, « Notes: Glasgow's Best Kept Secret ». Mitchell Library, P6C362 11094143F6R.

#### **B.1.5. Poèmes et œuvres littéraires**

- CANN, Ruby, *Home Grown in Glasgow*, poème écrit et récompensé en 2018, à l'occasion de la journée de la femme. [En ligne: <https://www.glasgowwestend.co.uk/home-grown-glasgow-poem-international-womens-day-ruby-mccann/>]. Consulté le 12 janvier 2022.
- POWELL, Margaret, *Below Stairs*, (1968), Paris : éditions Pan, 2011.

#### **B.2. Articles de revues spécialisées**

- AUERBACH, Nina, « The Rise of the Fallen Woman », *Nineteenth Century Fiction*, Vol. 35, n° 1, juin 1980, pp. 29-52.
- BARCLAY, Katie, CARR, Rosalind, « Rewriting the Scottish Canon: the Contribution of Women's and Gender History to a Redefinition of Social Classes », *Études Écossaises*, n°16, Grenoble : Université Stendhal, 2013, pp. 11-28.
- BEALES, Derek, « Gladstone and his Diary: 'Myself, the Worst of All Interlocutors' », *The History Journal*, vol. 5, n° 2, Cambridge : Cambridge University Press, 1982, pp. 463-469.
- FORREST, Anna, « The Glasgow System: Class, Gender, Poverty, Prostitution and the Policing of

- Veneral Disease in Victorian Glasgow », *Scottish Justice Matters*, vol. 2, n°3, novembre 2014, pp. 31-32.
- FORREST, Anna, « The 'abominable superstition' and the 'curer' of sexually transmitted disease », *Scottish Justice Matters*, vol. 3, n°1, mars 2015, pp. 28-29.
- FROMNOT, Jacqueline, « Portraits de Résistantes (1847-1875): la Femme Face au Système Patriarcal dans Quelques Romans Victoriens », *Cahiers Victoriens et Edouardiens*, vol. 1, n°75, Université Montpellier III, 2012, pp. 69-80.
- HILLIS, Peter, « Education and Evangelisation, Presbyterian Missions in Nineteenth-Century Glasgow », *The Scottish Historical Review*, Vol. LXVI, n°118, Avril 1987, pp. 46-62.
- NISBET, Stuart, « The making of Scotland first industrial region: the early cotton industry in Renfrewshire », *Journal of Scottish Historical Studies*, vol. 29, n°1, 2009, pp. 1-28.
- PAVIE, Alice, MASSON, Ambroise, « Comment les normes sociales se construisent : Sociologie des 'entrepreneurs de morale' », *Regards Croisés sur l'Économie*, vol.1, n°14, 2014, pp. 213-215.
- PUGH, Michael, « Civic Borders and Imagined Communities: Continuity and Change in Scotland's Municipal Boundaries, Jurisdictions and Structures—from 19th-Century "General Police" to 21st-Century "Community Empowerment" », *Études Écossaises*, n° 18, 2016, pp. 29-50.
- PUGLISI-KACZMAREK, Claire, « L'Utopie, Religion Rationnelle et Éducation selon Robert Owen », *Études Écossaises*, N°11, 2008, pp. 31-49.
- SHORE, Helen, « Reforming the Juvenile in Nineteenth and Early Twentieth Century England », *Prison Service Journal*, n°197., 2011, p. 4-9.
- SMAIL, John, « New Languages for Labour and Capital: the Transformation of Discourse in the Early Years of the Industrial Revolution », *Social History*, vol. 12, 1987, pp. 49-71.
- VAUGHAN, Géraldine, « Irish Protestants in the West of Scotland, 1851-1914: an 'Invisible Community?' », *Études Irlandaises*, vol. 1, n°30, 2005, pp. 177-190.
- VICKERY, Amanda, « Golden Age to Separate Spheres? A Review of the Categories and Chronology of English Women's History », *The Historical Journal*, vol. 36, n° 2, Cambridge : Cambridge University Press, 1993, pp. 383-414.
- VINCENT Julien, « Industrialisation et libéralisme au XIXe siècle : nouvelles approches de l'histoire économique britannique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°37, 2008, pp. 87-110.

### **B.3. Articles de revues spécialisées en ligne**

- ANGELOFF, Tania, « Emplois de service : nouvelle domesticité ou gisement d'emplois ? », *Idées Économiques et Sociales*, n°153, 2008. [En ligne : <https://doi.org/10.3917/idee.153.0020>]. Consulté le 21 septembre 2021.
- AUER, Christian, « From exclusion to Intrusion: the Glasgow Magdalene Institution, an Instrument of Social Control in the Nineteenth Century », *Revue de Civilisation Britannique*, vol. XXIV, n°4, 2019. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfcb/5129>]. Consulté le 7 avril 2020.
- BALLET, Jérôme, ZEMMOUR, Rémi, « Religion et marché : du réductionnisme économique à l'intégration du rôle des croyances », *Revue Française de Socio-économie*, vol. 2, n°17, 2016. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2016-2-page->

- 143.htm]. Consulté le 2 février 2022.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline, « Glasgow », *L'information Géographique*, vol. 24, n°5, 1960. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/ingeo\\_0020-0093\\_1960\\_num\\_24\\_5\\_2021](https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1960_num_24_5_2021)]. Consulté le 10 mai 2019.
- BECQUEMONT, Daniel, « Herbert Spencer : progrès et décadence », *Mil Neuf Cent, Revue d'Histoire Intellectuelle*, vol. 14, 1996. [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/mcm\\_1146-1225\\_1996\\_num\\_14\\_1\\_1151](https://www.persee.fr/doc/mcm_1146-1225_1996_num_14_1_1151)]. Consulté le 18 décembre 2021.
- BLAKE, Andrew, « Political Journalism Represented by Headline News: Canadian Public and Commercial Media Compared », *Revue Canadienne de Science Politique*, vol. 46, n°2, juin 2013. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/43298263>]. Consulté le 16 novembre 2019.
- BULLOUGH, Vern, VOGHT, Martha, « Women, Menstruation and Nineteenth-Century Medicine », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 47, n°1, 1973. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/44447512>]. Consulté le 2 octobre 2021.
- CLAEYS, Gregory, « The "Survival of the Fittest" and the Origins of Social Darwinism », *Journal of the History of Ideas*, vol. 61, n°2, 2000. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/3654026>]. Consulté le 19 décembre 2021.
- DAVIN, Anna, « Imperialism and Motherhood », *History Workshop*, n°5, 1978. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/4288158> ]. Consulté le 4 mai 2023.
- DONNACHIE, Ian, « 'The Darker Side': A Speculative Survey of Scottish Crime during the First Half of the Nineteenth Century », *Scottish Economic & Social History*, vol.15, n°1, 1995. [En ligne : <https://doi.org/10.3366/sesh.1995.15.15.5>]. Consulté le 18 juillet 2021.
- DUANE, F., Alwin, « Commentary: It takes more than one to tango: life course epidemiology and related approaches », *International Journal of Epidemiology*, vol. 45, n°4, 2016. [En ligne : <https://doi.org/10.1093/ije/dyw108> ]. Consulté le 7 décembre 2021.
- FAUVEL, Aude, « Cerveaux fous et sexes faibles (Grande-Bretagne, 1860-1900) », *Quand la Médecine Fait le Genre*, vol. 37, 2013. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/cli.10953>]. Consulté le 13 juillet 2023.
- FISHER, Trevor, « Sex and Mr. Gladstone », *History Today*, vol. 48, mai 1998. [En ligne : <https://www.historytoday.com/archive/sex-and-mr-gladstone>]. Consulté le 20 novembre 2019.
- GALLEZ, Paul, « Analyse d'un cercle vicieux microéconomique de la misère », *L'actualité Économique*, vol. 46, n°3, 1970. [En ligne: <https://www.erudit.org/en/journals/ae/1970-v46-n3-ae1806445/1003914ar>]. Consulté le 12 mars 2021.
- GIULANI, Fabienne, « Inceste. La construction d'un tabou », *L'Histoire*, n°486 bis, juillet 2021. [En ligne : <https://www.lhistoire.fr/inceste-la-construction-dun-tabou>]. Consulté le 4 septembre 2021.
- GOBIN, Corinne, « Des Principales Caractéristiques du Discours Politique Contemporain », *Semen*, n°30, 2011. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.9018> ]. Consulté le 10 décembre 2019.
- GRONEMAN, Carol, « Nymphomania: The Historical Construction of Female Sexuality », *Signs*, vol. 19, n° 2, 1994. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/3174802> ]. Consulté le 2 mai 2023.
- HAMILTON, Margaret, « Opposition to the Contagious Diseases Acts, 1864-1886 », *A Quaterly Journal Concerned with British Studies*, vol. 10, n°1, 1978. [En ligne :

- <https://www.jstor.org/stable/4048453>]. Consulté le 16 janvier 2022.
- HEWITT, Daniel, G., « Grim Realities of Life in London's 19<sup>th</sup> Century Slums », *History Collection*, 6 avril 2019. [En ligne : <https://historycollection.com/grim-realities-of-life-in-londons-19th-century-slums/>]. Consulté le 24 avril 2021.
- HUGHES, Annmarie, « The 'Non-criminal'Class: Wife-beating in Scotland (1800-1949) » *Crime Histories et Société*, vol. 14, n°2, 2010. [En ligne : <https://journals.openedition.org/chs/1187>]. Consulté le 11 novembre 2020.
- HUGHES, Annmarie, « Representation and Counter-representations of Domestic Violence on Clydeside », *Labour History Review*, vol. 69, n°12, 2004. [En ligne : <http://eprints.gla.ac.uk/6499/>]. Consulté le 18 mai 2021.
- JARRIGE, François, « La question des machines, le travail et les savoirs au XIX<sup>e</sup> siècle », *ARTEFACT : Techniques Histoire et Sciences Humaines*, vol. 13, 2020. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/artefact.6841>]. Consulté le 14 juillet 2021.
- JARRIGE, François, CHALMIN, Cécile, « L'Émergence du Contremaître : l'ambivalence d'une autorité en construction dans l'industrie textile française (1800-1860) », *Le Mouvement Social*, vol. 3, n°224, 2008. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvementsocial-2008-3-page-47.htm>]. Consulté le 11 juillet 2021.
- JAULIN, Dolores, « L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes [compte-rendu] », *Langage et Société*, vol. 24, 1985. [En ligne : <https://www.persee.fr/doc/lsoc0181-40951985num3412041>]. Consulté le 12 décembre 2021.
- KELLY, Christine, « Reforming Juvenile Justice in Nineteenth-Century Scotland : The Subversion of the Scottish Day Industrial School Movement », *Crime, Histoire & Société*, vol. 20, n°2, 2016. [En ligne : <https://journals.openedition.org/chs/1670>]. Consulté le 16 février 2021.
- KENDRICK, Andrew, « The origins of residential child care services in Scotland », *Scottish Journal of Residential Child Care*, Vol. 21.1, 2022. [En ligne : [https://www.celcis.org/application/files/9116/5054/3359/2022Vol21No1\\_Kendrick\\_A\\_Theorigins\\_of\\_residential\\_child\\_care\\_in\\_Scotland.pdf](https://www.celcis.org/application/files/9116/5054/3359/2022Vol21No1_Kendrick_A_Theorigins_of_residential_child_care_in_Scotland.pdf)]. Consulté le 19 novembre 2022.
- KITTS Antony, « Mendicité, vagabondage et contrôle social du moyen-âge au XIX<sup>e</sup> siècle : état des recherches », *Revue d'Histoire de la Protection Sociale*, vol. 1, n°1, 2008. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-protection-sociale-2008-1-page-37.htm>]. Consulté le 5 juillet 2021.
- KNIBIEHLER, Yvonne, « Anne-Marie SOHN, Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire, femmes et sociétés*, 1999. [En ligne : <http://journals.openedition.org/clio/309>]. Consulté le 16 janvier 2021.
- LAMOINE, Georges, « La loi et les âges de la vie », *Presses Sorbonne Nouvelle*, 1995. [En ligne : <http://www.openedition.org/6540>]. Consulté le 12 mai 2020.
- LEES, R. E. M., « Epidemic Disease in Glasgow during the 19th Century », *Scottish Medical Journal*, vol. 41, n°1, 1996. [En ligne : <https://doi.org/10.1177%2F003693309604100110>]. Consulté le 12 janvier 2022.
- LENEMAN, Leah, « Venereal disease in eighteenth-century Scotland: evidence from the divorce courts », *Department of Economic and Social History, University of Edinburgh*, 1997. [En ligne : <https://www.rcpe.ac.uk/sites/default/files/16.pdf>]. Consulté le 2 juillet 2021.
- LENOIR, Rémi, « Famille et Sexualité chez Michel Foucault », *Société et Représentation*, vol. 2, n°22, 2006. [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2006-2->



- page-189.htm]. Consulté le 12 décembre 2020.
- MACDONALD, Helen, J., « Boarding out and the Scottish Poor Law, 1845 », *The Scottish Historical Review*, vol. 75, n°200, octobre 1996. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/42745566>]. Consulté le 9 avril 2021.
- MACRAILD, Donald, NEAL, Franck, « Child stripping in the Victorian City », *Urban History*, vol. 3, n°39, 2012. [En ligne : <https://nrl.northumbria.ac.uk/id/eprint/8080/>]. Consulté le 12 mai 2021.
- MOINDROT, Claude, « Les Vagues d'immigration en Grande-Bretagne », *Population*, 20ème année, n°4, 1965. [En ligne : [www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1965\\_num\\_20\\_4\\_12853](http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1965_num_20_4_12853)]. Consulté le 14 avril 2021.
- MUMM, Susan, « Not Worse than Other Girls: The Covent-Based Rehabilitation of Fallen Women in Victorian Britain », *Journal of Social History*, vol. 3, n°29, 1996. [En ligne : <http://www.jstor.org/stable/3788944>]. Consulté le 16 mai 2020.
- OUELLET, Jacqueline, « Des écossais au Canada et jusqu'à Rivière-du-Loup du XVIIe au XXe Siècle », *Histoire Québec*, Vol. 10, n°2, 2004. [En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/hq/2004-v10-n2-hq1059863/11266ac.pdf>]. Consulté le 30 septembre 2021.
- PASQUET, Guy-Noël, « Du pain et des jeux », *Le Sociographe*, 2018, vol. 4, n°54. [En ligne : <https://doi.org/10.3917/graph.064.0004> ]. Consulté le 2 mai 2022.
- PERROT, Michelle, « Femmes et machines au XIXème siècle », *Romantisme*, n°41, 1983. [En ligne : <https://doi.org/10.3406/roman.1983.4651>]. Consulté le 6 février 2021.
- PLECK, H. Elizabeth, « Two Worlds in One: Work and Family », *Journal of Social History*, Vol. 10, n°2, 1976. [En ligne : <https://doi.org/10.1353/jsh/10.2.178>]. Consulté le 17 mars 2021.
- REVEST, Didier, « Rue et marginalité, le cas de Londres au XIXe siècle », *Revue Française de Civilisation Britannique*, vol. XII, n°3, 2003. [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfcb/1599>]. Consulté le 13 août 2020.
- RIPA, Yannick, « La prostitution (XIXe-XXe siècles). De la traite des Blanches à la traite des êtres humains », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, 22 juin 2020. [en ligne : <https://ehne.fr/fr/node/12445>]. Consulté le 20 mars 2021.
- SALLES, Anne, « Le contrôle des naissances en Europe du XIXe au XXe siècle », *EHNE*, 22 juin 2020. [En ligne : <https://ehne.fr/fr/node/12236>]. Consulté le 8 octobre 2021.
- SAUER, R., « Infanticide and Abortion in Nineteenth Century Britain », *Population Studies*, vol. 32, n°1, 1978. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/2173842>]. Consulté le 10 avril 2020.
- SCOTLAND, James, « The Centenary of the Education (Scotland) Act of 1872 », *British Journal of Educational Studies*, vol. 20, n°2, 1972. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/3120213>]. Consulté le 22 janvier 2023.
- SEBBANE, Nathalie, « Corps de femmes, corps dociles : le cas *Magdalenes Laundries* », *Études Irlandaises*, juin 2017. [En ligne : <http://www.researchgate.net/publication/31801781>]. Consulté le 14 novembre 2020.
- SHULEVITZ, Judith, « Ernestine Rose, première Féministe américaine », *Books*, n° 103, décembre 2019/janvier 2020. [En ligne : <https://www.books.fr/ernestine-rose-premiere-feministe-americaine/>]. Consulté le 21 mars 2022.
- SORIN, Claire, « Fragile et pur? Visions médicales du corps féminin dans l'Amérique du dix-neuvième siècle », *GRAAT*, n° 5.1, octobre 2009.[En ligne : [graat.fr/sorin.pf](http://graat.fr/sorin.pf)]. Consulté le

16 janvier 2020.

- SPENLEHAUER, Claude, « Institutions totalitaires (d'après Erving Goffman) », *Encyclopédie des Fabriques*, novembre 2017. [En ligne : <https://encyclopedie.fabriquesdesociologie.net/institutionstotalitairesdapreservingoffman/>]. Consulté le 20 décembre 2020.
- STEVENSON, John, « The Education (Scotland) Act 1872 and its significance for the Church of Scotland », *Scottish Educational Review*, 27 Mars 2021. [En ligne : [https://brill.com/view/journals/ser/53/2/article-p35\\_4.xml?ebody=pdf-63199](https://brill.com/view/journals/ser/53/2/article-p35_4.xml?ebody=pdf-63199)]. Consulté le 28 janvier 2023.
- TABET, Paola, « Les Mains, les outils, les armes », *L'Homme*, tome 19, n°3-4, 1979. [En ligne: <https://doi.org/10.3406/hom.1979.367998>]. Consulté le 16 septembre 2021.
- THIERCE, Agnès, « La pauvreté laborieuse au XIXe siècle vue par Julie-Victoire Daubié », introduction de Delphine GARDEY, *Travail, Genre et Société*, Vol. 1, 1999. [En ligne : <http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-1999-1-page-119.htm>]. Consulté le 9 mars 2021.
- THOMPSON, James, « Des histoires contestées : l'histoire sociale de la Grande-Bretagne du XIXe siècle », n°37, *Revue d'Histoire du XIXe Siècle*, 2008. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/rh19.3506>]. Consulté le 3 mars 2018.
- VICKERY, Amanda, « Golden Age to Separate Spheres ? », *The Historical Journal*, vol. 36, n°2, 1993. [En ligne : <https://www.jstor.org/stable/2639654>]. Consulté le 12 décembre 2020.
- WEBB, Jessica, « Why Women Fell: Representing the Sexual Lapse in Mid-Victorian Art (1850-1865) », *Sharp*, n°9, 2007. [En ligne: [gla.ac.uk/media/Media\\_4122\\_smx.pdf](https://www.gla.ac.uk/media/Media_4122_smx.pdf)]. Consulté le 10 septembre 2020.

#### **B.4. Articles de presse en ligne**

- AVERY, Simon, « Christina Rossetti: gender and power », *British Library*, 15 mai 2014. [En ligne : <https://www.bl.uk/romantics-and-victorians/articles/christina-rossetti-gender-andpower#>]. Consulté le 11 février 2022.
- DARBY, Nell, « Desolation Row: Victorian Britain's Sensational Slums », *History Today*, 18 octobre 2017. [En ligne : <https://www.historytoday.com/miscellanies/desolation-row-victorian-britains-sensational-slums>]. Consulté le 12 décembre 2020.
- DAVIES, Rhiannon, « Campaign to remember Glasgow's Dirty Secret », *The Source*, 6 février 2019. [En ligne : <https://sourcenews.scot/campaign-to-remember-glasgows-dirty-secret/>]. Consulté le 30 juillet 2023.
- FRY, Michael, « Different attitudes over brothels », *The Scotsman*, 25 octobre 2013. [En ligne : <https://www.scotsman.com/news/opinion/columnists/michael-fry-different-attitudes-overbrothels-1556859>]. Consulté le 24 mai 2021.
- FURNEAUX, Holly, « Victorian Sexualities », *The British Library*, 15 mai 2014. [En ligne : [bl.uk/romantics-and-victorians/article/victorian-sexualities](https://www.bl.uk/romantics-and-victorians/article/victorian-sexualities)]. Consulté le 20 avril 2018.
- HUGHES, Kathryn, « Gender roles in the 19<sup>th</sup> Century », *The British Library*, 15 mai 2014. [En ligne : <https://www.bl.uk/romantics-and-victorians/articles/gender-roles-in-the-19th-century>]. Consulté le 9 mai 2021.
- MAXWELL, Catherine, « Exhibition Review : The Fallen Woman », *The Foundling Museum*,

- 2015, [En ligne : <http://journals.openedition.org/miranda/813>]. Consulté le 12 novembre 2020.
- MCKENNA, Kevin, « A slogan for Glasgow? I have a few choice words », *The Guardian*, 29 juin 2013. [En ligne : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/jun/29/people-make-glasgow-slogan-marketing>]. Consulté le 12 décembre 2021.
- RICHARDSON, Ruth, « Foundlings Orphans and Unmarried Mothers » *The British Library*, 15 mai 2014, [En ligne : [bl.uk/romantics-and-victorians/article/foundling-orphans-and-unmarried-mothers](http://bl.uk/romantics-and-victorians/article/foundling-orphans-and-unmarried-mothers)]. Consulté le 20 décembre 2020.
- SCARRAFIA, Luceta, « Transformer Marie-Madeleine », *La Croix*, 30 juin 2018. [En ligne : <https://www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/Monde/Transformer-Marie-Madeleinepech-eresse-bloque-place-femmes-lEglise-2018-03-08-1200919185>]. Consulté le 12 février 2022.
- SERY, Macha, « La prostitution à travers les arts : la littérature (chapitre 5) », *Le Monde*, 3 décembre 2013. [En ligne : <https://www.lemonde.fr/livres/article/2013/12/03/la-prostitution-a-travers-les-arts-la-litterature-chapitre-53524765-3260.html>]. Consulté le 28 novembre 2022.
- The Herald*, « Dark secrets of hospital that city pretended didn't exist », 30 août 1999. [En ligne : <https://www.heraldscotland.com/news/12266312.dark-secrets-of-hospital-that-city-pretended-didnt-exist/>]. Consulté le 16 octobre 2021.
- WALLIS, Lucy, « Servants: A life below stairs », *BBC News*, 22 septembre 2012. [En ligne : <https://www.bbc.com/news/magazine-19544309>]. Consulté le 2 juin 2020.
- WEST, Anthony, « Gladstone's Prostitutes », *The New Yorker Review*, 6 octobre 1966. [En ligne : <https://www.nybooks.com/articles/1966/10/06/gladstones-prostitutes-2/>]. Consulté le 11 septembre 2021.

## **B.5. Journées d'études et actes de congrès**

- DAVIE, Neil, «Entre 'opportunisme et complaisance'? La presse féministe anglaise face à la prostitution, 1850-1864 » *Journée d'études de l'ENS de Lyon le 16 février 2011 sur « la notion du groupe de sexe : usages scientifiques et sociaux »*.
- MOINE, Fabienne, « Voices in the Machine: Class, Subjectivity and Desire in Victorian Women's Factory Poems », *56ème Congrès de la SAES*, 2018. [En ligne : <https://doi.org/10.4000/cve.3550>]. Consulté le 21 février 2021.
- TILLES, Gérard, WALLACH, Daniel, « Histoire du traitement de la syphilis par le mercure : 5 siècles d'incertitudes et de toxicité », *Actes du XXXIe Congrès International d'Histoire de la Pharmacie*, Paris, 25-29 septembre 1995. [En ligne : <https://doi.org/10.3406/pharm.1996.6244>]. Consulté le 9 mai 2022.

## ANNEXES

### A. Démographie

#### Document 1 : Évolution de la population à Glasgow entre 1841 et 1901.

Date	Population (en chiffre)	Individus de 15 ans ou moins
1841	274533	86817
1851	329097	86152
1861	395503	103348
1871	477732	137998
1881	511415	166245
1891	565839	198747
1901	761709	222660

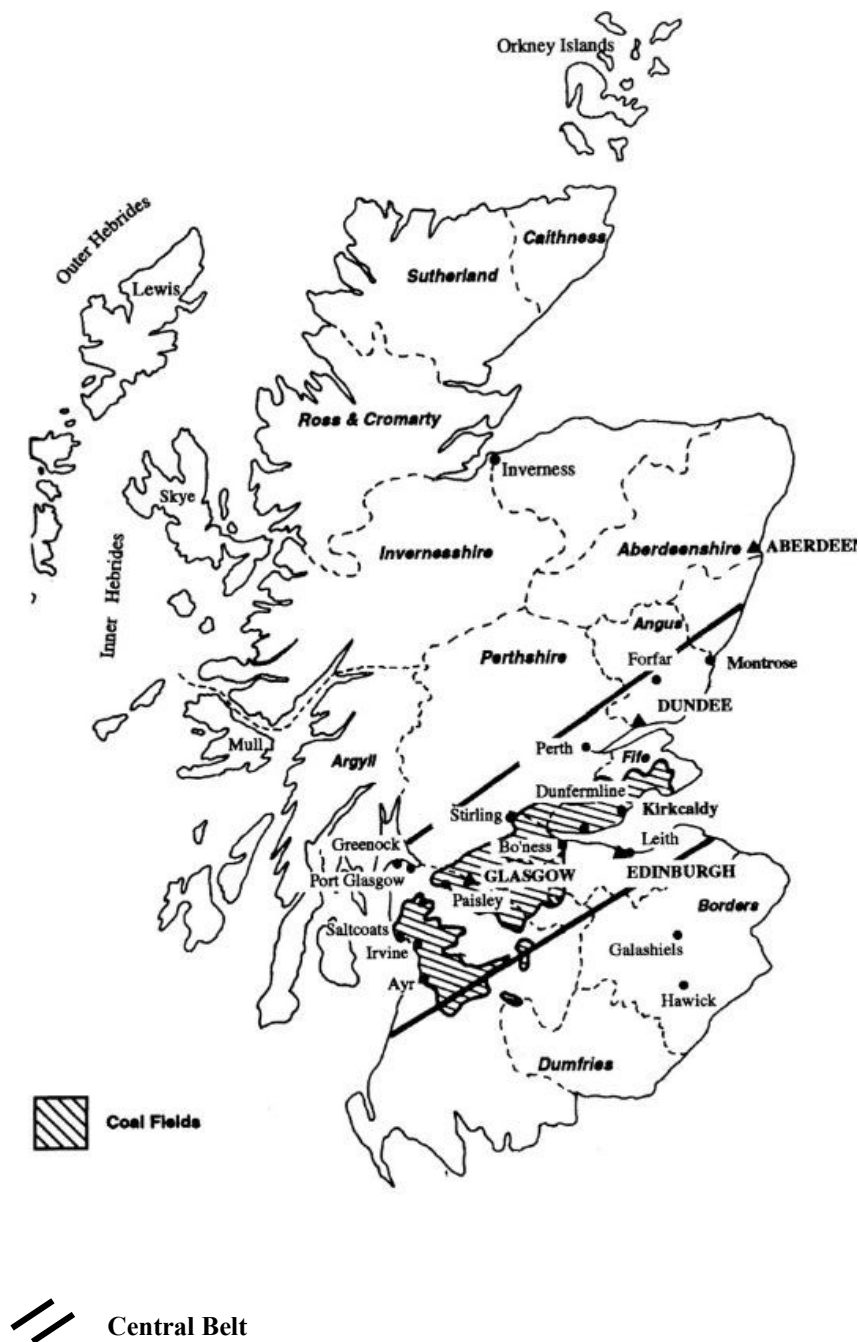
Source : DEVINE, Thomas, Martin, GORDON, Jackson, FRASER, Hamish, *Glasgow. Volume 2: 1830 to 1912*, Manchester : Manchester University Press, 1995, p. 142.

#### Document 2 : Ratio homme/femme de tous âges entre 1851 et 1891.

Date	1851		1861		1871		1881		1891	
Sexe	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Chiffre	154865	174231	185318	210185	207992	269740	248366	263049	277716	288123
Total	<b>329096</b>		<b>395503</b>		<b>477732</b>		<b>511415</b>		<b>565839</b>	

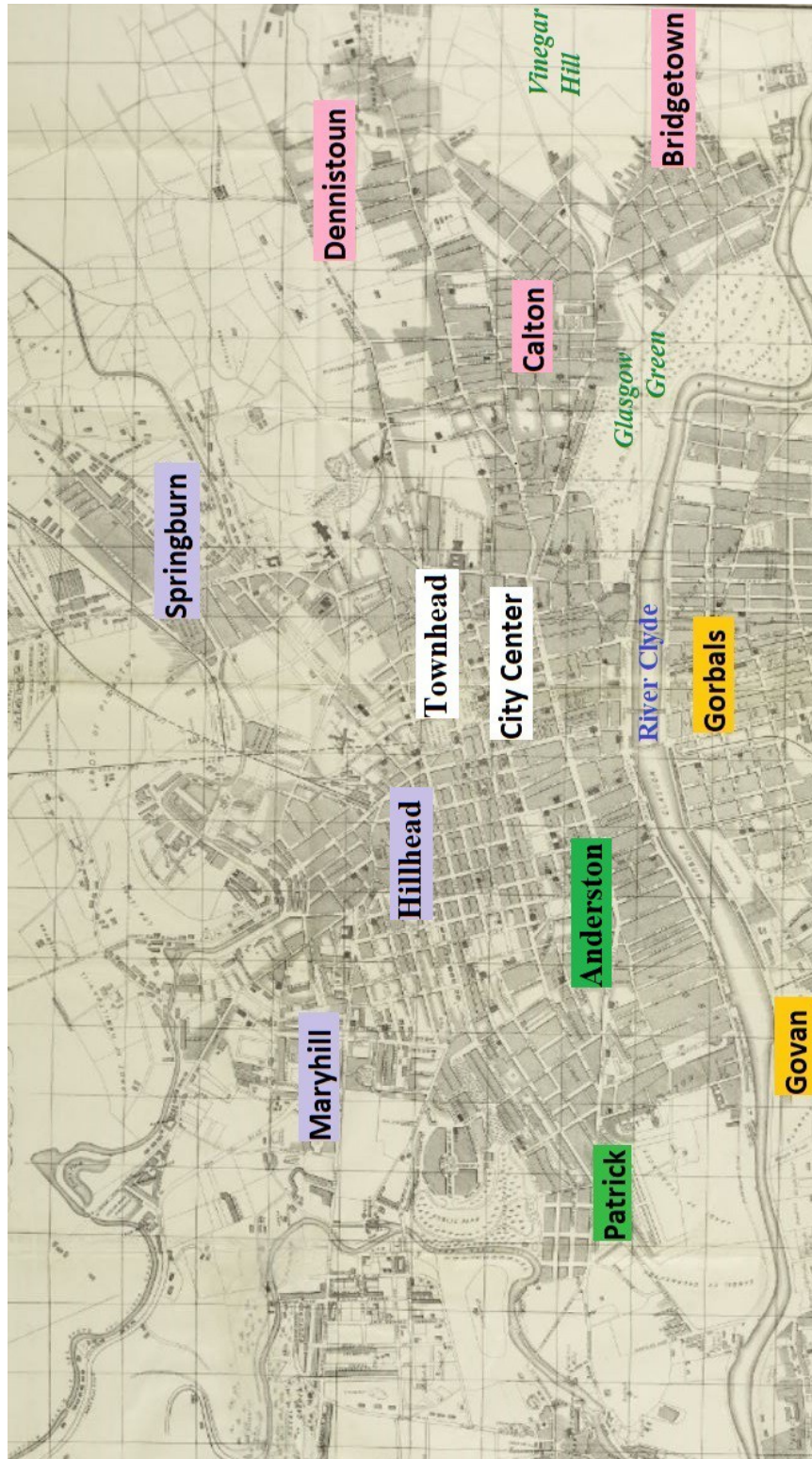
Source : NICOL, James, *Vital, Social, and Economic Statistics of the City of Glasgow, 1885-1891*, Glasgow : James MacLehose & Sons, 1891, p. 17 ; STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862*, Glasgow : James MacNab, 1862, p. 18.

Document 3 : La Central Belt.



Source : WHATLEY, Christopher, A., *The Industrial Revolution in Scotland*, Cambridge : Cambridge University Press, 1997, p. 1.

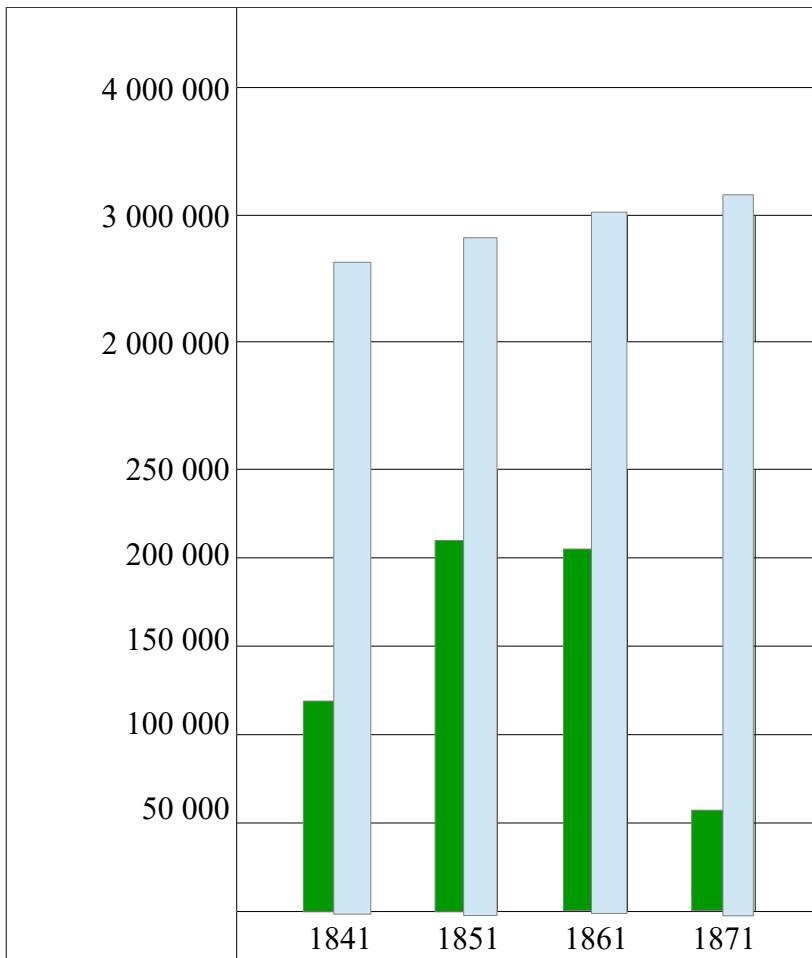
**Document 4 : Plan général de Glasgow et de ses quartiers en 1860.**



Source : fond de carte fourni par la Mitchell Library, 1860, fiche VI, modifié par nos soins.  
\* lire Partick

## Document 5 : Évolution de l'immigration irlandaise en Écosse entre 1841 et 1871.

- population écossaise ■
- population irlandaise en écosse ■



Source : SWIFT, Roger, SHERIDAN, Giley, *The Irish in the Victorian City*, Londres : Routledge, 1985, p. 173 ; VAUGHAN, Géraldine, « Irish Protestants in the West of Scotland, 1851-1914: an 'Invisible Community?' », *Études Irlandaises*, vol. 1, n°30, 2005, pp. 177-190.

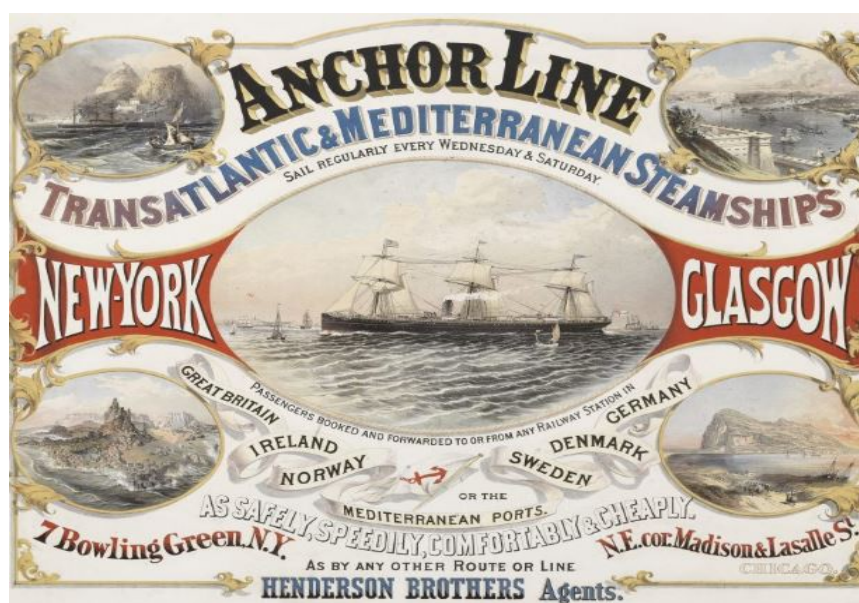


**Document 6 : Arrivée des Irlandais dans le port de Glasgow entre 1847 et 1848.**

Date	Nombre d'Irlandais	Port d'origine	Nom du bateau
<b>Août 1847</b>			
6	1233	Derry	SS Shamrock
7	705	Belfast	SS Aurora
8	454	Derry	SS Londonderry
9	741	Belfast	—
10	1000	Belfast	SS Aurora
11	1778	Derry	SS Londonderry
12	717	Belfast	SS Turtar
14	746	Derry	SS Londonderry
14	1130	Derry	SS Shamrock
14	940	Belfast	SS Aurora
17	531	Belfast	SS Aurora
18	1105	Derry	SS Londonderry
<b>1848</b> Janvier à avril	42 860	—	—

Sources : VAUGHAN, Géraldine, « Irish Protestants in the West of Scotland, 1851-1914: an 'Invisible Community?' », *Études Irlandaises*, vol. 1, n°30, 2005, pp. 177-190 ; BURROWES, John, *Irish: the Remarkable Saga of a Nation and a City*, Édimbourg : Mainstream Publishing, 2004, p. 15.

**Document 7 : Publicité de la *Anchor Line* dans les années 1870.**



Source : glasgowlife.org.uk



## B. L'Institution *Magdalene*

### Document 8 : Données statistiques relatives aux pensionnaires de l'Institution *Magdalene* entre 1860 et 1899.

	1860-1869	1870-1879	1880*, 84-89	1890-1899	Total
<b>Nombre d'admissions (chiffres)</b>	1541	2237	1193	987	<b>5958</b>
<b>Alphabétisation (%)</b>					
-savent lire	79	73	82	85	<b>80</b>
-ne savent pas lire	21	27	18	15	<b>20,5</b>
-savent écrire	35,5	38,5	53	58	<b>46,2</b>
-ne savent pas écrire	64,5	61,5	47	42	<b>53,7</b>
<b>Situation familiale (%)</b>					
- inconnue	3,9	3,6	3,7	2,1	<b>3,3</b>
- parents décédés	44,2	40,5	41,2	46,5	<b>43,1</b>
- parents en vie	15,5	15,7	15,5	13,6	<b>15</b>
- mère décédée	21,2	20,1	21,5	20,2	<b>20,8</b>
- père décédé	15,2	19,6	18,1	17,6	<b>17,6</b>
<b>Anciennes pensionnaires du <i>Glasgow Lock Hospital</i> (chiffres)</b>	546	649	346	–	<b>1541</b>
<b>Pensionnaires réhabilitées** (%)</b>	25	54,8	47,4	23	<b>37,5</b>
<b>Pensionnaires non-réhabilitées*** (%)</b>	19,3	34,9	38,9	39	<b>33</b>
<b>Pensionnaires envoyées vers d'autres institutions ou vers l'étranger (%)</b>	12,4	24,2	37,6	35,5	<b>27,4</b>

\* Rapports annuels manquants pour les années 1882 et 1883.

\*\* Pensionnaires renvoyées dans leurs familles ou ayant trouvé un emploi à l'issue de leur placement.

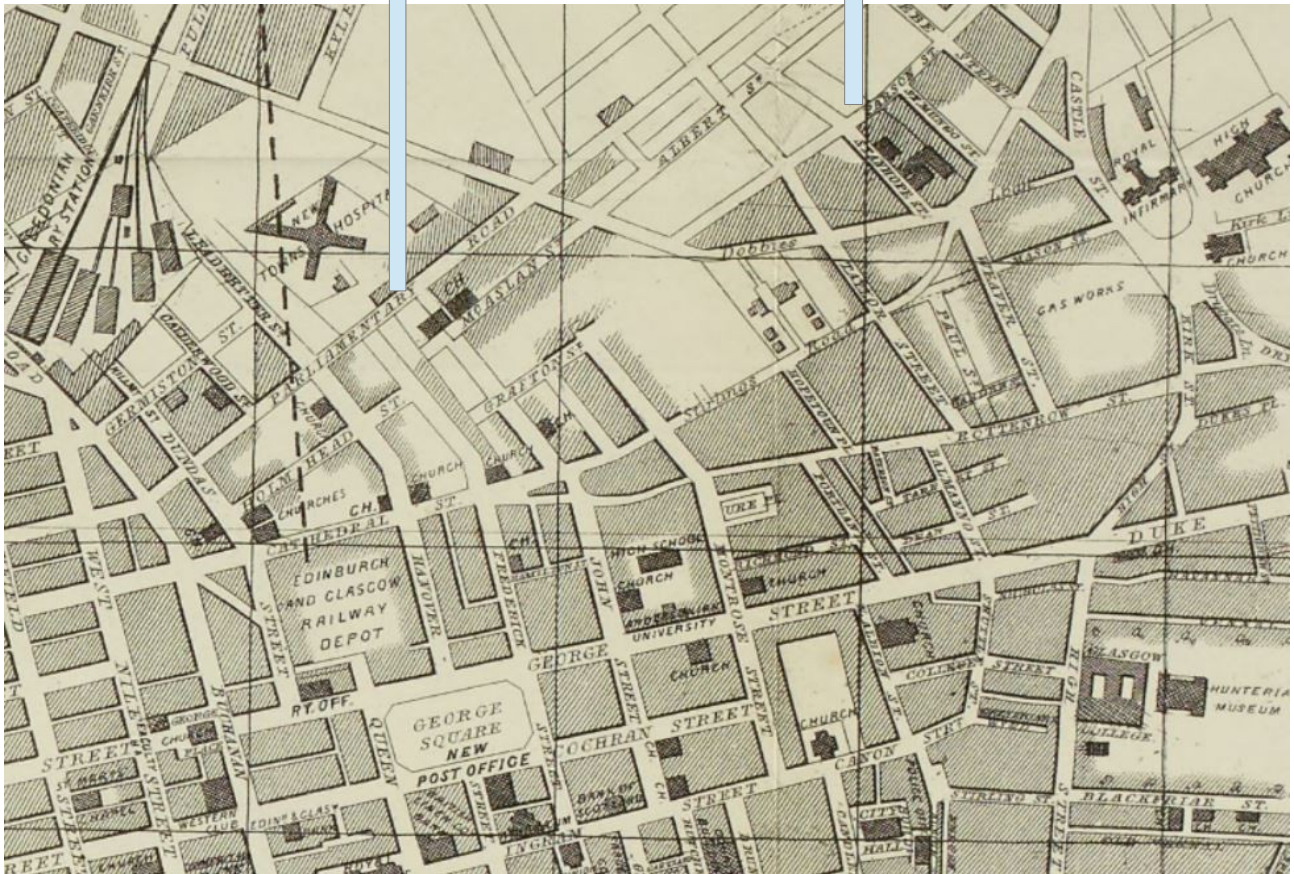
\*\*\* Pensionnaires parties avant la fin de leur placement.

Source : Glasgow Magdalene Institution, *General Board*, 1859-1865. Mitchell Library, T01577/2/1 ; Glasgow Magdalene Institution, *Minute Books*, 1864-1879 ; Glasgow Magdalene Institution, *Annual Reports of the Directors of the Glasgow Magdalene Institution*, 1884-1889 ; Glasgow Magdalene Institution, *Committee Minute Books*, 1891-1900 ; MAHOOD, Linda, *The Magdalenes: Prostitution in the Nineteenth Century*, Londres : Routledge, 1990, pp. 95,99.

**Document 9 : Emplacement des différentes propriétés de l'Institution *Magdalene* avant sa relocalisation à Lochburn, Maryhill, en 1864.**

*Glasgow House of Refuge*

*Magdalene Home*



Source : fond de carte fourni par la Mitchell Library, 1860, fiche VI, retravaillé par nos soins.

**Document 10 : Entretien avec Lesley Fairley, une Glasvégienne dont la mère a été internée à l'Institution *Magdalene* de 1953 à 1959.**

**1) Could you tell us about the reasons why your mother had stayed at the Magdalenes?**

« My mum was Catherine. She was in a children's home from the age of 5yrs old. Just before her 15 th birthday, she was put in the Magdalene home. They considered her too young to be released and too old to stay in care. She was originally from Falkirk. So it was 1953 she went into Magdalene hell hole. »

**2) Could you tell us about her daily routine there?**

« She was made to wear a grey pinafore that she said was itchy. Her day was being woken at 5 am to go pray for an hour in the chapel then it was cleaning duty on her knees scrubbing floors and when it came to cleaning statues etc. that was done by using toothbrushes. After cleaning was breakfast. It was either stale bread or watery porridge. Then after, onto the laundry where they were used to wash hospital and hotel bedding. It had to be all hand scrubbed then put through a wringer then when dry onto a pressing machine. My mum was small and had some scars where her arms or hands got burnt .

They weren't given sanitary products. It was old rags that had to be washed and reused. Dinner at night was mainly soup or slops . I know she slept on a rolled mattress on the floor. Some girls that had babies were taken straight from giving birth back to the laundry. My mum was punished a lot. One time she was stripped naked and told to stand in front of a stained glass window of the Angel Gabriel. One nun took pity on her when her legs gave way after 12 hours standing and that nun was removed to a different part of the home. »

**3. Do you know if she had to change her name?**

« She was told she was a number and to use that as she couldn't be called Catherine as that was a saint's name. »

**4. Do you know if the institution was a religious institution?**

« The home was owned by the council in conjunction with the Catholic Church. »

**5. Have you done research on the institution?**

« My mum was one of the girls that broke out but she was caught and punished, then when the press got involved, she was sent to work as a doctors maid in the Rottenrow maternity hospital. I have looked at papers relating to that home. I got them from the Mitchell library. I know that there was a few ladies that recently were trying to get a statue or monument put up for the girls and

babies that died in there but nothing has come of it. I also know women that were in the Dublin home got compensation but there was nothing the girls from Glasgow got. »

## 6. How do you feel about your mother's experience?

« Personally it did affect me in many ways. My mum wasn't a loving mum. She had a hard exterior. She never told me she loved me. If I asked her she'd say "you know I do" which hurt me. All my life my mum had to have a lot of psychiatric care. When she went to work in the hospital she went to Falkirk and reunited with her mum ( my nana). Those homes were awful they should never have been allowed to go unchecked. If I'm honest, I got mad watching the documentary that was made as there was a woman on it who cooked for the nuns and freely said she knew the girls were starving why couldn't she go to the authorities ? I would have ....

My mum lost track of a lot of her brothers and sisters by being put in care but I managed to find one brother. It broke my heart when I reunited them. He swore he'd never leave her again. 2 months later on 16 th dec 2008 my mum passed away her brother was heartbroken then he passed in feb 2009. »

Source : Entretien passé par mail en raison de la pandémie de Covid, en mars 2021.

## Document 11 : Publicité pour l'Institution *Magdalene* dans les années 1890.



Source: <https://www.maryhillburghhalls.org.uk/blog/2021/10/21/the-steamie-laundry-and-the-woman-of-the-magdalene-institute>





### C. Le *Lock Hospital*

**Document 13 : Nombre de patientes traitées chaque année entre 1861 et 1881 au sein du *Lock Hospital*, par rapport à l'évolution de la population de Glasgow.**

	Nombre de patientes	Médicalement rétablies	Décédées	Population
<b>1861</b>	<b>428</b>	<b>400</b>	<b>1</b>	<b>395503</b>
1862	389	361	–	
1863	443	409	1	
1864	494	462	1	
1865	519	482	–	
1866	530	493	2	
1867	519	499	–	
1868	613	587	1	
1869	624	600	–	
1870	558	521	–	
<b>1871</b>	<b>431</b>	<b>407</b>	–	<b>477732</b>
1872	393	358	1	
1873	440	408	1	
1874	468	424	1	
1875	446	414	–	
1876	456	421	–	
1877	457	430	–	
1878	453	435	–	
1879	464	355	–	
1880	414	390	–	
<b>1881</b>	<b>373</b>	<b>347</b>	<b>3</b>	<b>511415</b>
<b>Total</b>	<b>1012</b>	<b>9203</b>	<b>12</b>	

Source : PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882, p. 405 ; NICOL, James, *Vital, Social, and Economic Statistics of the City of Glasgow, 1885-1891*, Glasgow : James MacLehose & Sons, 1891, p. 20.

Document 14 : formulaire d'admission obligatoire destiné aux nouvelles patientes du  
*Lock Hospital* en 1872.

GLASGOW LOCK HOSPITAL.

*DIRECTIONS TO THE PATIENTS ON THEIR ADMISSION.*

, the Day of , 187

Name,

You, being admitted a Patient into this Hospital, are to observe the following Directions :—viz.,

I. You are to remain here until you are discharged.

II. You are to behave yourself *soberly, decently, and regularly*, avoiding all swearing, quarrelling, and the like, and exactly observing the rules of the house; for, on any complaints of misbehaviour, you will be discharged, or sent to the Police Office.

III. You are to get out of bed at Seven o'clock in Summer, and Eight o'clock in winter; and immediately wash and clean yourself before breakfast.

IV. You are to make your own bed, assist in cleaning the Ward, and do any other services in your power for those who are not able to help themselves; also to assist in the Washing House on such days as may be named by the Matron.

V. You are to go regularly to bed, by Seven o'clock in the Evening in winter, and Eight in summer.

VI. YOU ARE NOT TO GO OUT OF THE HOSPITAL, ON ANY PRETENCE WHATSOEVER, UNTIL YOU ARE REGULARLY DISCHARGED; and if, after this caution, you go out, you will not be suffered to return into the house.

VII. You are to attend, quietly and orderly, Divine Service, as required, to the instructions given in the Wards by the Chaplain of the Hospital, or by such as may be appointed by the Directors.

VIII. You are not to receive any liquor or provisions not supplied by the Hospital—tea, bread, butter, and sugar, excepted; nor to bring into the Hospital any books, without leave of the Chaplain.

IX. You are to attend to any orders that may be given by the Matron, Superintendent or Nurse.

*Having heard read the above Directions and Conditions, on which I have been admitted to the LOCK HOSPITAL, I now agree to abide by them in all respects.*

Name,

Source : PATTERSON, Alexander, « Statistics of Glasgow Lock Hospital since its foundation in 1805: with remarks on the Contagious Diseases Acts, and on syphilis », *The Glasgow Medical Journal*, n°VI, décembre 1882, p. 408.

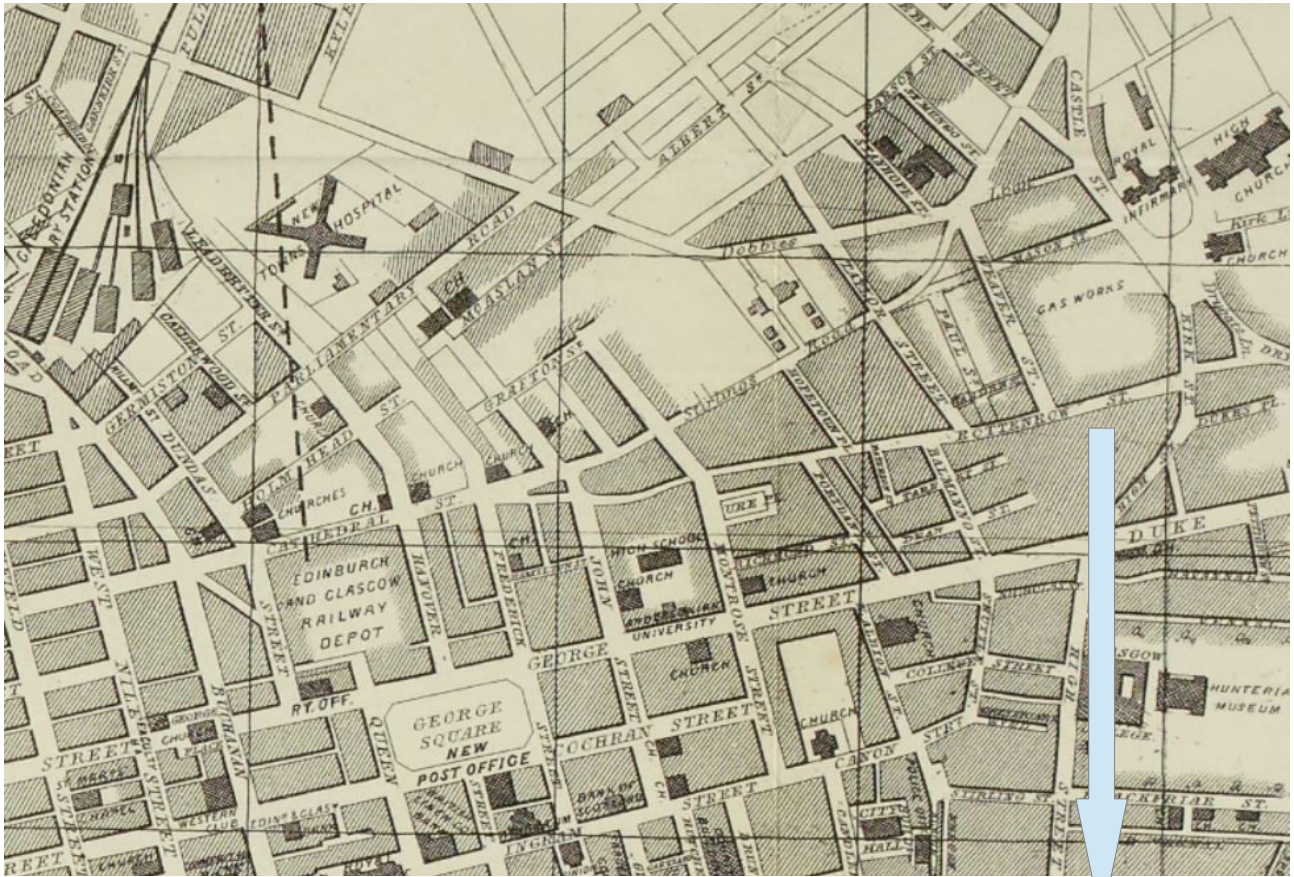
**Document 15 : Cliché du *Glasgow Lock Hospital* dans les années 1870.**



Source : <https://www.glasgowheritage.org.uk/the-glasgow-lock-hospital-for-unfortunate-females/>



**Document 16 : Emplacement du *Lock Hospital* au centre de la ville.**



***Lock Hospital***

Source : fond de carte fourni par la Mitchell Library, 1860, fiche VI, retravaillé par nos soins.

Document 17 : Publicité pour les savons Watson's publiée dans *The Nineteenth Century Advertiser* en mars 1880.

14 THE NINETEENTH CENTURY ADVERTISER, MARCH 1880.

# WATSON'S

It is perfectly neutral, and is manufactured by a new and patented process, and stands unrivalled for its glossy appearance and excellent finish, having for its base a purified and genuine White Cast Soap, free from any excess of alkali, resinous matter, and other impurities generally present in Toilet Soaps; or from any of those superfluous mixtures which are added merely for the sake of giving the Soap a name and a worthless recommendation, but utterly devoid of either detergent or emollient properties, the two qualities which this Soap pre-eminently possesses.

It instantaneously produces a profuse and creamy lather, which is most refreshing and highly conducive to the healthy action and appearance of the skin and complexion; and on account of its purity and non-irritant character is invaluable in the sick room and nursery.

In Tablets, 2s. each; or 2s. per Box of 12.—Of all Chemists, Perfumers, Grocers, Olives, and Stores throughout the world.  
MANUFACTORY: LONDON.

## CHOICE TOILET SOAP

'DELICATELY TINTED.'  
'HIGHLY PERFUMED.'  
'VERY DURABLE.'  
THE BEST TOILET SOAP.

For the Nursery, the Sick Room, and Family Table,

### BROWN & POLSON'S CORN FLOUR

HAS BECOME A WORLD-WIDE NECESSARY.

### TURKEY, PERSIAN, AND INDIAN CARPETS,

IMPORTED BY  
WATSON, BONTOR, & CO.  
CARPET MANUFACTURERS TO THE ROYAL FAMILY,  
35 & 36 OLD BOND STREET, LONDON, W.  
EXHIBITION MEDALS, 1851, 1852, AND DUBLIN, 1855.

Superior Brussels, Velvet, Saxony, and all other Carpets in the Newest Designs.

Trade Mark on  every Casting.

## Macfarlane's Castings,

PLAIN AND ORNAMENTAL.

ILLUSTRATED catalogue price list and estimates on application.  
WALTER MACFARLANE & CO., GLASGOW.  
CONTRACTORS by appointment to her majesty's war department.

OLD SHIP HOTEL,  
KING'S ROAD, BRIGHTON  
(Facing the Sea),  
FOR FAMILIES AND GENTLEMEN.  
*A distinct charge is made for screens' attendance.*  
ROBERT BACON, Proprietor.

### Goddard's Plate Powder

Admitted to be the best and safest article for cleaning Silver, Electro-plate, &c.  
Sold in boxes 1s., 7/6, and 4s. each, by Chemists, Ironmongers, &c.  
Manufactured by J. GODDARD, Station Street, Leicester.

Source : *The Nineteenth Century Advertiser*, vol. 7, mars 1880, p. 14.

**Document 18 : Contrôle des maladies vénériennes : le spéculum ou « pénis de fer » au XIXe siècle.**

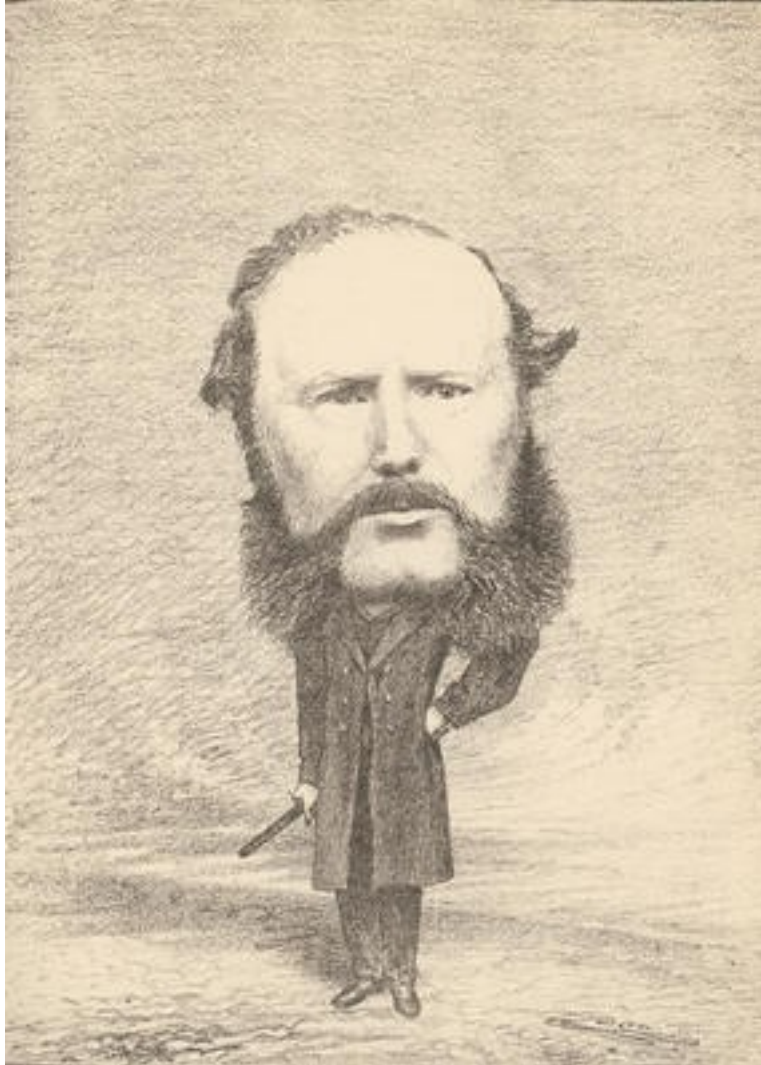


Source : <https://collection.sciencemuseumgroup.org.uk>



## C. La police à Glasgow

**Document 19 : Caricature d'Alexander McCall, chef des forces de police de Glasgow de 1870 à 1887.**



Source : Mitchell Library, 920.04BAI

**Document 20 : Évolution de la prostitution à Glasgow entre 1860 et 1879, selon Alexander McCall.**

	<b>1860-1864</b>	<b>1865-1869</b>	<b>1870-1874</b>	<b>1875-1879</b>	<b>Total</b>
Maisons closes	–	–	377	158	<b>535</b>
Prostituées officiant dans les maisons closes	–	–	905	276	<b>1181</b>
Individus appréhendés pour avoir hébergé des prostituées*	299	597	511	282	<b>1689</b>
Vols commis par des prostituées dans les rues de la ville	2360	2707	1306	1581	<b>7954</b>
Vols commis au sein des maisons closes	1030	2774	233	75	<b>4112</b>

\* « *harbouring prostitutes for the purpose of prostitution* ».

Source : « Report from the Select Committee on the Contagious Diseases Acts », vol. VIII, 1881, p. 390.

**Document 21 : Évolution du nombre d'individus appréhendés pour des délits à Glasgow entre 1865 et 1893.**

<b>Dates →</b>	<b>1865</b>		<b>1875</b>		<b>1885</b>		<b>1893</b>	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Violation de l'ordre public et agression	3429	1224	6118	1716	4985	1518	5008	1668
Ivresse et troubles à l'ordre public	23039	14265	22051	10736	15745	9345	21928	12072
Mendicité et vagabondage	161	261	142	58	338	147	641	95
Prostitution	–	336	–	1838	–	2264	–	2421
<b>Total</b>	<b>26629</b>	<b>16086</b>	<b>28309</b>	<b>14348</b>	<b>21072</b>	<b>13274</b>	<b>26677</b>	<b>16256</b>

Source : « Report from the Department Committee on Habitual Offenders, Vagrants, Beggars, Inebriates and Juvenile Delinquents », PP, Édimbourg : Neil & Co, 1895, p. 539.

**Document 22 : Les filles et les garçons de moins de dix-huit ans dans la prison *Bridewell* de Glasgow entre 1851 et 1861.**

	1851		1861	
	G.	F.	G.	F.
<b>Age</b>				
-16	243	106	149	38
16 à 18	191	135	96	69
<b>Total par catégorie</b>	<b>434</b>	<b>241</b>	<b>245</b>	<b>107</b>
<b>Total</b>	<b>675</b>		<b>352</b>	

Source : STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the Year 1851*, Glasgow : James MacNab, 1851, p. 71 ; STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862*, Glasgow : James MacNab, 1862, p. 22.

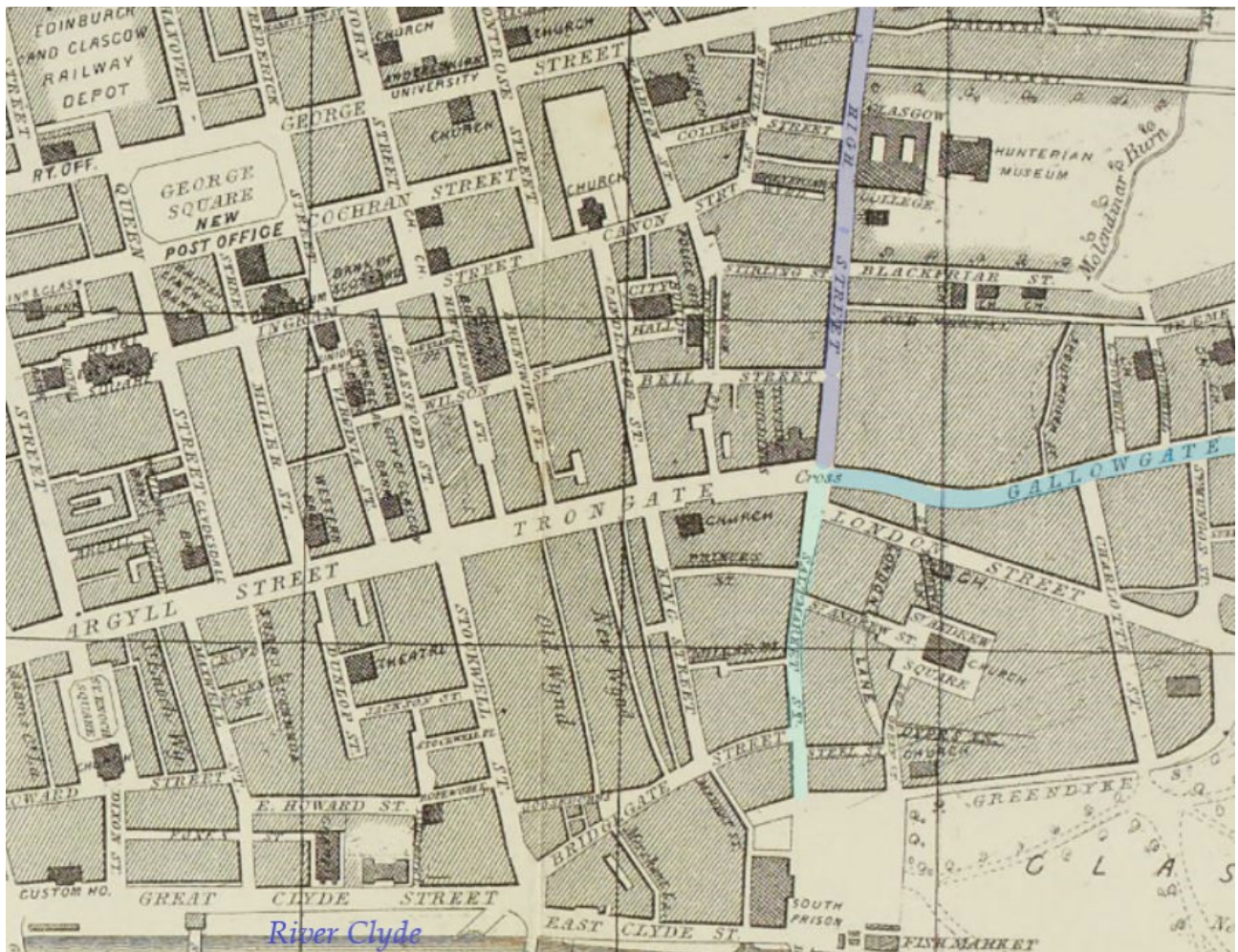
**Document 23 : Origine des prisonniers de la prison *Duke Street* à Glasgow entre 1851 et 1861.**

	1851		1861	
	H.	F.	H.	F.
<b>Origines</b>				
Écossaise	1176	1133	1358	1139
Anglaise	51	25	143	54
Irlandaise	690	415	660	484
Autre	18	23	31	7
<b>Total par catégorie</b>	<b>2335</b>	<b>1596</b>	<b>2192</b>	<b>1684</b>
<b>Total</b>	<b>3931</b>		<b>3876</b>	

Source : STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the Year 1851*, Glasgow : James MacNab, 1851, p. 71 ; STRANG, John, *Municipal Reports on the Census of the Parliamentary and Municipal City of Glasgow for the years 1861 and 1862*, Glasgow : James MacNab, 1862, p. 22.

## Document 24 : Zoom sur les taudis de Glasgow

En couleur : les trois rues les plus fréquentées par les pickpockets et les prostituées dans les années 1860 (Saltmarket, High Street, Gallowgate).



Source : fond de carte fourni par la Mitchell Library, 1860, fiche VI, retravaillé par nos soins.



**Document 25 : Cliché d'une ruelle adjacente à High Street, pris par le photographe Thomas Annan en 1868.**



Source : <https://www.nationalgalleries.org/art-and-artists/features/thomas-annan>



**Document 26 : n°46, Saltmarket. Cliché pris par le photographe Thomas Annan en 1868.**



Source : <https://www.gla.ac.uk/myglasgow/library/files/special/exhibns/month/Mar2006.html>

**Document 27 : n°29, Gallowgate. Cliché pris par le photographe Thomas Annan en 1868.**



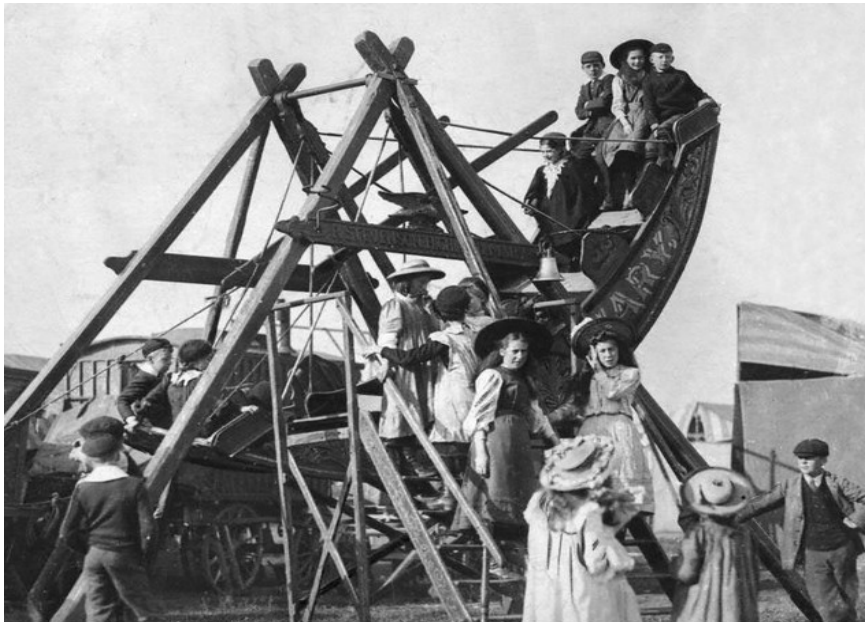
Source : <https://www.gla.ac.uk/myglasgow/library/files/special/exhibns/month/Mar2006.html>

**Document 28 : Attractions à la foire de Glasgow à Vinegar Hill dans les années 1880.**

**a. *The Wild Wild Show***



**b. *The Swing Boat***



Source : <http://parkheadhistory.com/vinegar-hill/>

**Document 29 : Campement des gens du voyage à la foire de Glasgow dans les années 1890 à Vinegarhill.**



Source : <http://parkheadhistory.com/vinegar-hill/>

## E. Autres documents

**Document 30 : Poème de Ruby McCann, *Home Grown in Glasgow*, écrit pour la Journée Internationale des Femmes en mars 2018.**

### Home Grown In Glasgow

I am woman  
a sister of Glasgow  
a pale skinned, freckled-faced Scot  
a she-child fae the sou' side  
a native Glaswegian  
Mither Glasgow shaped me

I am a child of many  
born into this city  
I am Pict, I am Celt  
I am Irish, Scottish, and Glaswegian  
a city born, tenement-bred lassie fae the Gorbals  
raised up in housing scheme-slums  
an Irish Catholic, Scottish Protestant, non-believer  
spawn of violence, poverty and alcohol  
social services, children's homes, foster care

I am woman  
the daughter and granddaughter of many Mothers  
Grannies, Aunties and Sisters  
when they call me  
they shout from kitchen windows  
*hen, lassie, dear, mrs wummin,*  
"yer tea's ready"

I come from Clydeside washer wimmen  
who stood by the river scrubbing a living  
I'm their wee yin, their wean, a Glesga girl  
home grown in Glasgow's steamies  
Glasgow is in me rolls ower my tongue  
fae deep in ma belly  
to the guttural sounds that I speak  
the language of haggis and neeps

I'm a lassie from that 'dear green place'  
rooted in the soil of the second empirical city  
I don't speak Gallic because they took my language from me  
I am though trilingual  
I speak Scots, Glaswegian and English

I am not English  
I speak from that body for those who do not understand me

all clear and perfect and empty  
still, England is my sister, my neighbour  
and unlike my an-sister Mary, she  
has ta'en me in and nourished me

I am not Irish  
though Irish blood runs through me  
in the kick of my jig  
in the heat of my temper  
in the song of myself  
Ireland's waters feed and nurture  
the roots of my ansisters

I am neither Spanish nor Moor  
yet a Spanish Moor lives in me  
in the black of my hair, my  
eyes, the roundness of my hips  
I have no home in Spain  
there is no going back  
it's too late now

I am the bird flying to a new world  
I am the fish swimming in her waters  
I am the tree growing  
a new leaf from the ancient oak  
my roots reaching through generations of clearances  
a voyage of wimmen migrating  
north to south  
east to west  
island to mainland  
highland to lowland

I am woman  
a simple Glasgow lass  
every day of the year  
my bell rings loudly through me  
and not only on Sunday's for mass  
but in the ever burning fire within

Women birthed me  
kept me going  
brought me here  
to who I am now

I am woman  
I am complete.

Source : <https://www.glasgowwestend.co.uk/home-grown-glasgow-poem-international-womens-day-ruby-mccann/>

## **Document 31 : Évolution de la législation relative au travail des enfants en Grande-Bretagne.**

**1819 :** *Cotton Mills and Factory Act* : interdit le travail des enfants de moins de 9 ans et limite le temps de travail des enfants de plus de 9 ans à 12 heures par jours dans les usines textiles.

**1833 :** Amendement du *Cotton Mills and Factory Act* : limite le temps de travail des enfants de 9 à 13 ans à huit heures par jour dans les usines textiles et leur interdit le travail entre 8h30 et 5h30. Oblige les enfants à détenir un certificat d'âge délivré par un médecin et oblige les enfants âgés de moins de 13 ans à aller à l'école douze heures chaque semaine.

**1842 :** *Mines and Collieries Act* : interdit le travail des enfants de moins de dix ans dans les mines.

**1844 :** *Labour and Factory Act* : limite le temps de travail des enfants de moins de 13 ans à six heures et demi par jour et limite le temps de travail des femmes et des enfants âgés de 13 à 18 ans à douze heures par jour dans les usines textiles.

**1847 :** Amendement du *Labour and Factory Act* de 1844 : limite le temps de travail des femmes et des enfants âgés de moins de 18 ans à dix heures par jour dans les usines textiles.

**1860 :** Amendement du *Mines and Collieries Act* de 1842 : interdit le travail des garçon de moins de 12 ans dans les mines, excepté pour ceux qui fournissent la preuve qu'ils savent lire et écrire.

**1860 :** *Bleach and Dye Works Act* : interdit le travail des filles âgées de moins de 8 ans dans les ateliers de teinturerie.

**1867 :** *Workshop Regulation Act* : interdit le travail des enfants de moins de 8 ans.

**1878 :** *Workshop and Factory Act* : interdit le travail des enfants de moins de 10 ans.

**1886 :** *Shop Hours Regulation Act* : limite le temps de travail des femmes et des enfants de 10 ans et plus à 78 heures par semaine dans les commerces.

**1891** : Amendement du *Workshop and Factory Act* de 1878 : interdit le travail des enfants de moins de 11 ans.

Source : OYSTON, Derek, CARLAW, Margaret, *Working Children*, Kelso : Baillieknowe Publishing, 2003, pp. 13-15.